00102624

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

HISTOIRE

DE

QUATRE ANS

1870-1873

SOUS PRESSE :

TOME II. — LA DÉFENSE NATIONALE.

EN PRÉPARATION :

TOME III. — LA PRÉSIDENCE DE M. THIERS.

DU MÊME AUTEUR :

VOYAGE EN ASIE. — Le Japon. — La Chine. — La Mongolie. Java. — Ceylan. — L'Inde. 1 vol. in-18.

CORBEIL. — Typ. et stér. de CRÉTÉ FILS.

HISTOIRE

DE

QUATRE ANS

1870-1873

102624

ROYAL ASIATIC SOCIETY LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH

PAR

THÉODORE DURET

TOME PREMIER

LA CHUTE DE L'EMPIRE

PARIS

G. CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1876

Tous droits réservés.

God
Fr 944.08
Duol His
Ref
940.28

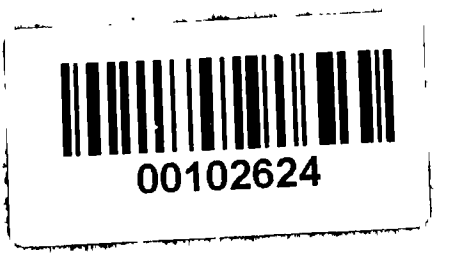

HISTOIRE DE QUATRE ANS

1870-1873

INTRODUCTION

Les nations européennes apparaissent à leur berceau gouvernées par des rois. Dans l'antiquité et de nos jours certaines nations, en se développant, ont substitué la république à la royauté primitive. La république, dans beaucoup de cas, n'a pu se maintenir ou, après s'être maintenue, a péri. Alors ont surgi de nouveaux gouvernements de nature monarchique, mais cependant très-distincts par leurs propriétés de la royauté des origines nationales. Les gouvernements qui succèdent ainsi à la république ont en commun certains traits. Ils ont pour point de départ des actes d'usurpation et pour conséquence l'établissement du pouvoir d'un seul sur les ruines des libertés publiques. Ces traits sont en France propres au second empire.

Les premières années du règne de Napoléon III

furent prospères et faciles. Le coup d'État de décembre avait été acclamé par la grande majorité de la nation; les républicains qui avaient résisté étaient écrasés et réduits au silence. L'empire protégé par l'ombre de Napoléon Ier, dans la conception des hommes de ce temps, apportait « la gloire » et, une fois de plus, à la suite des guerres de Crimée et d'Italie, la nation crut trouver une compensation valable de la liberté ravie dans l'éclat et le prestige des armes. On ne pensait plus qu'à jouir, qu'à s'enrichir. L'accroissement du bien-être matériel avec les satisfactions de la gloire militaire semblaient devoir tenir lieu de tout.

Mais, à la longue, en face d'un pouvoir né d'ur usurpation, le sens moral de la nation devait se révolter sans qu'il pût y avoir de prescription ou d'oubli. Pendant que se développait un état de conscience qui rendait le milieu social de moins en moins favorable à son assiette définitive, l'empire voyait s'user ou s'affaiblir les éléments premiers de son prestige. L'insuccès de l'expédition du Mexique, puis les événements d'Allemagne aboutissant à Sadowa, retournaient contre lui ce qui subsistait de passion pour la gloire des armes. Le mouvement d'affaires et de spéculations qui avait suivi son avénement s'était ralenti; des dépenses excessives obéraient les finances malgré les impôts accrus; de satisfait, le monde des affaires était devenu mécontent et inquiet. Enfin le faisceau des forces absolument dévouées qu'avaient formé autour de lui les classes rurales, l'armée et le clergé,

était rompu par la retraite de ce dernier qu'aliénaient les événements d'Italie.

Toutes ces causes avaient eu pour commun effet d'amener le pays à vouloir reprendre possession de lui-même. L'Empereur s'était donc vu contraint de modifier à diverses reprises la constitution. Dès 1860 il avait dérogé aux institutions établies en 1852 en accordant l'autorisation de publier les débats du Corps législatif et de voter une adresse. En 1867, de plus amples concessions avaient été faites, le droit d'interpellation avait été substitué à l'adresse, et les ministres avaient pris part aux discussions du Corps législatif. Ces réformes demeuraient insuffisantes; elles ne faisaient qu'une part illusoire à l'action du pays et de ses représentants; le pouvoir personnel restait intact; aussi les élections générales de 1869 avaient-elles montré tous les partis hostiles coalisés contre les candidatures officielles. Le gouvernement impérial n'avait conservé la majorité pour ses candidats qu'en poussant à l'extrême la pression administrative; mais les minorités obtenues par l'opposition s'étaient accrues, le ton des revendications avait haussé de toute part; du côté des partisans de l'empire la résistance avait été plus faible et même des concessions et des promesses avaient été faites.

Le Corps législatif issu de ces élections se montra animé à ses débuts d'un esprit inconnu aux législatures précédentes. Un projet d'interpellation qui réunit cent seize signatures, prises dans les centres gauche et droit, demandait que « le pays fût associé

« d'une manière plus efficace à la direction de ses « affaires, qu'un ministère responsable fût constitué « et que le Corps législatif eût le droit de régler les « conditions organiques de ses travaux et de ses com- « munications avec le gouvernement. »

Le gouvernement impérial ne crut pas possible de résister à une pareille manifestation d'opinion. Le 8 septembre 1869 il fait voter par le Sénat un sénatus-consulte où il prétend donner satisfaction aux vœux formulés par les cent seize. L'application de ce sénatus-consulte, par un nouveau ministère, commence avec l'année 1870, et celle-ci s'ouvre ainsi sur une tentative qui, dans l'esprit de ses auteurs, doit transformer l'empire autoritaire issu du coup d'État en gouvernement libre et parlementaire.

LIVRE PREMIER

LA CHUTE DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

Le ministère du 2 janvier.

Le 2 janvier 1870 le ministère suivant prenait le gouvernement :

Emile Ollivier, garde des sceaux, justice et cultes.
Comte Daru, affaires étrangères.
Chevandier de Valdrôme, intérieur.
Buffet, finances.
Maréchal Lebœuf, guerre.
Amiral Rigault de Genouilly, marine.
Segris, instruction publique.
De Talhouët, travaux publics.
Louvet, agriculture et commerce.
Maurice Richard, beaux-arts.

La formation de ce cabinet avait été provoquée par une lettre de l'Empereur écrite à M. Émile Ollivier le 27 décembre 1869. L'Empereur avait appelé M. Émile Ollivier à lui désigner les personnes « capables de for-« mer un cabinet représentant fidèlement la majorité

« du Corps législatif et résolu à appliquer, dans sa « lettre comme dans son esprit, le sénatus-consulte du « 8 septembre. » Le nouveau ministère se trouvait donc, en dérogation de ce que l'on avait encore vu sous l'empire, formé d'après les règles du régime parlementaire.

M. Émile Ollivier n'était parvenu à composer son ministère qu'à la suite d'assez longues négociations. Il prenait en effet, en arrivant au pouvoir, la direction d'hommes politiques avec lesquels il lui fallait se mettre d'accord, car il ne leur était pas relié de longue date. Par son père, membre de l'Assemblée constituante de 1848 et proscrit de décembre, M. Émile Ollivier appartenait au parti républicain ; son parti l'avait toujours traité en favori ; Ledru-Rollin en 1848 l'avait nommé à vingt-deux ans commissaire général dans le département des Bouches-du-Rhône ; sous l'empire l'opposition l'avait repris avocat au barreau de Paris encore peu connu et lui avait ouvert le Corps législatif. Les antécédents de M. Émile Ollivier étaient donc de ceux qui lient à un parti par les liens les plus étroits. Cependant d'abord gagné par M. de Morny, plus tard entré en rapport direct avec l'Empereur, M. Émile Ollivier avait fini par se séparer complétement des républicains pour passer au service de l'empire. M. Émile Ollivier, en faisant une pareille évolution, dans les conditions où il l'avait réalisée, s'était affranchi de liens qui eussent retenu la majorité des hommes ; aussi sa position était-elle des plus fausses. Il existait à son égard un doute secret et s'il allait être

au gouvernement l'homme de l'action brillante, ce n'était pas sur lui que se fixaient les yeux de ceux qui cherchaient à découvrir les tendances certaines du nouveau cabinet.

C'étaient MM. Buffet et Daru qui donnaient sa signification exacte au cabinet du 2 janvier comme y représentant l'élément ayant un sens fixe et précis. Ceux-ci n'avaient jamais eu d'autre idéal que la monarchie parlementaire. Ils avaient été élus députés comme candidats de l'opposition après avoir triomphé de la pression administrative, mais par des circonscriptions rurales où l'on était loin de vouloir un changement de gouvernement. Ils n'avaient reçu d'autre mission que celle de transformer l'empire dans le sens libéral. Au Corps législatif, ils avaient, d'accord avec le centre gauche, revendiqué le régime parlementaire. M. Émile Ollivier chargé par l'Empereur d'inaugurer ce régime leur avait demandé leur concours; ils n'avaient pas cru devoir le refuser.

Le premier soin du nouveau cabinet fut de destituer le préfet de la Seine M. Haussmann en le remplaçant par M. Chevreau. M. Haussmann était l'auteur de la transformation et des embellissements de Paris. A force de démolir pour reconstruire, il était passé d'œuvres utiles à des travaux ruineux de pur ornement; les finances de la ville, sous sa gestion, s'obéraient de plus en plus. M. Haussmann était devenu l'objet de la haine persistante des Parisiens; des publicistes avaient dû leur fortune politique à la continuité des attaques qu'ils avaient dirigées contre lui.

M. Haussmann personnifiait à Paris l'autorité sans contrôle et était ainsi désigné aux coups d'un ministère qui se proposait de transformer l'empire.

Le ministère avait donné ce premier gage à la cause libérale lorsqu'un événement imprévu vint pour quelques jours détourner l'attention des questions constitutionnelles. M. Paschal Grousset, voulant obtenir du prince Pierre Bonaparte réparation par les armes pour des injures reçues à la suite d'une violente polémique de presse, lui avait envoyé, comme témoins, deux rédacteurs de la *Marseillaise*, MM. Victor Noir et Ulrich de Fonvielle. Ces messieurs s'étaient rendus chez le prince, à Auteuil, le 10 janvier. Tout d'un coup M. Ulrich de Fonvielle se précipitait hors de la maison en criant : Au secours, à l'assassin. Les personnes accourues trouvaient M. Victor Noir affaissé sous la porte cochère. Il expirait avant de prononcer une parole dans les bras de ceux qui cherchaient à le secourir. Il avait la poitrine traversée par une balle que le prince Pierre lui avait tirée presque à bout portant dans le salon où le domestique l'avait introduit. M. Victor Noir avait vingt-deux ans ; avant d'appartenir à la *Marseillaise*, il avait écrit dans des journaux de nuance modérée ; on n'avait sur son compte que du bien à dire.

Ce meurtre excita au plus haut point l'indignation et la colère des républicains. M. Rochefort, rédacteur en chef de la *Marseillaise*, publiait le lendemain un article où il traitait d'assassins tous les Bonapartes indistinctement. Le prince avait été arrêté, mais un

décret convoquant la haute Cour apprenait qu'il n'aurait, pour le juger, comme le voulait le sénatus-consulte réglant la position des membres de la famille impériale, qu'une cour spéciale, et un jury composé de conseillers généraux tirés au sort dans toute la France. En même temps le procureur général, M. Grandperret, saisissait le Corps législatif d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Rochefort député, pour son article de la *Marseillaise*. Le corps de M. Victor Noir avait été transporté au domicile de la famille à Neuilly. Les funérailles étaient fixées pour le 12 et les journaux républicains, en donnant la nouvelle, invitaient le peuple à s'y rendre en masse. Le jour des funérailles cent mille personnes se réunirent à Neuilly. Lorsque le cercueil sortit de la maison mortuaire, une discussion passionnée et presque une lutte corps à corps s'engagea entre ceux qui désiraient procéder régulièrement à l'inhumation dans le cimetière de Neuilly et ceux qui, avec Flourens, voulaient au contraire se saisir du corps et rentrer dans Paris pour faire un appel aux armes. Il fallut l'intervention de M. Rochefort, de Delescluze et surtout celle du frère de la victime M. Louis Noir qui, à diverses reprises, se mit en travers de la foule, pour obtenir que le corps fût porté au cimetière de Neuilly. Le convoi funèbre traversa les rues et les avenues de Neuilly au milieu des flots pressés d'une foule sympathique. M. Rochefort, qui suivait le corbillard, fut l'objet d'une ovation continue. Après la cérémonie funèbre la voiture de M. Rochefort rentrant dans Paris par la grande

avenue des Champs-Élysées, fut escortée par un immense rassemblement chantant des chants patriotiques et criant : Vive la République. Le rassemblement arrivé devant le Palais de l'Industrie est chargé par de la cavalerie. Pendant que M. Rochefort continuait sa route pour se rendre au Corps législatif, la cavalerie dispersait la foule dans toutes les directions sans qu'il y eût résistance ou effusion de sang.

Il restait à statuer sur l'autorisation de poursuites demandée contre M. Rochefort ; le Corps législatif l'accordait par 222 voix contre 34. M. Rochefort traduit devant la 6e chambre de police correctionnelle était condamné à six mois de prison et 3,000 francs d'amende, mais il conservait ses droits civils. Le ministère public s'était abstenu de requérir la pénalité extrême que comportait le chef d'accusation relevé contre lui et, son temps de prison expiré, il pouvait rentrer au Corps législatif. Il refusait cependant de se constituer prisonnier, sa popularité était alors immense et il régnait une certaine appréhension sur les suites que pourrait avoir son arrestation. Il fut arrêté dans la soirée du 7 février, rue de Flandre, au moment où il entrait à une réunion publique. Une tentative d'insurrection eut lieu dans la nuit sous la direction de Flourens, mais tout se borna au pillage d'une boutique d'armurier dans la rue de La Fayette et à la construction de quelques barricades dans la rue du Faubourg-du-Temple, qui furent enlevées par les sergents de ville sans être défendues. Après cette échauffourée, le calme se rétablit et Flou-

rens, éludant les recherches, se réfugia à Londres.

L'inquiétude née de l'affaire Victor Noir n'avait jeté qu'un nuage passager sur la joie que le triomphe de la politique nouvelle avait causée. Ces premiers moments qui suivirent l'avénement du ministère du 2 janvier furent, pour une partie de la nation, pleins d'espérance et de promesses. L'opposition libérale formée des partisans de la monarchie parlementaire ou des gens indifférents à la question des formes de gouvernement, voyait ses vœux exaucés, son programme se réalisait. La coalition qui, dans ces dernières années, avait combattu l'empire, se trouvait dissoute; les parlementaires se retournaient contre leurs alliés de la veille, les républicains. L'Académie et les salons qui avaient été des foyers d'opposition désarmaient et on voyait s'opérer la réconciliation du monde officiel et des hommes des anciens partis monarchiques. La bourgeoisie, les gens d'affaires se montraient satisfaits, on obtenait un gouvernement qui rendait la nation à elle-même et donnait la liberté sans révolution. Soutenu par le concours d'alliés empressés et par la faveur de l'opinion, le ministère se mit à l'œuvre. Le long travail qu'avait fait l'opposition dans le pays, les luttes électorales qu'on avait soutenues avaient nettement précisé les abus à faire disparaître. On était dans un grand courant libéral, on demandait des réformes sur tout, et, bientôt il apparut que, pour mettre l'empire en rapport avec le gouvernement libre tel qu'on le concevait, il faudrait tout changer en lui, les hommes et les choses. Les procédés du gouvernement

en matière de pression électorale avaient fort irrité l'opinion et elle réclamait un changement du personnel administratif. Le 1er février huit préfets et cinq sous-préfets étaient remplacés; mais ces changements n'étaient pris que comme des à-compte et on en demandait de nouveaux plus décisifs. Au nombre des réformes à opérer, on mettait une nouvelle loi et de nouvelles circonscriptions électorales; on voulait pouvoir remplacer le Corps législatif issu des candidatures officielles par une Chambre formée d'hommes imbus d'idées nouvelles et plus libérales. On demandait un changement dans le mode de nomination des maires pour diminuer leur influence comme agents électoraux du gouvernement. On demandait la responsabilité des fonctionnaires et l'abrogation de l'article de la constitution de l'an VIII qui les protége contre les poursuites des citoyens. On demandait le jugement des délits de presse soustrait aux tribunaux correctionnels et remis au jury; l'abrogation de la loi de sûreté générale. Les questions qu'on ne croyait pas suffisamment élucidées étaient mises à l'étude. Le ministère nommait une commission extra-parlementaire présidée par M. Odilon Barrot pour élaborer un projet de décentralisation administrative, une autre présidée par M. Guizot pour préparer un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, une troisième pour rechercher une forme d'organisation municipale assurant aux habitants de Paris une part de contrôle sur leurs affaires.

Le ministère prenait occasion d'une interpellation

de M. Jules Favre pour dissiper les doutes qui pouvaient encore s'élever sur ses intentions. M. Jules Favre, le 22 février, étant venu demander quelle était la pensée des ministres; appartenaient-ils au pouvoir personnel ou à la nation souveraine? servaient-ils l'un ou l'autre et par quels moyens? le lendemain M. Daru était monté à la tribune : « Je suis, disait-il, « du petit nombre de ceux qui n'ont pas approuvé, « en 1852, la dictature acclamée par huit millions de « suffrages. Forcé à cette époque de choisir entre la « cause des libertés publiques qui m'a toujours été « chère et celle d'un prince dont j'ai appris de bonne « heure à respecter le nom, j'ai opté pour la liberté. « Je me suis retiré des affaires publiques. J'ai vécu « vingt ans dans la plus profonde retraite. Je n'en suis « sorti que le jour où les libertés politiques retrou- « vaient leur place dans nos institutions. Je suis venu « les défendre et les pratiquer ». Puis répondant à cette partie du discours de M. Jules Favre où celui-ci assurait que les membres du cabinet divers d'origine devaient être prêts à se diviser, le ministre les déclarait au contraire étroitement unis, et enfin il précisait leurs vues lorsqu'il disait : « Nous avons une loi élec- « torale à faire, une loi municipale, une loi de la « presse, une loi de sûreté générale, une loi de dé- « centralisation, une enquête industrielle, un budget « à voter, un long et laborieux chemin à parcourir. »

En présence de semblables déclarations, il ne subsistait plus de doutes sur la pensée des ministres du 2 janvier. Le programme que le cabinet prétendait

réaliser, par le détail qu'en donnait le ministre des affaires étrangères, était bien celui que réclamait l'opinion libérale. On allait porter la main sur toutes les parties de l'édifice impérial pour les adapter aux conditions nouvelles d'un gouvernement libre.

CHAPITRE II

La nouvelle constitution.

Cependant l'empire avait un passé, des traditions, il répondait à une certaine conception du pouvoir, se laisserait-il donc transformer sans résistance ? Et les ouvriers de la première heure, les hommes qui avaient établi ce gouvernement pour en jouir, qui devaient maintenant céder la place à d'autres, se résigneraient-ils à être dépouillés ? On ne pouvait l'espérer. Il y avait des signes d'une résistance à venir. M. Clément Duvernois dans le *Peuple Français* demandait aux ministres de « jeter l'ancre » dans la voie des innovations. Deux autres journaux du parti bonapartiste ayant pour rédacteurs en chef des députés, le *Pays* avec M. Granier de Cassagnac et le *Public* avec M. Dréolle, faisaient également entendre leurs remontrances. Une première tentative de résistance aux réformes avait lieu incidemment. Le Corps législatif discutait les articles de son nouveau règlement. M. Jérôme David proposait à l'article 26 une disposition restrictive du droit d'initiative, tendant à faire repousser par la question préalable avant tout débat, lecture ou impression, toute proposition émanant d'un député qui se-

rait jugée inconstitutionnelle. MM. Jérôme David et Granier de Cassagnac défendaient successivement l'amendement qui n'était repoussé qu'à une majorité de trois voix, 119 contre 116.

La résistance se produisait enfin ouvertement au Corps législatif. Les déclarations de M. Daru n'avaient laissé aucun doute sur les tendances générales du cabinet. Dès le lendemain, passant à des déclarations particulières, le ministère, sur une nouvelle interpellation de la gauche, annonçait par la bouche de M. Emile Ollivier, que la pratique des candidatures officielles serait abandonnée et que désormais dans les élections le gouvernement resterait neutre. Les partisans de l'empire autoritaire s'étaient alors déclarés. Ils étaient venus défendre la candidature officielle, ils en avaient fait la théorie, la représentant comme une institution légitime en soi et appelée à être permanente. M. Dugué de la Fauconnerie soutenait que la candidature officielle, sous un nom ou sous un autre, avait été pratiquée en France par tous les gouvernements qui avaient précédé l'empire; il regardait en particulier comme un devoir pour le gouvernement impérial de servir de guide et de tuteur aux électeurs : « Demander au gouvernement, disait-il, de « se désintéresser dans les luttes où son principe « même est engagé, c'est lui demander non pas de « renoncer à un droit, mais d'abdiquer un devoir vis- « à-vis des masses qui l'ont nommé, devoir qu'il faut « remplir non pas subrepticement, mais loyalement, « carrément, comme il convient à un gouvernement

« qui a conscience de sa dignité, de sa popularité, de « sa force et des devoirs qu'il a contractés vis-à-vis du « pays, à la tête duquel il est placé. » M. Granier de Cassagnac soutenant la même théorie l'accentuait encore.

Cette revendication des errements de l'empire autoritaire n'avait d'autre résultat que de ramener M. Émile Ollivier à la tribune pour répudier plus énergiquement que jamais la candidature officielle. Il ne restait plus alors aux députés de la droite bonapartiste qu'à voter l'ordre du jour motivé proposé par M. Pinard : « La Chambre considérant que l'inter- « vention sage et mesurée du gouvernement dans les « élections est, dans certains cas, une nécessité poli- « tique, passe à l'ordre du jour. » Cet ordre du jour, tout en étant une atténuation des théories des orateurs de la droite, n'en n'était pas moins une déclaration de manque de confiance dans le cabinet ; il obtenait 56 voix. Dans les 185 voix que ralliait l'ordre du jour pur et simple réclamé par le cabinet se trouvaient celles des députés de l'opposition de gauche, MM. Jules Favre, Gambetta, Grévy et leurs amis. Pour la première fois la gauche votait avec la majorité acquise au gouvernement et, quelque soin qu'elle mît à déclarer qu'elle se prononçait pour la liberté électorale seulement, son vote n'en n'impliquait pas moins que le cabinet lui paraissait apte à en assurer l'exercice. Les déclarations de MM. Daru et Ollivier avaient été accueillies au Corps législatif et dans le public avec enthousiasme. Le cabinet paraissait doué

d'une force immense et cependant cette journée qui lui promettait un si bel avenir marquait précisément l'apogée de sa fortune. La résistance avait commencé. Dans l'enivrement du succès les ministres pouvaient la trouver faible, en réalité une minorité de 56, sur une question où l'opinion publique était aussi absolument hostile que sur celle des candidatures officielles, était importante. Ces 56 étaient les adversaires déclarés de toute politique libérale, mais par derrière on pouvait soupçonner comme pénétrés d'affinités avec eux qui n'attendaient que le moment de se révéler, les députés du centre droit précisément issus de la candidature officielle que l'on venait si hautement de condamner.

De toutes les transformations à faire subir à l'empire la plus grosse de conséquence, celle du Sénat, n'avait point encore été abordée ; mais maintenant que le ministère du 2 janvier s'était engagé résolûment dans la voie des réformes et qu'il avait pour le Corps législatif coupé court aux errements du passé en abandonnant la candidature officielle, il lui fallait absolument mettre fin au pouvoir constituant du Sénat. En 1852, l'établissement de la dynastie impériale et les principes fondamentaux du nouveau gouvernement avaient fait l'objet d'un plébiscite et avaient été soumis à la sanction populaire; les parties secondaires de la constitution, les articles en formant le corps étaient simplement issus d'un *fiat* combiné de l'Empereur et du Sénat. La constitution œuvre du Sénat ne pouvait être modifiée que par lui et lorsqu'en 1860,

en 1867 et tout dernièrement le 6 septembre 1869, il s'était agi de la réviser, c'était au seul Sénat qu'on s'était adressé. Le Sénat à l'exclusion du Corps législatif possédait donc en entier le pouvoir constituant. Cette prérogative étant incompatible avec la position prépondérante qui doit appartenir dans une monarchie parlementaire à l'assemblée issue de l'élection, il s'agissait de retirer au Sénat le pouvoir constituant pour lui conférer en échange une part du pouvoir législatif. De Sénat impérial on devait le transformer en Chambre des pairs. Mais si la résistance s'était élevée au Corps législatif lorsqu'on s'était attaqué à la candidature officielle, dans le Sénat elle existait très-forte contre tout projet de transformation. Déjà lors de la discussion du sénatus-consulte du 6 septembre, le prince Napoléon et M. Bonjean avaient proposé sans succès au Sénat de renoncer à son pouvoir constituant pour se transformer de lui-même en Chambre des pairs. On avait beau arguer maintenant de la nécessité de la transformation, inviter le Sénat à en prendre lui-même l'initiative, en faisant valoir que l'exercice de la prérogative constituante ne s'exerçait que rarement tandis que l'intervention législative était permanente, et que par conséquent il ne pouvait que gagner au change, le Sénat n'en persévérait pas moins dans son opposition et se renfermait dans l'abstention. Les choses en étaient là lorsque l'Empereur intervint.

L'Empereur cédant aux exigences de l'opinion publique avait, à diverses reprises, apporté des change-

ments à la constitution de 1852. Sous le coup du projet d'interpellation des cent seize, il avait fait voter un sénatus-consulte qui devait permettre de modifier l'empire, mais il n'avait pu prévoir au juste les conséquences dernières qu'on voudrait tirer des concessions qu'il faisait. Il se trouvait maintenant en face d'un mouvement d'opinions qui ne visait à rien moins qu'à refaire les unes après les autres toutes les parties de l'édifice impérial sur un plan nouveau, tout en prétendant conserver l'édifice. C'était là une tentative grosse de hasards. Un gouvernement est né parce qu'il correspond à certaines passions qui existent dans le pays, c'est un mécanisme dont les parties ont été ajustées par certains hommes appliquant des théories particulières ; tout à coup on vient reprendre l'ensemble par fragments; les pièces étaient faites d'une certaine manière, on les refait d'une autre; elles étaient combinées pour produire une certaine action, on leur en fait produire une différente; elles étaient mises en mouvement par certains hommes, on change aussi les hommes. Mais alors que reste-t-il? Jusqu'à ce jour les bonapartistes avaient vu dans l'opposition une coalition d'ennemis travaillant à détruire l'empire; la coalition s'est dissoute, les parlementaires ont fait la paix, mais introduits dans la place ils prétendent la disposer à nouveau de telle sorte qu'on ne voit pas bien quelle différence il y eût pu avoir pour les institutions originelles et surtout pour le parti bonapartiste à être renversés par les républicains restés dehors. Ainsi dans cette marée mon-

tante de réformes qui submergeait tout, l'Empereur voyait le naufrage des institutions particulières qu'il avait façonnées pour lui servir d'appui, et il pouvait se demander si après cela son trône resterait debout.

C'était en effet une difficile entreprise que cet essai d'adapter à l'empire bonapartiste la forme de la monarchie parlementaire dont on a déduit la théorie de l'étude de la monarchie anglaise. La monarchie parlementaire en Angleterre n'est que le point d'arrivée et l'état d'équilibre où se trouvent, à ce moment-ci de l'histoire, les trois forces associées de temps immémorial dans le gouvernement anglais, roi, lords et communes. Quand on a fait en France la théorie de la monarchie anglaise, on a pris cette monarchie sous l'aspect particulier où on la voyait dans le moment qui était celui de la prépondérance des Communes et, au lieu de la forme flexible et vivante se développant librement qu'on avait eue en Angleterre, on a obtenu un type arrêté, emprisonné dans les compartiments rigides de constitutions écrites. C'était déjà une grande hardiesse que de vouloir appliquer par imitation, à la suite de déductions théoriques, une forme politique étrangère, mais au moins quand on a fait cet essai en France, d'abord en 1814, puis surtout en 1830, prétendait-on posséder, dans le milieu français, des forces plus ou moins identiques à celles dont le libre jeu avait abouti en Angleterre à la forme empruntée. Les doctrinaires qui ont été en France les hommes ayant le mieux compris la monarchie parlementaire, arrivaient en 1830 avec un

roi qui avait subi une transformation analogue à celle du roi anglais, la Chambre des pairs ne correspondait point à une Chambre des lords, l'élément aristocratique manquant en France, mais du moins ils la composaient pour être aussi indépendante que le permettaient les circonstances, enfin ils avaient une Chambre des députés issue de l'élection d'un corps électoral restreint, pouvant se prêter au genre d'action contenue que dans la monarchie parlementaire les deux forces associées à l'élément national attendent de lui. Et cependant l'essai tenté dans ces conditions les plus favorables qu'on pût imaginer, n'a pas abouti!

En 1870, c'est une tentative analogue que le cabinet du 2 janvier, aidé des parlementaires, entreprend, sans que les éléments français présentent rien de conforme à ceux du modèle anglais. La Chambre des pairs était loin d'être une Chambre des lords; mais que penser d'un Sénat de fonctionnaires, de dépendants du prince, transformé au bout de vingt ans en Chambre haute? Que dire d'un Corps législatif sorti du suffrage universel où se trouve l'idée absolue du droit populaire, pour tenir la place d'une Chambre des députés issue d'un corps électoral où l'exercice du suffrage n'est pas considéré comme un droit, mais comme une fonction? Que dire enfin de l'essai de transformer un empereur, un César, en roi parlementaire? Cela surtout était étrange, et si, après la transformation qu'on faisait subir au Corps législatif en abandonnant la candidature officielle, et au Sénat en lui enlevant le pouvoir constituant, on pouvait se flatter d'avoir des

corps politiques capables d'inaugurer tant bien que mal le régime parlementaire, était-il possible de plier le César au rôle attendu de lui? Le commencement du roi de la monarchie anglaise se perd au berceau national; l'empereur de l'empire français est né en plein jour historique d'un coup de force. Le César répond au besoin de gouvernement d'une société qui ne peut se gouverner elle-même; ainsi faisait le roi aux origines, mais le roi puise dans le passé mystérieux des origines et dans sa longue association à la vie nationale un prestige qui fait que, diminué dans la monarchie parlementaire et passé au rang secondaire, il n'en conserve pas moins une force propre qui lui permet de continuer à être quelque chose en face du peuple; tandis que le César né d'hier, simple citoyen agrandi, ne devant sa raison d'être qu'au rôle particulier qu'on a attendu de lui au moment où on l'a exalté, aussitôt qu'on veut le réduire à une position secondaire, en face d'un peuple redevenu libre, perd toute sa force, tout son prestige et ne peut plus subsister. L'empereur Napoléon III, auteur de la constitution de 1852, qui avait procuré un organisme savamment adapté à la nature du césarisme, ne pouvait manquer d'avoir le sentiment de cet état de choses: aussi, maintenant qu'en abordant la question du pouvoir constituant du Sénat, on arrivait en réalité à toucher à l'exercice de son propre pouvoir pour en modifier la nature, croyait-il nécessaire de sortir de sa réserve.

Le *Journal officiel* du 22 mars publiait la lettre suivante à M. Émile Ollivier, garde des sceaux :

Monsieur le Ministre,

« Je crois qu'il est opportun, dans les circonstances « actuelles, d'adopter toutes les réformes que réclame « le gouvernement constitutionnel de l'empire afin « de mettre un terme au désir immodéré de change- « ment qui s'est emparé de certains esprits et qui in- « quiète l'opinion en créant l'instabilité.

« Parmi ces réformes je mets au premier rang cel- « les qui touchent à la constitution et aux prérogati- « ves du Sénat.

« La constitution de 1852 devait avant tout donner « au gouvernement le moyen de rétablir l'autorité et « l'ordre, mais il fallait qu'elle restât perfectible tant « que l'état du pays n'aurait pas permis d'établir sur « des fondements solides les libertés publiques.

« Aujourd'hui, que des transformations successives « ont amené la création d'un régime constitutionnel « en harmonie avec les bases du plébiscite, il im- « porte de faire rentrer dans le domaine de la loi « tout ce qui est plus spécialement d'ordre législatif, « d'imprimer un caractère définitif aux dernières ré- « formes, de placer la constitution au-dessus de toute « controverse et d'appeler le Sénat, ce grand corps « qui renferme tant de lumières, à prêter au régime « nouveau un concours plus efficace.

« Je vous prie en conséquence de vous entendre « avec vos collègues pour me soumettre un projet de « sénatus-consulte qui fixe invariablement les dispo- « sitions fondamentales découlant du plébiscite de « 1852, partage le pouvoir législatif entre les deux

« chambres et restitue à la nation la part de pouvoir « constituant qu'elle avait délégué.

« NAPOLÉON. »

Pendant qu'on attendait le sénatus-consulte demandé par l'Empereur, une satisfaction était donnée à l'opinion publique par l'abrogation de la loi de sûreté générale, une des plus mauvaises lois de l'empire autoritaire. L'article unique portant abrogation de la loi était adopté par le Corps législatif sans discussion à l'unanimité des votants.

Le 28 mars, M. Emile Ollivier donnait lecture au Sénat du projet de sénatus-consulte. Ce projet était bien tel, sur le point du pouvoir constituant du Sénat, que l'opinion publique le désirait.

« Article 1er. Le Sénat partage le pouvoir législatif « avec l'Empereur et le Corps législatif.

« Il a l'initiative des lois. Néanmoins tout projet « d'impôt doit être d'abord voté par le Corps légis- « latif.

« Article 3. Le pouvoir constituant attribué au Sé- « nat par les articles 31 et 32 de la constitution du « 11 janvier 1852 cesse d'exister.

« Article. 11. La puissance législative s'exerce col- « lectivement par l'Empereur, le Sénat, le Corps lé- « gislatif. »

Ainsi le sénatus-consulte place le Sénat dans une situation transformée où il est apte à prendre le rôle qu'on attend d'une seconde chambre dans la monarchie parlementaire. En cela le nouveau sénatus-con-

sulte réalisait un pas de plus dans la voie de la transformation de l'empire. Mais ce pouvoir dont on le dépouille, le Sénat n'a jamais pensé en faire usage que sur une réquisition de l'Empereur et dans le sens demandé par lui. Le mécanisme d'un pouvoir constituant s'exerçant sous forme de sénatus-consulte par l'intermédiaire d'un sénat impérial, c'est en somme le pouvoir constituant placé indirectement mais effectivement dans la main de l'Empereur. Que va devenir l'Empereur privé de la puissance que le pouvoir constituant du Sénat lui donnait ? Pourra-t-il se restreindre dans le gouvernement au rôle effacé du roi de la monarchie anglaise ? A cela le nouveau sénatus-consulte répondait par les articles suivants :

« Article 5. La constitution ne peut être modifiée « que par le peuple sur la proposition de l'Empereur.

« Article 13. L'Empereur est responsable devant le « peuple français auquel il a toujours le droit de faire « appel.

« Article 14. L'Empereur est le chef de l'État. Il « commande les forces de terre et de mer, déclare la « guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de com- « merce, nomme à tous les emplois, fait les règlements « et décrets nécessaires pour l'exécution des lois. »

Déjà le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 contenait les stipulations suivantes : « Article 2. Les mi- « nistres ne dépendent que de l'Empereur. Ils ne peu- « vent être mis en accusation que par le Sénat. »

C'est-à-dire que l'Empereur entendait en dernier ressort rester César. Il consentait bien par certains

articles à donner au Sénat et au Corps législatif une position appropriée à la monarchie parlementaire, mais il ne disposait pas moins les choses pour se conserver le dernier mot. Or toutes les luttes des forces entrées en combinaison dans la monarchie anglaise ont eu pour unique cause cette question : Qu'elle est celle des parties associées qui aura le dernier mot? La forme de la monarchie parlementaire moderne donne sans conteste le dernier mot au corps élu représentant la nation; il est entendu que le roi après dissolution du parlement, lorsque le vœu de la nation s'est manifesté par de nouvelles élections, doit céder; tandis qu'ici, par le recours au plébiscite, c'est l'Empereur qui est maître en dernier. Dans le sénatus-consulte il y a un double mécanisme, il y a l'Empereur, le Sénat et le Corps législatif associés pour une action commune dans une combinaison analogue à celle de la monarchie parlementaire; mais en cas de contestation prolongée de l'Empereur et du corps élu, l'Empereur sort de l'enceinte du parlementarisme et redevient César en se plaçant directement en face du peuple par le plébiscite.

Depuis le 2 janvier on avait cru de réforme en réforme atteindre le port de la monarchie parlementaire en abrogeant le pouvoir constituant du Sénat, on se trompait. Ce retranchement forcé, l'Empereur en élevait un autre par le droit qu'il s'attribuait de recourir au plébiscite, et, à couvert dans cette position, on pouvait supposer que les circonstances favorables se présentant, lui et les siens sau-

raient un jour reprendre les concessions qui avaient pu être faites. Il n'y avait en effet aucun doute possible sur la portée des articles 5 et 13 et sur le parti que l'Empereur pourrait, à un moment donné, en tirer. Le passé éclairait l'avenir. L'Empereur, qui se réservait le droit de recours au plébiscite sans l'intermédiaire du Corps législatif, était le même homme qui avait dû une première fois sa force à une élection qui, concentrant sur lui toutes les puissances du suffrage populaire, l'avait revêtu d'un prestige dominant celui de l'assemblée; c'était le même homme qui, après avoir violemment dissous l'assemblée élue de la nation, avait trouvé, en s'adressant directement à ce même suffrage, une approbation de ses actes qui lui avait permis de braver les lois et d'établir le gouvernement personnel. Il y avait donc dans le suffrage universel une affinité et un élan spontanés qui faisaient que l'Empereur, en se mettant directement en face de la nation et en lui demandant son appui, trouvait, dans cette opération, une puissance suffisante pour étouffer la liberté. Quelle racine pouvait avoir alors le régime parlementaire combiné avec la possession par l'Empereur du droit plébiscitaire? Les faits montraient du reste immédiatement ce que devenait la pratique du régime parlementaire soumise à celle des sénatus-consultes et des plébiscites.

Le lendemain du jour où le sénatus-consulte avait été présenté au Sénat, M. Ernest Picard demandait au Corps législatif qu'on fixât un jour pour la discussion de l'interpellation sur le pouvoir constituant que

M. Grévy avait précédemment déposée. M. Emile Ollivier lui opposait une fin de non-recevoir absolue : « Messieurs, disait-il, la Chambre sait que nous « n'avons pas l'habitude de repousser les interpella- « tions qu'on nous adresse. Si aujourd'hui nous lui « demandons de ne pas mettre à l'ordre du jour de « demain et de laisser sans indication d'un jour quel- « conque l'interpellation qui nous est faite, c'est que « nous croyons y être obligé par des nécessités cons- « titutionnelles et de convenance. Nous ne croyons « pas alors que le souverain usant de son initiative a « proposé constitutionnellement un sénatus-consulte « qui est discuté devant le Sénat, nous ne croyons « pas que nous puissions accepter une discussion « dans cette enceinte. C'est donc avec le plus grand « regret, mais en même temps avec la plus grande « fermeté, que je déclare, au nom du gouvernement, « que nous n'acceptons pas la mise à l'ordre du jour « de demain de l'interpellation. » M. Picard repre- nait : « Pendant que le Sénat parlera, serons-nous « seuls à nous taire? Direz-vous à la presse qui est « libre, aux écrivains de garder le silence et d'atten- « dre respectueusement que le Sénat ait prononcé « sur notre sort? Nous, les élus du suffrage univer- « sel, en ce moment nous devons nous taire ! Encore « une fois c'est impossible, c'était impossible même « avant le changement de système, c'est plus im- « possible encore aujourd'hui. Vous êtes nos mi- « nistres, vous avez à répondre devant nous de votre « conduite politique. Et que nous demandez-vous?

« d'attendre que les faits soient accomplis, qu'il n'y « ait plus de recours et que devant nous se dresse un « sénatus-consulte que vous nous opposerez. Il sera « bien temps alors de voir si nous aurions dû changer « le cabinet. Quand vous allez au Sénat porter l'au- « torité de votre situation, c'est celle que nous vous « avons faite que vous y portez, c'est nous qui avons « à vous donner ou à vous refuser un mandat, autre- « ment le régime parlementaire ne serait qu'un vain « mot. » M. Emile Ollivier se bornait, en réponse, à poser sommairement la question de cabinet : « L'ho- « norable M. Picard a raison, nous sommes vos mi- « nistres en ce sens que nous n'avons le droit de con- « seiller le souverain de parler au Sénat que si nous « avons votre confiance. Eh bien! nous vous deman- « dons comme acte de confiance de repousser l'inter- « pellation. Si vous l'accueillez, nous cesserons aus- « sitôt d'être vos ministres. » On votait sur l'ajourne- ment indéfini demandé par le garde des sceaux, il ralliait 106 voix contre 46.

Cette discussion n'avait guère duré plus d'un quart d'heure, mais elle suffisait pour détruire les espéran- ces de ceux qui avaient compté sur M. Emile Ollivier pour pratiquer le régime parlementaire. Le cabinet eût pu demander au Corps législatif de s'abstenir si le sénatus-consulte eût simplement contenu l'abroga- tion du pouvoir constituant du Sénat. Puisque le Sénat avait seul le pouvoir constituant et que, pour entrer dans le mécanisme du régime parlementaire, il fallait modifier sur ce point la constitution, il eût

paru convenable que le Corps législatif se tût au moment où le Sénat venait user pour la dernière fois de ses prérogatives, précisément pour s'en dépouiller. Mais le sénatus-consulte ne s'appliquait pas seulement au pouvoir constituant, il contenait des articles introduits pour la première fois dans la constitution modifiant la position respective des parties associées au gouvernement, Empereur, Sénat et Corps législatif, et ces changements, une fois ratifiés par le Sénat, devaient engager l'avenir à perpétuité. Le régime parlementaire était, prétendait-on, en exercice depuis le 2 janvier et le Corps législatif non-seulement n'était pas admis à prendre part au vote d'une constitution qui établissait le gouvernement sur des bases nouvelles, mais il n'était même pas admis à en parler et à en connaître. En Angleterre on n'a jamais conçu de pouvoir constituant s'exerçant à l'état distinct du pouvoir législatif, il n'y a pas de constitution écrite et codifiée, le constituant et le législatif sont confondus et s'exercent par un mécanisme identique mis en action par les mêmes trois puissances : roi, lords et communes. Pour les actes que l'on pourrait, en apportant à l'examen de la constitution anglaise une notion prise au dehors, considérer le plus spécialement comme constituants, c'est donc celle des forces associées au gouvernement qui est prépondérante, c'est-à-dire la Chambre des communes, qui, sur ce point spécial comme sur tous les autres, possède l'influence dominante et a le dernier mot. Ici, en France, le rouage correspondant à celui qui dans la monarchie

anglaise exerce l'action décisive, n'en exerçait plus aucune ni petite ni grande.

Le lendemain une discussion s'engageait entre les députés de la gauche et M. Emile Ollivier sur l'interprétation du règlement. Les députés de la gauche soutenaient que la veille on avait outrepassé le règlement en votant l'ajournement indéfini de l'interpellation et que l'on était au moins obligé de fixer un jour pour la discuter ; ils demandaient en conséquence qu'on fixât ce jour à la séance du lendemain. M. Emile Ollivier voulait au contraire, on était au mercredi, que la fixation d'un jour n'eût lieu que le lundi. La Chambre donnait raison à M. Emile Ollivier et désignait le lundi. Le lundi venu, le 5 avril, M. Emile Ollivier se mettait aux ordres de la Chambre pour discuter immédiatement l'interpellation même de M. Grévy. Un grand changement s'était donc opéré dans les résolutions qu'il avait d'abord manifestées. M. Grévy prenait le premier la parole et faisait ressortir la nature des stipulations du nouveau sénatus-consulte : « D'après le projet de sénatus-consulte il « n'y aura plus d'assemblée constituante, plus de re- « présentation législative pour toucher aux institu- « tions fondamentales, il n'y aura plus que le plébis- « cite, c'est-à-dire les citoyens interpellés isolément, « sans concert, sans discussion, sans initiative, ne « pouvant ni proposer une modification, ni exprimer « spontanément leur pensée, forcés de répondre pas- « sivement par oui ou par non, à une question qui « les place brutalement entre l'abîme et l'acceptation

« du fait accompli. Le plébiscite n'a jamais été la « forme de la manifestation sincère et libre de la vo- « lonté nationale. Entre les mains du chef de l'État « le plébiscite est un ordre. Quel est celui qui n'a « pas été voté? Quel est celui qui ne pourrait l'être « encore sous l'empire des mêmes circonstances? Tous « les plébiscites n'ont-ils pas été rendus après des « coups d'État sous la pression des événements, dans « la contrainte et la terreur? Etaient-ils l'expression « libre et spontanée de la volonté du peuple? »

M. Emile Ollivier succédait à la tribune à M. Grévy et on devait s'attendre à le voir répondre aux objections que soulevait le projet de sénatus-consulte, mais dans le discours qu'il prononçait de même qu'il l'avait fait dans l'exposé des motifs lu au Sénat, il éludait toutes les difficultés de la question. Le meilleur argument qu'il put produire était celui-ci : « Nous n'avons « pas introduit le droit d'appel au peuple dans la cons- « titution, nous l'avons respecté. » Il s'expliquait cependant sur le motif qui lui faisait accepter la discussion de l'interpellation qu'il avait d'abord repoussée. C'était la résolution prise par le gouvernement de soumettre la nouvelle constitution à l'approbation du peuple, en en faisant immédiatement l'objet d'un plébiscite. Voilà donc quel était sous un gouvernement qu'on prétendait parlementaire le rôle réservé à la Chambre qui sous ce régime exerce l'action prépondérante : On présentait une nouvelle constitution au Sénat sous forme de sénatus-consulte et on interdisait toute discussion au Corps législatif, mais cette

constitution établit le droit de l'Empereur au plébiscite et on se décidait à le mettre de suite en pratique: alors on se départait de l'absolu interdit dans lequel on avait tenu le Corps législatif en lui refusant même de discuter une interpellation; mais on se bornait, en lui rendant la parole, à l'informer qu'on recourrait au plébiscite, et de même qu'on l'avait laissé à l'écart pour la rédaction de la constitution arrêtée entre le seul Sénat et l'Empereur, on l'empêchait de s'immiscer dans le choix de la formule plébiscitaire qui allait être soumise à la ratification du peuple.

Il était facile, dans ces conditions, aux orateurs de la gauche, MM. Picard, Jules Favre, Martel, de faire ressortir que la nouvelle constitution maintenait entier le pouvoir personnel de l'Empereur. Aux députés de la gauche se joignait un des membres les plus modérés du centre gauche faisant partie de ces députés conservateurs qui avaient sincèrement désiré de consolider l'empire en le transformant. Pour le marquis d'Andelarre le plébiscite était de même la négation du régime parlementaire. « J'ai été étonné qu'on « soumît aux conditions plébiscitaires des lois qui doi- « vent rester dans le domaine législatif. Mais j'ai été, « Messieurs, plus triste encore quand j'ai vu dans le « projet de constitution le droit de plébiscite réservé « à la personne du souverain, j'ai trouvé là la contra- « diction la plus flagrante, et avec mes espérances, et « avec l'essence même du gouvernement parlemen- « taire. Oh non! pour ma part, je n'admets pas un exer- « cice continu du droit plébiscitaire. Rien n'est plus

« contraire à la fois et à la logique du pays qui a be-
« soin de savoir ce qu'il fait, et aux conditions suprê-
« mes du gouvernement parlementaire : partout où
« vous vous trouvez en face d'un plébiscite, il n'y a
« plus de parlement, il n'y a plus de liberté. » Dans la séance du lendemain, M. Gambetta faisait la théorie de l'exercice du suffrage universel et parvenait à faire écouter un long plaidoyer en faveur de la république. Ce discours ramenait M. Émile Ollivier à la tribune et, comme la veille, il essayait de réfuter ses adversaires par des attaques de leurs propres doctrines, mais il ne produisait aucun argument suivi qui vînt légitimer l'établissement qui, sous ses auspices, se faisait d'une constitution où, pour la première fois dans l'histoire, on mariait ensemble les deux formes parlementaire et plébiscitaire.

La discussion close, trois ordres du jour se trouvaient soumis à l'approbation de la Chambre ; l'un, par la gauche, de blâme absolu, déclarant que le projet de sénatus-consulte présenté par le cabinet était la négation des principes de 89 et de la souveraineté nationale ; un autre, par le centre gauche et le tiers parti, d'approbation conditionnelle reconnaissant les progrès accomplis par le nouveau projet de constitution, mais désirant qu'aucun plébiscite ne fût soumis au suffrage universel avant que le texte n'en eût été discuté et voté par le Corps législatif et le Sénat; et enfin un troisième, par la droite bonapartiste et les députés issus de la candidature officielle, portant approbation sans réserve de la conduite du gouvernement

et abandonnant toutes les prérogatives qu'on eût pu revendiquer pour le Corps législatif : « Le Corps « législatif, après avoir entendu les déclarations du « ministère, confiant dans son dévouement au gou- « vernement impérial et parlementaire, passe à l'or- « dre du jour. » C'est ce dernier ordre du jour, les deux autres étant préalablement écartés, que votait le Corps législatif à la majorité de 225 voix contre 34.

C'en était fait des espérances que le ministère du 2 janvier avait fait naître. Tous les projets de transformation aboutissaient à l'établissement d'une constitution où, sous une forme modifiée, le pouvoir personnel de l'Empereur était conservé intact. On voyait maintenant combien était vain l'essai de transformer l'empire en gouvernement libre. Dans l'empire, il n'y avait qu'une seule puissance agissante, l'Empereur, et celui-ci refusait de se dessaisir de ses prérogatives césariennes pour se laisser ramener à la position d'un roi parlementaire. Les deux autres forces, qui, dans leurs luttes avec le roi, ont en Angleterre assuré la balance du pouvoir, manquaient ici. Au lieu d'une Chambre des lords, tête d'une puissante aristocratie, on ne possédait qu'un sénat de fonctionnaires et de salariés, et à la place d'une Chambre des communes capable de se maintenir des droits, on n'avait qu'une assemblée de députés serviles issus de la candidature officielle, refusant de se garantir leur part essentielle d'autorité.

CHAPITRE III

Le Plébiscite

La discussion de l'interpellation sur le pouvoir constituant était suivie d'une crise ministérielle. Les ministres venus du centre gauche, MM. Buffet et Daru, n'avaient en effet pris aucune part à la discussion de l'interpellation et avaient laissé à M. Émile Ollivier le soin de défendre d'abord la constitution plébiscitaire, puis le recours à un prochain plébiscite pour la ratifier. Le président du centre gauche, le marquis d'Andelarre, avait condamné à la tribune le principe des plébiscites, et les membres du centre gauche avaient proposé un ordre du jour apportant de fortes limitations au droit de l'Empereur d'en appeler au peuple. Le centre gauche acceptait pourtant en dernier ressort le principe des plébiscites inscrit dans le sénatus-consulte et même le recours immédiat au plébiscite, mais à condition qu'une atténuation fût pour l'avenir apportée au droit de l'Empereur. Il y avait deux manières d'obtenir des garanties qui rendissent l'intervention plébiscitaire de l'Empereur moins ruineuse pour les prérogatives des assemblées ; la première, et la plus efficace, avait déjà fait l'objet de l'ordre du jour du centre gauche,

que l'Empereur ne pût recourir au plébiscite sans l'adhésion du Corps législatif et du Sénat ; la seconde, que les occasions où il pourrait exercer ce recours fussent d'avance spécifiées et limitées au cas où la dynastie et le principe monarchique seraient mis en question. C'est dans le sens de ces amendements que le centre gauche se prononçait avec insistance. Ne pouvant rien obtenir, M. Buffet donnait sa démission le 9 avril. La démission de M. Daru quoique attendue tardait cependant, et avant qu'elle fût définitivement donnée, le marquis d'Andelarre allait demander à l'Empereur de faire des concessions. Cette démarche restait sans résultat, l'Empereur refusait de se départir de son droit personnel d'appel au peuple et M. Daru se retirait à son tour du ministère.

M. Émile Ollivier délaissé par les parlementaires, allait se consacrer tout entier au succès du plébiscite. Le 13 avril, il demandait au Corps législatif de s'ajourner à partir du lendemain, qui était un jeudi, jusqu'au jeudi suivant le vote du plébiscite. Pour appuyer sa demande il mettait d'abord en avant le besoin que les ministres avaient de tout leur temps pour discuter la nouvelle constitution au Sénat : « Mais, disait-il, ce « n'est là qu'une raison secondaire et j'arrive à la vé- « ritable. Nous croyons qu'il est dans le vœu de la « plupart des députés de se trouver au milieu des po- « pulations (oui, oui) au moment où va s'accomplir « l'acte solennel pour lequel nous convoquons la na- « tion (très-bien, très-bien) ; ce désir je l'ai entendu « exprimer de toutes parts (c'est vrai, c'est vrai). Le

« gouvernement le partage et il attache une très-grande « importance à ce que ceux qui ont été honorés du « mandat législatif puissent aller au milieu des popu- « lations rendre témoignage de la valeur de la réforme « qui s'accomplit (vive adhésion). Voilà très-nettement « le motif qui nous fait considérer un ajournement « comme nécessaire. » Après une protestation véhémente de M. Jules Favre et une réplique du garde des sceaux, l'ajournement était voté par 194 contre 62. La constitution allait se faire entre l'Empereur et le Sénat et la Chambre qui dans le régime parlementaire personnifie plus particulièrement la nation se trouverait à ce moment-là dispersée. Le Corps législatif consentait d'abord à s'annihiler à l'état collectif, puis les députés se laissaient individuellement transformer en agents de la propagande gouvernementale. C'était l'état d'abaissement le plus complet auquel on pût réduire une grande assemblée politique.

Le Corps législatif prorogé, la discussion de la nouvelle constitution commençait au Sénat, le 18 avril. Le projet de sénatus-consulte présenté par les ministres faisait l'objet de l'examen d'une commission. M. Devienne, le rapporteur, avait pensé à introduire de légères modifications à deux articles du projet; mais, après les avoir mentionnées dans le rapport, il les abandonnait, et sa conclusion dernière était l'adoption pure et simple, dans sa teneur intégrale, du projet des ministres. Au rapporteur succédait à la tribune un certain nombre d'orateurs ne représentant aucun parti ou même aucun groupe politique organisé, car rien de

pareil n'existait au Sénat, mais qui, parlant en leur nom personnel, introduisaient des amendements sur des points secondaires ; aucun des amendements présentés n'était adopté. L'article principal qui hors du Sénat donnait lieu aux discussions les plus passionnées, l'article 13, accordant à l'Empereur le droit personnel d'appel au peuple, ne faisait pas même l'objet d'un semblant de discussion et était adopté à main levée, le seul M. Bonjean se prononçant contre. Après trois séances ainsi employées la constitution était votée, le 20 avril, à l'unanimité aux cris de vive l'Empereur et de vive la France. Le Sénat eût discuté, crié et voté de la même manière s'il se fût agi d'une tout autre constitution ou si, au lieu d'approuver celle qu'on lui présentait, on lui eût demandé de l'abolir.

Au moment où le Sénat ratifiait la nouvelle constitution, le parti républicain commençait l'agitation contre le plébiscite. L'annonce d'un plébiscite tout inattendue qu'elle fût, venant si vite après la promesse du régime parlementaire, avait pourtant trouvé les républicains parfaitement préparés. Ils étaient depuis longtemps dans un état de surexcitation qu'avait entretenue une série d'incidents, le procès Baudin, l'apparition de la *Lanterne*, les élections de 1869 et enfin le meurtre de Victor Noir. Cette dernière affaire avait amené le jugement du prince Pierre Bonaparte par la haute Cour, à Tours. La manière dont le procès avait été conduit et s'était terminé avait encore ajouté à la colère des républicains ; le prince Pierre avait été acquitté. On avait vu pendant les débats l'accusé, plus ou

moins ouvertement protégé par le président, M. Glandaz, se laisser aller à la violence de son caractère ; les témoins à charge, amis de la victime, s'étaient montrés également violents et provocateurs. Il semblait qu'il n'y eût plus à l'audience que deux partis politiques venus là pour se livrer bataille. Le respect dû aux juges et l'impartialité que les juges doivent aux parties avaient également disparu. Le jury spécial pris parmi les conseillers généraux allant plus loin que ne le demandait le procureur général, M. Grandperret, ne trouvait même pas le meurtrier redevable envers la famille d'une compensation pécuniaire. La seule condamnation prononcée l'était contre un des amis de la victime, M. Ulrich de Fonvielle condamné à quinze jours de prison pour violence devant la Cour.

Le parti républicain s'était promptement organisé pour combattre le plébiscite. Le jour même de la prorogation du Corps législatif une réunion avait lieu chez M. Crémieux des députés de la gauche et des représentants des journaux démocratiques de Paris et des départements. Un comité antiplébiscitaire était formé des députés et de sept journalistes délégués par leurs confrères, quatre appartenant à la presse parisienne et trois à celle des départements. Ce comité qui allait servir de centre à l'opposition républicaine dans toute la France faisait paraître un manifeste :

A nos concitoyens.

« Le 2 décembre a courbé la France sous le pou-
« voir d'un homme.

« Aujourd'hui le gouvernement personnel est jugé « par ses fruits. L'expérience le condamne, la nation « le répudie.

« Aux élections dernières le peuple français a ma- « nifesté hautement sa volonté souveraine : au gou- « vernement personnel il entend substituer le gou- « vernement du pays par le pays.

« La constitution nouvelle sur laquelle le pouvoir « vous appelle à vous prononcer réalise-t-elle le vœu « national ? Non. La nouvelle constitution n'établit « pas le gouvernement du pays par le pays. Elle n'en « n'est que le simulacre. »

Puis après avoir énuméré les dispositions de la constitution qui maintenaient entier le pouvoir personnel de l'Empereur, le manifeste poursuivait :

« C'est votre abdication qu'on vous demande. Vou- « lez-vous y souscrire? Voulez-vous renouveler les « pleins pouvoirs de l'empire ? Voulez-vous sous les « apparences du gouvernement parlementaire conso- « lider le gouvernement personnel ?

« Si vous le voulez, votez oui.

« Mais si vous avez retenu la leçon des événements, « si vous n'avez oublié ni les dix-huit années d'op- « pression, d'outrages à la liberté, ni le Mexique, ni « Sadowa, ni la dette accrue de cinq milliards, ni la « conscription, ni les lourds impôts, ni les gros con- « tingents, vous ne pouvez pas voter *oui*.

« Car tous ces maux dont la France n'effacera de « longtemps la trace, sont sortis, il y a dix huit ans, de « deux plébiscites semblables à celui qu'on vous soumet.

« Car aujourd'hui, comme alors, c'est un blanc « seing qu'on vous demande, l'aliénation de votre « souveraineté, l'inféodation du droit populaire aux « mains d'un homme et d'une famille, la confisca- « tion du droit imprescriptible des générations fu- « tures.

« Au nom de la souveraineté du peuple et de la « dignité nationale, au nom de l'ordre et de la paix « sociale qui ne peuvent se réaliser, par la conciliа- « tion des intérêts et des classes, qu'au sein d'une « libre démocratie, repoussez par votre vote la consti- « tution nouvelle.

« Protestez par le vote négatif, par le vote à bulle- « tin blanc, ou même par l'abstention, tous les modes « de protestation apporteront leur part à l'actif de la « liberté.

« Quant à nous, nous voterons résolûment non et nous vous conseillons de voter : NON. »

Ont signé :

Emmanuel Arago, Bancel, Crémieux, Desseaux, Dorian, Esquiros, Jules Ferry, Gagneur, Gambetta, Garnier-Pagès, Girault, Glais-Bizoin, Grévy, Magnin, Ordinaire, Pelletan, Jules Simon.

Delescluze, A. Duportal, Jourdan, Lavertujon, Pierre Lefranc, Peyrat, Ulbach, Eugène Véron, délégués de la presse de Paris et des départements. M. Jules Favre absent adhérait par lettre.

Les républicains déplaçant et agrandissant subitement le débat, prenaient occasion du vote plébiscitaire

pour revenir sur les plébiscites, qui dix-huit ans auparavant avaient établi l'empire, demandant à la nation de les casser. Tous les griefs dont l'opposition se faisait depuis des années des armes contre l'empire et qui lui avaient servi aux élections de 1868 et de 1869 à grossir ses rangs, étaient rappelés, et on faisait cet appel au nom de la souveraineté inaliénable de la nation et du droit imprescriptible des générations futures. Il ne manquait dans le manifeste que le mot de république, il s'y trouvait implicitement avec l'expression de « libre démocratie ». Dans le langage politique en usage sous l'empire qui s'était formé après le coup d'État à une époque de compression absolue, les mots « démocratie » et « démocratique » tenaient lieu de ceux de « république » et de « républicain » qui n'eussent point été tolérés, et la gauche venant dire que tout ce que l'empire refusait à la nation ne pouvait être obtenu par elle qu'au sein d'une « libre démocratie », il n'y eut personne qui ne comprît « république » et qui ne vît dans le manifeste un appel hardi en sa faveur.

Le 23 avril, le *Journal Officiel* publiait un décret convoquant le peuple dans ses comices, le dimanche 8 mai, pour se prononcer par oui ou par non sur la formule suivante : « Le peuple approuve les réformes « libérales opérées dans la constitution depuis 1860 par « l'Empereur avec le concours des grands corps de l'E- « tat, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

Le lendemain paraissait une proclamation dans laquelle l'Empereur venait de son côté interpréter le

sens à donner au vote plébiscitaire. Or l'Empereur non plus ne cherchait nullement à réduire la question à la simple ratification de la nouvelle constitution, il se trouvait au contraire d'accord avec les républicains pour l'agrandir, et si ceux-ci avaient prétendu faire revenir le pays sur les plébiscites antérieurs, l'Empereur se promettait de puiser dans le nouveau une force venant s'ajouter à celle que lui avaient donnée les anciens. « Français, disait-il, la « constitution de 1852 rédigée en vertu des pouvoirs « que vous m'aviez donnés, et ratifiée par les 8 mil- « lions de suffrages qui ont rétabli l'empire, a procuré « à la France dix-huit années de calme et de prospé- « rité qui n'ont pas été sans gloire ; elle a assuré l'or- « dre et laissé la voie ouverte à toutes les améliora- « tions. Aussi plus la sécurité s'est raffermie, plus il « a été fait une large part à la liberté.

« Mais des changements successifs ont altéré les « bases plébiscitaires qui ne pouvaient être modifiées « sans un appel à la nation. Il devient donc indispen- « sable que le nouveau pacte constitutionnel soit ap- « prouvé par le peuple comme l'ont été jadis les cons- « titutions de la république et de l'empire. A ces « deux époques on croyait, ainsi que je le crois moi- « même aujourd'hui, que tout ce qui se fait sans vous « est illégitime. » Mais après ce préambule obligé se rapportant à la nouvelle constitution, se plaçait un appel qui changeait absolument le point de vue et l'agrandissait singulièrement : « Je m'adresse, disait « l'Empereur, à vous tous qui, dès le 10 décembre 1848,

« avez surmonté tous les obstacles pour me placer à « votre tête, à vous qui depuis vingt-deux ans m'avez « sans cesse grandi par vos suffrages, soutenu par « votre concours, récompensé par votre affection. Don- « nez-moi une nouvelle preuve de confiance. En ap- « portant au scrutin un vote affirmatif, vous conjure- « rez les menaces de la révolution, vous asseoirez sur « une base solide l'ordre et la liberté, et vous rendrez « plus facile, dans l'avenir, la transmission de la cou- « ronne à mon fils. »

Les ministres adressaient de leur côté une circulaire collective à tous les fonctionnaires de l'empire : « Messieurs, disaient-ils, l'Empereur adresse un appel « solennel à la nation ; en 1852 il lui a demandé la « force pour assurer l'ordre ; l'ordre assuré, il lui de- « mande, en 1870, la force pour fonder la liberté. « Confiant dans le droit qu'il tient de huit millions « de suffrages, il ne remet pas l'empire en discussion ; « il ne soumet aux voix que la transformation libé- « rale. Voter *oui*, c'est voter pour la liberté.....

« Au nom de la paix publique et de la liberté, au « nom de l'Empereur, nous vous demandons à vous « tous, nos collaborateurs dévoués, d'unir vos efforts « aux nôtres.

« C'est au citoyen que nous nous adressons ; nous « vous transmettons non pas un ordre, mais un con- « seil patriotique ; il s'agit d'assurer à notre pays un « tranquille avenir afin que sur le trône comme dans « la plus humble chaumière le fils succède en paix à « son père. »

L'Empereur et les ministres indépendamment de la consolidation de l'empire se promettaient encore un autre avantage d'un vote favorable. « Votez *oui*, vous « rendrez plus facile dans l'avenir la transmission de « la couronne à mon fils », avait dit l'Empereur ; « vo- « tez *oui* afin que sur le trône comme dans la plus « humble chaumière le fils succède en paix à son « père, » ajoutaient les ministres. Il s'agissait en effet d'assurer la succession au trône, en procurant au Prince impérial la consécration anticipée du suffrage universel. La constitution ratifiée par le peuple il y avait dix-huit ans, contenait bien, il est vrai, le droit héréditaire, mais l'hérédité monarchique existe dans une famille par une force propre et intrinsèque, et tous les textes accumulés du législateur seront insuffisants pour la créer et la rendre réelle lorsqu'elle ne découle pas spontanément de la nature des choses. Or la classe de gouvernements à laquelle appartient l'empire ne possède pas la véritable hérédité monarchique ; la monarchie des origines nationales en garde le privilége. L'ancienne monarchie française possédait l'hérédité parce que le roi existait par lui-même en face de la nation avec un droit propre, et il pouvait ainsi transmettre sa couronne comme une propriété au même titre que se transmettent tous les héritages. Mais dans l'empire français le droit de l'Empereur découle d'une délégation que le peuple, source unique du droit, a faite dans des conditions définies et connues, et tout le monde sent que pareille délégation consentie de la même manière

à tout autre homme, mettrait celui-ci au lieu et place de l'Empereur. Il est évidemment contraire à la nature des choses que le pouvoir ayant une telle origine puisse se transmettre intégralement par héritage. Que dans l'empire une part de la force que le père a puisée dans le suffrage populaire passe au fils avec le nom et lui permette de monter tranquillement sur le trône, cela est possible. Mais il n'en est pas moins vrai que le prince succédant ainsi en second à un premier Empereur qui aura reçu personnellement la consécration d'un vote, se sentira tellement plus faible, qu'il sera conduit à se retremper à la source première. Aussi, maintenant que la vieillesse et l'affaiblissement de santé de l'Empereur rendaient vraisemblable la vacance prochaine du trône, le parti de l'empire prenait-il soin d'associer le Prince impérial à son père pour lui obtenir par anticipation l'adhésion populaire.

Cette sorte d'accord tacite qui de points de vue opposés portait l'opposition et l'Empereur à étendre le sens du plébiscite correspondait du reste aux instincts du suffrage universel. La ratification d'une constitution compliquée ne peut être de la part du peuple votant par le plébiscite qu'une formalité. Parmi les millions qui allaient voter combien devaient jamais lire la nouvelle constitution, et parmi la petite minorité qui l'aurait lue, combien étaient aptes à se former une opinion raisonnée. Aussi, pour simplifier la tâche des votants, établissait-on un lien entre la constitution et le vote par l'intermédiaire de la formule plébiscitaire. Mais celle-ci elle-même était double :

« Le peuple, disait-elle, ratifie les réformes libérales « opérées dans la constitution depuis 1860 par l'Em- « pereur. » Il est vrai que certaines réformes avaient été accomplies et beaucoup de gens, s'en tenant au sens strict du vote, eussent pu se sentir portés à dire *oui* sur cette partie de la formule; cependant à celle-ci s'en joignait une autre, « et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870, » c'est-à dire le sénatus-consulte réservant à l'Empereur le droit césarien d'appel au peuple. La formule du plébiscite contenait donc des propositions contradictoires et des assertions à double fin. Dans ces circonstances les électeurs simplifiant absolument la question, allaient se préoccuper très-peu du sens particulier à donner au plébiscite restreint à l'acceptation de la nouvelle constitution et, en souvenir des anciens plébiscites, où l'on s'était prononcé pour ou contre l'empire, ils étaient tout naturellement entraînés à ne voir dans le nouveau qu'un vote à émettre pour ou contre l'existence même de l'empire. De toutes parts on étendait donc la portée du plébiscite et on faisait une question vitale ; aussi la lutte prit-elle de suite un caractère passionné.

Les plébiscitaires, pour répondre à l'action du comité de la gauche républicaine qui siégeait rue de la Sourdière, établirent de leur côté un comité à l'Hôtel du Louvre avec ramifications dans les arrondissements de Paris et dans les diverses parties de la France. Ce comité présidé par le duc d'Albuféra, président du centre droit, était composé de députés, de sénateurs, de rédacteurs en chef de journaux, MM. Clément Duvernois, Dréolle,

Émile de Girardin. Mais le parti plébiscitaire formé de conservateurs se montrait animé d'une bien moins grande énergie que les parties adverses. Les conservateurs allaient surtout s'en remettre au gouvernement du soin de faire triompher sa cause, aussi le comité de l'Hôtel du Louvre restait-il à peu près la seule grande organisation agissant en faveur du plébiscite, pendant qu'au contraire les comités, les réunions, les efforts individuels se multipliaient du côté de l'opposition.

Les légitimistes furent les premiers à se prononcer contre le plébiscite après les républicains. Ils tinrent des réunions dans les bureaux de l'*Union* et de la *Gazette de France*. Variant seulement sur le mode de protestation à employer, les amis de l'*Union* se déclaraient pour l'abstention et ceux de la *Gazette* pour le vote négatif. Puis venait le comité qui aux élections de 1869 avait soutenu la candidature de M. Thiers dans la deuxième circonscription de la Seine; il se réunissait chez M. Lambert Sainte-Croix, sous la présidence de M. Dufaure; MM. Allou, Duvergier de Hauranne, Hauréau, Odilon Barrot, en faisaient partie. Ce comité qui était la représentation de la bourgeoisie libérale et des parlementaires se prononçait avec énergie contre le plébiscite et recommandait aux électeurs de voter *non* ou tout au moins de s'abstenir. M. Thiers gardant une position de réserve, que paraissait lui commander le rôle particulier qu'il avait pris au Corps législatif, ne figurait pas parmi les adhérents de son ancien comité électoral. Il ne s'en montrait

pas moins opposé au plébiscite et déclarait qu'au moment du vote, personnellement il s'abstiendrait.

Un autre groupe d'opposition était formé par M. Ernest Picard et les députés les moins accentués de la gauche qui s'étaient séparés du comité de la Sourdière, n'ayant pas voulu admettre les journalistes à agir en combinaison avec eux. MM. Delescluze, Duportal, Peyrat donnaient en effet au comité de la Sourdière le caractère d'une réunion exclusivement républicaine faisant au profit de la république une opposition irréconciliable à l'empire. Or, l'opposition de M. Picard n'allait point jusque-là, ou n'y allait qu'en ménageant les apparences. M. Picard était ainsi devenu le chef de ce que l'on appelait la gauche ouverte par opposition avec le comité de la Sourdière auquel on donnait le titre de gauche fermée. Dans la gauche ouverte on ne témoignait de préférence doctrinale pour aucune forme de gouvernement, ce qui permettait à des hommes d'opinions diverses, républicains et non républicains, d'agir en combinaison. La majorité des députés de la gauche réunie à la Sourdière avait pensé qu'il ne suffisait pas de se prononcer purement et simplement contre le plébiscite; elle avait voulu au contraire relever la république en face de l'empire et présenter au pays un groupe organisé qui fût comme le gouvernement futur de la république. Ceux des députés de l'opposition qui n'avaient pas voulu, par un motif ou par un autre, adhérer à cette politique avaient fait scission avec M. Picard. Du reste ils se prononçaient également avec la plus grande énergie contre

le plébiscite et usaient de toute leur influence pour faire voter *non*.

Ainsi, se reconstituait contre l'empire le faisceau des opposants de nuances diverses que l'avénement du ministère du 2 janvier avait dissous. Il se produisait cependant des exceptions. Le *Journal des Débats* dans la presse, MM. Guizot, Laboulaye, Léon Say parmi les hommes politiques, tout en préférant que la nouvelle constitution n'eût point reconnu le principe des pébliscites, trouvaient cependant qu'elle réalisait des améliorations suffisantes pour qu'on dût l'accepter.

En même temps qu'il faisait paraître le décret fixant le jour du vote, le gouvernement avait reconnu le droit de tenir des réunions publiques. Les réunions plébiscitaires étaient soumises à la règlementation des réunions électorales et devaient cesser, comme celles-ci, cinq jours avant le vote. Des réunions s'étaient aussitôt organisées sur toute la surface du pays; elles avaient des caractères divers, mais presque partout l'opposition l'emportait. Dans les réunions de Paris les attaques les plus violentes contre l'empire se reproduisaient chaque soir. L'empire tout entier était remis en question et on prétendait le détruire en appelant à voter *non*. Aux attaques des réunions publiques se joignaient celles de la presse; la *Marseillaise*, le *Réveil*, le *Rappel*, et après eux, dans un mode moins accentué, les autres journaux républicains avaient redressé la république en face de l'empire et appelaient le pays à une revanche du 2 décembre et des plébiscites qui l'avaient suivi.

Le gouvernement, pour faire échec à ses adversaires, était conduit à intervenir de plus en plus dans la lutte, et chaque jour il accentuait son action. On était loin de cette déclaration des débuts, faite au Corps législatif par M. Emile Ollivier, que si le gouvernement se proposait de pousser les populations au « scrutin avec une activité dévorante », ce serait uniquement pour les empêcher de s'abstenir ; à mesure que la période plébiscitaire s'avançait, il les poussait de plus en plus à voter *oui*. Le premier ministre sous forme d'une lettre familière à ses électeurs du Var cherchait à agir sur l'esprit public en évoquant les résultats bien différents auxquels devait conduire une majorité de *oui* ou de *non*. « Mes chers concitoyens, on dit aux champs qu'il « est bon de couper de temps en temps le bois mort « des arbres afin que leurs parties vivantes se déve- « loppent avec force. L'Empereur vient aussi de cou- « per le bois mort de sa constitution afin qu'elle ait « une vigueur nouvelle et comme un rajeunissement. « Le 8 mai, il vous demandera s'il a bien fait. Je vous « conseille de répondre avec entrain à cet appel, et « d'arriver tous au scrutin avec un bulletin sur lequel « sera écrit : *oui*.

« N'écoutez pas ceux qui vous conseillent de voter « *non*. Supposez qu'ils l'emportent, le 8 mai, dans le « Var et partout en France, qu'arriverait-il? ils se « vengeraient, emprisonneraient, exileraient ; ils éta- « bliraient la république sociale, frapperaient les « riches comme ils le promettent dans vos chambrées. « Et après? cela ne durerait pas plus qu'un jour d'o-

« rage. La nation, honteuse d'une défaillance passa-
« gère, ne tarderait pas à se lever et à dire : Assez vécu
« en anarchie et en désordre ! Et à leur tour ceux qui
« auraient frappé seraient frappés.

« Supposez au contraire que nos amis triomphent,
« combien tout sera différent! de longs jours de sécu-
« rité, de confiance et de repos nous seront assurés.
« Débarrassés des discussions constitutionnelles, des
« interpellations, des menaces d'émeute, des prophé-
« ties de révolution, l'Empereur et ses ministres pour-
« ront s'occuper avec plus de sollicitude encore que
« par le passé des moyens d'adoucir le sort de celui
« qui ne possède pas, sans violer le droit de celui qui
« possède; et nous n'aurons pas à redouter ces temps
« de guerre civile où ce ne sont pas les fils qui ferment
« les yeux de leurs pères, mais les pères qui ferment
« les yeux de leurs fils.

« Allez donc, mes chers compatriotes, allez au vote
« avec ensemble, avec ardeur, envoyez-nous une belle
« majorité. Je la recevrai comme un témoignage de
« votre affection et mes forces pour vous servir en
« seront accrues.

« Émile Ollivier. »

Le langage du premier ministre indique celui que tenaient les fonctionnaires sur toute la surface du territoire. L'empire s'était remis aux voix, il lui fallait triompher; et la centralisation administrative devenait l'instrument d'une propagande effrénée. Toutes les pratiques que M. Émile Ollivier avait si hautement condamnées en répudiant le système

des candidatures officielles étaient reprises. L'Empereur était cette fois-ci le candidat officiel et, pour le faire réussir, on ne reculait devant rien. On passait des prières aux objurgations, aux menaces et à l'emploi des moyens d'intimidation. M. Henri Cernuschi, républicain italien amené en France après la prise de Rome, ayant fait don de cent mille francs au comité de la Sourdière pour subvenir aux frais de la propagande antiplébliscitaire, était immédiatement expulsé de France. Les chefs de l'Association internationale des Travailleurs étaient mis en arrestation dans diverses villes. Le *Journal Officiel*, juste huit jours avant le vote, apprenait la découverte d'une conspiration ayant pour but d'attenter à la vie de l'Empereur. Ce complot allait être maintenu avec soin sous les yeux du public jusqu'au jour du vote. Enfin la veille même du vote une saisie simultanée était faite du *Siècle*, du *Réveil*, du *Rappel*, de l'*Avenir National* pour avoir reproduit une proclamation de 1848 faussement attribuée au prince Louis Napoléon.

La tactique du gouvernement se résolvait en dernier ressort dans l'évocation du spectre rouge. On cherchait à effrayer le plus possible le pays en lui montrant béant sous ses yeux l'abîme d'une révolution si le vote négatif venait à l'emporter. Depuis le manifeste du comité de la rue de la Sourdière, l'opposition républicaine avait du reste posé d'elle-même la question sur le terrain anticonstitutionnel. Les exagérations des réunions publiques ne laissaient non plus aucun doute sur les conséquences, qu'au point

de vue révolutionnaire et socialiste, les plus violents des adversaires de l'empire se promettaient de leur victoire. Aussi le gouvernement trouvait-il facilement créance lorsqu'il représentait le triomphe de ses adversaires comme devant conduire à l'inconnu. C'est donc sur ce dilemme : maintien du gouvernement établi ou révolution, que l'immense majorité des votants se sentit appelée à se prononcer. Le nombre de ceux qui se décidèrent à voter *oui* ou *non* guidés seulement par les mérites propres de la nouvelle constitution a dû être fort minime. Le vote eut lieu le dimanche 8 mai avec le plus grand calme par toute la France ; il donna 7,350,000 oui ; 1,538,000 non. Ces résultats dépassaient les espérances que les partisans de l'empire avaient formées. Les républicains avaient compté sur les progrès de l'esprit public pour amener le suffrage universel à répudier pacifiquement la dynastie napoléonienne. Ils avaient pensé que le jour allait venir où le pays manifesterait par le vote le désir d'un régime mieux adapté que l'empire aux exigences de la démocratie moderne. Le plébiscite mettait ces espérances à néant ou les ajournait indéfiniment.

Il y avait, il est vrai, à la réflexion, un second jugement à porter. La majorité obtenue ne se composait-elle pas après tout en grande partie de ces électeurs indifférents aux questions politiques qui se prononçaient pour l'empire uniquement parce qu'il existait? Combien eussent voté *oui* de la même manière pour tout autre gouvernement qui eût occupé sa place?

Comment, en effet, avait-on pu espérer qu'en pleine stabilité, la majorité des électeurs qui n'est possédée d'aucune passion politique bien vive, pourrait émettre autre chose qu'un vote de conservation quand on l'appellerait à choisir entre le maintien du gouvernement établi et son renversement. Puis, si le chiffre des *oui* était à peu près le même qu'aux premiers plébiscites, celui des *non* était beaucoup plus considérable, de 647 mille en 1851 et de 250 mille seulement en 1852, il s'élevait maintenant à 1,500 mille. Ceux qui s'étaient décidés à voter *non*, en face du dilemme posé, devaient être presque tous des adversaires irréconciliables, prêts à contribuer au renversement de l'empire. Après vingt ans l'empire retrouvait donc une partie de la nation acharnée à le combattre, c'était l'élite intellectuelle dominant par la presse, par ses orateurs, elle était maîtresse de la capitale et de presque toutes les villes. Si l'empire durait, il ne se fondait pas; la protestation de la conscience et de l'intelligence nationale continuait à s'élever contre lui.

Ces réflexions ne venaient cependant qu'à l'esprit d'un petit nombre d'hommes. Pour la nation dans son ensemble la majorité de *oui* était écrasante et il apparut de suite que la position de l'Empereur, le lendemain du plébiscite, était tout autre que la veille.

CHAPITRE IV

Le lendemain du plébiscite.

Une effervescence dégénérant en tentatives d'émeute se produisit à Paris à la suite du plébiscite. Les plus exaltés parmi les républicains qui avaient compté sur l'insuccès du plébiscite étaient dans une profonde irritation. Des rassemblements se formaient la nuit dans le faubourg du Temple, du côté de Belleville ; ils se dispersaient d'ailleurs sans résistance sous les charges des sergents de ville ou au passage des patrouilles. Les essais de construction de barricades la plupart du temps n'aboutissaient même pas. Une seule fois, dans la nuit du 10 au 11 mai, une barricade était défendue et, dans la lutte, un de ses défenseurs était tué. Ces tentatives, tant elles étaient sans espoir, n'étaient que des mouvements irréfléchis naissant spontanément d'une extrême surexcitation d'opinion. Les agitateurs étaient en si petit nombre que la police les eût de suite fait disparaître par les arrestations, sans la curiosité qui amenait la foule dans le faubourg du Temple comme à un spectacle. Aller voir l'émeute était devenu un passe-temps pour les Parisiens. Après quelques jours, la curiosité publique s'é-

moussa, les agitateurs se découragèrent et Paris rentra dans son calme accoutumé.

Un fait plus sensible au parti de l'empire que les émeutes était le vote de certains corps de l'armée qui avaient donné un grand nombre de *non*. Le vote des régiments occupant la caserne du prince Eugène et le fort d'Ivry avait été très-commenté par les journaux de l'opposition. L'Empereur accompagné de l'Impératrice allait faire une visite à la caserne du prince Eugène ; il parcourait les chambrées et, en se retirant, laissait deux mille francs à distribuer aux soldats.

Ces incidents désagréables disparaissaient cependant dans l'immensité du triomphe et ils n'empêchaient pas que du côté de l'empire on ne fût tout entier aux félicitations. On se préparait à proclamer avec solennité les résultats du plébiscite, mais on voulait auparavant reconstituer le ministère resté incomplet depuis la démission de MM. Buffet et Daru. Une troisième vacance se produisait maintenant par la retraite de M. de Talhouët. Le *Journal officiel* du 16 mai contenait les nominations de M. le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne, au ministère des affaires étrangères; de M. Plichon, député, au ministère des travaux publics ; de M. Mège, député, au ministère de l'instruction publique en remplacement de M. Segris qui, à la retraite de M. Buffet, était passé de l'instruction publique aux finances. Ce remaniement du cabinet dans les conditions où il s'opérait était un premier indice du changement survenu dans

la situation parlementaire. Le 2 janvier, tous les ministères politiques s'étaient trouvés occupés par des députés, et en partie par des hommes politiques qui, comme MM. Buffet et Daru, entraient aux affaires, pour faire prédominer le programme d'un parti. Aujourd'hui, l'un des ministères principaux, celui des affaires étrangères était remis à un ambassadeur et les deux ministres choisis dans le sein du Corps législatif n'étaient que des personnages effacés sans influence.

Le Corps législatif était rentré en session le jeudi 12 mai. Il s'était aussitôt consacré au recensement des votes plébiscitaires dont le soin lui était dévolu. Le 21 le recensement était présenté à l'Empereur par le président et le bureau du Corps législatif. La présentation était faite d'une façon solennelle dans la grande salle du palais du Louvre, l'Empereur ayant à ses côtés les membres de sa famille, les grands dignitaires de l'État, et devant lui dans la salle, le Sénat, le Corps législatif, et le Conseil d'État. L'Empereur prononçait un discours dans lequel il indiquait les conséquences que le plébiscite devait avoir : « Messieurs, en rece-« vant de vos mains le recensement des votes émis « le 8 mai, ma première pensée est d'exprimer ma « reconnaissance à la nation qui, pour la quatrième « fois depuis vingt-deux ans, vient de me donner un « éclatant témoignage de confiance. Aujourd'hui l'em-« pire se trouve affermi sur sa base, il montrera sa « force par sa modération. Mon gouvernement fera « exécuter les lois sans partialité comme sans fai-

« blesse. Il ne déviera pas de la ligne libérale qu'il « s'est tracée. Déférant pour tous les droits, il proté- « gera tous les intérêts sans se souvenir des votes dis- « sidents et des manœuvres hostiles. Mais aussi il « saura faire respecter la volonté nationale, si éner- « giquement manifestée et la maintenir désormais au- « dessus de toute controverse. »

L'Empereur faisait ensuite l'exposé de ces améliorations indéfinies qu'il avait coutume de montrer comme appât, aux masses qui le soutenaient : « Débarrassés « des questions constitutionnelles qui divisent les « meilleurs esprits, nous ne devons plus avoir qu'un « but : rallier autour de la constitution que le pays « vient de sanctionner, les honnêtes gens de tous les « partis ; assurer la sécurité ; amener l'apaisement des « passions ; préserver les intérêts sociaux de la con- « tagion des fausses doctrines ; rechercher avec l'aide « de toutes les intelligences, le moyen d'augmenter « la grandeur et la prospérité de la France.

« Répandre partout l'instruction, simplifier les « rouages administratifs ; porter l'activité du centre « où elle surabonde aux extrémités qu'elle déserte ; « introduire dans nos codes qui sont des monuments, « les améliorations justifiées par le temps ; multiplier « les agents généraux de la production et de la richesse ; « favoriser l'agriculture et le développement des tra- « vaux publics ; consacrer enfin notre labeur à ce pro- « blème toujours résolu et toujours renaissant, la meil- « leure répartition des charges qui pèsent sur les « contribuables : tel est notre programme. C'est en

« le réalisant que notre nation, par la libre expansion « de ses forces, portera toujours plus haut les progrès « de la civilisation. » Après avoir tout promis aux autres, l'Empereur terminait en se promettant à lui-même la durée : « Nous devons plus que jamais au- « jourd'hui envisager l'avenir sans crainte. Qui pour- « rait, en effet, s'opposer à la marche progressive d'un « régime, qu'un grand peuple a fondé au milieu des « tourmentes politiques et qu'il fortifie au sein de la « paix et de la liberté ? »

Le Corps législatif ayant repris ses travaux achevait la discussion d'une loi sur la presse qui réalisait une de ces améliorations annoncées à l'avénement du ministère du 2 janvier. Le jugement des délits de presse était transféré par cette loi des tribunaux correctionnels au jury.

La discussion de la loi sur la presse n'était que la la reprise d'une mesure dont le caractère était depuis longtemps fixé et n'avait donné lieu à aucun incident qui fît ressortir l'influence que le plébiscite devait avoir au Corps législatif sur la position des partis vis-à-vis les uns des autres et du ministère vis-à-vis d'eux tous. La situation nouvelle se dessinait dans les séances des 3 et 4 juin. Le 3, le Corps législatif commençait la discussion d'une loi apportant des modifications à la législation sur les Conseils généraux. C'était là encore une de ces mesures libérales mises en tête de son programme par le cabinet du 2 janvier. L'article 1er conférait au Conseil général le droit de nommer lui-même son président, droit qui d'après l'an-

cienne législation appartenait au gouvernement. Cet article était adopté sans discussion. L'article 2 que la commission du Corps législatif et le ministère étaient d'accord pour proposer, laissait chaque Conseil général libre de décider de la publicité ou de la non publicité de ses séances, et le laissait maître, dans le cas où il se prononcerait pour la publicité, d'en régler le mode et la mesure. M. Clément Duvernois de concert avec MM. Birotteau et Lafont de Saint-Mur présentait alors un amendement qui, dépassant dans le sens des droits du contrôle populaire l'article de la loi, rendait obligatoire pour le Conseil général, ce que celui-ci laissait facultatif. « Les séances du Conseil général, disait « l'amendement, sont publiques à moins que la majo- « rité ne demande le comité secret.

« Un compte-rendu est rédigé sous la surveillance du « président. Il mentionne le nom des membres qui « ont pris la parole pendant les séances. »

MM. Clément Duvernois, Pinard, Birotteau, appartenant tous les trois à la droite bonapartiste, se succédaient à la tribune pour défendre l'amendement contre le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux qui insistaient, au contraire, pour que l'article de loi fût adopté sans modifications. Le débat en soi pouvait bien n'être que secondaire, mais, par suite de la lutte engagée par deux ministres avec des adversaires déclarés, il allait prendre des résultats du vote le caractère d'un véritable échec pour le ministère. Les deux parties de l'amendement Duvernois, mises aux voix séparément, étaient adoptées, la première, par 194 contre

18, et la seconde, par 113 contre 82. Tous les chefs de la droite bonapartiste, MM. Clément Duvernois, Granier de Cassagnac, Dugué de la Fauconnerie, Jérôme David, Pinard avec les 56 qui avaient, le 24 février, émis un vote de défiance contre le cabinet, votaient en faveur de l'amendement.

Le lendemain, M. Paul Bethmont interpellait le ministère pour savoir s'il considérait que la loi permît de tenir des réunions publiques pour les élections au Conseil général. M. Emile Ollivier répondait que les prescriptions de la loi étaient formelles et n'autorisaient point de semblables réunions et que, par conséquent, le ministère s'opposerait à ce qu'il en fût tenu. Après cette réponse sur un point de droit, la question se terminait d'elle-même, d'autant plus que M. Bethmont n'insistait pas ; mais M. Emile Ollivier cherchant à se relever de l'échec de la veille, après avoir répondu au point spécial qui faisait l'objet de l'interpellation, au lieu de laisser tomber celle-ci, en prend au contraire occasion de solliciter un vote de confiance. M. Jérôme David prenait alors la parole : « Je crois « qu'avec le régime parlementaire la question de ca- « binet se dégage des votes de l'Assemblée. Mais avant « qu'un vote soit acquis, je dis que poser la question « de cabinet, sur un sujet secondaire, c'est un acte « d'intimidation. C'est une atteinte indirecte à nos « prérogatives. Voyez la situation où vous nous pla- « cez, mes amis et moi : nous pouvons penser que vous « ne répondez pas jusqu'à présent aux espérances que « le pays était en droit de concevoir lors de votre arri-

« vée aux affaires ; nous pouvons penser que vous « êtes le ministère de l'indécision, que vos actes ne « sont pas caractérisés, qu'il serait difficile de préciser « dans quelle voie vous marchez ; nous pouvons pen- « ser qu'il serait difficile de dire si vous êtes autori- « taires ou libéraux ; nous pouvons penser tout cela sans « vous donner un vote de défiance qui, en tous cas, « ne se comprend pas à propos d'une interpellation « qui, dans les circonstances où elle se produisait et « aux termes où l'avait ramenée M. Bethmont, était « devenue presqu'un débat sans intérêt. Je soutiens « que le vote que vous allez obtenir sera une fiction « et non une réalité. Il sera d'autant plus une fiction « que dans les conditions actuelles, après les réserves « que je viens de faire, mes amis et moi, nous voterons « pour vous. »

M. Emile Ollivier n'en persistait que davantage à solliciter un vote de confiance et il repoussait le vote que M. Jérôme David se proposait d'émettre en faveur du ministère après le langage qu'il avait tenu. M. Jérôme David reprenait : « Je ne vous ai pas dit, M. le « garde des sceaux, que vous étiez un ministre inca- « pable. J'ai dit que vous posiez la question de con- « fiance mal à propos. Je ne vous conteste pas le droit « de venir interroger la Chambre, lorsque vous croyez le « moment venu d'éclaircir des doutes. Si cela est vrai, « il est également vrai que vous ne pouvez contester « aux membres de cette Assemblée le droit de con- « duire leur vote comme ils l'entendront sans se « préoccuper autrement de votre assentiment. Le vote

« d'hier vous a indiqué que sur quelques points nous « différions d'avis avec vous, qu'il était des circons- « tances où notre libéralisme dépassait le vôtre. Nous « vous avons donné là un premier avertissement. — « M. Emile Ollivier: Donnez le dernier. — M. Clé- « ment Duvernois : Nous attendrons notre heure. » Au vote, la gauche s'abstenant, l'ordre du jour pur et simple que M. Emile Ollivier sollicitait comme une marque de confiance ralliait l'unanimité des 189 votants, M. Jérôme David et tous ses amis de la droite bonapartiste votant pour le ministère.

Cet incident marquait la situation nouvelle que le plébiscite était venu faire aux partis. La droite bonapartiste avait essayé de renverser le ministère du 2 janvier lorsqu'après son avénement il avait voulu transformer l'empire ; mais aujourd'hui la situation étant tout autre, son attitude changeait. Elle continuait à traiter de très-haut M. Emile Ollivier, elle lui montrait, en le mettant en minorité sur des questions secondaires, que la majorité ne faisait pas corps avec lui; mais, après lui avoir donné le sentiment de sa position précaire, elle votait pour lui. Pourquoi en effet l'eut-elle renversé? La politique dont M. Emile Ollivier s'était fait le représentant au plébiscite n'impliquait-elle pas l'abandon du programme du 2 janvier? Les bonapartistes se sentaient absolument impopulaires; mais M. Emile Ollivier dont le nom était associé depuis si longtemps aux idées de liberté avait encore prise sur l'opinion publique, et il se consacrait à la défense de l'empire plébiscitaire avec une absence de

scrupules que les plus ardents bonapartistes n'eussent pu dépasser.

Si le plébiscite a fait accepter le ministère à la droite bonapartiste, il a par contre établi une séparation profonde entre lui et la gauche. Le plébiscite, à l'occasion duquel la république a reparu, a mis la gauche dans un état d'inimitié plus que jamais absolu contre tout ce qui relève de l'empire. Quant aux parlementaires du centre gauche, aux partisans de la monarchie anglaise, l'empire a en définitive manifesté pour eux une aversion presque aussi grande que pour les républicains, et la manière dont, après avoir repoussé leur tentative de transformation, il est rentré dans les voies originelles de l'appel au peuple, les a rejetés, vis-à-vis de lui, dans l'opposition.

Cependant les bonapartistes, les républicains et les parlementaires pénétrés dans des sens différents de préférences politiques décidées, ne formaient au Corps législatif que des groupes peu nombreux. La majorité se composait de ces députés issus de la candidature officielle n'ayant point de principes politiques absolument fixes. C'étaient de ces conservateurs ralliés d'avance à tous les gouvernements qui leur promettent la tranquillité. Ils s'étaient laissé entraîner par un courant qui paraissait irrésistible et alors que l'Empereur lui-même cédait à entrer, le 2 janvier, avec le centre gauche dans une combinaison qui devait faire de l'empire une monarchie parlementaire; mais n'éprouvant point comme le centre gauche d'attachement absolu pour cette forme de gouvernement, ils sont prêts, maintenant que l'Em-

pereur a retrouvé sa force, à se remettre au service de l'empire plébiscitaire en se dégageant de toute alliance avec l'opposition. Les députés de la majorité passivement et ceux de la droite bonapartiste tout en le malmenant, se trouvent donc maintenant réunis derrière M. Emile Ollivier et cela par suite de la position qu'il a prise à l'égard de l'Empereur.

M. Emile Ollivier, après avoir tenu une grande place dans l'opposition par son talent de parole, a succombé dès qu'il est passé à l'action comme chef de gouvernement. Manquant de toute vue profonde et à défaut de ce tact qui fait que le politique flaire une situation et découvre d'instinct le courant des choses, M. Emile Ollivier arrivé au pouvoir a été pris et emporté par les événements en s'imaginant être immobile et fixe et leur commander. Aucun homme n'a été plus absolument soumis aux influences qui ont agi sur lui et moins maître de lui-même. M. Emile Ollivier en ce moment après toutes les évolutions qu'il a faites et les alliances qu'il a successivement formées pour les rompre, n'a plus ni parti, ni amis, ni alliés, aussi en regardant autour de lui ne voit-il plus que l'Empereur pour le maintenir au poste qu'il occupe. Tous ses actes, à partir de ce jour, portent donc la marque d'un dévouement entier à la personne de l'Empereur. M. Emile Ollivier n'apparaîtra plus que comme l'exposant des vues de l'Empereur et c'est à ce titre qu'il reste soutenu au Corps législatif par une majorité de candidats officiels que le plébiscite a remis au pied du trône.

C'est donc l'Empereur qui décide maintenant de la politique que l'on suit, c'est son programme qui est appliqué, or il l'a dit dans son discours en recevant le recensement du plébiscite : « L'empire ne déviera « pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. » Le caractère de la ligne libérale que comporte l'empire plébiscitaire est connu par les antécédents des réformes accordées à diverses reprises. L'Empereur, pourvu que sa suprématie soit incontestée et qu'en toutes choses il puisse s'assurer le dernier mot, consent ensuite sur les questions de détail à faire des concessions. Il a un sentiment assez juste de la situation pour ne point s'obstiner à maintenir intact le régime de compression des premiers jours de l'empire, et il ne s'est retrouvé d'accord avec la droite bonapartiste que lorsqu'il s'est agi de le faire passer du rôle dominant au rôle secondaire d'un roi parlementaire. Là, il a résisté, mais maintenant rassuré qu'il est par le plébiscite sur sa position personnelle dans l'État, il ne se refusera pas à certaines concessions.

Au 2 janvier une des mesures réclamées le plus vivement par les parlementaires avait été une nouvelle loi électorale permettant de dissoudre le Corps législatif pour le reconstituer avec d'autres éléments que ceux de la candidature officielle. La perspective de cette loi était particulièrement odieuse aux députés de la majorité, aussi était-ce un de ces projets de réforme radicale dont le plébiscite amenait l'abandon. Le ministre de l'intérieur, M. Chevandier de Valdrôme, faisait savoir, en effet, que le gouvernement renonçait

à modifier la législation électorale. En revanche sur des questions ne touchant point le fond des choses comme les lois sur la presse, sur les conseils généraux, sur la désignation des journaux chargés de publier les annonces judiciaires, le gouvernement se dessaisissait d'une partie de son pouvoir discrétionnaire.

En ce moment se trouvait terminé le travail des commissions nommées pour étudier les questions se rattachant à la liberté de l'enseignement supérieur, au gouvernement de la ville de Paris, à la décentralisation. Cette dernière commission avait la tâche la plus délicate à accomplir, car tous les moyens d'action de l'empire reposaient sur une extrême centralisation administrative. Les commissions qui après le 2 janvier avaient commencé leurs travaux pleines de vie, les terminaient après le plébiscite sans souffle et dans l'abandon. M. Odilon Barrot n'en venait pas moins exposer, dans une lettre au ministre de l'intérieur, les résolutions prises par la commission de décentralisation. Elle s'était prononcée pour la nomination des maires par le conseil municipal, pour une organisation nouvelle du canton, pour l'extension des attributions des conseils généraux, pour la formation d'une commission départementale permanente. L'heure de réformes aussi considérables était passée. Comme il fallait cependant faire quelque chose dans cet ordre d'idées après tant de promesses, le gouvernement présentait au Corps législatif une loi nouvelle sur la nomination des maires ; mais repoussant la proposition des députés de la gauche de les faire élire par le

suffrage universel, repoussant également la solution à laquelle s'était arrêtée la commission de décentralisation et que patronaient MM. Keller, Lefebvre-Pontalis et autres députés, au Corps législatif, de remettre leur nomination au conseil municipal, la seule concession qu'il fit était de s'obliger lui-même à les prendre au sein du conseil municipal en se dépouillant du droit qu'il avait eu jusqu'à ce jour de les choisir au dehors. Et c'est à cette minime concession, que se réduisaient maintenant les réformes de décentralisation.

D'ailleurs tout ce qui suivait le plébiscite passait inaperçu. Le lendemain du vote s'était produit cette détente qui succède aux crises prolongées. Le pays, délivré de l'anxiété où l'avait tenu l'incertitude qui planait sur le vote d'où pouvaient dépendre de si grandes conséquences, était entré dans un repos profond. Il paraissait que le plébiscite avait fait à l'empire et aux partis une situation respective donnée que, pour de longs jours, rien ne pouvait changer. Toutes les questions de détail devenaient donc indifférentes. Cette classe de conservateurs qui soupire après les gouvernements forts qui lui permettent de se soustraire au soin de la chose publique, voyant ses vœux exaucés, était rentrée dans la torpeur qui est son état normal. Les républicains déçus dans leurs espérances, pensant que de longtemps l'occasion devait leur manquer pour diriger contre l'empire une attaque comme celle dont il venait de triompher, restaient découragés. Le pays dans son ensemble, par peur de la révolution qui lui

était apparue, était satisfait du succès du gouvernement. Le pouvoir personnel de l'Empereur demeurant masqué par les stipulations libérales de la nouvelle constitution et tempéré par la promesse de ne point entrer dans une voie de réaction, le pays paraissait devoir se contenter pour longtemps, à la place d'institutions vraiment libres, du régime de tolérance qu'on établissait quelque précaire qu'il fût, et des concessions de détail qu'on continuait à faire quelque minimes qu'elles pussent être. Aussi jamais l'attention ne s'était plus complétement détournée des questions politiques, jamais le calme, la quiétude, n'avaient été plus grands qu'en ces jours. Soudain, le 3 juillet, une nouvelle arrive : le M^al^ Prim a offert la couronne d'Espagne à un prince de la famille Hohenzollern qui l'a acceptée.

CHAPITRE V

L'affaire Hohenzollern.

La reine Isabelle de Bourbon avait été détrônée et chassée d'Espagne en septembre 1868 à la suite d'un pronunciamento militaire. Les Cortès constituantes, appelées à statuer sur la forme du gouvernement, avaient écarté la république et conservé la monarchie. Cependant comme elles proclamaient en même temps la déchéance de la famille des Bourbons, elles avaient un trône sans roi. Elles établissaient provisoirement une régence. Les chefs militaires qui avaient fait la révolution partageaient le pouvoir ; le M^al^ Serrano devenait régent ; le M^al^ Prim, président du conseil des ministres ; l'amiral Topete, ministre de la marine. Quoique n'occupant que le rang secondaire, le M^al^ Prim était le vrai souverain, et par le fait de la division des partis, de la faiblesse des Cortès et de l'ascendant qu'il devait à la vigueur de son caractère, il exerçait sur toutes choses une action dominante. On s'était mis à chercher un roi. Prim s'était chargé des démarches. Le premier candidat indiqué était le duc de Montpensier qui se rapprochait de l'ancienne famille par sa femme, sœur de la reine Isabelle.

Mais cette parenté lui créait précisément en Espagne des inimitiés, il avait d'ailleurs contre lui la cour des Tuileries qui éprouvait pour les princes d'Orléans autant de répugnance que pour la république. Le duc de Montpensier éliminé, on avait cherché hors d'Espagne. Les négociations ouvertes avec le roi de Portugal qui serait, par la réunion de la couronne d'Espagne à celle de Portugal, devenu roi de toute la péninsule, puis avec le duc de Gênes neveu de Victor-Emmanuel et enfin avec le duc d'Aoste son propre fils, avaient successivement échoué.

Parmi les candidatures auxquelles on s'était un instant arrêté, figurait celle du prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Au commencement de 1869 cette candidature avait fait à Berlin l'objet des ouvertures d'un agent venu d'Espagne. M. Benedetti, l'ambassadeur français à Berlin, avait eu à ce sujet une conversation avec M. de Bismarck dont il avait rendu compte à son gouvernement; mais les pourparlers n'ayant pas alors abouti, la candidature Hohenzollern s'était confondue avec toutes les autres qui avaient échoué. On ne s'en préoccupait donc plus lorsque, le 3 juillet, un télégramme venu de Madrid annonce, sans aucune préparation, non-seulement que la tentative auprès du prince a été reprise, mais qu'elle a réussi. Le M^al^ Prim, qui voyait l'intérim se prolonger indéfiniment, était revenu à la candidature Hohenzollern; le nombre des princes parmi lesquels il pût choisir était très-limité et il n'avait rien trouvé ailleurs. Les négociations enta-

mées par l'Espagne pour avoir un roi, avaient été jusqu'à ce jour conduites sans secret, Prim avait vu ses démarches publiquement discutées échouer en raison même de la connaissance que les tiers en avaient eue. Le retour à la candidature Hohenzollern avait donc été fait par lui dans les conditions d'un secret absolu. C'est le 2 juillet au soir que le M^al^ Prim dont le secret venait accidentellement de s'ébruiter (1), était amené à donner communication de son projet à l'ambassadeur de France à Madrid, M. Mercier de Lostende. Le 4 juillet, le conseil des ministres espagnol, assemblé à San Ildefonse sous la présidence du Régent, approuvait l'arrangement ménagé par le M^al^ Prim avec le prince de Hohenzollern, il décidait de proposer le prince comme candidat au trône et convoquait les Cortès pour le 20 du mois à l'effet de ratifier la proposition. On apprenait donc presque en même temps le succès du M^al^ Prim auprès du prince et de ses collègues, l'acceptation des Cortès ne faisait de doute pour personne, de telle sorte que, par un véritable coup de théâtre le trône vide d'Espagne apparut du jour au lendemain près d'être occupé par un prince prussien.

La candidature Hohenzollern, lorsqu'elle avait été une première fois entrevue, avait donné lieu en France et en Europe aux remarques de divers journaux, mais l'attention d'un petit nombre d'hommes politiques avait seule été attirée. Pour le public dans son ensemble la candidature était donc quelque chose

(1) Cherbuliez, *L'Espagne politique*, p. 99.

d'absolument nouveau; tout ce qui s'y rapportait était inconnu, et en particulier la personne du prince restée jusqu'à ce jour profondément obscure. Aussi l'annonce de la candidature produisit-elle une profonde émotion. Depuis les changements survenus en Allemagne à la suite de Sadowa les relations de la France et de la Prusse étaient extrêmement tendues. Les deux pays éprouvaient l'un pour l'autre des sentiments chroniques d'appréhension. La Prusse avait été arrêtée à Prague par l'intervention de la France; elle n'avait pu étendre son hégémonie à l'Allemagne du Sud; mais on supposait qu'elle voudrait un jour poursuivre son travail de domination en Allemagne, et on entrevoyait cette éventualité comme la source d'un conflit presque inévitable avec la France. D'un autre côté, la Prusse, en 1866, n'avait pu s'allier à l'Italie pour attaquer l'Autriche sans la connivence de l'empereur Napoléon. L'Empereur s'était trompé sur la force respective de l'Autriche et de la Prusse; les triomphes si rapides de cette dernière avaient permis à M. de Bismarck de former la confédération de l'Allemagne du Nord sans laisser prendre à l'Empereur aucune des compensations qu'il avait pu lui promettre ou lui faire entrevoir. L'agrandissement de la Prusse, réalisé dans ces conditions, était ressenti par le gouvernement français comme un dommage et une humiliation dont on prévoyait qu'il voudrait un jour obtenir réparation.

Le 5 juillet, M. Cochery déposait au Corps législatif une demande d'interpellation. Dès le lendemain le duc

de Gramont donnait lecture à la Chambre de la note suivante préparée en conseil : « Il est vrai que « le Mal Prim a offert au prince de Hohenzollern la cou- « ronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais « le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, « et nous ne connaissons point encore les détails « vrais d'une négociation qui nous a été cachée. Aussi, « une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à « aucun résultat pratique. Nous vous prions, Mes- « sieurs, de l'ajourner.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à « la nation espagnole, et d'éviter tout ce qui aurait « pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque « dans les affaires intérieures d'une noble et grande « nation, en plein exercice de sa souveraineté ; nous « ne sommes pas sortis, à l'égard des divers préten- « dants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous « n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni pré- « férence ni éloignement.

« Nous persisterons dans cette conduite, mais nous « ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple « voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étran- « gère, en plaçant un de ses princes sur le trône de « Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment « l'équilibre des forces en Europe et mettre en péril « les intérêts et l'honneur de la France.

« Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne « se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à « la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur « l'amitié du peuple espagnol.

« S'il en était autrement, forts de votre appui, Mes-
« sieurs, et de celui de la nation, nous saurions rem-
« plir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

Les menaces qui terminaient la note du ministre des affaires étrangères avaient été accueillies par les applaudissements des députés bonapartistes, mais avaient au contraire soulevé les protestations de la gauche. M. Crémieux exprimait les craintes qu'il ressentait que le gouvernement ne cherchât à faire naître une occasion de conflit avec la Prusse. Mais M. Émile Ollivier repoussait absolument cette interprétation : « Demain, disait-il, l'honorable M. Cré-
« mieux et les différents membres de cette Assemblée
« reliront la déclaration qui a été lue à cette tribune,
« après avoir été délibérée en conseil, et ils pourront
« mieux en peser les termes. Ils se convaincront
« qu'elle ne contient de provocation contre personne,
« qu'elle ne porte aucune atteinte aux droits légiti-
« mes du peuple espagnol, surtout qu'elle ne révèle
« aucune incertitude dans la pensée du gouverne-
« ment sur la question de savoir s'il veut la paix ou
« s'il appelle la guerre. Le gouvernement désire la
« paix, il la désire avec passion, mais avec honneur.
« Je supplie les membres de cette Assemblée d'être
« bien persuadés qu'ils n'assistent pas aux préparatifs
« d'une action vers laquelle nous marchons par des
« sentiers couverts ; nous disons notre pensée entière,
« nous ne poursuivons pas la guerre, nous ne sommes
« préoccupés que de notre dignité. Soyez convaincus
« de l'absolue sincérité de notre langage, je l'affirme

« sur l'honneur, il n'y a aucune arrière-pensée dans « l'esprit d'aucun de nous quand nous disons que « nous désirons la paix. »

Quoi que pût dire M. Émile Ollivier, la note lue par M. de Gramont constituait une préface peu diplomatique aux négociations que l'on engageait. La manière dont l'action diplomatique allait être restreinte à la Prusse devait encore diminuer par ailleurs les facilités d'un arrangement amiable. Pour faire échec à la candidature par les voies pacifiques, un gouvernement qui n'eût point été placé vis-à-vis de la Prusse dans la position particulière du gouvernement français, eût également entamé des négociations avec les deux puissances en cause. Lorsque M. de Gramont venait dire que le gouvernement français n'était jamais intervenu dans la question du trône d'Espagne, et lorsqu'il déclarait vouloir persister dans cette attitude pour ne pas porter atteinte à l'indépendance du peuple espagnol, on savait très-bien que la nature des choses ne lui avait pas permis et ne pouvait lui permettre envers l'Espagne une indifférence aussi absolue. Les liens de diverse nature qui existent entre l'Espagne et la France font que le choix d'un gouvernement pour l'Espagne ne peut manquer d'être influencé, dans une certaine mesure par les dispositions de la France. Du côté du prince prussien on eût même pu trouver le moyen d'exercer une action d'un certain ordre. Le prince Léopold de Hohenzollern n'était pas, comme l'avait été autrefois le duc d'Anjou, un fils absolument inséparable de la personne d'un roi

régnant; ses relations de famille lui créaient une position distincte; indépendamment de sa parenté avec le roi de Prusse, il était le frère d'un souverain, le prince Charles de Roumanie, il était marié avec une sœur du roi de Portugal, son père le prince Antoine était un personnage riche et important. La branche des Hohenzollern-Sigmaringen, dont ce dernier était le chef, avant de faire cession de ses droits souverains à la branche de Prusse, avait existé longtemps à l'état séparé. Les Hohenzollern-Sigmaringen étaient catholiques et le prince Léopold était petit-fils de Murat par sa mère. Cette parenté avec la famille Bonaparte devait même faire dire au roi de Prusse qu'il n'avait pas cru que l'arrivée au trône d'Espagne d'un prince parent pût déplaire à l'Empereur des Français. Mais pour le gouvernement français placé dans la position humiliée où l'a mis Sadowa, tout ce qui n'est pas la Prusse dans la question de la candidature disparaît. On écarte donc l'Espagne et le prince ; on les ignore ; c'est à la Prusse seule qu'on s'adresse.

M. de Gramont avait, sans perdre de temps, entamé l'action diplomatique. Dès le 3 juillet il avait télégraphié à M. Le Sourd, chargé d'affaires de France à Berlin, en l'absence de M. Benedetti en congé à Wilbad, de se mettre en rapport avec le gouvernement prussien. Le 4, M. Le Sourd était allé demander des explications à M. de Thile, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères remplaçant M. de Bismarck en villégiature à Wartzin. M. de Thile répondait qu'il n'avait aucune connaissance de la candidature Hohen-

zollern et, dans toute sa conversation, il s'appliquait à dégager la responsabilité de son gouvernement. Le lendemain M. Le Sourd rendait compte à M. de Gramont d'un entretien qu'il venait d'avoir avec M. de Rascon, l'ambassadeur d'Espagne à Berlin. Celui-ci lui avait affirmé qu'il n'avait été chargé personnellement d'aucune négociation auprès du gouvernement prussien ou du prince lui-même, et il rejetait sur le M^al^ Prim toute la responsabilité de l'affaire.

N'ayant pu obtenir d'explications du cabinet de Berlin, M. de Gramont se tourne vers le roi lui-même. Le roi Guillaume était alors à Ems. M. de Gramont, le 7 juillet, adresse à M. Benedetti à Wilbad l'ordre de s'y rendre. M. Benedetti part immédiatement et arrive à Ems le 8 au soir. Il trouve en arrivant les instructions de M. de Gramont. Dans une première dépêche officielle en date du 7 juillet le ministre résume en ces termes la demande à présenter au roi : « Efforcez-vous d'obtenir que Sa Majesté conseille au « prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. » Dans une lettre particulière écrite en même temps le ministre, s'exprimant sans aucun des ménagements qu'il croit devoir garder dans un papier officiel, établit ainsi le terrain sur lequel il place la question : « Si vous obtenez du roi « qu'il révoque l'acceptation du prince de Hohenzollern, ce sera un immense succès, et un grand service. Le roi aura de son côté assuré la paix de l'Europe.

« Sinon, c'est la guerre. Ainsi donc pas d'ambages « et pas de lenteurs. Jamais mission ne fut plus im- « portante, puissiez-vous y réussir.

« *P. S.* Tenez-vous en garde contre une réponse « qui consisterait à dire que le roi abandonne le « prince de Hohenzollern à son sort et se désinté- « resse de tout ce qui arrivera. Nous ne pourrions ac- « cepter cette réponse comme satisfaisante, car le « gouvernement du roi ne peut se désintéresser au- « jourd'hui par de simples paroles d'une situation « qu'il a contribué à créer. Il faut qu'il la modifie, « qu'il la redresse, pour que nous acceptions l'as- « surance de son désintéressement. »

M. Benedetti est pour la première fois reçu en audience par le roi le 9, à 3 heures de l'après-midi. L'ambassadeur, en atténuant les instructions qu'il a reçues, dit au roi que le gouvernement français attend de lui qu'il veuille bien intervenir auprès du prince de Hohenzollern pour le faire renoncer à son entreprise. Le roi en réponse expose la position qu'il a prise vis-à-vis de la candidature et voici en quels termes M. Benedetti, dans sa correspondance officielle, rapporte ses explications : « Les négociations ouver- « tes au sujet de la candidature ont été poursuivies « entre le gouvernement espagnol et le prince de « Hohenzollern; le gouvernement prussien n'y est « pas seulement resté étranger, il les a ignorées; le « roi lui-même a évité de s'y associer, il a refusé de « recevoir un envoyé du cabinet espagnol porteur « d'une lettre du M^al^ Prim, en faisant part cepen-

« dant à son premier ministre, le comte de Bis-
« marck, de ces divers incidents. Il n'a consenti à
« s'expliquer que quand le prince Léopold, ayant dé-
« cidé d'acquiescer aux propositions qui lui étaient
« faites, a sollicité son consentement, ce qui a eu
« lieu à l'arrivée du roi à Ems, et à ce moment sa
« Majesté s'est bornée à lui déclarer qu'elle ne croyait
« pas pouvoir mettre obstacle à son dessein. C'est
« donc comme chef de la famille et nullement en sa
« qualité souveraine de roi de Prusse, qu'il a été ins-
« truit de la détermination du prince et qu'il est in-
« tervenu; aussi n'a-t-il ni réuni ni consulté le con-
« seil des ministres, et le gouvernement prussien ne
« saurait être interpellé sur une affaire qu'il n'a pas
« connue, et dont il n'est pas plus solidaire qu'un
« autre cabinet européen (1). »

Ceci étant, le roi ne croyait pas, après avoir donné au prince son consentement, pouvoir intervenir auprès de lui pour lui faire retirer sa candidature. Sur le point précis de son intervention, qui faisait l'objet de la demande du gouvernement français, le roi ne donnait donc point satisfaction. Cependant il faisait valoir que, telles que les choses s'étaient passées, l'honneur de la France ne saurait être atteint, car l'initiative des négociations relatives à la candidature avait été prise par le cabinet de Madrid sans qu'aucun gouvernement étranger y eût été mêlé; il n'y avait donc point lieu à un conflit et il se refusait à admettre

(1) Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 331.

que la guerre pût sortir d'un pareil incident. Le roi ajoutait qu'il s'était mis en rapport avec le prince Antoine qui se trouvait à Sigmaringen et qu'il lui avait demandé des explications sur ses intentions et sur celles de son fils; il lui importait d'avoir la réponse des princes avant de reprendre l'entretien; il n'avait pas de chiffre pour se servir du télégraphe, en conséquence il demandait qu'on attendît. L'ambassadeur déférait à ce désir du roi et la question, dans cette première entrevue, n'allait pas plus loin.

M. Benedetti ayant été retenu à dîner par le roi n'avait pu envoyer que le 9 au soir d'abord un résumé télégraphique de l'entretien, puis un rapport détaillé par la poste qui ne pouvait parvenir à Paris que le 11. La journée du 10 à Ems se passait sans reprise des pourparlers. M. Benedetti ayant cependant rencontré le roi dans la soirée, ils étaient convenus ensemble d'une entrevue pour le lendemain matin.

Quelques heures avant de voir le roi le 9, M. Benedetti avait eu une conversation avec M. de Werther, l'ambassadeur de Prusse à Paris, qui se trouvait en ce moment à Ems. Par un premier télégramme il en avait rendu compte à M. de Gramont et il avait pu ainsi lui donner un aperçu préliminaire de ce que M. de Werther lui avait laissé entrevoir des vues du roi. A peine M. de Gramont a-t-il reçu ce premier télégramme à Paris le 10, à 10 heures et demie du matin qu'il écrit à M. Benedetti : « Nous ne pouvons plus attendre. Pen-« dant que le roi vous remet d'heure en heure sous « prétexte de se concerter avec le prince de Hohenzol-

« lern, on rappelle en Prusse les hommes en congé, et « on gagne sur nous un temps précieux. A aucun prix « nous ne pouvons donner à nos adversaires aujour- « d'hui ces mêmes avantages qui ont été en 1866 si « funestes à l'Autriche. Et d'ailleurs je vous le dis « nettement, l'opinion publique s'enflamme et va nous « devancer. Il nous faut commencer ; nous n'attendons « plus que votre dépêche pour appeler 300,000 hommes « qui sont à appeler. Je vous en prie instamment, écri- « vez-nous, télégraphiez-nous quelque chose de bien « clair. Si le roi ne veut pas conseiller au prince de « Hohenzollern, eh bien ! c'est la guerre tout de suite « et dans quelques jours nous sommes au Rhin. » Faisant suite à cette lettre, dans la nuit du 10 au 11 à une heure du matin M. de Gramont envoie un télégramme dans lequel il dit à M. Benedetti : « Vous « ne pouvez pas vous dire à quel point l'opinion pu- « blique est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés et « nous comptons les heures, il faut absolument insister « pour obtenir une réponse du roi négative ou affir- « mative. Il nous la faut pour demain ; après demain « serait trop tard. »

Ainsi pressé par son gouvernement M. Benedetti a, le 11, sur les midi, l'entrevue avec le roi convenue la veille au soir. L'ambassadeur sollicite de nouveau l'intervention du roi pour amener le désistement du prince. Comme dans le premier entretien, le roi déclare ne pouvoir intervenir personnellement auprès du prince ; cela changerait le sens de la position qu'il a prise dès le premier jour dans l'affaire. Le roi per-

sistait donc à laisser la décision définitive à prendre aux princes eux-mêmes et, comme on était convenu d'un sursis, il ne croyait point qu'il y eût péril à attendre un ou deux jours que la lettre des princes arrivât. L'ambassadeur lui faisant observer que son gouvernement était pressé d'avoir une réponse et que, sollicité par l'opinion publique, il devait s'expliquer sans retard devant le pays, le roi remarquait que pareille insistance, quand il ne demandait plus qu'un délai très-court pour s'assurer des intentions des princes, pouvait donner à penser que la France voulait provoquer un conflit; il protestait de sa confiance dans le maintien de la paix si on lui donnait le temps d'y contribuer. L'entretien se terminait là; l'ambassadeur, quoiqu'il eût pressé le roi beaucoup plus vivement que dans la première audience, cette fois-ci encore n'allait point jusqu'au bout de ses instructions. Il n'exigeait du roi aucune réponse définitive et, s'il le quittait sans lui rien promettre au sujet de la demande d'attendre, il ne la repoussait pas non plus (1); sur ce point il s'en référait à son gouvernement.

M. Benedetti à l'issue de son second entretien inclinait de plus en plus à penser que le roi Guillaume n'avait point cherché dans l'affaire Hohenzollern une occasion de conflit avec la France, et qu'il ne demandait qu'à la terminer en faisant venir la renonciation de l'initiative des princes eux-mêmes pour ne pas subir personnellement une trop forte humiliation. Après un

(1) Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 360.

premier télégramme expédié d'Ems le 11, à une heure et demie du soir rendant compte de la conversation qu'il vient d'avoir avec le roi, M. Benedetti à 2 heures et demie en expédie un second à M. de Gramont pour l'informer que M. de Werther partait pour regagner son poste à Paris, et, dans ce télégramme, il donnait avis que M. de Werther allait remplir une mission pacifique : « J'ai cru comprendre d'après ce qu'il m'a dit qu'il n'a « d'autre mission que de chercher à vous démontrer « la sincérité des sentiments du roi, et du désir de Sa « Majesté d'arriver à une solution pacifique, sans « toutefois faire personnellement une concession qu'il « juge incompatible avec sa dignité ou, en d'autres ter- « mes, en laissant peser uniquement sur le prince de « Hohenzollern la responsabilité de sa renonciation. »

Le 12 à midi 45, M. de Gramont télégraphiait à M. Benedetti qu'il consentait à accorder au roi le délai qu'il demandait : « Notre dessein, disait-il, n'a ja- « mais été de provoquer un conflit, mais de défendre « l'intérêt légitime de la France dans une question « que nous n'avons pas soulevée. Aussi, tout en con- « testant la justesse des raisonnements du roi et main- « tenant très-énergiquement nos prétentions, nous « ne pouvons refuser au roi de Prusse le délai qu'il « nous demande, mais nous espérons que ce délai « ne s'étendra pas au delà d'un jour. » Mais un peu après, à une heure 40, M. de Gramont envoyait un second télégramme à son ambassadeur dans lequel il se reprenait à insister plus énergiquement que jamais sur la participation ostensible à obte-

nir du roi dans l'acte de la renonciation : « Em-« ployez toute votre habileté, je dirai même votre « adresse, à constater que la renonciation du prince de « Hohenzollern vous est annoncée, communiquée ou « transmise par le roi de Prusse ou son gouvernement. « C'est pour nous de la plus haute importance. La « participation du roi doit être à tout prix consentie « par lui ou résulter des faits d'une manière saisis-« sable (1). »

Le 12 juillet, la nouvelle arrive à Paris, venant de Madrid, que le prince Antoine a renoncé au nom de son fils à la candidature. La nouvelle est connue depuis quelques heures lorsque M. Olozaga, l'ambassadeur d'Espagne, à 3 heures moins le quart, se présente au ministère des affaires étrangères pour donner communication d'une dépêche que lui adresse directement le prince Antoine l'avisant du désistement de son fils. Au moment où M. Olozaga entre dans le cabinet de M. de Gramont, M. de Werther s'y trouvait, arrivé le matin même d'Ems à Paris, le ministre venait de le recevoir et avait à peine échangé quelques mots avec lui lorsque l'ambassadeur d'Espagne avait demandé à être immédiatement reçu. M. de Werther était passé dans un salon à côté, M. Olozaga avait fait sa communication et était reparti. Le ministre avait alors fait revenir M. de Werther (2) et avait repris l'entretien avec lui. M. de Werther porteur des assurances pacifiques du roi de

(1) Gramont, *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 103.
(2) Gramont, *La France et la Prusse*, p. 115.

Prusse qui est allé trouver à Ems M. Benedetti pour que celui-ci prévînt son gouvernement se trouve maintenant en tête-à-tête avec le ministre des affaires étrangères de France. La renonciation du prince de Hohenzollern est définitivement connue ; il n'y a plus aucune crainte que la Prusse s'empare de la couronne d'Espagne. Quelles dispositions l'ambassadeur de Prusse va-t-il trouver dans le gouvernement français ?

M. de Gramont déclare à M. de Werther que le désistement du prince et de son père ne le satisfaisait nullement ; ce n'était là pour lui qu'un fait secondaire, car la France n'eût jamais permis l'installation du prince sur le trône d'Espagne (1) ; et continuant il dit que, quoique la candidature soit retirée, il craint qu'il ne subsiste, par le fait de la conduite du gouvernement prussien, des causes de mésintelligence entre les deux pays. On devait donc chercher des moyens d'apaisement. M. de Gramont soumet dans ce sens à M. de Werther le projet d'une lettre que le roi écrirait à l'Empereur ; le roi dirait simplement dans cette lettre qu'en autorisant la candidature, il n'avait cru heurter ni les intérêts ni la dignité de la nation française, et que maintenant il s'associe à la renonciation du prince, dans le désir de voir disparaître tout sujet de dissentiment entre les deux gouvernements. Séance tenante le ministre écrit de sa main un projet de lettre pour le roi qu'il remet à M. de Werther (2).

(1) Dépêche Werther.
(2) Gramont, *La France et la Prusse*, p. 122.

L'ambassadeur restant sur la réserve (1), ni ne se rallie à la proposition ni ne la combat absolument, il fait seulement observer que la note lue au Corps législatif, le 6 juillet, rendait une pareille démarche bien difficile de la part du roi. En effet le roi dans les entretiens qu'il avait eus avec M. Benedetti, avait parlé du froissement que le ton de la note lui avait fait éprouver et M. de Gramont avait la mention des paroles du roi dans les rapports de son ambassadeur. A ce moment on vient annoncer à M. de Gramont que M. Emile Ollivier le demandait; il s'excuse auprès de l'ambassadeur de Prusse (2), passe dans une salle voisine, met rapidement M. Emile Ollivier au courant de la conversation et l'introduit après cela dans le cabinet où était resté M. de Werther. M. Émile Olivier prie à son tour l'ambassadeur de soumettre au roi l'idée d'une lettre. Les deux ministres lui disent ensemble que s'il ne croit pas pouvoir faire cette communication au roi, ils seraient obligés d'en charger M. Benedetti.

M. de Werther et MM. de Gramont et Émile Ollivier se séparent à 3 heures et demie. L'ambassadeur va rédiger le rapport détaillé de l'entrevue qu'il vient d'avoir qui parviendra au roi le lendemain à Ems ; les ministres se rendent à Saint-Cloud auprès de l'Empereur où le conseil se réunit. Revenu de Saint-Cloud, M. de Gramont, à 7 heures du soir, adresse à M. Benedetti un télégramme contenant les instructions ar-

(1) Rapport Werther. Gramont, *ut supra*, p. 121.
(2) Gramont, *ut supra*, p. 125.

rêtées dans le conseil qui vient de se tenir : « Nous « avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne « la renonciation du prince Antoine au nom de son « fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne. « Pour que cette renonciation produise tout son effet, « il nous paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y « associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera « pas de nouveau cette candidature. Veuillez vous « rendre immédiatement auprès du roi pour lui de- « mander cette déclaration qu'il ne saurait refuser, « s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pen- « sée. »

Vers 10 heures M. de Gramont reçoit de l'Empereur la lettre suivante : « Palais de Saint-Cloud, le 12 juil- « let 1870.

« Mon cher duc,

« En réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui « et en relisant la dépêche du prince Antoine, je vois « qu'il faut se borner à accentuer davantage la dé- « pêche que vous avez dû envoyer à Benedetti en fai- « sant ressortir les points suivants :

« 1° Nous avons eu affaire à la Prusse et non à « l'Espagne.

« 2° La dépêche du prince Antoine adressée à Prim « est un document non officiel pour nous, que personne « n'a été chargé en droit de nous communiquer.

« 3° Le prince Léopold a accepté la candidature au « trône d'Espagne, et c'est le père qui renonce.

« 4° Il faut donc que Benedetti insiste, comme il « en a l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par

« laquelle le roi s'engagerait, pour l'avenir, à ne pas « permettre au prince Léopold (qui n'est pas engagé) « de suivre l'exemple de son frère et de partir un « beau jour pour l'Espagne.

« 5° Tant que nous n'aurons pas une communica- « tion officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés « avoir eu de réponse à nos justes demandes.

« 6° Tant que nous n'aurons pas cette réponse, nous « continuerons nos armements.

« 7° Il est donc impossible de faire une commu- « nication aux Chambres avant d'être mieux ren- « seignés. « NAPOLÉON. »

Ce dernier point n° 7 se rapportait à la réponse qu'il convenait de faire à une demande d'interpellation déposée ce jour-là même au Corps législatif par deux membres de la droite, MM. Clément Duvernois et de Leusse ; et cette demande rédigée de manière à formuler d'avance le sens de l'action que le parti bonapartiste voulait qu'on exerçât, était ce qui avait amené le conseil des ministres à faire faire par M. Benedetti de nouvelles démarches auprès du roi.

La lettre de l'Empereur venant dire d'accentuer le sens de la dépêche déjà envoyée à M. Benedetti, M. de Gramont, d'accord avec M. Emile Ollivier, expédiait un second télégramme à 11 heures trois quarts du soir : « L'Empereur me charge de vous faire remarquer que « nous ne saurions considérer la renonciation que « nous a communiquée l'ambassadeur d'Espagne et « qui ne nous est pas adressée directement, comme « une réponse suffisante aux justes demandes adressées

« par nous au roi de Prusse; encore moins saurions-
« nous y voir une garantie pour l'avenir. Afin que
« nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas
« son père et qu'il n'arrivera pas en Espagne,
« comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indis-
« pensable que le roi veuille bien nous dire qu'il ne
« permettra pas au prince de revenir sur la renoncia-
« tion communiquée par le prince Antoine. Dites
« bien au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée,
« que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et
« que nous ne demandons qu'à sortir honorablement
« d'une difficulté que nous n'avons pas créée. »

Or nulle part il n'est tracé avant ce moment d'une préoccupation que le gouvernement français pourrait avoir de ce qui se passera dans l'avenir après le retrait de la candidature. C'est qu'en effet toute crainte de ce genre était chimérique. De toutes parts, on s'est montré hostile à la candidature, l'opinion publique en France est soulevée, l'Allemagne désapprouve les signes d'ambition donnés par la famille Hohenzollern. Le régent d'Espagne et Prim se déclarent heureux d'être délivrés d'une affaire aussi compromettante; le père du prince a renoncé au nom de son fils; le roi de Prusse va approuver la renonciation. Toutes les puissances, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, sont intervenues officieusement et se sont prononcées contre cette arrivée au trône d'Espagne d'un prince prussien. Prétendre avoir des craintes qu'une entreprise ayant échoué dans de semblables conditions pût être jamais reprise par le caprice individuel du prince

Léopold n'était donc pas sérieux. Aussi aucune préoccupation de ce genre n'était-elle apparue aussi longtemps que le gouvernement français se promettait d'obtenir le double but qu'il poursuivait, le retrait de la candidature et le roi en prenant l'initiative ; mais maintenant que la renonciation est venue non pas de l'initiative du roi, mais de celle des princes, il faut un autre moyen pour y associer le roi. Aussi bien la nouvelle de la renonciation est arrivée dans l'après-midi du 12 et le même jour M. de Gramont, d'accord avec M. Émile Ollivier, s'arrête à deux combinaisons qui chacune constituent envers le roi de Prusse l'introduction d'une demande nouvelle ; à M. de Werther il réclame une lettre, à M. Benedetti il donne l'ordre de solliciter un engagement pour l'avenir. Ces deux demandes distinctes M. de Gramont les poursuit sans les ajuster l'une à l'autre ; elles se combineront en tombant sur le roi de Prusse comme elles pourront.

La journée du 12 à Ems s'était passée sans incident. Vers les 6 heures du soir M. Benedetti s'était rendu auprès du roi. On n'avait pas encore à Ems la nouvelle du désistement envoyé par le prince Antoine à Madrid. Le roi avait dit à M. Benedetti que la lettre apportant la réponse des princes lui arriverait le lendemain et qu'aussitôt qu'elle lui serait parvenue, il le ferait demander. L'ambassadeur attendait donc d'être appelé par le roi, lorsqu'il reçoit le premier télégramme expédié à 7 heures du soir par M. de Gramont qui lui donne l'ordre de se rendre immédiatement auprès du roi et de solliciter son engagement pour l'avenir. Il

n'attend plus alors d'être appelé. Le 13 dès le matin il réclame une audience à l'aide de camp de service le prince Radziwil (1), qui lui répond que le roi le recevra après sa promenade. Sur ces entrefaites M. Benedetti, étant lui-même sorti, est aperçu par le roi dans une allée sur la Brunnen promenade. Le roi se dirige vers lui et, en l'abordant, lui montre la *Gazette de Cologne* (2) qu'on venait de distribuer et qui contenait un télégramme privé daté de Sigmaringen annonçant la renonciation du prince de Hohenzollern. Le roi observe qu'il n'a pas encore reçu la lettre des princes, mais qu'il l'attend le jour même; M. Benedetti dit que de son côté il a reçu de Paris la nouvelle de la renonciation. A ce moment le roi peut considérer l'affaire comme terminée, lorsque l'ambassadeur lui demande de prendre vis-à-vis de la France l'engagement de s'opposer dans l'avenir à toute reprise que le prince pourrait vouloir faire de sa candidature. Le roi déclare sans hésitation qu'il ne saurait contracter un semblable engagement. M. Benedetti renouvelle sa demande en mettant en avant les meilleurs arguments qu'il croit pouvoir produire, mais le roi refuse de nouveau son acquiescement et met presque aussitôt fin à l'entretien.

Retourné à son hôtel, M. Benedetti reçoit le second télégramme que M. de Gramont lui a expédié la veille au soir à 11 heures trois quarts pour lui réitérer l'ordre de solliciter l'engagement du roi. Le roi

(1) Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 371.
(2) Rapport officiel rédigé sous la surveillance du roi.

rentré chez lui a de son côté trouvé de nouveaux documents ; la lettre de Sigmaringen apportant la renonciation des princes est arrivée, ainsi que le rapport de M. de Werther sur sa conversation de la veille avec MM. de Gramont et Emile Ollivier. La veille le roi avait promis à M. Benedetti de le faire appeler aussitôt qu'il aurait reçu la réponse des princes, mais la demande imprévue que lui a présentée M. Benedetti à laquelle s'ajoute subitement celle d'une lettre que lui communique M. de Werther l'amène à modifier ses résolutions. Au lieu de mander l'ambassadeur pour lui faire part lui-même de la renonciation, il charge le prince Radziwil de la communication ; celui-ci se rend auprès de M. Benedetti, il lui dit que la renonciation du prince de Hohenzollern est arrivée et que le roi le prie de télégraphier à son gouvernement qu'après cela il considérait l'affaire comme terminée (1).

Mais M. Benedetti, depuis l'entrevue sur la promenade, a reçu de M. de Gramont le second télégramme, et il attend, pour reprendre sa demande auprès du roi, que celui-ci le fasse appeler comme ils en sont convenus la veille ; voyant que le roi ne lui fournit pas l'occasion attendue, il est obligé de faire au prince Radziwil la demande d'une nouvelle audience, et il lui dit que, s'il agit ainsi, c'est qu'il a reçu des ordres de son gouvernement qui l'obligent à insister sur un sujet dont il a déjà entretenu le roi le matin. M. Bene-

(1) Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 380.

detti à la manière dont le roi a absolument refusé d'acquiescer à la demande d'engagement pour l'avenir, soupçonne bien que la mission confiée à l'aide de camp vient du désir que le roi éprouve de se soustraire à de nouvelles instances, mais il ne se doute en rien qu'à ce moment est intervenu en outre le rapport de M. de Werther. M. de Gramont a laissé ignorer à M. Benedetti la demande d'une lettre qu'il a présentée à l'ambassadeur de Prusse (1).

Le prince Radziwil retourné auprès du roi lui communique la demande d'une nouvelle audience que fait M. Benedetti, et comme celui-ci a informé le prince du sujet qu'il entend traiter, le roi sait que l'ambassadeur veut poursuivre auprès de lui la demande qu'il lui a déjà présentée le matin. Le roi renvoie son aide de camp, le prince Radziwil, auprès de M. Benedetti. L'aide de camp dit à l'ambassadeur que le roi ne saurait consentir à reprendre avec lui la discussion relative à un engagement pour l'avenir, le roi ne lui accorde donc point l'audience demandée dans ce but; mais l'aide de camp déclare en même temps que le roi n'avait aucune difficulté à approuver la renonciation du prince Léopold. M. Benedetti rédige pour son gouvernement, sous les yeux du prince Radziwil, la partie d'une dépêche relative à ce fait : « Le roi a consenti, « m'a dit son aide de camp, à donner son approbation « entière et sans réserve au désistement du prince de « Hohenzollern ; il ne peut faire davantage. » Le prince

(1) Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 383.

Radziwil se retire après cette dernière communication, et, dans cette journée, les choses en restent là.

Pendant que ceci se passait à Ems, M. de Gramont tentait par une autre voie de faire parvenir au roi sa demande de garantie pour l'avenir. Il remettait à Lord Lyons, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, le memorandum suivant, en le priant de le transmettre à son gouvernement pour que celui-ci en fît, en qualité de médiateur, l'objet d'une communication au gouvernement prussien : « Nous demandons au roi de Prusse « de défendre au prince de Hohenzollern de revenir « sur son acceptation, s'il le fait l'incident est ter- « miné (1) ». Lord Lyons en recevant communication de cette demande, faisait observer à M. de Gramont qu'il ne devait point craindre, après ce qui s'était passé, que le prince de Hohenzollern s'offrît de nouveau comme candidat, et Lord Granville, le secrétaire d'État aux affaires étrangères, se refusait à transmettre le memorandum au gouvernement prussien.

M. Benedetti dans la journée du 13 avait successivement informé M. de Gramont de ses démarches. A 10 heures et demie du matin il lui avait envoyé un télégramme rendant compte de son entrevue avec le roi sur la Brunnèn promenade. A 11 heures et demie il lui en expédiait un nouveau pour lui dire qu'il venait de recevoir son second télégramme et qu'il se conformerait à ses ordres. M. de Gramont,

(1) Gramont, *La France et la Prusse*, p. 178.

après avoir reçu ces deux dépêches le 13, télégraphie à 8 heures du soir à son ambassadeur : « Faites un « dernier effort auprès du roi ; dites-lui que nous nous « bornons à lui demander de défendre au prince de « Hohenzollern de revenir sur sa renonciation. Qu'il « vous dise : Je le lui défendrai et vous autorise à me « l'écrire ou qu'il charge son ministre de me le faire « savoir, cela nous suffira. Si, en effet, le roi ne nourrit « pas d'arrière-pensées, ce n'est pour lui qu'une ques- « tion secondaire ; mais pour nous elle est très-impor- « tante. La parole seule du roi peut constituer pour « l'avenir une garantie suffisante. J'ai lieu de croire « que les autres cabinets d'Europe nous trouvent jus- « tes et modérés. L'empereur Alexandre nous appuie « chaleureusement. Dans tous les cas, partez d'Ems et « venez à Paris avec la réponse affirmative ou néga- « tive. Il faut que je vous aie vu vendredi avant midi. « Si cela est nécessaire, prenez un train spécial. Con- « tinuez toujours néanmoins à me télégraphier ce que « vous avez à me faire connaître. Peut-être pourriez- « vous, en recevant la nouvelle de la renonciation du « prince de Hohenzollern, lui dire : Sire, Votre Majesté « se porte garante de la parole du prince de Hohen- « zollern, car elle n'ignore point que comme puissance « nous n'avons point de rapports avec le prince et que « par conséquent devant le pays notre garantie offi- « cielle est dans la parole du roi. »

M. Benedetti reçoit ce télégramme dans la nuit du 13 au 14, mais comme le jour même le roi lui a déjà fait répondre qu'il ne consentait pas à lui accor-

der d'audience pour reprendre l'entretien au sujet de la garantie pour l'avenir, il est dans l'impossibilité de faire directement auprès du roi ce dernier effort que lui prescrit son ministre. Il trouve cependant une voie détournée. Le 14 au matin il profite d'un entretien qu'il a avec le ministre de l'intérieur de Prusse, M. d'Eulembourg, en ce moment à Ems. Il explique au ministre le sens précis que le gouvernement français attache à l'assurance demandée au roi. M. d'Eulembourg répond à M. Benedetti qu'il soumettra ses observations au roi et il lui promet même de revenir, mais, quelques instants après, il lui mande simplement qu'il n'a aucune communication à lui faire. M. Benedetti, obéissant aux ordres de son gouvernement qui le mandaient à Paris pour le lendemain 15 avant midi, quittait Ems le soir même. Il prie l'aide de camp de service d'exprimer au roi le désir qu'il éprouve de prendre congé de lui. Le roi lui fait répondre que, partant lui-même pour Coblentz à 3 heures, il le recevra à la gare dans son salon réservé. Le roi, dans cette dernière entrevue, se borne à lui dire que personnellement il n'a plus rien à lui communiquer, et que les négociations qui pourraient être poursuivies le seraient par son gouvernement.

Avant de faire connaître les dernières complications d'où sort immédiatement la déclaration de guerre, il nous faut exposer les agissements qui, en France, se sont produits à côté du gouvernement et qui ont décidé du cours qu'il a imprimé à la négociation.

Lorsque la nouvelle de la candidature Hohenzol-

lern éclata, elle produisit une impression d'autant plus profonde que l'on se demanda si ce n'était pas là une cause de rupture subrepticement amenée par M. de Bismarck pour provoquer avec la France une guerre dont l'heure lui semblait venue. Cependant on put s'apercevoir bientôt que du côté de la Prusse, à laquelle on avait d'abord pensé, personne n'éprouvait le désir de se servir de l'incident pour engager une lutte avec la France. Du côté de la France il en est autrement. Là, dès la première heure, le parti bonapartiste a vu l'occasion favorable du conflit que depuis longtemps il veut avoir avec la Prusse.

Le parti bonapartiste a fait l'empire; il le conçoit d'une certaine manière et il tient à ce qu'il garde sa forme propre entre les autres gouvernements. Le parti bonapartiste veut que la conception particulière qu'il fait de l'empire soit appliquée, parce que cette application donne la forme politique qui correspond le mieux au degré de culture des masses et à la somme de moralité des chefs qui le composent, et parce que le seul moyen qu'il ait de conserver l'empire pour lui est de le maintenir sous sa forme première. Les essais de transformation de l'empire entrepris dans ces dernières années ont donc été combattus par les bonapartistes. Les sénatus-consultes de 1860, 67 et 69 par lesquels l'Empereur avait modifié les institutions de 1852, la formation du cabinet du 2 janvier et l'arrivée au pouvoir des parlementaires, tout cela réalisé malgré les bonapartistes les avait momentanément fait passer à l'état de vaincus. Mais la

résistance qu'ils avaient d'abord faite sans succès était devenue efficace le jour où le cabinet du 2 janvier avait abordé la question du pouvoir constituant du Sénat. Lorsque l'Empereur était intervenu pour conserver sa prérogative césarienne d'appel au peuple, lorsqu'il avait eu recours au plébiscite pour ratifier la nouvelle constitution, les bonapartistes avaient enfin obtenu que l'empire rentrât dans ses voies originelles et restât fidèle à ses traditions. Le plébiscite avait redonné à l'Empereur la domination sur des assemblées retombées à une position secondaire. L'Empereur a obtenu cet avantage par un appel direct à la nation; mais qui lui a donné la prise qu'il possède ainsi sur elle? Avant tout, l'impression produite sur l'imagination par la grandeur militaire de Napoléon Bonaparte. C'est par le prestige de la victoire, par l'éclat de la guerre que le Napoléon est devenu un homme plus grand que nature, c'est par là que l'empire a pu une première fois prendre naissance et plus tard être rétabli. Cependant à l'époque où l'on est parvenu, l'empire a subi une énorme diminution de prestige par suite de la grandeur militaire que la Prusse a développée à côté de lui. Les racines que le Napoléon a jetées au cœur de la nation se trouvent donc affaiblies et, lorsque la transmission de la couronne devra se faire du père au fils, si on n'a qu'un Empereur diminué, d'abord le passage sera difficile, puis le pouvoir du nouveau souverain demeurera précaire. Le fils a été déjà associé au père au plébiscite, il faut l'associer au père dans la guerre pour lui obtenir

l'auréole de la gloire militaire. Si l'Empereur français a sur sa frontière un rival qui projette sur lui son ombre, comment pourra-t-il rester en permanence dans la nation ce que les bonapartistes veulent absolument qu'il soit, un être sans pareil, chef absolu, maître de toutes choses. Déjà Napoléon Ier s'était trouvé en présence du même dilemme, ne voulant pas subir de diminution, il s'était vu condamné à la guerre sans fin et avait dû s'attaquer, pour les détruire, à toutes les monarchies militaires du continent. La fatalité qui avait poussé Napoléon Ier existe en ce moment pour les bonapartistes. Il faut, pour qu'ils puissent résister aux entreprises des républicains, des parlementaires, des libéraux de toute nuance, que l'Empereur retrouve toute sa grandeur et, pour cela, la guerre avec la Prusse est nécessaire.

Le parti bonapartiste comme parti agissant est peu nombreux et son influence sociale, sa valeur morale, sa position dans le pays, sont peu considérables ; mais par les liens qui l'attachent à l'empire, par la force que lui a donnée le succès du plébiscite, il se trouve posséder des avantages décisifs pour peser sur l'Empereur et le gouvernement. Le parti bonapartiste au Corps législatif compose la droite qui a montré son dévouement à l'empire en résistant aux entreprises des parlementaires, il est maître du Sénat, il a en communauté de vues avec lui les chefs de l'armée, les courtisans, les familiers et surtout l'Impératrice que le sentiment maternel porte à la guerre qui seule peut redonner à l'empire le prestige nécessaire pour

que la transmission de la couronne du père au fils se fasse avec sécurité.

A côté des bonapartistes sont les purs chauvins qui veulent la guerre quand même parce qu'ils ne peuvent tolérer les agrandissements de la Prusse et l'éclat de ses victoires. Les hommes chez lesquels ce sentiment du chauvinisme existe à ce point d'exaltation ne sont pas très-nombreux, mais, unis aux bonapartistes, ils vont former une combinaison redoutable. Si les bonapartistes étaient seuls, leur intérêt de parti apparaîtrait avec trop d'évidence pour qu'ils pussent agir efficacement, tandis que les chauvins, faisant cause avec eux, colorent l'action commune des sentiments d'un patriotisme particulier qui trouve de l'écho, à des degrés divers, dans une grande partie de la nation.

Le gouvernement est en ce moment dans les mains d'hommes dont les tendances sont naturellement pacifiques. L'Empereur vieux, malade, fatigué, n'est point porté à courir de nouveau les hasards de la guerre. Le chef du cabinet, M. Émile Ollivier, a pris le pouvoir pour faire prédominer un programme dont une partie essentielle est la paix. M. de Gramont arrive de Vienne où toutes les tendances sont à la paix. Le ministre de la guerre a pour sa part accordé des économies sur son budget et une diminution du contingent. Les ministres venus des centres droit et gauche, à l'époque du grand mouvement qui a précédé la formation du cabinet du 2 janvier, ont signé des déclarations dont un des principaux articles est le maintien de la paix. Ces mêmes hommes débutent

cependant, le 6 juillet, par faire lire une note tellement comminatoire que l'on se prend de suite à douter de leur désir de préserver la paix. C'est qu'ils ont subi la pression du parti résolu de faire sortir la guerre de l'incident Hohenzollern.

Les bonapartistes qui veulent la guerre sont des hommes sans scrupules, habitués à tout pour réussir, ne reculant devant rien. Ils entourent l'Empereur et les ministres, ils les poursuivent de leurs obsessions, les pressent d'agir. Ce sont les familiers, les gens dont le dévouement à la dynastie est tel qu'ils ne craignent point d'agir en dehors de l'Empereur, et même contre lui (1). Ils ont déjà eu cette attitude après le 2 janvier lorsqu'ils ont résisté aux réformes, et aujourd'hui encore qu'ils comprennent les intérêts de la dynastie d'une manière différente de l'Empereur, ils n'hésitent point à la reprendre. Ils cherchent, à l'aide de leurs journaux, à surexciter l'opinion publique, ils provoquent l'Allemagne, couvrent la Prusse de menaces et d'insultes; au Corps législatif ils agissent sur les députés timides, indécis, flottants, par des excitations de toute sorte. On voit ainsi tout à coup un parti exalté qui entoure le gouvernement, enveloppe le Corps législatif, a possession d'une partie de la presse et qui, se multipliant par son activité et se rendant fort par son audace, arrive, au milieu de l'indécision du reste de la nation, par être la seule volonté se faisant sentir sur le gouvernement.

(1) *L'Ordre*, 15 octobre 1871.

De même cependant que la droite bonapartiste exerçait son action au Corps législatif dans le sens de la guerre, de même la gauche faisait tous ses efforts pour préserver la paix. Dès le premier jour le ton de la note lue à la tribune par M. de Gramont avait fait craindre à la gauche que le gouvernement ne voulût la guerre. La gauche s'inquiétait particulièrement du secret qui planait sur la négociation et elle essayait d'amener le gouvernement à fournir des éclaircissements. MM. Picard et Jules Favre demandaient, le 7 juillet, qu'on fixât un jour pour discuter l'interpellation déposée par M. Cochery, ils proposaient le lendemain. M. Emile Ollivier priait au contraire la Chambre d'ajourner le débat, ce qui amenait une exclamation violente de M. Jules Favre : « Indéfini-« ment afin qu'on puisse faire des tripotages de « bourse! » La Chambre se ralliait à l'opinion de M. Ollivier. M. Jules Favre repoussé dans sa demande s'écriait : « C'est après des discours comme celui que « vient de nous faire entendre M. le garde des sceaux « que l'expédition du Mexique a eu lieu, et on sait ce « qui est arrivé. »

Cependant le désir d'obtenir des communications du gouvernement était si universel que dans la séance du 11 juillet M. de Gramont prenait la parole : « Mes-« sieurs, le gouvernement comprend l'impatience de « la Chambre. Il partage ses préoccupations, mais « il lui est impossible de porter à sa connaissance « un résultat définitif. Il attend la réponse dont « dépend sa résolution. Tous les cabinets auxquels

« nous nous sommes adressés paraissent admettre la « légitimité de nos griefs. J'espère être très-prochai- « nement en mesure d'éclairer la Chambre; mais au- « jourd'hui je fais appel à son patriotisme pour la « prier de se contenter de ces explications incomplè- « tes. » Quoique le président déclarât l'incident clos, M. Emmanuel Arago parvenait à dire quelques mots : « Très-désireux d'une solution qui assurerait la paix « européenne; je demande à M. le ministre des affaires « étrangères si les questions adressées à la Prusse « n'ont trait qu'à l'acceptation éventuelle de la cou- « ronne d'Espagne par le prince de Hohenzollern. S'il « en est ainsi, je crois qu'on doit espérer une réponse « satisfaisante; mais si les questions sont complexes et « de nature à soulever d'autres discussions que l'inci- « dent Hohenzollern, nous serions malheureusement « obligés de les considérer comme offrant d'autres pré- « textes à une déclaration de guerre. » Le ministre des affaires étrangères ne répondait pas et le président mettait fin à l'incident.

Le 12 vers midi la nouvelle arrive de Madrid que le prince Antoine vient de renoncer au nom de son fils à la candidature. L'agitation et l'anxiété étaient extrêmes dans Paris; les abords, la salle des Pas perdus du Corps législatif étaient constamment encombrés de députés, de journalistes, de boursiers à l'affût des nouvelles. M. Emile Ollivier reçoit la nouvelle du désistement du prince avant l'ouverture de la séance, dans la salle des Pas perdus. Il se laisse aller, au milieu de la foule, à manifester sa satisfac-

tion; allant à la rencontre de M. Thiers, il lui dit : « L'affaire est heureusement terminée, c'est la paix. » Les assurances pacifiques que le ministre a données se répandent avec rapidité parmi les députés, et les journalistes, les boursiers montent dans les voitures qui les attendent sur le quai et galopent vers la Bourse, où aussitôt une forte hausse se produit. C'est la paix! mais à peine ce mot a-t-il été entendu et sait-on qui l'a proféré, que les bonapartistes et les chauvins se ruent sur M. Émile Ollivier et lui font de violents reproches sur l'attitude qu'il a prise ainsi en public et sur la déclaration pacifique qu'il s'est permis de faire. Tous les chefs du parti bonapartiste sont là, traitant les ministres de lâches, de misérables, les accusant s'ils acceptent la renonciation dans les conditions où elle se produit, venant du prince Antoine, de déshonorer la France (1).

La séance du Corps législatif commence. Le parti bonapartiste intervient pour faire savoir que le désistement pur et simple du père du prince ne lui suffit pas. MM. Clément Duvernois et de Leusse représentant en cette occasion le parti, demandent à interpeller le gouvernement « sur les garanties qu'il a stipulées ou « qu'il compte stipuler pour éviter un retour de com- « plications successives avec la Prusse. » M. Emile Ollivier quitte après cet incident le Corps législatif et se rend au ministère des affaires étrangères. Lorsqu'il arrive, M. de Gramont était en conférence avec M. de

(1) Thiers, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 8.

Werther. M. Emile Ollivier à la nouvelle du désistement du prince, dans la salle des Pas perdus, avait dit : c'est la paix, sans faire aucune réserve; mais sans doute les reproches que la communication publique qu'il a faite lui ont attirés et l'interpellation des députés bonapartistes, ont déjà agi sur lui pour modifier ses sentiments. A peine, en effet, M. de Gramont lui a-t-il fait connaître la demande d'une lettre qu'il soumet à M. de Werther, qu'entrant dans les vues du ministre des affaires étrangères il se met à l'appuyer.

L'Empereur avait reçu de son côté à Saint-Cloud la nouvelle du désistement. Elle avait produit sur lui la même impression que sur M. Emile Ollivier. Dans l'après-midi, causant avec les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie, il leur avait dit que la paix était désormais assurée et qu'ils pouvaient considérer l'affaire comme terminée.

Entre quatre et cinq heures les ministres et l'Empereur se réunissent en conseil à Saint-Cloud. C'est à l'issue de ce conseil que M. de Gramont enverra l'ordre à M. Benedetti de présenter au roi la demande de garantie pour l'avenir. L'Empereur et M. Emile Ollivier ont l'un et l'autre déclaré, en apprenant le retrait de la candidature, qu'il n'y avait plus motif de conflit, et tout porte à croire que, s'ils eussent été laissés à eux-mêmes, ils se fussent contentés du retrait de la candidature tel qu'il se produisait sans penser à faire au roi de Prusse aucune demande nouvelle. Mais le gouvernement français,

par la manière dont il a engagé les négociations, s'est, dès le premier jour, placé au bord de l'abîme où il va tomber. Il n'a cessé d'associer la demande accessoire de l'intervention du roi à la demande principale du retrait de la candidature ; il a dès le début et tout le temps ensuite demandé au roi de Prusse d'intervenir auprès du prince par un acte ostensible. Or si le roi s'emploie sous main à faire retirer le prince, il a grand soin d'agir de manière à ce que son intervention ne soit pas apparente, et il se borne à approuver, après qu'il est accompli, l'acte qui paraît être né d'une décision spontanée du prince. Pour que le gouvernement français se déclare satisfait il faut donc que, considérant la grandeur de la concession qu'a faite la Prusse par le retrait de la candidature concédé tel quel, il fasse de son côté la concession de laisser tomber la participation personnelle et ostensible demandée au roi. C'est au moment où il faut agir ainsi que les bonapartistes demandent au Corps législatif qu'on stipule des garanties engageant la Prusse. Sous le coup de l'ascendant qu'il subit de la part des bonapartistes, le gouvernement n'ose dégager le roi de la demande d'intervention personnelle qui lui a été présentée ; au lieu de la laisser tomber, il se décide donc à la poursuivre. Mais la chose n'est maintenant pas facile, car le gouvernement français s'est borné à demander que le roi de Prusse agît ostensiblement pour faire retirer la candidature, et la candidature a été retirée sans qu'il ait paru agir. C'est alors que, pour ressaisir le roi qui leur échappe et l'amener à donner

des garanties personnelles, l'Empereur et ses ministres conçoivent la pensée de reprendre leur demande d'intervention du roi sous une forme nouvelle : qu'il s'engage à empêcher tout retour de la candidature qui pourrait se produire dans l'avenir. La démarche qu'ils faisaient ainsi allait les mettre vis-à-vis de la Prusse dans une position absolument fausse où ils ne seraient plus maîtres de rien.

CHAPITRE VI

La déclaration de guerre et la séance du 15 juillet.

M. de Bismarck, lorsque l'affaire Hohenzollern avait surgi, était en villégiature à Wartzin. Le gouvernement français s'étant directement adressé au roi de Prusse et celui-ci, dans la négociation, ayant pris la position d'un chef de famille, M. de Bismarck n'avait point eu à intervenir et s'était tenu à l'écart. La négociation prenait cependant un tel caractère de gravité, qu'il ne pouvait rester plus longtemps éloigné; il revient à Berlin le 12 juillet.

M. de Bismarck jugeait que tôt ou tard la Prusse de Sadowa et la France impériale étaient condamnées à en venir aux mains. Il voyait bien que le gouvernement français n'accepterait jamais définitivement d'avoir été leurré par lui et que d'ailleurs l'empire bonapartiste, reposant sur le prestige militaire, ne pouvait tolérer sur sa frontière l'existence d'une puissance dont la gloire faisait éclipse à la sienne. M. de Bismarck se proposait enfin de reprendre lui-même un jour ou l'autre son travail d'unification en Allemagne en fondant la confédération du

Sud dans celle du Nord, et il ne pouvait espérer que la France, qui était intervenue à Prague pour limiter des agrandissements qui lui paraissaient déjà excessifs, pût consentir sans tirer l'épée à l'accroissement nouveau qu'il voudrait faire subir à la puissance prussienne. Les causes d'un conflit certain pour l'avenir existant ainsi à ses yeux, M. de Bismarck avait apporté ses soins à être prêt en prévision de toutes les éventualités. Il avait donc perfectionné et étendu le système militaire qui lui avait, contre le Danemark d'abord, puis contre l'Autriche, donné de si grands résultats. Il avait conclu des traités d'alliance avec les États de la confédération de l'Allemagne du Sud, lesquels, en cas de guerre, devaient en faire pour la Prusse des auxiliaires presque aussi soumis que ceux qu'elle trouvait dans les États de la confédération du Nord. Son système militaire porté au plus haut point d'efficacité et ses alliances conclues, il pouvait attendre les événements, soit que la France prît l'initiative d'un conflit, soit que lui-même, une occasion favorable se présentant, il se décidât à la saisir.

Certaines conditions devaient se rencontrer pour que M. de Bismarck pût considérer une cause de conflit avec la France comme favorable. Il fallait que la Prusse eût, de son côté, au moins les apparences du bon droit, pour que l'opinion du monde lui donnât raison ; il fallait que le sujet de la rupture mît suffisamment en jeu les passions de l'Allemagne, pour qu'elle consentît à faire les sacrifices qu'une guerre exigeait d'elle avec son système militaire particulier ; enfin il

fallait être sûr de l'adhésion du roi qu'on ne pouvait se flatter d'obtenir dans tous les cas. L'affaire Hohenzollern au début ne se trouvait remplir aucune de ces conditions. Toute l'Europe, à la nouvelle qu'un prince prussien cherchait à s'emparer de la couronne d'Espagne, avait vu là une marque injustifiable d'ambition et avait donné tort à la Prusse; l'Allemagne se montrait hostile à une guerre à entreprendre pour un intérêt dynastique ; enfin le roi refusait d'assumer sur lui, dans de semblables conditions, la responsabilité d'un conflit et il amenait le prince à retirer sa candidature. M. de Bismarck à Wartzin, jugeant combien cette affaire était mauvaise pour lui, laissait donc le roi à Ems s'employer à la résoudre pacifiquement, mais revenu à Berlin il trouve une situation subitement transformée, si bien que les conditions les plus favorables qu'on puisse imaginer pour un conflit vont au contraire se trouver remplies.

Tant que la candidature était maintenue, l'opinion de l'Europe donnait tort à la Prusse; mais si, les craintes d'une *mainmise* de la Prusse sur la couronne d'Espagne ayant disparu, la France continue à poursuivre le roi, l'opinion va se retourner contre elle. Il n'y a en effet personne qui n'ait vu dans l'abandon de la candidature un véritable succès pour la France ; et cependant le gouvernement français ne se déclare pas satisfait ! Il ne veut même pas laisser le roi se couvrir, pour les apparences, de l'initiative des princes, il exige au contraire que son intervention, dans l'a-

bandon de la candidature, soit éclatante pour triompher de lui ouvertement, et tout le monde trouvera excessive une semblable exigence. De son côté, si l'Allemagne a désapprouvé la candidature, elle considère cependant qu'on a fait une concession très-suffisante en la retirant. Et même le langage tenu par M. de Gramont au Corps législatif, l'insistance avec laquelle le gouvernement français presse le roi à Ems, les provocations des partisans de la guerre en France qui se résument dans cette phrase de M. Emile de Girardin « que si la Prusse refuse de se battre on doit la con-« traindre, à coups de crosse dans le dos, à vider la rive « gauche du Rhin », ont à leur tour surexcité l'amour-propre national en Allemagne, et on trouve que le roi a déjà subi une bien forte humiliation. S'il apparaît après cela que la France insiste plus que jamais pour exiger du roi une concession personnelle, l'Allemagne entière va ressentir une pareille demande comme une insulte intolérable, et dans l'état d'exaltation patriotique où elle se trouve depuis Sadowa, elle sera prête à tous les sacrifices. Il y a enfin le roi lui-même qui, quelque soin qu'il ait pris de faire agir les princes, n'en est pas moins indirectement atteint, et, malgré cela, le gouvernement français le poursuit de nouvelles exigences. Aussi le roi en est-il arrivé à ce degré d'irritation où il ratifiera toutes les résolutions que son ministre voudra prendre pour la guerre. L'occasion pour M. de Bismarck est ainsi devenue on ne peut plus favorable; tous les désavantages sont désormais du côté de la France et cependant

le gouvernement français s'est tellement compromis qu'il ne pourra plus reculer.

M. de Bismarck intervient donc tout à coup pour précipiter le gouvernement français dans la guerre; il se sert dans ce but des incidents qui se sont passés à Ems; il a peu de choses à faire pour en tirer des conséquences décisives. Le 13, le roi sur la Brunnen promenade a répondu par un refus à la demande que M. Benedetti lui a présentée de s'engager pour l'avenir et a ensuite refusé une audience. M. de Bismarck rend publiques ces circonstances et fait particulièrement mention du refus du roi de recevoir l'ambassadeur de France. Un télégramme contenant ces nouvelles lui est arrivé d'Ems; il le fait insérer dans un supplément extraordinaire du journal du ministère la *Nord Deutsche Allgemeine Zeitung* qui paraît le 13 à 9 heures du soir. L'effet de cette publication dans Berlin fut soudain et terrible (1). Les demandes de la France sont prises comme une insulte; aussi le refus que le roi y a opposé soulève-t-il un frémissement de patriotisme. La foule se porte sur la place devant le palais, des hourrahs sont poussés en l'honneur du roi, on crie au Rhin. De Berlin la nouvelle en gagnant les provinces produit partout la même surexcitation. M. de Bismarck ayant obtenu l'effet qu'il cherchait à produire en Prusse, se retourne vers les États de la confédération de l'Allemagne du Sud et les puissances étrangères. Sur ses ordres, le 14, dans

(1) *Allgemeine Zeitung*, 17 juillet. *Times*, 18 juillet.

l'après-midi, les agents de la Prusse vont trouver les ministres des affaires étrangères auprès desquels ils sont accrédités; ils leur communiquent de vive voix, d'une façon sommaire, la nouvelle des exigences françaises et la fin de non-recevoir que le roi de Prusse y a opposée. M. de Bismarck donne en outre à M. de Werther l'ordre de prendre immédiatement un congé; et il attend.

L'Empereur et les ministres, lorsque, le 12 au soir, ils s'étaient résolus à demander au roi de s'engager pour l'avenir, ne paraissent pas avoir prévu au juste les suites qu'aurait l'introduction de cette demande. Le 13 les télégrammes de M. Benedetti les laissèrent perplexes. M. Benedetti leur mandait que le roi avait d'abord refusé de consentir à la garantie pour l'avenir, puisqu'il lui avait refusé une audience. Le second télégramme accentuait fort, il est vrai, le refus du roi; mais, d'un autre côté, il apportait une approbation donnée par le roi au retrait de la candidature beaucoup plus explicite qu'on n'en avait encore reçue; c'est dans ce télégramme que M. Benedetti disait : « Le roi « a consenti à donner son approbation entière et sans « réserve au désistement du prince de Hohenzollern. » L'Empereur et les ministres se réunissent en conseil, dans la matinée du 14, et se séparent vers midi sans prendre de détermination, les termes de l'approbation du roi leur laissant encore l'espoir d'une transaction. Ils se réunissent une seconde fois dans l'après-midi et restent en séance jusqu'au soir. En présence de la difficulté sans cesse grandissante de continuer à négocier

isolément avec la Prusse ils s'arrêtent à la pensée de provoquer un congrès des puissances européennes; ils présenteraient le lendemain au Sénat et au Corps législatif une communication dont la substance serait : « Nous croyons que le principe adopté tacitement par « l'Europe a été d'empêcher, sans une entente préala- « ble, aucun prince appartenant aux familles régnantes « des grandes puissances de monter sur un trône étran- « ger, et nous demandons que les grandes puissances « européennes réunies en congrès confirment cette « jurisprudence internationale (1). » Dans le cours de cette longue séance, ils avaient en outre pris et abandonné une résolution importante; considérant d'abord la guerre comme inévitable, ils s'étaient décidés à faire l'appel des réserves de l'armée et ils avaient donné les ordres nécessaires, puis s'étant arrêtés à l'idée d'un congrès, ils en avaient suspendu l'expédition.

Cependant dans cette journée, les rapports se succédaient qui montraient enfin à l'Empereur et à ses ministres la vraie situation dans laquelle les mettait vis-à-vis de la Prusse l'introduction persistante de demandes nouvelles. Dans la matinée le chargé d'affaires de France à Berlin leur télégraphie la publication faite dans la *Nord Deutsche Allgemeine Zeitung*. Un peu après M. de Werther se présente à M. de Gramont; il lui annonce qu'ayant été blâmé par son gouvernement pour ne pas avoir formellement re-

(1) Gramont, *La France et la Prusse*, p. 212.

poussé la demande d'une lettre au roi lorsqu'on la lui avait soumise, il reçoit l'ordre de prendre immédiatement un congé. Dans la soirée M. Benedetti leur rend compte de la démarche restée sans succès qu'il a faite le matin même auprès du ministre de l'intérieur de Prusse, M. d'Eulembourg. M. Benedetti leur apprend en même temps que la *Gazette de Cologne* contient un télégramme daté d'Ems dans lequel il est rendu compte des refus du roi. L'ambassadeur n'a communiqué ces incidents à personne et par conséquent la nouvelle n'a pu partir que du cabinet du roi. Enfin M. Benedetti leur dit qu'on tient dans l'entourage du roi un langage des plus irrités. Tous ces rapports leur sont parvenus, lorsque le soir leur arrive d'abord du chargé d'affaires de France à Berne l'avis que le ministre de Prusse vient de communiquer au président de la confédération Helvétique la nouvelle du double refus du roi de consentir à la demande d'engagement pour l'avenir et de recevoir l'ambassadeur; peu après le même avis leur arrive de Munich puis encore d'autres points. Et ils ont ainsi la certitude que le gouvernement prussien s'est appliqué à porter à la connaissance des gouvernements européens, le refus absolu qu'il oppose aux demandes présentées après le retrait de la candidature (1).

Les résolutions de la Prusse sont désormais manifestes. Non-seulement elle refuse péremptoirement d'accorder l'engagement qu'on lui demande, mais elle

(1) Gramont, *La France et la Prusse*, p. 231, 232.

se soustrait à tous nouveaux pourparlers y ayant trait. Le gouvernement français, s'il veut conserver la paix, n'a plus de doutes à avoir ; il faut qu'il considère la demande que par trois fois il a chargé son ambassadeur de présenter comme non avenue ; il n'y a pas d'échappatoire possible ; la Prusse a coupé court à toute reprise de négociations sur ce terrain et, la position dans laquelle les deux puissances sont vis-à-vis l'une de l'autre ayant été rendue publique par M. de Bismarck, il faudra que la France fasse ce recul au vu et su du monde entier. Le gouvernement français ne peut donc plus maintenir la paix qu'en se retirant profondément humilié de la négociation et, plutôt que de subir l'humiliation et de reculer, il va se précipiter dans la guerre.

Ce n'est pas tout. La position dans laquelle le gouvernement français se trouve vis-à-vis du parti de la guerre à l'intérieur, est tout aussi fausse et embarrassée. C'est le 12 que MM. Clément Duvernois et de Leusse avaient demandé à interpeller le gouvernement sur les garanties à exiger de la Prusse. Ce jour-là M. de Gramont au Corps législatif n'avait fait aucune communication ; le lendemain il prenait la parole : « L'ambassadeur d'Espagne, disait-il, nous a annoncé « officiellement hier la renonciation du prince Léo- « pold de Hohenzollern à sa candidature au trône « d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons « avec la Prusse et qui n'ont jamais eu d'autre objet « ne sont pas encore terminées. Il nous est donc im- « possible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à

« la Chambre et au pays un exposé général de l'af-
« faire. » M. Jérôme David pressait le ministre de sortir de sa réserve et de faire connaître de qui venait la renonciation et dans quelles circonstances elle s'était produite. M. de Gramont gardait malgré tout le silence et n'ajoutait rien à sa déclaration. M. Clément Duvernois se levait après M. Jérôme David et demandait que l'on fixât un jour pour la discussion de l'interpellation qu'il avait déposée la veille. On était le mercredi 13, M. de Gramont proposait le vendredi 15, et d'un commun accord cette date était acceptée. Cependant M. Jérôme David ne se tenant pas pour satisfait du refus de M. de Gramont de répondre à ses questions, déposait une demande d'interpellation, et voici dans quels termes il la formulait : « Considérant que les déclarations fermes, nettes,
« patriotiques du ministère à la séance du 6 juillet ont
« été accueillies avec faveur par la Chambre et par
« le pays ;

« Considérant que ces déclarations du ministère
« sont en opposition avec la lenteur dérisoire des né-
« gociations avec la Prusse (vives rumeurs sur un
« grand nombre de bancs), je retire le mot dérisoire,
« si vous voulez.

« Je demande à interpeller le ministère sur les
« causes de sa conduite à l'extérieur qui non-seule-
« ment jette la perturbation dans les branches de la
« fortune publique, mais aussi risque de porter at-
« teinte à la dignité nationale. »

Ainsi, comme la veille, les bonapartistes voyant le

gouvernement hésiter le poussaient à la guerre, et M. Jérôme David introduisait en plus de ces paroles blessantes à l'adresse de la Prusse, qui en allant surexciter les passions germaniques, pussent rendre la guerre plus certaine. A M. Jérôme David se joignait M. de Kératry un des chauvins qui faisaient cause commune avec les bonapartistes; il trouvait que c'était trop reculer la discussion de l'interpellation que de la renvoyer au surlendemain : « Vous avez adressé « un ultimatum à la Prusse, vous lui avez accordé « trois jours de délai. — Un membre : Qui a dit cela? — « Ils sont écoulés. Eh bien! je déclare que si vous « renvoyez les interpellations à après-demain vous « faites absolument le jeu de la Prusse, le jeu de « M. de Bismarck et, en ma qualité de Français, je « proteste formellement contre cette conduite. » Malgré l'opposition de M. de Kératry l'interpellation de M. Jérôme David était renvoyée au 15 pour être discutée en même temps que celle de M. Clément Duvernois. Le 14 au soir lorsqu'il reçoit l'avis que la Prusse a communiqué aux gouvernements européens le refus du roi de donner audience à l'ambassadeur, le gouvernement impérial se trouve en face des deux interpellations Jérôme David et Clément Duvernois, qu'il doit discuter le lendemain. Au parti de la guerre qui lui demande « quelles garanties avez-vous stipulées engageant la Prusse? » il va être obligé de répondre : J'ai de deux manières différentes cherché à engager directement le roi de Prusse, je lui ai par trois fois présenté ma dernière demande, mais le roi sur ce

terrain m'a refusé satisfaction, et M. de Bismarck a fait part de ses refus aux puissances européennes. Le gouvernement impérial ne pouvant se résoudre à donner de pareilles explications à ses amis qui le poussent à la guerre en leur annonçant en même temps qu'il conserve la paix, pour se sortir d'embarras, va apporter une déclaration de guerre.

Il y a encore, il est vrai, une proposition de compromis émanant de l'Angleterre. Lord Granville qui s'était refusé à transmettre à la Prusse la demande de garanties pour l'avenir que M. de Gramont lui avait fait parvenir par Lord Lyons, désirant cependant faire quelque chose pour le maintien de la paix, avait, de son initiative propre, soumis un projet de transaction au gouvernement prussien. Il demandait au roi de Prusse « de communiquer au gouvernement « français son consentement au retrait de la candi- « dature, si la France de son côté renonçait à sa de- « mande garantissant l'avenir. » Une semblable proposition avait à ce moment peu de chances de succès. En effet, c'est le 14 que Lord Granville remettait son memorandum au comte de Bernstorff, l'ambassadeur à Londres de la confédération de l'Allemagne du Nord; dès le lendemain celui-ci lui déclarait que M. de Bismarck se refusait à le soumettre au roi de Prusse.

Ne sachant plus comment conserver la paix, le gouvernement impérial avait une raison pour déclarer la guerre sans retard. C'était l'appel qu'il avait besoin de faire des réserves de l'armée. Dans la situation tendue où se trouvaient la France et la Prusse, un diffé-

rend ne pouvait s'élever entre elles sans que la crainte de la guerre ne s'en suivît et sans que les deux gouvernements ne se tinssent sur leurs gardes pour ne pas se laisser devancer l'un par l'autre dans leurs armements. A mesure que l'affaire Hohenzollern prenait plus de gravité, les deux gouvernements s'étaient donc mis respectivement à faire en dessous tout le travail préliminaire à l'appel ostensible des réserves et à la mise ouverte sur le pied de guerre. Les partisans de la guerre reprochaient précisément au gouvernement impérial d'atermoyer pour déclarer la guerre et par là de perdre l'avance sur la Prusse qu'une rupture immédiate lui eût assurée. La plus grande diligence était en effet nécessaire dans la mise sur le pied de guerre d'une nation ayant à combattre la Prusse, car la rapidité avec laquelle celle-ci pouvait mobiliser son armée était bien connue. Après avoir dans la journée du 14 donné l'ordre d'appeler les réserves, puis l'avoir retiré, le gouvernement le donnait le soir définitivement; dans la situation où l'on se trouvait, c'était déclarer la guerre. Le gouvernement se mettait donc le 14 au soir dans la nécessité de faire connaître le lendemain au Sénat et au Corps législatif la déclaration de guerre.

La tâche que cette démarche lui imposait ne devait pas être facile. Les chambres et le pays ne savent rien de la manière dont la négociation a été conduite. Le gouvernement s'est renfermé dans le silence et a refusé toute explication; seul le retrait de la candidature est connu. Comment faire accepter maintenant

la déclaration de guerre et par quelles raisons l'expliquer et la légitimer? Si on fait connaître, d'une manière précise, la suite des négociations le manque d'habileté et l'imprévoyance du gouvernement français ressortiront dans tout leur jour, et lorsqu'on saura que c'est pour avoir, la candidature retirée, présenté deux nouvelles demandes au roi de Prusse que l'Empereur et ses ministres sont enfin précipités dans la guerre, il n'y aura qu'une voix dans le monde pour leur donner tort. Le gouvernement impérial est dans une situation tellement fausse qu'il doit dissimuler le plus possible les raisons qui le jettent dans la guerre. Il cherchera donc à obtenir l'adhésion du Corps législatif sans que la lumière soit projetée sur ses actes. Au lieu d'un rapport complet des faits avec pièces à l'appui, il se bornera à faire lire une déclaration écourtée, qui ne contiendra que des citations choisies parmi les passages favorables des dépêches. On biaisera et on glissera sur les points désavantageux qui ont été rendus publics par la Prusse et ne peuvent être absolument passés sous silence.

Dans la matinée du 15 juillet, le conseil des ministres se réunit sous la présidence de l'Empereur et arrête définitivement les termes de la déclaration suivante :

« La manière dont le pays a accueilli notre déclaration du 6 juillet nous ayant donné la certitude « que vous approuviez notre politique et que nous « pouvions compter sur votre appui, nous avons aussitôt commencé des négociations avec les puissances

« étrangères afin d'obtenir leurs bons offices auprès « de la Prusse pour qu'elle reconnût la légitimité de « nos griefs.

« Dans ces négociations nous n'avons rien demandé « à l'Espagne dont nous ne voulions ni éveiller les « susceptibilités ni froisser l'indépendance ; nous n'a- « vons pas agi auprès du prince de Hohenzollern, « que nous considérions comme couvert par le roi ; « nous avons également réfusé de mêler à notre dis- « cussion aucune récrimination ou de la faire sortir « de l'objet même dans laquelle nous l'avions ren- « fermée dès le début.

« La plupart des puissances ont été pleines d'em- « pressement à nous répondre et elles ont, avec plus « ou moins de chaleur, admis la justice de nos récla- « mations.

« Le ministère des affaires étrangères prussien « nous a opposé une fin de non-recevoir en préten- « dant qu'il ignorait l'affaire et que le cabinet de Ber- « lin y était resté étranger.

« Nous avons dû alors nous adresser au roi lui- « même, et nous avons donné à notre ambassadeur « l'ordre de se rendre à Ems auprès de Sa Majesté. « Tout en reconnaissant qu'il avait autorisé le prince « de Hohenzollern à accepter la candidature qui lui « avait été offerte, le roi de Prusse a soutenu qu'il était « resté étranger aux négociations poursuivies entre « le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzol- « lern ; qu'il n'y était intervenu que comme chef de « famille et nullement comme souverain et qu'il n'a-

« vait ni réuni, ni consulté le conseil des ministres.
« Sa Majesté a reconnu cependant qu'elle avait in-
« formé le comte de Bismarck de ces divers incidents.

« Nous ne pouvions considérer ces réponses comme
« satisfaisantes, nous n'avons pu admettre cette dis-
« tinction subtile entre le souverain et le chef de fa-
« mille, et nous avons insisté pour que le roi conseil-
« let et imposât au besoin au prince Léopold une re-
« nonciation à sa candidature.

« Pendant que nous discutions avec la Prusse, le dé-
« sistement du prince Léopold nous vint du côté d'où
« nous ne l'attendions pas, et nous fut remis le 12 juil-
« lât par l'ambassadeur d'Espagne.

« Le roi ayant voulu y rester étranger, nous lui de-
« mandâmes de s'y associer et de déclarer que si, par un
« de ces revirements toujours possibles dans un pays
« sortant d'une révolution, la couronne était de nou-
« veau offerte par l'Espagne au prince Léopold il ne
« l'autoriserait plus à l'accepter, afin que le débat pût
« être considéré comme définitivement clos.

« Notre demande était modérée; les termes dans
« lesquels nous l'exprimions ne l'étaient pas moins.
« Dites bien au roi, écrivions-nous au comte Bene-
« detti, le 12 juillet à minuit, dites bien au roi que
« nous ne cherchons pas un prétexte de guerre et que
« nous ne demandons qu'à résoudre honorablement
« une difficulté que nous n'avons pas créée nous-
« mêmes.

« Le roi consentit à approuver la renonciation du
« prince Léopold, mais il refusa de déclarer qu'il n'au-

« toriserait pas à l'avenir le renouvellement de cette « candidature.

« J'ai demandé au roi, nous écrivait M. Benedetti « le 13 juillet à minuit, de vouloir me permettre de « vous annoncer en son nom, que si le prince de « Hohenzollern revenait à son projet Sa Majesté in- « terposerait son autorité et y mettrait obstacle. Le roi « a absolument refusé de m'autoriser à vous trans- « mettre une semblable déclaration. J'ai vivement in- « sisté, mais sans réussir à modifier les résolutions de « Sa Majesté. Le roi a terminé notre entretien en me « disant qu'il ne pouvait, ni ne voulait prendre un pa- « reil engagement et qu'il devait pour cette éventua- « lité, comme pour toute autre, se réserver la faculté « de consulter les circonstances.

« Quoique ce refus nous parût injustifiable, notre « désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix « était tel que nous ne rompîmes pas les négociations, « et que, malgré votre impatience légitime, craignant « qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons « demandé d'ajourner nos explications jusqu'à au- « jourd'hui.

« Aussi notre surprise a-t-elle été profonde, lorsque « hier nous avons appris que le roi de Prusse avait « notifié par un aide de camp à notre ambassadeur « qu'il ne le recevrait plus, et que pour donner à ce « refus un caractère non équivoque, son gouverne- « ment l'avait communiqué officiellement aux cabi- « nets de l'Europe.

« Nous apprenions en même temps que M. le baron

« de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé « et que des armements s'opéraient en Prusse.

« Dans ces circonstances tenter davantage pour la « conciliation eût été un oubli de dignité et une im- « prudence. Nous n'avons rien négligé pour éviter la « guerre. Nous allons nous préparer à soutenir celle « qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de res- « ponsabilité qui lui revient.

« Dès hier nous avons appelé nos réserves et avec « votre concours, nous allons prendre les mesures né- « cessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité « et l'honneur de la France. »

Cet exposé devait être présenté en même temps au Sénat et au Corps législatif. M. de Gramont fut chargé de le lire au Sénat et M. Emile Ollivier au Corps législatif. La séance au Corps législatif s'ouvre à une heure. Aussitôt le procès-verbal adopté, M. Emile Ollivier monte à la tribune : « Messieurs, dit-il, mon honora- « ble ami et collègue M. de Gramont étant retenu au « Sénat, je vais avoir l'honneur de donner connais- « sance à la Chambre de l'exposé qui a été délibéré « par le conseil des ministres. » Il lit alors l'exposé. Il fait suivre sa lecture de la demande d'un crédit de 50 millions pour les éventualités de guerre et d'une demande d'urgence. L'exposé a été accueilli à droite et au centre par des applaudissements et par les cris répétés de : Vive l'Empereur ! Vive la France ! et M. Schneider, le président a de suite consulté la Chambre par assis et levé sur l'urgence. La Chambre s'est levée en immense majorité pour l'accorder; les seuls

députés de la gauche et avec eux M. Thiers sont restés assis. A cette vue les députés de la droite bonapartiste et une partie de ceux du centre se livrent aux violences qu'ils renouvelleront chaque fois que dans la Chambre on parlera ou on agira pour le maintien de la paix. Aux députés qui sont restés assis, ceux de la droite crient : Levez-vous donc ! levez-vous donc ! et ils leur adressent des injures. A la contre-épreuve presque toute la Chambre reste assise, et le petit groupe de gauche qui seul s'est levé est insulté de nouveau.

Entre l'épreuve et la contre-épreuve M. Thiers a demandé la parole et, aussitôt l'urgence votée, il commence à parler. Il est accueilli par les fureurs de la droite ; des cris violents retentissent, on lui montre le poing, on l'injurie ; on lui dit qu'il souille sa vieillesse, qu'il déshonore ses cheveux blancs ; les interruptions l'arrêtent à chaque instant, et ce n'est qu'avec peine qu'il parvient à prononcer un court discours sous forme de phrases entrecoupées. Il demande qu'avant de consentir à la déclaration de guerre la Chambre prenne le temps de la réflexion ; il rappelle comment le 6 mai 1866 à la veille de Sadowa, on lui a refusé la parole lorsqu'il voulait signaler les dangers que la conduite du gouvernement préparait à la France ; et continuant : « Eh bien ! Messieurs, est-il vrai que sur le « fond, c'est-à-dire sur le retrait de la candidature « Hohenzollern, il a été fait droit à vos réclamations ? « Est-il vrai que vous rompez sur une question de « susceptibilité ? Prenez-en la responsabilité. Quant à « moi, soucieux de ma mémoire, je ne voudrais pas

« qu'on puisse dire que j'ai pris la responsabilité d'une « guerre fondée sur de tels motifs. Je demande à la « face du pays qu'on nous donne connaissance des dé- « pêches d'après lesquelles on a pris la résolution qui « vient de nous être communiquée. Laissez-moi vous « dire que je regarde cette guerre comme souveraine- « ment imprudente. J'ai été affecté plus douloureuse- « ment que personne des événements de 1866, plus « que personne j'en désire la réparation, mais dans « ma profonde conviction l'occasion est mal choisie. Si « vous ne comprenez pas que je remplis en ce mo- « ment un devoir et le plus pénible de ma vie, je vous « plains. Oui, quant à moi, je suis tranquille pour ma « mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour « l'acte auquel je me livre en ce moment, mais pour « vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous re- « gretterez votre précipitation. » Les clameurs redou- blent, on crie à l'orateur : allons donc ! allons donc ! M. de Piré avec violence : « Vous êtes la trompette « antipatriotique du désastre, allez à Coblentz ! » M. Thiers reprend : « Offensez-moi, insultez-moi, « je suis prêt à tout subir pour défendre le sang « de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser « si imprudemment. Dans ma conviction, je vous le « répète en deux mots, car si je voulais vous le démon- « trer vous ne m'écouteriez pas, vous choisissez mal « l'occasion de la réparation que vous désirez et que « je désire comme vous. Plein de ce sentiment lors- « que je vois que, cédant à vos passions, vous ne voulez « pas prendre un instant de réflexion, que vous ne

« voulez pas demander la connaissance des dépêches « sur lesquelles notre jugement pourrait s'appuyer, je « dis, Messieurs, que vous ne remplissez pas dans « toute leur étendue les devoirs qui vous sont impo- « sés. Je suis prêt à voter au gouvernement tous les « moyens nécessaires quand la guerre sera déclarée, « mais je désire connaître les dépêches sur lesquelles « on fonde cette déclaration de guerre. La Chambre « fera ce qu'elle voudra, je m'attends à ce qu'elle va « faire, mais je décline, quant à moi, la responsabilité « d'une guerre aussi peu justifiée. »

M. Émile Ollivier prend la parole. Après avoir protesté de l'attachement pour la paix dont le gouvernement n'avait cessé d'être animé et déclaré qu'il ne s'était résigné à la guerre que sous le coup d'un affront insupportable, il faisait un exposé sommaire de la manière dont la négociation avait été conduite : « Dans la négociation nous avons été au « début décisifs et rapides, parce que si nous avions « perdu une minute nous nous fussions trouvés en « présence d'un fait accompli et qu'étant obligés « de faire la guerre, nous eussions eu à nos pieds le « boulet qu'on voulait y mettre, l'Espagne prus- « sienne. Ce premier moment passé, nous avons été « modérés, patients, conciliants, équitables. Si on « nous avait accordé une satisfaction réelle, nous « l'eussions accueillie avec joie, mais elle nous « a été refusée. Le roi de Prusse a constamment refusé « d'intervenir pour amener ou faciliter la renonciation « du prince de Hohenzollern. Quand elle a été obte-

« nue, il a affecté de s'y considérer comme étranger,
« et quand enfin, voulant obtenir des assurances pour
« l'avenir, nous lui avons dit, dans les formes les plus
« respectueuses, déclarez-nous que cette renonciation
« est définitive, il nous a refusé. Malgré les impatien-
« ces du dedans et du dehors et quoiqu'on commençât
« à dire que nous étions le ministère de la honte,
« nous avons continué à négocier. Au milieu de ces
« négociations nous avons appris que dans toute l'Eu-
« rope les représentants prussiens annonçaient et
« faisaient annoncer dans les journaux que le roi
« de Prusse avait envoyé un aide de camp à notre
« ambassadeur pour lui déclarer qu'il refusait de le
« recevoir. — M. Jules Favre : Communiquez-nous la
« dépêche. — M. d'Andelarre : Il faut qu'on nous com-
« munique la dépêche pour que nous puissions nous
« prononcer en connaissance de cause.—M. Émile Ol-
« livier continuant : L'honorable M. Thiers a appelé ce
« sentiment de la susceptibilité ; ce n'est pas de la sus-
« ceptibilité qu'il faut dire, c'est de l'honneur, et, en
« France, la sauvegarde de l'honneur est le premier
« des intérêts. On nous demande des communications
« de dépêches ; ces communications sont faites. Nous
« les avons mises dans notre exposé. Nous n'avons
« reçu que des dépêches confidentielles que les usages
« diplomatiques ne permettent pas de communiquer,
« nous ne communiquerons rien de plus. »

A la demande de communication des dépêches M. Émile Ollivier opposait donc un refus formel. Cependant l'exposé lu par lui au début de la séance contenait

l'énonciation d'un fait auquel le gouvernement donnait une extrême importance, c'était la communication du refus de recevoir l'ambassadeur faite par la Prusse aux gouvernements européens. M. Émile Ollivier dans son discours était revenu sur cet incident et l'avait donné comme raison déterminante de la déclaration de guerre. Il avait été à ce moment interrompu par MM. Jules Favre et d'Andelarre qui lui avaient demandé que la dépêche mentionnant l'incident fût spécialement communiquée. M. Gambetta prend la parole, il laisse tomber la demande de communication générale des dépêches qu'a présentée M. Thiers et que M. Émile Ollivier a repoussée, il se saisit de la demande spéciale introduite par MM. Jules Favre et d'Andelarre; il circonscrit ses exigences à la communication de cette seule dépêche. « Vous di-« tes, nous ne communiquerons rien de plus. Or vous « faites reposer toute cette effroyable question sur une « dépêche notifiée à votre insu à tous les cabinets « de l'Europe, par laquelle on aurait mis votre am-« bassadeur hors des portes de la Prusse. Eh bien! « je dis que ce n'est pas par extraits, par allusions, « mais par une communication directe, authentique, « que vous devez en saisir la Chambre. C'est une « question d'honneur, dites-vous, et il faut que nous « sachions dans quels termes on a osé parler de la « France. »

Le gouvernement en effet donnait une si grande importance à ce fait particulier et l'exposait en même temps d'une façon si sommaire, qu'il restait obscur. On

ne savait donc pas bien si l'insulte ressentie venait du refus du roi de recevoir l'ambassadeur, ou uniquement de la commmunication faite par le gouvernement prussien aux cabinets de ce refus. La demande de M. Gambetta était tellement pressante que M. Émile Ollivier reprenait la parole et, sur ce point spécial, se départait de sa résolution de ne rien communiquer. Après avoir expliqué qu'il ne prétendait point que le roi Guillaume eût personnellement insulté M. Benedetti, mais que l'insulte subie de la Prusse venait uniquement de la communication faite par elle aux cabinets du refus du roi de recevoir l'ambassadeur, il donne lecture de la dépêche reçue des agents français mentionnant la communication prussienne. « J'ai « entre les mains les dépêches de deux de nos agents « dont je ne puis citer les noms, car le lendemain ils « seraient obligés de quitter les cours auprès des- « quelles ils sont accrédités. Ces deux dépêches nous « apprennent le langage que M. de Bismarck tient « auprès de tous les cabinets d'Europe. Voici la pre- « mière : *On m'a communiqué ce matin un télégramme « du comte de Bismarck annonçant le refus du roi Guil- « laume de s'engager comme roi de Prusse à ne plus ja- « mais donner son consentement à la candidature du prince « de Hohenzollern s'il en était de nouveau question, et le re- « fus également du roi, suite de cette demande, de recevoir « notre ambassadeur.* Je lis une autre dépêche : *Je crois « devoir vous transmettre la copie à peu près textuelle de « la dépêche télégraphiée par M. le comte de Bismarck : « Après que la renonciation du prince de Hohenzollern a*

« *été communiquée officiellement au gouvernement français*
« *par le gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France*
« *a demandé à S. M. le roi à Ems de l'autoriser à télé-*
« *graphier à Paris que Sa Majesté s'engageait à refuser à*
« *tout jamais son consentement si les princes Hohenzollern*
« *revenaient sur leur détermination ; Sa Majesté a refusé*
« *de recevoir de nouveau l'ambassadeur et lui a fait dire*
« *par un aide de camp qu'elle n'avait pas de communica-*
« *tion ultérieure à lui faire.* Cette nouvelle du refus de
« recevoir notre ambassadeur n'a pas été dite à l'o-
« reille des ministres, on l'a répandue dans l'Allema-
« gne entière, les journaux officieux l'ont reproduite
« dans des suppléments. Les ministres prussiens l'ont
« partout annoncée à leurs collègues. C'est le bruit de
« l'Europe. En même temps le baron de Werther re-
« cevait un congé, dans la nuit du 13 au 14 les mesu-
« res militaires commençaient en Prusse. Est-ce qu'à
« de tels actes nous devons répondre par l'abstention
« et le silence? Je ne comprends pas ainsi le devoir
« d'un gouvernement.

« Oui de ce jour commence pour les ministres, mes
« collègues et moi, une grande responsabilité, nous
« l'acceptons le cœur léger. — M. Esquiros : Vous avez
« le cœur léger et le sang des nations va couler! — Oui
« d'un cœur léger, et n'équivoquez pas sur cette pa-
« role, ne croyez pas que je veuille dire avec joie ; je
« vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné
« à la guerre, je veux dire d'un cœur que le remords
« n'alourdit pas, d'un cœur confiant, parce que la
« guerre que nous faisons nous la subissons, et enfin

« parce que notre cause est juste et qu'elle est con-
« fiée à l'armée française. »

Le M^al Lebœuf présentait deux projets de loi pour lesquels il réclamait l'urgence, qui lui était accordée ; l'un appelait la garde nationale mobile à l'activité, l'autre admettait des engagements volontaires dont la durée ne devait pas dépasser celle de la guerre. M. Segris, ministre des finances, réclamait à son tour l'urgence, qui lui était également accordée, pour une demande d'ouverture de crédit de seize millions en faveur du ministère de la marine. A 3 heures le président suspendait momentanément la séance.

Pendant la suspension de séance, M. Émile Ollivier a sans doute pensé que les explications qu'il a données sont insuffisantes. La séance reprise à 3 heures et demie, il monte de suite à la tribune pour exposer, d'une manière plus précise qu'il ne l'a encore fait, la circonstance principale de l'insulte reçue, sur laquelle le gouvernement se fonde pour déclarer la guerre. « Mes-
« sieurs, le gouvernement dans cette affaire a surtout
« le désir d'exposer toute la vérité, et lorsqu'à des de-
« mandes de communication de dépêches, il répond
« qu'il n'a rien à communiquer, c'est qu'il n'y a pas
« dans le sens vrai du mot de dépêches échangées ; il
« n'y a eu que des communications verbales recueillies
« dans des rapports qui, d'après les usages diplomati-
« ques, ne sont pas communiqués. Est-il nécessaire
« que j'explique de nouveau le fait qui a amené la rup-
« ture ? Il l'a été suffisamment dans l'exposé que j'ai
« eu l'honneur de vous lire ; je tiens, à le bien préciser

« de façon à ce que vous soyez en mesure d'avoir une « opinion aussi éclairée que la nôtre. Il peut arriver « qu'un roi refuse de recevoir un ambassadeur; ce qui « est blessant c'est le refus intentionnel divulgué dans « des suppléments de journaux, dans des télégrammes « adressés à toutes les cours de l'Europe. Et ce fait « nous a paru d'autant plus significatif qu'annoncé à « M. Benedetti, le refus d'audience n'a manqué à au- « cune des formes de la courtoisie, de telle sorte que « notre ambassadeur n'a pas d'abord soupçonné la si- « gnification qu'on attacherait à un refus qui, accom- « pli d'une certaine manière, eût pu être désagréable « sans devenir offensant. L'offense résulte d'une « publication intentionnelle. Ce n'est qu'après avoir « connu la publication que notre ambassadeur a été « touché comme nous d'un acte qu'au premier mo- « ment il nous avait signalé purement et simple- « ment sans le caractériser. Voulez-vous connaître « ses télégrammes, le premier est de 4 heures 25 « le 13, l'autre est de 4 heures trois quarts. *Le roi « a reçu la réponse du prince de Hohenzollern, elle est « du prince Antoine et elle annonce à S. M. que le « prince Léopold son fils s'est désisté de sa candidature « à la couronne d'Espagne. Le roi m'autorise à faire « savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuve « cette résolution. Le Roi a chargé un de ses aides de « camp de me faire cette communication, et j'en repro- « duis exactement les termes. Sa Majesté ne m'ayant rien « fait annoncer au sujet de l'assurance que nous réclamons « pour l'avenir, je sollicite une dernière audience pour lui*

« *soumettre de nouveau et développer les observations que* « *j'ai présentées ce matin. A la demande d'une nouvelle* « *audience le roi m'a fait répondre qu'il ne savrait re-* « *prendre avec moi la discussion relativement aux assu-* « *rances qui devaient, à notre avis, nous être données pour* « *l'avenir. Sa Majesté m'a fait déclarer qu'il s'en référait* « *à cet égard aux considérations qu'il m'avait exposées* « *le matin, et dont je vous ai fait connaître la substance* « *dans mon dernier télégramme.* »

La citation terminée, M. Thiers s'écrie : « Que tout le monde juge ! » M. de Choiseul : « On ne peut pas faire la guerre là-dessus, c'est impossible ! » M. Arago : « Ceci connu, le monde civilisé vous donnera tort ! » Cette lecture contenait en effet toute une révélation et montrait combien l'insistance à demander communication des dépêches était justifiée. L'extrait que venait de lire M. Émile Ollivier était d'une grande importance, cependant dans l'exposé du gouvernement il n'en était fait nulle mention, et il était facile de découvrir que si on l'avait passé sous silence, c'était pour présenter la situation sous un jour plus favorable qu'on n'eût pu le faire autrement. L'exposé contenait en effet des assertions qui étaient contredites ou modifiées par celles de la dépêche; il disait sans explication : le roi ayant voulu rester étranger au retrait de la candidature. La dépêche apprenait non-seulement que le roi avait approuvé la renonciation, mais qu'il avait envoyé son aide de camp transmettre officiellement à M. Benedetti son approbation. L'exposé disait sommairement : le roi a notifié par son aide de

camp le refus de recevoir l'ambassadeur. La dépêche apprenait que ce n'est qu'après avoir repoussé une demande de M. Benedetti que le roi refusait l'audience réclamée pour la poursuivre.

Cependant M. Émile Ollivier à l'impression qu'a produite sur la gauche la lecture de la dépêche, sent qu'il s'est laissé entraîner à des explications qui vont détruire l'effet que le gouvernement s'était promis de son exposé. Aussitôt que les interruptions de la gauche l'ont averti, il fait dévier son discours. Il abandonne le terrain des explications de fait sur lequel il vient de trébucher, et se jette dans de vagues généralités ; proteste que le gouvernement n'a jamais pris d'attitude menaçante vis-à-vis de la Prusse ; reproche à l'opposition d'avoir toujours déploré Sadowa et ses conséquences ; dit que quant à lui il a tout fait pour calmer les susceptibilités qui, éveillées sur ce point, eussent pu trop facilement amener la guerre; en appelle avec insistance à la politique traditionnelle de la France vis-à-vis de l'Espagne pour dire que la France ne pouvait supporter la candidature prussienne ; et il regagne son banc, sans être revenu à traiter le point spécial qu'il avait promis d'élucider en montant à la tribune.

M. Thiers veut répondre, mais à droite on fait les plus grands efforts pour que la parole lui soit refusée. On demande que l'urgence ayant été votée sur les projets de loi présentés par les ministres, on se rende sans plus de discours dans les bureaux. M. Clément Duvernois intervient pour retirer son interpellation

dont la discussion a été fixée pour ce jour même, mais qui est devenue sans objet, et il conclut en demandant que la Chambre se retire immédiatement dans les bureaux. Cependant le président ne pouvant refuser la parole à M. Thiers qui insiste absolument sur son droit de répondre à un ministre, la lui accorde. N'ayant pu lui fermer la bouche, les députés de la droite vont se livrer contre lui aux mêmes fureurs que précédemment. M. Thiers s'est éclairé du fragment nouveau produit par M. Émile Ollivier ; il sait maintenant qu'on a la guerre pour avoir introduit des demandes nouvelles après le retrait de la candidature :

Messieurs,

« M. le garde des sceaux vient d'essayer de justifier « ses actes ; et moi qui n'ai aucun sentiment de mal- « veillance contre les ministres, je suis obligé de dire « que nous avons la guerre par une faute du cabinet. « M. le garde des sceaux a fait dévier la discussion, « à une question il en a substitué une autre. Il « nous a dit tout à l'heure que nous ne pouvions « pas souffrir ce que la Prusse avait entrepris en « Espagne. Il a cent fois raison. Si la question était « là je ne laisserais à personne le soin de venir dé- « fendre la politique séculaire de France. La Prusse « a fait une faute grave en voulant avoir un candidat « au trône d'Espagne. Avant ce dernier événement « elle voulait la paix, et c'était habileté de sa part « parce qu'elle sent très-bien que le danger sé- « rieux pour elle commencera le jour où elle fera de

« nouvelles entreprises. Ce jour-là elle soulèverait « contre elle de nombreuses hostilités et nous qui « avons déploré Sadowa, qui avons toujours désiré « qu'il fût réparé, nous avons toujours dit qu'il y au- « rait un jour souverainement difficile pour la Prusse, « et que ce serait celui où elle voudrait mettre la main « sur les États de l'Allemagne restés indépendants. « C'est ce jour-là, avons-nous dit sans cesse, qu'il « faut savoir attendre. Ce jour-là elle aura contre elle « une grande partie de l'Allemagne, l'Autriche no- « tamment et presque toute l'Europe.

« Oui, il fallait réparer Sadowa, mais il fallait at- « tendre que des fautes politiques comme celles que « je viens d'indiquer vous fournissent une occasion « légitime. Alors vous auriez été approuvés par toute « l'Europe. C'est qu'on ne fait plus la guerre capri- « cieusement. Il faut avoir l'opinion du monde avec « soi, et il fallait attendre que la Prusse se livrant à « de nouvelles usurpations, nous donnât pour alliés « et les nations menacées et le monde indigné ! Je dis « donc qu'en cette occasion la Prusse a commis une « faute grave en voulant avoir un candidat au trône « d'Espagne. Messieurs, si nous en étions à obtenir « l'abandon de la candidature du prince de Hohenzol- « lern je serais avec vous de toutes mes forces. Mais « ce qui me désole, c'est que j'ai la certitude que le « fond, était obtenu. Vous aviez non-seulement ob- « tenu le fond, mais encore un effet moral considéra- « ble, et votre faute est de ne pas vous en être conten- « tés. Mais, dit-on, la candidature n'était pas supprimée

« à tout jamais? Messieurs, je demande s'il est « croyable que lorsque la Prusse venait d'être obligée « à la face du monde de retirer une candidature qui « évidemment avait été présentée par elle, je demande « s'il peut entrer dans la pensée d'un seul homme de « sens qu'elle voulût reproduire cette candidature?

Ici M. de Gramont qui est revenu du Sénat interrompt M. Thiers pour lui dire : « Pourquoi n'a-t-elle « pas répondu à cet égard? Pourquoi a-t-elle refusé « de promettre? » Cette question attire la réponse suivante de M. Arago : « Parce que vous avez com- « mencé par la menacer à la tribune. » C'était là une réponse identique à celle que M. de Werther avait déjà faite à M. de Gramont. M. Thiers reprenant son discours répond à peu près la même chose : « Puisque vous m'y « obligez, M. le ministre, je vais vous le dire, parce que « vous avez mal commencé et mal fini. » Des interruptions et des clameurs partant de la droite arrêtent court l'orateur. M. Thiers : « Je sais bien pourquoi on ne « veut pas me laisser achever, c'est parce que je tou- « che au point sérieux de la question. — M. Jérôme David : « Vos idées, M. Thiers, n'ont pas d'appui ap- « préciable dans la Chambre, elles ne peuvent pas « avoir de sanction, et vous faites bien du mal à la « France. Il faudrait beaucoup de bataillons prussiens « pour faire à votre pays le mal que vous lui faites in- « volontairement. — M. Thiers : Savez-vous quels sont « ceux qui ont fait du mal à la France? (Le bruit con- « tinue.) J'ai consenti à écouter mon interrupteur, on « devrait bien consentir à écouter la réponse que je lui

« fais. Savez-vous quels sont ceux qui ont fait du mal à « la France ? Ce sont ceux qui n'ont pas voulu écouter « mes avertissements; ce sont les auteurs du Mexique, « les auteurs de Sadowa qui, oubliant le mal qu'ils ont « fait, osent nous imputer aujourd'hui de faire du mal « au pays quand nous cherchons à épargner son sang. « Si vous aviez permis de discuter l'expédition du « Mexique, la plus odieuse, la plus désastreuse expédi- « tion du temps, n'aurait pas été consommée.

« Vous ne m'empêcherez pas de suivre mon raison- « nement jusqu'au bout. Il faut que la lumière se fasse « sur une grande faute qui est la cause de la guerre « actuelle. Tout le monde disait, il y a trois jours, on « a obtenu le retrait de la candidature du prince de « Hohenzollern, il faut s'en tenir là. Il était évident « en effet que si après avoir obtenu la concession essen- « tielle, on faisait naître des querelles de mots, des frois- « sements d'orgueil, la question serait perdue et la « guerre en résulterait. Le simple bon sens devait faire « comprendre que si, après avoir obtenu une concession « qui devait coûter à l'orgueil du roi de Prusse. — Voix « diverses : Quelle concession ? Il n'en n'a pas fait. — « M. Thiers : Comment ! devant le monde entier le roi « de Prusse retire. — Non ! Non ! — ou laisse retirer. « — Voix nombreuses : Ah ! Ah ! c'est bien différent. « — M. Thiers : J'emploierai le mot que vous voudrez, « le roi de Prusse a fait retirer, a laissé retirer. Pou- « vez-vous supposer que la candidature étant retirée « il n'y a pas eu une concession de la part du roi de « Prusse lui-même ? Maintenant je vais plus loin,

« dans la pièce qui nous a été lue tout à l'heure le roi « de Prusse a déclaré non pas de sa personne, mais par « son gouvernement» — M. Thiers n'ayant pas tenu les dépêches commettait ici une légère erreur, c'était par son aide de camp — « Qu'il connaissait et approuvait le retrait de la candidature du prince « de Hohenzollern. Que vouliez-vous ? Vous vouliez « un échec à la Prusse, et je le voudrais comme vous. « — Rires et exclamations sur plusieurs bancs. — « — Soit, Messieurs, appelez-moi un ami de la Prusse. « Oui, oui, dites-le. Je désire que le *Journal officiel* « reproduise vos interruptions ; le pays jugera entre « vous et moi.

« Je me borne à poser ces faits qui sont incontesta- « bles : la candidature du prince de Hohenzollern a « été retirée, le roi de Prusse l'a su et a consenti à ce « que son gouvernement le déclarât pour lui, quand « on le lui a demandé. Mais il était évident que si on « ne s'en tenait pas là, si on voulait élever une discus- « sion sur le mode de ce retrait, on ferait naître des « susceptibilités nouvelles, qu'on exciterait l'orgueil « de la Prusse et qu'on arriverait à une rupture. « C'est là votre faute. On me demande la faute « commise, que fallait-il faire ? Il fallait, puisque l'Eu- « rope était de si bonne volonté, lui donner le temps « d'intervenir, ce qui n'empêchait pas que vos arme- « ments ne continuassent, et il ne fallait pas se hâter « de venir ici apporter des faits qui devaient causer « une irritation dangereuse. Ainsi, je le répète, ce n'est « pas pour l'intérêt essentiel de la France, c'est pour

« une faute du cabinet que nous avons la guerre. »

Le duc de Gramont se lève après M. Thiers. « Si « nous avions, dit-il, attendu plus longtemps pour « demander aux puissances étrangères d'intervenir, « nous aurions donné à la Prusse le temps de prépa- « rer ses armements pour nous attaquer avec plus « d'avantage. Au surplus, Messieurs, il suffit de ce « fait que le gouvernement prussien a informé tous « les cabinets de l'Europe qu'il avait refusé de rece- « voir notre ambassadeur et de continuer à discuter « avec lui. Cela est un affront pour l'Empereur et « pour la France. Et si, par impossible, il se trouvait « dans mon pays une chambre pour le supporter, je « ne resterais pas cinq minutes ministre des affaires « étrangères. » M. de Gramont au Sénat n'avait rien ajouté à la lecture qu'il avait faite de l'exposé arrêté en conseil, jusqu'ici il n'était apparu à la tribune du Corps législatif que pour dire que les négociations étant pendantes, il devait garder le silence, les quelques mots qu'il venait de prononcer devaient donc constituer, à eux seuls, la somme d'explications qu'il fournirait sur l'affaire Hohenzollern. C'était bien peu pour un ministre ayant conduit toute la négociation, mais il n'en était pas moins bruyamment applaudi par les députés de la majorité.

M. Jules Favre se présente pour répondre à M. de Gramont. La droite réclame de nouveau que l'on se rende sans plus de discours dans les bureaux. M. Pinard fait dans ce sens une motion formelle. Le président faisant respecter une fois de plus le droit de

répondre à un ministre maintient la parole à M. Jules Favre. M. Jules Favre : « M. le ministre des affaires « étrangères nous a déclaré que, s'il se trouvait une « chambre française qui ne fût pas de son avis, à l'ins- « tant même il donnerait sa démission. Il eût peut-être « été préférable, alors qu'il s'agissait d'engager le pays « et le gouvernement dans la voie où ils sont aujour- « d'hui, que M. le ministre des affaires étrangères ap- « portât une semblable susceptibilité vis-à-vis des « opinions bien connues de cette assemblée qui « étaient en faveur du maintien de la paix. — M. Jé- « rôme David : Pas de paix après un affront ! — Or « si ce maintien n'est plus possible, c'est uniquement « la faute de la politique qui a été suivie par le cabi- « net. En effet, le cabinet vous déclarait, il y a quel- « ques jours, qu'aucun sujet d'inquiétude n'existait « pour lui en Europe, et qu'il ne puisait pas dans la « situation particulière de la Prusse vis-à-vis de la « France un sujet d'alarme ou de récriminations. « Alors une question secondaire est née. Le cabinet « avait le devoir de l'examiner et de la résoudre ; « mais comment? en observant les voies prudentes « de la diplomatie et en ne venant pas du haut « de cette tribune jeter à une puissance, qui était « encore amie, un défi qui déjà engageait la France « dans la voie dont nous voyons aujourd'hui le fu- « neste dénoûment. Voilà la première faute du ca- « binet.

« Je ne reviendrai pas sur ce qu'a dit M. Thiers que « le cabinet a obtenu ce qu'il réclamait ; mais j'en tire

« cette conséquence qu'au point de vue des intérêts « des deux pays, il n'y a aucun motif avouable de « guerre. Quel est donc le sujet du débat? Comme on « vous l'a dit, c'est une question de susceptibilité. « Messieurs, je reconnais comme vous que si la France « ne doit faire la guerre que dans des conditions in- « dispensables, au nombre de celles-ci se place assu- « rément une insulte qui serait faite à son honneur. « Mais c'est là ce qu'il faut examiner avec maturité. « Quand il s'agit de couvrir l'Europe de ruines, vous « ne voulez pas de réflexion, vous ne voulez pas de « maturité! La question est réduite à celle de savoir « si l'honneur de la France a été engagé. Quelle est la « preuve qui nous est fournie qu'il le soit? Où est la « dépêche officielle? où est le compte rendu de la con- « férence dans laquelle notre ambassadeur a vu mé- « connaître en lui la dignité nationale? Eh bien! on « n'a rien apporté à cette tribune si ce n'est un télé- « gramme. Je dis que ce n'est pas sur des télégram- « mes qu'on peut décider une question de paix ou de « guerre. Il faut que la Chambre voie les dépêches, et « je dépose sur le bureau une proposition sur laquelle « je provoque son vote : *Nous demandons communica- « tion des dépêches et notamment de celles par lesquelles « le gouvernement prussien a notifié sa résolution aux « gouvernements étrangers.* »

M. Buffet appuie la demande de M. Jules Favre, il a été frappé comme M. Thiers de la discordance qui existe entre le texte de l'exposé lu à l'ouverture de la séance et celui du fragment de dépêches com-

muniqué au cours de la discussion par M. Emile Ollivier. M. Buffet : « Je crois, Messieurs, qu'il n'y « a aujourd'hui aucun motif pour refuser à la Cham- « bre la communication de toutes les pièces. Au mo- « ment où l'on demande à cette Chambre d'engager « sa responsabilité elle doit connaître tout ce que le « gouvernement a connu. Je comprends parfaitement « les réserves, les réticences quand les négociations « sont engagées, mais à l'heure qu'il est, dans la pen- « sée du gouvernement; il n'y a plus de négociations; « le pays va être engagé dans une guerre dont il sor- « tira, j'en suis convaincu, victorieux et, dans une con- « joncture aussi grave, il n'y a plus rien à cacher. C'est « à mon avis un devoir et un droit absolus pour la « Chambre de demander qu'il lui soit donné ou à la « commission communication de toutes les pièces, et « c'est le devoir impérieux du gouvernement de lui « faire cette communication. J'ajouterai, à l'appui de « cette demande, qu'avant d'avoir entendu les explica- « tions de l'honorable garde des sceaux, je croyais la « communication éminemment utile après; les avoir « entendues, je la crois indispensable, car dans « l'exposé que l'honorable garde des sceaux nous a lu, « les faits les plus graves prenaient un caractère qui « m'a paru plus ou moins modifié par les dépêches « dont il a été donné lecture. »

Aucune réponse n'était faite à M. Buffet. On allait aux voix, et par 153 voix contre 84 la Chambre, repoussant la proposition de M. Jules Favre, décidait qu'il ne serait pas donné communication des dépêches. Il

était 5 heures 40 minutes ; la séance était de nouveau suspendue pour être reprise le soir.

Les députés se rendent aussitôt dans les bureaux pour nommer la commission chargée d'examiner les projets de loi présentés par les ministres et de faire un rapport. MM. Dréolle, de Lagrange, de Talhouët, Pinard, Sénéca, Chadenet, duc d'Albuféra, Millon, de Kératry sont désignés pour composer la commission. Celle-ci choisit pour président le duc d'Albuféra, pour secrétaire M. de Kératry, pour rapporteur M. de Talhouët. La majorité des commissaires nommés a reçu mission dans les bureaux de se faire remettre les dépêches dont la Chambre a refusé de prendre connaissance en séance publique. Les dépêches vont donc être communiquées. Oui, mais la commission est uniquement formée de députés qui ont été nommés par les partisans de la guerre, et ainsi les garanties de contrôle qui se fussent rencontrées dans la Chambre, où toutes les opinions eussent été représentées, vont faire défaut dans une commission résolue à faire triompher la politique belliqueuse du gouvernement.

La séance publique est reprise le soir à 8 heures 40. M. de Talhouët donne lecture du rapport de la commission. Or ce rapport dépasse encore en inexactitude l'exposé du gouvernement ; c'est un document où des faits absolument inexacts sont présentés avec le ton de l'affirmation la plus absolue :

« Messieurs, chacun des membres de la commis-
« sion nous ayant exposé les différentes opinions émi-
« ses dans leurs bureaux respectifs et la majorité de

« nos collègues ayant été invités à demander au gou-
« vernement la communication des pièces diploma-
« tiques, votre commission a entendu successivement
« M. le garde des sceaux, M. le ministre de la guerre
« et M. le ministre des affaires étrangères.

« M. le ministre de la guerre nous a justifié en peu
« de mots l'urgence des crédits demandés, et ses expli-
« cations catégoriques, en même temps qu'elles nous
« conduisaient à l'approbation des projets de loi, nous
« montraient qu'inspirés par une sage prévoyance, les
« deux administrations de la guerre et de la marine
« se trouvaient en état de faire face, avec une promp-
« titude remarquable, aux nécessités de la situation.

« Votre commission a ensuite entendu M. le garde
« des sceaux et M. le ministre des affaires étrangères.

« Des pièces diplomatiques nous ont été communi-
« quées, et, sur ces textes, des explications très-com-
« plètes et très-nettes nous ont été fournies.

« Nous savions répondre au vœu de la Chambre en
« nous enquérant avec soin de tous les incidents di-
« plomatiques. Nous avons la satisfaction de vous
« dire, Messieurs, que le gouvernement dès le début
« de l'incident et depuis la première phase de la né-
« gociation jusqu'à le dernière, a poursuivi loyale-
« ment le même but.

« Ainsi la première dépêche adressée à notre am-
« bassadeur, arrivé à Ems pour entretenir le roi de
« Prusse, se termine par cette phrase, qui indique
« que le gouvernement a nettement formulé sa légi-
« time prétention : *Pour que cette renonciation*, écrivait

« M. le duc de Gramont à M. Benedetti, *produise son « effet, il faut que le roi de Prusse s'y associe et nous « donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette « candidature. Veuillez vous rendre immédiatement au- « près du roi pour lui demander cette déclaration.*

« Ainsi ce qui est resté le point litigieux de ce « grand débat a été posé dès la première heure, et « vous ne méconnaîtrez pas l'importance de ce fait « capital resté ignoré, il faut bien le dire, de l'opi- « nion publique.

« Mais de même que Sa Majesté le roi de Prusse « s'était déjà refusée à donner la satisfaction légitime « réclamée par le gouvernement français, qui avait « tout attendu d'abord de la courtoisie officieuse de « l'ambassadeur de Prusse parti de Paris pour aplanir « le différend, l'ambassadeur de France, intervenu di- « rectement près du roi Guillaume, n'a recueilli que « la confirmation d'un fait qui ne donnait aucune ga- « rantie pour l'avenir.

« Malgré ces faits déjà trop graves, votre commis- « sion a voulu prendre et a reçu communication de « dépêches émanant de plusieurs de nos agents di- « plomatiques, dont les termes sont uniformes et con- « firment, comme il a été déclaré au Corps législatif et « au Sénat, que M. de Bismarck a fait connaître offi- « ciellement aux cabinets d'Europe que S. M. le roi « de Prusse avait refusé de recevoir de nouveau l'am- « bassadeur de France et lui avait fait dire par un « aide de camp, qu'elle n'avait aucune communication « ultérieure à lui adresser.

« En même temps nous avons acquis la preuve que « dès le 14 juillet au matin, pendant que les négocia- « tions se poursuivaient, des mouvements de troupe « importants étaient ordonnés de l'autre côté du « Rhin.

« De plus des pièces chiffrées ont été mises sous nos « yeux, et comme tous vos bureaux l'ont bien com- « pris, le secret de ces communications télégraphi- « ques doit être conservé par votre commission, qui, « en vous rendant compte de ses impressions, a cons- « cience de son devoir vis-à-vis de vous-mêmes « comme vis-à-vis du pays.

« Le sentiment profond produit par l'examen de ces « documents est que la France ne pouvait tolérer l'of- « fense faite à la nation, que notre diplomatie a rempli « son devoir en circonscrivant ses légitimes préten- « tions sur un terrain où la Prusse ne pouvait se dé- « rober, comme elle en avait l'intention et l'espérance.

« En conséquence, Messieurs, votre commission « est unanime pour vous demander de voter les pro- « jets de loi que vous présente le gouvernement.

« Nous vous le répétons, à nos sentiments person- « nels se sont ajoutées de nouvelles convictions fondées « sur les explications que nous avons reçues, et c'est « avec l'accent de la confiance dans la justice de notre « cause, et animés de l'ardeur patriotique que nous « savons régner dans cette Chambre, que nous vous « demandons, Messieurs, de voter ces lois, parce qu'el- « les sont prudentes comme instruments de défense, « et sages comme expression du vœu national. »

Qu'est-ce donc que la commission a fait pour déclarer qu'elle s'est assurée qu'on est prêt pour la guerre et que la demande de garantie pour l'avenir a été introduite dès le début de la négociation? Elle a mandé dans son sein MM. de Gramont, Emile Ollivier et le M^al^ Lebœuf. Ce dernier, particulièrement interrogé sur les préparatifs de guerre, a répondu d'une façon très-précise : « Nous sommes prêts, absolument prêts. » La commission, après avoir reçu cette assurance, a encore posé des questions au maréchal sur ses effectifs, sur l'état de la cavalerie et de l'artillerie (1). Le maréchal a fait des réponses que la commission a trouvées satisfaisantes, après quoi elle a rédigé son rapport. Il y a cependant l'état général de la situation militaire que le Corps législatif et la commission doivent connaître; depuis longtemps on est sur le pied de paix; le ministre de la guerre a consenti avec la commission du budget des réductions sur son budget particulier, il a accordé le 9 avril une diminution sur le futur contingent, réduit de 100 à 90 mille hommes. M. de Kératry, un des députés qui a réclamé cette diminution avec le plus d'insistance, fait précisément partie de la commission. Il y a enfin le chiffre peu élevé des hommes sous les drapeaux accusé par le recensement du plébiscite que le Corps législatif a fait lui-même et qui n'a donné que 299 mille hommes. Mais le ministre leur dit, nous sommes prêts, et sans chercher à exercer sur son assertion le contrôle

(1) De Talhouët, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 121.

sérieux dont les éléments leur sont fournis par les discussions et les actes de la chambre dont ils font partie, les membres de la commission prennent sur eux de déclarer qu'ils se sont assurés qu'on est prêt pour la guerre.

Cette première assertion du rapport était cependant encore dépassée en inexactitude par cette autre, que la demande de garantie pour l'avenir datait du commencement des négociations. La commission avait interrogé le duc de Gramont d'une façon aussi sommaire que le M^el^ Lebœuf ; elle lui avait demandé s'il était bien certain que pendant tout le cours des négociations, il n'eût jamais poursuivi qu'un seul et même but (1). M. de Gramont a répondu qu'il en était réellement ainsi et que, dès le premier moment des négociations et tout le temps ensuite, il avait cherché à associer personnellement le roi au retrait de la candidature. Dans un sens cette déclaration est exacte; mais elle a besoin d'être immédiatement complétée par cette explication que le but unique poursuivi l'a été sous deux formes distinctes, et que la seconde, la garantie pour l'avenir, loin d'être introduite dès le premier jour, ne s'est produite qu'après, lorsque le premier moyen auquel on s'était arrêté pour constater la participation du roi, est devenu inefficace. Mais comme après cette explication catégorique que tout le temps il a poursuivi un seul et unique but, M. de Gramont a, sur le point des deux manières différentes

(1) De Talhouët, *Enquête*, t. I, p. 120.

où à des moments différents il l'a poursuivi, manqué de fournir des éclaircissements suffisants ou donné des explications restées incomprises, voici ce qui en est résulté : L'assertion du ministre venant à se rencontrer avec ce que les membres de la commission savent qu'on a présenté au roi de Prusse une demande de garantie pour l'avenir, ils arrivent de suite à la conclusion que forcément cette demande a été introduite dès le début.

En faisant sa déclaration, la commission se met en contradiction formelle avec les dépêches des agents français à l'étranger que M. Émile Ollivier a lues en séance, où ceux-ci disent expressément que c'est seulement après le retrait de la candidature que M. Benedetti a demandé au roi de s'engager pour l'avenir. Tous les journaux de Paris du matin contiennent des dépêches transmises directement de Berlin par les agences télégraphiques, qui mentionnent également en termes exprès que ce n'est qu'après le retrait de la candidature que la demande de garantie a été formulée au roi. C'est avec ces documents connus et publiés, faisant mention d'un fait comme s'étant passé d'une certaine manière, que la commission prend sur elle de déclarer qu'elle a acquis la certitude qu'il s'est passé d'un autre.

Les dépêches lui ayant été communiquées, la commission a cependant pu facilement s'assurer que la première en date, qui est du 7 juillet, et les suivantes jusqu'au 12, ne contiennent nulle mention de garantie pour l'avenir. C'est que les membres de la com-

mission n'ont pas pris par eux-mêmes communication des dépêches. Ils ne les ont ni compulsées de leurs mains, ni lues de leurs yeux. M. de Gramont a été appelé, il a tiré les dépêches de son portefeuille; il les a montrées les tenant dans ses mains aux membres de la commission; il leur en a même passé une ou deux à lire (1), mais il ne se dessaisit point complétement des papiers et en s'expliquant lit les passages qu'il choisit (2). On ne mentionne pas les dépêches par ordre de date, on les désigne seulement par numéros. M. de Gramont ayant fini remet les dépêches dans son portefeuille; il en laisse pourtant quelques-unes déposées sur la table, on ne sait lesquelles (3). La commission se hâte de conclure. Elle ne dresse point de procès-verbal, le rapport qui doit être lu en séance publique en tiendra lieu. MM. Dréolle et de Kératry sont adjoints à M. de Talhouët pour la rédaction (4). M. de Talhouët lit le rapport à la tribune. Les passages qui mentionnent qu'on est prêt pour la guerre et que dès le premier jour de la négociation le gouvernement a présenté la demande de garantie pour l'avenir, sont particulièrement accueillis par les bravos et les très-bien de la majorité. Lorsque M. de Talhouët fait sa lecture, M. de Gramont n'est pas encore de retour à la Chambre (5), mais M. Émile Ollivier et ses collè-

(1) De Talhouët, *Enquête*, t. I, p. 122.
(2) De Talhouët, *ut suprà*.
(3) De Talhouët, *ut suprà*.
(4) Dréolle, *Enquête*, t. I, p. 230.
(5) Gramont, *La France et la Prusse*, p. 275.

gues sont à leur banc. Ils assistent à un rapport erroné sur des faits qu'ils connaissent, et ils ne disent rien.

La gauche demande de nouveau, après la lecture du rapport, que communication publique soit donnée des dépêches. M. Gambetta présente la demande. M. Gambetta, à cette époque, de tous les députés de la gauche avait su le mieux gagner la bienveillance de ses collègues de la majorité. Il prend soin du reste de ne heurter aucune susceptibilité. Il s'étend sur les sympathies qu'il éprouve pour la politique qui proteste contre les conséquences de Sadowa. Il ne réclame même pas la production de toutes les dépêches, comme le matin il se borne à demander cette seule dépêche par laquelle M. de Bismarck a communiqué aux cabinets européens le refus du roi de recevoir l'ambassadeur. « Ce « qu'il nous faut, dit-il, ce n'est pas la dépêche de « M. Benedetti, ce n'est pas la dépêche d'un de vos « agents ni à Berne, ni à Carlsrhue, ni à Stuttgard, « ni à Munich, ce qu'il nous faut c'est le texte même « de la dépêche injurieuse par laquelle M. de Bis- « marck... — C'est cela, c'est cela à gauche. — Je dis « que ce que je demande au gouvernement, c'est la « note générale envoyée par le comte de Bismarck à « tous les cabinets de l'Europe. — A droite : nous la « connaissons. — Pourquoi? Parce que, quelque blessés « que vous vous soyez sentis par des procédés qui sont « aussi graves que vous le voudrez, ce ne sont ce- « pendant que des procédés. Il y a la dépêche elle- « même. Il faut que nous la voyions, il faut que nous « la discutions avec vous. — M. le duc d'Albuféra : La

« commission l'a lue. — M. le ministre des affaires « étrangères : Je déclare que j'ai communiqué la « pièce à la commission et qu'elle l'a lue. — Au banc « de la commission : Oui! oui! — M. le duc d'Albu- « féra : Nous déclarons l'avoir lue et si vous ne nous « croyez pas, il fallait nommer d'autres commissaires. « — M. Gambetta reprend : « L'honorable ministre « des affaires étrangères me répond que la dépêche « officielle rédigée par M. de Bismarck a été commu- « niquée à la commission. — A droite et au centre : « Eh bien! alors? — M. Gambetta : J'entends tout ce « qu'on peut dire à ce sujet. Seulement, en terminant, « je veux vous laisser en présence de cette question : « est-il vrai que la dépêche de M. de Bismarck ait « été expédiée à tous les cabinets d'Europe ou seule- « ment aux cabinets de l'Allemagne du Sud ? »

Ainsi en présence des réponses catégoriques qui lui sont faites, M. Gambetta est contraint de se rendre. Il est obligé d'admettre que la dépêche rédigée et envoyée par M. de Bismarck existe, que le ministre l'a communiquée aux membres de la commission et que ceux-ci l'ont lue. Or, M. de Bismarck n'a ni envoyé de note ni rédigé de dépêche. Il a donné par télégraphe des instructions qui demeurent inconnues, étant pour les tiers insaisissables, et sur cela ses agents ont fait aux ministres auprès desquels ils sont accrédités une communication purement verbale du refus du roi de recevoir l'ambassadeur. Tout ce que M. de Gramont a pu montrer à la commission et que celle-ci a pu lire, ce sont donc ces mêmes rapports des agents français

déjà lus en séance par M. Émile Ollivier, faisant connaître le compte rendu qu'ils sont parvenus à se procurer de la communication verbale des agents prussiens. Il n'y a rien autre.

M. Émile Ollivier prend la parole après M. Gambetta, mais soit qu'il se méprenne sur la nature de la communication faite par les agents prussiens, soit que la comprenant il veuille maintenir la Chambre dans le doute, il laissera absolument les choses en l'état quant à l'assertion qu'un texte rédigé de M. de Bismarck est connu du gouvernement et qu'il l'a produit. Le ministre avait le plus grand intérêt à laisser croire à l'existence de la dépêche. Déjà il éprouve des difficultés à faire accepter une déclaration de guerre immédiate basée sur l'envoi qu'on croit que M. de Bismarck a fait aux puissances d'une dépêche dont on a le texte. Que serait-ce donc si la Chambre venait à apprendre qu'il n'y a rien de rédigé, que le gouvernement n'a rien saisi d'écrit, qu'il n'a le rapport que de communications verbales?

M. Émile Ollivier: « Messieurs, laissez-moi vous « dire combien je trouve nouveau dans nos an- « nales parlementaires le spectacle auquel nous assis- « tons. C'est pour la première fois qu'on rencontre « dans une assemblée française, d'un certain côté, « tant de difficultés à expliquer une question d'hon- « neur. Je ne comprends pas qu'on puisse discuter sur « un fait saisissable, manifeste, déjà expliqué deux « fois, et qu'un esprit aussi lucide que M. Gambetta en « soit encore à répéter : la dépêche, la dépêche prus-

« sienne, donnez-nous la dépêche prussienne ! — A « gauche : Oui, Oui, — pour prouver que vous avez « été insultés? Qui donc vous a parlé d'une dépêche « prussienne ? Quand donc pour établir qu'un affront « a été fait à la France, avons-nous invoqué des pro- « tocoles de chancellerie, des dépêches plus ou moins « mystérieuses ? Notre langage a été tout autre. Nous « avons dit : à l'heure où nous discutons il y a un fait « public que pas un ambassadeur, que pas un journa- « liste, que pas un homme politique, que pas une « personne au courant des choses de la diplomatie « ne peut ignorer, c'est que, d'après les récits de la « Prusse, notre ambassadeur n'a pas été reçu par le roi « de Prusse et qu'on lui a refusé par un aide de camp « d'entendre une dernière fois l'exposé courtois, mo- « déré, conciliant d'une demande courtoise, modérée, « conciliante. Que nous importent les protocoles de « chancellerie, les dépêches sur lesquelles on peut « discuter! Sur notre honneur d'honnêtes gens, sur « notre honneur de ministres nous affirmons un fait. « Que serions-nous donc, si en face de l'Europe dont « nous invoquons le témoignage, nous avions eu la « sottise et l'impudeur d'alléguer comme prétexte un « fait inexact. — M. Glais-Bizoin : Vous n'êtes pas in- « faillible. — Vous me parlez de dépêches, je vous « parle d'un acte connu de l'Europe entière. Seule- « ment lorsqu'on est au moment de prendre une de « ces décisions qui font trembler la conscience, on a « besoin de lumière, de beaucoup de lumière. L'évi- « dence n'est jamais assez l'évidence. Nous l'avons

« éprouvé. L'acte est incontestable, nous sommes-nous « dit, mais il n'est peut-être pas intentionnel, c'est « peut-être une de ces rumeurs échappées au patrio- « tisme en éveil, et qu'il serait injuste de faire remon- « ter jusqu'à un gouvernement, voilà les scrupules « que les dépêches ont calmés. Nous n'avons plus douté « de l'intention offensante lorsque de tous les points de « l'Europe nous est venu, quoi? le texte même. — « M. de Jouvencel : Donnez-nous-le. — Je n'en crois « pas même ce que j'entends lorsque je recueille cette « clameur, donnez-nous-le ! Mais je vous l'ai déjà donné. « Puis j'ai fait passer sous les yeux de la commission « qui l'a attesté les pièces authentiques. — M. le duc « d'Albuféra, M. de Talhouët et M. de Kératry : Parfaite- « ment, parfaitement. — M. Émile Ollivier : Et puisque « les ministres de la France sont obligés, sous l'attaque « d'une opposition qui se prétend modérée, de prouver « qu'ils n'inventent pas des pièces, nous avons com- « muniqué à la commission les textes originaux. Vous « avez entendu le duc d'Albuféra, le marquis de Tal- « houët, M. de Kératry. — Au banc de la commission : « Tous, tous. — Vous les avez tous entendus affirmant « sur l'honneur qu'ils avaient tenu ces pièces entre « les mains. — M. de Talhouët : Nous avons eu les « dépêches de quatre ou cinq de nos représentants, « dans les différentes cours d'Europe qui toutes re- « produisent ce document presque exactement dans « les mêmes termes. — Voix nombreuses : Très-bien ! « très-bien ! aux voix ! aux voix ! — M. Émile Olli- « vier : Vous avez raison, Messieurs, après un pareil

« témoignage j'ai le devoir de ne rien ajouter. Et je « termine en vous suppliant de clore cette discussion. « Si elle se prolongeait, elle troublerait le sentiment « national qu'il est temps d'éveiller. Unissons-nous, « nous qui sommes animés par les mêmes sentiments, « pour dire que le temps des paroles est passé et que « celui des actes commence. Votez ! votez ! car voter « c'est agir. Ne discutez plus ! car discuter c'est per- « dre un temps précieux. »

M. Ernest Picard répondait à M. Émile Ollivier; mais, de suite interrompu par d'énergiques demandes de clôture, il devait se borner à quelques phrases : « Bien que nous soyons engagés, mes amis et moi, « dans cette guerre malgré nous, nous voterons les « subsides. Avant la guerre nous nous opposions et « nous en disions les motifs, après nous demanderons « des comptes; quand la guerre est déclarée, nous ne « voyons devant nous que le drapeau de la patrie. « Je ne dirai pas au ministre qui descend de cette tri- « bune que je ne crois pas à l'existence des documents « qui ont été communiqués à la commission. Ils exis- « tent, soit ! seulement il est possible que s'ils « étaient produits devant cette assemblée, ils n'au- « raient pas sur l'opinion l'effet qu'on paraît en « attendre, et qu'alors la véritable question, c'est de « savoir si notre diplomatie n'est pas la première « sortie des règles ordinaires. Je dis qu'en supposant « acquis tous les faits mêmes, il faudrait recher- « cher si c'est bien par notre faute que la question « d'honneur est difficile à expliquer, ou si ce ne

« serait pas par la faute de la question elle-même. »

Du moment où M. Picard déclarait que la gauche voterait les subsides, on ne pouvait plus les refuser. On s'était compté sur la question de paix ou de guerre lors du vote sur la proposition Jules Favre. La majorité en refusant communication publique des dépêches avait par là même voté la guerre. On s'était également compté dans les bureaux, où tous les membres désignés pour faire partie de la commission d'examen des projets de loi étaient en faveur de la guerre. Maintenant que la guerre était décidée et qu'il ne s'agissait plus que de voter isolément sur les projets de loi donnant les moyens de la poursuivre, il n'y avait plus pour l'opposition qu'à accorder les demandes ou qu'à s'abstenir. Dès que M. Picard a fini de parler, la clôture de la discussion est prononcée, malgré les réclamations de MM. Grévy et Pelletan qui demandent en vain à expliquer leur vote. Le premier projet de loi, ayant pour objet d'accorder un supplément de crédit de 50 millions sur le budget de 1870, est voté par 245 voix contre 10; MM. Arago, Desseaux, Esquiros, Jules Favre, Gagneur, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Grévy, Ordinaire, Pelletan votant contre. Les trois autres projets de loi, ouverture d'un crédit de 16 millions en faveur du budget de la marine, mobilisation de la garde nationale mobile et enrôlements volontaires, étaient votés le premier par 245 voix, les deux autres par 243, le seul M. Glais-Bizoin votant contre et les membres de la gauche, qui avaient voté contre le premier projet, s'abstenant. Il était

alors minuit, et la séance était définitivement levée.

Le Corps législatif avait dans cette journée méconnu tous ses devoirs; et cependant la situation étant donnée, sa conduite était toute naturelle, car pour lui le souci de couvrir l'Empereur passait avant tout. L'Empereur occupait une si grande position, que les ministres ne pouvaient le décharger, en la prenant pour eux, d'une part quelconque de responsabilité; il n'y avait texte de loi, déclaration, ou conduite pour y faire. Pourquoi en Angleterre les ministres sont-ils parvenus à couvrir le roi en toute occasion ? parce que la puissance royale a été diminuée, et parce qu'on voit prendre place dans les conseils de la couronne, des hommes représentant de grands partis politiques réellement maîtres dans le pays. Mais l'Empereur français vient au contraire de retremper sa force, et en face de ce colosse que sept millions de suffrages ont redressé, quels sont les ministres qui apparaissent ? Un chef de cabinet qui, dans les chambres et dans le pays, ne se rattache plus à aucun parti, un ministre des affaires étrangères que le caprice du prince a pris dans une ambassade. A qui pourrait-on persuader que des ministres aussi faibles qui ont conduit toute la négociation relative à l'affaire Hohenzollern sans donner d'explications au Corps législatif, aient pu prendre en même temps vis-à-vis de l'Empereur une attitude indépendante ? Les faits sont d'ailleurs tels qu'on peut le supposer, et les dépêches produites établiraient le rôle effacé des ministres, n'ayant agi dans les négociations

que comme de simples comparses du souverain.

M. de Gramont avait d'abord pensé à s'adresser directement au prince de Hohenzollern, mais l'Empereur ayant été d'un avis contraire, il change d'opinion, et, de peur que M. Benedetti ne fasse après cela quelque démarche auprès du prince, il lui envoie un télégramme; il parle au nom de l'Empereur : « Il ne « faut pas voir le prince de Hohenzollern, l'Empereur « ne veut faire aucune démarche près de lui. » M. de Gramont, dans le second télégramme qu'il envoie le 12 au soir à M. Benedetti, débute ainsi : « L'Empe- « reur me charge de vous faire remarquer... » L'ambassadeur accuse réception de ce télégramme, et il constate que ce sont bien les ordres de l'Empereur qu'il va exécuter. « Je profiterai de cette occasion « pour insister sur ce que j'ai dit ce matin au roi, et « me conformer de nouveau aux ordres de l'Empe- « reur. » L'intervention personnelle de l'Empereur était donc officiellement établie dans cet incident des négociations qui avait immédiatement amené la déclaration de guerre. On conçoit après cela les efforts suprêmes que faisaient les ministres pour que le Corps législatif consentît à la guerre sans être exactement informé du détail des négociations. Quand M. Thiers venait dire : nous avons la guerre par une faute du cabinet et demandait la production des dépêches pour le prouver, les dépêches produites auraient établi que c'était bien par la faute personnelle de l'Empereur qu'on l'avait. L'Empereur et ses ministres s'étaient mis dans la nécessité de déclarer la guerre sans que le Corps lé-

gislatif portât la lumière sur les causes dernières qui les contraignaient à le faire, et la candidature officielle, l'intervention de l'administration dans les élections, toutes les pratiques électorales de l'empire, avaient pour but de produire un Corps législatif en majorité composé d'hommes qui sacrifiassent leurs droits et ceux du pays au souci de couvrir et de défendre l'Empereur.

M. de Gramont au Sénat avait de son côté donné lecture de l'exposé du gouvernement. Le Sénat s'était de suite livré à des transports. Les passages de l'exposé où on prétendait établir l'insulte reçue de la Prusse soulevaient des murmures répétés et des mouvements d'indignation. « On ne pousse pas plus loin l'inso-« lence ! » s'écriait un sénateur à l'adresse du roi de Prusse, et un autre : « C'est trop d'impertinence et « d'audace ! » La lecture terminée, tous les sénateurs se lèvent en criant : Vive l'Empereur ! vive la France ! et font retentir l'air de salves réitérées d'applaudissements. Lorsque l'enthousiasme s'est suffisamment calmé, le président, M. Rouher, demande si quelque membre réclame la parole. Non ! non ! crie-t-on de toutes parts, vive l'Empereur ! — M. le général Daumas : Le temps des paroles est passé. — M. Ferdinand Barrot : La parole est au canon. — M. Hubert Delisle : Plus de paroles, des actes maintenant. — M. Boinvilliers : Rien de plus ! vive l'Empereur ! vive la France. M. Rouher prononçait les paroles suivantes : « Le « Sénat par ses bravos enthousiastes a donné son ap-« probation à la conduite du gouvernement. L'émo-

« tion que le Sénat éprouve est le précurseur des no-
« bles sentiments du pays. Je propose au Sénat de
« lever la séance comme témoignage d'ardente sym-
« pathie pour les résolutions prises par l'Empereur. »
Les cris de Vive l'Empereur! éclatent de toutes parts; la séance est levée. Le lendemain le Sénat nommait une commission pour examiner les projets de loi présentés par le gouvernement et prendre connaissance des dépêches. La commission donnait une approbation sans réserve à la conduite du gouvernement, et, aussitôt la lecture de son rapport terminée, les quatre projets de loi étaient successivement adoptés à l'unanimité des votants.

L'émotion du public qui depuis quelques jours avait sans cesse grandi, dans la journée du 15 juillet était arrivée à son comble. Les abords du Corps législatif avaient été obstrués tout l'après-midi, et le soir les boulevards et les rues avoisinantes étaient encombrés par la foule. On voyait apparaître plus nombreuses que précédemment les bandes organisées par les bonapartistes qui depuis plusieurs soirs parcouraient les boulevards et les principales rues en criant : Vive la guerre! à Berlin! Elles ne recueillaient au passage que d'assez maigres applaudissements, mais une poignée de républicains ayant voulu organiser une contre-manifestation au cri de Vive la paix! trouvait encore moins d'écho. Le public se maintenait dans une sorte d'irrésolution et de réserve. La police laissait faire, et les bandes bonapartistes s'étant portées sur la place Saint-Georges devant la maison de M. Thiers en criant :

Vive la guerre ! à bas Thiers ! on put craindre un instant que la grille ne fût forcée et la maison envahie.

C'est ainsi qu'en douze jours, du 3 au 15 juillet, la France est passée de la plus complète quiétude à l'état de guerre. Quelles impressions avait-elle pendant ce temps-là ressenties et quels sentiments avait-elle manifestés ? Au moment où la candidature Hohenzollern se produit, toutes les idées du pays étaient à la paix ; les charges amenées par les guerres que l'empire avait faites, l'impopularité de l'expédition du Mexique éloignaient de tout désir de guerre nouvelle. Cependant l'arrivée d'un prince prussien au trône d'Espagne parut une provocation et une menace telles, qu'on en ressentit une réelle irritation. Dans ces dispositions le pays, si la candidature est maintenue, ira jusqu'à vouloir en empêcher la réussite par les armes, quoiqu'il préférât de beaucoup lui voir faire échec par les voies pacifiques.

Mais les sentiments particuliers que la nation éprouve par rapport à l'affaire Hohenzollern prise en elle-même sont embrassés par d'autres plus généraux et plus profonds qui les dominent. C'est d'abord la pensée que Sadowa a réalisé en faveur de la Prusse un accroissement de puissance que la France ne peut à tout jamais accepter. Dès lors, avant de se prononcer pour ou contre la guerre à l'occasion d'un incident particulier comme l'affaire Hohenzollern, on cherche à se faire une opinion sur la situation générale pour s'assurer, puisqu'elle doit être un jour redressée, si le

moment opportun n'est pas venu. On voit par là combien était faible la position de la plupart des défenseurs de la paix. Ils admettaient que Sadowa et les conséquences dernières qu'il comportait étaient inacceptables et que, l'occasion favorable se présentant de les redresser, il fallait, après s'être préparé, ne pas manquer de la saisir. C'était là le langage de M. Thiers. Tout se réduisait alors à savoir si l'incident Hohenzollern était propice ou non. L'occasion est favorable, nous sommes prêts, disaient les bonapartistes ; elle est mal choisie, et vous n'êtes pas prêts, disait M. Thiers; mais entre les deux il y avait cette opinion commune, que, tôt ou tard, la cause générale subsistant, il y aurait lieu à un conflit. Sadowa et l'unité allemande étaient en effet ressentis comme des blessures cuisantes. Pour l'Empereur et les bonapartistes, c'étaient des avantages obtenus sur eux par duplicité ; pour l'armée et les chauvins, un éclat de gloire offusquant la gloire française ; pour les catholiques, le triomphe d'une puissance protestante sur l'Autriche catholique; pour les politiques, le déplacement de l'équilibre européen en faveur de la Prusse. Et comme la faute première remontait à l'Empereur, l'opposition de toute nuance, revenant sans cesse sur cette question, entretenait et envenimait la plaie. Pour amener le pays à repousser la guerre avec énergie à l'occasion d'un incident de la nature de celui qui se produisait, il eût fallu pouvoir dire hautement : quelque jugement que l'on porte sur les événements d'Allemagne, ce sont des faits irrévocables qu'il faut accepter à jamais, sans

esprit de retour. Mais cette opinion était si impopulaire que peu de personnes eussent voulu la soutenir, et ceux qui osent le faire, un noyau de républicains et quelques hommes isolés par ailleurs, non-seulement ne produisent aucune impression, mais leur langage passant pour antipatriotique les fait mal venir.

A la disposition d'esprit dans laquelle le pays se trouvait par rapport à Sadowa se joignait la croyance qu'il avait en sa supériorité militaire. La guerre apparaissait alors aux Français comme une sorte de course victorieuse hors des frontières ; l'armée, avec l'organisation qu'on lui avait donnée, était en partie composée de soldats de profession et pour le reste d'hommes du peuple ; dans ces conditions, le seul sacrifice que la guerre parût entraîner aux yeux des classes dirigeantes était une charge financière. C'est cette croyance à l'invincibilité de la France qui portait les bonapartistes et les chauvins à exiger la guerre quand même, et à côté d'eux le reste de la nation, sans partager leurs ardeurs, n'éprouvait cependant aucune de ces appréhensions qui eussent pu l'amener à repousser une rupture avec la Prusse, énergiquement. La nation a donc assisté à la décision de l'affaire Hohenzollern sous l'influence de sentiments complexes ; elle n'a en définitive manifesté de volonté absolument arrêtée ni dans le sens de la guerre ni dans celui de la paix ; elle a laissé faire. C'est-à-dire que, soit qu'on regarde du côté des ministres, du Corps législatif, ou de la nation, on ne découvre aucune puissance qui possède de volonté propre ou de

moyens de résistance en face de l'Empereur, redevenu par le plébiscite, maître absolu de toutes choses. Aussi, pour comprendre comment les événements se sont produits, faut-il se former une notion exacte du caractère de l'Empereur.

Louis-Napoléon Bonaparte est un homme froid, taciturne, presque somnolent; son regard est vague, sans éclairs; il n'y a dans la conception qu'il se fait des hommes et des systèmes rien de précis, de nettement défini; ses actes, ses livres et ses discours, trahissent toujours une part d'indécision. Par certains côtés Louis-Napoléon, sans arriver à une supériorité absolue, s'élève cependant; dans sa vie de conspiration, d'exil et de prison, il est resté la pensée fixée sur son objet, si bien qu'il a fini par acquérir un sentiment très-réel des instincts et des passions de nature diverse qui, au sein de la nation, militent en sa faveur; il joint à cela une sorte de tact politique, d'esprit de mesure qui l'amènent à ne rien heurter de front et à ne pousser volontiers aucune chose à l'extrême. Aux grandes crises, il s'affaisse et tombe dans une stupeur et une inertie dont rien ne le tire. Il ne possède point ce ressort que le sentiment de la conservation met en jeu à l'approche du péril. Non pas qu'il craigne le danger et tressaille à sa vue, il le subit de sang-froid, mais sans réagir, et cela par manque de conception rapide et de puissance pour l'effort instantané. Louis-Napoléon a été absolument impropre aux péripéties de la politique et de la guerre. C'est un esprit méditatif qui rumine des plans sans

pouvoir leur donner de forme arrêtée, aussi, lorsque l'heure arrive de les réaliser, lorsque les hasards de la lutte amènent le besoin de la vue rapide, du coup d'œil sûr, des décisions prises et remplacées sur l'heure, tout cela lui fait défaut et, s'il est en combinaison avec un politique doué des facultés qui lui manquent, c'est celui-ci qui, à son détriment, recueille les fruits de l'action engagée. Louis-Napoléon a précisément rencontré deux de ces hommes : MM. de Cavour et de Bismarck. Entré avec eux dans des voies tortueuses, quoiqu'il fût dans la position d'un arbitre suprême, il leur laisse prendre une telle supériorité, qu'ils s'agrandissent hors de toutes ses prévisions, et, les événements consommés, il accepte et se résigne, le sentiment qui subsiste chez lui de ne point se heurter à l'impossible finissant par l'emporter.

On ne voit point, quand l'affaire Hohenzollern éclate, que l'Empereur soit possédé des passions belliqueuses qui se manifestent autour de lui (1) ; il lui est cependant malaisé de leur résister ; si l'Impératrice et les bonapartistes réclament la guerre, c'est pour redresser une situation que son imprévoyance a amenée. Ainsi placé dans une fausse position vis-à-vis de sa famille et de son parti, il se laisse d'abord entraîner à un langage énergique. Il obtient le désistement. Il est vraisemblable qu'abandonné à lui-même, il l'eût accepté tel qu'il se produisait, venant du père du prince. Il eût fait, et dans de moindres proportions, en

(1) Voyez entre autres, Evariste Bavoux, *Chislehurst-Tuileries*, p. 67.

dégageant le roi de la demande d'intervention ostensible qui lui avait été présentée, une concession analogue à celle qu'il avait faite lorsqu'ayant promis d'affranchir l'Italie jusqu'à l'Adriatique, il s'était contenté de la Lombardie. Mais il cède encore une fois à la pression qu'on exerce sur lui et introduit la demande au roi de garantie pour l'avenir. Était-il dès lors absolument persuadé que la guerre allait devenir inévitable? On peut croire que non. Les ministres et lui avaient dans la négociation obtenu du roi une partie de leur demande, à une autre devenue sans objet, ils substituaient une proposition nouvelle, pouvant amener de nouveaux pourparlers. C'est-à-dire qu'on voit en action tout le vague, l'indécis dont l'Empereur, dans des négociations décisives, a déjà donné des preuves. Mais cette fois-ci encore il a en face de lui un homme qui a déjà profité de son manque de coup d'œil, M. de Bismarck, aussitôt qu'il a reconnu quelle occasion magnifique on vient de lui créer, s'abat sur sa proie. L'Empereur, pris par l'Impératrice, les bonapartistes et les chauvins qui le poussent, et à la fin saisi par M. de Bismarck qui lui coupe toute retraite, s'est trouvé entraîné à la guerre sans l'avoir personnellement désirée. C'est donc dans le langage de son entourage qu'on voit éclater une confiance sans borne, une satisfaction sans réserve, tandis qu'il ne manifeste aucun contentement personnel et ne dissimule nullement la gravité qu'a pour lui l'entreprise que l'on tente.

Le 16 juillet, le Sénat se rendait à Saint-Cloud. Il était reçu par l'Empereur et l'Impératrice ayant auprès

d'eux le Prince impérial. Le président du Sénat, M. Rouher, prononçait un discours : « Sire, le Sénat « remercie l'Empereur de lui avoir permis de venir « porter aux pieds du trône l'expression des sentiments « patriotiques avec lesquels il a accueilli les commu- « nications qui lui ont été faites à la séance d'hier. Se « refusant à des impatiences hâtives, animé de cette « calme persévérance qui est la vraie force, l'Empereur « a su attendre, mais, depuis quatre années, il a porté « à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, « élevé à toute sa puissance l'organisation de nos « forces militaires.

« Grâce à vos soins, la France est prête, Sire, et par « son enthousiasme elle prouve que, comme vous, elle « était résolue à ne tolérer aucune entreprise témé- « raire. Que l'Empereur reprenne avec un juste orgueil « et une noble confiance le commandement de ses lé- « gions agrandies de Magenta et de Solférino ! Qu'il « conduise sur les champs de bataille l'élite de cette « grande nation !

« Si l'heure des périls est venue, l'heure de la victoire « est proche. Bientôt la patrie reconnaissante décer- « nera à ses enfant les honneurs du triomphe ; bientôt « l'Allemagne affranchie de la domination qui l'op- « prime, la paix rendue à l'Europe par la gloire de vos « armes, Votre Majesté se dévouera de nouveau à ce « grand œuvre d'améliorations et de réformes dont la « réalisation — la France le sait et le génie de l'Em- « pereur le lui garantit — ne subira d'autre retard que « le temps que vous emploierez à vaincre. » La ré-

ponse de l'Empereur était fort courte et peu enthousiaste.

Cinq jours après, recevant à son tour le Corps législatif, l'Empereur se déchargeait de la responsabilité d'avoir personnellement voulu la guerre. « Messieurs, disait-« il aux députés, j'éprouve une grande satisfaction de « pouvoir vous remercier du concours patriotique que « vous avez donné à mon gouvernement. Une guerre « est légitime lorsqu'elle se fait avec l'assentiment du « pays et l'approbation de ses représentants. Nous « avons fait tout ce qui dépendait de nous pour l'évi-« ter, et je puis dire que c'est la nation tout entière « dans son irrésistible élan qui a dicté nos résolu-« tions. » — Ce que l'Empereur appelait la nation entière, c'était son entourage et un parti à la surface. — « J'emmène mon fils avec moi, il apprendra au mi-« lieu de l'armée à servir son pays. » Ce même jour l'Empereur disait encore dans une proclamation au peuple français : « Nous ne faisons pas la guerre à « l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. « Nous faisons des vœux pour que les peuples qui « composent la grande nationalité germanique dis-« posent librement de leurs destinées. Quant à nous, « nous réclamons l'établissement d'un état de choses « qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. « Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur « les vrais intérêts des peuples et faire cesser cet état « précaire où toutes les nations emploient leurs res-« sources à s'armer les unes contre les autres. J'em-« mène mon fils avec moi malgré son jeune âge. Il

« sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, « et il est fier de prendre sa part dans les dangers de « ceux qui combattent pour la patrie. » L'Empereur avait soin de produire le Prince impérial, il l'emmenait avec lui, un enfant de quatorze ans. Et l'Empereur n'était pas seul à attirer l'attention sur son fils, comme au plébiscite, les ministres le faisaient en même temps que lui. M. Émile Ollivier, dans une circulaire pour prescrire des prières publiques, demandait aux évêques de mettre sous la protection divine « la France, son chef et le noble enfant qui « va combattre avant l'âge. »

Par décret en date du 23 juillet l'Empereur déclarait closes les sessions du Sénat et du Corps législatif, et désignait l'impératrice Eugénie pour remplir les fonctions de régente en son absence. L'Empereur parti de Saint-Cloud le 28 arrivait le soir même à Metz, où il établissait son quartier général. Il adressait une proclamation à l'armée. « Soldats, je viens me mettre « à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la « France. Vous allez combattre une des meilleures ar- « mées de l'Europe; mais d'autres qui valaient autant « qu'elle n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera « de même aujourd'hui. La guerre qui commence « sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des « lieux hérissés d'obstacles et de forteresses; mais rien « n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats « d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexi- « que. Vous prouverez une fois de plus ce que vaut « une armée française animée des sentiments du de-

« voir, maintenue par la discipline, enflammée par « l'amour de la patrie. »

Le 15 juillet, le roi Guillaume avait de son côté quitté Ems. Il apprenait la déclaration de guerre le soir, en arrivant à Berlin. M. de Bismarck, le Gal de Moltke, les ministres le recevaient à la gare. Il se faisait donner lecture, séance tenante, de la dépêche reçue de Paris contenant l'exposé communiqué aux chambres par le gouvernement français. La nouvelle de la déclaration de guerre se répandait avec rapidité dans la foule amassée au dehors, et le roi, de la gare au palais, était salué par des hourras et des chants patriotiques. Le soir même, les ordres de mobilisation de l'armée étaient signés et expédiés.

Le 19, le jour où il recevait du gouvernement français notification officielle de la déclaration de guerre, le roi ouvrait le Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Dans son discours, après avoir déclaré que le gouvernement de l'Empereur des Français venait de faire naître et de maintenir un cas de guerre, avec un mépris du droit des peuples dont les souverains antérieurs de la France avaient déjà donné des exemples, et dit que, si l'Allemagne, autrefois désunie, avait supporté en silence les atteintes portées à son droit et à son honneur, elle avait aujourd'hui, par son union, la puissance de se défendre contre toute violence, il ajoutait : « Nous appuyant « sur la volonté unanime des gouvernements alle- « mands du Sud comme du Nord, nous nous adressons « au patriotisme et au dévouement du peuple alle-

« mand, pour l'appeler à la défense de son honneur et « de son indépendance. » En effet, le roi avait déjà reçu l'adhésion des différents États de l'Allemagne du Sud. Dès que la déclaration de guerre leur avait été connue, ces États avaient considéré que le cas d'alliance prévu par les traités conclus avec la Prusse se présentait, et il avaient pris l'initiative de mobiliser leurs armées pour les envoyer se fondre avec l'armée prussienne. Les prétentions de M. Rouher d'affranchir l'Allemagne du joug prussien, et le soin de l'Empereur de distinguer l'Allemagne de la Prusse étaient donc vains et illusoires; dans l'Allemagne entière la déclaration de guerre suscitait un égal frémissement de patriotisme.

Les sympathies de presque tous les neutres étaient en outre acquises à la Prusse. La Russie était depuis longtemps à l'état d'entente cordiale avec elle; quoiqu'elle restât neutre, elle n'en n'était donc pas moins liée à elle par un traité d'alliance secrète. L'Angleterre, qui s'était nettement prononcée contre la candidature, ne voyait dans la déclaration de guerre, faite après son retrait, qu'une marque de l'ambition du gouvernement français. Depuis un certain temps, il était question de pourparlers entre M. de Bismarck et l'Empereur au sujet de la Belgique, qui serait devenue une compensation offerte à la France en dédommagement des agrandissements réalisés par la Prusse ; sous le coup de semblables appréhensions, l'Angleterre jetait un regard d'autant plus malveillant sur la France que la guerre qu'elle entreprenait parais-

sait susceptible d'amener un prolongement de sa frontière maritime. La Belgique elle-même, inquiète sur son sort, concentrait son armée sur Anvers pour se ménager, le cas échéant, l'appui de l'Angleterre.

Il n'y avait que deux puissances en Europe, l'Autriche et l'Italie, qui, les circonstances d'un conflit avec la Prusse ayant été bien choisies par la France, eussent pu devenir pour celle-ci des alliés effectifs. Mais l'opinion de l'Europe donnant tort à la France, le parti qui, en Autriche et en Italie, eût pu être prépondérant en sa faveur, perdait toute sa force et était neutralisé par le parti adverse. L'Autriche était d'ailleurs retenue par l'alliance secrète qui liait la Russie à la Prusse (1), elle savait que la Russie devait intervenir en faveur de la Prusse au cas où la France trouverait elle-même des alliés effectifs. L'Italie était aliénée par l'occupation prolongée de Rome et le maintien du pouvoir temporel du pape. Seul le petit Danemark mutilé par la Prusse accueillait la guerre avec joie comme pouvant conduire à une réparation en sa faveur; mais trop faible et trop épuisé pour rien tenter, tout en témoignant de ses ardentes sympathies pour la France, il conservait lui aussi la neutralité.

Le gouvernement français entreprenait la guerre sans alliés. La France et l'Allemagne allaient se prendre corps à corps en champ clos. Du reste, l'opinion que la France avait de sa supériorité militaire était partagée au dehors. Les guerres de Crimée et

(1) Klaczko, *Deux chanceliers*, p. 368.

d'Italie avaient causé un éblouissement que n'avaient point obtenu à un égal degré les victoires prussiennes. Aussi, la guerre déclarée, les regards du monde se fixèrent-ils sur les lieux d'où l'on s'attendait à voir les Français se précipiter sur l'Allemagne.

CHAPITRE VII

La France et l'Allemagne en 1870.

La France et l'Allemagne engageaient une lutte pour laquelle elles allaient tendre toutes leurs forces, par conséquent c'était l'état même de vigueur ou de faiblesse dans lequel les deux nations se trouvaient qui devait entre elles décider de la victoire. Quelle était donc à ce moment leur situation politique respective, et quelle puissance d'action l'état moral de chacune d'elles permettait-il de déployer ?

L'Allemagne a fait, la dernière, l'évolution qui, du fractionnement sous des gouvernements séparés, a conduit les grandes nations européennes à l'unité sous un gouvernement central prépondérant. Pendant que les nations voisines, la France en particulier accomplissaient sur elles-mêmes un travail de concentration d'où elles tiraient leur action en Europe, l'Allemagne était restée un grand corps sans tête dont les parties étaient divisées contre elles-mêmes. En 1815, le territoire germanique avait, il est vrai, formé une vaste confédération, mais le lien

fédéral reliant les divers états se trouvait insuffisant, parce qu'il était très-faible et surtout parce que la confédération comprenait dans son sein deux grandes puissances rivales se faisant échec l'une l'autre, la Prusse et l'Autriche. Cependant l'aspiration après une concentration politique grandissant sans cesse avait fini par devenir en Allemagne une passion dominante ; c'était l'objet des méditations des penseurs, des efforts des patriotes, des tentatives des hommes et des partis politiques. Rien n'avait encore été obtenu, lorsqu'on vit un petit État militaire, le Piémont, réaliser l'unité de l'Italie qui pendant longtemps avait paru un rêve chimérique, en absorbant tous les États italiens jusque-là indépendants. La pensée vint alors à prédominer, que la Prusse était appelée à jouer en Allemagne le rôle du Piémont en Italie. La représentation que la Prusse donnait, comme État protestant, de l'esprit de l'Allemagne en face de l'Autriche catholique et en grande partie puissance non allemande, la désignait au parti patriote et progressiste, au détriment de cette dernière, pour être le noyau autour duquel viendraient se grouper les membres épars de l'Allemagne. M. de Bismarck se fait le promoteur de cette politique, et en 1866 jette la Prusse sur l'Autriche. Après Sadowa la Prusse, mettant fin au dualisme, chasse l'Autriche de l'Allemagne et fait un faisceau unitaire des États allemands. Aussitôt que la Prusse eut réussi dans cette œuvre, l'Allemagne, prise d'enivrement, fut à ses pieds.

De quelque côté que se fût produite après cela une

attaque contre son unité, l'Allemagne eût été prête aux plus grands efforts pour la repousser, mais il se trouve que l'agression de la France, en outre des colères auxquelles par elle-même, venant de n'importe quelle puissance, elle eût donné lieu, en suscitera de spéciales particulièrement violentes, tirées des sentiments d'inimitié qui existent à ce moment en Allemagne à l'encontre de la France. Pendant des siècles l'Allemagne était restée un grand corps sans force, exposé à toutes les entreprises de ses voisins et en particulier de la France. L'immixtion répétée de la France dans les affaires allemandes avait, d'ancienne date, déposé au fond de l'esprit national des germes d'inimitié et de ressentiment, que la conduite de Napoléon Ier avait depuis démesurément accrus. Napoléon Ier avait fait subir à l'Allemagne tous les outrages de la force victorieuse ; il avait démembré la Prusse et lui avait imposé une limitation de ses forces militaires ; il avait fait passer en vasselage, par la Confédération du Rhin, une série d'États allemands ; il avait dressé en Westphalie un trône pour un de ses frères ; il avait réduit en départements français des territoires s'étendant jusqu'à Hambourg. Ces souvenirs étaient plus que jamais redevenus vivants à la suite de Sadowa. La France était intervenue à Prague pour empêcher la Prusse de recueillir tout le fruit possible de sa victoire ; la France restait même mécontente du traité de Prague, et il était aisé de voir qu'elle nourrissait l'arrière-pensée d'intervenir une fois de plus dans les affaires allemandes, pour

empêcher de se consommer un état de choses qu'elle considérait pour elle comme nuisible. Au moment où l'Allemagne a enfin réalisé son grand rêve d'unité nationale, elle voit donc de nouveau en face d'elle son vieil ennemi, l'empire militaire des Napoléon, qui tient la menace suspendue sur sa tête. Dans ces circonstances, chaque incident, chaque petit heurt survenu entre la Prusse et la France depuis Sadowa, a été comme une piqûre nouvelle faite sur une ancienne plaie qui, en la rouvrant, a renouvelé de veilles douleurs et envenimé de vieilles haines. Le peuple allemand, dans ses profondeurs, est donc prêt à se soulever, et il faut voir quel est le gouvernement qui va l'entraîner contre la France.

La monarchie prussienne a depuis Sadowa pris en main la direction des affaires allemandes. La monarchie prussienne date des origines et a grandi en même temps que le pays qu'elle régit, et en effet la notion que le roi de Prusse a de son droit, la liaison dans laquelle il est avec la noblesse le rattachent étroitement aux forces qui subsistent du passé. Le roi de Prusse a su prendre cependant l'initiative d'une politique qui le constitue le représentant des aspirations nationales de l'Allemagne moderne. S'il a pu agir ainsi, c'est que, tout en se reliant au passé, il n'en représente point les idées sous une forme non susceptible de compromis, comme l'ont fait en Angleterre les Stuarts et en France les Bourbons; l'idée absolue du droit monarchique a eu de vieille date pour représentants en Allemagne l'Autriche et les partis s'appuyant sur

elle, que la Prusse a précisément vaincus et éliminés. La monarchie prussienne, lorsqu'elle entre en lutte avec l'empire français, est dans un état particulier d'équilibre. Elle n'a encore rien poussé à l'extrême. Elle a réalisé l'unité allemande sans porter la main jusqu'au Sud sur tous les États autonomes. Le roi de Prusse n'est point encore élevé au rang d'empereur, roi des rois ; et la facilité que son gouvernement trouve à se faire obéir vient de ce qu'il poursuit la politique qui donne le mieux satisfaction aux passions du pays, et surtout de ce fait que le roi, tout en apparaissant comme la volonté dominante, en réalité est lui-même dirigé par MM. de Bismarck et de Moltke, qui donnent, pour la politique et pour la guerre, la représentation la plus élevée de l'intelligence nationale. Quelle est, par comparaison à cette situation de l'Allemagne, celle dans laquelle se trouve la France ?

En France, les conditions de l'état politique découlent de l'existence prolongée du gouvernement qui a pris naissance en décembre 1851. La France, ayant détruit la monarchie des origines et s'étant séparée de ses anciens rois, a, par deux fois, établi la république, et, par deux fois, on a vu surgir pour la détruire un nouveau pouvoir de nature monarchique, l'empire des Bonaparte. L'empire a sa raison primordiale dans l'état de culture et le développement intellectuel des classes rurales restés rudimentaires ou imparfaits. C'est-à-dire que l'évolution faite en se détachant de la vieille monarchie pour passer à une forme

de gouvernement abstraite n'ayant pas dans un être vivant une représentation tangible, a été un pas trop grand pour que les classes rurales aient pu d'abord s'y rallier, ce qui les amène instinctivement à personnifier à nouveau le pouvoir dans un être en chair et en os. Et la mise en pied du nouveau souverain, de l'Empereur, est due immédiatement à une réapparition des primitifs instincts païens, s'appliquant à transfigurer le Napoléon et à en faire une idole. Il s'est ainsi trouvé que l'imagination, par le travail qu'elle a fait subir à une figure particulière, en a fait un type sur lequel viennent naturellement s'arrêter la désignation des masses du dessous chez lesquelles la double conception abstraite de la patrie et de la république est obscure ou manque complétement. Les classes moyennes elles-mêmes ont accepté l'Empereur, parce qu'elles ont subi en partie la fascination du nom de Napoléon, et parce qu'après la révolution de 1848, la peur des idées socialistes les a entraînées à voir un sauveur dans le maître qui comprime toute manifestation de vie publique.

Il faut ainsi considérer l'apparition d'un gouvernement de la nature de l'empire bonapartiste comme correspondant à une irruption que font à nouveau, au sein d'un peuple, les instincts inférieurs et les sentiments primitifs; et aussi bien, en suivant à travers l'histoire les traits qu'ont partout accusés les gouvernements de cet ordre, reconnaît-on qu'il en est bien réellement ainsi. En observant par exemple l'empire romain, qui à la distance de deux mille ans est un

type de gouvernement analogue à celui de l'empire bonapartiste, on voit qu'il n'apparaît que lorsque la partie politiquement développée s'est trouvée impuissante à se maintenir et à maintenir avec elle l'État libre. Il existe cependant entre Rome et la France une différence essentielle tirée de la somme de civilisation que le monde moderne possède en plus que l'antiquité; aussi tandis qu'à Rome le césarisme, une fois survenu, étouffe à tout jamais les éléments qui lui sont hostiles, en France il ne fait que les recouvrir, et ceux-ci subsistent en dessous, susceptibles de réapparaître un jour; d'ailleurs, en France comme à Rome, tout ce qui dans le champ de l'intelligence et parmi les forces sociales a donné naissance au césarisme, représente autant de parties basses ou d'éléments corrompus. Le maître, le César, ne subsiste que parce que les sentiments inférieurs ont recouvert les aspirations plus élevées sur lesquelles s'appuie le gouvernement libre. Mais un peuple n'a pu subir la décapitation dans ces hautes parties qui lui assuraient la possession de lui-même, sans que par contre-coup un affaiblissement ne se manifeste chez lui dans tous les grands côtés des passions humaines.

En même temps qu'il enlève la liberté, un gouvernement de la nature de l'empire bonapartiste amène la diminution de l'idée de patrie et l'affaiblissement des mobiles d'action puissants dans le cœur de l'homme qui s'appuient sur cette idée. Avec l'apparition d'un gouvernement où le prince est absolu et tire son élévation dans le temps présent d'un fait d'anthropo-

morphisme venant concentrer en lui toutes les puissances de la nation, entre l'image de la patrie et les yeux du peuple, s'est interposée la forme vivante du nouveau souverain. La langue en offre le témoignage. Il est trois mots, patrie, patriote et patriotisme, qui ont presque disparu de l'usage sous l'empire et dont l'emploi suggère comme une idée d'opposition au gouvernement existant. Pour les hommes qui acceptent un semblable régime, il n'y a pas la patrie, il y a l'empire, l'Empereur, et le patriotisme a pris la forme abaissée du chauvinisme.

En effet, le chauvinisme est fait de ces sentiments mêmes qui ont amené la France à subir l'empire. C'est l'admiration excessive pour la gloire des armes qui a déterminé l'élévation des Napoléon, et le chauvinisme est précisément cette manière de sentir qui fait uniquement ou presque uniquement consister la gloire d'une nation dans sa suprématie militaire. Ce n'est pas que chez les peuples libres aux grands moments de leur histoire, le culte de la gloire nationale ne comprenne la gloire des armes et l'orgueil des victoires remportées sur l'ennemi, mais alors cette gloire n'est pas prisée uniquement pour elle-même, séparée de sentiments plus nobles comme on le voyait en ce moment en France. Pour le Grec citoyen libre de villes qu'il avait disputées aux Perses avec l'orgueil du triomphe militaire se combinaient l'idée de la liberté maintenue, le sentiment d'une culture supérieure soustraite aux atteintes des barbares; chez le Romain de la républi-

que les succès des armes sont surtout prisés parce qu'ils étendent la puissance et la juridiction du peuple romain; chez le Français patriote de la république, il y a dans l'enivrement de la victoire la satisfaction du sol délivré, de la révolution propagée, du nouvel état social garanti et maintenu. Et c'est parce que l'ancien Grec, l'ancien Romain, le Français de 1792 étaient possédés par les sentiments les plus puissants et les passions les plus profondes qui puissent agiter le cœur de l'homme, qu'ils ont trouvé en eux une somme énorme de génie, de dévouement et d'héroïsme. Mais dans le cœur des chauvins il n'existe point de sentiments capables d'effectuer rien de pareil. Bien loin de là l'homme de l'empire ayant renoncé à faire l'effort de se gouverner lui-même, finit par se refuser à l'effort personnel nécessaire pour la poursuite de cette gloire militaire qui par-dessus tout cependant lui tient à cœur; de même qu'il s'est donné un empereur pour le gouverner, il envoie autant qu'il le peut des mercenaires se battre à sa place. L'amour de « la gloire » n'est par lui-même qu'un sentiment de dilettanti pour lequel on n'éprouve aucun empressement à donner sa vie. Aussi bien, peu marchent d'entraînement à l'ennemi et, malgré toutes les facilités données, il n'y aura en France au début de la guerre que 28,000 volontaires (1). ..

On conçoit après cela par quelles mains l'empire a pu être établi et maintenu. Sous l'empire le gouver-

(1) M^al Lebœuf, *Enquête parlementaire*, t. I, p 43.

nement demeure à des hommes qui ignorent les grands sentiments nobles : le respect des lois, l'amour de la vérité, la fidélité à des principes. L'Empereur et son entourage se meuvent dans une atmosphère épaisse où la soif de l'or, l'amour des jouissances et des plaisirs grossiers ont absolument pris le dessus. Ce sont là les vices qu'engendre partout la domination d'un maître, mais sous le second empire les vices se sont développés sans les atténuations que d'autres temps ont pu connaître. L'homme des aristocraties conserve dans la servitude un certain orgueil de sang, un vernis au moins de politesse et d'élégance; aux époques de foi religieuse l'adoration que l'on a pour le souverain, comme il en était sous Louis XIV, peut encore tirer sa source de mobiles désintéressés; ailleurs le pouvoir absolu a été contrebalancé dans ses effets par la pauvreté du peuple ou la rudesse des habitudes. Mais sous le second empire on est en pleine démocratie, et les amis du maître qui jouissent des biens que donne le partage du pouvoir sont de petites gens, des parvenus, des bourgeois qui, ayant perdu les sentiments de dignité que la liberté et la possession de soi donnent aux hommes des démocraties, ne possèdent pas, pour atténuer les vices de la servitude, les avantages des hommes de grande naissance; on est à une époque de scepticisme, et aucune notion de droit ne se rattache à la soumission que l'on a pour le maître dont le pouvoir nouveau est issu d'un coup de force; on est à un moment qui a vu un énorme développement de richesse et où tous les appétits peuvent se satisfaire.

A la dégradation morale se joint l'abaissement intellectuel, mais avec cette particularité que celui-ci apparaît d'abord moins complet. L'empire se sert au début d'hommes qu'il a empruntés aux gouvernements précédents ou d'hommes nouveaux qui se sont formés sous les régimes antérieurs, et ceux-ci ont une certaine supériorité d'esprit ; mais, à mesure qu'il dure et que ses fondateurs meurent ou que les hommes qui survivent s'éloignent du point de départ, un abaissement continu de l'intelligence se produit dans toutes les sphères du gouvernement. C'est là le résultat de la répulsion que le régime impérial inspire aux caractères élevés du pays. Les hommes d'une nature réellement noble se tiennent éloignés du pouvoir à l'état d'opposants ou d'ennemis, et celui-ci reste aux mains d'hommes plus malléables qui, à mesure qu'ils respirent l'atmosphère délétère de l'empire, vont se dégradant.

Il est par-dessus tout une cause qui porte invinciblement les gouvernements de la nature de l'empire à recruter leur personnel parmi les hommes médiocres, c'est le besoin de laisser dominante la personnalité du chef de l'Etat. Pour que l'Empereur, le César ait pu s'élever, il faut que le peuple ait entrevu en lui un être d'un ordre supérieur. Est-ce qu'un pareil chef pourrait jamais se prêter à une telle diminution de son rôle qu'il déléguât l'exercice du pouvoir à des hommes d'une intelligence plus grande que la sienne. Non, il n'y a que le roi de la vieille monarchie nationale qui puisse ainsi se dépouiller, et en effet alors que l'empe-

reur Napoléon ne peut le faire, à côté de lui son rival, le roi Guillaume, s'y est prêté impunément. Et pourquoi cette différence? Parce que l'élévation au-dessus de la commune nature, qui est leur raison d'être, n'est pas de même ordre pour le roi et pour l'empereur. Le roi de la monarchie des origines tire son auréole d'une tradition qui se perd dans le passé, son prestige est de nature mystique; il y a un idéal dès longtemps respecté qui commande la soumission et qui s'applique au roi, quelle que soit son action personnelle. Le roi, contrairement encore à l'empereur, étant en outre, dans son royaume le seul homme qui puisse jamais être revêtu du prestige particulier qui fait son exaltation, il a pu se dessaisir, sans cesser d'être dominant, de la part d'autorité qu'a perdue le roi de la monarchie parlementaire, et il peut encore laisser prendre place à côté de lui dans l'État à des intelligences supérieures à la sienne, sans que celles-ci l'éclipsent aux yeux de son peuple. Au contraire, le César dont le prestige est de date récente et dont le droit découle d'une délégation personnelle, comment pourrait-il subir la diminution qui, du rôle d'être d'une sagesse supérieure conduisant lui-même toutes choses, le ferait passer à celui d'homme médiocre appliquant seulement ses facultés à découvrir les grandes intelligences pour les appeler à gouverner le pays? Est-ce que quand il aurait pris cette nouvelle position, il n'aurait pas subi une diminution qui lui enlèverait toute la raison d'être sur laquelle se fonde sa domination? Le César ne peut donc pas plus laisser prendre place à côté de lui

à des personnalités dominant la sienne, qu'il n'a pu se plier au rôle effacé d'un roi parlementaire. Il faut, sous peine de cesser d'être, qu'il reste dans l'Etat ce qu'il a d'abord été, la souveraine intelligence donnant l'impulsion à toutes choses. Et c'est pourquoi le gouvernement que la France a dans l'empire bonapartiste constitue, par comparaison avec toute autre forme politique connue, le mécanisme le plus imparfait et le plus rudimentaire. Sous l'empire, la somme d'intelligence qui présidera à la direction de la chose publique est en raison exacte de la valeur intellectuelle et des aptitudes mentales de l'empereur ; et l'empereur Napoléon III étant précisément un esprit sans force et sans netteté, la politique nationale entre ses mains n'a offert, depuis des années, qu'une succession de fautes et d'erreurs. Au moment où la guerre éclate avec la Prusse, l'empire dure depuis vingt ans, et les conséquences qu'il comporte ayant eu le temps de se produire tout entières, on voit le Sénat, le Corps législatif, les grands postes de l'administration, du corps diplomatique et de l'armée uniformément occupés par des gens médiocres, tout au plus capables d'agir et de commander en sous-ordre ; et l'Empereur personnellement, ayant eu depuis qu'il règne la possibilité de trier des hommes de son choix, en est arrivé à prendre des ministres d'une profonde incapacité, des Gramont et des Lebœuf pour les opposer aux Bismarck et aux Moltke.

On vient de voir dans quelle situation d'esprit la France et l'Allemagne se trouvaient respectivement

au moment d'entrer en lutte et aussi quelle était la nature de leur gouvernement, il reste à rechercher le degré d'efficacité et de préparation que chaque nation avait su donner à son armée.

Le système du service militaire obligatoire que seuls alors appliquaient les Allemands, recrutait indistinctement l'armée dans toutes les classes de la nation. Il se trouvait ainsi qu'en dessous des sentiments particuliers qui dans l'homme créent le soldat, l'armée allemande avait son esprit formé par les passions patriotiques de la nation elle-même et par les éléments d'intelligence et de force morale que les classes cultivées peuvent donner. Le système militaire allemand assurait sur le pied de guerre un nombre d'hommes beaucoup plus considérable que tout autre. Les masses de l'armée allemande étaient pliées au métier des armes par une discipline sévère et une sorte de brisement mécanique traditionnel en Prusse. A la répartition des troupes en corps d'armée qui avait suffi à Napoléon, les Prussiens ayant d'énormes masses à mouvoir avaient ajouté un engrenage de plus par la formation d'armées distinctes ayant chacune un chef propre, mais agissant en combinaison sous les ordres d'un généralissime ; ils avaient donné une organisation particulière à l'état-major pour en faire l'organe même de l'intelligence et de la science appliquées à la conduite des opérations, et le chef de l'état-major général, le G^{al} de Moltke, se trouvait être un homme d'une grande culture, capable, après avoir conçu de vastes combinai-

sons de les faire exécuter et de les mener à bonne fin. Les Prussiens avaient apporté des perfectionnements à toutes les parties de la tactique et de l'armement ; ils avaient accru le calibre de l'artillerie de campagne, augmenté le nombre des pièces employées, modifié le système d'emploi pour le combat ; ils avaient rendu leur cavalerie absolument efficace pour les reconnaissances et le service de l'éclairage ; les premiers ils avaient adopté le fusil à tir rapide.

Lorsque la guerre éclate avec la France, l'armée prussienne sortait de deux guerres qui lui avaient servi de sujet d'étude, et à la suite desquelles elle avait reçu les dernières améliorations qu'elle comportait. Et d'un autre côté elle n'avait pas acquis une assez grande confiance en elle pour que la présomption la portât à rien négliger. Au contraire, envisageant une guerre avec la France comme inévitable dans l'avenir et considérant avec tout le monde alors une pareille lutte comme des plus chanceuses, elle s'y tenait préparée dans un état de tension constante. Les plans pour une marche en avant sur le territoire français ont été étudiés et mûris, les lieux, les forteresses ont été reconnus par des officiers sans cesse en voyage ou en mission, des renseignements de toute nature, acquis de toute manière, lui donnent de la situation de l'armée française la connaissance la plus précise. Tournons les regards du côté de la France.

Lorsqu'une nation a particulièrement excellé dans un art, elle est portée à ne pouvoir se détacher de l'ensemble des principes et des règles qui lui ont alors

servi. Or un même système trop longtemps pratiqué finira par vieillir et par perdre ses avantages. C'est là ce qui frappe tout d'abord quand on compare à l'organisation militaire allemande affranchie des idées du passé, celle de la France restée plus ou moins soumise aux errements du premier empire. Les victoires de Napoléon Ier avaient causé en France un tel éblouissement, que les institutions qui les avaient assurées devaient servir d'idéal à toute organisation militaire subséquente. Napoléon ayant gagné ses plus grandes batailles avec des armées de cent à cent cinquante mille hommes, on méprisait les grandes masses de l'armée allemande comme difficiles à mouvoir et de qualité inférieure (1), et on s'en tenait à des armées moins nombreuses, mais formées de soldats restés plus longtemps sous les drapeaux. A l'esprit que l'homme intelligent et que les classes cultivées apportent au service, la légende napoléonienne faisait préférer les vieux grognards et des corps triés de soldats d'élite, aussi au service obligatoire préférait-on le mode de recrutement de Napoléon, la conscription avec rachat à prix d'argent.

Toutefois les éléments de faiblesse que l'attachement au passé introduisait dans l'armée française restaient en germe et suffisamment contenus, lorsque deux causes nouvelles, la guerre d'Afrique et l'empire, vinrent les développer outre mesure et vicier encore par ailleurs les institutions militaires françaises. La

(1) Gal Changarnier, *Un mot sur le projet de réorganisation militaire.*

guerre d'Afrique a diminué les aptitudes de l'armée française pour la grande guerre, en l'adaptant aux conditions prolongées d'un emploi spécial. Ce n'est pas que les inventeurs premiers de la tactique applicable en Afrique n'eussent été des hommes de guerre supérieurs, mais ceux-ci ayant eu des sucesseurs qui, à mesure que la guerre se prolongeait, étaient à leur tour remplacés, ce qui pour les premiers n'était qu'un des modes possibles de l'emploi d'une armée, pour les derniers, par habitude, tradition et routine, est devenu la façon même de concevoir et de pratiquer partout la guerre. Aussi a-t-on vu l'armée française sortie d'Afrique négliger ces parties de la grande guerre qui, étant inutiles en Afrique, avaient été délaissées et avec le temps avaient fini par s'évanouir de l'esprit des chefs ; le soin de pénétrer les plans de l'ennemi en lui dérobant les siens ; la préoccupation d'être toujours éclairé et d'assurer avant toutes choses ses flancs et ses lignes de communication ; l'habitude d'embrasser les diverses combinaisons possibles sur un vaste échiquier, avec l'art de porter rapidement ses masses à de grandes distances pour les concentrer sur un point donné.

L'empire, exploitant la légende impériale, vint pour sa part porter à ses dernières limites l'emploi des vieux soldats et des corps d'élite, et enfin l'élément démoralisateur et fatal à la discipline du vrai mercenaire apparut définitivement au sein de l'armée, lorsque le remplacement à prix d'argent, au lieu de rester une concession individuelle, s'effectua de plein droit par

l'intermédiaire d'une caisse du gouvernement. L'Empereur étant le chef suprême de l'armée dut en rester la plus haute intelligence pour mieux en incarner la gloire. La faveur de l'Empereur avec des actes de courage personnel sur les champs de bataille suffisant seuls dorénavant à élever aux premiers rangs, les études et la science furent négligés, et les officiers d'une intelligence supérieure et instruits, au lieu d'être recherchés, restèrent confondus dans la masse. Cette partie théorique de l'art, issue de la réflexion de grands esprits et des méditations de cabinet, aussi nécessaire à l'art de la guerre qu'à tout autre, vint ainsi de plus en plus sous l'empire à être méprisée et enfin par manquer absolument ; et il va se produire une succession de généraux en chef qui, d'abord incapables de concevoir dans le cabinet un plan de campagne, sur le terrain manquent ensuite du grand coup d'œil, ignorent les parties élevées de l'art et forment ainsi la contre-partie des pléïades de grands hommes de guerre que la nation avait eues à d'autres périodes de son histoire.

Aux vices fondamentaux s'ajoutent le manque de préparation et les défectuosités de la mise sur le pied de guerre. Lorsque l'incident Hohenzollern éclate, l'armée était sur le pied de paix. Le Corps législatif avait réclamé et le gouvernement avait concédé une diminution du prochain contingent. Une partie des soldats de l'armée active étaient en congé, les soldats de réserve dans leurs foyers ; les effectifs de régiment qui pour l'entrée en campagne

eussent dû être de deux mille cinq cents à trois mille hommes, étaient de douze à quinze cents. Il n'y avait d'organisée, autorisée par le budget, qu'une partie de l'artillerie qu'il eût fallu avoir en première ligne et à plus forte raison en réserve (1). Les arsenaux, à la suite de l'expédition du Mexique, étaient restés vides ou mal pourvus. La réserve dernière, la garde nationale mobile, instrument de guerre en tout état de cause déjà imparfait, n'était même pas organisée et instruite.

S'étant dans ces conditions précipité dans la guerre, l'entrée en campagne se prépare à la hâte, au milieu d'un immense désordre. Au lieu de cette organisation méthodique et sur place des Allemands qui permet d'incorporer du premier coup toute la force militaire de la nation dans des corps d'armée qui, soit qu'on les emploie d'une seule fois, soit qu'on les pousse en ligne successivement, constitueront comme autant de pions d'une égale valeur, on voit avec le système français des hommes qui partent isolément de tous les points du territoire pour rejoindre au loin leurs dépôts, et qui de là sont renvoyés par détachements à leurs régiments ; les régiments eux-mêmes qui, sans attendre leurs réserves, se mettent en mouvement pour aller former sur la frontière des corps d'armée improvisés ; les armes spéciales, le matériel, les vivres qui rejoignent dans la même confusion et avec le même chassé-croisé. On ne parvient, avec ce mécanisme

(1) Gal Suzanne, *L'artillerie avant et depuis la guerre*.

compliqué, à mettre en ligne en temps utile qu'un nombre restreint de corps d'armée, qui contiennent les troupes choisies, tous les cadres; par derrière on forme des corps qui sont composés d'éléments déjà moins bons, et enfin, quand les revers seront venus, on formera des corps de troupes de rassemblement avec les hommes de réserve restés à la traîne. L'armée rendue à la frontière, on n'a pas de plan. On est parti plein de présomption, persuadé que l'on devait vaincre, et cela suffit à tout.

Voici donc dans quel état se trouvaient l'Allemagne et la France, au moment d'entrer en lutte. L'Allemagne venait de réaliser cette unité politique après laquelle elle soupirait depuis un siècle, elle se levait pleine de fureur pour la défendre, elle avait un gouvernement ralliant à lui toutes les forces vives de la nation, servi par de grandes intelligences, son armée portée au plus haut point de préparation était adaptée à toutes conditions de la grande guerre moderne; la France, par-dessous des apparences trompeuses, était dans un état d'extrême faiblesse et d'impuissance, les grands mobiles d'action sont ensevelis dormants, ce sont les passions et les instincts d'ordre inférieur qui depuis vingt ans ont pris le dessus et amené la formation d'un gouvernement désassocié d'avec la conscience et l'intelligence nationales, l'armée dont elle se sert, a perdu ses aptitudes pour la grande guerre et n'est pas prête.

CHAPITRE VIII

Les défaites et l'invasion.

La France pour l'entrée en campagne forme, sous le commandement de l'empereur Napoléon ayant pour major-général le M^al Lebœuf, une armée unique qui prend le titre d'armée du Rhin et comprend sept corps et la garde impériale. La garde sous le commandement du G^al Bourbaki se réunit à Metz, où est le quartier général de l'Empereur; le 1^er corps M^al de Mac-Mahon, en avant de Strasbourg, entre le Rhin et les Vosges; le 5^me corps, G^al de Failly, à Bitche et à Sarreguemines; le 2^me corps, G^al Frossard à Forbach et Spickeren; le 3^me corps, M^al Bazaine, à Saint-Avold; le 4^me corps, G^al de Ladmirault, entre Sierk et Boulay. Ces corps qui sont les plus tôt prêts sont placés en première ligne. En arrière, en formation moins avancée, sont le 6^me, M^al Canrobert, au camp de Châlons, et le 7^me, G^al Félix Douay entre Belfort et Strasbourg. On avait d'abord pensé à une diversion par le débarquement d'une armée dans la Baltique, mais ni les corps d'armée ni la flotte ne sont prêts à temps et ce projet n'a pas de suite. Dans les premiers jours d'août

les divers corps de l'armée française composent une masse d'à peu près 270 mille hommes de toute arme, avec de 800 à 900 pièces de canon (1).

L'Allemagne, sous le commandement suprême du roi Guillaume, avec le Gal de Moltke pour chef d'état-major, forme trois armées distinctes ayant chacune son général en chef et son organisation propre. La Ire armée, Gal de Steinmetz, comprend deux corps prussiens, le VIIe et le VIIIe ; elle se rassemble en avant de Trèves ; la IIe armée, prince Frédéric-Charles, se rassemble en avant de Mayence ; elle comprend la garde prussienne, l'armée saxonne formant le XIIe corps, et les IIIe, IVe, IXe, Xe corps prussiens. La IIIe armée, prince royal Frédéric-Guillaume, ayant le Gal de Blumenthal pour chef d'état-major, destinée à opérer d'abord entre le Rhin et les Vosges, se forme dans le Palatinat ; elle comprend, outre deux corps prussiens, les Ve et XIe, les armées de l'Allemagne du Sud, les Ier et IIe corps bavarois, la division wurtembergeoise et la division badoise. Soit du côté des Allemands un total de 380 mille hommes, infanterie et cavalerie, et 1,200 canons, pour le premier moment de l'entrée en campagne.

Le mois d'août est arrivé, et l'organisation des corps de l'armée française est encore incomplète. On cherche à « se débrouiller », à mettre fin au désordre dans lequel toutes choses se passent, à remédier aux oublis et aux manquements qui se découvrent

(1) Voir la note A.

dans l'intendance et le matériel; on n'est donc pas prêt pour commencer des opérations actives et prendre l'offensive comme on l'avait désiré. Les divers corps restent échelonnés le long de la frontière; les divisions et même les brigades sont disséminées sur de vastes espaces, mal placées pour se concentrer rapidement. Le pays ennemi qu'on a devant soi est boisé et accidenté, on est dans l'ignorance la plus complète sur ce qui s'y passe, la seule opération offensive qu'on ait entreprise en vue de le reconnaître le 2 août en avant de Forbach où un petit combat a été livré qui a rendu maître de Sarrebruck, au point de vue des éclaircissements à obtenir sur les projets de l'ennemi, n'a eu aucun résultat. Du côté des Allemands tout s'est réalisé selon les plans mûris d'avance, les corps d'armée complétement organisés sont arrivés pour former les armées sur les points fixés dans les délais voulus. La mobilisation a commencé le 16 juillet, et dès les premiers jours d'août les trois armées allemandes, prêtes pour l'offensive, s'approchent, par grandes masses, de la ligne mince et dispersée que forme l'armée française.

La III^e^ armée touche la première la frontière de France. Le 3 août, le prince de Prusse a en tête, pour frapper un premier coup à quelques kilomètres de Wissembourg (1) à Bergzabern, la division de Bothmer du II^e^ corps bavarois, et un peu en arrière les V^e^ et XI^e^ corps prussiens. A Wissembourg, isolée à

(1) *La guerre franco-allemande*, p. 172.

l'extrême frontière se trouve la 2me division du 1er corps Gal Abel Douay, cette division qui a fait des détachements ne compte que 5,000 hommes. Dès la pointe du jour, le 4, le Gal Douay a fait pousser de l'autre côté de la Lauter une reconnaissance qui est rentrée à 7 heures du matin, sans avoir rencontré d'ennemis (1). A 8 heures, la division bavaroise de Bothmer arrive sur Wissembourg. Le Gal Douay qui a l'ordre du Mal de Mac-Mahon de ne se replier que devant des forces supérieures et qui ne voit d'abord s'engager qu'un nombre assez faible d'ennemis (2) accepte le combat. Jusqu'à 10 heures toutes les tentatives des Bavarois sur la ville et sur les hauteurs en arrière sont repoussées, mais à partir de ce moment arrivent successivement les Ve et XIe corps prussiens ayant marché au canon ; la disproportion des forces devient énorme. Le Gal Douay a été tué; en vain ses troupes continuent d'opposer une résistance des plus énergiques, assaillies de front pendant qu'on les déborde du côté du château de Geissberg sur lequel elles s'appuient à droite, elles sont contraintes de battre en retraite et se retirent, par le col du Pigeonnier, sur Lembach où elles rallieront la division Ducrot. Les Français laissaient aux mains de l'ennemi le corps de leur général, un canon, un bataillon entier pris dans la ville de Wissembourg, deux cents prisonniers faits par ailleurs, tous leurs blessés; la division n'étant munie d'aucune

(1) Gal Ducrot, *Wissembourg*, p. 23.
(2) Gal Ducrot, *Wissembourg*, p. 17.

voiture d'ambulance (1). Les Allemands avaient 1,550 hommes hors de combat.

La III[e] armée maîtresse de Wissembourg s'avance en Alsace. Le grand quartier général français a enfin reconnu l'extrême dispersion des corps d'armée. Pour faciliter la concentration et mettre plus d'unité dans le commandement, il répartit les divers corps entre deux maréchaux, le M[al] Bazaine aura sous ses ordres, en avant de Metz, les 2[e], 3[e] et 4[e] corps, et le M[al] de Mac-Mahon, en Alsace, les 1[er], 5[e] et 7[e]. Le 5 août au matin le M[al] de Mac-Mahon reçoit du grand quartier général l'avis que les 5[e] et 7[e] corps sont mis sous ses ordres. Le M[al] de Mac-Mahon, des deux partis à prendre, soit de refuser une bataille en se repliant dans les défilés des Vosges, soit d'attendre l'ennemi, s'arrête à ce dernier et prend position en arrière de Wœrth, à Frœschwiller. Il ne paraît pas s'être rendu compte de la force de l'armée qui marche sur lui, car eût-il concentré les trois corps de son commandement, leur effectif réuni serait encore de beaucoup inférieur à celui de l'ennemi, et cependant des deux divisions que comprend en ce moment le 7[e] corps, il n'en n'appelle à lui qu'une seule et laisse l'autre dans le Haut-Rhin. Il ne s'est pas non plus rendu compte de l'imminence de l'attaque à laquelle il est exposé (2), car, d'après les dépêches échangées avec le G[al] de Failly (3), celle des divisions du 5[e] corps qui peut le

(1) G[al] Ducrot, *Wissembourg*, p. 30.
(2) M[al] Lebœuf, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 51.
(3) G[al] de Failly, *Opérations et marches du 5[e] corps*, p. 11 et 12.

rejoindre le plus vite dans la position où il s'est décidé à accepter le combat ne peut arriver que le 6 dans l'après-midi, et dès le 6 au matin il sera attaqué.

Réduit à son seul corps et à la division Conseil-Dumesnil du 7e, le Mal de Mac-Mahon a seulement un peu plus de 40,000 hommes. L'armée française occupe à Frœschwiller une forte position, à gauche elle s'appuie sur les derniers contreforts des Vosges ; devant elle, elle a la Sauer dont l'ennemi devra traverser les prairies, mais la ligne des positions qu'il conviendrait réellement de couvrir est trop étendue pour que la petite armée française puisse l'occuper tout entière, et elle se verra ainsi exposée aux attaques de flanc de l'ennemi surtout sur la droite du côté de Morsbronn. Dans la soirée du 5 août le Ve corps prussien était arrivé à Wœrth en face des Français, et dès le 6 au matin, la bataille avait commencé par les engagements d'avant-postes. Le IIe corps bavarois en marche par Lembach sur la position française s'était de son côté engagé par une de ses divisions à Langensulzbach. Les Français étaient rangés : la 1re division du 1er corps, Gal Ducrot, à gauche, faisant face à Langensulzbach ; la 3e division, Gal Raoul, avec la 2e réduite par le combat de Wissembourg et la brigade de grosse cavalerie Bonnemain, au centre de la position à Frœschwiller et à Elsasshausen ; la 4e division, Gal de Lartigue, et la division Conseil-Dumesnil, du 7e corps, avec la brigade de grosse cavalerie Michel, tenaient la droite faisant face à Gunstett et à Morsbronn.

La bataille engagée le matin par le Ve corps et par

les Bavarois restait complétement à l'avantage des Français, et jusqu'à midi et demi toutes les attaques des Allemands étaient repoussées. Le prince de Prusse arrive à Wœrth à 1 heure, venant de Soultz où la veille il a établi son quartier général. Dans le plan que lui et son état-major avaient formé, on ne devait livrer bataille que le lendemain ; cependant, trouvant le combat engagé, il se décide à le poursuivre. La position occupée la veille au soir par les divers corps de son armée leur permet de se concentrer rapidement pour se soutenir les uns les autres. Déjà en effet ils marchent au canon et ils vont successivement arriver sur le champ de bataille. Le V^e^ corps, qui depuis le matin avait dirigé de Wœrth des attaques sur la position française, s'engage maintenant à fond et tout entier. Sur la droite française se porte le XI^e^ corps, qui arrive sur le champ de bataille, et auquel va se joindre un peu après la division wurtembergeoise. Sur la gauche, du côté de Langensulzbach où les Bavarois du II^e^ corps ont été repoussés en désordre dans les attaques du matin, se porte comme renfort le I^er^ corps bavarois. Le XI^e^ corps prussien s'empare d'abord du village de Morsbronn et de l'Albrechthauserhof sur lesquels s'appuie la droite française. Pour arrêter les Prussiens qui s'avancent de Morsbronn et dégager son infanterie, le G^al^ de Lartigue vers 1 heure a recours aux charges de sa grosse cavalerie. Les deux régiments de cuirassiers de la brigade Michel et une fraction du 6^e^ lanciers se précipitent sur Morsbronn. Le terrain est absolument défavorable à la cavalerie,

des fossés, des rangées d'arbres, des souches coupées au ras du sol, les maisons du village de Morsbronn mettent obstacle au mouvement des chevaux. Les cuirassiers dans les diverses directions où ils cherchent à joindre l'ennemi sont accueillis par des feux d'infanterie qui renversent leurs rangs. En essayant de se reformer, ils tombent sous de nouveaux feux, sont assaillis par de la cavalerie que l'ennemi lance à propos; la brigade est anéantie. Presque toute la III^e^ armée formant une masse infiniment supérieure à celle des Français et ayant près de 250 pièces de canon, a fini par arriver pour prendre part à l'action. La supériorité de l'artillerie allemande comme nombre de pièces, calibre et justesse de tir, se révèle tout à coup aux Français dans cette journée. Les Allemands ne cessent de gagner du terrain, ils sont parvenus jusqu'à Elsasshausen et se préparent à marcher de là directement sur Frœschwiller. Le M^al^ de Mac-Mahon pour les arrêter fait charger les cuirassiers de la brigade Bonnemain. Le terrain est encore moins favorable à l'emploi de la cavalerie que du côté de Morsbronn. Les régiments de cuirassiers sont détruits avant d'avoir pu aborder ou même entrevoir l'ennemi. Les Français, pressés sur leurs deux ailes, sont maintenant refoulés sur leur centre à Frœschwiller, et tous les corps de l'armée allemande, agissant concentriquement, se jettent sur cette position. Il est 5 heures. Tout ce que le courage peut faire, chefs et soldats l'ont fait, mais ils sont à bout de forces; le G^al^ Raoul a été blessé à mort, le M^al^ de Mac-Mahon a eu son chef d'état-major

le Gal Colson et un de ses aides de camp le capitaine de Vogué tués non loin de lui. Sous l'effort de cette grande attaque des Allemands qui en même temps qu'elle se produit de front arrive sur la droite pour couper l'unique ligne de retraite, la ligne de bataille française cède tout entière en déroute. Les Français avaient environ 6,000 hommes hors de combat ; ils laissaient 9,000 prisonniers, 28 canons, 5 mitrailleuses, 1 drapeau aux mains de l'ennemi. Les Prussiens avaient 8,800 hommes hors de combat, et les Bavarois et Wurtenbergeois 1,800.

Les Français se précipitent en arrière du champ de bataille sur Reichshoffen cherchant à gagner les Vosges. Généraux, officiers, soldats de toute arme, voitures et canons vont pêle-mêle et confondus (1). La cavalerie allemande est à la poursuite, elle enlève Reichshoffen et se jette sur Niederbronn. A ce moment arrive à Niederbronn, venant de Bitche d'où elle est partie le matin, la division Guyot de Lespart du 5e corps ; elle arrête la cavalerie ennemie, et le torrent des fuyards peut s'échapper et gagner les Vosges. Plusieurs milliers de soldats de toute arme, qui ont été coupés de Reichshoffen et des Vosges, se sont enfuis vers Strasbourg où ils arrivent dans un affreux désordre (2), suivis de paysans terrifiés qui courent chercher refuge dans la forteresse.

Le Gal de Failly est resté toute la journée à Bitche

(1) Colonel Fay, *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, p. 338.
(2) A. Schnéegans, *La guerre en Alsace, Strasbourg*, p. 45. Emile Delmas, *De Frœschwiller à Paris*, p. 28.

sans recevoir d'ordres ou de nouvelles du Mal de Mac-Mahon, ne sachant à quoi se résoudre, entendant le canon à la fois du côté de Frœschwiller et de Spickeren. Il n'a avec lui que trois brigades, une division du 5e corps étant en marche sur Reichshoffen et une brigade stationnant à Sarreguemines. A 5 heures du soir il reçoit une dépêche qui lui apprend la défaite du 1er corps et sa retraite sur Saverne. Le conseil de guerre se réunit et, décision prise de se retirer soi-même sur Saverne par la Petite-Pierre, le 5e corps se met en marche, laissant ses bagages dans le fort de Bitche et abandonnant dans la ville même une partie des convois de l'artillerie (1). La division Liébert du 7me corps, partie de Belfort pour Mulhouse, apprend, en arrivant dans cette ville, la défaite de Frœschwiller. En même temps le bruit court que les Allemands ont passé le Rhin à Huningue et menacent la ligne de retraite de la division. Le 7 août au matin, avant d'avoir rien fait qui ait permis de reconnaître l'inexactitude des bruits d'alarme et sans prendre le temps de laisser manger les hommes, on repart pour Belfort, où on arrive le lendemain soir dans le plus complet désordre, ayant couvert la route de traînards (2).

Dans la journée du 7 les troupes qui reviennent de Frœschwiller ont atteint Saverne. Les hommes qui sont restés en ordre ou se sont reformés autour du drapeau, marchent au milieu d'un flot de soldats débandés de toute arme ayant perdu sacs, fusils, gi-

(1) Gal de Failly, *Opérations et marches du 5e corps*, p. 17.
(2) *Histoire de l'armée de Châlons par un volontaire*, p. 32.

bernes et formant une masse sans cesse en proie à des alertes et à des paniques nouvelles (1). Quoique une des brigades du 5e corps couvre la retraite, à peine la tête de la cavalerie ennemie est-elle apparue à Steinbourg que, d'une traite, on franchit les Vosges. On n'essaie même pas de détruire les grands tunnels par lesquels le chemin de fer traverse les Vosges et qui restés intacts vont permettre à l'ennemi de tenir ses communications ouvertes avec l'Allemagne. Tout le pays est en proie à la terreur et au désespoir. A la vue de l'armée débandée les populations éclatent en sanglots et en gémissements. Les habitants de villes entières comme Saverne (2) se munissant à la hâte de quelques vivres, ceux des villages poussant devant eux leurs bestiaux pour fuir l'ennemi, abandonnent leurs maisons et vont camper dans les bois ou sur les montagnes. A Neufchâteau, les troupes du 1er corps prennent le chemin de fer pour aller se reformer au camp de Châlons où elles seront rejointes par celles des 5e et 7e. Ainsi les trois corps d'armée, placés sous le commandement du Mal de Mac-Mahon, ont cessé de tenir la campagne, ils ont perdu l'Alsace, perdu les Vosges et laissent découverte la droite des corps d'armée placés en avant de Metz.

La Ire et la IIe armée allemande s'étaient de leur côté avancées vers la frontière de France, ayant la

(1) Edmond About, *le Soir*, 17, 18 et 19 août 1870. Colonel Fay, *Journal*, p. 56. *De Frœschwiller à Sedan, Journal d'un officier du 1er corps*, p. 37.

(2) Edmond Texier, *le Siècle*, 11 août 1870.

Sarre pour objectif. Sarrebruck est le point où, passant la Sarre, la Ire en aval, la IIe en amont, elles se toucheront par leurs ailes. Le 5 août au soir les avant-gardes des deux armées ne sont plus qu'à une faible distance de Sarrebruck. Le 2e corps français occupe Spickeren, près de Forbach, ayant devant lui Sarrebruck ; dans cette position il se trouve en pointe isolé en avant des autres corps français. Le Gal de Kamecke, commandant la XIVe division formant l'avant-garde de la Ire armée, est arrivé le 6 à 11 heures et demie du matin à Sarrebruck (1). Il trouve les ponts sur la Sarre, ceux de la ville et celui du chemin de fer intacts, les Français n'ayant rien fait pour les détruire (2) ; il passe de suite la Sarre, marche sur Spickeren, se lance à l'attaque de la position française. Les Français tiennent à Spickeren des hauteurs dominantes, où ils ont eu le temps de se couvrir par des tranchées-abris, deux des divisions du 2e corps sont sur le front et la troisième en réserve à portée. La XIVe division allemande montant du bas à l'attaque des positions de Spickeren reste pendant plus de trois heures isolée sans que le Gal Frossard fasse aucune combinaison d'ensemble qui lui permette de profiter des avantages qu'il possède de la position et du nombre. Il demeure de sa personne en arrière du champ de bataille, pensant ainsi être mieux à même de surveiller les diverses parties du long périmètre où le com-

(1) *Guerre franco-allemande*, p. 295.
(2) *Guerre franco-allemande*, p. 293.

bat s'est engagé (1), et il laisse sur le front ses divisionnaires diriger chacun à part soi les détails du combat. Cependant par le fait que l'engagement se prolonge, les Français mettent en ligne de plus en plus d'hommes, leur supériorité finit ainsi par se faire sentir, les forces de la XIV^e^ division commencent à s'épuiser, ses pertes sont grandes, dans une attaque avortée le G^al^ de François commandant une des brigades a été tué, le G^al^ de Kamecke est donc menacé de subir une défaite. Mais on a entendu le canon et sur les Allemands ce bruit a produit un effet magnétique. Les troupes du VIII^e^ corps de la I^re^ armée, celles du III^e^ corps de la II^e^ armée, les plus rapprochées du champ de bataille, se mettent en marche à la hâte pour y arriver; elles accourent par la grande route, par le chemin de fer, par fractions de divisions, de brigades, selon qu'on a pu marcher le plus vite, l'artillerie et la cavalerie devançant l'infanterie; les troupes qui vont successivement s'engager auront fait ainsi 24, 34 et jusqu'à 45 kilomètres. Le G^al^ de Gœben, commandant le VIII^e^ corps, est accouru sur le champ de bataille et a pris le commandement. Il a fait donner les dernières réserves, engagé immédiatement les premières troupes de soutien arrivées et rétabli les affaires prussiennes. A partir de 4 heures les renforts continuent sans interruption à arriver aux Prussiens qui finissent par avoir sur le terrain deux divisions entières et une fraction d'une troisième, et pour les com-

(1) Procès Bazaine, *Rapport du général de Rivière*, p. 30. G^al^ Frossard, *Rapport sur les opérations du 2^e^ corps*, p. 49.

mander les chefs des trois corps auxquels elles appartiennent, et enfin le général en chef de la Ire armée, le Gal de Steinmetz, venu lui-même avec de nouvelles réserves. Pour résister aux attaques sans cesse reprises avec des troupes fraîches que l'ennemi dirige maintenant contre lui, le Gal Frossard est contraint d'engager jusqu'à son dernier homme. Les tentatives faites de front par l'ennemi pour conquérir les hauteurs de Spickeren n'ont point eu pour lui de résultat décisif, quoiqu'il ait gagné du terrain et se soit établi à mi-côte, lorsque la nuit met fin au combat, les Français tiennent encore le sommet des crêtes. C'est sur la gauche que se décide la victoire des Allemands. De ce côté les Français, au lieu de se placer sur les hauteurs, ont prolongé leur aile dans un fond occupant le village de Styring et la ville de Forbach. On a accumulé à la gare de Forbach de grands approvisionnements, et le Gal Frossard n'a pu se résoudre à disposer sa ligne de bataille de telle sorte qu'ils tombassent sans coup férir aux mains de l'ennemi (1). La position des Français à Styring a le désavantage d'être de très près dominée par des bois qui forment un abri dont les Prussiens se sont prévalus. On a combattu toute la journée à Styring avec des chances diverses, lorsqu'à la nuit les Prussiens font une dernière et brusque attaque sur le village ; les Français n'avaient plus aucune espèce de réserve, et le village leur est définitivement enlevé. En même temps arrivait sur Forbach,

(1) Gal Frossard, *Rapport sur les opérations du 2e corps*, p. 34.

tournant complétement la position française, l'avant-garde d'une division entière, la XIII^e^ qui a passé la Sarre à Wehrden à 12 kilomètres au-dessous de Sarrebruck. Le G^al^ Frossard ainsi tourné et forcé sur sa gauche battait en retraite au milieu de la nuit sans être poursuivi. Les Français avaient 4,058 hommes hors de combat, les Allemands 4,871.

Au moment où se livrait la bataille de Spickeren, les troupes du 4^e^ corps étaient trop loin sur la gauche du côté de Boulay et la garde impériale trop en arrière pour pouvoir soutenir le G^al^ Frossard ; mais le 3^e^ corps avait ses quatre divisions placées en éventail à Saint-Avold, Marienthal, Puttelange et Sarreguemines dans un rayon de 12 à 20 kilomètres de Spickeren, toutes assez près pour arriver prendre part au combat ; cependant aucun secours ne vint. Le M^al^ Bazaine placé de sa personne à Saint-Avold, communiquant par chemin de fer avec Forbach, ni ne se rend, ni n'envoie la division qu'il a avec lui sur le terrain. Il a reçu le matin diverses dépêches de son divisionnaire à Sarreguemines, du quartier général de l'Empereur, même du G^al^ Frossard lui annonçant des attaques possibles sur plusieurs points (1), mais lorsque la journée s'est avancée sans qu'aucune de ces attaques se soit prononcée, bien que depuis 10 heures et demie du matin il reçoive des dépêches du G^al^ Frossard annonçant un engagement et devenant sans cesse plus inquiétantes, il persévère à rester

(1) M^al^ Bazaine, *L'Armée du Rhin*, p. 23 et suivantes.

à Saint-Avold et abandonne à lui-même le Gal Frossard qui depuis la veille est cependant placé sous ses ordres. Il donne tard ou sans précision des instructions à ses divisionnaires. Au Gal Montaudon qui à Sarreguemines n'est qu'à douze kilomètres de Spickeren, qui en outre de sa division a avec lui la brigade Lapasset du 5e corps et dont l'arrivée pourrait tout changer, il n'envoie d'ordres qu'à trois heures du soir (1). Le Gal Montaudon part ainsi trop tard pour arrriver à temps (2). Aucun des divisionnaires n'a pris sur lui de marcher au canon ou n'a seulement eu la pensée, pour avoir des renseignements, d'envoyer un officier sur le lieu du combat (3). Le Gal Castagny part de Puttelange à 1 heure de l'après midi sur l'ordre du Mal Bazaine de se rapprocher de Spickeren, mais en route, parvenu dans un vallon boisé où on n'entend plus le canon, il s'arrête et revient sur ses pas (4). Le bruit du canon se faisant entendre de nouveau, il repart pour Spickeren où il arrive la nuit. Le Gal Metman ayant quitté Marienthal stationne en route à Benning et n'arrive également à Spickeren qu'entre neuf et dix heures du soir la bataille terminée (5). Le Gal Frossard abandonnant Spickeren a fait retraite latéralement sur Sarreguemines, mais il apprend, en

(1) Procès Bazaine, *Rapport du général de Rivière*, p. 12.
(2) Jules Claretie, *La France envahie*, p. 220.
(3) Gal Frossard, *Rapport sur les opérations du 2e corps*, p. 56 et 58.
(4) Gal Frossard, *Rapport*, etc., p. 56.
(5) Procès Bazaine, *Rapport du général de Rivière*, p. 12. Gal Frossard, *Rapport*, etc., p. 58. De Meissas, *Journal d'un aumônier de l'armée du Rhin*, p. 52.

route la défaite de Frœschwiller et se rejette sur Puttelange. En même temps les divisions Metman, Castagny, Montaudon qui n'ont plus trouvé le G^al Frossard à Spickeren et qui ont erré toute la nuit sans ordres et sans chef de corps pour coordonner leurs mouvements, se replient successivement sur Puttelange où, manquant de vivres (1), elles s'accumulent avec les troupes du 2^e corps.

Les nouvelles des défaites de Frœschwiller et de Spickeren arrivant en même temps le 6 août au soir au quartier général de l'Empereur à Metz y portèrent la consternation (2). Toutes les illusions qu'on avait nourries de sa supériorité sur l'ennemi s'évanouirent. On se sentit de suite impuissant à tenir tête en restant en Lorraine. Dès la matinée du 7 on a formé au grand quartier général la résolution de replier l'armée sur Châlons, où, grossis par les renforts que l'on pourra faire venir de l'intérieur, on prendra position pour barrer à l'ennemi le chemin de Paris. Mais l'Impératrice régente et le conseil des ministres qui ont été avisés de cette résolution, préviennent l'Empereur que l'abandon de Metz et de la Lorraine produirait sur l'esprit public une telle impression qu'ils l'adjurent d'y renoncer (3). En même temps en effet que son prestige militaire s'écroulait, l'empire perdait l'assise sur laquelle il reposait. Le parti bonapartiste n'est donc plus seulement guidé pour la conduite de la guerre par des

(1) M^al Bazaine, *L'Armée du Rhin* (dépêche *Metman*), p. 32.
(2) Colonel Fay, *Journal*, p. 55.
(3) *Papiers secrets et correspondance du second empire*, p. 33.

considérations stratégiques, il doit encore se préoccuper de l'impression que le public ressentira des résolutions prises et des opérations effectuées. Dès le 8 l'Empereur et son état-major ont abandonné le projet de retraite sur Châlons et s'arrêtent à la pensée de rallier l'armée sur une position favorable pour accepter une bataille en avant de Metz. Les divers corps dans leur mouvement de retraite vers Metz ont donc pris à côté les uns des autres des positions qui leur permettraient de livrer bataille, d'abord le 8 août sur la Nied allemande, puis le 9 août, plus en arrière, sur la Nied française. Cependant on finit par se trouver encore mal placé sur la Nied, et le 11 l'armée qui a fait un nouveau mouvement rétrograde se trouve définitivement concentrée en avant du camp retranché de Metz, sur la rive droite de la Moselle, dans des positions à se protéger facilement du canon des forts.

L'irrésolution persistante du grand quartier général pour le plan de campagne se répercutait en arrière et s'étendait au mouvement des troupes. On avait eu un instant la pensée d'amener le 5e corps à Metz, puis on avait remis à prendre une décision définitive et on lui avait donné une série d'ordres contradictoires; en dernier lieu on lui faisait prendre le chemin de Châlons. Une des divisions du 6e corps en formation à Châlons se trouvait déjà arrivée par chemin de fer à Nancy, lorsque le 7 on avait arrêté le plan d'une retraite générale de l'armée sur Châlons. On avait alors fait revenir cette division de Nancy à Châlons. Puis ayant abandonné le plan de retraite et s'étant arrêté à l'idée

de tenir devant Metz, on avait donné des ordres pour faire venir à Metz tout le 6e corps. Le 12, ce corps avait rallié l'armée, mais sa formation n'étant pas encore complète au moment de son départ de Châlons, il arrivait à Metz manquant d'une partie de l'artillerie, du matériel et même de l'effectif en hommes qu'il eût dû avoir (1).

Cependant l'insuffisance de l'Empereur et de son major général s'était révélée avec une telle évidence que de toute part l'opinion s'élevait pour demander leur remplacement. Le gouvernement de l'Impératrice régente et l'Impératrice elle-même intervenaient donc auprès de l'Empereur, d'abord pour exiger le sacrifice de son major général, puis enfin sa propre retraite. Le 12 dans l'après-midi l'Empereur se démettant du commandement en chef le transférait au Mal Bazaine avec le Gal Jarras pour chef d'état-major.

Au moment où le Mal Bazaine prend le commandement en chef, on était revenu au grand quartier général à la résolution qu'on avait d'abord formée de battre en retraite sur Châlons. Les nouvelles qu'on a reçues sur la marche de l'ennemi dont les trois armées, en s'avançant sur la Moselle, vont posséder une supériorité numérique écrasante, la position dans laquelle on se trouve à Metz, ayant sur sa droite la ligne de la Moselle ouverte à l'ennemi qui par là peut venir tourner l'armée et la couper de la France, ont fait reprendre cette résolution. En recevant le commandement

(1) Procès Bazaine, *Rapport du général de Rivière*, p. 27. Mal Canrobert, *Enquête parlem.*, tom. IV, p. 273.

en chef le Mal Bazaine a en même temps reçu de l'Empereur des ordres formels dans ce sens (1). Mais le 13 lorsqu'il s'est agi de traverser la Moselle, on n'a pu se servir des ponts sur lesquels on comptait. A l'entrée en campagne on avait envoyé un grand équipage de pont à Forbach par chemin de fer sans envoyer d'attelages et, à la suite du combat de Spickeren, cet équipage, ne pouvant être emmené, était tombé aux mains de l'ennemi (2). Pour remédier à cette perte et en prévision du passage à effectuer de la rive droite sur la rive gauche, dès le 8 le Gal Coffinières, commandant du génie, avait commencé la construction de trois ponts de chevalets sur la Moselle. Ces ponts établis dans de mauvaises conditions, trop bas sur l'eau, avaient été recouverts par une crue survenue le 12 (3) ; le 13 ils étaient hors de service, et le Mal Bazaine ne croyant pas devoir se contenter pour le passage des trois ponts fixes de la ville de Metz et du chemin de fer, remit au lendemain, moment auquel le Gal Coffinières déclara que les ponts seraient rétablis, à effectuer la retraite et le passage

Le 14, les divers corps se mirent en mouvement, certains d'entre eux assez tard dans la matinée, aussi l'après-midi était-il arrivé sans que le passage de la Moselle fût terminé; l'armée était répartie entre les deux rives, lorsque tout à coup elle est attaquée. A la suite de la bataille de Spickeren les Allemands ne

(1) Mal Bazaine. *L'Armée du Rhin*, p. 47.
(2) *Ibid.*
(3) Procès Bazaine, *Rapport du général de Rivière*, p. 22.

s'étaient pas trouvés prêts à suivre les Français. Il leur avait fallu quelque temps pour amener sur la Sarre le gros de leurs forces et leurs masses d'infanterie restées en arrière des troupes d'avant-garde qui avaient combattu à Spickeren. Pendant sa retraite sur Metz l'armée française n'avait donc pas été inquiétée et ne s'était trouvée en contact qu'avec de la cavalerie, mais l'arrêt qu'elle a fait sur la Nied et les trois jours pendant lesquels elle a séjourné en avant de Metz ont donné le temps aux armées allemandes d'arriver. Lorsque le grand quartier général prussien a eu reconnu que l'armée française est restée pelotonnée sous Metz sur la rive droite de la Moselle, son plan a été de faire un double emploi de ses forces : d'abord opposer aux Français devant Metz des forces suffisantes pour les contenir, au cas où ils voudraient prendre l'offensive sur la rive droite ; puis diriger directement sur la Moselle, au sud de Metz, des masses capables de tourner le flanc droit découvert des Français pour couper l'armée du Rhin de sa ligne de retraite sur Verdun et Châlons. C'est la I^re^ armée, continuant depuis l'entrée en France à tenir la droite prussienne, qui est chargée de stationner sur la rive droite de la Moselle, pendant que la II^e^ armée, allant traverser la Moselle au sud de Metz, cherchera à prévenir les Français sur la rive gauche.

Tout le monde avait maintenant conscience dans l'armée allemande qu'il était avantageux que les Français restassent le plus longtemps possible sur la rive droite de la Moselle. Plein de ce sentiment, le

Gal de Goltz, commandant une des brigades du VIIe corps de la Ire armée, placé le 14 en avant-garde le plus près des cantonnements français, aussitôt qu'il a bien reconnu que les Français lèvent leur camp et passent la rivière pour mettre autant que possible obstacle à ce mouvement, prend sur lui d'engager une bataille (1). Il lance sans attendre sa brigade sur les Français, en demandant aux chefs des corps placés le plus près de lui de le soutenir. Lorsque les Français sont attaqués à trois heures et demie de l'après-midi, ils n'avaient plus sur la rive droite que le 3e corps, la division Grenier du 4e et la garde. L'attaque des Prussiens se produit d'abord sur Colombey occupé par la division Castagny, puis, à mesure que les troupes des Ier et VIIe corps prussiens entrent en action, elle s'étend en avant de Borny depuis le fort de Queuleu jusqu'à celui de St-Julien. A ce combat prennent part les quatre divisions du 3e corps, la division Grenier du 4e, puis les deux autres divisions de Cissey et de Lorencez du même corps qui passaient en ce moment la Moselle et que le Gal de Ladmirault ramène en arrière au soutien des troupes engagées. Les Français, qui au moment de l'attaque étaient en retraite, ont d'abord cédé du terrain et pris leurs positions de combat en arrière des positions qu'ils occupaient au campement, ce qui a permis aux Prussiens de chercher à s'attribuer la victoire, mais sur tous les points où ils ont en dernier lieu fait ferme ils ont repoussé les

(1) *Guerre franco-allemande*, p. 450.

attaques de l'ennemi. Lorsque la nuit met fin au combat, tous les efforts des Prussiens pour entamer la ligne française avaient échoué; l'avantage principal qu'ils s'étaient promis de leur attaque n'en n'était pas moins obtenu, ils avaient retardé le passage des Français de la rive droite sur la rive gauche et gagné du temps pour le mouvement tournant de la IIe armée. Les Prussiens avaient 4,906 hommes hors de combat, les Français 3,608, dans le nombre le Gal Decaen qui avait succédé dans le commandement du 3e corps au Mal Bazaine et qui sera lui-même remplacé par le Mal Lebœuf.

Le passage de la Moselle interrompu par la bataille de Borny a été repris dans la nuit du 14 au 15 et opéré définitivement par les dernières troupes dans la matinée du 15. Lorsque l'armée ayant passé la rivière veut sortir du vallon de la Moselle et s'élever sur les plateaux que franchissent les routes qui vont vers Verdun et Châlons, un effroyable encombrement se produit. L'armée pour gagner Verdun eût pu se partager de suite entre quatre routes distinctes (1), mais l'état-major général n'a fait des lieux aucune reconnaissance détaillée (2), et les ordres de marche du Mal Bazaine portent pour tous les corps de prendre les deux seules routes de Verdun, par Etain et par Mars-la-Tour. Or ces deux routes ayant, au sortir de Metz, pendant plusieurs kilomètres, un tronc

(1) Procès Bazaine, *Rapport du général de Rivière*, p. 24.

(2) *Metz, campagnes et négociations par un officier supérieur*, p. 137.

commun bordé par une suite ininterrompue de maisons (1), l'armée entière vient s'engouffrer dans cette sorte de défilé et y perd de longues heures immobilisée. Aux masses d'hommes se sont ajoutés, pour obstruer la route et ses abords, les convois régimentaires et auxiliaires composés d'un nombre énorme de charrettes dont le défilé est interminable (2).

Dans la nuit du 15 au 16 les 2e et 6e corps ont enfin campé sur les plateaux de la rive gauche qui couronnent la vallée de la Moselle à Rezonville et Vionville. Les ordres du Mal Bazaine portaient que la marche sur Verdun serait reprise dès la pointe du jour le 16, mais les 3e et 4e corps retardés par la bataille de Borny et l'encombrement de la route sont restés en arrière et, sur la demande des chefs de corps, le Mal Bazaine, pour leur donner le temps de rejoindre, fait différer la mise en marche jusqu'à l'après-midi (3). A ce moment on savait au quartier général français des partis de cavalerie devant soi sur la rive gauche de la Moselle, et les rapports d'espions signalaient des forces ennemies sur la gauche dans la direction de Gorze. D'ailleurs on n'a aucune connaissance précise de la position et de la marche des armées allemandes. Celles-ci s'avancent couvertes par un immense rideau de cavalerie lancé en avant à de grandes distances, qui en même temps qu'il les éclaire sur les mouvements des Français, par contre masque et dé-

(1) Gal Frossard, *Rapport sur les opérations du 2e corps*, p. 80.
(2) Colonel Fay, *Journal*, p. 71.
(3) Gal Frossard, *Rapport*, p. 89.

robe complétement les leurs (1). L'Empereur devançant l'armée a quitté Gravelotte le 16 à 6 heures du matin, escorté dans sa marche sur Verdun par une brigade de cavalerie. Des hauteurs de la route de Conflans qu'il suit il a vu reluire au loin les casques de la cavalerie prussienne. Celle-ci, peu d'instants après son passage, engageait une bataille.

La division de grosse cavalerie Forton tenant la tête de l'armée française a campé entre Rezonville et Mars-la-Tour dans la nuit du 15 au 16. Tout à coup, vers 9 heures du matin, la cavalerie prussienne surgit avec du canon du côté de Mars-la-Tour. Les obus prussiens tombent à l'improviste sur le campement au moment où les hommes de la cavalerie française prenaient leur repas ou menaient leurs chevaux à l'abreuvoir. Une panique s'empare des conducteurs de voitures et de transports et se communique d'abord aux dragons de la brigade Murat, puis au reste de la division (2) qui se rejette en désordre, de toute la vitesse des chevaux, sur l'infanterie des corps placés en arrière d'elle.

Les retards continus qu'a subis le mouvement de retraite des Français sur Verdun a fini par donner le temps à l'avant-garde de la IIe armée d'arriver couper la route. Quelques heures de moins per-

(1) Colonel Fay, *Journal*, p. 59. *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan par un officier attaché à l'état-major général*, p. 11.

(2) Colonel Bonie, *La cavalerie française*. Gal Frossard, *Rapport*, p. 81.

dues par les Français, on peut supposer que les Allemands n'eussent point réussi dans leur tentative. En effet quelque diligence que ceux-ci aient apportée dans leur mouvement tournant, bien que pour passer la Moselle ils se soient servi des ponts existants qu'ils trouvent intacts, le 16 au matin ils n'ont encore que très-peu de troupes sur la rive gauche à portée, pour une attaque immédiate, des positions qu'occupent les Français, et le plus grand nombre des corps de la Ire et de la IIe armée est encore trop loin pour pouvoir arriver même dans la journée. Il est vrai que la cavalerie et l'artillerie d'avant-garde n'ont point hésité à entamer l'action. Après avoir surpris et refoulé la division Forton, l'artillerie prussienne s'est portée en avant et, quoique n'étant encore soutenue que par de la cavalerie, elle commence à canonner l'infanterie française. En même temps que les Français étaient attaqués sur leur front, sur la route de Verdun, ils l'étaient à leur gauche sur le plateau de Rezonville; c'est le IIIe corps prussien, Gal de Avensleben II, avec la VIe division de cavalerie qui ayant traversé la Moselle sur le pont suspendu de Nouvéant, s'est avancé par le défilé de Gorze et qui monte de là par les pentes et les terrains boisés qui aboutissent à Rezonville. Lorsque commence cette attaque du IIIe corps, le Mal Bazaine a avec lui sur les plateaux les 2e et 6e corps, la garde impériale, la réserve générale d'artillerie de l'armée, les deux divisions de grosse cavalerie qui sont venues se reformer derrière l'infanterie, il possède donc une grande supé-

riorité numérique sur l'ennemi; il ne paraît point l'avoir reconnu, ni soupçonné, avec le peu de renseignements qu'il possède, que c'est un corps isolé, loin de tout soutien qui l'attaque. Il vient d'avoir sa cavalerie surprise qui en reculant a causé un certain trouble et livré du terrain, le 2e corps a campé la nuit sur des positions perpendiculaires à la route de Verdun, qui sont défavorables pour se déployer du côté où vient l'ennemi (1) : loin donc de prendre l'offensive et d'assaillir vigoureusement le IIIe corps qui débouche ayant un défilé et une rivière à dos, le Mal Bazaine conserve une attitude purement défensive. Le maréchal est dans la pensée que les Prussiens viennent pour le couper de ses communications avec Metz, tandis que leur but est au contraire de l'y rejeter ; il établit donc la garde impériale, en arrière, à Gravelotte, pour assurer ses communications avec Metz, pendant que les 2e et 6e corps tiendront tête à l'ennemi. Le combat ainsi commencé se poursuit dans les mêmes conditions pendant plusieurs heures, les Prussiens compensant leur infériorité numérique par leur audace et la supériorité de leur artillerie (2). A partir de midi et demi les deux partis sont successivement amenés à se servir de leur cavalerie. Le Mal Bazaine qui s'est porté en avant pour maintenir sa ligne de bataille à un moment où une partie du 2e corps pliait, enveloppé par la cavale-

(1) Gal Frossard, *Rapport*, p. 98.

(2) Gal Frossard, *Rapport*, p. 86 et 87. Du Pin Chambly, *L'Armée de Metz*, p. 17.

rie ennemie, n'a été délivré que par ses officiers et les cavaliers de son escorte mettant le sabre à la main.

Vers trois heures les 3e et 4e corps restés en arrière arrivent sur le champ de bataille et prennent position sur la droite des troupes déjà engagées, ils prolongent la ligne de bataille française dans la direction de Rezonville à Mars-la-Tour. Mais en face de ces deux corps, les Allemands se renforcent pour leur part de leur Xe corps qui a passé la Moselle la veille à Pont-à-Mousson et qui, dirigé pour couper la route de Metz à Verdun sur St-Hilaire entre Mars-la-Tour et Verdun, au bruit du canon, s'est rabattu sur Mars-la-Tour. Ce qui s'était passé à Rezonville se répète du côté de Mars-la-Tour, bien qu'inférieurs en nombre, ce sont les Allemands qui attaquent et les Français qui gardent la défensive. La préoccupation constante du Mal Bazaine est pour sa gauche où il continue à appréhender un mouvement tournant de l'ennemi ; il y stationne donc de sa personne et y masse le plus de forces possible ; sur sa droite, à ses 3e et 4e corps qui avaient d'abord dessiné une offensive vigoureuse, il donne seulement pour instruction de se maintenir. A quatre heures et demie le prince Frédéric-Charles arrive sur le champ de bataille et prend le commandement. Peu après, pour renforcer les IIIe et Xe corps arrivent successivement des fractions des IXe et VIIIe corps venus de la rive droite de la Moselle par Nouvéant et Gorze. Ces renforts finissent par diminuer l'infériorité numérique des Allemands sans toutefois la faire disparaître complétement, la totalité des forces enga-

gées de leur côté dans cette journée ne devant pas dépasser 80,000 hommes (1). Le prince Frédéric-Charles fait poursuivre la bataille jusqu'à neuf heures du soir, sans que les attaques renouvelées qu'il dirige contre les divers points de la ligne française réussissent à modifier sensiblement les positions occupées par les deux armées depuis l'après-midi. Cette bataille n'amenait aucun résultat décisif ; les pertes se balançaient environ 16,000 hommes de chaque côté ; les Prussiens, dans les attaques qu'ils avaient tentées contre les positions françaises, avaient échoué, mais ils restaient maîtres de Mars-la-Tour et de Vionville qu'ils avaient occupés le matin, et, dans cette position, ils interceptaient la route directe de Metz à Verdun sur laquelle les Français s'étaient engagés pour opérer leur retraite. Cependant le lendemain matin, les Prussiens découvrirent combien les résultats qu'ils avaient pu se promettre de la marche tournante de leur IIe armée étaient obtenus, les Français renonçant à opérer leur retraite sur Verdun et Châlons avaient abandonné le champ de bataille et rétrogradaient vers Metz.

On a voulu voir, dans ce retour à Metz, l'indice d'une résolution, antérieurement arrêtée dans l'esprit du Mal Bazaine de ne pas quitter la ville (2). Ce qui est certain, c'est que dans les positions respectives que les deux armées occupaient le 16 août au soir, la marche sur Verdun était devenue extrêmement difficile. Les Prussiens

(1) *Guerre franco-allemande*, supplément, p. 205.
(2) Voir la note *B*.

étaient maîtres de la route directe de Metz à Verdun et, par conséquent, pouvaient prévenir sur Verdun et la Meuse les Français obligés maintenant de se rejeter sur les routes faisant circuit de Briey et de Conflans. Le terrain sur lequel il eût fallu se mouvoir et manœuvrer pour gagner Verdun était une sorte de boyau formé par la frontière belge ; dès le jour même, après s'être remis en marche, on eût été rejoint et forcé de nouveau de livrer bataille ; les corps ennemis qui avaient marché sans pouvoir s'engager le 16 étaient cependant arrivés assez près pour prendre part à une bataille le 17. Obligé de faire face à des troupes sans cesse renouvelées qui auraient fini par comprendre la totalité des forces très-supérieures de la Ire et de la IIe armée, il est probable que, s'il eût persévéré après la bataille de Rezonville à marcher sur Verdun, le Mal Bazaine eût eu son armée détruite ou jetée en Belgique.

Quoi qu'il en soit, l'armée du Rhin a commencé son mouvement de retour sur Metz le 17 au matin. L'immense convoi dont elle est suivie est ramené au milieu de la plus grande confusion (1) ; malgré le nombre des voitures on ne peut évacuer assez vite une partie des approvisionnements qu'on doit livrer aux flammes pour les empêcher de tomber aux mains de l'ennemi (2). On est également dans la nécessité d'abandonner un grand nombre de blessés. Les Prussiens

(1) Colonel Fay, *Journal*, p. 99.

(2) *Metz, Campagnes et négociations par un officier supérieur*, p. 83.

demeurèrent d'abord dans l'incertitude sur la résolution dernière que pourraient prendre les Français. Ils restèrent donc rangés faisant face au nord pour pouvoir attaquer de nouveau l'armée du Rhin si elle venait à reprendre la marche sur Verdun ; dans l'après-midi du 17, avec les nouveaux corps ayant rallié, les Prussiens se trouvent dans cette position, ayant sept corps d'armée sur le terrain, les VIII^e^ et VII^e^ de la I^re^ armée, les III^e^, IX^e^, X^e^, le XII^e^ et la garde de la II^e^ armée. Les Français purent ainsi se replier vers Metz sans être inquiétés.

Les Allemands ont maintenant toutes leurs forces sur la Moselle. La III^e^ armée ayant franchi les Vosges est arrivée sur la Moselle qu'elle a traversée à Nancy et en amont. Les trois armées allemandes occupent un échiquier restreint, elles se soutiennent les unes les autres et peuvent effectuer, dans n'importe quelle direction, des concentrations écrasantes. Chaque armée depuis le 5 août a été renforcée d'un corps entier : la I^re^ armée du I^er^ corps ; la II^e^ du II^e^ corps ; la III^e^ du VI^e^ corps. Ces renforts ont plus que compensé les pertes subies sur les champs de bataille. Le grand quartier général prussien ne se croit donc pas obligé d'appeler à lui toutes ses forces pour une nouvelle bataille, il laisse la III^e^ armée poursuivre sa marche au delà de la Moselle dans la direction de Toul et de Châlons ; il se contente des forces qu'il peut réunir pour une bataille immédiate, soit les sept corps déjà concentrés le 17 au soir, plus le II^e^ corps en marche de Pont-à-Mousson. Le I^er^ corps, resté sur la rive droite

de la Moselle, continuera à y stationner pour s'opposer aux entreprises que les Français pourraient tenter en faisant irruption de Metz de ce côté. Le 18 août, huit corps d'armée sous le commandement du roi avec le G^al de Moltke et les deux généraux en chef de la I^re et de la II^e armée, formant une masse de 180,000 hommes d'infanterie, 25,000 cavaliers et 700 pièces de canon se mettent en mouvement pour assaillir les Français dans une suprême bataille rangée.

Les Français ont pris position sur une ligne de hauteurs allant du sud au nord, passant par Rozérieulles, Amanvillers et St-Privat; ils tournent le dos à la Moselle et ont leur front vers la France, tandis que les Allemands font face à la frontière d'où ils sont venus. Les Français ont leur gauche appuyée sur le camp retranché de Metz qui de ce côté empêche tout mouvement de flanc de l'ennemi; ils ont protégé leur front par des tranchées-abris et des travaux de défense faits aux fermes et aux villages. Cependant sur la droite à St-Privat et Roncourt la position française est moins forte, ne s'appuyant à aucun grand obstacle artificiel ou naturel, et prêtant ainsi à une double attaque de front et de flanc. Si les Français avaient l'avantage de la position, les Allemands avaient celle du nombre en hommes et en canons, les Français ayant seulement 120,000 hommes et moins de 500 canons. Les Français sont rangés : le 2^e corps le plus près de Metz appuyant sa gauche sur le fort St-Quentin, à droite du 2^e corps le 3^e, puis le 4^e à Amanvillers et tout à fait à la droite de la ligne, à St-Privat et Roncourt,

le 6e. Le 6e corps qui est venu de Châlons sans sa réserve d'artillerie n'a pas non plus de parc de génie et il ne peut se protéger par des travaux de campagne du genre de ceux qu'ont faits les autres corps. En outre le Mal Bazaine continuant à appréhender une attaque qui le couperait de Metz, comme il l'a déjà fait à Rezonville, se tient toute la journée sur sa gauche et y place ses réserves; de telle sorte que leur droite, partie décisive pour les Français, puisque c'est en ce moment le seul côté par lequel ils conservent leurs communications ouvertes avec la France et qui est en même temps leur point faible, est cependant restée la position la moins bien préparée et la moins garnie pour la défense.

La bataille commencée seulement vers midi par l'attaque du IXe corps sur le centre français, à partir de ce moment, s'étend à tout le front des deux armées d'un développement de près de 13 kilomètres. Les Allemands partout repoussés finissent par concentrer leurs efforts sur la droite française. A 5 heures du soir ils attaquent St-Privat avec le corps de la garde. Mais lorsque la garde prussienne s'est avancée à découvert, les Français postés dans une position dominante font pleuvoir sur elle un feu de mousqueterie d'une intensité terrible; la garde subit des pertes énormes, des compagnies entières disparaissent, des bataillons, des régiments perdent tous leurs officiers, et enfin elle doit être ramenée en arrière. A peine les Allemands ont-ils reculé qu'ils préparent une nouvelle attaque plus décisive. La principale préoccupation du Gal de Moltke

a été de prendre à revers la droite française, et il a réglé dans ce but la marche de son XII^e^ corps. Ce corps a eu un grand circuit à faire et lorsque la garde s'est engagée, quoique approchant du champ de bataille, il n'était pas encore prêt à entrer en ligne. Pour rendre décisive la reprise d'une attaque de l'infanterie sur St-Privat, l'ennemi fait converger sur ce point le feu d'une masse énorme d'artillerie. Le 6^e^ corps a épuisé ses munitions, et son artillerie est impuissante à répondre à celle de l'ennemi. Puis à 7 heures, lorsque les Allemands ont jugé que l'effet produit par l'artillerie doit être atteint, la garde ramenée droit sur St-Privat et le XII^e^ corps arrivé en ligne, attaquant sur l'angle extrême des positions françaises à Roncourt, donnent l'assaut à toutes les positions du 6^e^ corps. Devant cette irruption de masses très-supérieures en partie formées de troupes fraîches, le 6^e^ corps, quoique manquant de munitions, vigoureusement commandé par le M^al^ Canrobert, oppose une dernière et énergique résistance. Les Allemands doivent emporter les maisons de St-Privat dans une mêlée corps à corps, mais la lutte ne peut se prolonger indéfiniment, et les Français, rejetés en désordre en arrière du champ de bataille, abandonnent à l'ennemi Roncourt et St-Privat. La retraite du 6^e^ corps a découvert la droite du 4^e^ qui, pris en écharpe par l'ennemi, est obligé de se reporter en arrière d'Amanvillers et du terrain sur lequel il s'était maintenu toute la journée. Lorsque les aides de camp des 4^e^ et 6^e^ corps vinrent apporter à Plappeville au M^al^

Bazaine et à son état-major la nouvelle du succès remporté à cette dernière heure de la journée par l'ennemi, ils y causèrent une pénible surprise, car on y était en pleine sécurité et on se croyait définitivement vainqueur (1). Le M^al^ Bazaine fait partir la division des grenadiers Picard de la garde et la réserve d'artillerie de l'armée, mais ces réserves, placées sur la gauche, sont trop loin pour arriver en temps utile et tout ce qu'elles peuvent faire, c'est d'empêcher les Allemands de dépasser ce soir-là Amanvillers. Les pertes des Français se sont élevées dans cette journée à 12,273 hommes hors de combat, et 2,000 laissés prisonniers aux mains de l'ennemi, celles des Allemands à 20,159 hommes hors de combat.

Les Allemands, par le terrain gagné à St-Privat sur la droite française, ont complété le mouvement tournant qu'ils avaient entrepris autour de Metz. L'armée du Rhin, repliée dans le camp retranché de Metz, a perdu ses communications avec la France et se trouve enserrée dans un cercle de fer.

(1) Colonel Fay, *Journal*, p. 107 et 108.

CHAPITRE IX

Le ministère de Palikao.

Depuis le jour de la déclaration de guerre jusqu'à celui où parvenait la nouvelle du premier combat, la France restait absorbée dans l'attente, sa confiance était entière, absolue. Les Français du second empire avaient été tellement enivrés par les victoires qu'ils avaient remportées et avaient reçu une telle impression des récits dont ils s'étaient nourris sur la grandeur militaire du premier empire, qu'ils en étaient venus à se considérer comme un peuple à part possédant pour la guerre une supériorité de race incontestable. Ils avaient perdu de vue que la supériorité militaire n'existe chez un peuple que comme résultante de grandes passions et d'un état particulier d'équilibre des forces et des ressorts nationaux, destinée à disparaître lorsque les passions s'affaiblissent ou que l'équilibre se défait. La nation, joignant l'admiration qu'elle ressentait pour les zouaves, les turcos, les chasseurs à pied de la guerre d'Afrique au prestige traditionnel dont étaient revêtus les grognards du premier empire, en était venue à considérer le courage

qui fait braver la mort sur les champs de bataille et la préparation qui rend l'emploi du soldat efficace, non pas comme le résultat des sentiments de patriotisme et d'honneur qui existent au cœur du citoyen, auxquels vient s'ajouter l'instruction militaire, mais comme le produit d'un travail spécial transformant l'homme ordinaire en une sorte de gladiateur artificiellement façonné pour la bataille. Quant à ces particularités de l'armée allemande qui en faisaient la puissance, elles n'excitaient en France que de l'indifférence ou du dédain ; et singulier retour des choses ! le mépris que le duc de Brunswick et les coalisés de 1792 avaient témoigné pour les cordonniers et les tailleurs qu'ils prétendaient voir marcher en France à la rencontre de leurs vieilles troupes, ce sont aujourd'hui les Français qui le montrent pour les étudiants et les gens de métier qui remplissent les rangs de l'armée allemande. Les chauvins avaient exhumé la marseillaise dont les mâles accents avaient été autrefois à l'unisson de l'ardeur avec laquelle leurs pères libres et affranchis avaient marché à l'ennemi, et on la chantait à l'Opéra, sous l'aigle de César, aux applaudissements de gens qui, s'étant exonérés à prix d'argent, restaient chez eux. Toute cette partie qui dans la guerre est art, science, devant aboutir sur le terrain à la combinaison de grandes masses mues et guidées par l'intelligence, avait disparu des yeux du public qui ne voyait plus dans la guerre que la mise en action aveugle du courage brutal. La littérature, les arts, le journalisme faussaient depuis long-

temps le jugement sur les choses de guerre en ne mettant jamais en lumière que le côté brillant. Aussi nulle part, même parmi les ennemis de l'empire, même dans les journaux de la plus extrême opposition, n'admettait-on qu'on pût être vaincu.

La nouvelle du petit combat de Sarrebruck était arrivée à Paris le 3 août. Les dépêches officielles avaient eu soin de mentionner l'attitude du Prince impérial qu'on représentait conduit par son père sur le champ de bataille et plein de sang-froid dans le danger. On avait vu là une fois de plus les avantages que, dans l'intérêt de l'héritier du trône, le parti de l'empire se promettait de la guerre. Ce premier engagement, quelque insignifiant qu'il fût, donné comme un succès, avait suffi pour surexciter encore les espérances. Le surlendemain la nouvelle du combat de Wissembourg arrive comme un coup de foudre, et c'est à partir de ce jour que se produisent ces mouvements de colère, ces soubresauts instantanés qui vont agiter les foules, et sont la manifestation d'un état de fièvre qu'il ne faut cesser d'avoir présent à l'esprit si l'on veut s'expliquer les événements qui vont suivre. Une défaite et la France envahie ! Ce n'était pas seulement de la douleur pour soi et les siens, de la colère contre l'ennemi, c'était surtout de l'étonnement, de la stupeur et, comme conséquence, une irritation violente cherchant à s'en prendre à tout. On était battu ! Jamais cette éventualité ne s'était présentée à l'esprit. Cela révoltait au même titre qu'eût pu le faire le renversement de l'ordre naturel

des choses. La dépêche en même temps que la défaite avait annoncé que le M^al^ de Mac-Mahon concentrait ses forces, et une dépêche subséquente avait appris qu'il occupait, avec son corps d'armée, une forte position. Le public avait été mis par là dans une attente fiévreuse. En pareil cas les incidents les plus inattendus se produisent spontanément. Vers 1 heure de l'après-midi, le 6, un bruit qui a son origine à la Bourse se répand par la ville : Mac-Mahon a remporté une grande victoire, il a fait prisonniers le prince de Prusse et 25,000 hommes. La nouvelle vole de bouche en bouche, c'est à qui la criera le plus vite et la portera le plus loin. Les maisons se pavoisent. Hommes et femmes sortent dans la rue, à la hâte, nu-tête, ayant tout quitté, en proie à une joie fébrile, se serrant les mains, s'embrassant. Un courant se forme vers la Bourse, la place se remplit en un instant, et sur les marches du péristyle et sous la colonnade on entonne la marseillaise. Mais bientôt le bruit que la nouvelle est fausse commence à circuler, à mesure qu'il acquiert de la consistance, on retombe de l'exaltation et de la joie délirante dans l'état de colère qui avait précédé. Un rassemblement se porte sur la place Vendôme devant le ministère de la justice, demandant avec irritation des nouvelles. M. Emile Ollivier est obligé de paraître et, pour apaiser la foule, de promettre communication immédiate de toutes les nouvelles qui arriveraient du théâtre de la guerre. A 4 heures, lorsqu'on ne peut plus douter de la fausseté des bruits de victoire, la foule se rue

dans l'intérieur de la Bourse en proférant des menaces contre les boursiers et saccage la corbeille. Le soir, la population qui avait éprouvé dans cette journée les chocs les plus violents, restait dans une sombre anxiété, et des bandes, se faisant l'écho du désir universel, parcouraient les boulevards en criant : des nouvelles ! des nouvelles ! et en chantant la marseillaise.

Le lendemain, un dimanche, on trouvait affichées sur les murs des proclamations de l'Impératrice régente et des ministres annonçant les défaites de Frœschwiller et de Spickeren, la convocation des chambres et la mise en état de siége de Paris. La consternation produite par les nouvelles du dimanche grandissait encore le lundi, lorsque de nouveaux télégrammes de l'Empereur vinrent à être publiés. L'Empereur mandait que le G^{al} Frossard avait eu à combattre avec son seul corps un ennemi sans cesse grossissant, que du côté du M^{al} de Mac-Mahon la lutte s'était engagée avant que le G^{al} de Failly eût pu rejoindre. Les télégrammes portaient en outre des mentions comme celle-ci : « Mes communications avec Mac-Ma-« hon étant interrompues, c'est le G^{al} de Laigle qui « m'a annoncé que le M^{al} de Mac-Mahon avait perdu « une bataille. On n'a que des détails très-vagues. » Et sur le G^{al} Frossard : « On n'a pas de nouvelles de « Frossard, qui paraît cependant s'être retiré cette nuit « en bon ordre. » La responsabilité du commandant en chef résultant de son insuffisance se révélait si clairement dans ces dépêches que, de suite, le besoin de

vengeance qu'on éprouvait, se retourna contre l'Empereur et se fixa sur lui.

Les mouvements tumultueux qui avaient commencé après Wissembourg se reproduisirent et prirent un caractère d'hostilité politique. Le dimanche et le lundi des rassemblements menaçants s'étaient formés et avaient parcouru les boulevards en réclamant des armes. La police, la cavalerie avaient fait des charges après sommation au tambour ; des arrestations en grand nombre avaient été opérées. Le décret de l'Impératrice régente convoquant les chambres avait d'abord désigné le jeudi comme jour de la réunion, mais, depuis, la date avait été avancée et fixée au mardi 9 août. Les rassemblements se portèrent ce jour-là sur la place de la Concorde. Le Corps législatif reprit sa session, protégé par un fort déploiement de sergents de ville, de gardes nationaux, de troupes à pied et à cheval commandées en personne par le M^al^ Baraguay d'Hilliers, commandant en chef de l'armée de Paris. Il ne fallait rien moins qu'un pareil déploiement pour contenir la foule menaçante qui cherchait à envahir le Corps législatif pour brusquer un dénoûment et renverser l'empire.

La séance du Corps législatif s'ouvre par la lecture que fait le président, M. Schneider, du décret de convocation. Le nom de l'Empereur, placé en tête du décret, soulevait les clameurs de la gauche sans que les députés de la majorité cherchassent directement à le faire respecter. M. Émile Ollivier montait aussitôt après à la tribune. Son discours suscitait à gauche les

plus violentes interruptions sans que personne le soutînt par ailleurs, et il apparut de suite que le ministre, encore plus que l'Empereur, était universellement abandonné pour la part qu'il avait eue dans la déclaration de guerre. « Messieurs, disait le garde des « sceaux, l'Empereur vous a promis que l'Impératrice « vous appellerait si les circonstances devenaient dif- « ficiles. Nous n'avons pas voulu attendre, pour vous « réunir, que la situation de la patrie fût compromise. « — M. Tachard : La patrie est compromise, envahie. « — M. Latour du Moulin : C'est l'incurie du ministère « qui a compromis la patrie. — Nous vous avons ap- « pelé au moment des premières difficultés. Quelques « corps de notre armée ont éprouvé des échecs, mais « la plus grande partie n'a été ni vaincue ni même en- « gagée; celle qui a été repoussée ne l'a été que par « des forces quatre ou cinq fois plus considérables, et « elle a déployé dans le combat un héroïsme sublime. « — De tous côtés : Nous n'en doutons pas. — Voix à « gauche : Mais elle a été compromise. — M. Jules Fa- « vre : Oui, par l'impéritie de son chef. — Elle a, dis-je, « déployé un héroïsme sublime qui lui vaudra une « gloire au moins égale à celle des triomphateurs. Au- « cune de nos défenses naturelles ou de nos forteresses « n'est entre les mains de l'ennemi, nos ressources « immenses sont intactes. Au lieu de se laisser abat- « tre par des revers que cependant il n'attendait pas, « le pays sent son courage grandir avec les épreuves. « Nous vous demandons de nous aider à organiser la « levée en masse de tout ce qui est valide dans le

« pays. — M. de Jouvencel : Non ! non ! pas avec « vous. M. Eugène Pelletan : Vous avez perdu le pays, « il se sauvera malgré vous. M. Emmanuel Arago : « Tous les sacrifices, oui tous ! mais sans vous. » — M. Emile Ollivier faisait alors l'énumération des mesures de défense que le gouvernement croyait devoir recommander à l'approbation du Corps législatif, puis il ajoutait : « Maintenant, en réponse aux interruptions « que j'ai recueillies pendant une lecture que je ne de- « vais pas discontinuer, un seul mot et pour n'y plus « revenir. Les circonstances sont telles que ce serait « manquer à ce qu'on doit à la patrie que de mettre « une minute la discussion sur les personnes. Il est « un temps de parler pour les hommes de cœur, et il « est un temps de se taire. Pour nous ministres, en ce « qui nous concerne personnellement, c'est le temps « de se taire, et si la Chambre ne se place pas der- « rière nous. — Exclamations et protestations à gau- « che. — Je vais donner à ma pensée une forme plus « nette : la Chambre manquerait au premier de ses « devoirs si elle restait derrière nous ayant dans l'es- « prit ou dans le cœur la moindre défiance. »

M. Latour-Dumoulin donnait ensuite lecture de la proposition suivante émanant des membres les plus influents du centre gauche et du tiers-parti. « Les dé- « putés soussignés demandent que la présidence du « conseil des ministres soit confiée au G^al^ Trochu et « qu'il soit chargé de composer un ministère. » M. Jules Favre faisait également connaître les propositions de la gauche : « Nous nous préoccupons tous

« du salut et de la défense de la patrie, et c'est préci-
« sément pourquoi, sans discours, j'ai l'honneur de
« proposer à la Chambre deux résolutions. La première
« relative à l'organisation de la garde nationale, la se-
« conde relative à la défense du sol même de la France :
« *La Chambre arrête : Il sera immédiatement distribué aux*
« *mairies de chaque arrondissement de la ville de Paris*
« *des fusils à tous les citoyens valides inscrits sur les listes*
« *électorales. La garde nationale sera réorganisée en*
« *France dans les termes de la loi de* 1851. On nous a
« dit que l'heure des discours était passée, l'heure est
« passée aussi des ménagements qui perdent les assem-
« blées et les empires. Nous devons éviter toute récri-
« mination, mais nous devons virilement envisager la
« vérité. La vérité est que le salut de la patrie est
« compromis, qu'elle ne peut être sauvée que par un
« effort héroïque et que cette compromission est le
« résultat des fautes de ceux qui dirigent les opérations
« militaires. Il est indispensable que les forces mili-
« taires soient remises aux mains d'un seul homme
« qui ne soit pas l'Empereur. Il faut que l'Empereur
« abandonne le quartier général; il a été malheureux,
« il doit revenir.

« Ce n'est pas tout, messieurs, il faut, si la Chambre
« veut sauver le pays qu'elle prenne en main le pou-
« voir, il faut que le pays se confie à ses représentants,
« et c'est pour cela que je dépose sur le bureau la ré-
« solution suivante : *Considérant que malgré l'héroïsme*
« *de notre armée, le sol de la patrie est envahi, que le salut*
« *de la France commande au Corps législatif de prendre*

« *en main la direction des affaires, la Chambre arrête :*
« *Un comité de quinze membres, choisi dans son sein, sera*
« *investi des pleins pouvoirs du gouvernement pour repous-*
« *ser l'invasion étrangère.* »

Cette proposition signée de trente-deux députés soutenue par les applaudissements de la gauche, avait au contraire soulevé à droite et au centre de violentes interruptions. Le président M. Schneider faisait obser-
« ver : La proposition qui vient d'être faite par M. Jules
« Favre a un caractère essentiellement inconstitu-
« tionnel. — M. Jules Simon : L'histoire ne croira
« pas ce qui se passe ici, il faut d'abord sauver le
« pays ! — M. Schneider : Voulez-vous que je dise, au
« lieu de me servir du mot inconstitutionnel, que vo-
« tre proposition a un caractère essentiellement révolu-
« tionnaire, par conséquent je ne puis ni l'accepter, ni
« la mettre en discussion. Vous ne ferez pas de révo-
« lution avec une chambre comme celle-ci. — M. Gra-
« nier de Cassagnac : « L'acte qui vient de s'accom-
« plir devant vous est un commencement de révolu-
« tion donnant la main à un commencement d'inva-
« sion ; les Prussiens vous attendaient. — M. Esqui-
« ros : C'est vous qui les avez amenés en votant la
« guerre. — M. Tachard : C'est votre ineptie qui les a
« amenés. — M. Granier de Cassagnac : Lorsque
« Bourmont d'odieuse mémoire vendit sa patrie, il ne
« faisait rien de plus que vous. Au moins Bourmont était
« un soldat qui avait vu en face et de près les enne-
« mis de son pays, tandis que vous, abrités ici derrière
« vos priviléges, vous proposez de détruire le gouver-

« nement de qui ? de l'Empereur qui est en face de « l'ennemi. Nous sommes venus ici sous la condition « de notre serment qui constitue notre caractère et « crée notre inviolabilité. — M. Eugène Pelletan : « Il n'y a pas de serment devant le parjure! — M. Gra- « nier de Cassagnac : Lorsque par un acte révolution- « naire on reprend son serment, on perd à la fois l'in- « violabilité et le caractère qui en découle pour rester « de simples factieux. — M. Gambetta : Il s'agit du salut « de la patrie ! — M. Granier de Cassagnac : Et je vous « déclare que si j'avais l'honneur de siéger au banc « du gouvernement, vous tous signataires seriez ce « soir devant un conseil de guerre. » Les partis prenaient à ce moment décisif l'attitude dernière que leur nature et leur position comportaient. Pour les républicains la première mesure à prendre, était la mise à l'écart du gouvernement impérial, aussi les plus exaltés parmi eux étaient-ils rassemblés sur la place de la Concorde cherchant à employer la force, tandis que les chefs politiques, les députés se bornaient à appeler le Corps législatif, à se saisir d'office du pouvoir. Et d'un autre côté, la droite bonapartiste sentant l'empire en péril proposait, par l'organe du plus violent de ses membres, d'employer de nouveau contre les républicains les conseils de guerre et la proscription.

M. Jérôme David succédait à la tribune à M. Granier de Cassagnac, et la guerre qu'il avait si énergiquement réclamée commençant mal, il cherchait à atténuer le plus possible la gravité des revers éprouvés. « Je demande à rétablir la vérité. On a établi

« devant vous une situation exagérée. J'ai eu l'hon-
« neur d'assister à un combat héroïque, ayant la dou-
« leur de ne pas en partager les dangers. J'ai vu ces
« héros qui, placés dans des conditions d'infériorité
« incroyable, se sont fait tuer sans reculer d'une se-
« melle, se disant: la France nous vengera. Eh bien!
« je suis sûr que si de leur tombeau des accents su-
« prêmes pouvaient se faire entendre, ils vous di-
« raient : laissez vos dissensions intérieures, ne pensez
« en ce moment qu'au salut de notre pays, et quand vous
« avez une armée non pas vaincue, mais plutôt victo-
« rieuse — Mouvement à gauche — en raison des cir-
« constances dans lesquelles elle s'est trouvée enga-
« gée, donnez-lui comme appui la confiance que la
« France est avec elle pour l'aider à vaincre et à chas-
« ser l'étranger. »

La séance était suspendue afin d'examiner dans les bureaux les projets présentés pour l'augmentation des forces militaires par le G[al] Dejean, ministre de la guerre par intérim: à sa reprise, le président donne lecture de deux ordres du jour motivés qui ont été déposés au cours de la discussion. Le premier émanait de M. Latour-Dumoulin et des signataires de la proposition qu'il avait lue précédemment; il était du reste conçu dans le même esprit et lui était simplement substitué. « Le Corps législatif déclarant
« que, dans la situation actuelle, le cabinet a cessé
« d'avoir sa confiance passe à l'ordre du jour. » Le second était dû à M. Clément Duvernois : « La cham-
« bre décidée à soutenir un cabinet capable d'orga-

« niser la défense du pays passe à l'ordre du jour. »

Les discours de MM. Granier de Cassagnac et Jérôme David n'étaient en effet que des hors-d'œuvre, et c'était M. Clément Duvernois qui était venu faire l'intervention de parti correspondant, pour la droite bonapartiste, à celle que MM. Latour-Dumoulin et Jules Favre avaient faite pour le centre gauche et la gauche. L'ordre du jour de M. Latour-Dumoulin mis le premier aux voix était repoussé. On passait à celui de M. Duvernois, mais son auteur l'avait déposé sans l'expliquer, et le sens en était si peu clair que plusieurs membres réclamaient des éclaircissements. M. Duvernois se refusait à en donner. L'ordre du jour allait donc être mis aux voix sans que ceux qui le présentaient eussent fait connaître les conséquences qu'ils entendaient en tirer; M. Émile Ollivier ayant cependant déclaré que le cabinet ne l'acceptait pas, il se trouvait par là prendre vis-à-vis des ministres la signification d'un manque de confiance.; il était adopté par assis et levé. La Chambre passait ensuite au vote sur les deux demandes d'urgence de M. Jules Favre: la première sur le projet d'armement des gardes nationales était adoptée, la seconde sur la création d'un comité de défense était repoussée par 53 contre 190. La majorité du Corps législatif dans cette séance était comme toujours restée muette et passive. Elle n'avait envoyé personne à la tribune, après la gauche, le centre gauche et la droite, faire connaître qu'elle eût des mesures de salut à proposer. Les députés de la majorité avaient ratifié toutes

les demandes de M. Emile Ollivier tant qu'il avait été l'homme de l'Empereur; maintenant que l'éloignement de l'Empereur et les défaites le faisaient tomber dans le néant, continuant leur rôle de serviteurs de la dynastie, c'est à l'Impératrice et à la droite bonapartiste, prenant le pouvoir, qu'ils s'abandonnaient. A la fin de la séance M. Emile Ollivier déclarait qu'après l'adoption de l'ordre du jour de M. Clément Duvernois, les ministres avaient remis leur démission à l'Impératrice qui avait chargé le Gal de Palikao de former un nouveau ministère.

Le Gal Cousin de Mautauban, comte de Palikao, commandait depuis plusieurs années le 4e corps d'armée à Lyon. Le 9 août au soir il recevait un télégramme de M. Emile Ollivier, le mandant à Paris (1). Le lendemain matin, il était aux Tuileries et l'Impératrice lui apprenait qu'elle l'avait choisi pour former un ministère et prendre le portefeuille de la guerre. Le Gal de Palikao n'avait jusqu'à ce jour joué aucun rôle politique, mais la signification politique du nouveau cabinet apparaissait dans la personne de deux des chefs de la droite bonapartiste, MM. Jérôme David et Clément Duvernois; le ministère était en effet composé, comme suit :

Comte de PALIKAO, guerre.
CHEVREAU, intérieur.
MAGNE, finances.
GRANDPERRET, justice.

(1) Gal de Palikao, *Un ministère de la guerre de vingt-quatre jours*, p. 48.

Prince de Latour-d'Auvergne, affaires étrangères.
Amiral Rigault de Genouilly, marine.
Jules Brame, instruction publique.
Jérôme David, travaux publics.
Clément Duvernois, commerce.
Busson-Billaut, ministre présidant le conseil d'État.

MM. David et Duvernois ne figuraient cependant qu'à la fin de la liste ministérielle, c'est qu'ils l'avaient ainsi choisi. M. Jérôme David qui, par les efforts qu'il avait faits pour amener la guerre, avait gagné la confiance de l'Impératrice, avait reçu d'elle l'offre du ministère de l'intérieur (1). Il avait refusé, préférant être moins en vue aux travaux publics. MM. David et Duvernois avaient en effet joué un rôle trop actif, comme chefs de la droite bonapartiste, et leur action dans le sens de la politique dynastique avait été trop accentuée, pour que leur apparition dans les grands postes d'un cabinet, à un pareil moment, n'excitât pas de trop vives défiances. Ils préféraient donc n'occuper que des ministères secondaires. Ils pouvaient d'autant mieux agir ainsi que la composition du cabinet donnait toute garantie à la prépondérance de leurs idées. MM. Chevreau, Grandperret, Busson-Billault, Magne étaient absolument dévoués à l'empire et, avec MM. David et Duvernois, formaient dans le cabinet une majorité acquise aux intérêts de la dynastie. Aux réunions du conseil des ministres allaient maintenant assister les présidents du Sénat

(1) Jérôme David, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 148.

et du Corps législatif, MM. Rouher et Schneider, ainsi que les membres du conseil privé. Les hommes qui, en ce moment de crise suprême, s'assuraient la domination étaient donc les chefs du pur parti bonapartiste. C'étaient les hommes que leur intérêt de parti avait conduits à demander la guerre, et maintenant qu'on écartait l'Empereur et les ministres du 2 janvier, qui jusqu'à ce jour les avaient couverts aux yeux du public, sentant qu'ils avaient plus que jamais besoin de se masquer, ils se dérobaient derrière le Gal de Palikao.

L'arrivée à la présidence du conseil du Gal de Palikao fut accueillie de tous côtés avec une faveur marquée. L'expédition de Chine avait acquis au général une réputation de grand homme de guerre qui était, dans les circonstances où l'on se trouvait, un gage irrésistible de popularité. On ne s'inquiéta point du genre d'action que les bonapartistes pourraient exercer, on ne vit dans le nouveau ministère que le chef militaire, considéré comme l'homme le plus capable d'imprimer une bonne direction aux opérations de guerre. La partie exaltée du parti républicain qui avait essayé de renverser l'empire par la violence, sentant s'élever contre elle la désapprobation publique, étant moins que jamais soutenue par les chefs et les modérés du parti, cessa ses tentatives. De toute part, le désir de ne rien faire qui pût porter atteinte à l'efficacité de la défense considérée désormais dans d'excellentes mains prévalut. Les rassemblements tumultueux cessèrent dans la rue, le calme se rétablit

dans les esprits. La chute du ministère du 2 janvier ne suffisait pas cependant à satisfaire l'opinion publique, elle se prononçait en outre avec énergie pour que l'Empereur et son major général fussent dépouillés du commandement de l'armée. Le G^al de Palikao donnait satisfaction sur ce point en annonçant le 13, au Corps législatif, la remise du commandement faite par l'Empereur au M^al Bazaine.

Aussitôt le nouveau ministère constitué, le Corps législatif prenait les mesures de législation rendues nécessaires par les événements. Dans la séance du 10, M. de Forcade la Roquette avait lu le rapport de la commission chargée de l'examen des projets de loi présentés par le G^al Dejean. La commission ayant apporté certaines modifications aux projets du ministre, proposait d'appeler sous les drapeaux tous les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, célibataires ou veufs sans enfants, ayant déjà satisfait à la loi de recrutement, et la totalité de la classe de 1870. On donnait des facilités nouvelles pour les enrôlements volontaires et pour le remplacement des hommes appelés par des hommes ayant déjà servi. Le 12, le projet de loi de M. Jules Favre, sur la garde nationale, venait en discussion et était à son tour adopté. Il contenait le principe de l'élection des officiers et sous-officiers par les gardes nationaux et fixait à cinquante ans la limite d'âge pour le service. Dans la même séance la chambre votait la suspension des paiements en numéraire et le cours forcé des billets de banque; sur le rapport de M. Magne, elle élevait

de 500 millions à un milliard l'emprunt précédemment voté pour les frais de guerre; elle expulsait du territoire français tous les sujets allemands. Le 13, elle suspendait pendant un mois les poursuites à exercer pour les échéances restées en souffrance. Toutes ces mesures commençaient à ramener l'espérance, lorsque le 18 le *Journal Officiel* vint annoncer à l'improviste la nomination du Gal Trochu au poste de gouverneur de Paris. Le même jour le Gal de Palikao donnait au Corps législatif des explications sur cette nomination, disant qu'elle n'impliquait point que le gouvernement eût lieu de craindre la présence immédiate de l'ennemi sous les murs de Paris, qu'elle avait pour unique cause le désir qu'il avait éprouvé de centraliser aux mains d'un homme intelligent et énergique les pouvoirs nécessaires pour effectuer l'armement de la ville. Les déclarations du Gal de Palikao n'étaient point exactes; la nomination du Gal Trochu n'émanait pas du gouvernement de l'Impératrice; elle avait été faite en dehors de lui et se rattachait à un ensemble de mesures, prises à Châlons par l'Empereur et les généraux qui l'entouraient.

Le camp de Châlons avait été choisi pour recevoir les corps de troupes soit formés à nouveau, soit ramenés du théâtre des premières opérations de guerre, dont la réunion devait constituer une armée nouvelle. Les 18 bataillons de garde nationale mobile de la Seine sous les ordres du Gal Berthaut se trouvèrent les premiers rendus au camp, où ils avaient été envoyés au début des hostilités pour s'organiser. Le

Gal de Palikao les destinait avec l'infanterie de marine et un certain nombre de régiments d'infanterie de ligne à former un nouveau corps d'armée, le 12e. Il avait appelé au commandement de ce corps le Gal Trochu avec le Gal Schmitz pour chef d'état-major. Le Gal Schmitz devançant son chef de corps était arrivé au camp de Châlons le 15; il s'était aussitôt mis en rapport avec le Gal Berthaut; celui-ci lui avait appris que ses mobiles n'étaient pas armés ; sur les dix-huit bataillons trois seulement avaient des chassepots, et cependant, dans les plaines ouvertes de Châlons, ils étaient exposés aux surprises de la cavalerie ennemie qui pouvait apparaître d'un moment à l'autre. Le 16 dans l'après-midi l'Empereur et le prince Napoléon arrivaient au camp venant de Metz, quelques heures après eux le Gal Trochu y arrivait de son côté venant de Paris.

Le lendemain matin 17 août le prince Napoléon, les généraux Trochu, Schmitz et Berthaut se réunissaient chez l'Empereur pour tenir conseil. La question des gardes mobiles de la Seine fut la première agitée. L'Empereur demanda au Gal Berthaut ce qu'on pouvait se promettre des mobiles. Le général lui répondit que c'étaient des jeunes gens décidés à faire leur devoir, mais que dans l'état d'instruction et d'armement où ils se trouvaient, il était impossible de compter sur eux pour tenir ailleurs que dans des positions fortifiées. Les explications du Gal Berthaut ne laissant aucun doute sur l'impossibilité d'utiliser les gardes mobiles en rase campagne on chercha où on pourrait les em-

ployer. Le Gal Berthaut proposait de les envoyer tenir garnison dans les places du Nord, le Gal Trochu demandait qu'ils fussent ramenés à Paris pour défendre leurs foyers. Après discussion l'Empereur se décida pour leur retour à Paris, et il donna au Gal Berthaut l'ordre de les y ramener (1).

La question des mobiles résolue, on aborda celle du retour de l'Empereur à Paris. L'Empereur, en partant pour l'armée, s'était dessaisi du gouvernement en faveur de l'Impératrice, maintenant qu'il avait perdu le commandement de l'armée, il se trouvait entre Paris et le théâtre des opérations de guerre tombé dans une position indéfinie et dépouillé de toute autorité. Reprendre le commandement de l'armée après ses insuccès était pour l'Empereur impossible ; mais ne pourrait-il pas rentrer à Paris et ressaisir le gouvernement ? cela encore dans l'état des esprits pouvait n'être pas sans danger. Le prince Napoléon désirait vivement voir l'Empereur reprendre le gouvernement qui, depuis la chute du ministère du 2 janvier, était passé aux mains de ses adversaires personnels, aussi le pressait-il de revenir à Paris, quels que fussent les risques à courir. Il y avait un moyen pour l'Empereur de se faciliter le retour à Paris, c'était de s'appuyer sur les hommes qui jouissaient de la faveur publique. Le Gal Trochu était au premier rang de ceux-là ; le livre qu'il avait publié sur l'armée française où il avait signalé des vices d'or-

(1) Gal Trochu, *L'empire et la défense de Paris, Procès du Figaro, Déposition du général Berthaut*, p. 136.

ganisation qui se révélaient avec tant d'évidence, l'oubli dans lequel on avait paru le laisser en ne l'employant pas au début des hostilités, l'esprit d'opposition qu'on lui prêtait, en faisaient l'homme le plus populaire du moment. L'Empereur, à la faveur du bon accueil qui serait fait à la nomination du Gal Trochu au poste de gouverneur de Paris et en se servant de la force personnelle que le général aurait à Paris, pouvait rentrer avec chance d'être accepté. C'est ce plan de conduite que le prince Napoléon, les généraux Schmitz et Trochu soumettaient à l'Empereur (1). L'Empereur, après avoir écouté, demanda au Gal Trochu si réellement il accepterait une semblable mission, et celui-ci répondant par l'affirmative expliquait en même temps qu'à ses yeux le salut était seulement dans Paris et dans la concentration sous ses murs de toutes les forces militaires du pays. L'Empereur sous le coup des revers était tombé dans cette sorte d'abandon de soi qui, dans les grandes crises, lui était habituel. La décision qu'on lui demandait de prendre était d'une nature telle qu'il restait perplexe. Cependant la conférence venait de s'augmenter d'un nouvel assistant qui ne s'était pas trouvé présent au début (2), c'était le Mal de Mac-Mahon arrivé au camp de son côté le matin même. L'Empereur, sous un prétexte quelconque prenant à part le maréchal, lui demanda s'il con-

(1) Gal Trochu, *ut suprà*, *Procès du Figaro*; *Déposition du Gal Schmitz*, p. 142.

(2) Gal Trochu, *ut suprà*, *Procès du Figaro*, *Déposition du Mal de Mac-Mahon*, p. 113.

naissait le Gal Trochu et si on pouvait se fier à lui. Le maréchal lui ayant assuré que le Gal Trochu était un homme d'honneur digne de confiance (1), l'Empereur se décida alors, et le conseil entre les généraux étant repris, la nomination du Gal Trochu comme gouverneur de Paris et le retour de l'Empereur à Paris furent arrêtés. Le Gal Lebrun que l'Empereur avait amené avec lui de Metz dut remplacer le Gal Trochu dans le commandement du 12e corps.

Il restait à pourvoir au commandement de l'armée qui se formait à Châlons. Le Mal de Mac-Mahon fut désigné et, afin de mettre de l'unité dans les opérations, on décida que le Mal Bazaine commanderait en chef les différentes armées. A ce moment on ne connaissait pas encore à Châlons la bataille de Rezonville et le retour du Mal Bazaine à Metz. L'Empereur avait quitté l'armée du Rhin sortie de Metz ayant pour instructions de battre en retraite sur Verdun et Châlons, et rien ne faisait alors sérieusement craindre que ce mouvement ne pût s'exécuter. Aussi le plan à adopter pour la mise en mouvement de l'armée de Châlons venant à être discuté et la retraite subséquente de cette armée sur Paris ayant été sinon fixée quant au jour, du moins décidée en principe, et le choix des routes à prendre examiné, le Mal de Mac-Mahon se prononça pour la route de Châlons à Reims (2) qui, tout en lui permettant de couvrir Paris, lui facilitait en même

(1) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 28.
(2) Voir la note C.

temps les moyens de rallier son général en chef attendu de Metz.

La conférence terminée, on passa à l'exécution des résolutions prises. Le jour même à 3 heures (1), le G^al Trochu partait pour Paris avec le G^al Schmitz. Il emportait un décret de l'Empereur le nommant gouverneur de Paris. Le départ de l'Empereur lui-même fut remis au lendemain. Le train du G^al Trochu ayant éprouvé des retards, le général n'arriva à Paris que dans la nuit, le décret dont il était muni avait besoin du contre-seing d'un ministre ; à une heure de la nuit il se présenta au ministre de l'Intérieur, M. Chevreau, qui lui dit qu'on ne pouvait laisser paraître le décret de l'Empereur sans l'assentiment de l'Impératrice et qui le conduisit de suite auprès d'elle (2). L'Impératrice reçut assez mal le général. L'esprit d'opposition qu'on lui prêtait et qui avait été à Châlons la raison de son choix pour l'Empereur et le prince Napoléon cherchant à se couvrir de sa popularité, allait être à Paris, pour l'Impératrice et ses conseillers, la cause d'une défiance profonde leur faisant envisager en lui un homme dangereux. L'Impératrice lui dit presque immédiatement en le recevant : « Général, je vous demande un conseil, ne « croyez-vous pas qu'il faille rappeler les princes de la « famille d'Orléans ? » Le G^al Trochu passait à la cour pour un orléaniste, et l'Impératrice lui faisait dès l'abord sentir que ses soupçons étaient éveillés à son

(1) G^al Schmitz, *Enquête parlem.*, t. II, p. 270.
(2) Chevreau, *Enquête parlem.*, t. I, p. 261.

égard, elle ajouta : « Les hommes qui ont conseillé « à l'Empereur de revenir à Paris sont ses ennemis, « l'Empereur ne rentrerait pas vivant à Paris. Non, « général, l'Empereur ne reviendra pas à Paris, il res- « tera à Châlons. » L'Impératrice, avertie par le télégraphe du projet de retour de l'Empereur, avait de suite agi pour le faire abandonner. Elle avait réussi à persuader à l'Empereur de demeurer à Châlons, elle avait déjà la nouvelle qu'il consentait à rester et elle en donnait communication au Gal Trochu. Cela modifiait complétement la situation dans laquelle le général avait cru se trouver à Paris, mais, dans les circonstances terribles que l'on traversait, la nomination étant faite, il était aussi bien dans la nécessité de rester au poste qu'il était venu occuper, que l'Impératrice d'accepter le gouverneur qui lui était envoyé. Malgré les paroles amères qu'elle avait d'abord prononcées, l'Impératrice finit donc par dire au général : « Vous défendrez Paris et remplirez votre « mission, sans l'Empereur (1). » Celui-ci protestant de son dévouement et promettant de faire tout ce qui serait possible pour défendre Paris, donna lecture d'une proclamation qu'il avait rédigée en route (2); elle débutait ainsi : « Habitants de Paris, dans le « péril où est le pays, nommé gouverneur de Paris « par l'Empereur que je précède de quelques heures... » L'Empereur ne revenant pas, il y avait lieu de modifier ce préambule, mais l'Impératrice ne se borna

(1) Gal Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 35.
(2) Gal Trochu, *L'empire et la défense de Paris*, p. 421.

pas à faire disparaître la phrase faisant mention du retour de l'Empereur, elle voulut que le passage entier relatif à l'intervention de l'Empereur dans la nomination disparut, disant qu'il ne fallait pas, dans les circonstances où l'on se trouvait, que son nom figurât dans une proclamation (1). La proclamation fut en conséquence insérée au *Journal Officiel* sans le nom de l'Empereur, ce qui fut très-remarqué, et afin de détourner encore mieux les soupçons, le Gal de Palikao ira déclarer au Corps législatif que la nomination du gouverneur était le résultat d'une détermination prise en propre par lui en qualité de ministre de la guerre.

L'Impératrice s'était en outre prononcée pour que le décret parût de suite, et M. Chevreau exprimant les craintes qu'il ressentait que le Gal de Palikao n'élevât des difficultés, il reçut de l'Impératrice la mission d'accompagner le Gal Trochu auprès du ministre pour obtenir son contre-seing. Le Gal de Palikao fit en effet à la nomination du Gal Trochu de très-vives objections (2) ; il déclara que s'il ne craignait pas qu'il y eût le soir même une révolution dans Paris, il donnerait sa démission (3), et ce ne fut que lorsque M. Chevreau lui eut rapporté les paroles de l'Impératrice, qu'il consentit à donner son contre-seing au décret qui parut le matin même. Un des premiers actes du Gal de Palikao eu

(1) Gal Trochu, *ut suprà*.
(2) Chevreau, *Enquête parlem.*, t. I, p. 264.
(3) Gal Trochu, *ut suprà*, *Procès du Figaro*, *Déposition du Gal Schmitz*, p. 144.

arrivant au ministère, avait été de remplacer le M^al Baraguay d'Hilliers qu'il avait trouvé commandant en chef de l'armée de Paris, par un divisionnaire le G^al Soumain (1), et il ne pouvait voir sans humeur, par la nomination d'un gouverneur, créer à côté de lui un nouveau commandement militaire ayant une action propre. Les explications dans lesquelles le G^al Trochu et le ministre entrèrent sur la conduite à donner aux opérations de guerre, établirent de suite la divergence de vues qui existait entre eux. Le G^al Trochu ayant exposé son plan de concentration des forces nationales sous les murs de Paris, le G^al de Palikao se prononça absolument contre, déclarant que les troupes disponibles seraient au contraire envoyées à Châlons pour y former une armée qui tînt la campagne et pût aller se joindre au M^al Bazaine. Les deux généraux en se quittant, après cette première entrevue, étaient donc déjà en désaccord complet.

L'Empereur resté à Châlons faisait partir le prince Napoléon pour l'Italie (2). Le prince devait s'adresser aux sympathies de son beau-père le roi Victor-Emmanuel pour obtenir s'il était possible les secours militaires de l'Italie. Le départ du prince achevait de priver l'Empereur des conseillers qu'il avait eus à la conférence du 17 et le laissait seul en présence du M^al de Mac-Mahon et du gouvernement de l'Impératrice.

(1) G^al Soumain, *Enquête parlem.*, t. II, p. 213.
(2) Prince Napoléon, *La vérité à mes calomniateurs.*

Cependant l'armée ne pouvait rester plus longtemps à Châlons, dans une plaine ouverte, en face de l'armée du prince de Prusse dont l'avant-garde avait atteint Vitry-le-Français. Le M^al de Mac Mahon, au sortir de la conférence du 17, avait envoyé une dépêche au M^al Bazaine pour l'informer qu'il était placé sous ses ordres et lui demander ses instructions. Il recevait le 19 une dépêche en réponse où le M^al Bazaine, disant qu'il était trop éloigné pour lui donner des ordres, le laissait libre d'agir selon son propre jugement (1). Le M^al de Mac-Mahon se résolvait alors à exécuter la marche de Châlons sur Reims. En conséquence l'armée tout entière vint prendre position à Reims le 21. Lorsque le maréchal avait conçu le mouvement sur Reims, il s'en était promis un double résultat, couvrir Paris et donner la main au M^al Bazaine attendu de Metz ; mais entre temps la situation de l'armée du Rhin s'était transformée, les batailles de Rezonville et de Saint-Privat lui avaient enlevé sa ligne de retraite. Le M^al de Mac-Mahon arrivé à Reims couvrait donc bien Paris, mais il ne donnait plus la main au M^al Bazaine qui ne venait pas. On ne pouvait pas plus séjourner à Reims qu'à Châlons, et alors se pose la question d'un choix à faire : ou quitter Reims pour ramener l'armée à Paris en abandonnant le M^al Bazaine à son sort, ou bien le quitter pour aller au secours de Metz en livrant le chemin de Paris. Le gouvernement de l'Impératrice et le G^al de Palikao s'étaient de suite prononcés ; dès

(1) M^al de Mac-Mahon. *Enquête parlem.*, t. I, p. 30.

qu'ils avaient vu que l'armée du Rhin ne pouvait se dégager, leur unique pensée avait été de porter l'armée de Châlons vers l'Est à son secours. Dans cet esprit le G^al de Palikao non-seulement donnait son approbation au mouvement préliminaire de l'armée de Châlons sur Reims, mais encore, dans une dépêche en date du 19, indiquait Metz comme objectif au M^al de Mac-Mahon (1). Le maréchal devait maintenant choisir entre deux partis également douloureux, abandonner à l'ennemi le M^al Bazaine son général en chef ou bien livrer le chemin de Paris. Entre les deux partis considérés en eux mêmes on pouvait peut-être hésiter, mais jugeant la question du choix à faire, au point de vue des opérations militaires à exécuter dans les deux cas, il y avait une raison décisive de se décider pour le retour à Paris, c'est que c'était là une opération que l'ennemi ne pouvait inquiéter, tandis que, dans la position qu'occupaient alors les diverses armées, la marche sur Metz présentait des hasards tels qu'avec des chances nulles de donner la main au M^al Bazaine, on courrait les plus grands risques de faire périr l'armée de Châlons dans l'entreprise ; aussi le M^al de Mac-Mahon, contrairement à l'invitation du ministre de la guerre, arrêtait-il dans sa pensée la retraite de son armée sous Paris (2).

En rentrant à son quartier général de Courcelles près Reims le 21 août au soir, le M^al de Mac-Mahon est appelé chez l'Empereur ; il y trouva M. Rouher.

(1) M^al de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 30.
(2) M^al de Mac-Mahon, *ut suprà.*

M. Rouher, qui avait vu se poser dans le conseil des ministres la question de la direction à donner à l'armée de Châlons, avait pris la résolution de se rendre de sa personne auprès de l'Empereur et du maréchal pour les décider à se porter au secours de Metz. Le conseil tenu au château de Courcelles chez l'Empereur se trouva formé de l'Empereur, de M. Rouher, du M^al de Mac-Mahon et de son chef d'état-major le G^al Faure. M. Rouher fit ressortir les raisons qui d'après lui rendaient nécessaire la marche sur Metz : l'abandon du M^al Bazaine aurait à Paris les plus graves inconvénients, l'Impératrice et le conseil des ministres étaient d'avis qu'on allât à son secours (1). Le M^al de Mac-Mahon expliqua qu'en essayant d'aller au secours du M^al Bazaine, on courrait le risque de se trouver au milieu des diverses armées prussiennes, et il fit valoir les raisons qui, au point de vue militaire, rendaient le succès de la tentative impossible. L'Empereur, en remettant le commandement au M^al de Mac-Mahon, avait pris l'engagement de rester étranger à la direction des opérations militaires, conformant sa conduite à ses déclarations, il se tenait en dehors de la discussion entre M. Rouher et le maréchal, laissant ce dernier maître de la décision à prendre (2). Le maréchal persistant, malgré tout ce que M. Rouher put dire, dans l'intention de revenir à Paris, finit par déclarer qu'il mettrait certainement son armée en marche sur Pa-

(1) M^al de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 30.
(2) M^al de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, [t. I, p. 31. Rouher, *ibidem*, p. 239.

ris le surlendemain 23, à moins que d'ici là il ne reçût des instructions contraires du Mal Bazaine. Le retour à Paris étant ainsi décidé, l'Empereur consulta M. Rouher sur les mesures à prendre pour l'effectuer. M. Rouher fut d'avis (1) que l'Empereur ne pouvait revenir seul à Paris, qu'il devait donc suivre l'armée et ne rentrer qu'avec elle; il proposa en même temps de nommer le Mal de Mac-Mahon généralissisme de toutes les forces concentrées à Paris. L'Empereur ayant adhéré à ces vues, on rédigea divers papiers devenus nécessaires (2) : une note pour le ministre de la guerre dans laquelle l'Empereur indiquait les mesures à prendre en prévision du siége de Paris, une proclamation du Mal de Mac-Mahon à l'armée où se trouvaient expliquées les raisons pour lesquelles on n'allait pas au secours du Mal Bazaine, une lettre de l'Empereur au maréchal pour lui annoncer sa nomination aux fonctions de généralisisme, et enfin le décret contenant cette nomination. Ces divers documents durent être communiqués au conseil de l'Impératrice à Paris (2). M. Rouher, se chargeant de faire la communication, prit les pièces avec lui; et il partit de Reims dans la nuit pour retourner à Paris.

Le lendemain matin 22, le Mal de Mac-Mahon se préparait à effectuer la retraite sur Paris et donnait ses instructions sur les différentes routes à prendre (3),

(1) Rouher, *Enquête parlem.*, t. I, p. 239.
(2) Rouher, *Enquête parlem.*, t. I, p. 239.
(3) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 31.

les ordres de mouvement allaient être envoyés, lorsque l'Empereur lui remet une dépêche qui lui arrivait du Mal Bazaine après avoir passé par Paris. Cette dépêche était appelée à changer toutes les résolutions du Mal de Mac-Mahon.

« Ban Saint-Martin, 19 août 1870. Le Mal Bazaine « à S. M. l'Empereur au camp de Châlons.

« L'armée s'est battue hier toute la journée sur les « positions de Saint-Privat et de Rozérieulles et les a « conservées. Les 4e et 6e corps seulement ont fait, vers « 9 heures du soir, un changement de front, l'aile « droite en arrière pour parer à un mouvement tour- « nant par la droite que les masses ennemies tentaient « d'opérer à l'aide de l'obscurité. Ce matin j'ai fait « descendre de leurs positions les 2e et 3e corps, et l'ar- « mée est de nouveau groupée sur la rive gauche de la « Moselle, de Longeville au Sansonnet, formant une « ligne courbe passant par le haut du Ban Saint-Mar- « tin, derrière les forts de Saint-Quentin et de Plappe- « ville. Les troupes sont fatiguées de ces combats in- « cessants qui ne leur permettent pas les soins maté- « riels, et il est indispensable de les laisser reposer deux « ou trois jours. Le roi de Prusse était ce matin avec « M. de Moltke à Rezonville, et tout indique que l'ar- « mée prussienne va tâter la place de Metz. Je compte « toujours prendre la direction du Nord et me rabat- « tre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Mé- « néhould à Châlons, si elle n'est pas fortement occu- « pée. Dans ce cas je continuerai sur Sedan et même « Mézières pour gagner Châlons. »

Qu'était cette dépêche ? Un rapport adressé à un chef d'État sur une bataille perdue, par un général qui cherche à atténuer le plus possible sa défaite et les suites qu'elle pourra avoir. La bataille dont le Mal Bazaine rend compte est du 18, on est maintenant le 22 et on a les rapports prussiens ; ceux-ci font ressortir, en l'accentuant, ce que le Mal Bazaine atténue. mais les deux établissent d'accord que l'armée du Rhin a été rejetée dans une place forte où elle est tenue enserrée. Il semble donc que la dépêche du Mal Bazaine eût dû être de nature à confirmer le Mal de Mac-Mahon dans la pensée de revenir à Paris ; il n'en est rien, le maréchal ne voit dans la dépêche que l'annonce que fait son général en chef d'un mouvement éventuel sur Montmédy, à peine l'a-t-il lue qu'il renonce à revenir à Paris et se décide pour la marche sur Metz (1). Le Mal de Mac-Mahon envoie une dépêche au ministre de la guerre l'informant de son changement de détermination. Elle se croise avec celle que le ministre adressait de son côté à l'Empereur pour lui communiquer la décision du conseil des ministres au sujet des résolutions prises dans la conférence de Courcelles (2).

M. Rouher avait été entendu aussitôt son retour à Paris dans le conseil réuni le 22 au matin. Le Gal de Palikao s'était élevé avec force contre la détermination que le Mal de Mac-Mahon avait manifestée à M. Rouher

(1) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I. p. 31.

(2) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 31. Rouher, *ibid.*, p. 240.

de revenir à Paris (1). On décida donc dans le conseil qu'aucun des papiers, décrets ou proclamations, rédigés à Courcelles, que M. Rouher apportait, ne seraient publiés, et on envoya une dépêche à l'Empereur pour l'en informer, l'adjurant en même temps d'aller, avec l'armée de Châlons, au secours de Metz : « Paris, « 22 août, une heure du soir. Le sentiment unanime « du conseil en l'absence de nouvelles du M^al^ Bazaine « est plus énergique que jamais. Ni décret, ni lettre, « ni proclamation ne doit être publié. Un aide de camp « du ministre de la guerre part pour Reims avec toutes « les instructions nécessaires. Ne pas secourir Bazaine « aurait à Paris les plus graves conséquences. En pré- « sence de ce désastre il faudrait craindre que la ca- « pitale ne se défendît pas. Votre dépêche à l'Impéra- « trice nous donne la conviction que notre opinion « est partagée. Paris sera à même de se défendre contre « l'armée du prince royal de Prusse; les travaux sont « poussés très-promptement; une armée nouvelle se « forme à Paris. Nous attendons une réponse par le « télégraphe. » Cette dépêche, communiquée par l'Empereur au M^al^ de Mac-Mahon, ne pouvait que le confirmer dans la résolution qu'il venait de prendre, de marcher sur Metz. On terminait la dépêche en demandant une réponse, l'Empereur à 4 heures de l'après-midi l'envoyait à l'Impératrice : « Reçu votre dépêche. Nous « partons demain pour Montmédy. » En effet le lendemain matin 23, l'armée de Châlons prenait la route de l'Est.

(1) Rouher, *Enquête parlem.*, t. I, p. 240.

Lorsque les premiers revers avaient fait entrevoir l'éventualité du siége de Paris, on avait constitué pour la ville un conseil de défense. Le Gal Trochu, nommé gouverneur, en avait pris la présidence. Ce conseil chargé de résoudre les questions multiples que la possibilité d'un siége à soutenir amenait à se poser, avait été composé des hommes qui, par leurs lumières ou leurs fonctions, étaient aptes à donner des avis ou à faire exécuter les résolutions prises, les ministres y siégeaient donc à côté des hommes de guerre spéciaux. M. de Kératry, soutenu par les députés de la gauche, ayant, sur ces entrefaites, proposé au Corps législatif d'adjoindre neuf de ses membres au conseil de défense, le gouvernement, après avoir fait repousser cette proposition, avait cependant consenti à désigner deux sénateurs, et quatre députés MM. Thiers, Dupuy de Lôme, de Talhouët, Daru, pour en faire partie. Le conseil de défense ne pouvait rester indifférent à la destination à donner à l'armée de Châlons. La ville de Paris, pour soutenir un siége, aurait-elle ou n'aurait-elle pas une armée de secours ? de la décision prise, dépendait l'efficacité ou même la possibilité de sa résistance. Aussi, lorsque l'armée de Châlons fut dirigée vers l'Est et qu'on vit naître pour Paris l'éventualité d'un siége à soutenir sans armée, les membres du conseil de défense firent-ils entendre leurs remontrances. Au Gal Trochu se joignaient M. Thiers, le Gal de Chabaud-Latour, président du comité des fortifications, le Gal Guiod, commandant en chef de l'artillerie (1),

(1) Gal Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 37.

M. Jérôme David, qui sur ce point spécial abandonnait les bonapartistes (1). Ces messieurs, en présence des périls auxquels la marche sur Metz exposait et l'armée qui l'entreprenait et Paris abandonné, firent, à diverses reprises, les instances les plus vives, les larmes aux yeux (2), pour que l'armée du M^al de Mac-Mahon fût ramenée sous Paris. Le G^al de Palikao et le conseil de l'Impératrice n'en sont en rien ébranlés dans leur résolution. Ils restent donc sourds non-seulement aux observations qui leur viennent à ce moment suprême du conseil de défense, mais à un dernier appel que le M^al de Mac-Mahon fait auprès d'eux pour revenir.

Tant que le M^al de Mac-Mahon avait considéré la marche de son armée sur Metz au point de vue des risques que cette opération lui faisait courir, il s'était refusé à la tenter. Ce n'est que sur une dépêche dans laquelle il avait cru lire que le M^al Bazaine allait sortir de Metz qu'il s'était décidé à se porter à son secours. Mais une fois en route, le souci des opérations à exécuter par son armée et la préoccupation des risques à courir devaient redevenir pour lui dominants, et en effet, arrivé au delà de l'Aisne, au Chêne Populeux, le 27 août, se prenant à considérer la position qu'il va avoir par rapport aux armées prussiennes, s'il pousse plus loin sa marche vers l'est, et ayant appris que deux jours auparavant le M^al Bazaine n'était point

(1) G^al de Chabaud-Latour, *Déposition, procès du Figaro, l'Empire et la défense de Paris du général Trochu*, p. 168.
(2) G^al de Chabaud-Latour, *ut suprà*.

encore sorti de Metz, il revient à sa première pensée, que secourir Metz est impossible (1). Il prend donc la résolution de retourner en arrière, il donne à l'armée l'ordre de se replier sur Mézières, et il informe le ministre de la guerre de sa décision, lui en indiquant les motifs. Dans la nuit du 27 au 28, le maréchal reçoit de Paris, par l'intermédiaire de l'Empereur, la réponse suivante : « Si vous abandonnez Bazaine, la révolution « est dans Paris, et vous serez attaqué vous-même par « toutes les forces de l'ennemi. Contre le dehors Paris « se gardera. Les fortifications sont terminées. Il me « paraît urgent que vous puissiez parvenir jusqu'à « Bazaine. Ce n'est pas le prince royal de Prusse qui « est à Châlons, mais un des princes frère du roi de « Prusse avec une avant-garde et des forces considéra- « bles de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin « deux renseignements qui indiquent que le prince « royal de Prusse, sentant le danger auquel votre mar- « che tournante expose son armée et l'armée qui bloque « Bazaine, aurait changé de direction et marcherait « vers le nord. Vous avez au moins trente-six heures « d'avance sur lui et peut-être quarante-huit. Vous « n'avez devant vous qu'une partie des forces qui « bloquent Metz et qui vous voyant vous retirer de « Châlons sur Reims, s'étaient étendues vers l'Ar- « gonne. Votre mouvement sur Reims les avait trom- « pées comme le prince royal de Prusse. Ici, tout le « monde a senti la nécessité de dégager Bazaine et

(1) M^al de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 32.

« l'anxiété avec laquelle on vous suit, est extrême. » Le premier mot de cette dépêche révélait la préoccupation politique sous le coup de laquelle le G^{al} de Palikao et le conseil de l'Impératrice tenaient absolument à ce qu'on allât au secours du M^{al} Bazaine. Quant aux renseignements militaires que le ministre envoyait, ils étaient en partie erronés ou, comme la crainte qu'aurait le prince de Prusse d'être tourné, se rapportaient à des faits imaginaires. Ce n'était point assez de cette dépêche à l'Empereur, le ministre en envoie une seconde directement adressée au maréchal : « Au nom du conseil des ministres et du conseil « privé, je vous demande de porter secours à Bazaine « en profitant des trente heures d'avance que vous « avez sur le prince royal de Prusse. Je vais porter le « corps de Vinoy sur Reims. » Le M^{al} de Mac-Mahon se reprend alors à considérer ce qu'il doit faire. Il renonce au mouvement sur Mézières, bien qu'il eût déjà reçu un commencement d'exécution. L'Empereur sentant le danger lui envoie un de ses aides de camp, le prince de la Moskowa, pour lui faire observer qu'il vaudrait peut-être mieux persister dans le projet de retraite sur Mézières (1), mais les dépêches du ministre de la guerre ont eu sur l'esprit du maréchal une influence décisive, il fait répondre à l'Empereur, qu'après avoir pesé le pour et le contre, il se décide à secourir Metz et, donnant les ordres en conséquence, il reprend définitivement la marche vers l'Est.

(1) M^{al} de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 33. Colonel Stoffel, *La dépêche du 20 août* 1870, p. 87.

Les hommes du conseil de l'Impératrice avaient donc réussi à faire prévaloir leurs vues pour la direction à donner à l'armée de Châlons. Tiraillé en sens contraire et hésitant, le Mal de Mac-Mahon avait fini par leur céder. Pour eux ils n'ont pas un instant hésité. Ils veulent, dès le premier moment, qu'on aille au secours du Mal Bazaine. Ils ne s'arrêtent à considérer ni les difficultés de l'entreprise, ni les objections qu'elle soulève. C'est que leur conduite leur est dictée par des considérations politiques qui les dominent absolument et pèsent, tout le temps, sur eux d'un poids égal. Les bonapartistes qui sont au pouvoir avec l'Impératrice ont voulu la guerre, parce que l'empire tel qu'ils le conçoivent ne peut subsister sans le prestige qu'elle donne, mais au lieu des victoires attendues, ils ne recueillent que des défaites. Que font-ils alors? Ils ne consentent point à admettre l'étendue des revers éprouvés et à se reconnaître vaincus, ceci définitivement acquis, ils savent que l'empire s'écroule. Toute la conduite de la guerre est donc, pour eux, dominée par la nécessité de chercher, en laissant les désastres voilés, à se racheter par quelque coup d'éclat sans lequel ils se sentent perdus. Quand ils jugent que, l'étendue des désastres venant à être reconnue, la révolution serait dans Paris, ils ne se trompent pas. Ils ont, pour les éclairer, l'impression que les premières défaites impossibles à dissimuler ont produites. Pour que l'empire pût survivre, on a dû alors sacrifier non-seulement les ministres, mais l'Empereur lui-même. L'Empereur qui porte, comme chef d'État, la responsa-

bilité de la déclaration de guerre et comme général en chef, celle des défaites, a été livré en holocauste, il a été dépouillé du commandement de l'armée, son nom, retranché des documents publics, n'est plus prononcé; lorsqu'il veut revenir, une première fois derrière le Gal Trochu, puis avec l'armée du Mal de Mac-Mahon, l'Impératrice le repousse. Elle voit très-bien que les sentiments de colère et le besoin de vengeance qui, à l'occasion des premières défaites se sont fixées sur lui, sont tels que sa rentrée dans Paris soulèverait contre lui (1) et contre le gouvernement un mouvement irrésistible de révolte. Si le ressentiment de la nation s'est assoupi, c'est qu'on a vu apparaître à la tête du gouvernement et des armées, le Gal de Palikao, les maréchaux Bazaine et de Mac-Mahon. C'est la popularité de ces chefs qui sauve la situation et c'est leur concours qui assure au gouvernement de l'Impératrice un dernier élément de vie.

Depuis que la direction du gouvernement et des armées est passée dans de nouvelles mains, la France en effet a repris confiance, la croyance qu'elle avait en sa supériorité militaire était si grande au début des hostilités que les premières défaites n'ont pu suffire à la détruire, il faudra pour cela des coups répétés. En outre la France fait depuis trop longtemps reposer sa suprématie dans la gloire des armes pour qu'elle puisse se résigner de suite à reconnaître que celle-ci va lui être ravie. Dans cet état d'esprit, la nation se refuse à l'évi-

(1) *Déposition de l'amiral Jurien de la Gravière, Procès du Figaro, L'empire et la défense de Paris*, p. 130.

dence, elle ne veut pas voir le fond des choses; elle fait déjà sur elle-même un travail spontané qui la porte à l'optimisme, et à plus forte raison se laisse-t-elle aller à l'action intéressée qu'on exerce pour lui donner le change sur la situation. C'est ainsi que MM. Émile Ollivier et Jérôme David, dès la rentrée en session du Corps législatif, avaient cherché à atténuer la gravité des revers éprouvés; puis on a publié le rapport officiel du M^al^ de Mac-Mahon sur la bataille de Frœschwiller (1), où il n'est fait mention ni des canons perdus, ni du chiffre des pertes en hommes éprouvées, ni de la déroute qui a suivi la bataille. Les batailles de Borny et de Rezonville survenant ont été une cause très-grande d'exaltation. Le public, incapable de pénétrer les grandes combinaisons de guerre dont les batailles ne sont que des épisodes, n'a vu, en l'exagérant, que le succès partiel qu'on a momentanément éprouvé en restant dans les deux cas maître du champ de bataille. On s'était mis à expliquer les premières défaites par des causes auxquelles on croyait avoir remédié; on n'avait pas été prêt, l'Empereur et son major général avaient été des incapables, ces défauts qui entraient pour une part dans les revers, servaient maintenant à les expliquer tout entiers. Et de même qu'on ne savait reconnaître toutes les causes d'infériorité des armées françaises, en sens contraire on exagérait certains côtés secondaires de la supériorité des Allemands pour ne pas admettre les autres. Si on n'avait pas vu dans

(1) *Journal officiel*, 12 août 1870.

Saint-Privat une victoire aussi incontestable que dans Borny et Rezonville, on n'y avait cependant pas reconnu une défaite. On eût pu, il est vrai, s'éclairer à la lecture des dépêches prussiennes, car les Prussiens n'ayant nul intérêt à grossir des succès qui dépassaient toutes leurs espérances rendaient compte des faits avec une réelle véracité, mais c'étaient les dépêches de l'ennemi qu'on repoussait comme mensongères, sans vouloir en contrôler les assertions. On s'était repris après Saint-Privat, qui avait été une bataille sanglante, à faire ce qu'on avait commencé au début, à exagérer au delà de toute mesure les pertes en hommes subies par l'ennemi ; les correspondant de journaux faisaient des Allemands sur le papier d'énormes hécatombes. S'étant exalté sans cesse, au moment où se pose la question de l'emploi à donner à l'armée de Châlons, on comptait pouvoir ramener la victoire. Non-seulement c'était là l'illusion que cultivaient les journaux bonapartistes et les feuilles frivoles portées à tenir un langage qui flattât la passion populaire, mais encore l'opinion exprimée par des organes de la presse sérieuse. Le *Journal des Débats*, le 20 août, parlait du retour de bonne fortune qui s'était produit et de l'espérance croissante qu'on pouvait avoir de réparer les revers et de repousser l'ennemi hors des frontières ; le même jour la *Patrie*, publiant des renseignements sur les armées allemandes, en présentait deux comme très-éprouvées et la troisième comme en partie détruite ; l'agence Havas recevait jusqu'au 26 août des correspondances reproduites par les journaux, où la

bataille de Saint-Privat était donnée comme un véritable succès.

C'est cet état de l'esprit public qui conduit le gouvernement de l'Impératrice à se prononcer d'abord et à persister ensuite tout le temps pour que l'armée de Châlons soit dirigée vers Metz. Comment en effet, dans les dispositions d'esprit où elle est, faire accepter à la nation la retraite de cette armée sous Paris? On abandonnerait l'armée du Rhin victorieuse à Borny et à Rezonville, qui a livré à Saint-Privat une bataille considérée au moins comme indécise! Et l'armée qui revient à Paris ramène l'Empereur avec elle! Il est évident qu'on va croire qu'elle ne revient que pour le protéger à sa rentrée dans la capitale contre la fureur publique (1). Il est d'autant plus certain qu'on interprétera ainsi le retour de l'armée que déjà, au lendemain des premières défaites, le gouvernement ayant fait sortir des troupes pour contenir les rassemblements, a été accusé de vouloir garder à Paris, pour se protéger contre le peuple, des soldats dont le rôle devrait être de défendre le pays contre l'ennemi. Il faudrait donc, pour faire accepter la retraite de l'armée de Châlons sous Paris, dissiper les illusions et ouvrir les yeux sur le véritable état de la situation militaire. Il faudrait expliquer que ces prétendues victoires de l'armée du Rhin ont abouti pour elle à un investissement, expliquer qu'entre Metz et Paris se trouvent des armées ennemies, non pas diminuées par les pertes su-

(1) Rouher, *Enquête parlem.*, t. I, p. 243.

bies, mais grossies encore par des renforts et formant un mur vivant infranchissable. Il faudrait dire enfin que cette armée de Châlons, sur laquelle on fonde de si grandes espérances, n'est qu'un rassemblement formé à la hâte, en partie avec des soldats ayant subi une déroute, et en partie avec des troupes de réserve sans cohésion. Mais est-ce que du premier moment où la situation vient à être entrevue par la nation sous un pareil jour l'empire n'est pas absolument perdu ? L'empire a failli être emporté à la suite de deux défaites qui n'ont cependant passé que pour des revers partiels qu'on croit avoir réparés ou pouvoir réparer, et il survivrait à l'annonce que toute cette armée du Rhin qui devait aller à Berlin est devenue la proie de l'ennemi ! Cela est impossible à concevoir. De telle sorte que le gouvernement de l'Impératrice ne pouvant ramener l'armée à Paris sans expliquer la vraie situation des affaires militaires, et ne pouvant donner de semblables explications sans déchaîner aussitôt la révolution, ne trouvait d'autre parti à prendre que de la diriger vers Metz. Les bonapartistes étaient de nouveau dans la position où ils s'étaient trouvés lorsqu'au lendemain des premiers revers, il s'était agi de ramener l'armée du Rhin sur Verdun et Châlons, et de même qu'ils n'avaient pu alors laisser opérer ce mouvement nécessaire au point de vue stratégique, par crainte des conséquences qu'aurait sur l'esprit public l'aveu d'impuissance qu'il entraînerait, de même aujourd'hui, n'osant faire l'aveu d'une situation devenue encore plus désastreuse, ils envoient l'armée de Châlons périr

dans une vaine tentative pour porter secours à celle du Rhin.

Le Gal de Palikao se consacrait tout entier au succès de cette politique. Il agit simultanément de deux côtés pour la faire triompher : d'abord sur le Mal de Mac-Mahon pour le décider à force d'insistance à marcher sur Metz, puis sur le Corps législatif, pendant que s'accomplit l'expédition, pour le maintenir à l'état de quiétude d'esprit et d'espérance. Au lieu de communiquer indistinctement au Mal de Mac-Mahon les renseignements de toute sorte qui au gouvernement convergent autour de lui, il ne lui envoie que des avis de nature favorable pouvant le décider à tenter l'entreprise, il lui voile tout le reste. Au Corps législatif, appelé à répondre aux questions que l'anxiété et la soif de nouvelles amènent à poser, ses déclarations lui sont dictées par le souci de ne rien dire d'alarmant. Le 16 août, le jour même où se livrait la bataille de Rezonville et où l'Empereur sortant de Metz avait failli être intercepté sur la route, il annonce que les Prussiens ont été obligés d'abandonner la ligne de retraite de l'armée française et de se rabattre sur Commercy. Le 18, le jour de la bataille de Saint-Privat, il déclare que le gouvernement n'a pas en ce moment la moindre inquiétude. Le 20, au commencement de la séance du Corps législatif, il prend la parole et rend compte dans les termes suivants de la bataille de Saint-Privat : « Messieurs les députés, les Prussiens ont mis « en circulation certains bruits qui tendraient à faire « croire qu'ils ont obtenu un très-grand avantage le

« 18 août. Je viens ici rétablir les faits.. Sans entrer « dans des détails que je ne puis donner, je me borne- « rai à dire que j'ai communiqué à quelques-uns de « vous, Messieurs, des dépêches qui constatent que, le « 18, trois corps de l'armée prussienne se sont réunis « contre le corps d'armée du M^al^ Bazaine et qu'au lieu « d'avoir eu un succès, comme ils voudraient le faire « croire, différents renseignements, qui paraissent di- « gnes de foi m'annoncent qu'ils ont été rejetés dans « les carrières de Jaumont. » Cependant on ne pouvait, en face des renseignements apportés par la presse étrangère, rester sur cette seule déclaration, aussi, dans le *Journal officiel* du 22, faisait-il insérer une note où, sans parler d'échec éprouvé, il était dit, « qu'il y « avait lieu de penser que le plan du M^al^ Bazaine n'a- « vait pas encore abouti. » Mais quelques heures plus tard au Corps législatif, il venait déclarer qu'il avait reçu des nouvelles du M^al^ Bazaine et qu'elles étaient bonnes. — Les nouvelles reçues n'étaient autres que celles contenues dans cette dépêche du 19 qui, transmise au M^al^ de Mac-Mahon, devait décider une première fois de sa marche sur Metz et qui apprenait qu'entre l'armée du Rhin et Paris se trouvaient les Prussiens à Rezonville. — Ces déclarations rassurantes, émanant d'un homme de guerre, contribuaient à entretenir la confiance.

Il y avait cependant un certain nombre d'hommes dans le parti républicain qui étaient loin de partager l'aveuglement prévalant. Les républicains avaient sujet de tenir les yeux ouverts sur la conduite du

gouvernement; leur position d'ennemis irréconciliables leur donnait à craindre que l'empire, se sentant menacé, ne cherchât de nouveau à se défaire d'eux par la proscription. Du reste la haine qu'ils nourrissaient pour les bonapartistes les portait naturellement à croire ceux-ci capables de tout sacrifier à leur intérêt de parti. Les plus clairvoyants parmi les républicains en étaient donc arrivés à reconnaître que la conduite de la guerre était subordonnée par le gouvernement de l'Impératrice au souci de réserver une dernière chance à la dynastie. Les députés de la gauche au Corps législatif, ayant leurs craintes excitées, et aussi pressés d'agir par leur parti au dehors, se mirent à réclamer avec insistance des éclaircissements sur les faits de guerre et à essayer d'assurer le contrôle sérieux du Corps législatif sur les actes du gouvernement. M. Jules Simon, le 23 août, demandait au ministre du commerce, s'il se préoccupait d'approvisionner la ville de Paris en vue d'un siége, et il exprimait ses craintes, sur l'éventualité d'un siége à soutenir, dans des termes qui montraient qu'il ne partageait pas les vues optimistes alors prévalantes. Le ministre de l'instruction publique avait fait appel au patriotisme de la Chambre pour qu'elle évitât une discussion qui pourrait compromettre les opérations militaires. M. Gambetta répondait : « Messieurs, « lorsqu'un pays comme la France traverse l'heure « la plus douloureuse de son histoire, il y a un temps « pour se taire, cela est évident, mais il est évi- « dent aussi qu'il y a un temps pour parler. Eh bien!

« pensez-vous que le silence que vient de réclamer de « vous M. le ministre de l'instruction publique soit « véritablement digne du pays au milieu des anxiétés « et des angoisses... — A droite et au centre : Com- « ment des angoisses ? — M. Gambetta ! Ah, messieurs ! « permettez, si vous n'avez pas d'angoisses, vous qui « avez attiré l'étranger sur le sol de la patrie....» Cette accusation portée à la majorité du Corps législatif soulevait les plus violentes réclamations. Le silence rétabli, M. Gambetta reprenait : « Je maintiens que, « quand on m'a interrompu, j'étais en droit de dire « que cette Chambre, lorsqu'on demande à contrôler « les paroles ministérielles, devrait se rappeler qu'à une « époque qui est malheureusement encore trop voi- « sine, elle applaudissait des ministres qui la trom- « paient effrontément et qu'elle ne permettait pas la « réplique. Eh bien ! je dis que depuis huit jours on « monte à cette tribune pour nous donner des nou- « velles qui, quand on les regarde de très-près, ont un « caractère que je trouve alarmant, permettez-moi « de vous le dire. — Oh ! oh ! réclamations sur un « grand nombre de bancs. — Nous sommes arrivés à « un moment où il ne faut pas se payer de mots, « où il ne faut pas croire que le patriotisme consiste à « endormir les populations, à les nourrir d'illusions « dangereuses. J'estime que nous nous sommes assez « tus, qu'on a trop longtemps jeté un voile sur les « événements. J'ai la conviction que ce pays roule « vers l'abîme sans en avoir conscience. » Ces paroles suscitaient de nouvelles protestations à droite et au

centre, et la clôture, mise aux voix, était prononcée, M. Gambetta, quelques instants après, ayant trouvé l'occasion de reprendre la parole, insistait de nouveau pour obtenir des éclaircissements : « Il est impossible « que nous nous séparions sans savoir quelle est la « communication que le gouvernement compte faire « aujourd'hui sur la situation qui inquiète tout le « monde. — Réclamations à droite. — M. Granier de « Cassagnac : Il n'y a que vous qu'elle inquiète. — « M. Gambetta : Quant à moi je me sens inquiet et, « si vous ne l'êtes pas, je vous plains et vous dénonce « à la patrie. » — M. Jules Favre intervenait à son tour : « Il est impossible que le gouvernement n'éclaire pas « la Chambre sur la situation. C'est pour cela que nous « nous étions réunis et en conséquence se taire serait « un procédé peu conforme à la dignité de la Chambre. »

Ces demandes réitérées n'avaient d'autre résultat que d'amener le ministre de l'intérieur à la tribune, pour déclarer que depuis la veille le gouvernement n'avait reçu aucune dépêche du théâtre de la guerre et qu'en conséquence il n'avait point de renseignements à communiquer.

Le lendemain la discussion s'engageait sur la proposition de M. de Kératry d'appeler neuf membres du Corps législatif à faire partie du conseil de défense. M. Thiers faisait connaître à la Chambre que la commission dont il était le rapporteur n'avait pu s'entendre avec le gouvernement au sujet de cette proposition. La commission ne voulant pas, dans les circonstances où l'on se trouvait, provoquer de crise

ministérielle, concluait donc au rejet de la proposition de M. de Kératry et de diverses autres conçues dans le même esprit qui lui étaient soumises. La discussion en se prolongeant amenait successivement à la tribune, M. Clément Duvernois et le Gal de Palikao qui déclaraient que la proposition de M. de Kératry était inconstitutionnelle et qui s'opposaient absolument à ce qu'elle fût adoptée. M. Jules Favre répondait au ministre de la guerre; son discours devait être le point culminant des efforts de l'opposition de gauche pour assurer le contrôle efficace du Corps législatif. « Mes-
« sieurs, je sens profondément les difficultés d'une
« discussion dans la situation où nous sommes. Sur
« la question du salut du pays, nous sommes unani-
« mes, nul ne le conteste, seulement nous plaçons les
« moyens de l'obtenir dans des voies différentes, et la
« question est de savoir laquelle doit être choisie.
« Eh bien! Messieurs, il est dans le pays beaucoup
« d'esprits sincères, et je suis du nombre, qui
« pensent que les malheurs de la patrie sont dus
« exclusivement au système politique auquel elle s'est
« confiée. Si cela est vrai, est-ce que ce n'est pas une
« aberration véritable que de nous dire sans cesse,
« dans la situation extrême où nous sommes placés,
« que la politique doit être écartée et qu'il ne faut
« songer qu'à la défense de la patrie? Si c'est cette po-
« litique qui perd la patrie, comment voulez-vous la
« sauver en y persévérant? Que la politique soit écar-
« tée en ce sens qu'aucun parti ne se jette dans la
« mêlée pour essayer de faire prévaloir ses idées, cela

« doit être incontestable; mais que de cette extrémité « que je condamne hautement, on aille jusqu'à cette « autre de persévérer aveuglément dans un système « qui nous a perdus, c'est ce que je ne saurais ad- « mettre. J'ajoute qu'il faut énergiquement s'opposer « à ce qu'au nom de la politique, l'ordre soit troublé « de quelque façon que ce soit; mais plus je crois « qu'il faut montrer de fermeté, plus je crois qu'il « serait téméraire et inexcusable de nous annihiler « ici, dans cette confiance qui nous a été si fatale, en « disant : Le gouvernement veille, et c'est assez. Le « gouvernement, quel est-il? Il a fait lui-même cette « déclaration très-grave, qu'il n'était pas un ministère « politique, qu'il était un ministère de défense natio- « nale, séparant ainsi la politique de la défense natio- « nale. Cela n'est pas possible, Messieurs, et ceux qui « le croient se font une illusion. Pour que la défense « nationale soit complète, il faut qu'elle soit d'accord « avec la politique. Le sol esclave est défendu par un « tyran à la tête de ses soldats, le sol libre est défendu « par la nation tout entière. Les institutions et le sol « sont étroitement liés.

« Je disais tout à l'heure que depuis que la Cham- « bre est assemblée la politique semble avoir subi « une déviation singulière ; il n'en n'est plus ques- « tion, de telle sorte que la nation française ne « sait pas pourquoi elle va mourir. » Ces paroles soulevaient les plus violentes réclamations. « Le ministre « de l'intérieur : Nous armons le pays et vous le désar- « mez! — Le ministre de la guerre : Ne découragez pas

« l'armée! — Le président Schneider : Monsieur Jules « Favre, je ne puis admettre de telles paroles quand le « pays tout entier dans l'unanimité de cette Chambre « témoigne qu'il sait parfaitement pourquoi il se dé- « fend. C'est que l'étranger est sur notre sol, et « que ce doit être là à l'heure actuelle la seule « pensée absorbant toutes les facultés, toute l'énergie, « toutes les passions de la nation. — Vive ap- « probation. — M. Jules Favre : Messieurs, si vous « êtes d'un avis contraire au mien, ce que je vous « propose, c'est de dire nettement à la nation, au lieu « de vous renfermer dans des réticences, qu'elle « meurt non-seulement pour défendre son sol, mais « encore ses institutions. Si vous avez confiance « dans les institutions actuelles, dites-le ! Que le corps « législatif élève la voix et puisqu'il a confiance « dans le système politique actuel, qu'il le dise ! » — « Interruptions et murmures. — M. Granier de Cassa- « gnac : Il l'a dit. — Qu'il s'adresse au peuple fran- « çais, qu'il lui dise si c'est pour maintenir l'empire et « sa dynastie... » L'orateur, violemment interrompu, était de nouveau rappelé à la question par le président et enfin arrêté par le bruit, il terminait en disant : « Je prie la Chambre de faire acte de virilité, je la « supplie de placer à côté du ministère les neuf délé- « gués qui lui ont été demandés. Je lui demande « d'affirmer que le pouvoir est dans le pays et que la « nation est appelée à défendre à la fois son territoire « et sa liberté, qu'elle défendra ces biens précieux « jusqu'à ce que l'étranger ait été repoussé du sol, et

« alors dans sa souveraineté, elle jugera ceux qui l'ont « plongée dans de pareils malheurs. »

M. Buffet prenait la parole après M. Jules Favre : « Messieurs, disait-il, je ne veux faire qu'une courte « observation. Je tiens à adhérer de toutes mes forces « aux paroles que notre honorable président pro- « nonçait tout à l'heure quand il vous disait : il n'y « a qu'une question, chasser l'étranger. — Applaudis- « sements sur tous les bancs de la Chambre. — Il n'y « a aujourd'hui aucune question politique à discuter. « Je ne crois pas dans les circonstances actuelles « faire injure à cette Chambre en lui disant de s'ins- « pirer de l'exemple de nos glorieuses armées. Nos « armées sont aujourd'hui devant l'ennemi, nos sol- « dats, nos officiers peuvent avoir dans la vie privée « des opinions politiques différentes, mais y pensent- « ils en ce moment ? subordonnent-ils leur dévoue- « ment au succès de ces aspirations ? Quand nous « aurons repoussé l'ennemi, nous pourrons discuter « entre nous les responsabilités. Permettez-moi de « vous le dire, Messieurs, si je pouvais avoir aujour- « d'hui une autre préoccupation que celle de la dé- « fense nationale, si je pensais à l'avenir des institu- « tions parlementaires que j'ai toujours aimées et « toujours défendues, je ne tiendrais pas un lan- « gage différent, et je vous dirais : le gouverne- « ment parlementaire a dans une grande crise « nationale à faire ses preuves. — M. Jules Favre : « Eh bien ! qu'il s'affirme. — M. Ernest Picard : Soyez « ministre alors ! — En face de l'ennemi le gouver-

nement de discussion est un gouvernement d'action ; « il faut qu'il prouve que, pendant la guerre, il est pro- « pre à défendre le pays comme à discuter, dans la paix, « ses intérêts. En présence de l'ennemi, malgré les « partis qui peuvent exister dans cette Chambre, c'est « à nous, partisans de ce régime, de montrer que nous « avons un seul désir, une seule passion : l'union « de tous les sentiments et de toutes les énergies vers « un même but, chasser l'étranger. » M. Buffet le 15 juillet, lorsqu'il avait demandé à contrôler sérieusement le gouvernement, n'avait trouvé aucun écho, cette fois-ci au contraire qu'il parlait dans le sens des aspirations du Corps législatif toujours porté à s'effacer devant le pouvoir exécutif, il était applaudi à outrance et, après son discours, il était entouré par ses collègues venant le féliciter et lui serrer les mains. L'intervention de M. Buffet mettait donc fin à toute discussion, et, malgré les efforts de M. Gambetta, la clôture était immédiatement prononcée. M. Glais-Bizoin ayant représenté la proposition de Kératry sous une forme modifiée à titre d'amendement, au vote elle était repoussée par 204 voix contre 41. M. Gambetta essayait une fois de plus après ce vote, d'obtenir des explications sur la situation militaire; précisant ses questions pour qu'on ne pût lui opposer de fin de non-recevoir sous prétexte de fournir des renseignements utiles à l'ennemi, il se bornait à demander des éclaircissements sur la grande bataille du 18 août et sur les positions de l'ennemi dans sa marche sur Paris. Le ministre de l'intérieur venait

dire de nouveau que le gouvernement, n'ayant point reçu de dépêches, n'avait aucune nouvelle à communiquer.

Les efforts faits par les députés de la gauche pour exercer un contrôle sérieux sur les actes du gouvernement restaient donc sans résultat. Il est vrai que l'opposition qui trouvait ligués contre elle dans la Chambre la majorité et le ministère, n'était même point soutenue, en cette occasion, par l'opinion publique. Le public avait fini par désapprouver hautement les tentatives faites par les plus exaltés des républicains, au lendemain des premiers revers, pour renverser l'empire par la violence; depuis, une attaque à main armée, accompagnée de mort d'homme, entreprise à la Villette contre une caserne de pompiers par le parti Blanqui, avait excité une indignation générale. Quelque soin que les députés de la gauche eussent eu de se tenir en dehors de toutes les tentatives de violence et, pour la dernière, de la flétrir énergiquement, les accusations qu'ils portaient contre le gouvernement au nom du péril politique, leur donnaient un air d'entente avec les révolutionnaires de la rue et les faisaient presque passer pour des factieux. Ils réclamaient d'ailleurs sous le coup d'appréhensions qui, dans l'état d'optimisme où l'on se maintenait, n'étaient point partagées. Ce n'étaient donc pas MM. Jules Favre et Gambetta qui tenaient au pays le langage qu'il fût disposé à accueillir comme répondant à ses propres dispositions, c'étaient le Gal de Palikao et M. Buffet.

Il s'était élevé, entre le gouvernement et l'opposition, un autre sujet de récrimination tiré de l'impulsion donner à la défense. Le Gal de Palikao mettait la plus grande activité à faire arriver sous les drapeaux les anciennes réserves et les hommes appelés à servir par les nouvelles lois, mais il était loin de montrer un égal empressement pour l'organisation de la défense nationale. Les députés de la gauche se livraient à ce sujet à d'incessantes réclamations. M. Keller, député du Haut-Rhin, faisait entendre de son côté les plaintes les plus vives sur l'état de désarmement dans lequel on laissait l'Alsace : « Messieurs, disait-il, le dépar-« tement du Bas-Rhin tout entier et la lisière même « du Haut-Rhin qui l'avoisine sont en ce moment « rançonnés, non-seulement par des troupes régu-« lières, mais par des paysans badois, qui, sans fusils « ni uniformes, simplement armés de sabres, passent « le Rhin et viennent lever des contributions dans nos « villages. — Sensation. — Vous me demandez, Mes-« sieurs, comment le fait est possible? il est possible « parce que jusqu'à présent on n'a pas cessé de refuser « des armes à notre population. — Voix à gauche : « C'est cela; voilà la vérité. — Au milieu de cette po-« pulation désarmée nous avons eu à constater une « grande faiblesse de la part de ceux qui auraient dû « la soutenir et l'encourager. Ainsi dans la ville de « Colmar, dans un moment de panique, l'administra-« tion a noyé une quantité considérable de poudre qui « s'y trouvait en dépôt; dans la ville de Roufach, il y « a eu une rixe entre des jeunes gens de la ville et des

« Allemands résidants qui insultaient à la douleur « publique; les jeunes gens français ont été arrêtés et « conduits en prison les menottes aux mains. Mes- « sieurs, cet état de choses ne peut pas durer ; dans « ce département la population tout entière est prête « à se lever comme un seul homme, si on le lui per- « met. Ce que je viens demander, c'est précisément « qu'on le lui permette. »

Des faits analogues à ceux que signalait M. Keller se passaient sur presque toute la surface du pays envahi. On voyait des éclaireurs, des uhlans, à l'état de petits partis ou même d'hommes tout à fait isolés, devancer au loin les colonnes ennemies, sans que personne cherchât à leur faire obstacle. Quatre uhlans prenaient possession de Nancy, et cinq autres de Châlons-sur-Marne. Les populations, pour résister à l'ennemi, eussent eu besoin d'être tirées de leur torpeur. Il eût fallu qu'on les appelât aux armes en réveillant chez elles les sentiments qui sont la source des grands sacrifices. Mais un gouvernement de la nature de l'empire bonapartiste ne peut se permettre de soulever le peuple, car s'il fait naître le grand souffle patriotique, il déchaînera en même temps les passions politiques qu'il a dû autrefois comprimer, qui lui rendront l'existence impossible. Aussi le gouvernement montrait-il une grande répugnance à laisser prendre les armes aux populations, et il ne distribuait de fusils à la garde nationale, surtout à Paris, qu'avec une extrême parcimonie.

Par ailleurs se manifestait une sourde fermentation. L'idée de trahison n'avait pu manquer de germer et de s'emparer, de diverses manières, d'un peuple qui, au lieu des victoires attendues, n'avait vu se produire que des défaites. Pour les populations rurales dévouées à l'empire, les ennemis de l'Empereur à l'intérieur étaient les traîtres. Des accusations du genre de celles qu'avait formulées à la tribune M. Granier de Cassagnac, d'une entente entre l'ennemi et les républicains, se produisaient donc spontanément ou trouvaient plus ou moins d'écho dans certaines parties de la France. Un député du centre gauche, M. d'Estournel, était assailli la nuit dans Péronne par une foule furieuse, l'accusant d'être en rapport avec l'ennemi ; il était poursuivi à coups de pierres, menacé de mort, et il ne s'échappait qu'avec peine. Sur les confins de la Dordogne et de la Charente, à la foire de la Haute-Faye, en plein jour, un jeune homme appartenant à une vieille famille noble du pays, M. de Moneys, accusé d'être ennemi de l'Empereur, ayant refusé de crier vive l'Empereur! était traîné dans une mare à sec, recouvert de paille et de fagots et brûlé vivant par les paysans ameutés contre lui.

Les jours s'écoulaient, et à cette dernière heure précédant des événements que tout le monde sentait venir, la préoccupation du gouvernement était plus que jamais de maintenir le Corps législatif à distance. Le ministère faisait donc repousser une demande présentée par M. Latour-Dumoulin au nom de quinze membres du centre gauche et du tiers-parti, tendant

à un but analogue à celui qu'avaient eu les propositions Jules Favre et de Kératry : « Les députés sous-« signés, voulant donner satisfaction aux légitimes « préoccupations du pays, demandent que la Cham-« bre choisisse dans son sein une commission de « cinq membres qui sera chargée de se mettre en « communication constante avec les ministres et de « s'enquérir des moyens employés non-seulement pour « la défense de Paris, mais pour celle de la France. » M. Keller, après avoir exposé la situation désarmée de l'Alsace, ayant demandé que le Corps législatif nommât une commission chargée de prendre connaissance de l'état des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin avec pouvoir de désigner un commissaire pour aller sur les lieux organiser la défense, le gouvernement s'était opposé à cette demande et l'avait fait écarter. A ce moment, le Gal Trochu inspirait aux bonapartistes groupés autour de l'Impératrice les plus vives appréhensions ; le général par sa popularité était revêtu d'une force que chacun désirait ménager, aussi à mesure que leurs défiances grandissaient à l'encontre des agissements du gouvernement, les hommes de l'opposition de toute nuance avaient-ils cherché à se rapprocher de lui. Le Corps législatif, dans la séance du 27 août, ayant pris la résolution de se former en comité secret, M. Gambetta, soutenu par M. Estancelin, avait proposé que le gouverneur de Paris fût mandé pour donner des explications sur la situation militaire. Le ministre président du conseil d'État, M. Busson-Billault, s'était opposé de la manière la plus abso-

lue à cette demande, disant qu'au seul ministre de la guerre il appartenait de renseigner la Chambre. Le lendemain, pour calmer les appréhensions qui pourraient naître, le *Constitutionnel* publiait une note officieuse dans laquelle il était dit, sans égard pour la vérité, que le plus complet accord n'avait cessé de régner entre l'Impératriee régente, le cabinet et le gouverneur de Paris.

Les députés de la gauche avaient continué à réclamer des nouvelles de la guerre, et, comme précédemment, le gouvernement s'était renfermé dans le silence. Cependant dans la séance du 31 août le G^al^ de Palikao, ayant pris la parole pour répondre à une question qui lui était posée sur les corps francs, en profitait pour fournir quelques renseignements, mais seulement sur des faits insignifiants ou imaginaires. Il donnait communication d'un télégramme annonçant qu'un corps franc, après avoir passé le Rhin, était allé intercepter un train de chemin de fer sur le territoire badois, et, dépassant toutes les exagérations que les correspondants de journaux s'étaient encore permises, il portait au chiffre de 200,000 les pertes en hommes subies par l'ennemi depuis son entrée en France.

Les résultats que le gouvernement pouvait se promettre de sa conduite étaient obtenus : la nation laissait faire et attendait tranquille. Le public au fond était troublé, mais se refusant à admettre comme réelle une situation dont l'horreur épouvante, il repoussait les lueurs qui se faisaient jour et se rattachait

avec frénésie aux espérances longtemps nourries (1). Celui qui eût osé, dans la presse ou dans une discussion, présenter la situation comme désespérée ou émettre des doutes sur la possibilité de succès à obtenir, se fût exposé à être mis en pièces. On ne savait rien des opérations de guerre, sinon qu'elles étaient en cours d'exécution, et on se promettait, sans s'expliquer comment, d'en voir tout à coup surgir quelque péripétie favorable.

(1) Voyez, entre autres, Jules Claretie, *La France envahie*, pag. 321, 322. Émile Delmas, *De Frœschwiller à Paris*, pag. 314 et suiv.

CHAPITRE X

Sedan.

L'armée formée à Châlons sous le commandement du M^al de Mac-Mahon était composée des 1^er, 5^e et 7^e corps, ramenés d'Alsace, renforcés par des troupes de réserve, d'une division nouvelle venue de Lyon, ajoutée au 7^e corps, d'un corps entier de formation nouvelle, le 12^e, soit un total d'environ 140,000 hommes avec 400 pièces de canon et 85 mitrailleuses. Le 1^er corps était maintenant placé sous les ordres du G^al Ducrot. Les hommes du 1^er corps et de la division Conseil-Dumesnil ayant combattu à Frœschwiller gardaient une impression profonde de la supériorité du nombre et de l'artillerie de l'ennemi. Ils étaient arrivés à Châlons dans un grand délabrement, ayant l'air d'avoir fait six mois la guerre (1), en partie sans armes et sans équipement. On avait dû leur distribuer, pour les équiper de nouveau, les sacs et les fusils des gardes mobiles de la Seine renvoyés à Paris. Les troupes du 5^e corps avaient eu leur moral gravement atteint par le contact dans lequel elles s'étaient trou-

(1) G^al Schmitz, *Enquête parlem.*, t. II, p. 276.

vées, pendant leur retraite dans les Vosges, avec celles du 1er (1). Le 12e corps de formation nouvelle et le 1er, où on avait eu de grands vides à combler, étaient en partie composés de réservistes et de jeunes soldats à peine exercés, profondément démoralisés d'être rappelés à un pareil moment (2). Dans l'état où les divers corps étaient arrivés au camp de Châlons, on avait dû pourvoir à tous leurs besoins à la hâte ; les cadres, l'intendance, le matériel se trouvaient donc être le fruit d'une improvisation faite dans un état d'esprit troublé. L'armée commençait son mouvement de Châlons sur Reims aux lueurs de l'incendie allumé pour détruire les baraques du camp, le chalet de l'Empereur, les approvisionnements de fourrage qu'on n'avait pas le loisir d'évacuer. Le départ de Reims s'est opéré dans une grande confusion, les colonnes se coupant les unes les autres, les convois et les bagages des différents corps entremêlés (3). Dans l'état moral où se trouvent les troupes, les liens de la discipline sont profondément relâchés, et l'autorité des officiers méconnue (4) ; les soldats vont à la maraude et au pillage (5) ; des régiments entiers s'é-

(1) Gal de Failly, *Opérations et marches du 5e corps*, p. 22.

(2) Gal Martin des Pallières, *Enquête parlement.*, t. III, p. 221.

(3) *Histoire de l'armée de Châlons par un volontaire*, p. 84.

(4) Gal Martin des Pallières, *Enquête parlem.*, t. III, p. 221. Emmanuel Domenech, *Histoire de la deuxième ambulance, dite de la Presse française*, p. 157. Gabriel Monod, *Allemands et Français, Souvenirs de campagne*, p. 22.

(5) Gal Martin des Pallières, *ut supra*. Soret, *Notes d'un volontaire au 50e de ligne*, p. 18. Gal Schmitz, *Enquête parlem.*, t. II, p. 281.

grènent sur la route, et le soir n'arrivent au campement qu'avec une partie de l'effectif (1).

A la suite de la bataille de Saint-Privat, en vue d'opérations à poursuivre dans des conditions modifiées, les Allemands avaient fait une nouvelle répartition de leurs forces. Les trois corps de la Ire armée avec un nouveau corps, le XIIIe (2), qui arrive d'Allemagne, et les IIe, IIIe, IXe et Xe corps de la IIe armée restent autour de Metz pour en faire le blocus sous les ordres du prince Frédéric-Charles. Le XIIe corps, le IVe et la garde sont distraits de la IIe armée et forment une armée nouvelle sous les ordres du prince de Saxe, qui prend le nom d'armée de la Meuse. La IIIe armée avait continué sa marche dans la direction de Châlons et, après avoir traversé la Meuse, était arrivée le 24 à la hauteur de Saint-Dizier, Bar-le-Duc. L'armée de la Meuse, se portant dans la même direction, passe à son tour la Meuse et vient se placer en avant de Verdun et de Saint-Mihiel sur la droite de la IIIe armée. La IIIe armée et celle de la Meuse, sous le commandement supérieur du roi Guillaume avec le Gal de Moltke, forment une masse de 225,000 hommes, de troupes victorieuses, pleines d'enthousiasme, ayant 800 pièces de canon. Les deux armées allemandes combinées possèdent donc sur l'armée de Châlons la supériorité du nombre, de l'armement, du moral dans les troupes, de l'intelligence dans le commandement. Elles ont encore l'avantage des positions stra-

(1) Gal Martin des Pallières, *Enquête parlem.*, t. III, p. 221.
(2) *Guerre franco-allemande*, p. 1341.

tégiques. L'armée de Châlons marchant à l'est par Vouziers s'engage, entre l'ennemi sur son flanc droit et la Belgique sur son flanc gauche, dans une impasse; en avant, du côté de Metz, elle sera exposée à toutes les combinaisons possibles de toutes les armées allemandes qui possèdent entre elles les lignes de communications intérieures; en arrière, du côté de Mézières, où est son unique ligne de retraite, un simple mouvement débordant de l'ennemi suffira pour la couper de ses communications avec la France.

Au quartier général allemand on resta longtemps dans le doute sur la destination qui pourrait être donnée à l'armée de Châlons : serait-elle ramenée à Paris ou dirigée vers Metz? Jugeant combien ce dernier mouvement serait périlleux, les Allemands penchaient à croire que la retraite sous Paris l'emporterait dans les conseils de la France. Ils continuèrent donc à tenir jusqu'au 25 leurs armées rangées sur un front faisant face à l'ouest vers Paris. Cependant à mesure que des bruits leur parvenaient permettant malgré tout d'entrevoir comme possible une marche des Français à l'est, ils avaient modifié l'emplacement de leurs corps pour les infléchir du côté de Reims et lancé leur cavalerie dans la direction de Grand-Pré pour battre le territoire. Le 25, des nouvelles trouvées dans les journaux, des télégrammes reçus de Londres (1), les informent que l'armée de Châlons a quitté Reims pour se diriger vers Metz. Le lendemain les avis trans-

(1) *Guerre franco-allemande*, p. 934.

mis par les éclaireurs de cavalerie qui rencontraient les Français à Grand-Pré et près de Vouziers, corroboraient l'exactitude de ces premiers renseignements. Dès le 26 au matin, les armées allemandes opèrent un changement de front de l'ouest vers le nord. Tous les corps de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse se mettent en mouvement d'abord sur Sainte-Ménéhould, Varennes et Dun, qu'elles dépassent pour se porter ensuite sur Vouziers, Buzancy et Beaumont. Dans cette conversion vers le nord, les troupes de la IIIe armée placées sur la gauche, le plus au sud, ont, pour venir occuper un front parallèle à celui de l'armée de la Meuse, un chemin beaucoup plus long à parcourir; elles feront des étapes de longueur double et seront arrivées à marches forcées sur le point décisif au moment voulu.

Pendant ce temps, l'armée de Châlons se mouvait vers la Meuse par le Chêne-Populeux, Raucourt et Beaumont; sa marche était lente, en six jours elle ne faisait que vingt-cinq lieues (1). C'est entre l'Aisne et la Meuse, que le Mal de Mac-Mahon, d'après les renseignements qui lui parvenaient sur les armées ennemies, prenait la résolution de revenir en arrière et l'abandonnait ensuite pour se diriger de nouveau vers Metz. Ces tergiversations amenaient des marches et contre-marches de divers corps qui passaient et repassaient jusqu'à trois fois par les mêmes lieux (2).

(1) *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, p. 18

(2) Gal de Failly, *Opérations et marches du 5e corps*, p. 36 p. 37; *Histoire de l'armée de Châlons*, p. 102.

L'intendance s'était trouvée dès le premier jour en défaut (1), les vivres venaient sans cesse à manquer. Pour s'approvisionner, le Mal de Mac-Mahon avait déjà dû une première fois déranger la marche de l'armée et la rapprocher de Réthel et du chemin de fer (2). Dans ces allées et venues les colonnes de troupes se heurtaient aux convois (3) qui encombrent les routes, et on avait dû, à diverses reprises, suspendre la marche des hommes pour laisser défiler les bagages et la file interminable des charrettes du pays, réquisitionnées par l'intendance, mais qui en grande partie sont à vide (4). Ces contre-ordres et ces hésitations ont achevé de démoraliser les troupes en leur faisant perdre toute confiance dans les chefs ; le mauvais temps est venu, et les hommes restent dans la boue et sous la pluie avec une nourriture insuffisante (5).

La lenteur avec laquelle l'armée se meut a fait que l'on a perdu l'avance que l'on croyait avoir sur l'ennemi. Loin de le prévenir sur Stenay et Montmédy, on le voit arriver sur soi alors qu'on est encore entre l'Aisne et la Meuse, lui prêtant le flanc. On n'est plus seulement en contact avec de la cavalerie. Dans la journée du 29, le 5e corps a eu un engagement d'arrière-garde très-vif à Nouart avec de l'infanterie ennemie appartenant au XIIe corps; aussi dans la soi-

(1) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 32.
(2) Mal de Mac-Mahon, *ut supra*, p. 39.
(3) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 33.
(4) *Histoire de l'armée de Châlons*, p. 107.
(5) Emmanuel Domenech, *Histoire de la 2e ambulance, dite de la Presse française*, p. 173.

rée du 29, le M^al de Mac-Mahon n'a-t-il plus qu'une préoccupation, porter toute son armée au delà de la Meuse. Dès le 29, le 12^e corps a pu passer la Meuse à Mouzon; le 1^er corps a campé à Rémilly, entre Mouzon et Sedan, et y traversera la rivière le 30 dans la matinée. En arrière restent le 5^e corps à Beaumont, le 7^e à Oches. Le M^al de Mac-Mahon, le 30 de grand matin, s'est successivement rendu auprès de ces deux corps (1), et a donné pour instruction de se hâter vers la Meuse. De Beaumont le 5^e corps marchera directement sur Mouzon, le 7^e à Oches prendra une direction parallèle par Stone et Raucourt pour aller passer la Meuse tant à Mouzon qu'à Villers à côté.

Le 5^e corps était arrivé à Beaumont dans la nuit du 29 au 30, son arrière-garde seulement à cinq heures du matin. Les hommes, ayant marché par les bois et dans la boue sans distributions de vivres régulières, étaient harassés, le G^al de Failly, pour leur donner du repos, a reculé entre 11 heures et midi l'heure de la mise en marche sur Mouzon (2). Le 5^e corps s'était établi au campement auprès de la ville de Beaumont, dans des lieux dominés par des hauteurs qui au sud sont couvertes de grands bois. On n'a fait aucune reconnaissance, posté aucune vedette dans ces bois, les grand'gardes ont été placées en deçà. La sécurité dans les camps est entière, les soldats prennent leur repas, ou nettoient leurs armes; les chevaux de l'artille-

(1) M^al de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 36.
(2) G^al de Failly, *Opérations et marches du 5^e corps*, p. 45.

rie sont conduits à l'abreuvoir; les généraux déjeunent à Beaumont, le Gal de Failly et son état-major chez le maire (1). Tout à coup, à midi et demi (2), des obus tombent sur le campement en avant de Beaumont. C'est le IVe corps prussien qui, sans que sa présence ait été soupçonnée, a traversé les bois et en débouche à 600 mètres. Dans le camp français, au milieu du trouble et de la confusion, on se forme sur place, et sans rien combiner on se porte à l'ennemi. On n'a que peu ou point d'artillerie attelée : l'infanterie, ayant épuisé son premier feu, cède en désordre, abandonnant à l'ennemi les bagages et les canons qu'on n'a pu atteler. On cherche à se maintenir plus en arrière sur des hauteurs, dans la direction de Mouzon ; mais alors arrivent sur le champ de bataille, à droite du IVe corps, le XIIe et à gauche le Ier corps bavarois. Le 5e corps recule encore une fois vers Mouzon. Lorsqu'on approche de la Meuse, comme il n'y a, pour la passer, que le pont de Mouzon encombré, il faut chercher à tenir tête. Un régiment de cuirassiers, le 5e, se dévoue et charge l'infanterie prussienne (3). Avant d'avoir pu la joindre, le colonel, M. de Contenson, est tué, le régiment écrasé. Les cuirassiers dont les chevaux sont épuisés par la charge fournie, refoulés vers la Meuse, en la traversant à la nage, se noient en grand nombre. Les Allemands ne

(1) Defourny, curé de Beaumont, *La bataille de Beaumont*, p. 96. Emmanuel Domenech, *Histoire de la 2e ambulance*, p. 182.

(2) *Guerre franco-allemande*, p. 980.

(3) Charles Habeneck, *Les régiments martyrs*, p. 62.

s'arrêtent que lorsque les Français, rejetés au delà de la Meuse, leur ont abandonné la rive gauche de la rivière, y compris le faubourg et le pont de Mouzon. Les Allemands avaient 3,500 hommes hors de combat; les Français perdaient 42 canons et, sans compter les hommes débandés et en fuite (1) au nombre de plusieurs milliers, 2,000 hommes faits prisonniers et, d'après les dires, 1,800 seulement mis hors de combat.

Le 7e corps avait également été attaqué dans sa marche sur la Meuse. Une des brigades de la division Conseil-Dumesnil chargée d'escorter l'immense convoi que l'armée de Châlons mène avec elle, ayant pris le chemin de Stone à Mouzon, avait été assaillie par une partie du Ier corps bavarois venant de Beaumont. En peu de temps les hommes de la réserve versés dans les régiments pour combler les vides faits à Frœschwiller ont pris la fuite, s'écriant qu'on ne saurait se battre sans manger, jetant leurs sacs et leurs fusils (2). Le Gal Douay perdait successivement les positions sur lesquelles il cherchait à maintenir la brigade, d'abord en avant, puis en arrière de Raucourt; il ne lui restait que quelques centaines d'hommes pour couvrir la déroute, mais ce combat avait commencé tard et la nuit venait mettre fin à la poursuite de l'ennemi. Le Gal Douay, renonçant alors à franchir la Meuse avec le 7e corps, à Mouzon et à Villers où il entend le canon et dont les ponts sont interceptés, se décide à aller la

(1) Gal de Wimpffen, *Sedan*, p. 137, 138.
(2) Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 24, 25.

passer à Rémilly. L'armée n'ayant pas d'équipage de pont (1), on n'a pu établir à Rémilly, avec de mauvais bateaux recouverts de terre, qu'un pont très-étroit qui s'est en partie enfoncé dans l'eau sous le poids des masses du 1er corps qui l'ont traversé (2). Le passage de la rivière ne s'effectue dans ces conditions qu'avec une extrême lenteur, et quand le 7e corps se présente, il trouve le pont obstrué par une partie de la cavalerie du 1er corps qui n'a pas encore achevé de passer. A 2 heures du matin deux régiments et trois batteries du 7e corps seulement ont pu traverser la rivière (3). On est dévoré d'inquiétude, s'attendant avec le jour à voir arriver l'ennemi et à être jeté dans la Meuse, lorsque le Gal Douay est informé que le Mal de Mac-Mahon porte l'armée en retraite sur Sedan. Le 7e corps se met alors en marche sur cette ville partagé entre les deux rives.

Le Mal de Mac-Mahon ne pensant pas qu'il pût persévérer après la déroute de Beaumont à marcher sur Metz, avait en effet pris la résolution de se rejeter en arrière vers Sedan et il avait envoyé des ordres, dans ce sens, à tous les chefs de corps. En conséquence dans la nuit du 30 et la matinée du 31, les troupes des 5e, 12e et 1er corps qui ont passé la Meuse et se trouvent sur la rive droite, s'étaient dirigées sur Sedan. Leur marche s'opéra dans le plus grand désordre, les traînards s'entassant dans les cabarets, sans s'inquié-

(1) Mal de Mac-Mahon, *Enquête*, t. I, p. 33.
(2) Prince Bibesco, *Belfort, Reims, Sedan*, p. 114.
(3) *Id., ibid.*, p. 116.

ter de tomber aux mains de l'ennemi (1), toutes les armes, infanterie, cavalerie, artillerie, étaient confondues et prises les unes dans les autres sur les routes encombrées (2), des partis de cavalerie, s'étant jetés dans les bois pour éviter la presse, se trouvèrent sans s'en douter conduits en Belgique ou reportés au delà de Sedan. Sedan était le dernier lieu où l'on pût séjourner eu égard à la position des armées ennemies, aussi le M^al de Mac-Mahon, en s'y rendant, n'avait-il d'autre intention que d'y rallier l'armée et de l'approvisionner (3). Cependant, arrivé de sa personne à Sedan le 31 au matin, et les derniers corps de l'armée y arrivant dans le cours de la journée, le maréchal y demeure irrésolu et incertain sans prendre le parti d'en sortir (4). Il ne se décide ni à battre définitivement en retraite vers Mézières où on réunit un nouveau corps d'armée, le 13^e, avec des vivres et qui est le seul mouvement à exécuter pour échapper à l'ennemi, ni, à défaut de ce parti, comme suprême tentative, de reprendre la marche vers Metz.

Entre Sedan et Mézières la Meuse, qui a coulé jusque-là vers le nord-ouest, fait brusquement une pointe au nord et, retournant sur elle-même plein sud, décrit une boucle dont le sommet n'est qu'à 7 ki-

(1) *De Frœschwiller à Sedan, Journal d'un officier du 1^er corps*, p. 73. *Le général de Wimpffen. Réponse au général Ducrot*, par un officier supérieur, p. 69.

(2) G^al de Wimpffen, *Sedan*, p. 139.

(3) M^al de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 37.

(4) *De Frœschwiller à Sedan, Journal d'un officier du 1^er corps*, p. 70, 71.

lomètres de la frontière belge. D'épaisses forêts qui s'étendent entre la frontière et la boucle de la Meuse, diminuent encore l'espace libre et ne laissent de passage, dans la direction de Mézières, que par un étroit défilé près de Saint-Menges. De ce point absolument étranglé à Mézières, il y a 4 lieues, la Meuse, s'étant alors infléchie au sud, laisse un passage plus large par Vrigne-au-Bois et Vivier-au-Court, mais ce n'est encore, cependant, qu'une sorte de couloir. La clef des positions qui entourent Sedan est au calvaire d'Illy sur les hauteurs au nord de la ville. A Illy seulement, on commande l'entrée du défilé et du couloir qui conduisent à Mézières, et, au cas où la ligne de retraite sur la France viendrait à manquer, on est maître de se retirer en Belgique; mais le Mal de Mac-Mahon a négligé d'occuper fortement le calvaire d'Illy. Les corps de l'armée française se sont pelotonnés plus près de Sedan. Là, rangés sur deux fronts, ils forment un angle; le 12e corps à Bazeilles, le 1er sur le plateau de Givonne font face à l'est du côté de Carignan; le 7e corps sur les coteaux de Floing, fait face au nord-ouest. Le 5e corps est au milieu de l'angle, en réserve. L'armée française, dans les positions qu'elle occupe, ne possède donc aucune ligne de retraite, la Meuse qui coule sur ses derrières et sur ses flancs, lui barre la route de Mézières et l'immobilise autour de Sedan.

Les Allemands, s'étendant sur un front de 30 kilomètres, sont arrivés devant Sedan le 31 au soir. Ils occupent les hauteurs de Frénois et de Wadelincourt au sud de la ville. Des deux côtés de ce point fixe leurs

ailes qui débordent, continuant à avancer au delà de la Meuse vers le nord, vont se plier comme deux grands bras, venant enserrer l'armée française dans une formidable étreinte. A gauche, le V^e^ et le XI^e^ corps, la division wurtembergeoise entrant dans le couloir qui sépare Sedan de Mézières, commenceront par ôter aux Français l'usage de la ligne de retraite sur Mézières, puis déboucheront du défile, contourneront la boucle de la Meuse, et se porteront sur Illy. A droite le II^e^ et le I^er^ corps bavarois, le IV^e^ corps, le XII^e^ et la garde, viendront, se déployant les uns après les autres, engager la bataille avec les Français en avant de Bazeilles et du plateau de Givonne, pour se porter à leur tour sur le point décisif d'Illy. Pour ce double mouvement tournant, les Allemands ont besoin de passer, à leur gauche la Meuse, à leur droite la Meuse et son affluent le Chiers, ils trouvent les ponts intacts, les Français ne les ont pas détruits (1). Le pont du chemin de fer, à Bazeilles, a été miné sans qu'on l'ait fait sauter. Le M^al^ de Mac-Mahon a envoyé à Donchery, dont le pont donne accès dans le couloir entre Sedan et Mézières, un officier du génie qui est parti avec de la poudre par chemin de fer, mais l'officier descendu à Donchery a oublié de prendre la poudre. le train reparti l'a emportée à Mézières et le pont n'a pu être détruit (2). Le maréchal, informé de ce contretemps, envoie des troupes pour garder le pont; lorsqu'elles arrivent, les Prussiens l'occupent en nombre

(1) G^al^ Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 16.
(2) M^al^ de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 38.

supérieur et les tentatives faites pour le leur reprendre demeurent vaines.

La bataille de Sedan s'engage le 1er septembre à 4 heures du matin par l'attaque sur Bazeilles des Bavarois qui viennent de passer la Meuse. Le Mal de Mac-Mahon n'avait point l'intention de combattre sur les positions qu'il occupait; mais l'ennemi, prenant les devants, l'attaquait avant qu'il eût encore arrêté de plan de bataille définitif (1). Le maréchal venu sur le terrain inspectait sa ligne de bataille, lorsqu'en face du village de la Moncelle, à 6 heures moins le quart, il est atteint au-dessous de la hanche gauche par un éclat d'obus. Il est blessé trop grièvement pour continuer à commander, et on doit l'emporter. Le maréchal a désigné le Gal Ducrot pour le remplacer (2). On va prévenir celui-ci; à 7 heures moins le quart il prend le commandement (3).

Le Gal Ducrot au premier moment de la retraite de l'armée sur Sedan, n'ayant pas reçu d'instructions du maréchal sur l'emplacement à occuper par son corps, avait eu la pensée de se placer à Illy pour s'assurer la ligne de retraite sur Mézières; ce n'est qu'après, sur des ordres précis, qu'il s'était établi sur le plateau de Givonne. Le Gal Ducros, prenant le commandement en chef, ne veut pas accepter une bataille dans le lieu de perdition où le Mal de Mac-Mahon a laissé l'armée;

(1) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 38.
(2) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 38.
(3) Procès du général de Wimpffen contre le *Pays*, Déposition du général Ducrot.

il forme donc le projet d'opérer avec toute l'armée le mouvement sur Illy qu'il a déjà voulu effectuer avec son seul corps, pour s'échapper sur l'heure en gagnant Mézières. Il ignorait que la retraite sur Mézières n'était plus exécutable. Le V^e^ et le XI^e^ corps prussiens, la division wurtembergeoise étaient déjà maîtres du couloir entre Mézières et la boucle de la Meuse (1), ils approchaient du défilé de St-Menges. Peut-être, dans ces conditions, quelques corps isolés, des hommes en plus ou moins grand nombre, eussent-ils pu se glisser par les bois entre les Prussiens et la frontière belge, mais l'armée entière n'avait plus la possibilité de passer, car pour cela il lui eût fallu s'ouvrir un chemin, en culbutant les troupes placées en face d'elle, pendant qu'elle eût été obligée de contenir en arrière les corps ennemis ayant déjà engagé la bataille à Bazeilles. Mais si l'armée ne peut être ramenée en France, il y a, comme pis-aller, la retraite à opérer en Belgique, et, au moment où le G^al^ Ducrot commande son mouvement sur Illy, les têtes des colonnes qui, de la droite et de la gauche allemandes, sont en marche pour se donner la main sur ce point, sont encore assez loin l'une de l'autre pour qu'on puisse passer et, après avoir combattu, s'écouler par les bois en Belgique. Le G^al^ Ducrot, pour faire exécuter son mouvement de retraite, est allé de sa personne donner des ordres au G^al^ Lebrun dont le 12^e^ corps, le plus éloigné d'Illy à l'est, doit se replier le premier,

(1) *Guerre franco-allemande*, p. 1148.

et en effet le Gal Lebrun commence à reporter ses troupes en arrière de Bazeilles. Mais à ce moment, à 8 heures et demie, l'armée change encore une fois de commandant en chef (1).

Le Gal de Wimpffen avait été appelé au commandement du 5e corps que le déchaînement de l'opinion publique avait amené le gouvernement de l'Impératrice à enlever au Gal de Failly ; il avait, en outre, reçu à Paris du Gal de Palikao une lettre de service l'investissant du commandement en chef, en cas d'empêchement du Mal de Mac-Mahon. Lorsque le maréchal a été blessé, le Gal de Wimpffen ne s'est pas prévalu de sa lettre ; mais lorsqu'il voit se dessiner le mouvement de retraite sur Illy, il envoie un billet au Gal Ducrot, où il lui fait connaître l'existence de la lettre de service dont il est porteur, et lui dit que, désapprouvant la retraite qui s'effectue sur Illy, il donne contre-ordre au Gal Lebrun (2). Le Gal de Wimpffen, en prenant le commandement, ne paraît avoir eu aucune connaissance exacte, soit de la position des deux armées vis-à-vis l'une de l'autre, soit même de la composition et de l'effectif de l'armée dont il devenait le chef. Il était arrivé directement d'Afrique le 30 dans l'après-midi, il n'a encore eu l'occasion d'échanger aucune communication avec le Mal de Mac-Mahon ou les chefs de corps (3). Il n'a du reste arrêté aucun plan d'ensemble sur la poursuite

(1) Gal de Wimpffen, *Sedan*, p. 162.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 162.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 141.

de la bataille (1), mais le combat que le 12e corps soutient à Bazeilles avec avantage, paraît avoir produit sur lui une telle impression qu'il fonde sur cet incident l'espoir d'un succès, et les Bavarois, s'étant avancés entre Bazeilles et la Meuse avec la rivière à dos, il se laisse aller à promettre à l'Empereur de les jeter dans la Meuse (2). Les résolutions que le Gal de Wimpffen venait faire prévaloir étant tout l'opposé de celles du Gal Ducrot, les troupes qui avaient commencé à battre en retraite, firent immédiatement retour du côté de Bazeilles, et l'armée perdit ainsi la chance dernière qui lui restait de se retirer en Belgique.

La bataille continuant s'étend à tout le périmètre des positions occupées par les Français. Il n'y aura jusqu'au bout, du côté des Français, nulle vue d'ensemble, aucun grand effort combiné. La force de résistance que montreront les différents corps sera du reste des plus diverses ; quelques-uns, tels que l'infanterie de marine, les chasseurs d'Afrique sauvegarderont par leur conduite la vieille réputation de courage du sang français, tandis que dans d'autres on sera en pleine décomposition avant d'avoir presque rien fait. Les Allemands ne cessent de gagner du terrain. Vers 11 heures et demie ils se sont définitivement emparés de Bazeilles que l'infanterie de marine a disputé pied ; à pied en face du plateau de Givonne

(1) Rapport officiel du conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan.

(2) Gal de Wimpffen, *Sedan*, p. 164.

ils ont repoussé les troupes du 1er corps de la position avancée de Dugny. En même temps le Ve et le XIe corps ont débouché du défilé se portant sur Illy et enlevé Saint-Menges et Floing aux troupes du 7e corps. Les chasseurs d'Afrique conduits par les généraux de Margueritte et de Gallifet ont fait des charges répétées qui ont un instant contenu l'ennemi, mais celui-ci a fait une concentration d'artillerie qui a rendu son mouvement en avant irrésistible (1). Au nord du plateau de Givonne le XIIe corps et la garde ont également contourné toutes les positions françaises et sont arrivés sur Illy donner la main aux troupes du XIe corps venues par l'autre côté. Le double mouvement tournant entrepris par les Allemands a réussi; les Français vers 1 heure et demie sont complétement enveloppés et leur sort est décidé; ils sont sous le feu d'une formidable artillerie qui, tirant sur eux d'un cercle extérieur, les prend partout d'écharpe et de revers. L'artillerie française inférieure en nombre de pièces, en calibre, en matériel (2), est démontée ou impuissante et, vers 3 heures, ce qui reste des troupes organisées des 1er et 7e corps a définitivement perdu toutes les positions dominantes. Dès le matin, profitant du mouvement de retraite ordonné par le Gal Ducrot, des hommes isolés avaient abandonné leurs corps pour se réfugier à Sedan ; une fois commencée, la débandade n'avait plus discontinué; à 11 heures et demie il y avait déjà des milliers

(1) *Guerre franco-allemande*, p. 1167.
(2) *Histoire de l'armée de Châlons par un volontaire*, p. 135.

d'hommes agglomérés dans le bas-fond de Sedan (1); à mesure que la défaite s'étendait, tous les corps en déroute prenaient successivement le même chemin. Les Allemands victorieux rétrécissent le cercle qu'ils forment autour de Sedan, et leurs obus, tombant sur les masses accumulées des Français, y portent le ravage et dans la ville allument des incendies.

L'Empereur jusqu'alors s'était tenu à l'écart, laissant agir le Mal de Mac-Mahon et après lui les généraux qui lui ont succédé (2). Il était tombé dans une morne tristesse, ses traits avaient perdu leur impassibilité habituelle et laissaient voir tout le trouble de son âme (3). Arrivé à Sedan le 30 au soir, on lui a proposé de le faire partir pour Mézières, il a refusé, déclarant vouloir partager jusqu'au bout le sort de l'armée (4). Il est monté à cheval le matin et s'est rendu au-dessus de Bazeilles sur le champ de bataille. Là, sous les obus, il est resté au danger avec cette sorte de courage inerte (5) qui lui était particulier : plusieurs de ses officiers ont été tués ou blessés à ses côtés (6). Les souffrances que lui faisaient éprouver ses infirmités physiques se joignaient aux tortures morales pour l'accabler ; il lui

(1) Gal Pajol, *Lettre au Moniteur universel*, p. 13.

(2) Mal de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 29. Gal Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 49.

(3) Abbé Gabriel, *Journal du blocus de Verdun*, p. 18. Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 21 et 22. Gal Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 49.

(4) Gal Pajol, *Lettre au Moniteur universel*, p. 8.

(5) George Jeannerod, *le Temps*, 9 septembre 1870.

(6) Gal Pajol, *Lettre*, etc., p. 13. Gal de Wimpffen, *Sedan*, p. 299.

était impossible de demeurer longtemps à cheval; à 11 heures et demie il est rentré en ville et s'est retiré à la sous-préfecture; c'est là qu'il apprend la déroute de l'armée. Vers 2 heures, sans consulter les généraux (1), il prend la résolution de faire cesser le feu. Il veut demander un armistice, mais, dans sa hâte, au lieu de l'envoi d'un parlementaire comme il convient en pareil cas, il a recours au moyen qu'on emploie pour capituler, et fait mettre un drapeau blanc sur la citadelle. Le chef d'état-major de l'armée, le G^{al} Faure le fait abattre. A mesure que les corps s'effondrent, les chefs de corps rentrent en ville et vont trouver l'Empereur. Le G^{al} Ducrot arrive au moment où des obus éclatent auprès de la sous-préfecture, l'Empereur lui dit : « J'ai fait arborer le drapeau parle-« mentaire, il faut faire cesser le feu, mettez-vous là « et écrivez. » Il lui dicte alors un billet où il est dit que les pourparlers vont commencer, qu'il faut faire cesser le feu et il lui demande de signer; le général s'y refuse, observant que ce n'est pas à lui, mais au chef d'état-major de l'armée qu'il appartient de signer un pareil ordre. Le G^{al} Ducrot envoie alors son propre chef d'état-major le colonel Robert porter le billet au G^{al} Faure (2), celui-ci se refuse également à signer et déclare qu'ayant quelques instants auparavant abattu le drapeau blanc, ce n'est pas lui qui le fera relever.

(1) Procès du général de Wimpffen contre le *Pays*, déposition du général Pajol.

(2) *Ibid.*, déposition du général Ducrot.

Le Gal Lebrun arrive à son tour, il trouve l'Empereur seul qui lui dit : « Comment se fait-il que la « lutte continue ? Il y a environ une heure que j'ai « fait arborer le drapeau blanc. Il y a déjà trop de « sang versé. » Le Gal Lebrun ayant de nouveau expliqué à l'Empereur que, pour un armistice, c'est par l'envoi d'un parlementaire qu'il convient de procéder, l'Empereur lui dicte une demande d'armistice, et le charge de la porter signer au Gal de Wimpffen (1).

Entre temps, à 2 heures et demie, l'Empereur a reçu un billet que le Gal de Wimpffen lui envoie par un de ses aides de camp : « Sire. Je me décide à forcer la « ligne qui se trouve devant le Gal Lebrun et le Gal Du- « crot plutôt que d'être prisonnier dans Sedan.

« Que Votre Majesté vienne se mettre à la tête de « ses troupes, elles tiendront à honneur de lui ouvrir « un passage. »

L'Empereur se borne à répondre qu'une tentative pour percer ne lui semble avoir à cette heure aucune chance de succès, qu'elle ne pourrait aboutir qu'à sacrifier inutilement de nouveaux hommes et à le faire tomber lui-même aux mains de l'ennemi (2), et au Gal Douay qui arrive à son tour, il dit que l'armée ayant fait d'inutiles efforts, c'est à lui maintenant qu'il appartient de s'immoler (3).

Que l'Empereur, qui s'est tenu effacé dans une expédition où il a été entraîné contre son gré, soit subi-

(1) Procès du général de Wimpffen contre le *Pays*, déposition du général Lebrun.

(2) *Ibid.*, déposition de Gaston de la Nouvelle.

(3) *Ibid.*, déposition du général Douay.

tement sorti de sa réserve pour prendre l'initiative de mettre bas les armes, sans que la résistance des généraux, sans que la crainte de détruire le prestige du nom de Napoléon, l'aient arrêté, paraît d'abord incompréhensible. On dit que sur la fin de sa vie, dans l'exil, l'Empereur se reportait souvent au 2 décembre et qu'il expliquait l'impossibilité dans laquelle il s'était trouvé d'asseoir l'empire, par le vice de son origine. Il faut croire qu'à Sedan, le souvenir du parjure et du massacre auxquels il devait le trône le poursuivait, et que dans ce jour d'agonie il n'a pu supporter la vue du sang venant pour lui rafraîchir d'anciennes taches.

En même temps que le G^al de Wimpffen avait écrit son billet à l'Empereur, il avait envoyé l'ordre aux chefs de corps de lui amener leurs troupes pour tenter une percée à l'est sur Carignan. Il était trop tard pour effectuer une pareille manœuvre. Le 7^e corps déjà très-compromis ne put être ramené par le G^al Douay (1), et le G^al Ducrot ne recevait l'avis de son général en chef que lorsqu'il ne lui restait plus aucune troupe organisée à laquelle il pût donner des ordres (2). Le G^al de Wimpffen réduit aux seules forces qu'il peut réunir sur cette partie du champ de bataille, tentait malgré tout de se porter en avant, mais on lui remet à ce moment une lettre de l'Empereur lui demandant

(1) Procès du général de Wimpffen contre le *Pays*, déposition du général Douay.

(2) *Ibid.*, déposition du général Ducrot.

de solliciter un armistice et il apprend qu'on a hissé un drapeau blanc sur la citadelle. La citadelle est précisément du côté de Balan où il continue la résistance, et le drapeau sert d'excuse à un grand nombre d'hommes pour ne pas marcher. Le G[al] Lebrun survient à son tour qui lui réitère de la part de l'Empereur l'invitation de solliciter un armistice. Un des hommes de l'escorte du G[al] Lebrun a déjà arboré un drapeau blanc de parlementaire. A cette vue le G[al] de Wimpffen s'emporte et dit, sans vouloir rien entendre : « Je veux qu'on continue la bataille. » On arrache ce nouveau drapeau blanc et on recommence la lutte. Quelque temps après le G[al] de Wimpffen étant allé rejoindre le G[al] Lebrun du côté de Balan, lui demanda si on ne pourrait pas tenter un nouvel effort. Wimpffen et Lebrun font appel à leurs hommes en criant, En avant! ils parviennent d'abord à entraîner deux ou trois mille hommes, mais au bout de quelques centaines de pas dans les rues de Balan ils ne sont plus suivis. Le G[al] de Wimpffen, reconnaissant que tout était fini, donna l'ordre au G[al] Lebrun de faire rentrer les troupes dans Sedan. Ce fut le dernier épisode de la résistance ; il était près de 6 heures.

L'armée tout entière effondrée est définitivement accumulée à Sedan. Les hommes sont entassés sur les remparts, dans les rues et sur les places, mêlés aux chevaux, aux voitures et aux canons (1) ; ils ont at-

(1) G[al] Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 48. — Soret, *Notes d'un volontaire*, p. 56. — *De Frœschwiller à Sedan, Journal d'un officier du 1[er] corps*, p. 87.

teint le dernier degré de la démoralisation et de l'indiscipline et maudissent leurs chefs qu'ils accusent de les avoir trahis et vendus (1).

Le Gal de Wimpffen à son tour rentré en ville avait envoyé sa démission de général en chef à l'Empereur, mais sur le refus des chefs de corps, de consentir à prendre le commandement et de décharger le Gal de Wimpffen en l'assumant sur eux, de la tâche de signer une capitulation, devenue inévitable, il fut obligé de la retirer. A 8 heures du soir, il partait pour le quartier général prussien pour y négocier. L'Empereur était déjà entré en rapports personnels avec le roi de Prusse. Le roi, lorsqu'il avait vu la victoire de son armée, avait envoyé à Sedan un de ses officiers le colonel de Bronsart sommer la ville de se rendre. L'Empereur s'était alors décidé à se constituer prisonnier. Il avait fait partir avec le colonel de Bronsart le Gal Reille, chargé de porter au roi la lettre suivante :

« Monsieur mon frère,

« N'ayant pas pu mourir au milieu de mes troupes, « il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les « mains de Votre Majesté.

« Je suis de Votre Majesté, le bon frère,

« NAPOLÉON. »

Le roi apprit par cette lettre la présence de l'Empereur à Sedan qu'il ignorait, il répondit :

(1) Gal Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 49. Soret, *Notes d'un volontaire*, p. 59. — Forbes, *My experiences of the war*, t. I, p. 206.

« Monsieur mon frère,

« En regrettant les circonstances dans lesquelles « nous nous rencontrons, j'accepte l'épée de Votre « Majesté et je la prie de vouloir bien nommer un de « vos officiers muni de vos pleins pouvoirs pour trai- « ter de la capitulation de l'armée qui s'est si brave- « ment battue sous vos ordres. De mon côté, j'ai dé- « signé le Gal de Moltke à cet effet.

« Je suis de Votre Majesté, le bon frère,

« GUILLAUME. »

A partir de ce moment, les Allemands avaient cessé le feu, et lorsque le Gal de Wimpffen arriva au quartier général ennemi, une sorte d'armistice tacite régnait déjà entre les deux armées.

Le Gal de Wimpffen fut reçu par le Gal de Moltke ayant avec lui M. de Bismark et le Gal de Blumenthal. Sur la demande que le Gal de Wimpffen fit au Gal de Moltke des conditions qu'il réclamerait pour une capitulation, celui-ci lui dit, que l'armée française serait prisonnière et que les officiers, tout en restant prisonniers, conserveraient leurs armes ; et comme le général français se récriait contre d'aussi dures exigences, disant que plutôt que de les subir, on reprendrait la lutte pour s'ouvrir un passage, le Gal de Moltke lui dit : « Vous défendre dans Sedan ou tenter une « sortie, vous sont également impossibles, il ne vous « reste pas plus de 80,000 hommes, vous n'avez pas « de vivres et j'ai autour de Sedan plus de 200,000 hom- « mes et de 500 canons. » Il n'y avait rien à répondre à ces arguments qui montraient que le Gal de Moltke

connaissait la vraie situation de l'armée dans Sedan. Le Gal de Wimpffen chercha donc à obtenir des concessions en faisant valoir des considérations politiques, disant que plus les conditions de la paix seraient douces, plus les traces de la guerre s'effaceraient vite et mieux les longues haines seraient évitées. Mais alors ce fut M. de Bismarck qui prononça le *væ victis*. Il répondit que ce serait folie de compter sur la reconnaissance ou l'oubli de la France, qu'il n'y avait aucun fond à faire sur une nation n'ayant pas d'institutions fixes et où depuis quatre-vingts ans les changements les plus étranges n'avaient cessé de se succéder. « D'ailleurs, dit-il, il est inadmissible que « la France puisse nous pardonner nos succès, les « Français sont irritables et orgueilleux à l'excès, de- « puis deux siècles la France a déclaré trente fois la « guerre à l'Allemagne. Cette fois-ci vous nous l'avez « déclarée parce que vous ne pouviez nous pardonner « Sadowa. Il faut que la France aujourd'hui soit châtiée « de son caractère agressif, nous voulons assurer la « sécurité de nos enfants et pour cela il faut que nous « ayons entre la France et nous un glacis ; il nous faut « des frontières qui nous mettent pour toujours à « l'abri de toute attaque de sa part, nous réclamerons « donc la cession de l'Alsace et de la Lorraine alle- « mande. » Le Gal de Wimpffen lui ayant répondu qu'il se trompait en croyant que la France voulait la guerre, qu'il prêtait à la France actuelle des sentiments qui étaient ceux de 1815, que le développement de la prospérité matérielle avait amené une préférence des

poursuites de la paix sur celles de la guerre, qu'en France on était tout prêt à proclamer la fraternité des peuples, que par exemple on ne trouvait plus de traces de la vieille haine qui avait subsisté autrefois avec l'Angleterre, que la France, plutôt que de céder l'Alsace et la Lorraine, résisterait certainement jusqu'à la dernière extrémité et que, même alors, une paix consentie après de telles exigences ne serait qu'une trêve de courte durée, M. de Bismarck lui dit : « Non la « France n'est pas changée, elle a toujours voulu la « guerre et c'est pour flatter cette manie populaire « de la gloire que, dans un intérêt dynastique, l'empe- « reur Napoléon est venu nous provoquer. Nous savons « bien que la partie raisonnable et saine de la popu- « lation ne poussait pas à la guerre, néanmoins elle en « a accueilli l'idée volontiers ; nous savons bien que « ce n'était pas l'armée non plus qui nous était le plus « hostile, la partie de la France qui poussait à la guerre « est celle qui fait et défait les gouvernements, c'est « la populace, ce sont les journalistes, ce sont ceux-là « que nous voulons punir, il faut pour cela que nous « allions à Paris. On voudra sans doute se défendre « à tout prix ; en France on forme vite des soldats, « mais de jeunes soldats ne valent pas des troupes « aguerries. Le sort des batailles nous a livré les meil- « leurs éléments que renferme l'armée française, les « mettre en liberté pour nous exposer à les voir de « nouveau marcher contre nous, serait folie. »

Le G^al^ Castelnau, aide de camp de l'Empereur, avait accompagné le G^al^ de Wimpffen comme ayant une

communication à faire de la part de son maître, il prit la parole : « L'Empereur m'a chargé de faire « remarquer à Sa Majesté le roi de Prusse que « lui ayant envoyé son épée sans condition et s'étant « personnellement rendu à merci, il espérait qu'en « considération il voudrait bien accorder à l'armée fran- « çaise une capitulation des plus honorables. — Mais « quelle est l'épée qu'a rendue l'empereur Napoléon, « dit M. de Bismarck, est-ce la sienne ou celle de la « France? Si c'est celle de la France, les conditions « peuvent être singulièrement modifiées. — C'est « seulement la sienne. — En ce cas, reprit le Gal de « Moltke, cela ne change rien aux conditions. — « Eh bien! nous recommencerons la bataille, dit le « Gal de Wimpffen. — La trêve expirera demain matin « à 4 heures, répondit le Gal de Moltke, et à 4 heures « précises j'ouvrirai le feu. Je vous affirme de nouveau « qu'une percée de votre part ne pourra jamais réus- « sir, car, indépendamment de la grande supériorité « numérique de mes hommes et de mon artillerie, « j'occupe des positions d'où je puis brûler Sedan en « quelques heures et qui sont tellement fortes qu'il est « impossible de les enlever. » Revenu sur ce terrain, il n'y avait rien à répondre, et enfin le Gal de Wimpffen s'étant, comme dernière concession, borné à deman- der un sursis, représentant qu'il avait besoin, avant de rien conclure, de réunir les officiers généraux de l'armée et que le délai jusqu'à 4 heures n'en laissait pas matériellement le temps, sur l'intervention de M. de Bismarck, le Gal de Moltke consentit à reporter

son dernier délai pour l'expiration de la trêve de 4 à 9 heures du matin.

Le 2 septembre, à 6 heures du matin, le conseil de guerre s'assembla à Sedan. Les velléités de résistance que les généraux avaient pu manifester s'évanouirent lorsqu'ils eurent pris connaissance de la situation. Toutes les troupes sont maintenant retirées dans l'enceinte de Sedan; les Allemands se sont avancés jusqu'aux portes ettiennent même les barrières pour sortir de la ville (1). Sedan est situé au fond d'un entonnoir; ses fortifications se trouvent dominées par des hauteurs d'où l'ennemi, avec sa seule artillerie de campagne, peut détruire sur-le-champ la ville et l'armée qu'elle contient. L'armement de la place est incomplet, on manque en partie des munitions nécessaires pour le service de l'artillerie des remparts. On n'a pas de vivres. On avait reçu un train contenant un million de rations, mais des obus étant tombés sur la gare, il a été renvoyé à Mézières (2). Dans cette situation, trente-deux généraux, sur trente quatre présents, reconnurent qu'il n'y avait aucune possibilité de se soustraire aux conditions imposées par le vainqueur, quelque dures qu'elles fussent. A l'issue de ce conseil le G^{al} de Wimpffen signait au château de Bellevue la capitulation par laquelle l'armée devenait prisonnière. Il obtenait comme concession que les officiers qui s'engageraient par écrit à ne pas reprendre les armes pendant la durée de la guerre, pourraient librement

(1) G^{al} Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 75.
(2) M^{al} de Mac-Mahon, *Enquête parlem.*, t. I, p. 37.

se retirer en France. Il violait du reste, en stipulant une pareille clause, les règlements militaires qui prescrivent aux chefs d'armée de ne pas consentir à des conditions séparant le sort des officiers de celui des soldats (1). La capitulation faisait tomber aux mains de l'ennemi 83,000 hommes et 550 canons, y compris ceux de la forteresse. Déjà, pendant la bataille, les Français avaient perdu à peu près 17,000 hommes mis hors de combat avec une vingtaine de généraux, et 21,000 hommes faits prisonniers (2). Environ 3,000 hommes passèrent en Belgique où ils furent désarmés; de toute l'armée qui s'était mise en route de Châlons, une douzaine de mille hommes seulement, fuyant à la débandade dans toutes les directions, parvint à retrouver la France (3). Les Allemands avaient 8,950 hommes hors de combat.

Pendant que les généraux assemblés délibéraient sur les clauses de la capitulation, l'Empereur sortait de Sedan. Il allait à Donchery demander au roi des conditions meilleures que celles que le Gal de Moltke avait imposées au Gal de Wimpffen. Le Gal Reille, envoyé en avant, ne trouva à Donchery que M. de Bismarck qui, prévenu de l'arrivée de l'Empereur, monta de suite à cheval. L'Empereur et M. de Bismarck se rencontrèrent à quelque distance de Donchery; ils

(1) Rapport officiel du Conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan.

(2) *Guerre franco-allemande*, p. 1225.

(3) Abbé Gabriel, *Journal du blocus de Verdun*, p. 81. Cornebois, *Campagne de la compagnie des guides forestiers des Ardennes*, p. 79 et suiv.

entrèrent, pour s'aboucher, dans la maison d'un tisserand située à quelques pas de la route, au milieu d'un petit jardin (1), puis, ressortis de la maison, ils s'assirent dans le jardin. L'Empereur témoigna à M. de Bismarck le désir de voir le roi, il s'était rendu à lui sans conditions et il venait faire appel à sa générosité en faveur de l'armée (2); il se prit ensuite à déplorer la guerre et chercha à se décharger de la responsabilité de l'avoir déclarée, disant qu'elle lui avait été imposée par le sentiment national (3). M. de Bismarck lui répondit que le roi n'était pas à Donchery, mais à Vendresse, trois lieues plus loin, et il refusa personnellement de s'immiscer dans les questions relatives à la capitulation, disant que cela concernait les généraux, mais il lui demanda s'ils ne pourraient pas traiter ensemble de la paix à conclure. L'Empereur lui fit observer qu'il n'avait aucune autorité pour cela, ayant remis ses pouvoirs au gouvernement de l'Impératrice régente à Paris auquel il fallait s'adresser. Le G^{al} de Moltke était survenu, et l'Empereur chercha à obtenir de lui des concessions; il lui proposa de s'entendre sur les termes d'une capitulation qui permettrait de faire retirer l'armée sur le territoire neutre de la Belgique, pour l'y tenir désarmée. Le G^{al} de Moltke, quittant alors l'Empereur et M. de Bismarck, se mit à la recherche du roi qu'il rencontra sur la route entre Donchery et Vendresse; il lui fit part

(1) Forbes, *My experiences of the war*, t. I, p. 201.
(2) *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, p. 28.
(3) *Rapport de M. de Bismarck au roi.*

des propositions de l'Empereur. Ils tinrent ensemble, en plein air, un rapide conseil (1), dont la conclusion fut qu'il était impossible d'accorder à l'armée française des conditions autres que celles qui la rendraient purement et simplement prisonnière. Le roi, puisqu'il était décidé d'avance à repousser les demandes que l'Empereur voulait lui présenter, retourna à Vendresse et chargea le G^al de Moltke de faire savoir à M. de Bismarck qu'il n'aurait d'entrevue avec l'Empereur que quand la capitulation serait signée. Pendant ce temps les heures s'écoulaient et l'Empereur, resté dans le petit jardin, attendait toujours. Vers 10 heures, M. de Bismarck, qui l'avait quitté pour s'enquérir d'un lieu plus convenable où il pût se rendre, vint le retrouver et lui dit qu'il pourrait choisir pour sa demeure le château de Bellevue, à côté, entre Donchery et Frénois. L'Empereur se rendit au château où il trouva les généraux de Moltke et de Wimpffen ayant rédigé les clauses de la capitulation; il fit connaître au G^al de Wimpffen l'insuccès de ses démarches pour voir le roi, et c'est alors que le général, perdant ses dernières espérances, signa la capitulation.

La capitulation signée, l'Empereur demeura seul avec sa suite au château de Bellevue. A 2 heures le roi Guillaume vint lui rendre visite. L'Empereur sortit à sa rencontre et descendit le recevoir devant le château, au pied d'un perron de quelques marches.

(1) Forbes, *My experiences of the war*, t. I, p. 203.

Ils rentrèrent ensemble et eurent un entretien d'environ vingt minutes. Le roi témoigna à son prisonnier les égards voulus (1), mais il ne lui concéda aucun adoucissement aux termes de la capitulation qui venait d'être conclue. Le lendemain matin l'Empereur quitta le château de Bellevue. Il se rendit par la Belgique à Wilhelmshœhe, près de Cassel, que le roi avait désigné pour lui servir de résidence pendant sa captivité.

Les prisonniers furent conduits dans la presqu'île de Glaire, à côté de Sedan; ils se trouvaient là entourés par la boucle de la Meuse et par un canal qui à sa base traverse la presqu'île. Ils durent camper dans la boue, sans abri, ayant à supporter d'affreuses privations. Les vivres manquaient à l'énorme masse d'hommes qui était venue inopinément s'accumuler à Sedan. Dans la presqu'île, les Français subissaient en outre les tortures de la soif, la Meuse charriait autour d'eux des cadavres d'hommes et de chevaux qui s'accumulaient dans le canal et empoisonnaient les eaux (2). Au bout de quelques jours, les prisonniers furent acheminés, par étapes, vers l'Allemagne.

Le M^al de Mac-Mahon, lorsqu'il s'était résolu à se porter sur Metz, avait cherché à faire parvenir l'avis de sa marche au M^al Bazaine. Metz était déjà entouré par l'ennemi qui commençait à établir un blocus effectif; les communications que pouvaient échanger les armées du Rhin et de Châlons par des émissaires passant à travers les lignes prussiennes, étaient donc

(1) *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, p. 28.
(2) Soret, *Notes d'un volontaire au 50^e de ligne*, p. 68.

lentes, irrégulières et d'une transmission incertaine. Une dépêche chiffrée, expédiée le 22 par le Mal de Mac-Mahon, n'arrivait à Metz que le 30, et la première nouvelle authentique que le Mal Bazaine devait avoir de la marche de l'armée de Châlons ne paraît, malgré toutes les accusations contraires, lui être parvenue que le 29, par une dépêche du Gal Ducrot envoyée d'Attigny (1).

L'armée du Rhin, repliée dans le camp retranché de Metz, avait repris haleine à la suite de la bataille de Saint-Privat. La question s'était alors posée de nouvelles opérations à entreprendre. On était entouré et tenu bloqué. La ville de Metz étant traversée par la Moselle, il fallait avant tout décider sur quelle rive on chercherait à percer le cercle ennemi. Quoique dans sa dépêche du 19 août à l'Empereur qui devait une première fois amener la marche du Mal de Mac-Mahon sur Metz, le Mal Bazaine eût parlé de reprendre son mouvement de retraite vers l'intérieur de la France par les places de la frontière du Nord et Montmédy, ce qui exigeait de sa part de forcer les lignes ennemies par la rive gauche de la Moselle, il ne semble pas qu'à ce moment ni lui, ni aucun chef de corps ait considéré une pareille opération comme susceptible de succès et ait eu la pensée de l'entreprendre. C'est sur la rive gauche en effet que les Prussiens, pour barrer à l'armée française le retour vers Paris, ont concentré la plus grande partie de leurs

(1) Affaire Bazaine, *Plaidoirie de Me Lachaud*, pag. 43 et suiv.

forces, et en outre des accidents de terrain, des hauteurs boisées, où ils ont déjà commencé des travaux, rendent extrêmement défavorable de ce côté l'abord de leurs positions. Il restait la rive droite, ayant l'inconvénient d'éloigner de Paris et de l'armée de secours, mais étant moins bien gardée et présentant des dispositions de terrain plus favorables. C'est donc sur cette rive que le Mal Bazaine se décidait à prendre l'offensive. Il faisait passer l'armée de la rive gauche sur la rive droite et la concentrait le 26 août en avant du fort de Saint-Julien, pour une attaque sur les lignes prussiennes dans la direction de Thionville. Mais à ce moment de grandes pluies froides sont survenues (1); le Mal Bazaine, considérant les circonstances comme trop défavorables, a suspendu le mouvement de l'armée et le 26 dans l'après-midi appelé les chefs de corps à une conférence au château de Grimont.

On mit en discussion la conduite à tenir. Le Gal Soleille, commandant de l'artillerie, dit qu'on n'avait de munitions que pour une seule bataille ; entreprendre dans ces conditions une marche en avant pour rallier Paris, serait s'exposer à user ses munitions et à se trouver désarmé au milieu des armées prussiennes; il fallait donc rester dans Metz, mais en frappant des coups sensibles tout autour du périmètre occupé par l'ennemi. Le Gal Frossard se déclara du même avis, faisant observer qu'il régnait dans l'armée une sorte d'épuisement, pour ne pas dire de découragement; il serait

(1) Gal Grenier, *Mes souvenirs de l'armée du Rhin*, p. 23.

impossible de compter sur l'armée après un premier combat, fût-il heureux, et, s'il était malheureux, elle se dissoudrait. Le M^al^ Canrobert se rangea à l'opinion émise par les deux préopinants ; sortir de Metz, pour s'allonger dans l'intérieur du pays, avec des colonnes immenses de bagages, d'ambulances, d'artillerie, était une impossibilité; il concluait donc à rester sous Metz, mais non point inertes et en frappant au contraire partout l'ennemi. Le G^al^ de Ladmirault dit qu'il est impossible d'entreprendre une opération de longue haleine, car on serait promptement usé faute de munitions. Le M^al^ Lebœuf considère que le meilleur service que l'on puisse rendre au pays est de conserver l'armée intacte, tout en se demandant comment on pourra y parvenir sans vivres. Le G^al^ Bourbaki eut eu la pensée de faire une trouée dans la direction de Château-Salins, mais observe que l'on ne saurait tenter rien de pareil si l'on n'a pas de munitions. Enfin le G^al^ Coffinières, commandant supérieur de la place de Metz, déclare que la place et les forts, qui se trouvaient au moment de la déclaration de guerre mal préparés, ne sont pas encore dans un état de défense suffisant pour supporter une attaque régulière pendant plus de quinze jours; en conséquence, l'armée devait rester sous Metz en entreprenant des travaux sur les deux rives de la Moselle, pour s'établir solidement. Après cet échange de vues qui révélait que l'insuffisance d'organisation des débuts continuait à peser sur la situation de l'armée, à laquelle était venu se joindre, chez les chefs et les soldats, l'affaissement moral résul-

tant de l'ascendant pris par l'ennemi, le M^al Bazaine se rangea à l'avis qui avait prédominé dans la conférence : il renonça à la sortie projetée, et répartit de nouveau l'armée dans ses bivouacs sur les deux rives de la Moselle.

Cependant le 29 et le 30, lorsque lui parvinrent coup sur coup les dépêches lui annonçant l'approche de l'armée de Châlons, le maréchal se décida à coopérer pour une part quelconque à l'œuvre de jonction que le M^al de Mac-Mahon entreprenait. Il reprit donc le 31 l'opération suspendue le 26 en avant du fort de Saint-Julien. C'était déjà une circonstance défavorable que de reparaître sur le même point. Mais de plus, au lieu d'aborder l'ennemi à l'improviste pour trouver sa ligne réduite au minimum possible de défense, les troupes françaises ne se concentrent que très-lentement en face des positions occupées par les Prussiens à Noiseville et à Servigny. Les 4^e et 6^e corps, la garde et la réserve d'artillerie, placés sur la rive gauche de la Moselle, n'ont commencé le passage de la rivière qu'à 6 heures du matin, et, employant toute la journée à passer, leurs dernières colonnes n'arrivent sur le lieu du combat qu'entre 5 et 6 heures du soir. Cette lenteur a donné au G^al de Manteuffel, qui commande sur cette partie de la ligne d'investissement, le temps d'appeler à lui les troupes les plus rapprochées (1). Malgré cela les Français se rendent maîtres sur la ligne prussienne de Noiseville ; ils ont avec

(1) *Guerre franco-allemande*, p. 1361.

leur armée concentrée, une force bien supérieure à celle que l'ennemi a encore pu réunir, et, en faisant un grand effort, ils pourraient assaillir avec avantage Sainte-Barbe qui, en arrière de Noiseville, est la clef des positions ; mais la bataille s'est engagée trop tard, la nuit survient et on doit remettre au lendemain l'attaque de Sainte-Barbe. Les Prussiens profitent de ce répit pour réunir leurs forces sur le point menacé, et le lendemain, ce sont eux qui prennent l'offensive. A 9 heures du matin ils dirigent leurs coups sur l'extrême droite de la ligne française. La division Bastoul, assaillie de front et de revers par une nombreuse artillerie, n'a pu tenir, et s'est reportée en arrière entraînant après elle tout le 3e corps. On se repliait sur toute la ligne et on rentrait à ses bivouacs dans le camp retranché. Les Français avaient 3,500 hommes mis hors de combat, les Prussiens 3,000.

Le 1er septembre voyait donc en même temps se consommer l'anéantissement de l'armée de Châlons et l'insuccès de l'effort tenté par l'armée du Rhin pour percer les lignes prussiennes.

CHAPITRE XI

Le 4 Septembre.

Le gouvernement recevait de diverses sources, dans la soirée du 1er septembre et la journée du 2, des avis et des bruits avant-coureurs d'une nature sinistre (1). Le 3 au matin une première dépêche venue de Belgique lui annonce la catastrophe de Sedan, et enfin la nouvelle officielle de la capitulation lui arrive à 4 heures de l'après-midi, par un télégramme de l'Empereur lui-même adressé à l'Impératrice (2). Au commencement de la séance du Corps législatif, le 3 septembre, le Gal de Palikao avait fait une déclaration pleine de réticences, dans laquelle il mentionnait cependant que les armées du Rhin et de Châlons venaient en même temps d'éprouver de graves échecs ; à travers ses explications embarrassées on pressentait le désastre, et d'ailleurs, la nouvelle de la capitulation avait déjà transpiré parmi les personnes bien informées et était, en particulier, connue des députés de la gauche (3). Le public était demeuré

(1) Chevreau, *Enquête parlem.*, t. I, p. 266. Kolb-Bernard, *Une page de l'Histoire du 4 Septembre*, p. 6.

(2) Jérôme David, *Enquête parlem.*, t. I, p. 154.

(3) Jules Favre, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 55. Stephen Liégeard, *Trois ans à la Chambre*, p. 321.

plein de confiance; les combats dont on parlait vaguement, sur lesquels on n'avait point de détails, passaient pour des succès, et la nouvelle de la capitulation de l'Empereur et de l'armée vint fondre sur Paris, le 3, sans aucune préparation.

A la rencontre des gens qui sortent du Corps législatif et qui répandent d'abord la nouvelle, les passants tressaillent frappés de saisissement ; dans leur trouble, ils se cherchent et s'assemblent en petits groupes le long des rues; aucuns, s'affaissant sous le poids de la douleur, rentrent chez eux à pas précipités, ou s'asseient et pleurent dans les cafés. L'angoisse se traduisait par une muette stupeur. Jamais coup plus cruel n'avait frappé les hommes. Toutes les espérances auxquelles on s'était rattaché se sont évanouies. Ces armées qu'on avait vues reprenant le dessus ont disparu. On reste nu et désarmé en face de l'invasion. La nuit venue, les lumières allumées, les boulevards se remplissent d'une immense foule accourue pour avoir des nouvelles et qui, sans cesse grossie, déborde des trottoirs sur la chaussée. L'angoisse, jusque-là muette, se transforme en cris de rage et en mouvements convulsifs. Un ébranlement se produit, on prend un drapeau dans une maison ; des bandes en furie parcourent les boulevards, un cri répété s'élève : Déchéance ! déchéance ! Par moments le pas se précipite, et, le cri plus douloureux devient un hurlement. La multitude sur les trottoirs applaudit; on vocifère, on bat des mains, on lève les chapeaux, les femmes agitent leurs mouchoirs en trépignant. Les

rassemblements ont déjà parcouru les boulevards à plusieurs reprises, lorsqu'en face du poste de police du boulevard Bonne-Nouvelle ils sont arrêtés par une ligne de sergents de ville. Ceux-ci chargent la foule, l'espace de quelques pas, l'épée nue. On entend partir un ou deux coups de feu. Les boutiques se ferment, et les bandes reviennent, dans l'obscurité, communiquer leur fureur augmentée sur toute l'étendue des boulevards.

Il y avait alors dans le parti républicain, derrière les députés et les chefs les plus en vue, un certain nombre d'hommes arrivés contre l'Empire au paroxysme de la haine, cherchant en permanence l'occasion de le renverser. Ces hommes, ayant depuis quelques jours leurs appréhensions plus que jamais excitées, en même temps qu'ils sollicitaient les députés de la gauche au Corps législatif à une action énergique, s'étaient proposé de provoquer des manifestations pour agir par pression sur le Corps législatif; mais les craintes de la population n'étaient point éveillées et toutes les promesses que faisaient chaque jour de prétendus meneurs d'amener le peuple des faubourgs, restaient sans résultats. Le 3 septembre on a enfin le peuple sous la main en proie à une violente surexcitation; aussi a-t-on entendu sortir des rassemblements et jeter à la foule sur les boulevards ces mots : « A 2 heures demain au Corps legislatif. » L'annonce de ce rendez-vous, tombant dans un milieu favorable, est répétée et passée de groupe en groupe, de café en café ; elle s'envole aux extrémités de la ville,

et quand l'heure avancée de la nuit vient faire le vide, à la manière enfiévrée dont la foule s'est séparée, on peut s'attendre pour le lendemain à quelque chose de décisif.

L'Impératrice et les ministres, après avoir reçu le télégramme de l'Empereur leur apprenant toute l'étendue du désastre, s'étaient réunis en conseil à 6 heures. Ils se bornent à rédiger une proclamation qui, affichée le soir même, apprendra officiellement la perte de l'armée de Châlons et la captivité de l'Empereur, et ils se séparent, renvoyant au lendemain l'examen des mesures que la situation peut commander de prendre.

En même temps que la nouvelle de la capitulation se répandait, l'anxiété gagnait tous les hommes politiques. Les députés se retrouvent le soir dans l'enceinte du Corps législatif; ils apprennent que le conseil des ministres s'est séparé sans avoir pris de résolution. Un certain nombre d'entre eux, ne pensant pas qu'on pût rester ainsi jusqu'au lendemain, s'inquiètent de provoquer une réunion du Corps législatif. Ils vont trouver le président Schneider, pour lui demander de convoquer immédiatement la Chambre (1). M. Schneider sortait du conseil des ministres; on venait précisément d'y agiter la question d'une séance de nuit; on avait décidé qu'il n'en serait pas tenu et qu'avançant seulement un peu l'heure habituelle de ses entrées en séance, le Corps légis-

(1) Dréolle, *La journée du 4 Septembre*, p. 26, 29.

latif se réunirait le lendemain à midi. Les réclamations des députés, se produisant dans un sens contraire aux résolutions du gouvernement, causèrent à M. Schneider un certain trouble; mais, après être resté quelque temps perplexe, il se rendit à la demande qui lui était faite d'une convocation pour la nuit même et se mit sur-le-champ à en faire porter l'avis aux ministres et aux députés (1). Les avis de convocation ne parvinrent aux destinataires que très-irrégulièrement ; plusieurs des ministres n'apprirent la réunion qu'au dernier moment et par des voies indirectes (2). Les ministres pris au dépourvu arrivèrent sans concert au Corps législatif. Ils se mirent à part pour délibérer dans le salon de la présidence (3). L'agitation était grande parmi les députés dans la salle des Pas-perdus. Les promoteurs de la réunion, MM. Dréolle Calvet-Rogniat, font sortir le G^{al} de Palikao (4), pour lui exposer qu'il n'était pas possible de rester ainsi sans rien faire, et ils l'adjurent de prendre sur-le-champ une résolution, d'accord avec ses collègues, pour la communiquer à la Chambre. Il était alors plus de minuit ; l'agitation sur les boulevards avait pris fin ; les bandes qui avaient été faire des manifestations au Louvre, devant l'hôtel du gouverneur de Paris, et sur la place Vendôme, devant l'État-

(1) Schneider, *Enquête parlem.*, t. II, p. 136. Dréolle, *La journée du 4 Septembre*, p. 28.

(2) Clément Duvernois, *Enquête parlem.*, t. I, p. 221. Jérôme David, *Actualités et souvenirs*, p. 55.

(3) G^{al} de Palikao, *Un ministère de la guerre de 24 jours*, p. 127.

(4) Dréolle, *La journée du 4 Septembre*, p. 37.

Major de la place, s'étaient réunies sur le quai devant le Corps législatif, et montraient l'intention d'envahir la Chambre. Le Gal de Palikao donne l'ordre de faire venir des forces militaires pour contenir l'émeute, mais, rentré en délibération avec ses collègues, d'un commun accord, ils persévèrent dans la résolution de renvoyer à la journée l'examen des mesures à prendre.

La séance du Corps législatif s'ouvre à 1 heure du matin. Le Gal de Palikao monte à la tribune, il confirme la capitulation de l'armée et la captivité de l'Empereur et ajoute : « En présence de ces « événements graves, il ne nous serait pas possible à « nous ministres d'entamer ici une discussion relative « aux conséquences qu'ils doivent entraîner. Par « conséquent nous demandons que la discussion soit « remise à demain. Vous comprendrez que nous « n'ayons pas pu nous entendre, car on est venu m'ar- « racher de mon lit pour m'annoncer qu'il y avait « une séance de nuit. » M. Jules Favre se lève après le ministre, pour donner lecture de la proposition suivante signée de vingt-sept députés de la gauche :

« Article 1er. Louis-Napoléon Bonaparte et sa dy- « nastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a « conférés la Constitution.

« Art. 2. Il sera nommé par le Corps législatif « une commission de gouvernement composée de..... « — vous fixerez, messieurs, le nombre de membres « que vous croirez convenable — qui sera investie de « tous les pouvoirs du gouvernement et qui a pour

« mission expresse de résister à outrance à l'invasion « et de chasser l'ennemi hors du territoire.

« ART. 3. M. le Gal Trochu est maintenu dans ses « fonctions de gouverneur général de la ville de Paris. »

« M. Jules Favre : Je n'ajoute pas un mot. Je livre, « messieurs, cette proposition à vos sages méditations, « et aujourd'hui à midi nous dirons les raisons qui « nous paraissent commander à tout patriote son « adoption. » M. Jules Favre a fait sa lecture au milieu du plus profond silence ; la seule voix de M. Pinard s'est élevée pour dire que la Chambre ne peut pas prononcer la déchéance ; aucun ministre n'a pris la parole pour répondre ou protester, et on se sépare — la séance avait duré vingt minutes — laissant, sans rien plus, pour la journée, Paris en face de l'annonce officielle de la capitulation de Sedan et de la proposition de déchéance présentée par les députés de la gauche.

Cependant personne ne pensait que le gouvernement impérial pût survivre à une catastrophe comme celle de Sedan. Le Corps législatif, qui représentait plus particulièrement le pays, pouvait seul essayer de surmonter la crise. Il devait se saisir du gouvernement pour empêcher que l'effondrement de l'empire n'amenât à sa suite une révolution. Aussi la Chambre presque entière est-elle maintenant arrivée à la conclusion qu'avaient depuis un mois formulée les députés de la gauche, qu'elle doit faire exercer le pouvoir par ses propres délégués. Il est vrai que les députés de la majorité sont encore tenus hésitants par la nature des

liens qui les rattachent à l'empire; le gouvernement qu'il leur faut abandonner dans le malheur, est le même dont ils ont dans la prospérité approuvé la conduite et, jusqu'aux derniers, ratifié tous les actes ; comme candidats officiels, ils ont dû leur élection à la protection de l'Empereur et de ses ministres qui les ont ensuite, comme députés, comblés de faveurs de toute nature. M. Buffet, pour faire disparaître les obstacles naissant de la position des députés à l'égard de la dynastie, conçoit la pensée d'obtenir de l'Impératrice une déclaration par laquelle elle remettrait elle-même l'exercice du pouvoir au Corps législatif en l'invitant à constituer une commission de gouvernement; la question de la forme du gouvernement demeurerait réservée et le pays serait appelé à la trancher lui-même, aussitôt que possible (1). Les députés les plus fidèles seraient par là dégagés de leur serment et de leurs obligations envers la dynastie et rendus libres de prendre toutes mesures de salut. M. Buffet, à l'issue de la séance de nuit, accompagné de quelques-uns de ses collègues, fait part de son projet au président Schneider, et à deux des ministres, MM. Rigault de Genouilly et Brame, les priant de le soumettre à l'Impératrice, dans le conseil qui doit se tenir le matin à 9 heures. M. Schneider accueillit d'autant plus favorablement le projet de M. Buffet que déjà, au moment où s'était tenu le conseil des ministres dans la soirée, il avait pris l'initiative de suggérer

(1) Buffet, *Enquête parlem.*, t. II, p. 141.

à l'Impératrice un plan de conduite analogue (1).

L'Impératrice montrait une rare énergie à supporter les revers. Les hommes qui l'entouraient ne pouvaient manquer d'être impressionnés par sa force de caractère et par le langage qu'ils lui entendaient tenir. Elle ne cessait de répéter que le souci des intérêts dynastiques n'entrait pour rien dans ses préoccupations et qu'il fallait avant tout songer à sauver le pays. Cependant elle se trouvait maintenant dans une situation qui exigeait le sacrifice des intérêts dynastiques qu'elle s'était dite prête à consentir, et il ne paraît pas qu'elle ait rien fait pour conformer sa conduite à ses déclarations. Tout au contraire, elle cherchait à se retenir, par tous les moyens, sur la pente où elle se sentait glisser. Dans la nuit du 3 au 4, elle envoyait successivement MM. Mérimée et de Metternich à M. Thiers pour lui offrir le pouvoir. M. Thiers répondait aux deux envoyés par un refus formel, disant qu'après Sedan il n'y avait rien à faire (2). A la suite de cette démarche entreprise auprès d'un homme que le gouvernement impérial avait toujours traité en ennemi, elle en fait faire une autre auprès du G^al^ Trochu, bien que jusqu'à ce jour elle ne lui eût témoigné aucune confiance. M. Chevreau, ayant pris l'avis de l'Impératrice, va chez le G^al^ Trochu pour faire appel à son dévouement. Le général, dans l'entrevue qu'il a avec l'Impératrice le 4 au matin, ne peut s'empêcher non plus de lui laisser entrevoir qu'après Sedan, il n'y

(1) Schneider, *Enquête parlem.*, t. II, p. 139.
(2) Thiers, *Enquête parlem.*, t. I, p. 14.

avait point de salut pour la dynastie (1). Des déclarations analogues lui venaient d'hommes notoirement dévoués à sa personne, tels que M. de Lesseps qui, pour conjurer la crise, lui suggérait d'abdiquer (2). C'est dans cette situation que le 4 septembre, à 9 heures du matin, elle préside le conseil de régence. M. Schneider, soutenu par M. Brame, propose à l'Impératrice de faire remise du pouvoir au Corps législatif dans l'esprit que M. Buffet et ses collègues ont indiqué. M. Schneider ne peut malgré son insistance (3) faire accepter ses vues, il demande au moins que le conseil ne prenne aucune décision avant d'avoir entendu les députés qui ont pris l'initiative de la proposition et dont il donne les noms. Cette nouvelle demande de sa part est repoussée. Les résolutions auxquelles l'Impératrice et son conseil s'arrêtent, fort différentes de celles que M. Schneider a essayé de faire prévaloir, sont formulées dans le projet suivant que le Gal de Palikao ira soumettre à l'approbation du Corps législatif.

« 1° Un conseil de régence et de défense nationale « est institué. Ce conseil est composé de cinq mem- « bres; chaque membre de ce conseil est nommé à la « majorité absolue par le Corps législatif;

« 2° Les ministres sont nommés sous le contre-seing « des membres du conseil;

(1) Gal Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 49.
(2) Gal Trochu, *L'Empire et la défense de Paris*, p. 428.
(3) Schneider, *Enquête parlem.*, t. II, p. 139.

« 3° Le Gal comte de Palikao est nommé lieutenant « général de ce conseil. »

Pendant ce temps, M. Thiers s'employait de son côté à faire prendre le pouvoir par le Corps législatif. M. Thiers avait été entouré dans la matinée par un certain nombre de députés de la majorité. Ils lui avaient dit qu'ils reconnaissaient que, dans la situation où l'on était, le Corps législatif devait se saisir du gouvernement. Ils lui avaient demandé de rédiger dans ce sens un projet à soumettre à la Chambre; mais toujours retenus par les liens qui les rattachaient à l'Empire, ils lui avaient en même temps recommandé de s'arrêter à une formule qui, tout en permettant d'écarter la dynastie, fût cependant conçue de telle sorte qu'elle leur épargnât l'odieux de prononcer eux-mêmes en termes explicites la déchéance (1). M. Thiers, désireux de rallier à son projet les diverses fractions de la Chambre, était allé trouver les députés de la gauche; il les avait priés de retirer la proposition que M. Jules Favre avait présentée et dont les termes, par rapport à la déchéance, étaient inacceptables aux députés de la majorité, pour se rallier eux-mêmes à celle qu'il devait faire. Les députés de la gauche consentent à retirer leur proposition et acceptent celle de M. Thiers qui, sans contenir le mot de déchéance, en impliquait cependant l'idée par son préambule : « Vu la vacance du pouvoir. » Cette formule a rallié la gauche et le centre gauche, mais elle soulève de la

(1) Thiers, *Enquête parlem.*, t. I, p. 17.

part des députés de la majorité, lorsqu'elle leur est communiquée, des objections presque aussi fortes que celles qu'avait fait naître le mot de déchéance prononcé par M. Jules Favre. M. Thiers, voyant la répugnance que provoque la formule qu'il a choisie, s'arrête à une nouvelle que les députés de la majorité déclarent accepter, et il rédige ainsi définitivement sa proposition : « Vu les circonstances, la Chambre nomme une com-« mission de gouvernement et de défense nationale. « Une Constituante sera convoquée aussitôt que les « circonstances le permettront. » Mais les députés de la gauche, trouvant que le projet modifié de M. Thiers n'implique plus assez ouvertement l'idée de la déchéance de la dynastie, déclarent ne pas pouvoir s'en contenter; ils reprennent donc leur propre proposition pour la soumettre à la Chambre concurremment avec celle de M. Thiers, sauf à se rallier ensuite à celle-ci, si la leur était repoussée (1).

Pendant ces pourparlers et les allées et venues qu'ils nécessitaient, le temps s'écoulait. L'heure fixée pour l'ouverture de la séance était venue. Au Corps législatif on attendait donc avec anxiété l'arrivée des ministres (2). Aussitôt que le Gal de Palikao paraît, il est entouré et questionné sur ses intentions. L'annonce du projet qu'il apporte, spécifiant la continuation du gouvernement de la régence, soulève une désapprobation presque unanime. Le Gal de Palikao, à l'accueil qui lui est fait, ne pouvant conserver de doutes sur le

(1) Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 65.
(2) Dréolle, *La Journée du 4 Septembre*, p. 60.

sort réservé à sa proposition s'il ne la modifie, se met à part avec ses collègues pour délibérer, et tous ensemble se voient contraints de faire l'abandon du mot « régence ». Ils considèrent, du reste, qu'avant de porter leur projet modifié à la tribune, il leur faut l'approbation de l'Impératrice; M. Clément Duvernois est envoyé auprès d'elle, et ce n'est que lorsqu'il sera revenu des Tuileries, apportant son consentement, que le G^{al} de Palikao se trouvera prêt à prendre la parole et que la séance pourra s'ouvrir.

D'autre part, ces députés qui s'attendaient à être déliés de leur serment et de leurs obligations par l'Impératrice elle-même, lorsqu'ils ont eu connaissance du projet apporté par le G^{al} de Palikao, ont entouré M. Buffet et ses amis. Ils leur demandent de se rendre auprès de l'Impératrice, pour la presser d'accepter la proposition que M. Schneider n'a pu lui faire agréer. MM. Buffet, Daru, Dupuy de Lôme, Kolb-Bernard et quelques autres, s'adjoignant pour être plus facilement reçus, deux députés qui ont autrefois fait partie de la maison de l'Empereur, MM. de Pierre et d'Aiguevive, partent pour les Tuileries (1). M. Buffet avait été chargé d'expliquer à l'Impératrice ce qu'on attendait d'elle, et, quelque ménagement qu'il apportât dans l'exposé de ses idées, il n'en venait pas moins lui demander de délier de ses propres mains les derniers liens qui retenaient encore un certain nombre d'hommes attachés à l'Empire; aussi lui répond-elle par un refus (2).

(1) Kolb-Bernard, *Une page de l'histoire du 4 Septembre*, p. 14.
(2) Buffet, *Enquête parlem.*, t. II, p. 143.

Après l'avoir écouté avec calme, elle répète ce qu'elle ne cessait de déclarer depuis quelques jours que l'avenir de la dynastie était ce qui la préoccupait le moins, mais que faire ce qu'on lui demandait serait de sa part l'abandon, dans le péril, du poste qui lui était confié ; plutôt que de consentir à cela, elle préfère voir le Corps législatif, s'il croit que la dynastie soit un obstacle, prononcer lui-même la déchéance. Puis, continuant, elle expose qu'à ses yeux la seule conduite patriotique serait au contraire de se serrer autour de son gouvernement pour repousser l'invasion, et, citant l'exemple des Cortès de Cadix, elle déclare qu'elle est prête à affronter tous les dangers et à suivre le Corps législatif partout où il voudra organiser la résistance. M. Buffet lui répond que, dans l'état des esprits, il n'y avait aucun espoir de faire accepter un pareil projet et qu'au contraire les mesures qu'ils lui proposaient de ratifier (1) étaient les seules qui permissent de grouper toutes les énergies et toutes les bonnes volontés. M. Daru et quelques autres députés (2) lui exposèrent qu'elle n'avait plus, depuis la captivité de l'Empereur, d'autorité suffisante pour gouverner. L'Empereur ne lui avait conféré que des pouvoirs restreints et elle n'avait pas même le droit de nommer un ministre; dans ces conditions, ni elle ni son gouvernement ne seraient assez forts pour contenir à la fois l'ennemi et la révolution (3). Ainsi pressée, elle finit, tout en pro-

(1) Buffet, *Enquête parlem.*, t. II, p. 154.
(2) Kolb-Bernard, *Une page de l'histoire du 4 Septembre*, p. 19.
(3) Daru, *Enquête parlem.*, t. II, p. 145.

testant qu'elle agit contre son sentiment, par renvoyer ses interlocuteurs aux ministres, leur disant pour dernier mot : « Je vous autorise à retourner au Corps « législatif et à dire au Gal de Palikao et à ses collè- « gues que je m'en rapporte complétement à eux, qu'ils « sont libres de prendre la décision qui leur paraîtra « la plus conforme aux intérêts du pays, que j'y adhé- « rerai (1). » M. Buffet et ses collègues retournent au Corps législatif pour s'entendre avec les ministres. Il était trop tard (2). Lorsqu'ils arrivent, le Gal de Palikao avait donné lecture, en séance, de son propre projet et il n'était plus possible de le lui faire de nouveau modifier.

Quelque soin que le Gal de Palikao eût pris de substituer dans sa rédaction le mot de « gouvernement » à celui de « régence, » son projet n'en était pas moins fort mal accueilli par la Chambre, et le dernier paragraphe, où de sa propre bouche il se nommait lieutenant général du conseil du gouvernement, soulevait une violente clameur. M. Jules Favre demandait que si on votait l'urgence sur le projet du ministre, on la votât également sur le sien. M. Thiers donnait de son côté lecture de sa proposition, demandant qu'elle fût traitée comme les deux autres pourraient l'être. La fin de la proposition de M. Thiers, portant convocation d'une Constituante, amenait le ministre de la guerre à faire une nouvelle concession. Il déclarait que le gouvernement adhérait à la pensée de consulter le

(1) Buffet, *Enquête parlem.*, t. II, p. 144.
(2) Buffet, *ut supra*.

pays aussitôt que la crise serait terminée. A cette heure, en effet, tout le monde était poussé par la révolution qu'on sentait venir; de tous côtés on cédait ce qu'on eût retenu un instant auparavant. On éprouvait surtout le besoin de se hâter; l'urgence était immédiatement prononcée. La séance était levée, et les députés se rendaient dans les bureaux pour nommer la commission chargée d'examiner les propositions et de faire sur l'heure son rapport. La séance n'avait guère duré qu'une demi-heure; mais, au lieu de commencer à midi, elle ne s'était ouverte qu'à 1 heure et quart, et, au moment où les députés se retirent dans les bureaux, l'heure du rendez-vous donné au peuple, la veille, est arrivée. Il est 2 heures.

L'annonce du rendez-vous avait partout pénétré. Le *Siècle* le matin avait en outre donné avis que le rendez-vous était pris par des milliers de gardes nationaux qui devaient se porter sans armes au Corps législatif. A partir de midi, toutes les voies conduisant à la place de la Concorde livraient passage à un grand courant humain. On entendait universellement retentir le cri de : Déchéance, auquel, à mesure que la journée s'avance, se joint de plus en plus celui de : Vive la république! Le Corps législatif était protégé par des troupes que le G^al^ de Palikao avait fait placer lui-même en donnant directement ses ordres au G^al^ Soumain, sans passer par l'intermédiaire du G^al^ Trochu (1). Il y avait environ 2,500 hommes d'in-

(1) Déposition du général Soumain. Procès du *Figaro*, *L'empire et la défense de Paris*, p. 161.

fanterie de ligne, de gardes de Paris, de gendarmerie à pied et à cheval (1), plusieurs bataillons de garde nationale choisis parmi ceux qu'on présumait le mieux disposés (2), de fortes escouades de sergents de ville. Les troupes étaient rangées pour garder le passage du pont de la Concorde et les abords du Corps législatif; elles occupaient en outre les cours et les jardins du palais. La foule qui s'amassait autour du Corps législatif était arrêtée par les troupes, mais celles-ci devaient laisser accès aux députés, aux anciens députés, aux journalistes, aux personnes se rendant dans les tribunes, aux gardes nationaux qui déclaraient aller prendre rang dans les bataillons de service. Tous ces arrivants avaient un rendez-vous commun, la grille qui sur le quai ferme la cour du Corps législatif. Les questeurs avaient laissé les clefs au concierge abandonné à lui-même (3). Lorsque celui-ci ouvrait la grille pour faire entrer un député ou un arrivant muni de carte régulière, les gens atroupés devant la grille qui, sous divers prétextes, étaient parvenus à franchir le cordon des troupes, insistaient pour entrer, et chaque fois quelques-uns d'entre eux parvenaient à pénétrer de gré ou de force. L'enceinte du Corps législatif finit ainsi par contenir les plus violents ennemis de l'Empire, venus pour obtenir n'importe comment la déchéance.

A l'instant où la séance publique est suspendue et

(1) Gal Soumain, *Enquête parlem.*, t. II, p. 210.
(2) Gal de la Motterouge, *Enquêt. parlem.*, t. III, p. 283.
(3) Boutefoy et Meyer, *Enquête parlem.*, t. II, p. 173 et 175.

où les députés se retirent dans les bureaux, les tribunes se vident; les occupants viennent se joindre à ceux qui n'ont pu pénétrer dans les tribunes, et sont restés dans la cour et la salle des Pas-perdus. Cette foule se porte aussitôt vers le péristyle du palais et s'étage sur les degrés du grand escalier d'où la vue domine au loin. De là toute la place de la Concorde apparaissait remplie. Sur les quais, en descendant derrière le Palais de l'Industrie et en remontant vers les guichets du Louvre, on voyait une masse compacte immobilisée par la pression. Les gardes nationaux arrivant de tous les quartiers de la ville se groupaient sur un des côtés de la place; les corps de francs-tireurs en formation étaient également venus la plupart avec leurs armes. C'était un dimanche; il faisait un soleil magnifique. Les avenues des Champs-Elysées, la terrasse de la Marine, la rue Royale et le péristyle de la Madeleine tout au fond, étaient recouverts par un public de spectateurs plus paisibles, de promeneurs, de femmes et d'enfants. On a pu évaluer jusqu'à un demi-million le nombre d'êtres humains qui se sont assemblés ce jour-là autour du Corps législatif (1). Dès que la foule renfermée dans l'enceinte du Corps législatif a couvert les degrés du péristyle, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent, le cri de déchéance part à l'adresse du peuple frémissant qui occupe la place de la Concorde et les quais. Celui-ci répond. Il s'établit ainsi un échange à travers la rivière,

(1) Gal Trochu, *Enquête parlem.*, t. I, p. 279.

les acclamations se mêlent. C'est une clameur immense qui s'étend et grandit par éclats. Le cri de déchéance formidable monte dans les airs.

Le type du Napoléon héros qui depuis un demi-siècle possédait l'imagination s'était évanoui. A sa place apparaissait le Napoléon capitulant, abattant de ses propres mains la grandeur de la nation. Personne ne peut supporter la vue d'une aussi horrible image.

Il y avait vingt minutes que du péristyle du Corps législatif on faisait appel au peuple sur la place de la Concorde, et, en réponse, il se produisait une pression sans cesse grandissante de sa part pour forcer le passage du pont. Les gardes nationaux venus sur la place se sont mis en marche, formés en colonne. Tout à coup une oscillation se produit à l'entrée du pont, puis une poussée en avant. Les sergents de ville et les gardes nationaux de service, qui jusqu'alors avaient contenu la foule, cèdent et ouvrent les rangs. Le peuple traverse le pont; au bout, du côté du Corps législatif, se trouvaient des gendarmes à cheval, l'officier essaye d'opérer un demi-tour pour fermer le débouché sur le quai, mais les chevaux s'arrêtent comme d'eux-mêmes. Les envahisseurs passent devant les gendarmes et arrivent à la grande grille qui ferme le Corps législatif. Des gardes nationaux de service étaient en bataille derrière la grille; depuis quelques instants, ils arrachaient les aigles de leurs shakos et les jetaient sur le quai avec des huées; maintenant ils tendent la main et la crosse de leurs fusils à la foule, ils aident

à l'escalade du mur du jardin, à l'ouverture de la grille et le flot humain se répand dans l'enceinte du Corps législatif. Ceux qui ne font pas la révolution, la laissent faire. Les troupes de ligne placées dans le petit jardin ont mis la crosse en l'air ; les officiers, les bras croisés, sont hors des rangs. Le Gal Caussade qui commande a informé le président Schneider que les troupes se refuseraient à agir (1) et il se tient assis dans la salle des Pas-perdus sans même essayer de donner un ordre (2). Les questeurs, après avoir refusé aux commissaires de police l'ordre écrit qu'ils exigeaient pour faire évacuer le péristyle du palais (3), se sont rejetés sur le Gal Trochu, et l'un d'eux est allé le chercher (4). Le général pris en route par la foule et immobilisé au milieu d'elle, ne peut parvenir en temps utile au Corps législatif (5). Aucun autre officier supérieur exerçant un commandement dans Paris n'est, ce jour-là, monté à cheval.

La multitude, qui a envahi l'enceinte du Corps législatif, se répand en tumulte dans le palais. Elle se précipite à travers tous les passages et pénètre dans toutes les pièces, y compris les bureaux dans lesquels les députés étaient réunis et où ils se trouvent les uns après les autres successivement envahis. Les questeurs

(1) Déposition Schneider, *Procès du Figaro, L'empire et la défense de Paris*, p. 102.

(2) Gal Lebreton, *Enquête parlem.*, t. II, p. 147.

(3) Jacob, *Enquête parlem.*, t. II, p. 186. Simonneau, *ibid.*, p. 178.

(4) Gal Lebreton, *Enquête parlem* , t. II, p. 138.

(5) Capitaine Brunet, déposition, *Procès du Figaro, L'empire et la défense de Paris*, p. 159.

et les gardiens étaient parvenus à défendre l'accès de la salle des séances en en fermant les portes, mais les tribunes restaient ouvertes, et la foule s'y accumulait de plus en plus, sous la pression de survenants qui essayaient sans cesse de prendre place. Le président Schneider pendant l'interruption de la séance, était resté au fauteuil, il faisait tous ses efforts pour contenir la foule dans les tribunes. Quoiqu'il n'y eût qu'un petit nombre de députés revenus des bureaux, il avait déclaré la séance ouverte. M. Crémieux, M. Giraud, et à diverses reprises M. Gambetta montant à la tribune, joignaient leurs exhortations à celles du président pour obtenir le silence, et le respect de la Chambre. Pendant quelque temps ils réussirent à contenir les envahisseurs des tribunes, mais bientôt ceux-ci se mirent à descendre dans l'enceinte réservée aux députés et, presque aussitôt, les portes étant forcées, l'invasion devint générale. La salle est maintenant remplie par une foule bruyante et agitée. Le pêle-mêle, les clameurs empêchent toute délibération. Du milieu des propositions confuses qui se font jour de la part des envahisseurs, une double demande se dégage, prononcer la déchéance et proclamer la république. Le président Schneider insulté au fauteuil, menacé et même frappé, se couvre et quitte la salle. M. Gambetta remonté à la tribune acquiesce à la demande de proclamer la déchéance, il dit :

« Attendu que la Patrie est en danger ;
« Attendu que tout le temps nécessaire a été donné

« à la représentation nationale pour proclamer la « déchéance ;

« Attendu que nous sommes et que nous nous cons- « tituons le pouvoir régulier issu du suffrage univer- « sel libre ;

« Nous déclarons que Louis-Napoléon Bonaparte « et sa dynastie ont à jamais cessé de régner sur la « France. »

On a fait silence pour écouter cette déclaration, puis de longs applaudissements l'ont accueillie, mais aussitôt après le tumulte redevient général. On ne se contente pas de la déclaration de déchéance, on veut encore la proclamation de la république. M. Jules Favre, revenant de prendre part à la délibération des bureaux, entre dans l'enceinte. M. Gambetta va au-devant de lui et tous deux, fendant la foule qui s'écarte, montent à la tribune. Ils sont accueillis par les cris répétés de : Vive Jules Favre ! Vive Gambetta ! puis aussitôt les cris, La république ! la république ! reprennent avec une nouvelle force. Il n'y a nul moyen de contenir la foule. M. Jules Favre prend sur-le-champ son parti : « La république ! ce n'est point ici que nous « devons la proclamer, c'est à l'Hôtel de ville, suivez- « moi, j'y marche à votre tête (1). » MM. Jules Favre et Gambetta descendent de la tribune et sortent en répétant A l'Hôtel de ville. Le motif de leur départ n'ayant pas été compris de tout le monde, des gens montés sur les pupitres étalent en l'air de grandes

(1) Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 77.

feuilles de papier sur lesquelles ils ont écrit, A l'Hôtel de ville! et les envahisseurs quittent la salle.

Pendant ce temps, les bureaux avaient nommé la commission chargée de faire le rapport sur les trois propositions dont l'urgence a été votée en séance publique. La commission s'est réunie et a adopté la proposition de M. Thiers. M. Martel a fait le rapport. Il était trop tard. En sortant du bureau où ils ont délibéré, les membres de la commission voient tous les passages du palais obstrués par la foule; arrêtés dans leur marche, séparés les uns des autres, ils ne peuvent arriver jusqu'à la salle des séances, ou ceux d'entre eux qui y parviennent, ne trouvent plus le président au fauteuil (1).

M. Jules Favre au sortir du palais, accompagné de M. Jules Ferry, avait traversé le pont de la Concorde et, prenant par les quais de la rive droite, au milieu d'un flot de peuple, s'était dirigé vers l'Hôtel de ville. Il venait de dépasser le pont de Solférino lorsqu'il rencontre le G^{al} Trochu qui se rendait au Corps législatif à l'appel des questeurs. M. Jules Favre aborde le général et lui fait connaître les événements qui viennent de se passer; il lui dit qu'il n'y a plus de gouvernement, qu'il va en constituer un nouveau, il le prie de rentrer à son quartier où il lui fera parvenir une communication. Le général, revenant sur ses pas, rentre au Louvre. Le peuple se reporte de tous côtés du Corps législatif à l'Hôtel de ville et, au moment

(1) Jules Simon, *Souvenirs du 4 Septembre, Origine et chute du second empire*, p. 391.

où M. Jules Favre y parvenait par les quais de la rive droite à 4 heures, une épaisse colonne y arrivait par ceux de la rive gauche en franchissant le pont d'Arcole. Un bataillon de troupes de ligne était rangé devant l'Hôtel de ville; les soldats ont mis la crosse en l'air. Au milieu des flots serrés du peuple qui a déjà envahi l'Hôtel de ville, M. Jules Favre pénètre dans la grande salle, et, monté sur une banquette, fait entendre quelques paroles frémissantes pour saluer l'avénement de la république. Coup sur coup arrivent ses collègues de la gauche, venant se joindre à lui, MM. Gambetta, Picard, Jules Simon, Pelletan, Emmanuel Arago, Crémieux.

Une partie du peuple qui se dirige vers l'Hôtel de ville, se porte d'abord sur les Tuileries. Dans le jardin, sur le quai et sur la place du Carrousel, les abords du palais sont assiégés par une foule sans cesse grossissante qui cherche à forcer les grilles. L'Impératrice, outre les personnes de sa maison, a auprès d'elle le préfet de police M. Piétri qu'elle a fait mander, les ministres MM. Chevreau, Jérôme David, Busson-Billault, qui arrivent du Corps législatif, les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie, MM. de Metternich et Nigra. Après l'envahissement du Corps législatif et l'abandon absolu dans lequel on a laissé son gouvernement, l'avis unanime des personnes qui l'entourent est qu'elle doit quitter le palais. Elle sort par le Louvre sur la place Saint-Germain l'Auxerrois, accompagnée de MM. de Metternich et Nigra. Elle monte en fiacre avec sa dame d'honneur M^me^ Lebreton et se rend

chez le Dr Evans, dentiste américain (1). Elle part sous l'escorte du docteur pour Deauville, d'où elle gagnera Hastings sur un yacht anglais. C'est là qu'elle retrouvera le Prince impérial que l'Empereur a renvoyé de l'armée l'avant-veille de la capitulation de Sedan (2). L'Impératrice partie, les gardiens et un piquet de voltigeurs de la garde qui avaient défendu les approches du palais se retirent, quelques gardes nationaux se placent en sentinelles improvisées aux portes du palais, on écrit sur les murs : Propriété nationale, et la foule, sans chercher à pénétrer dans les appartements, traverse le jardin réservé et s'écoule dans la cour du Carrousel par le pavillon de l'Horloge. Les chefs du ministère et du parti bonapartiste, MM. de Palikao, Rouher, Chevreau, Jérôme David, Piétri, se sont dispersés, et le soir même ou le lendemain la plupart partent pour l'Angleterre, ou la Belgique.

(1) Sheppard, *Shut up in Paris*, p. 28.
(2) Léonce Dupont, *Le IVe Napoléon*, p. 182.

FIN DU LIVRE PREMIER.

NOTES

NOTE A.

Il convient de dire, une fois pour toutes, que les chiffres d'effectifs donnés pour l'armée française ne peuvent être que des approximations, les renseignements manquent pour arriver à des chiffres absolument précis. C'est un des signes du désordre dans lequel s'est effectuée la mise sur le pied de guerre des armées du Rhin et de Châlons et du trouble profond qui a suivi les défaites, que l'incertitude qui a toujours existé sur le nombre exact des hommes composant les effectifs. Il est donc impossible d'arriver à autre chose qu'à des à-peu-près, soit pour le nombre d'hommes présents aux corps à un moment donné, soit pour les pertes subies sur le champ de bataille.

NOTE B.

Il n'est point de sujet sur lequel l'imagination se soit donnée plus libre cours que sur la trahison du M^al^ Bazaine. Il faut distinguer deux périodes dans le commandement en chef du M^al^ Bazaine: la première allant de sa nomination au jour où il apprend la chute de l'empire, et la seconde, de ce moment à la capitulation de Metz.

Pour la première période, il n'a pas paru à l'auteur que les accusations de manque prémédité à tous ses devoirs portées contre le maréchal, et entre autres celle d'être resté à Metz de propos délibéré, fussent justifiées, et cela par plusieurs raisons : 1° En faisant l'histoire des armées de l'empire, quand

on arrive à la prise de commandement de l'armée du Rhin par le M^al Bazaine, le cours des choses ne prend point un aspect différent qui nécessite, comme explication, l'introduction d'un élément nouveau, la trahison du général en chef. Avant comme après tout va, *pari passu*, également mal. Il n'y a aucun des faits qu'on a reprochés au M^al Bazaine qui ne se retrouve ailleurs, et, par exemple, à l'armée de Châlons, où c'est un autre qui commande, tout va infiniment plus mal. 2° Les efforts faits pour prouver qu'il était à l'avantage du M^al Bazaine, au point de vue de son ambition personnelle, de rester à Metz ont échoué. Lorsqu'il est investi du commandement, le maréchal jouissait de la faveur universelle : il avait la confiance de l'armée, et de l'Empereur qui le nommait, il était soutenu à Paris par les députés de la gauche qui réclamaient sa nomination, l'Empereur était tombé et abandonné même par l'Impératrice ; dans ces conditions, loin que son intérêt personnel lui commandât de rester à Metz sans vivres et bloqué par l'ennemi, son intérêt bien évident était, au contraire, de se dégager pour gagner Châlons et Paris, où, après avoir sauvé son armée, il pouvait compter sur la reconnaissance du pays tout entier. En considérant en particulier le reproche qu'on a fait au maréchal de ne pas avoir repris la marche sur Châlons le soir de la bataille de Rezonville, l'auteur croit que depuis les publications de l'état-major prussien, donnant les positions précises des armées allemandes le soir de cette bataille, on ne peut plus douter qu'en persévérant à vouloir effectuer la retraite sur Châlons, le maréchal n'eût absolument compromis son armée.

L'auteur ne voit donc, en premier lieu, dans le M^al Bazaine qu'un homme qui, investi à un moment difficile du commandement d'une armée déjà très-compromise, n'a eu ni le talent ni l'activité qui lui eussent permis de la sauver en lui faisant effectuer une retraite rapide. C'est du reste là l'opinion à laquelle semblent s'être arrêtés les membres du conseil de guerre chargés de juger le maréchal, qui, après l'avoir condamné, ont intercédé en sa faveur, donnant pour motif « qu'il avait été investi du commandement lorsqu'il

« ne lui était déjà plus loisible de faire choix des lignes d'o-
« pération. »

Que le Mal Bazaine comme capacité ait été fort au-dessous de son rôle, cela paraît admis par tout le monde. Sur ce point on ne peut mieux faire que de citer le jugement porté par le Gal Deligny dans sa brochure *l'Armée de Metz* : « Nous n'hésitons pas à dire que la tâche qui in-
« combait au maréchal dépassait de beaucoup ses moyens
« et ses forces, et qu'il n'était à sa hauteur ni par son acti-
« vité physique, ni par ses talents, ni par son énergie mo-
« rale. Pour une aussi grande mission, il eût fallu mettre
« en jeu tous les ressorts d'une grande âme, toute l'énergie
« d'un grand caractère ; il eût fallu des éclairs de génie,
« peut-être. Le maréchal, lui, n'appela à son aide qu'une
« somnolence égoïste, une sorte d'indifférence pour les in-
« térêts généraux, un petit esprit et de petits moyens. »
Cette appréciation du Gal Deligny nous semble parfaitement exacte.

Pendant la seconde période du commandement du maréchal, à partir du jour où il apprend à Metz la chute de l'Empire jusqu'à la capitulation, sa conduite prend un autre caractère. Alors apparaît très-nettement le souci de faire servir sa position de général en chef à des combinaisons politiques. L'affaire Régnier, les nombreuses communications avec le prince Frédéric-Charles, l'envoi du général Boyer à Versailles et à Londres, l'inaction absolue dans laquelle il laisse son armée, l'indifférence qu'il montre pour toutes choses, qui le conduit à livrer à l'ennemi un immense matériel y compris ses drapeaux, constituent autant de charges contre le maréchal, qui justifient absolument les poursuites devant un conseil de guerre et la condamnation qui s'en est suivie.

NOTE C.

On a mis en doute le fait que la retraite de l'armée de Châlons sous Paris ait été discuté et arrêté à la conférence de Châlons. Le Mal de Mac-Mahon, interrogé sur ce point à

l'occasion du procès du *Figaro*, a déclaré ne pas se rappeler avoir pris alors cette décision. Cependant les témoignages si précis des généraux Schmitz et Trochu, qui déclarent au contraire que la décision de la retraite sous Paris a été prise à ce moment et qui rapportent avec détails la discussion tenue et les raisons données pour la résolution prise, l'emportent évidemment sur la déclaration du maréchal qui dit simplement ne pas avoir souvenir. Du reste il paraît impossible que la direction à donner à l'armée de Châlons n'ait pas été discutée dans la conférence de Châlons, alors que dans cette même conférence on décidait le retour de l'Empereur et de la garde mobile à Paris, qu'on procédait à la nomination d'un général pour le 12e corps et d'un général en chef pour toute l'armée. Il est inadmissible qu'après avoir pris toutes ces résolutions, on n'ait ni discuté ni arrêté la plus importante de toutes, celle du plan de campagne à adopter pour l'emploi de l'armée.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

DANS CE VOLUME.

Cherbuliez. *L'Espagne politique.* Paris, Hachette, 1874.

Benedetti. *Ma mission en Prusse.* Paris, Plon, 1871.

Duc de Gramont. *La France et la Prusse avant la guerre.* Paris, Dentu, 1872.

Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Déposition des témoins. Paris, Germer-Baillière.

Évariste Bavoux. *Chislehurst-Tuileries.* Paris, Dentu, 1873.

Julian Klaczko. *Deux chanceliers, le prince Gortchakoff et le prince de Bismarck.* Paris, Plon, 1876.

G^{al} Changarnier. *Un mot sur le projet de réorganisation militaire.* Paris, Dentu, 1867.

G^{al} Suzanne. *L'artillerie avant et depuis la guerre.* Paris, Hetzel, 1872.

La guerre franco allemande de 1870-71, rédigée par la section historique du grand état-major prussien. Paris, Dumaine.

G^{al} Ducrot. *Wissembourg.* Paris, Dentu, 1873.

G^{al} de Failly. *Opérations et marches du 5^{e} corps.* Bruxelles, Lebègue, 1871.

Lieutenant-colonel Fay. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin.* Paris, Dumaine, 1871.

A. Schnérgans. *La guerre en Alsace, Strasbourg.* Neufchâtel, Sandoz, 1871.

Émile Delmas. *De Frœschwiller à Paris.* Paris, Lemerre, 1871.

Histoire de l'armée de Châlons, par un volontaire de l'armée du Rhin. Bruxelles, Lebègue, 1871.

De Frœschwiller à Sedan. Journal d'un officier du 1er corps. Tours, Hachette. Novembre 1870.

Procès Bazaine. Rapport du Gal de Rivière. Paris, Dentu, 1873.

Gal Frossard. *Rapport sur les opérations du 5e corps de l'armée du Rhin.* Paris, Dumaine, 1872.

Mal Bazaine. *L'armée du Rhin.* Paris, Plon, 1872.

Jules Claretie. *La France envahie.* Paris, Georges Barba, 1871.

De Meissas. *Journal d'un aumônier militaire.* Paris, Douniol, 1872.

Papiers secrets et correspondance du second empire. Paris, édition Ghio, 1873.

Metz, campagnes et négociations, par un officier supérieur de l'armée du Rhin. Paris, Dumaine, 1872.

Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan, par un officier attaché à l'état-major général. Bruxelles, Rozez.

Colonel Bonie. *La cavalerie française.* Paris, Amyot.

Du Pin-Chambly. *L'armée française à Metz.* Paris, Amyot, 1872.

Cte de Palikao. *Un ministère de la guerre de vingt-quatre jours.* Paris, Plon, 1871.

Gal Trochu. *L'empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine.* Paris, Hetzel, 1872.

Gal Trochu. *Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale.* Paris, Dumaine, 1871.

Prince Napoléon. *La vérité à mes calomniateurs.* Paris, Dentu, 1871.

Colonel Stoffel. *La dépêche du 20 août 1870.* Paris, Lachaud et Burdin, 1874.

Gal de Wimpffen. *Sedan.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1872.

Soret. *Notes d'un volontaire au 50e de ligne.* Paris, Dentu, 1872.

Emmanuel Domenech. *Histoire de la campagne de 1870-1871*

et de la 2e ambulance, dite de la Presse française. Paris, Dentu, 1871.

Defourny, curé de Beaumont. *L'armée de Mac-Mahon et la bataille de Beaumont.* Chez l'auteur à Beaumont-en-Argonne, 1872.

Charles Habeneck. *Les régiments martyrs.* Paris, Pagnerre, 1871.

Gabriel Monod. *Souvenirs de campagne. Allemands et Français.* Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

Prince Bibesco. *Campagne de 1870. Belfort, Reims, Sedan.* Paris, Plon, 1872.

Le Gal de Wimpffen, réponse au Gal Ducrot par un officier supérieur. Paris, Lacroix-Verbœckhoven, 1871.

Gal Ducrot. *La journée de Sedan.* Paris, Dentu, 4e édition, 1873.

Lettre du Gal Pajol sur la bataille et la capitulation de Sedan, extraite du *Moniteur universel* du 22 juillet. Paris, Pougin, 1871.

Cornebois. *Campagne de la compagnie des guides forestiers des Ardennes en 1870.* Rocroi, Haumé, 1871.

Abbé Gabriel. *Journal du blocus et du bombardement de Verdun.* Verdun, Lallemant, 1872.

Archibald Forbes. *My experiences of the war between France and Germany.* Leipzig, Tauchnitz, 1871.

Affaire Bazaine, Plaidoirie complète de Me Lachaud. Paris, Lachaud et Burdin, 1873.

Gal Grenier. *Mes souvenirs de l'armée du Rhin.* Grenoble, Maisonville, 1871.

Kolb-Bernard. *Une page de l'histoire du 4 Septembre.* Paris, Jules le Cerf, 1873.

Jules Favre. *Le gouvernement de la Défense nationale.* Paris, Plon, 1871.

Stephen Liégeard. *Trois ans à la Chambre.* Paris, Dentu, 1873.

Ernest Dréolle. *La journée du 4 Septembre au Corps législatif.* Paris, Amyot, 1871.

Jérôme David. *Actualités et souvenirs.* Paris, Amyot, 1874.

JULES SIMON. *Souvenirs du 4 Septembre. Origine et chute du second empire.* Paris, Michel-Lévy frères, 1874.

SHEPPARD. *Shut up in Paris.* Leipzig, Tauchnitz.

LÉONCE DUPONT. *Le IV^e^ Napoléon.* Paris, Lachaud et Burdin.

Pour les dépositions des témoins dans le procès du G^al^ de Wimpffen contre le *Pays* et M. Paul de Cassagnac, l'auteur a consulté, pour les témoins assignés par M. de Cassagnac, le journal *le Pays* des 14 et 15 février 1875, et, pour ceux assignés par le G^al^ de Wimpffen, le journal *le Siècle*, mêmes dates.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION..... V

CHAPITRE I. — LE MINISTÈRE DU 2 JANVIER. — Composition du ministère. — M. Emile Ollivier et MM. Buffet et Daru. — Meurtre de Victor Noir. — L'arrestation de M. Rochefort. — Les réformes demandées. — Déclarations libérales du ministère..... 5

CHAPITRE II. — LA NOUVELLE CONSTITUTION. — Résistance du parti bonapartiste aux réformes. — Difficultés de transformer l'empire en monarchie parlementaire. — Lettre de l'Empereur à M. Emile Ollivier. — Sénatus-consulte fixant les nouvelles bases constitutionnelles. — Le droit personnel de l'Empereur au plébiscite. — Opposition de la gauche au Corps législatif. — M. Emile Ollivier défend le droit plébiscitaire de l'Empereur. — Le Corps législatif donne son approbation à la politique du gouvernement..... 15

CHAPITRE III. — LE PLÉBISCITE. — MM. Buffet et Daru se retirent du ministère. — Ajournement du Corps législatif. — Le Sénat ratifie la nouvelle constitution. — Acquittement du prince Pierre Bonaparte. — Les républicains s'organisent pour combattre le plébiscite. — Manifeste des députés de la gauche. — Proclamation de l'Empereur et circulaire des ministres. — Comité plébiscitaire de l'hôtel du Louvre. — Les légitimistes et le comité électoral de M. Thiers se prononcent contre le plébiscite. — Groupe de députés opposants formé à part par M. Picard. — La gauche ouverte et la gauche fermée. — Lettre de M. Emile Ollivier à ses électeurs du Var. — Mesures d'intimidation prises par le gouvernement. — Résultats du plébiscite. — Impression ressentie par le pays..... 37

CHAPITRE IV. — LE LENDEMAIN DU PLÉBISCITE. — Emeutes dans Paris. — Grand nombre de votes *non* donnés par certains corps de l'armée. — Reconstitution du ministère. — M. de Gramont devient ministre des affaires étrangères. — Discours de l'Empereur en recevant le recensement du plébiscite. — Reprise de la session du Corps législatif. — Vote de la loi sur la presse. —

Discussion de la loi sur les Conseils généraux. — Nouvelle position que font aux partis les résultats du plébiscite. — Caractère de M. Emile Ollivier. — Sa soumission aux vues de l'Empereur. — L'Empereur redevenu maître de toutes choses. — Situation morale du pays le lendemain du plébiscite. — Nouvelle de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne..... 58

CHAPITRE V. — L'AFFAIRE HOHENZOLLERN. — La reine Isabelle de Bourbon détrônée en Espagne en 1868. — Les Cortès constituantes conservent la monarchie, mais proclament la déchéance des Bourbons. — Difficultés de trouver un roi. — Le Mal Prim conclut un arrangement avec le prince Léopold de Hohenzollern. — Emotion produite par l'annonce de la candidature. — Dépôt d'une demande d'interpellation par M. Cochery le 5 juillet au Corps législatif. — M. de Gramont lit le 6 juillet au Corps législatif une note menaçante. — Première entrevue de M. Benedetti à Ems avec le roi de Prusse. — Exposé des vues du roi. — Seconde entrevue de M. Benedetti avec le roi. — La nouvelle du désistement du prince de Hohenzollern arrive à Paris le 12 juillet. — M. de Gramont demande à M. de Werther une lettre du roi de Prusse. — Le gouvernement français se décide à demander au roi de Prusse de prendre, pour l'avenir, l'engagement de s'opposer à toute reprise qui pourrait être faite de la candidature. — Envoi par M. de Gramont de deux dépêches à M. Benedetti pour qu'il sollicite l'engagement du roi. — Entrevue du roi et de M. Benedetti sur la Brunnen-promenade. — Le roi reçoit le rapport de M. de Werther sur la demande d'une lettre que lui fait M. de Gramont. — M. Benedetti demande une nouvelle audience au roi. — Refus du roi d'accorder l'audience. — Nouvelle démarche que M. Benedetti essaie auprès du roi par l'intermédiaire de M. d'Eulembourg. — M. Benedetti quitte Ems. — Raisons du cours imprimé par le gouvernement français aux négociations. — Le parti bonapartiste veut la guerre. — L'Empereur et les ministres cèdent à la pression du parti bonapartiste..... 73

CHAPITRE VI. — LA DÉCLARATION DE GUERRE ET LA SÉANCE DU 15 JUILLET. — Position de M. de Bismarck par rapport à la candidature Hohenzollern. — Les demandes introduites par le gouvernement français font désirer la guerre à M. de Bismarck. — M. de Bismarck rend publiques les demandes du gouvernement français et les refus du roi. — Position humiliante dans laquelle cette publication met le gouvernement français. — Le gouvernement

français, pour sortir d'embarras, se précipite dans la guerre. — Séance du 15 juillet au Corps législatif. — Exposé de la négociation lu au Corps législatif par M. Emile Ollivier, au Sénat, par M. de Gramont. — M. Thiers demande communication des dépêches ayant trait aux négociations avec la Prusse. — M. Émile Ollivier refuse toute communication. — Demande que fait M. Gambetta d'une communication partielle des dépêches. — Concession que M. Emile Ollivier fait sur ce point. — Suspension de la séance. — Nouveau discours de M. Emile Ollivier pour justifier la déclaration de guerre. — Second discours de M. Thiers. — Réponse de M. de Gramont. — M. Jules Favre dépose une motion pour que communication publique soit donnée des dépêches. — M. Buffet appuie la demande. — Le Corps législatif se prononce contre la communication publique des dépêches. — Nouvelle suspension de la séance. — Lecture faite par M. de Talhouët du rapport de la commission chargée de prendre connaissance des dépêches. — Erreurs que contient ce rapport et manière dont la commission a fait son travail. — Nouvelle demande de communication partielle des dépêches faite par M. Gambetta. — Refus de M. Emile Ollivier de faire cette communication. — Raisons de la conduite tenue par le Corps législatif dans cette journée. — Séance du Sénat. — Impression ressentie par le pays au sujet de l'affaire Hohenzollern. — L'Empereur seul maître des décisions à prendre. — Caractère de l'empereur Napoléon III. — L'Empereur entraîné à la guerre. — Discours de M. Rouher, président du Sénat, à l'Empereur. — Réponse de l'Empereur, au Sénat, au Corps législatif, et proclamation à la nation. — Ajournement du Corps législatif. — La régence confiée à l'Impératrice. — Départ de l'Empereur avec le Prince impérial pour l'armée. — Proclamation à l'armée. — Retour du roi Guillaume à Berlin. — Notification officielle faite par le gouvernement français au roi de Prusse de la déclaration de guerre. — Discours du roi à l'ouverture du Reichstag de la confédération de l'Allemagne du Nord. — Les États de la confédération de l'Allemagne du Sud prennent parti pour la Prusse. — Attitude des neutres..... 112

Chapitre VII. — La France et l'Allemagne en 1870. — Evolution unitaire faite par l'Allemagne. — Raison du rôle joué par la Prusse en cette circonstance. — Enivrement que les conséquences de Sadowa produisent en Allemagne. — essentiments depuis longtemps nourris en Allemagne à l'égard de la France. — Réveil qui se fait de ces sentiments au lendemain de Sadowa.

— Position de la Prusse en Allemagne. — Nature de son gouvernement. — Les conditions de l'état politique en France découlent de l'existence prolongée du gouvernement établi en 1851. — Affaiblissement du sentiment patriotique et de tous les grands mobiles d'action. — Dégradation morale et abaissement intellectuel des hommes au gouvernement. — Comparaison des systèmes militaires allemand et français. — L'Allemagne a fait subir à son armée toutes les innovations et tous les perfectionnements que comporte la grande guerre moderne. — L'armée allemande maintenue au plus haut point de préparation. — Le système militaire français resté soumis aux errements du premier empire. — Influence funeste de la guerre d'Afrique et du second empire sur l'armée. — Manque de préparations et défectuosité du système de mise sur le pied de guerre. — Résumé de la situation comparée de l'Allemagne et de la France..... 182

CHAPITRE VIII. — LES DÉFAITES ET L'INVASION. — Composition de l'armée française du Rhin. — Composition des trois armées allemandes. — L'armée du Rhin reste dispersée sur la frontière. — Combat de Wissembourg. — Bataille de Frœschwiller. — Déroute qui suit la bataille et perte de l'Alsace et des Vosges. — Bataille de Spickeren. — Concentration de l'armée du Rhin sous Metz. — Les Allemands cherchent à retenir les Français sous Metz pour les envelopper. — Batailles de Borny et de Rezonville. — Arrivée des trois armées allemandes sur la Moselle. — Bataille de Saint-Privat. — L'armée du Rhin bloquée dans Metz..... 202

CHAPITRE IX. — LE MINISTÈRE DE PALIKAO. — Etat d'esprit des Français au moment de la déclaration de guerre. — Impression que produit la nouvelle des premières défaites. — Rentrée en session du Corps législatif. — Chute du ministère du 2 janvier. — Le Gal de Palikao forme un nouveau ministère avec le parti bonapartiste. — Mesures de législation prises par le Corps législatif — Le Gal Trochu gouverneur de Paris. — Conférence tenue à Châlons chez l'Empereur par le prince Napoléon, les généraux Schmitz, Trochu, le Mal de Mac-Mahon. — Mesures prises dans la conférence. — Arrivée à Paris du Gal Trochu. — Sa réception par l'Impératrice et le Gal de Palikao. — Le Mal de Mac-Mahon, nommé commandant de l'armée qui se forme à Châlons, se décide à ramener son armée sous Paris. — Le Gal de Palikao et le gouvernement de l'Impératrice le pressent de la porter au secours de Metz. — Conférence tenue à Courcelles chez l'Empereur par M. Rouher et le Mal de Mac-Mahon. — Le Mal de

Mac-Mahon reçoit une dépêche du Mal Bazaine qui le décide à aller au secours de Metz. — Formation à Paris d'un conseil de défense. — Ce conseil se prononce pour que l'armée de Châlons soit ramenée sous Paris. — Le Mal de Mac-Mahon renonce à aller au secours de Metz et reprend son projet de revenir à Paris. — Il cède aux instances pressantes du gouvernement de l'Impératrice et prend définitivement la route de Metz. — Raisons de l'insistance que le gouvernement de l'Impératrice met à ce que l'armée de Châlons aille au secours de Metz. — Le Gal de Palikao cherche par ses déclarations à maintenir la confiance du pays. — Les députés de la gauche sollicitent des éclaircissements sur les faits de guerre et réclament l'adjonction d'un certain nombre de députés au conseil de défense. — Discours de MM. Jules Simon, Gambetta, Jules Favre. — M. Buffet combat les demandes de la gauche. — Le Corps législatif les repousse. — Réclamation de M. Keller sur l'état désarmé de l'Alsace. — Etat d'esprit des classes rurales bonapartistes. — Assassinat de M. de Moneys. — Etat d'esprit du pays en attendant les événement de guerre..... 237

Chapitre X. — Sedan. — Composition de l'armée de Châlons. — Circonstances dans lesquelles elle se trouve formée. — Composition des armées allemandes destinées à opérer contre l'armée de Châlons. — Marche de l'armée de Châlons sur Reims et de là vers la Meuse. — Surprise et déroute du 5e corps à Beaumont. — Déroute d'une brigade du 7e corps. — Retraite de l'armée de Châlons sur Sedan. — L'armée de Châlons séjourne à Sedan. — Description de la position de Sedan. — Arrivée des armées allemandes devant Sedan. — Elles manœuvrent pour envelopper l'armée française. — Bataille de Sedan le 1er septembre. — Le Mal de Mac-Mahon blessé. — Le Gal Ducrot prend le commandement, et le cède au Gal de Wimpffen. — Réussite du mouvement enveloppant des armées allemandes. — Les Français refoulés dans Sedan. — L'Empereur fait arborer le drapeau blanc. — Poursuite du combat par le Gal de Wimpffen. — Fin de la résistance. — L'Empereur envoie son épée au roi de Prusse. — Le Gal de Wimpffen part pour le quartier général prussien pour négocier. — Dureté des demandes du Gal de Moltke et de M. de Bismarck. — Réunion à Sedan le 2 septembre du conseil de guerre. — La résistance reconnue impossible. — Le Gal de Wimpffen signe la capitulation. — Entrevue de l'Empereur et du roi. — Départ de l'Empereur pour Wilhelmshœhe. — Situation de l'armée du Rhin à Metz après la bataille de

Saint-Privat. — Tentative de sortie faite le 26 août. — Conférence tenue par les chefs de corps au château de Grimont. — Le M^al Bazaine reçoit l'annonce de la marche vers lui de l'armée de Châlons. — Bataille de Noiseville. — Rentrée à Metz de l'armée du Rhin..... 297

CHAPITRE XI. — LE 4 SEPTEMBRE. — Communication faite le 3 septembre au Corps législatif par le G^al de Palikao. — Impression ressentie par la population à la nouvelle de la capitulation de Sedan. — Mouvements tumultueux sur les boulevards le 3 au soir. — Rendez-vous pris pour le lendemain au Corps législatif. — Séance de nuit au Corps législatif. — Proposition de déchéance de l'Empereur lue par M. Jules Favre. — M. Buffet fait demander à l'Impératrice de se démettre du gouvernement en faveur du Corps législatif. — Refus de l'Impératrice et de son conseil d'adhérer à ce projet. — Projet auquel s'arrête le gouvernement de l'Impératrice. — M. Thiers cherche à amener le Corps législatif à prendre le gouvernement. — Il rédige une proposition dans ce sens. — M. Buffet et un groupe de députés se rendent auprès de l'Impératrice, leur entrevue avec elle. — Ouverture de la séance du Corps législatif. — Les propositions de MM. de Palikao, Thiers, Jules Favre sont renvoyées à l'examen d'une commission. — Les députés se retirent dans les bureaux. — Le peuple entoure le Corps législatif. — Dispositions militaires prises pour la protection du Corps législatif. — Les occupants des tribunes et les personnes entrées dans l'enceinte du Corps législatif font appel au peuple. — Le peuple s'ouvre le passage du pont de la Concorde. — Absence de toute résistance. — Le Corps législatif envahi. — M. Jules Favre entraîne le peuple à l'Hôtel de ville. — Proclamation de la République à l'Hôtel de ville. — Fuite de l'Impératrice et des chefs du parti bonapartiste..... 335

NOTES..... 361

Liste des ouvrages cités..... 365

FIN.

CORBEIL. — Typ. et stér. de CRÉTÉ FILS

HISTOIRE

DE

QUATRE ANS

1870-1875

BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER A 3 FR. 50 LE VOLUME.

HISTOIRE DE QUATRE ANS

1870-1873

TOME I. — *La Chute de l'Empire.*

TOME II. — *La Défense nationale.*

SOUS PRESSE

TOME III. — *La Présidence de M. Thiers.*

3272-78. — CORBEIL. Imprimerie de CRÉTÉ.

HISTOIRE

DE

QUATRE ANS

1870-1873

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

PAR

THÉODORE DURET

TOME SECOND

LA DÉFENSE NATIONALE

PARIS
G. CHARPENTIER, ÉDITEUR
13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1878

Tous droits réservés.

God
Fr 944.08
Dur/His
102624

Ref
940.28

LIVRE SECOND

LA DÉFENSE NATIONALE

CHAPITRE PREMIER

La République.
L'entrevue de Ferrières.

Le parti républicain, maître des villes et prêt pour l'action, était seul capable, le 4 septembre, de se substituer à l'empire et d'improviser un gouvernement. Les républicains, par la nature de leurs idées et par suite des persécutions qu'ils avaient subies, étaient les ennemis irréconciliables de l'empire; aussi, depuis plusieurs années, travaillaient-ils ouvertement à sa chute. Le parti républicain dans son ensemble comprenait des éléments très-distincts. C'étaient les nuances les plus modérées qui avaient pris la direction du parti, lorsqu'il s'était reconstitué après le coup d'État du 2 décembre et avait recommencé la lutte politique au grand jour, les fractions violentes, à opinions extrêmes, s'étaient soumises à la discipline des modérés ou s'étaient dissimulées. On avait donc vu se constituer au Corps législatif un noyau de députés qui, désigné d'abord par le chiffre de ceux qui le com-

posaient, les Cinq, avait peu à peu grossi et avait fini par former un groupe d'hommes pliés à l'action parlementaire. Cependant, à mesure que l'empire s'affaiblissait et que l'opposition contre lui grandissait dans le pays, le parti républicain tout entier accentuait son hostilité et, dans cette poussée en avant, les éléments révolutionnaires et le fond violent s'étaient soustraits à tout contrôle. Depuis longtemps dans la presse, dans les réunions publiques, les nuances purement politiques étaient décriées et combattues par les fractions jacobines et socialistes du parti et aux élections de 1869, des candidatures de nuance extrême s'étaient produites à Paris et à Lyon. MM. Raspail et Rochefort entrés au Corps législatif s'y étaient tenus à l'écart du groupe parlementaire que les plus anciens députés de la gauche formaient entre eux.

Dans la journée du 4 septembre, il n'y avait eu que quelques députés républicains qui, par respect pour le Corps législatif élu et par horreur de la situation qui attendait le nouveau gouvernement, eussent persévéré jusqu'au bout à préférer un pouvoir anonyme constitué par le Corps législatif à une prise de possession immédiate du pouvoir, avec la proclamation formelle de la république. Autrement à mesure que la journée s'avançait sans que la déchéance fût prononcée, les républicains avaient tous fini par se jeter dans le mouvement de la rue. Ce sont eux qui, après avoir donné l'heure du rendez-vous et s'être trouvés les premiers sur la place de la Concorde, avaient forcé le passage du pont et envahi le Corps législatif en tête

de la multitude. Lorsque M. Jules Favre est sorti du Corps législatif entraînant sur ses pas les envahisseurs de la salle des séances, dans la foule qui se porte vers l'Hôtel de ville, sont compris des républicains de toute nuance ; et maintenant qu'il s'agit de constituer un gouvernement, la question se pose de suite des hommes à choisir et du partage à faire entre les groupes différents du parti.

Les députés de la gauche occupent aux yeux du pays une situation tellement prépondérante et la manière dont ils ont combattu la déclaration de guerre leur assure une telle popularité, que personne ne leur conteste la prise de possession du pouvoir. Mais du milieu de la foule dans laquelle ils sont encore confondus, des efforts sont tentés pour leur adjoindre les chefs et les représentants des fractions extrêmes. Les députés ont pour résister à l'adjonction qu'on veut leur faire subir l'avantage d'être déjà rendus et groupés à l'Hôtel de ville, alors que les hommes qu'on propose après eux sont absents. MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar Quinet, qui commençaient déjà à représenter une nuance politique autre que celle des députés et qui jouissaient d'une immense popularité, sont en exil. A leur défaut, on ne peut mettre en avant que des candidats soutenus seulement par des groupes restreints et divisés entre eux, Blanqui, Félix Pyat, Delescluze, mais, sauf ce dernier, ils ne sont pas non plus présents et, à mesure que leurs amis les proposent aux députés comme collègues, ceux-ci les ont repousser. Pour couper court aux compéti-

tions et préserver le pouvoir des atteintes des hommes extrêmes, l'idée vint de composer le nouveau gouvernement des seuls députés de Paris. On établissait ainsi une catégorie puisant sa force dans le choix antérieur du suffrage universel et par laquelle la désignation se faisait d'elle-même. Cette idée aussitôt communiquée, se trouve acceptée.

Les députés de Paris, pour constituer le nouveau gouvernement, cherchent à se sortir du tumulte au milieu duquel tout s'est jusqu'à ce moment passé. Ils se mettent à part dans un réduit, entre la grande salle de réception et le cabinet du préfet de la Seine, servant de bureau télégraphique. Ils étaient là depuis quelques instants lorsque le G^{al} Trochu leur est amené par MM. Glais-Bizoin et Steenackers. Le général, depuis sa nomination par l'Empereur au poste de gouverneur de Paris, avait eu à traverser les péripéties les plus diverses. La capitulation de Sedan le privait définitivement de toute armée de secours et, par surcroît, la révolution le livrait sans gouvernement à l'inconnu ; dans cette extrémité, il vient se rallier à l'embryon de gouvernement qu'il voit sortir du vide. Il demande d'abord aux députés de Paris : « Voulez-vous sauvegarder ces trois princi-« pes, Dieu, la famille et la propriété? » dès qu'il a obtenu la réponse affirmative qu'il souhaitait, il leur promet son concours, puis il les quitte pour aller informer de sa détermination le G^{al} de Palikao, son chef dans le précédent gouvernement.

Le G^{al} Trochu venait de sortir lorsque des acclama-

tions formidables retentissent sur la place de l'Hôtel de ville. C'est M. Rochefort que ses amis, aidés des habitants du quartier, ont tiré de la prison de Sainte-Pélagie (1); il est applaudi, d'une fenêtre de l'Hôtel de ville où il s'est mis, par la foule, que sa vue et ses gestes portent au dernier degré de l'enthousiasme. Les députés de Paris avaient négligé M. Rochefort, ils avaient omis son nom sur la liste des membres du nouveau gouvernement communiquée au Gal Trochu et sur les copies de liste jetées au peuple par les fenêtres (2) ; mais il était maintenant arrivé et on pouvait craindre que les éléments épars des partis extrêmes qui avaient en vain essayé de faire parvenir leurs chefs au pouvoir, ne se groupassent autour de lui. Cependant M. Rochefort et ses amis apprennent que les députés de Paris sont désignés pour former le nouveau gouvernement. M. Rochefort à titre de député vient se joindre à ses collègues. Ceux-ci l'acceptent alors d'emblée, heureux d'être délivrés par sa présence, des appréhensions que sa réception enthousiaste avait fait naître.

Après le départ de M. Jules Favre, le vide s'était fait dans l'enceinte du Corps législatif. Les députés avaient pu se retrouver et la pensée leur était venue de tenir une séance. Ils se rendent dans la salle à manger de la présidence à côté du palais, au

(1) Rochefort, *The revolution of september*, p. 222. *Fortnightly review*. August 1874.

(2) Rochefort, *The revolution of september*, *ibid.*, *ibid.* Gal Trochu; *Enquête parlem.*, tome I, p. 288.

nombre d'environ deux cents (1). M. Alfred Leroux, un des vice-présidents de la Chambre est désigné pour présider. M. Martel donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les différents projets de nomination d'une commission de gouvernement par le Corps législatif, et conclut à l'adoption du projet primitif de M. Thiers avec le préambule : « Vu « la vacance du pouvoir. » Cette conclusion est adoptée à la presque unanimité. La réunion décide ensuite, sur la proposition de M. Garnier-Pagès, appuyé par M. Dréolle (2), qu'elle enverra une députation à l'Hôtel de ville, pour voir s'il y aurait moyen d'établir une action de concert avec les députés de Paris. M. Grévy et un certain nombre d'autres membres sont choisis pour cette mission. A l'Hôtel de ville, M. Jules Favre répondit à la députation que sa démarche ne saurait aboutir, qu'un gouvernement existait déjà et que, par conséquent, il n'était plus question de pouvoir à constituer. Au surplus, comme il ne pouvait formuler de résolution en l'absence d'une partie de ses collègues, il promit de faire tenir une réponse définitive aux députés, qui étaient convenus de se réunir une fois encore le soir même.

Dans l'intervalle, M. Glais-Bizoin avait apposé les scellés sur les portes de la salle des séances du Corps législatif, en plaçant des gardes nationaux pour veiller

(1) Garnier-Pagès, *Séance du 4 septembre dans la salle à manger*, p. 7.

(2) Garnier-Pagès, *Séance du 4 septembre, etc.*, p. 11.

à leur conservation. La nouvelle réunion des députés se tint à la présidence, le soir à huit heures, elle se trouva peu nombreuse, et, en l'absence du président et des vice-présidents, M. Thiers fut appelé à présider. MM. Jules Favre et Jules Simon, envoyés de l'Hôtel de ville par les députés de Paris, furent introduits. M. Jules Favre, après avoir remercié les assistants de la démarche entreprise par leurs délégués à l'Hôtel de ville, leur dit qu'il y avait un fait accompli auquel on ne pouvait rien changer, que si le Corps législatif voulait y donner son approbation, ils lui en seraient reconnaissants, mais que, dans le cas contraire, ils ne se sentiraient en rien gênés dans leur liberté d'action. M. Thiers lui répondit : « Mes collègues ici présents ne m'ont pas donné mission de « vous dire s'ils accordent ou s'ils refusent leur ratification aux événements de la journée. Vous vous « êtes chargés d'une immense responsabilité. Notre « devoir est de faire des vœux ardents pour que vos « efforts réussissent dans la défense de Paris, parce « que votre succès serait celui du pays. » MM. Favre et Simon s'étant retirés, M. Thiers reprit : « Je n'ai pas « adressé de question à nos collègues sur le sort du « Corps législatif, parce que si je l'eusse fait, c'était « reconnaître le gouvernement qui vient de naître « des circonstances. Avant de le reconnaître, il nous « faudrait résoudre des questions de fait et de principes, qu'il ne nous convient pas de traiter actuellement. Les combattre aujourd'hui serait une œuvre « anti-patriotique, ces hommes doivent avoir le con-

« cours de tous les citoyens contre l'ennemi. Nous « faisons des vœux pour eux. Ne nous jugeons pas les « uns les autres. Le présent est rempli de trop amères « douleurs. — M. Buffet : Ne devons-nous pas ré- « diger une protestation ? — M. Thiers : De grâce n'en- « trons pas dans cette voie : nous sommes devant l'en- « nemi, et, en raison de cela, nous devons tous faire « un sacrifice aux dangers que court la France ; ils « sont immenses. Il faut nous taire, faire des vœux et « laisser à l'histoire le soin de juger. — M. Pinard (du « Nord) : Nous ne pouvons pas garder le silence de- « vant la violation faite à la Chambre ; il faut le cons- « tater. — M. Thiers : Ne sentez-vous donc pas que si « vous opposez ce souvenir comme protestation, il « rappellera aussitôt la violation d'une autre assem- « blée ? — M. Daru : Les scellés ont été mis sur la porte « de la Chambre. — M. Thiers : Y a-t-il quelque chose « de plus grave que les scellés sur les personnes ? « N'ai-je pas été à Mazas ? Vous ne m'entendez pas « m'en plaindre. » MM. Grévy et Alfred Leroux ayant déclaré que l'entrevue qu'ils avaient eue à l'Hôtel de ville avec le G^al^ Trochu et les députés de Paris, les avait convaincus que leur démarche se produisait trop tard, que le nouveau gouvernement déjà organisé prétendait exercer sans partage la pleine souveraineté, on leva la séance et les députés présents se séparèrent sans prendre de détermination. Ceux des membres de la réunion qui persévéraient dans la pensée de faire une protestation, se réunirent le lendemain au domicile de l'un d'eux, M. Johnston, au

nombre d'environ cent vingt (1). N'ayant pu tomber d'accord sur une formule de protestation, ils nommèrent une commission de quatre membres pour rédiger un projet et s'ajournèrent encore au lendemain. Le 6 septembre, un détachement de francs-tireurs envoyé par le nouveau préfet de police, vint mettre obstacle à la réunion projetée qui n'eut pas lieu et ne fut suivie d'aucune autre. Un petit groupe avec MM. Buffet et Daru fit, seul, insérer une protestation dans le *Français*. Ce fut le dernier acte collectif dû à des membres du Corps législatif.

Le 4 septembre, le Sénat, lui, avait été oublié. Des flots de peuple en marche vers le Corps législatif, avaient passé devant le Luxembourg, le bataillon même de garde nationale chargé de protéger le palais, abandonnant son poste, s'en était allé avec le peuple (2), sans que personne eût la pensée d'entrer au Sénat pour l'envahir. Les sénateurs restés pendant la journée en séance avaient continué à crier : Vive l'Empereur. Le Sénat fut aboli par décret du nouveau gouvernement.

Le G^al^ Trochu après avoir été faire connaître sa nouvelle situation à son ancien ministre, était revenu à l'Hôtel de ville. Lorsqu'il avait au premier moment promis son concours aux députés de Paris, il avait simplement parlé de leur assurer l'adhésion de l'armée et eux-mêmes n'avaient pensé à lui que pour occuper le ministère de la guerre. Il leur déclara en

(1) Johnston, *Enquête parlem.*, tome II, p. 289.
(2) Lemaire, *Enquête parlem.*, tome II, p. 189.

revenant que, pour exercer sur la défense de la ville qui était la question dominante, une autorité efficace, il avait besoin de posséder une position prépondérante. M. Jules Favre avait déjà été appelé à la présidence du gouvernement ; mais, aussitôt que le Gal Trochu eût fait connaître ses vues, il se démit en sa faveur. La République avait été dès la première heure proclamée par acclamation à l'Hôtel de ville. Le nouveau gouvernement républicain définitivement constitué dans la soirée du 4 septembre, prit la désignation de gouvernement de la Défense nationale.

En faisaient partie :

Gal Trochu, président.
Jules Favre, vice-président.
Pelletan.
Garnier-Pagès.
Rochefort.
Crémieux.
Glais-Bizoin.
Emmanuel Arago.
Jules Ferry.
Gambetta.
Jules Simon.
Picard.

Ces trois derniers représentaient des départements pour lesquels ils avaient opté, ayant été aux dernières élections, simultanément élus à Paris et au dehors.

MM. Dréo, Durier, Hérold et Lavertujon furent nommés secrétaires du gouvernement.

Le ministère se trouva ainsi composé :

Jules Favre, affaires étrangères.
Gambetta, intérieur.
Gal Le Flo, guerre.
Amiral Fourichon, marine.
Crémieux, justice.
Picard, finances.
Jules Simon, instruction publique et cultes.
Dorian, travaux publics.
Magnin, agriculture et commerce.

M. Étienne Arago devint maire de Paris, MM. Brisson, Clamageran, Floquet et Hérisson, adjoints; M. de Kératry, préfet de police.

Le soir même du 4 septembre paraissait la proclamation suivante :

« Français,

« Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait. « Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la « République. Il a mis ses représentants non au pou- « voir, mais au péril. La République a sauvé de l'inva- « sion de 1792, la République est proclamée. La ré- « volution est faite au nom du salut public. Citoyens, « veillez sur la cité qui vous est confiée ; demain vous « serez les vengeurs de la patrie ! »

Le gouvernement s'empressa de faire occuper par des républicains les postes de l'administration, les

mairies des arrondissements de Paris, les préfectures et les sous-préfectures, les siéges du parquet. Les choix de titulaires oscillèrent entre les amis de M. Gambetta et ceux de M. Picard qui représentaient les limites de deux tendances opposées, l'une à gauche d'alliance avec les radicaux, l'autre à droite d'entente avec les conservateurs. Le soulèvement contre l'empire qui s'était produit à Paris répondait à un sentiment commun à toute la France; la république s'était trouvée spontanément proclamée, avant la nouvelle des événements de Paris, dans plusieurs villes des départements, à Lyon, Marseille, Versailles, Rochefort. Aussi le gouvernement de la Défense nationale, dès que son existence fut connue, reçut-il une adhésion unanime.

Les Prussiens, le 4 septembre, avaient été oubliés, la population de Paris s'était tout entière abandonnée à la joie d'être délivrée de l'empire; mais, dès le lendemain, toute l'attention se reportait vers eux. A ce premier moment d'une situation tellement horrible que la vue s'effraie de s'arrêter sur elle, un besoin irrésistible se manifeste, faire acte de résistance. Il n'est personne qui n'ait le rouge au front de la situation ridicule et honteuse faite à la France par ses désastres. Depuis vingt ans la France victorieuse sur les champs de bataille, s'énorgueillissait d'une supériorité militaire qu'on ne pensait même plus à lui contester. Aux approches d'une complication l'Europe était aux aguets pour voir de quel côté l'armée française allait se précipiter, et un mois après avoir

soi-même déclaré la guerre, on avait tout perdu, l'Empereur, les maréchaux, les vieilles troupes, l'armée entière ! Comment arrêter sa pensée sur la position que la France va désormais occuper aux yeux du monde ! On ne parle plus dans tout l'univers que de la légèreté et de la forfanterie française. Que faire donc? Sans même qu'il y ait question posée, on a déjà crié : se battre, résister. Avant d'avoir pris les armes, on n'ose se regarder les uns les autres.

L'administration impériale n'avait distribué d'armes aux habitants de Paris qu'avec une extrême réserve. La plupart des citoyens qui s'étaient inscrits aux mairies, pour faire partie de la garde nationale, avaient ensuite inutilement attendu qu'on les appelât. L'armement immédiat qu'on exige maintenant de tous les hommes valides d'une ville comme Paris, dépassait par son immensité la puissance d'une administration centrale; chaque mairie se charge de diviser en bataillons les hommes de son arrondissement, de présider à l'élection des officiers, de distribuer les armes, l'habillement, les secours. La banlieue qui va être la zone de combat et d'occupation de l'ennemi, est abandonnée par les habitants qui se réfugient dans Paris avec leurs meubles et leurs récoltes. Un grand nombre de Parisiens inutiles à la défense par leur âge ou leur faiblesse, des femmes, des enfants, quittent au contraire la ville pour les départements ou l'étranger. Il y avait lieu en effet de se hâter ; les armées allemandes n'avaient à redouter aucun obstacle entre elles et Paris, et

leur arrivée pouvait être calculée par les étapes à parcourir.

Les armées victorieuses à Sedan s'étaient mises en marche dès le 3 septembre. L'armée de la Meuse se tenait au nord de la Marne et se dirigeait directement sur Saint-Denis, la IIIe armée prenait au contraire les routes au sud de la Marne, pour venir passer la Seine à Villeneuve-Saint-Georges, contourner Paris et marcher sur Versailles. A mesure que la IIIe armée s'avance, elle intercepte les voies d'eau, les routes, les chemins de fer et Paris se sent graduellement séparé du monde.

Au moment où se livrait la bataille de Sedan, le 13e corps, de dernière formation, venait d'être envoyé sous les ordres du Gal Vinoy, partie à Reims, partie à Mézières. La destruction de l'armée de Châlons rendait la situation du Gal Vinoy à Mézières des plus critiques. Une prompte retraite était la seule chance de salut. Le Gal Vinoy quitte Mézières dans la nuit du 1er au 2 septembre (1) et, par une marche rapide, échappe à l'attention des forces ennemies réunies autour de Sedan. Arrivé dans la journée à Saulce-aux-Bois, il apprend que Réthel sur lequel il se dirige, est déjà occupé par les Prussiens ; il change de direction, oblique à droite sur Novion-Porcien, Château-Porcien, Seraincourt et Montcornet. Quoique rejoint, il se soustrait par des marches forcées à la poursuite et gagne Laon, d'où ses troupes sont transportées à Paris par chemin de fer; cette partie du 13e corps envoyée à

(1) Gal Vinoy, *Opérations du 13e corps*, p. 72 et suiv. Charles Yriarte, *La retraite de Mézières*, p. 48.

Reims était en même temps ramenée à Paris. Au 13e corps ainsi sauvé, on ajoutait à Paris le 14e dont l'organisation commencée avant le 4 septembre, se trouvait quelques jours après terminée; le Gal Ducrot fait prisonnier à Sedan, mais qui s'était échappé des mains de l'ennemi, en recevait le commandement.

Le 14e corps avait été placé au campement en avant du front sud de Paris à Meudon, Châtillon, Bagneux. Lorsque le Gal Ducrot vit passer devant lui, par une marche de flanc, les colonnes ennemies qui avaient traversé la Seine et se dirigeaient sur Versailles, il se résolut à les assaillir. Le 19 septembre au matin, il se porte à la rencontre de l'ennemi avec deux divisions d'infanterie, une division de cavalerie et 68 pièces de canon. Mais à peine a-t-on dépassé la redoute de Châtillon que quelques obus suffisent pour mettre dans la plus complète déroute un régiment de zouaves presqu'exclusivement formé de recrues. Les hommes, malgré les efforts des officiers, s'enfuient jusque dans Paris semant partout l'alarme (1). Les troupes de ligne de la division Caussade plient elles-mêmes de toute part et commencent à se débander (2). Il fallut revenir à la hâte sur les positions d'où l'on était parti. Le Gal Caussade reculant encore d'avantage, prit sur lui de quitter absolument le champ de bataille pour rentrer dans Paris avec sa division (3). Le Gal

(1) Gal Ducrot, *La défense de Paris*, tome I, p. 30. A. Ballue, *Les zouaves à Paris*, p. 31.
(2) Ambroise Rendu, *Souvenirs de la mobile*, p. 25.
(3) Gal Ducrot, *La défense de Paris*, tome I, p. 42.

Ducrot resté dans la redoute de Châtillon, y soutint un violent combat d'artillerie. Ainsi isolé, il courait le risque d'être coupé : la redoute n'était point terminée et on ne pouvait s'y maintenir ; le Gal Ducrot se vit donc contraint de rentrer lui-même dans Paris avec le reste de son corps d'armée. A l'issue du combat de Châtillon, toutes les positions extérieures qu'on avait occupées en avant des forts du Sud, se trouvèrent perdues. Le même jour, la dernière communication restée avec la France, le télégraphe sur le chemin de fer de l'Ouest, était coupée et Paris complétement investi, cessait de communiquer avec le dehors.

On avait eu le temps de prendre quelques mesures indispensables pour l'administration des départements. La défense de Paris paraissant le nœud de toute la question militaire et la difficulté de gouverner la population pendant un siége, faisant juger nécessaire la présence des principaux membres du gouvernement, on s'était décidé à n'envoyer en province qu'une simple délégation. On avait désigné pour la composer MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon, qui étaient allés s'établir à Tours.

Le gouvernement s'était en outre préoccupé des rapports à établir avec les puissances étrangères. M. Jules Favre, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, avait été mis par son prédécesseur, M. de La Tour d'Auvergne au courant de la situation. Il résultait des explications fournies que l'empire n'avait point d'alliance et ne laissait à la France aucune promesse d'aide ou de secours.

Le 6, M. Jules Favre adressait une circulaire aux agents diplomatiques français à l'étranger pour expliquer le sens et la portée de la révolution qui venait de s'opérer. Il se déclarait en même temps prêt à traiter de la paix avec la Prusse, mais seulement dans certaines conditions qu'il précisait : « Le roi de Prusse « a déclaré qu'il faisait la guerre, non à la France, « mais à la dynastie impériale. La dynastie est à « terre, la France libre se lève. Le roi de Prusse veut « il continuer une guerre impie qui lui sera au « moins aussi fatale qu'à nous? Libre à lui, qu'il « assume cette responsabilité devant le monde et de « vant l'histoire. Si c'est un défi nous l'aceptons.

« Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, « ni une pierre de nos forteresses.

« Une paix honteuse serait une guerre d'exterminа- « tion à courte échéance.

« Nous ne traiterons que pour une paix durable. »

Lorsque M. Jules Favre avait lu sa circulaire à ses collègues, M. Picard avait proposé de supprimer « ni « une pierre de nos forteresses », les autres membres du gouvernement n'avaient pas été de cet avis et la phrase avait été maintenue (1). Mise en regard de l'abaissement où était tombée la France après Sedan, la double déclaration de M. Jules Favre dépassait les bornes ; mais dans l'état d'exaltation d'âme qui se produisait, elle ne faisait cependant que traduire des sentiments que tous les Français éprouvaient en commun.

(1) Gal Trochu, *Pour la vérité et pour la justice*, p. 161. Jules F *Gouvernement de la Défense nationale*, tome I, p. 122.

M. Jules Favre avait reçu, dès le premier jour, la visite officieuse des ministres d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et d'Italie. Sous des formes diverses, leurs déclarations à tous avaient été pleines de bienveillance. Les Etats-Unis, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, avaient pour leur part reconnu officiellement le gouvernement de la Défense nationale. M. Jules Favre eut voulu obtenir des grandes puissances une médiation armée, mais ses premières conversations lui avaient révélé que pareil secours n'était pas à attendre. Il y avait cependant, en ouvrant des négociations, à rechercher quelle serait éventuellement l'aide à recevoir de l'Europe. L'Italie et l'Autriche qui étaient naturellement les mieux disposées en faveur de la France, déclaraient que, sans l'Angleterre et la Russie, il n'y avait rien à essayer pour elles et que l'étendue de leur concours serait déterminée par l'attitude de ces deux puissances. Il fallait donc faire en sorte d'obtenir l'intervention de l'Angleterre et de la Russie. M. Jules Favre demanda à M. Thiers de se charger de ce soin. M. Thiers désigné comme député de Paris pour faire partie du nouveau gouvernement n'avait point accepté, et il avait résisté aux sollicitations de ses collègues qui le priaient de siéger avec eux. M. Jules Favre réclamait maintenant son concours en vue d'une mission pour laquelle son expérience et ses relations le désignaient tellement, qu'après avoir pris un jour de réflexion, il accepta. Le 12 au soir il partait pour Londres.

Cependant la Prusse ne laissait rien transpirer de

ses intentions, ses armées s'étaient avancées jusque sous les murs de Paris sans qu'aucune déclaration eût révélé ses projets. M. Jules Favre forme le dessein de se rendre auprès de M. de Bismarck qui accompagnait le roi de Prusse et l'armée, pour s'informer directement auprès de lui des conditions de la paix. Mais M. de Bismarck consentirait-il à recevoir le représentant d'un gouvernement improvisé et sorti d'un mouvement populaire? Ne chercherait-il pas l'occasion de l'humilier, s'il avait pris la résolution de ne pas traiter avec lui, une humiliation subie en pareil moment ne pourrait-elle pas porter préjudice au nouveau gouvernement et par là nuire à la défense? M. Jules Favre, pour se ménager un bon accueil, a recours à l'intervention officieuse de l'Angleterre. Tant par une note remise à lord Granville pour être transmise à M. de Bismarck, que par une démarche qu'il fait faire directement de Paris par lord Lyons, M. Jules Favre fait informer M. de Bismarck de l'intention où il est de se rendre auprès de lui et le fait sonder sur ses dispositions. La réponse reçue par lord Lyons était évasive, et celle qui pouvait être envoyée à la note transmise par le cabinet anglais devait tarder à venir. M. Jules Favre, pressé par l'investissement qui se réalisait, se résolvait donc à partir sans attendre de réponse définitive. Il dut prendre entièrement sur lui la responsabilité de sa démarche. Dans le conseil du gouvernement du 9 septembre, il avait déjà fait part à ses collègues de l'intention éventuelle dans laquelle il se trouvait de se rendre au quartier général ennemi; ce projet n'avait point eu

leur agrément. M. Jules Favre n'ayant aucune espérance de modifier leurs dispositions, leur tint donc son départ secret, il n'en donna connaissance qu'au Gal Trochu et au ministre de la guerre dont le concours lui était indispensable pour se rendre auprès de l'ennemi.

M. Jules Favre, sorti de Paris le 18 septembre au matin par la porte de Charenton, fut conduit à Villeneuve-Saint-Georges où se trouvait le général qui commandait dans cette direction les forces allemandes. Il envoya une lettre à M. de Bismarck à Meaux, lui annonçant qu'il se mettait à sa disposition pour conférer d'un projet de paix. La réponse lui parvenait le lendemain; M. de Bismarck lui mandait qu'il le recevrait à Meaux. Il se mit de suite en route et se croisa à trois heures et demie, près du village de Montry, avec M. de Bismarck qui, de son côté, se rendait au château de Ferrières où le roi venait de transporter son quartier général. Les deux ministres entrèrent pour causer, d'abord dans une ferme dévastée, puis, cherchant un lieu plus convenable, dans le château de la Haute-Maison. M. Jules Favre ayant exprimé à M. de Bismarck son désir d'une paix honorable, celui-ci lui fit de suite connaître les conditions préliminaires qu'il mettait à la paix : « Je ne « demande que la paix; ce n'est pas l'Allemagne qui « l'a troublée; depuis Louis XIV vous n'avez cessé de « vous agrandir à nos dépens. Nous savons que vous « ne renoncerez pas à cette politique, que vous ne re- « prendrez des forces que pour nous faire une guerre « nouvelle. Notre sécurité ne peut être garantie que

« par une cession de territoire. Strasbourg est une « menace perpétuelle contre nous, il est la clef de no- « tre maison, et nous la voulons. — M. Jules Favre : « Alors, c'est l'Alsace et la Lorraine. — M. de Bis- « marck : Je n'ai pas parlé de la Lorraine, mais quant à « l'Alsace je suis très-net, nous la regardons comme in- « dispensable à notre défense. » M. de Bismarck déclarait ensuite qu'il se refusait à entamer le sujet de la nouvelle frontière, tant que le principe d'une cession de territoire n'aurait pas été admis par la France (1); cependant, après avoir été tout d'abord aussi explicite au sujet de l'Alsace, dans le cours de la conversation, faisant de nouveau allusion à la Lorraine, il dit qu'il entrait dans les intentions de la Prusse de former, pour se l'annexer, un nouveau département de la Moselle avec les circonscriptions de Sarrebourg, Château-Salins, Sarreguemines, Metz et Thionville (2).

M. Jules Favre fit valoir toutes les raisons qu'il avait à donner pour combattre de pareilles prétentions : il représenta quelle situation l'exigence d'une cession de territoire ferait à la Prusse, les sentiments de haine et de vengeance que cela susciterait pour une guerre prochaine, l'embarras que donnerait la garde de populations qui voulaient rester françaises, il parla de la défense acharnée de Paris et des provinces, du temps que les Prussiens seraient obligés de

(1) Rapport de M. de Bismarck du 27 septembre 1870.
(2) Rapport de M. de Bismarck, *ibid.* Rapport de M. Jules Favre du 21 septembre 1870.

rester en France, des sacrifices qu'imposerait la complète conquête du pays. M. de Bismarck lui dit qu'en Allemagne on avait prévu toutes ces difficultés, mais qu'on aimait mieux les subir que de les réserver à ses enfants, qu'on était en outre décidé à rester en France tout le temps nécessaire. « Du reste notre po-« sition est moins difficile que vous ne le supposez. « Nous pouvons nous contenter de prendre un fort, et « pas un ne peut résister plus de quatre jours, de ce « fort nous dicterons la loi à Paris. Toul et Stras-« bourg succomberont au prochain jour. Bazaine, qui « en ce moment mange ses chevaux, va bientôt être « obligé de capituler. D'ailleurs je ne vous dis pas que « nous livrerons un assaut à Paris ; il nous sera peut-« être plus commode de l'affamer en nous répandant « dans vos provinces, où nulle armée ne peut nous « arrêter. »

M. Jules Favre continuant à répondre, dit que la seule compensation qu'il put accorder était une indemnité pécuniaire pour les frais de la guerre, et il demanda enfin d'être mis à même de convoquer une assemblée avec laquelle la Prusse pourrait traiter. M. de Bismarck observa que pour cela il faudrait consentir à un armistice et qu'il n'en voulait à aucun prix. La journée s'avançait, M. Jules Favre proposa à M. de Bismarck de reprendre l'entretien le soir même à Ferrières où ils devaient se rendre pour passer la nuit, celui-ci y consentit, et, en le quittant : « Je « reconnais que vous avez toujours soutenu la politi-« que que vous défendez aujourd'hui, et si j'étais sûr

« qu'elle fût celle de la France, j'engagerais le roi à « se retirer sans toucher à votre territoire, et je con- « nais si bien ses sentiments généreux que je vous ga- « rantirais à l'avance son acceptation. Mais vous re- « présentez une minorité imperceptible. Vous êtes né « d'un mouvement populaire qui pourrait vous em- « porter demain. Nous n'avons donc aucune caution. « Nous n'en aurions pas davantage dans le gouverne- « ment qui vous succéderait. Le mal est dans le carac- « tère de votre pays ; le remède dans le gage matériel « que nous sommes obligés de prendre. Vous ne vous « seriez fait aucun scrupule de nous enlever la rive « droite du Rhin, bien que le Rhin ne soit pas votre « frontière naturelle, nous reprenons la nôtre et nous « croyons ainsi assurer l'avenir. »

M. Jules Favre, aussitôt arrivé au village de Ferrières, à neuf heures du soir, se rendit au château. Après une conversation générale au cours de laquelle M. de Bismarck répéta que, né d'une sédition, le gouvernement de la Défense nationale ne lui inspirait aucune confiance et lui paraissait susceptible d'être renversé par la populace de Paris, M. Jules Favre précisa ses demandes : il dit que le gouvernement qu'il représentait n'avait pas qualité pour engager la nation, que par conséquent, il fallait convoquer une assemblée, et que si la Prusse voulait réellement la paix, elle devait consentir à un armistice sans lequel il était impossible de la faire nommer et de la réunir. M. de Bismarck, à la Haute-Maison, avait absolument repoussé l'idée d'un armistice qui, au point de vue

militaire, lui paraissait défavorable, mais comme il était en effet impossible de rien conclure sans une assemblée et sans un armistice pour la convoquer, il finit par admettre cette double éventualité ; mais en ce cas, dit-il à M. Jules Favre, nous serions en droit de vous demander des gages. Ce serait l'occupation des forteresses des Vosges et de Strasbourg. Metz serait excepté, les hostilités y continueraient. Puis il s'enquit des mesures que la convocation d'une assemblée rendrait nécessaires, pour les faire connaître au roi. M. Jules Favre lui répondit que Paris devrait être neutralisé, qu'on donnerait des saufs-conduits aux candidats et aux députés qui seraient nommés. On accorderait à Paris et à Metz le ravitaillement pour un nombre de jours égal à la durée de l'armistice. M. de Bismarck mit fin à l'entretien en déclarant que l'armistice ne lui paraissait pas impossible sur ces bases, mais que cependant il réclamerait un gage contre Paris, et, comme avant de rien décider il avait besoin d'en référer au roi, on reprit rendez-vous pour le lendemain.

Le 20 septembre, à onze heures et demie du matin, les deux ministres se retrouvèrent au château de Ferrières. M. Jules Favre, en s'abouchant avec M. de Bismarck, était vivement préoccupé de pénétrer ses dispositions à l'égard de la famille Bonaparte. Dans les entrevues de la veille, cette question avait déjà donné lieu à un échange d'observations, et M. de Bismarck, aux craintes que son interlocuteur avait manifestées qu'il ne voulût ramener l'empire pour traiter de

préférence avec lui, avait déclaré qu'il n'en était rien, que la Prusse n'avait aucun parti pris au sujet du gouvernement de la France, qu'elle s'accommoderait, selon les circonstances, avec celui des partis ou des gouvernements qui lui offrirait les plus grands avantages. M. de Bismarck se montrait prêt en effet à négocier avec tous ceux qui se présentaient. Au moment même où M. Jules Favre se trouvait à Ferrières une personne, se proposant comme intermédiaire de l'empire, y arrivait de son côté et était immédiatement reçue. Au début de ce second entretien à Ferrières, M. de Bismarck montra à M. Jules Favre une photographie de la plage d'Hastings, au bas de laquelle le Prince impérial avait écrit quelques mots à l'adresse de son père (1). C'était le passe-port que lui avait remis, pour parvenir auprès de lui, un sieur Régnier venant d'Hastings. M. de Bismarck déclarait avoir éconduit Régnier comme manquant de sérieux, mais, après le départ de M. Jules Favre, il ne devait pas moins l'employer dans une négociation avec le M^al^ Bazaine et l'armée de Metz. M. de Bismarck, ayant ainsi informé M. Jules Favre que s'il était prêt à traiter avec lui, à son défaut il avait sous la main une personne agissant en faveur de l'empire, reprit l'énumération commencée la veille des conditions d'un armistice : « Le roi, dit-il, accepte l'armistice avec l'objet « déterminé entre nous. Comme je vous l'ai dit, nous « demandons l'occupation de toutes les forteresses as-

(1) Régnier. *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 16.

« siégées dans les Vosges, celle de Strasbourg et la « garnison de cette place prisonnière de guerre. » M. Jules Favre eut peine à se contenir à cette dernière proposition ; il répondit qu'après la défense prolongée de cette garnison, la rendre volontairement prisonnière serait une lâcheté que nul homme de cœur n'oserait conseiller ; il demanda ensuite ce que voulait dire le gage du côté de Paris, dont il avait été parlé la veille. « M. de Bismarck : Rien de plus simple : « un fort dominant la ville. — M. Jules Favre : Il est « bien mieux de vous céder la ville tout entière, ce « sera plus net. Comment voulez-vous admettre qu'une « assemblée française puisse délibérer sous le canon « prussien ? C'est là encore une condition que je ne « m'engage nullement à faire connaître à mon gou- « vernement. — M. de Bismarck : Cherchons alors « une autre combinaison. — M. Jules Favre : Si on « renonçait à neutraliser Paris, on pourrait réunir l'as- « semblée à Tours. — M. de Bismarck : J'accepte et « il demeurerait convenu que nous vous faciliterions, « avec une entière impartialité, les réunions élec- « torales même dans les départements occupés, moins « l'Alsace et la partie de la Lorraine que nous rete- « nons. — M. Jules Favre : On ne peut mieux conve- « nir qu'on a contre soi le sentiment des populations. « — M. de Bismarck : Je le sais parfaitement. Nous ne « leur ferons pas plaisir et nous ne nous en ferons pas « davantage. Ce sera pour nous une pénible corvée. « Elle est nécessaire à la sécurité du pays allemand. « Nous ne les comprenons donc point parmi les élec-

« teurs que vous consulterez. Mais si vous me le per-
« mettez, je vais aller soumettre au roi cette nouvelle
« idée qui ne lui est pas connue ; en même temps je
« lui parlerai de votre répugnance à rendre prison-
« nière la garnison de Strasbourg. »

M. Jules Favre resté seul était en proie à une agitation violente. La dureté des demandes du vainqueur et ces exigences réitérées de conditions humiliantes, l'avaient mis hors de lui. M. de Bismarck rentre un papier à la main et lui en lit le texte. Le roi acceptait la réunion de l'assemblée à Tours, ce qui laissait Paris en l'état, mais il insistait absolument pour que la garnison de Strasbourg fût prisonnière de guerre. M. Jules Favre ne peut se contenir plus longtemps, il est obligé de se détourner contre un chambranle et d'y appuyer la tête pour dévorer ses larmes ; il se remet bientôt et dit à M. de Bismarck en prenant congé de lui : « Pardon, monsieur le Comte,
« de cet instant de faiblesse, je suis honteux de vous
« l'avoir laissé deviner, mais les souffrances que j'en-
« dure sont telles que je suis excusable d'y avoir été
« entraîné ; je vous demande la permission de me re-
« tirer. Je me suis trompé en venant ici, mais je ne
« m'en repens pas. Je rapporterai fidèlement à mon
« gouvernement les détails de nos entretiens ; s'il es-
« time qu'il y ait quelque chose à faire dans l'intérêt
« de la paix, avec les conditions que vous m'avez po-
« sées, je dominerai mes répulsions et je serai ici
« demain. Dans le cas contraire, j'aurai l'honneur de
« vous écrire. » Revenu à Paris, M. Jules Favre fit

part, le soir même, au gouvernement de tout ce qui s'était passé entre lui et M. de Bismarck. Son récit suscita une profonde irritation, et ses collègues furent unanimes à déclarer qu'on ne pouvait négocier sur de pareilles bases. M. Jules Favre écrivit de suite à M. de Bismarck que le gouvernement de la Défense nationale n'admettait point ses propositions; les négociations se trouvèrent ainsi rompues.

Les conditions de l'ennemi furent portées à la connaissance du public, et en même temps, M. Jules Favre, sous forme de rapport à son gouvernement, fit un compte rendu détaillé des incidents qui avaient marqué ses divers entretiens avec M. de Bismarck. L'effet de cette publication fut extraordinaire. Les impressions que M. Jules Favre avait éprouvées aux demandes de M. de Bismarck étaient si bien au diapason du sentiment national tout entier, qu'il y eut unanimité absolue pour approuver les termes du rapport et en ratifier les conclusions (1). Tout ce qui tenait à cœur à la nation, se trouvait en jeu. L'idée que les Français se font de l'unité et de l'indivisibilité de leur patrie, la croyance ayant pris racine chez eux au droit qu'ont les hommes à la souveraineté sur eux-mêmes, les empêchaient d'admettre même comme discutables, le démembrement de leur territoire et l'abandon de concitoyens. Tous les yeux étaient depuis

(1) Voyez, entre autres, Louis Veuillot, *Paris pendant les deux sièges*, tome I, p. 200. Michel Cornudet, *Journal du siége de Paris*, p. 59. Vitet, *Première lettre sur le siége de Paris*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1870.

un mois tournés avec douleur et avec admiration vers l'Alsace. M. Keller avait déjà, avant la chute de l'empire, fait entendre des plaintes éloquentes sur le sort de Strasbourg bombardé. Le Corps législatif avait déclaré, sur sa proposition et au milieu d'acclamations enthousiastes, que Strasbourg avait bien mérité de la patrie. Depuis lors, le bombardement avait continué, les ruines dans la ville s'étaient accrues. La statue de Strasbourg sur la place de la Concorde servait de but à un pieux pèlerinage (1), elle était couverte de fleurs, les bataillons de la garde nationale, après l'avoir ornée de drapeaux, défilaient devant, et faisaient les serments les plus patriotiques. Et maintenant l'ennemi exigeait qu'on lui livrât la ville ! De tout temps les Allemands avaient vu dans l'Alsace une terre allemande, les Alsaciens cependant se sont tellement attachés à la France et identifiés avec elle, qu'ils repoussent l'appel de l'Allemagne et luttent à outrance pour rester Français, et on demandait aux Français, pour se préserver eux-mêmes des coups de l'ennemi, de leur arracher les armes des mains et de les renier ! C'était le déshonneur. Le soulèvement à la seule mention d'une pareille demande, est tellement profond qu'il n'y a nulle hésitation, nulle division. Au contraire, comme il s'agit de sacrifices, et que ce sont les sentiments d'honneur et de dignité personnels à chacun qui poussent à les faire, les hommes qui, par leur position sociale, leur fortune,

(1) Théophile Gautier, *Tableaux de siège*, p. 1.

leurs idées modérées, pourraient être les plus hostiles aux résolutions hasardeuses, donnent l'exemple et, dans des déclarations publiques, se prononcent le plus fermement pour la poursuite de la lutte. Personne ne se préoccupe des risques à courir et ne s'inquiète de ce qu'amènera la résistance. Personne ne se demande même si la résistance sera possible. Pendant que M. Jules Favre était à Ferrières, on avait subi la déroute de Châtillon, le jour où il revenait, les fuyards étaient dans les rues, laissant voir la démoralisation de l'armée, l'ennemi s'établissait sur les hauteurs d'où il lui serait facile de bombarder la ville. Mais ce spectacle de l'immensité du péril, dans l'état d'âme où l'on se trouvait, n'était qu'une excitation de plus à rester debout. Après la première impulsion qui, au lendemain de Sedan, avait porté à s'organiser pour continuer la lutte, la réflexion était venue et avec elle chez beaucoup le désir de traiter; maintenant que l'on connaît les conditions de l'ennemi, il n'y a plus un seul homme pour demander la paix, et Paris qui avait devancé dans sa résolution les départements hésitants, est rejoint et suivi par eux. L'impression produite par les exigences de la Prusse s'étendit au dehors; à partir de ce jour la position respective que la France et la Prusse avaient eue aux yeux du monde commença à se modifier. Les sympathies qui avaient été pour la Prusse provoquée et menacée, se reportèrent sur la France envahie et vaincue (1).

(1) Voyez entre autres E. S. Beesley, *A word for France.*

L'insuccès de la négociation de Ferrières amena l'ajournement des élections. Le gouvernement avait d'abord fixé par décret les élections pour l'Assemblée nationale au 16 octobre, puis, rapprochant la date, au 2 octobre ; il avait fixé au 25 septembre les élections pour les conseils municipaux. Mais l'armistice que M. Jules Favre était allé demander à M. de Bismarck n'étant pas obtenu, il parut au gouvernement que les préoccupations électorales nuiraient à la défense. Pouvait-on du reste procéder à la nomination d'une assemblée avec une partie du pays en possession de l'ennemi, Paris et les départements sans communication entre eux ? Le gouvernement rapporta donc ses décrets de convocation des électeurs. Cependant, une dépêche de Tours reçue le 1er octobre, apprenait que la délégation ne tenant aucun compte du décret d'ajournement, avait, au contraire, persisté à convoquer les électeurs des départements pour l'époque primitivement fixée du 16 octobre. Le gouvernement, résolu sur ce point à faire prévaloir sa volonté, se décida à envoyer un de ses membres porter lui-même le décret d'ajournement à Tours, avec ordre de faire rentrer la délégation dans l'esprit de poursuite énergique de la guerre dont il était animé. Après discussion du choix à faire pour cette mission de M. Jules Favre ou de M. Gambetta, ce dernier fut désigné, et il partit de Paris en ballon le 7 octobre.

L'ajournement des élections, sauf sur un point, rencontra dans Paris un assentiment à peu près gé-

néral. Tout le monde voulait la lutte, et on répugnait à s'engager dans l'agitation électorale, lorsqu'il fallait s'armer et se battre. N'ayant rien à attendre des élections de Paris que des choix qui porteraient certainement, en grande partie, sur des hommes plus éloignés d'eux que les membres du gouvernement de la Défense, les conservateurs approuvaient surtout l'ajournement en tant qu'il s'appliquait aux élections municipales, mais c'était précisément sur ce dernier point que le parti extrême et ses chefs se prononçaient au contraire contre la mesure. Ils applaudissaient au renvoi des élections pour l'Assemblée nationale, alors que Paris ne saurait exercer l'action de sa presse et de sa propagande sur les électeurs des départements et enfin envoyer ses propres représentants siéger dans l'assemblée, qui ne pourrait se réunir qu'en province. Mais, après cela, ils réclamaient au contraire avec insistance la réalisation immédiate des élections municipales de Paris.

Toutes ces fractions et ces groupes extrêmes du parti républicain, qui, au 4 septembre, s'étaient trouvés trop faibles et trop mal préparés pour faire parvenir des représentants de leurs opinions au gouvernement, depuis avaient pu, dans la nouvelle organisation de toutes choses qui s'improvisait, s'assurer une place et une part d'action. A côté des maires d'arrondissement que le gouvernement avait nommés, en choisissant des hommes à lui, dans certaines mairies, sous le titre de comités de vigilance ou d'armement, s'étaient formés des groupes d'hommes représentant

déjà une nuance et des idées plus avancées. Le choix à l'élection des officiers de la garde nationale avait mis à la tête de bataillons, Lefrançais, Jules Vallès, Millière, Blanqui et, parmi les partisans de ce dernier, Eudes, Mégy, Sapia. A Belleville, dont la majorité des habitants appartenait au parti extrême, Flourens prétendait à un commandement à part. Il avait rangé sous ses ordres jusqu'à cinq bataillons, et bien qu'on lui eût refusé le grade de colonel qui, dans la garde nationale, n'existait pas, on lui avait accordé, comme concession, le titre de major de rempart. Delescluze dans le *Réveil*, Blanqui dans la *Patrie en danger*, Félix Pyat dans le *Combat*, dirigeaient et inspiraient leurs partisans. Tous ces chefs de parti étaient divisés entre eux, mais ils avaient en commun leur haine profonde pour les républicains au pouvoir, aussi avaient-ils fini par se rallier à un même plan pour se substituer au gouvernement de la Défense nationale, c'était d'obtenir la nomination d'une Commune. Dans leurs visées, les élections municipales de Paris devaient donner naissance à un conseil où ils entreraient, et celui-ci, sous le nom de Commune, parviendrait non-seulement à contrôler le gouvernement mais encore à prendre sa place. En effet, les limites de la portion de territoire sur laquelle s'étendait la domination du gouvernement national correspondant, par le fait du siége, à celles mêmes de la ville de Paris, établir une Commune de Paris, c'était constituer un pouvoir appelé forcément à être le maître ou le rival du gouvernement existant.

La demande d'une Commune allait prendre sa force dans les circonstances particulières où l'on se trouvait, dans les souvenirs et les associations d'idées laissées par l'ancienne Commune révolutionnaire de Paris. Si le nom de Commune évoquait le fantôme d'un gouvernement violent et arbitraire, et si les partisans de la Commune ne laissaient guère d'incertitude sur l'usage qu'ils feraient du pouvoir, d'un autre côté il y avait un secret penchant chez beaucoup à croire que les mesures extrêmes de l'ancienne Commune révolutionnaire avaient été, au moins en partie, la cause des succès remportés alors contre l'ennemi. Le sentiment favorable à l'idée d'une Commune allait donc germer, s'éteindre, reprendre à nouveau, selon les alternatives de désespoir ou de confiance de la population pendant le siége. Les chances du parti extrême, dans sa lutte contre le gouvernement de la Défense nationale, devaient dépendre de l'opinion plus ou moins favorable que l'on se formerait de l'aptitude de celui-ci à assurer le succès de la défense. Aussi en même temps qu'ils produisaient l'idée d'une Commune, les chefs du parti extrême s'étaient-ils mis à attaquer la manière, selon eux, inefficace dont le gouvernement procédait à l'armement, et le peu d'énergie qu'il imprimait aux hostilités sous les murs de Paris. C'étaient eux qui devaient remédier à cet état de choses. Ils s'étaient donc, dès le premier jour, prononcés pour la guerre à outrance, poursuivie par les moyens les plus énergiques. Ils avaient réclamé la levée en masse, l'envoi dans les départements de

commissaires extraordinaires. Ils avaient dépassé les déclarations de M. Jules Favre, et au refus de cession de territoire et de démolition des forteresses, ajouté celui d'aucune indemnité, même de tous pourparlers avec l'ennemi jusqu'à sa complète expulsion du sol de la France; ils avaient protesté contre tout projet d'armistice, blâmé la démarche de M. Jules Favre à Ferrières et les négociations dont M. Thiers était chargé. Ils avaient repris, sous une forme nouvelle, l'ancienne langue révolutionnaire et ils se donnaient, en face du gouvernement de la Défense nationale, comme représentant une nuance beaucoup plus accentuée de passion patriotique, de haine contre l'ennemi, de résolution pour la défense. Ne se bornant pas aux discours dans les réunions publiques et aux articles de journaux, ils s'étaient mis à provoquer des manifestations pour agir par pression sur le gouvernement à l'Hôtel de ville.

Le 22 septembre, une première manifestation avait été faite par plusieurs milliers de gardes nationaux ayant à leur tête Vermorel, Ranvier, Gaillard, Lermina. On avait demandé au gouvernement de poursuivre la guerre à outrance et de ne point procéder aux élections, mais lorsque le décret ajournant également toutes les opérations électorales eut été rendu, et que le moyen d'arriver à la nomination d'une Commune fut par là écarté, les manifestations qui se continuent prennent au contraire pour mot d'ordre la demande d'élections municipales. Le 26, une députation de chefs de bataillon conduite par Jules Vallès et

Millière vient solliciter le gouvernement de rapporter le décret d'ajournement des élections municipales, pour faire procéder à celles-ci à la date fixée du 28 septembre. M. Gambetta ayant observé que le renvoi des élections était un acte par lequel le gouvernement avait précisément cru donner satisfaction à la demande présentée le 22, les chefs de bataillon répondirent qu'en réclamant ce jour-là l'ajournement des opérations électorales, on n'avait eu en vue que les élections législatives et non point les élections municipales.

Le 4 octobre au soir les officiers de la garde nationale de Belleville, réunis sous la présidence de Flourens, décidèrent que le lendemain ils se rendraient à l'Hôtel de ville pour y présenter une série de requêtes : la distribution à leurs bataillons désireux de marcher à l'ennemi des fusils Chassepot qui se trouvaient dans les magasins de l'État, la levée en masse et une sortie immédiate en nombre imposant contre les Prussiens, les élections municipales, le réquisitionnement et le rationnement de toutes les subsistances. En conformité, le 5 octobre, dans la matinée, les cinq bataillons de Belleville se mirent en marche sous les armes, Flourens à cheval à leur tête. Arrivés sur la place de Grève, les gardes nationaux se rangèrent devant l'Hôtel de ville tandis que les officiers se présentaient aux membres du gouvernement. Flourens prit la parole; en ce qui concernait les fusils et la sortie en masse, le G^{al} Trochu lui répondit qu'on n'avait plus en magasin que dix mille chassepots et qu'il serait

contraire à toute justice de les distribuer exclusivement à ses bataillons, que des sorties, dans l'état d'organisation imparfaite de la garde nationale, étaient du reste impossibles. La proposition d'utiliser la garde nationale pour des attaques contre les lignes prussiennes qui se reproduisait sans cesse, ayant trouvé de l'approbation jusque dans ses collègues, avait déjà amené le Gal Trochu à expliquer comment l'emploi de la garde nationale était, sur le moment, impraticable. Le gouvernement refusant de faire droit à ses demandes, Flourens donna sa démission, et il reprit le chemin de Belleville acclamé par ses hommes.

Ce fut ensuite le tour de Blanqui et de ses partisans. *La Patrie en danger* avait invité les gardes nationaux du IIe arrondissement à se rendre, le 7 octobre au matin, à la Cour des Miracles. Un très-petit nombre répondit à l'appel. Il fallut s'ajourner et prendre de nouvelles mesures afin d'obtenir une manifestation imposante. Le 7 au soir, les comités fixèrent un rendez-vous général à l'Hôtel de ville pour le lendemain ; les journaux du parti et des affiches placardées sur les murs engagèrent les citoyens à s'y trouver. Le 8 octobre, dès la matinée, la place devant l'Hôtel de ville se remplit de groupes discutant avec animation pour ou contre l'élection d'une Commune. Vers une heure et demie 400 à 500 gardes nationaux, avec des placards sur lesquels on lit : la Commune, débouchent sur la place (1); de nouvelles bandes

(1) Blanqui, *La Patrie en danger*, p. 118.

criant : Vive la Commune, grossissent la première ; mais le gouvernement a pu faire entrer pour sa défense un bataillon de mobiles dans l'Hôtel de ville, du reste la publicité qu'avait eue le projet de manifestation amenait également les adversaires de la Commune, des bataillons entiers de gardes nationaux fidèles survenaient. Les hommes de la Commune se trouvèrent en minorité de plus en plus marquée. Le Gal Tróchu se présente à cheval, il est acclamé ; on fait indistinctement ranger en carré tous les gardes nationaux ; les membres du gouvernement passent devant le front des bataillons au cri retentissant de : Vive la République, qui couvre la voix du petit nombre qui persiste à réclamer la Commune. M. Jules Favre monté sur une chaise au milieu de la place, réunit les officiers ; il fait appel à la concorde ; à sa voix, pour augmenter l'émotion, se joint le bruit du canon qu'on entend dans le lointain. On se sépare paisiblement après un défilé exécuté au chant de la Marseillaise.

Le gouvernement se trouva consolidé par l'issue favorable de la journée du 8 octobre. La résolution qu'il avait fait connaître de ne plus souffrir de manifestations en armes, fut maintenant respectée. Le parti de la Commune était contenu ; Flourens cessait d'exercer son grand commandement ; Sapia, un des amis de Blanqui qui avait voulu insurger son bataillon, avait été arrêté par ses propres hommes ; on lui enleva son grade ainsi qu'à Blanqui.

CHAPITRE II

Le 31 octobre.

L'armement des remparts et des forts de Paris avait commencé sous le ministère de Palikao par les soins du conseil de défense ; mais les événements s'étaient tellement précipités qu'au 4 septembre, rien n'était encore terminé. A partir de cette époque, on se hâte de compléter la défense, on coupe les routes, on élève des portes, on rase les maisons dans la zone des remparts, on construit des barricades sur les avenues et les points découverts, on fait rentrer les approvisionnements. La mise en état des remparts, des forts des avancées d'une place immense comme Paris, la construction des embrasures, blindages, traverses, abris pour les hommes et les poudres, nécessitaient un travail immense et, quelque diligence qu'on y apportât, ce ne fut qu'au milieu d'octobre que les forts et l'enceinte eurent acquis le degré le plus complet d'armement et de préparation dont ils fussent susceptibles. On avait eu recours pour les travaux, au service auxiliaire des ingénieurs civils ; on s'adressa en outre à l'industrie pour la fabrication du matériel de guerre. Le ministre des travaux publics, M. Dorian,

avec l'aide de l'industrie privée, put fondre et armer des canons, transformer les fusils vieux modèles en fusils à tir rapide, plus tard fabriquer des chassepots.

La fortification de Paris se composait d'une enceinte bastionnée de 34 kilomètres de tour et de 15 forts et 6 redoutes détachées. La garde nationale fut préposée à la défense du mur d'enceinte, divisé en 9 secteurs, 6 sur la rive droite et 3 sur la rive gauche. Les bataillons de la garde nationale furent répartis d'une manière fixe entre les différents secteurs. Les ouvrages extérieurs se trouvaient partagés en quatre secteurs, ayant chacun un commandant particulier. On disposait pour l'armement des forts et des remparts, de 200 canons du plus gros calibre fournis par la marine, et de 2,500 pièces de divers modèles, prises dans les arsenaux et les forts où on les avait emmagasinées. On eut sur la Seine une flottille de batteries flottantes et de canonnières blindées qu'on répartit en amont et en aval de Paris. La fortification de Paris remontait à 1840 et depuis lors la portée de l'artillerie s'est tellement accrue, que les ouvrages ne devaient plus être en état de protéger complétement la ville contre un bombardement. Les forts du Sud se trouvaient surtout dominés à une courte distance. On s'était mis à construire, pour masquer ce point faible, une redoute sur la hauteur de Châtillon, en avant des forts de Vanves et de Montrouge et des ouvrages au Moulin-Saquet et aux Hautes-Bruyères, en avant de ceux d'Ivry et de Bicêtre; les travaux n'avaient pu être terminés en

temps utile et, à la suite du combat de Châtillon, les positions avaient été abandonnées. Dès le 23 septembre, une opération offensive entreprise à l'aube du jour, rendit maître de nouveau de Villejuif, on réoccupa le Moulin-Saquet et les Hautes-Bruyères et, sur ce point, la ligne d'investissement de l'ennemi fut rejetée en dehors des limites possibles d'un bombardement.

On avait eu recours à diverses sources pour constituer l'armée de défense. La marine avait fourni 14,000 matelots, fantassins et artilleurs répartis entre six forts ou formés en une division placée à Saint-Denis, sous les ordres de l'amiral de La Roncière. On avait fait venir des douaniers, des gardes des forêts, des gendarmes. Les 13e et 14e corps, les recrues, les hommes puisés dans les dépôts, un certain nombre d'échappés de Sedan, composaient les troupes de ligne d'un effectif de 70 à 80 mille hommes. Les corps francs, éclaireurs, volontaires, donnaient un total de 15 mille hommes, qui, pour la plupart, allaient être employés hors de l'enceinte et aux avancées. La garde mobile s'élevait à 115 mille hommes, 100 mille environ venus des départements et le reste tiré de Paris. Les mobiles étaient arrivés par bataillons isolés, en blouse, avec de vieux fusils. On dut les habiller, les armer de chassepots, les exercer, les répartir dans les compartiments d'une armée. Il fallait enfin accoutumer au feu toutes ces recrues et relever le moral du véritable noyau de l'armée, les 13e et 14e corps. On va livrer dans ce but plusieurs combats.

Les Allemands, en arrivant sous les murs de Paris, s'étaient préoccupés des moyens à employer pour réduire la ville. Quoiqu'on ne disposât à Paris que de troupes sans solidité, l'enceinte à l'abri de l'escalade et la force des ouvrages extérieurs laissaient peu de chance de réussite à une attaque brusquée de vive force. Du reste si les Allemands tentaient un assaut et qu'ils vinssent à échouer, l'impression produite par cet insuccès serait immense, et pourrait gravement compromettre le prestige que des victoires ininterrompues leur avaient procuré (1). L'état major allemand se borna donc provisoirement à disposer les armées autour de Paris pour obtenir un blocus rigoureux. Les trois corps de l'armée de la Meuse, IV^e^, XII^e^ et la garde, s'étendirent de Croissy à droite à la Marne à gauche, leur front passant par Bezons, Argenteuil, Épinay, Pierrefitte, Stains, Dugny, Le Bourget, Sevran, Livry, Chelles. La III^e^ armée tint le reste du périmètre, les Wurtembergeois sur la Marne à Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly et Champigny, les XI^e^ corps, VI^e^, II^e^ bavarois, V^e^ occupant à la suite Chennevières, Sucy-en-Brie, Mont-Mesly, Choisy-le-Roi, Thiais, Chevilly, L'Hay, Bourg-la-Reine, Bagneux, Châtillon, Clamart, Bellevue, Sèvres, Saint-Cloud, Garches et Bougival. Sauf des changements de détail, ces dispositions furent maintenues jusqu'à la fin du siége.

La première grande sortie des défenseurs de Paris eut lieu le 30 septembre. Le 13^e^ corps partant du

(1) *Guerre franco-allemande*. Seconde partie, p. 48.

Moulin-Saquet et des Hautes-Bruyères, s'élança sur Thiais, Chevilly et l'Hay; son but était de refouler de ce côté l'ennemi, afin d'élargir le cercle d'investissement et de détruire un pont de bateaux jeté sur la Seine à Choisy-le-Roi. Les Français trouvèrent les villages qu'ils attaquaient transformés par des barricades, des levées de terre, des meurtrières, en véritables forteresses. A peine purent-ils, dans leur premier élan, s'emparer de quelques maisons qu'ils finirent par reperdre (1). Les Français repoussés, après trois heures de combat à découvert contre un adversaire presque invisible, avaient perdu cinq fois plus d'hommes que l'ennemi, 2,000 contre à peine 400.

On avait signalé au Gal Trochu, une concentration de troupes comme effectuée par les Allemands, au sud de Paris. Le général voulut reconnaître si ce mouvement n'avait pas pour objet de masquer le départ de forces prises dans l'armée d'investissement pour être envoyées en province. Il ordonna donc une reconnaissance qui partirait des forts de Montrouge et de Vanves et se dirigerait sur Bagneux, Clamart et Châtillon. On y employa environ 20,000 hommes (2), fournis par le 13e corps et par ces bataillons de mobiles jugés les meilleurs, qu'on commença à faire marcher avec les troupes de ligne. Le 13 octobre, les Français brusquant l'attaque, enlevèrent d'abord Bagneux et Clamart aux Bavarois, puis se portant sur Châtillon

(1) Gal Vinoy, *Opérations du 13e corps*, p. 190 et suiv.
(2) *Idem, ibid.*, p. 213.

s'emparèrent de la partie inférieure de ce village. Mais les Bavarois se maintinrent dans la partie supérieure où ils s'étaient retranchés et où les renforts leur arrivaient. La reconnaissance, en permettant d'établir la situation de l'ennemi, avait atteint son but, les Français se repliaient donc successivement de Châtillon sur Bagneux et Clamart et de là sur les forts, sans être sérieusement poursuivis; les pertes étaient égales, environ 400 hommes de chaque côté.

Par suite de la configuration du terrain autour de Paris, le nombre des points favorables pour une attaque à fond, faite dans le but de percer le cercle ennemi, était peu nombreux. La presqu'île de Genevilliers, grande plaine non commandée, était un de ces points. Les Français avaient entrepris en avant de Genevilliers des travaux de défense qu'ils n'avaient pu terminer au moment de l'investissement et qu'ils avaient d'abord abandonnés, depuis ils avaient érigé des batteries de fort calibre, ayant vue sur la presqu'île et, sous cette protection, ils avaient achevé les travaux. Cependant l'ennemi établi à Bougival et déjà maître au sud de la presqu'île de Chatou et de Bezons, poussait ses avant-postes jusqu'à Rueil, dans un bas où il était à couvert du feu du Mont-Valérien. Il avait par là accès dans le flanc des défenseurs de Paris, qui eussent voulu percer par Genevilliers (1). Le G^al Ducrot, pour dégager les abords de la presqu'île, se porta, le 21 octobre, à la

(1) G^al Ducrot, *La défense de Paris*, tome I, p. 374.

tête de 10,000 hommes pris dans le 14e corps et les mobiles, sur les positions prussiennes vers Bougival. Les Français enlevèrent d'abord le château et le parc de la Malmaison, puis, poussant plus avant, attaquèrent la hauteur de la Jonchère. Mais là, les Prussiens se maintinrent grâce à la force de la position, des renforts leur étant survenus, ils reprirent l'offensive et rentrèrent dans le parc de la Malmaison. Les Français opérèrent leur retraite, d'une façon décousue, en perdant deux canons. Les Prussiens réoccupèrent leurs positions à Bougival et à la Malmaison, mais ils s'abstinrent désormais de s'étendre plus avant vers le Mont Valérien.

Cette série d'engagements avait refait le moral de l'armée. Les doutes si poignants qu'on avait eus le soir du combat de Châtillon sur la possibilité de résister même derrière les murs, s'étaient complétement évanouis. Les craintes qui avaient pu s'élever de voir les Parisiens supporter les angoisses d'un siége, avaient également disparu au spectacle que donnait la ville. Paris n'était plus cette ville de luxe, de plaisirs, de jouissances effrénées qu'avait connue la fin de l'empire; il avait pris un aspect sombre et sévère; tous les habitants avaient revêtu des costumes militaires; toute vie sociale, toute préoccupation d'affaires, avaient cessé. Le salut du pays à obtenir, le soin de la défense à assurer absorbaient toutes les pensées. La grandeur du but poursuivi sans cesse présente aux yeux, causait une tension des ressorts de l'âme, qui rendait absolument inaccessible au découragement

et à la faiblesse. Toutefois cette exaltation, si elle était la source des résolutions héroïques, se joignant aux souffrances supportées, produisait un état de sensibilité excessive. L'impression douloureuse laissée par les catastrophes qu'on avait subies persistait et chaque coup nouveau amenait dans la population un tressaillement convulsif. On était en proie à une surexcitation morbide. Il n'y avait point de soupçons, point d'idées fausses qui ne pussent naître et trouver crédit. Dans les réunions publiques, dans les veillées du corps de garde, dans les attroupements de la rue, on mettait ses espérances, ses passions, ses illusions en commun (1). On voyait la trahison partout. On croyait à des signaux faits à l'ennemi et, pendant plusieurs soirs, la foule envahissait le haut des maisons où l'on tenait des lumières allumées. On imaginait les moyens les plus extraordinaires de combattre l'ennemi et de le repousser (2). Il n'y avait inventeur, faiseur de plan qui n'eût chance d'être écouté et pour beaucoup de gens, de devenir le sauveur méconnu. Au bruit du canon, on montait sur les toits, on s'assemblait dans la rue, on courait aux mairies. Les nouvelles sur les péripéties d'un combat, se propageant avec rapidité, faisaient passer presque instantanément d'une confiance exaltée à la colère du désespoir. Gouverner la ville était devenu un problème terrible.

(1) Voyez de Molinari, *Les clubs rouges pendant le siége.*
(2) Voyez entre autres, G. Mérigot, *Le feu grégeois.*

Les hommes qui, le 4 septembre, avaient pris le pouvoir, étaient comme sur un radeau de fortune, à chaque instant près d'être submergé. Ils tenaient le juste milieu ; à ce titre, ils avaient été acceptés par tous les partis, à un moment de péril suprême ; mais en réalité, ils étaient isolés, d'aucun côté le nombre ne faisait corps avec eux. Ils étaient considérés par les fractions extrêmes du parti républicain, qui demandaient la Commune, comme des réactionnaires et combattus comme eussent pu l'être des monarchistes (1), tandis qu'ils étaient au contraire détestés à l'égal des pires révolutionnaires par les monarchistes et les catholiques. Si ces derniers leur prêtaient un appui momentané, ce n'était donc qu'à contre-cœur et seulement par crainte du parti extrême.

Le gouvernement de la Défense nationale ne disposait du reste d'aucune des forces organisées que les pouvoirs constitués ont en temps ordinaire à leur service. Il avait commencé avec une queue d'armée qui s'était débandée devant la révolution et avait lâché pied devant l'ennemi. Il était sans police. Il avait dû enrégimenter et envoyer au rempart les sergents de ville de l'empire, pour les soustraire à la haine de la population. Il avait créé des conseils de guerre appelés à connaître des actes de rébellion commis sous l'état de siége, ceux-ci acquittaient les prévenus qu'on leur envoyait (2). Les officiers qui les composaient n'avaient pas assez de foi dans la légitimité du gou-

(1) Voyez entre autres, Le Français, *Aux Parisiens, le 31 octobre.*
(2) Gᵃˡ Trochu, *La politique et le siége de Paris*, p. 138.

vernement pour condamner en son nom, surtout des hommes qu'ils appréhendaient d'avoir comme maîtres à la suite d'un nouveau mouvement de la rue. Tout s'était improvisé le 4 septembre sous le coup d'une nécessité pressante ; on avait pourvu aux services publics, au personnel des mairies, par des choix spontanés par arrondissements et par quartiers, en dehors de l'intervention de l'administration centrale. La liberté de la presse, des réunions, de l'affichage, était illimitée. Le sentiment du respect ne s'attachait plus à aucun des grands organismes sociaux sur lesquels un gouvernement peut s'appuyer. La magistrature, les fonctionnaires, le clergé, avaient eu leur part des attaques dirigées contre l'empire, et n'étaient plus, pour la majorité des habitants de Paris, que des objets de haine ou de mépris. Les défaites inouïes qu'on avait subies, amenaient à ne voir dans les généraux et les chefs militaires que des incapables ou même des traîtres. Toute confiance dans la hiérarchie ainsi perdue, le gouvernement avait été entraîné à se dessaisir du choix des officiers de la garde nationale et de la mobile, pour le remettre à l'élection des hommes eux-mêmes, ce qui lui enlevait une grande prise sur ces troupes. Le gouvernement de la Défense nationale ne se soutenait que par la popularité et l'éloquence de quelques-uns de ses membres. Il lui fallait chaque jour, à force de discours et de proclamations, s'appliquer à maintenir son autorité. C'étaient sans cesse des manifestations à contenir, des députations à recevoir, des revues à

passer. Le peuple exigeait des paroles enflammées, des déclarations de guerre à outrance, la promesse de vaincre. Aussitôt que les membres du gouvernement se taisaient ou baissaient le ton, le parti extrême les accusait de trahison, d'ineptie, de lâcheté et, dans l'état d'esprit de la population, ces imputations trouvaient de l'écho. A mesure en effet que le siége durait, on revenait à l'optimisme et aux illusions.

On s'était décidé à poursuivre la résistance quoiqu'il arrivât, et une vue de sang-froid, un examen impartial de la situation, eussent été tellement décourageants qu'on se les fût reprochés comme un manque de civisme. Pour se donner confiance, on recherchait donc les faits et les incidents favorables, on les mettait en saillie, on les grossissait. Dans cette voie, on était vite revenu du désespoir éprouvé au lendemain de Sedan, on oubliait que se défendre, même derrière les remparts, avait presque paru une impossibilité ; ne se contentant plus de la résistance opposée, on se promettait de nouveau la victoire; on demandait au Gal Trochu de sortir et de battre l'ennemi. On ne repoussait pas les Prussiens et le soupçon avait germé que les hommes à la tête du gouvernement et de l'armée manquaient, pour vaincre, de l'énergie et de la capacité nécessaires. Cette pensée avait grandi à la suite de chacun des combats livrés, lorsqu'à la fin du mois d'octobre, un échec éprouvé au Bourget vint subitement la faire déborder.

Le village du Bourget, dans la plaine Saint-Denis,

était resté en dehors des lignes régulièrement établies par les assiégés et les assiégeants, il n'était occupé que par un faible parti ennemi, lorsque le Gal de Bellemare, commandant à Saint-Denis, fit diriger une attaque contre lui. Dans la nuit du 27 au 28 octobre les volontaires de la Presse surprirent le village, qui fut abandonné sans résistance par l'ennemi; deux bataillons des mobiles de la Seine, des troupes de ligne, quelques pièces d'artillerie y furent envoyés; mais les Prussiens avaient résolu de le reprendre, pour l'inclure dans leurs lignes de circonvallation. Le 30 au matin trois colonnes de la IIe division de la garde, fortes de 9 bataillons, soutenues par une nombreuse artillerie, attaquèrent le Bourget de front et de flanc. Les Prussiens avaient une grande supériorité numérique, les défenseurs firent cependant une résistance acharnée, on se battit toute la matinée, l'ennemi dut emporter les différentes parties du village à l'arme blanche. Le commandant Baroche, des mobiles de la Seine, fut tué à la tête de ses hommes. A une heure de l'après-midi, les Prussiens restaient maîtres du Bourget et de 1,200 prisonniers, la plupart appartenant aux mobiles de la Seine. Lorsque le Gal de Bellemare arriva avec des renforts, tout était fini et il dut se replier sur Saint-Denis.

Cette affaire malheureuse où on n'avait su prendre à temps aucun parti, soit de fortifier rapidement le village en ayant des forces suffisantes pour le garder, soit au contraire de l'évacuer pour rentrer dans ses anciennes positions, n'était cependant qu'un

échec partiel, mais dans les circonstances où l'échec survenait, il produisit sur la population une impression de douleur intense, telle qu'on eût seule pu en craindre d'un grand désastre. Dans toutes les sorties entreprises depuis le commencement du siége, on s'était toujours replié, sans garder le terrain momentanément enlevé. Le Bourget était la première conquête opérée sur l'ennemi, elle était due aux volontaires de la Presse, c'est-à-dire à des Parisiens ; ce succès avait comblé de joie la population ; puis, tout à coup, on apprend que le Bourget est reperdu ; et ce sont précisément des enfants de Paris, les mobiles de la Seine, qu'on a laissé écraser et enlever par l'ennemi, sans les secourir. A mesure que cette nouvelle se répand, l'exaspération se fait jour contre le G^al^ Trochu et le gouvernement. Le 30, dans l'après-midi, on commençait donc à sentir gronder la colère publique, lorsque M. Thiers arrivait au pont de Sèvres, et, sans être annoncé, traversait la Seine pour entrer dans Paris.

M. Thiers venait de parcourir toute l'Europe. Il avait successivement visité les cabinets de Londres, de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Florence. A Londres où il s'était d'abord rendu, le premier ministre M. Gladstone et le secrétaire d'État pour les affaires étrangères lord Granville, tout en protestant de leurs sympathies, lui avaient laissé voir l'intention bien arrêtée de n'entamer aucune négociation qui pût exciter le mécontentement de la Prusse, et exposer l'Angleterre à subir des refus. En réalité, M. Thiers n'obtenait donc aucun appui de l'Angleterre. Pen-

dant qu'il était encore à Londres, il recevait une invitation de se rendre à Saint-Pétersbourg, du grand chancelier de Russie, le prince Gortchakoff. M. Thiers, trouva en Russie les sympathies éveillées en faveur de la France. Le prince Gortchakoff et l'empereur Alexandre lui-même, lui dirent qu'ils feraient en sorte que la France subît en territoire et en argent les pertes les moins grandes possibles, mais ils lui déclarèrent en même temps qu'ils n'iraient en aucun cas jusqu'à intervenir par les armes. Il y avait en effet, en dehors des raisons particulières à chaque cabinet, une cause générale agissant sur eux tous, pour les maintenir sur la réserve à l'égard de la Prusse : c'était la détermination bien arrêtée que celle-ci manifestait de ne laisser aucune puissance s'immiscer entre elle et la France. L'Allemagne prétendait recueillir, sans en être empêchée par personne, tout le fruit de ses victoires, et être seule juge des conditions à imposer au vaincu. A la vue de l'Allemagne enivrée de son triomphe et surexcitée, l'Europe éprouvait un mélange de trouble et d'effroi. La France paraissait tellement vaincue que personne ne supposait, au premier moment, que Paris dût retenir longtemps l'ennemi et que la province pût organiser de nouvelles armées. Dans cette situation, s'engager trop ouvertement, pour sauvegarder l'équilibre européen, dans une intervention en faveur de la France, c'était s'exposer à des refus humiliants ou même courir le risque de provoquer l'Allemagne, alors qu'on ne se croyait pas de force à lui tenir tête.

La Russie se trouvait cependant placée dans des conditions particulières à l'égard de la Prusse. Lors de la déclaration de guerre, elle était secrètement son alliée; elle s'était engagée dans certains cas prévus à lui prêter un appui ouvert et direct. Cela lui créait des facilités pour intervenir, maintenant que les appréhensions premières qu'elle avait eues sur l'issue de la guerre ayant porté à faux, elle venait reporter en partie sur la France l'intérêt qu'au début, elle avait ressenti pour la Prusse. Le prince Gortchakoff engagea vivement M. Thiers à prendre sur lui d'entrer de suite avec l'ennemi en arrangements pour la paix. Puis, désireux de faire quelque chose en faveur de la France, il promit que l'empereur Alexandre interviendrait auprès du roi de Prusse, pour qu'il consentît à un armistice. L'empereur demanderait en même temps que M. Thiers fût accueilli à Versailles, et qu'on lui procurât le moyen d'aller chercher à Paris les pouvoirs nécessaires à la négociation de l'armistice. La Russie ayant pris l'initiative de demander un armistice avec l'entrée de M. Thiers à Paris, fut suivie dans cette voie par les autres puissances neutres, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie. M. Thiers, après avoir quitté Saint-Pétersbourg, était passé par Vienne et par Florence, puis par Tours, pour obtenir l'assentiment de la délégation à la démarche qu'il devait faire à Versailles. M. Thiers avait besoin, avant toute discussion, des instructions et des pouvoirs de son gouvernement; M. de Bismarck lui donna, dès son arrivée à Versailles, une escorte qui le conduisit à Sèvres.

Le 30 octobre au soir M. Thiers fit connaître au gouvernement de la Défense nationale les démarches des puissances neutres en vue d'obtenir un armistice. Les membres du gouvernement acceptèrent l'ouverture qui s'offrait de faire la paix. Ils décidèrent donc qu'on conclurait un armistice avec la Prusse, dans les conditions ordinaires, comprenant une suspension générale des hostilités et le ravitaillement de la ville de Paris. On convoquerait alors l'assemblée qui traiterait de la paix. M. Thiers resterait chargé des négociations avec M. de Bismarck; il maintiendrait à l'armistice son caractère de proposition émanée de l'initiative des puissances neutres. Le gouvernement sauvegarderait ainsi sa dignité, en évitant que ses démarches nouvelles ne parussent un désavœu de la rupture éclatante qu'après l'entrevue de Ferrières, il avait fait des négociations avec M. de Bismarck.

Un avis pour le public fut rédigé : « M. Thiers est « arrivé aujourd'hui à Paris. Il s'est transporté sur-le-« champ au ministère des affaires étrangères. Il a « rendu compte au gouvernement de sa mission. Grâce « à la forte impression produite en Europe par la ré-« sistance de Paris, quatre grandes puissances, l'An-« gleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, se sont ral-« liées à une idée commune. Elles proposent aux « belligérants un armistice, qui aurait pour objet la « convocation d'une Assemblée nationale. Il est bien « entendu qu'un tel armistice devrait avoir pour con-« dition le ravitaillement proportionnel à sa durée et « l'élection de l'Assemblée par le pays tout entier. »

Cette note mettait en saillie l'intervention des puissances neutres, pour ménager le plus possible les susceptibilités du public. C'est qu'on n'avait pas seulement à prévenir l'émotion que ferait naître la proposition d'armistice, se produisant le jour même où le public était irrité par l'échec du Bourget, on devait encore songer à la commotion que susciterait l'annonce d'un immense désastre, la capitulation de Metz, que M. Thiers avait apprise dans les lignes ennemies.

Le gouvernement eût voulu retarder la publication de cette dernière nouvelle, mais il ne se crut pas libre de le faire, par suite d'un incident qui venait d'impressionner vivement les Parisiens. Le bruit que Metz avait capitulé était parvenu au gouvernement d'un prisonnier et des avant-postes. M. Rochefort en avait fait part à Flourens, et celui-ci à Félix Pyat (1), qui, le 27 octobre, insérait l'article suivant, en tête du *Combat*, encadré de noir.

« Le plan Bazaine. — Fait vrai, sûr et certain que le « gouvernement de la Défense nationale retient par « devers lui, comme un secret d'État, et que nous dé- « nonçons à l'indignation de la France, comme une « haute trahison.

« Le M^al Bazaine a envoyé un colonel au camp du « roi de Prusse, pour traiter de la reddition de Metz « et de la paix, au nom de Sa Majesté l'empereur Napo- « léon III. »

M. Jules Favre s'était renseigné auprès de l'autorité

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 120.

militaire sur les nouvelles qui avaient transpiré; on lui avait dit qu'elles étaient sans consistance (1). Le *Journal officiel* repoussait alors avec indignation les assertions du *Combat* : « L'auteur de ces tristes calom-« nies n'a pas osé faire connaître son nom, il a signé le « *Combat*. C'est à coup sûr le combat de la Prusse « contre la France, car à défaut d'une balle qui aille « au cœur du pays, il dirige contre ceux qui le défen-« dent, une double accusation aussi infâme qu'elle est « fausse; il affirme que le gouvernement trompe le « public, en lui cachant d'importantes nouvelles, et que « le glorieux soldat de Metz déshonore son épée par « une trahison. » Le gouvernement reconnut qu'avec ce précédent, il lui était impossible de retenir la nouvelle de la capitulation de Metz que M. Thiers apportait; il chercha seulement encore une fois, par la rédaction adoptée, à atténuer l'effet qui devait se produire, et le 31 octobre au matin, les deux nouvelles de la proposition d'un armistice et de la capitulation de Metz furent simultanément insérées à l'*Officiel* et affichées sur les murs.

Les gens qui les premiers lisent les affiches, sont pris d'une sorte de spasme. Tous ces indices d'une colère irrépressible, qui s'étaient fait jour au lendemain de Sedan, se produisent à nouveau. Cette capitulation de Metz était un coup de foudre, non-seulement par l'étendue de la calamité, mais parce que le public n'avait jamais envisagé pareille catastrophe comme possible. C'était l'armée du Rhin, compo-

(1) Jules Favre, *Le gouvernement de la Déf. nat.*, tome I, p. 312.

sée de ces vieilles troupes et de ces corps d'élite que la France avait cru invincibles. Les faits de guerre qui avaient amené le blocus de Metz étaient restés incompris, puis l'investissement de Paris avait eu lieu, les nouvelles du dehors n'étaient plus parvenues, et il subsistait une sorte de confiance qu'un jour ou l'autre, cette grande armée réussirait à se dégager. Il était impossible, il est vrai, de tenir le gouvernement de la Défense nationale responsable de la chute de Metz; cependant comme on apprenait en même temps l'échec du Bourget et la négociation d'un armistice dont la responsabilité lui revenait, l'irritation accumulée par les trois faits se reportait tout entière sur lui. L'armistice, au moment de revers militaires, paraissait à l'imagination surexcitée un acte de faiblesse déshonorant. Dans le peuple, la signification exacte du mot armistice restait même incomprise et entraînait une idée équivalente à l'abandon de la défense et à la capitulation. Pour les partisans de la Commune, les événements venaient ainsi justifier les accusations d'incapacité, de trahison, de lâcheté élevées contre les hommes du 4 septembre; c'était donc plus que jamais l'occasion de recourir à la Commune afin de tout sauver. Sans aller jusque-là, un grand nombre de républicains croyaient qu'il fallait adjoindre au gouvernement un élément plus énergique, capable d'imposer des résolutions vigoureuses. Quant au fond paisible de la population et aux conservateurs, ils partageaient comme au 4 septembre la surexcitation de l'esprit patriotique, et ne voyant non plus dans les membres

du gouvernement que des hommes sans énergie, impuissants à sauver le pays, s'ils n'allaient point jusqu'à s'insurger contre eux, ils se désintéressaient de leur sort et les abandonnaient.

Les mairies d'arrondissement avaient pris, depuis le siége, une très-grande importance, par suite de la mission qui leur était dévolue de faire face aux besoins nouveaux qui naissaient dans la ville ; elles étaient ainsi devenues des lieux de rendez-vous; les habitants allaient y chercher des nouvelles ou y manifester leur opinion. Ce furent donc les maires qui subirent les premiers le choc de la colère publique. Plusieurs d'entre eux vinrent dès le matin trouver M. Étienne Arago pour qu'il les convoquât, lui disant qu'il était impossible de contenir la population (1). Déjà on remarquait un mouvement inusité sur la place de Grève. M. Étienne Arago envoie l'avis aux maires des vingt arrondissements de se rendre à l'Hôtel de ville. Lorsque les maires furent réunis, ils tombèrent d'accord que, pour dominer l'insurrection qu'on sentait venir, il fallait concéder les élections municipales. Les rassemblements ne cessaient de grossir sur la place de l'Hôtel de ville. Un bataillon de garde nationale rangé devant le palais, a mis la crosse en l'air, les nombreux détachements qui surviennent, sont dans une grande surexcitation; ils crient : Aux armes, la levée en masse! et portent sur des écriteaux : Pas d'armistice, les élections, la Commune ! La foule s'accu-

(1) Étienne Arago, *L'Hôtel de ville de Paris*, p. 244.

mule le long de la grille qui entoure l'Hôtel de ville et se tasse devant la porte ; M. Étienne Arago et ses adjoints la haranguent et cherchent à la contenir. Pendant ce temps les députations envoyées au gouvernement se multipliaient ; MM. Trochu, Jules Simon, Pelletan, Jules Ferry, les premiers rendus des membres du gouvernement, les recevaient ; à mesure que l'heure s'avance, elles prennent un ton de plus en plus impérieux et menaçant ; le nombre de ceux qui les composent s'accroît aussi, et enfin une députation conduite par M. Maurice Joly, grossie de tous les groupes qui se présentent (1), remplit entièrement la grande salle du palais. Le Gal Trochu veut répondre aux accusations de trahison qu'on lui adresse et expliquer l'échec du Bourget, sa popularité, qui dans les premiers jours avait été immense, a disparu, l'affaire du Bourget l'a définitivement ruinée, ses paroles ne calment point les assistants, on crie : A bas Trochu ! M. Jules Favre avait été retenu le matin par M. Thiers au ministère des affaires étrangères, il arrive à son tour. Sa voix qui, comme celle du Gal Trochu, avait toujours suffi jusqu'alors à apaiser les réclamations, a également perdu sa puissance. Cette proposition d'armistice contre laquelle se soulève la passion populaire, c'est justement lui, ministre des affaires étrangères, qui en est responsable. Malgré toutes les explications des membres du gouvernement, on continue à crier à la trahison, aucuns

(1) Maurice Joly, *Son passé, son programme*, p. 23. Maurice Joly, *Enquête parlem.*, tome V, p. 2.

réclament la Commune. M. Maurice Joly s'élève contre la faiblesse des hommes au pouvoir, il demande les élections municipales, l'adjonction au gouvernement d'hommes plus résolus (1). La députation retourne sur la place très-irritée. Le Gal Trochu, lorsqu'elle est sortie, dispose les mobiles sous la grande porte pour interdire l'entrée de l'Hôtel de ville; de nouvelles députations veulent de force pénétrer dans le palais; une lutte s'engage, le Gal Trochu se jette en avant des mobiles, il monte sur une chaise et parle au peuple; M. Jules Simon de son côté parle sur la place. Les cris : Pas d'armistice! la Commune! les apostrophes, les invectives, couvrent leur voix, ils sont bousculés et doivent rentrer dans l'Hôtel de ville.

Les membres du gouvernement, revenus dans la salle de leurs séances, s'étaient remis à délibérer. M. Étienne Arago et ses adjoints leur communiquent la délibération des maires qui demandent les élections municipales. Dans le désir d'apaiser les esprits et d'écarter, par une concession, toute possibilité de guerre civile, le gouvernement accorde les élections; il se refuse cependant à préciser une date, et se borne à déclarer qu'elles auront lieu prochainement. M. Étienne Arago se met à une fenêtre, il crie au peuple que le gouvernement consent aux élections; des acclamations sur la place accueillent cette assurance, mais les partisans de la Commune entrevoient dans les élections, un moyen de succès, et c'est la Commune qu'ils acclament.

(1) Maurice Joly, *Son passé, son programme*, p. 24.

Des fenêtres du palais, les membres du gouvernement voient venir à leur secours le commandant en chef de la garde nationale, Gal Tamisier, à la tête de bataillons de garde nationale; mais à peine les gardes nationaux sont-ils en contact avec la foule immense qui couvre la place, qu'ils mettent la crosse en l'air et se montrent eux aussi pénétrés de sentiments hostiles. Le Gal Tamisier entré à l'Hôtel de ville, dit au gouvernement que la garde nationale est contre lui, ou se refuse à marcher.

Jusqu'alors la foule s'était agitée sans direction; mais à ce moment les chefs de la Commune sont survenus avec leurs partisans en armes (1). Ils assaillent l'Hôtel de ville d'un mouvement combiné. La grande porte cède battue à coups de haches. Les mobiles placés à l'intérieur, en trop petit nombre pour résister à la pression, et auxquels le Gal Trochu a lui-même défendu de faire feu (2), repoussés à travers les cours, se replient derrière le palais, dans la caserne de la place Lobau (3), et la Commune est maîtresse de l'Hôtel de ville. Il était près de quatre heures (4).

Les envahisseurs arrivés dans le palais se partagent. Une épaisse colonne ayant à sa tête Delescluze, Félix Pyat, Tibaldi, pénètre dans la cour d'honneur et gravit l'escalier en fer à cheval, au sommet duquel se trouvait la salle des délibérations de l'ancien conseil

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 136.
(2) Gal Trochu, *La politique et le siège de Paris*, p. 117.
(3) De Legge, *Enquête parlem.*, tome II, p. 220.
(4) Gal Tamisier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 332.

municipal. La plupart des maires y étaient restés, attendant qu'on leur fît connaître les résolutions définitives du gouvernement. La porte vitrée cède sous la pression de la foule qui entre, poussant devant elle les chefs de la Commune. On monte sur les bureaux et les pupîtres, on empêche toute discussion et les maires présents, après avoir en vain essayé de regagner la liberté de leurs délibérations, se retirent et rentrent dans leurs mairies qui, pour la plupart, sont elles-mêmes menacées d'envahissement.

Pendant ce temps les tirailleurs de Flourens s'étaient dirigés vers la salle occupée par le gouvernement, à l'angle du palais, du côté du quai. Les tirailleurs en armes forcent la porte et entrent en vociférant; ils remplissent tout l'espace et entourent les membres du gouvernement, qui restent serrés, par la pression, contre la table (1) autour de laquelle ils étaient assis pour délibérer. Les membres du gouvernement sont insultés et en butte à toutes les invectives; ils se lèvent et veulent protester, les cris, les imprécations, le roulement du tambour, le remuement des envahisseurs qui se tassent de plus en plus, rendent inutiles tous leurs efforts. M. Rochefort, pour parler, monte sur la table des délibérations, il a lui-même perdu sa popularité et n'est pas écouté, sorti de la salle il essaye, dans le vestibule, de persuader à la foule de se retirer, il n'obtient aucun résultat et il quitte l'Hôtel de ville. Flourens arrive. Il est accueilli

(1) Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, tome II, p. 138. G^{al} Trochu, *La politique et le siége*, p. 115.

par les acclamations de ses hommes. Il monte sur la table avec Millière. Tous deux s'efforcent en vain de dominer le tumulte et de donner des ordres; de guerre lasse Millière descend. Flourens resté seul, réclame, d'une voix de plus en plus fatiguée, le silence et l'accord de ses hommes; enfin ses tirailleurs et lui s'entendent pour demander aux membres du gouvernement leur démission. Le cri : la démission ! part de tous côtés. Une feuille de papier est présentée au Gal Trochu et à ses collègues. Ils refusent de rien écrire.

Le refus des membres du gouvernement était tellement péremptoire que, sans insister davantage pour la démission, Flourens passe outre; il dit à ses hommes qu'ils viennent de renverser un gouvernement et qu'il s'agit d'en constituer un nouveau. Il donne les noms qui doivent être soumis à l'acclamation et communiqués au peuple sur la place. Il se nomme le premier, — on murmure, — puis désigne : Mottu, Victor Hugo, Louis Blanc, Delescluze, Blanqui, Avrial, Raspail, Félix Pyat, Millière, Ledru-Rollin, Ranvier (1), Rochefort dont le nom soulève des protestations, Dorian dont le choix est au contraire accueilli par d'unanimes et bruyants applaudissements. L'activité et l'intelligence qu'il avait montrées comme ministre, pour la fabrication des armes et les travaux de défense, avaient rendu M. Dorian l'homme le plus populaire de Paris. La population avait perdu toute confiance dans les généraux, et M. Dorian quittant la

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 140.

sphère secondaire où il s'était signalé, devait désormais présider au premier rang à la défense. M. Dorian monte sur la table, il refuse d'abandonner ses collègues, dit qu'il veut se renfermer dans son rôle spécial, proteste qu'il est incapable de tenir le grand poste qu'on lui demande d'occuper (1). Il n'en est que davantage acclamé, on crie : Dorian ministre de la guerre! Dorian président du gouvernement! M. Dorian doit renoncer à se faire entendre et il se rassied, en continuant les gestes de rèfus. Flourens, pour constituer le nouveau gouvernement, demande à se mettre à part. Cette prétention soulève d'universels murmures. Ses hommes déclarent qu'on n'agira pas comme au 4 septembre, que tout cette fois-ci aura lieu en présence du peuple. Flourens est obligé de céder et les chefs de la Commune devront délibérer et prendre leurs résolutions au milieu de la cohue.

Les hommes de la Commune avaient maintenant à fixer le sort des membres du gouvernement de la Défense nationale. Il faut les faire prisonniers ! Il faut les retenir comme otages ! Il faut les conduire à Mazas ! On les fusillera en route ! ces propositions se formulent tout haut. Néanmoins le gouvernement avait des amis dans la salle. Le 106e bataillon appartenant au faubourg Saint-Germain était arrivé à l'État-major, sur la place Vendôme, pendant que la plupart des bataillons refusaient de marcher ou mettaient la crosse en l'air. Sur l'ordre de partir pour

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nation.*, tome I, p. 335.

l'Hôtel de ville, le commandant du bataillon, M. Ibos, avait été abandonné par une partie de ses hommes (1), environ 450 lui étaient restés, il s'était mis en marche à leur tête accompagné de M. Charles Ferry. Il avait contourné l'Hôtel de ville par le quai, et était entré dans le palais par une porte de derrière restée ouverte. L'Hôtel de ville était un vaste édifice renfermant un grand nombre de cours, de galeries et d'escaliers, il était difficile à garder et à surveiller surtout la nuit venue. Tout le monde alors dans Paris allait armé et portait un même uniforme et, une fois mêlés, amis et ennemis de la Commune ne se distinguaient plus. Le 106e était monté par un des escaliers du palais, donnant accès sur l'antichambre de la salle où le gouvernement était retenu. Le commandant Ibos, accompagné de quelques gardes, avait pénétré jusque dans la salle. Il y était depuis deux heures (2), lorsqu'il forme le projet de délivrer les membres du gouvernement. Le commandant groupe le plus grand nombre possible de ses hommes autour de lui et dispose les autres sur l'escalier, puis prévient de ses préparatifs le Gal Trochu, qui passe l'avis à ses collègues. Le général se lève, il se dirige brusquement vers la porte (3), ceux de la Commune se précipitent sur lui et sur ses collègues pour les retenir, les gardes nationaux du 106e cherchent de leur côté à les envelopper, pour les emmener.

(1) Ibos, *Enquête parlem.*, tome II, p. 245.
(2) *Idem*, *ibid.*, p. 247.
(3) Gal Trochu, *La politique et le siège de Paris*, p. 125.

Les gardes nationaux sont couchés en joue par les volontaires de Flourens qui tenaient leurs chassepots chargés; dans la confusion ils redescendent cependant l'escalier sans difficultés et sortent de l'Hôtel de ville; mais ils n'étaient parvenus à entraîner que le Gal Trochu et MM. Jules Ferry et Emmanuel Arago. MM. Jules Favre, Jules Simon, Garnier-Pagès, Gal Le Flo, Gal Tamisier, n'avaient pu gagner la porte à temps et restaient prisonniers. Il était huit heures du soir (1).

Blanqui était arrivé à six heures (2). Il avait signé et expédié à lui seul une série de dépêches, ordre de fermer les portes de la ville, d'occuper certaines mairies, d'appeler des bataillons dévoués (3); puis il s'était joint à Millière, à Ranvier, à Mottu, à Flourens, à Tibaldi; Delescluze, quoique resté avec eux, ne donna aucune signature; Félix Pyat évitant de se compromettre, quitta l'Hôtel de ville (4). Les chefs de la Commune s'étaient établis dans une pièce communiquant avec celle du coin, dans laquelle se trouvaient les membres du gouvernement, par l'antichambre qui ouvrait en même temps sur le palier de l'escalier. Par cet escalier, qui avait servi aux hommes du 106e, le commandant de Crisenoy monte à son tour avec son bataillon, le 17e, resté fidèle au gouvernement. Le commandant de Crisenoy a renouvelé la manœuvre du commandant Ibos, il est passé derrière le palais, il est entré par

(1) Jules Ferry, *Enquête parlem.*, tome I, p. 396. Jules Favre, *Le Gouvernement de la défense nation.* p. 334.

(2) Blanqui, *La patrie en danger*, p. 198.

(3) *Idem, ibid.*

(4) Didier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 307.

les cours, et il pénètre maintenant jusque dans l'antichambre. Lorsqu'il arrive, Blanqui et Flourens étaient dans la salle du coin gardant les membres du gouvernement; les autres chefs de la Commune se tenaient dans la pièce qu'ils avaient d'abord occupée. Le commandant de Crisenoy placé au passage, dans l'antichambre, déchire leurs papiers et arrête leurs messagers. Les chefs de la Commune, au milieu de la confusion qui ne cesse de régner, furent quelque temps à s'apercevoir que leurs communications étaient interceptées. Blanqui, puis Tibaldi, étant venus reconnaître ce qui se passait, M. de Crisenoy les fait saisir et emmener. Au bruit de l'arrestation, les volontaires de Tibaldi enfoncent la porte et les hommes du 17e voient une soixantaine de chassepots dirigés sur eux. De leur côté ils arment leurs fusils. Le silence s'est fait entre les deux troupes, lorsqu'un des officiers du 17e s'écrie : A bas les Prussiens ! la crosse en l'air ! Ce cri produit un effet magique (1), tous les fusils se relèvent et M. de Crisenoy peut se retirer avec ses hommes. Dans l'intervalle M. Charles Ferry, qui s'était chargé d'emmener Blanqui et Tibaldi, était tombé dans une galerie au milieu des tirailleurs de Flourens et, les prisonniers s'étaient échappés. Le commandant de Crisenoy, trop faible, après cette tentative, pour tenir tête, avec son seul bataillon, aux hommes de la Commune, avait quitté l'Hôtel de ville.

Les membres du gouvernement de la Défense nationale restés prisonniers sont retenus comme otages.

(1) De Crisenoy, *Enquête parlem.*, tome II, p. 239.

Ils sont placés dans l'embrasure d'une fenêtre et entourés d'un cordon de tirailleurs de Flourens. Ordre a été donné de les fusiller, si de nouvelles tentatives pour leur délivrance viennent à se produire. Cependant tout allait prendre une face nouvelle par suite d'un renversement subit survenu dans l'état d'esprit de la population.

La ville était restée toute la journée indifférente à ce qui se passait, lorsque dans la soirée un bruit sinistre se répand : Blanqui et Flourens sont maîtres de l'Hôtel de ville. On n'avait pas soupçonné que pareil événement dût se produire. L'irritation du matin fait soudainement place à l'inquiétude. On s'effraie des suites que peut avoir la domination de la Commune. Dans l'abandon où l'on se trouvait en ville, par suite de la séquestration du gouvernement, M. Ernest Picard, le premier, était survenu pour donner des ordres ; dès qu'il avait vu à l'Hôtel de ville la salle du gouvernement envahie, au lieu de garder son siége, il s'était levé et se frayant passage à travers la foule, était sorti du palais. Il s'était rendu au ministère des finances, avait pris des mesures pour préserver son ministère, le *Journal officiel*, l'imprimerie nationale. Il avait informé de ce qui se passait les commandants des secteurs, les chefs des troupes (1), enfin il avait donné l'ordre écrit de battre la générale. Dans les nouvelles dispositions d'esprit de la population, les bataillons de la garde nationale se forment rapidement aux mairies et vont les uns

(1) Picard, *Enquête parlem.*, tome I, p. 480.

après les autres se mettre, place Vendôme, à la disposition de l'état-major. Sur ces entrefaites le Gal Trochu arrive au Louvre, à son hôtel, avec ses collègues que le 106e a délivrés.

Le Gal Trochu n'a plus qu'à choisir son mode d'action pour reprendre l'Hôtel de ville. Le Gal Ducrot a réuni ses troupes et demande à faire de la Commune une répression prompte et sanglante (1), les bataillons de mobiles de la Bretagne, placés dans la caserne derrière l'Hôtel de ville, sont prêts à pénétrer de force dans le palais (2), la garde nationale s'exalte de plus en plus. Mais le Gal Trochu, après avoir toute la matinée cherché à calmer l'irritation populaire par la persuasion et subi les outrages des furieux de la Commune sans perdre son sang-froid, se retourne maintenant vers les défenseurs animés de sentiments de vengeance qui lui arrivent pour les modérer et les contenir. Il empêche les troupes du Gal Ducrot d'entrer en ville, il fait différer toute attaque de la part des mobiles. Il est résolu à éviter une collision sanglante qui, en face de l'ennemi, serait un déshonneur et qui pourrait compromettre la défense, que son devoir est de faire durer. Il veut donc qu'on agisse avec ménagement; il fait appel dans ce but à la seule garde nationale, qu'il place sous le commandement de M. Jules Ferry. M. Jules Ferry accompagné du colonel Roger du Nord, part pour l'Hôtel de ville à la tête d'une colonne composée de dix bataillons; en arrivant il dispose autour

(1) Gal Ducrot, *Enquête parlem.*, tome III, p. 88.
(2) De Legge, *Enquête parlem.*; tome II, p. 221.

du palais un cordon continu et, comme de nouveaux bataillons viennent sans interruption se joindre aux premiers, l'Hôtel de ville est bientôt cerné par toute une armée.

La tentative du parti de la Commune était manquée. Les chefs avaient cherché, pour renverser le gouvernement, à profiter de l'irritation causée par les nouvelles inattendues du matin; mais, pris à l'improviste, ils n'avaient point eu le temps de grouper toutes leurs forces. Une fois maîtres de l'Hôtel de ville, ils n'avaient pu, dans la confusion qui régnait à l'intérieur, se concerter pour les ordres à donner (1), ni s'assurer bien exactement de ce qui se passait au dehors. Le bataillon de Millière était venu, puis reparti sans que celui-ci le fît demeurer (2); certains bataillons sur lesquels Blanqui comptait n'avaient point reçu d'ordres; Flourens ayant perdu son commandement supérieur à Belleville, n'avait pu entraîner avec lui que ses propres tirailleurs (3). Les partisans de la Commune qui toute la journée s'étaient tenus sur la place avaient commencé à se retirer à l'heure du dîner, puis avaient été dispersés par la pluie. Les chefs se trouvaient donc abandonnés à eux-mêmes. Il ne leur restait dans l'Hôtel de ville, pour se défendre, que les tirailleurs de Flourens environ 500, les volontaires de Tibaldi, et un certain nombre de gardes nationaux appartenant à divers bataillons, entrés pêle-

(1) Blanqui, *La patrie en danger*, p. 205.
(2) Millière, *Enquête parlem.*, tome V, p. 38.
(3) Flourens, *Paris livré*, p. 137.

mêle au moment de l'envahissement. Dans ces conditions, ils ont perdu tout espoir de rester maîtres du gouvernement et ils essayent d'obtenir une transaction, qui leur garantisse les élections municipales et la libre sortie de l'Hôtel de ville.

La pensée de se faire les initiateurs d'une transaction était venue à M. Étienne Arago et à ses adjoints, lorsqu'après l'envahissement de l'Hôtel de ville ils avaient pu croire l'émeute triomphante; ils avaient cherché, pour tenir la Commune en échec, à constituer un pouvoir municipal. Ils s'étaient décidés dans ce but à faire procéder aux élections que le gouvernement avait accordées sans en fixer la date, et ils avaient pris sur eux de convoquer les électeurs pour le lendemain même (1). M. Dorian, après les acclamations qui l'avaient accueilli, occupait à l'égard de la Commune une position à part, il s'était rallié à l'idée des élections. MM. Dorian, Étienne Arago et ses adjoints s'associant M. Schœlcher, colonel de l'artillerie de la garde nationale, avaient rédigé et signé une affiche; ils prenaient qualité de comité chargé des élections, et ils annonçaient celles-ci pour le lendemain. MM. Brisson et Floquet étaient allés faire imprimer et placarder l'affiche. Pendant leur absence la situation s'était transformée. Le motif de transaction puisé dans le succès présumé de la Commune n'existait plus, mais ils en trouvait un autre, c'était la vie à sauver aux membres du gouvernement qui,

(1) Arago, *L'Hôtel de ville de Paris*, p. 236.

à chaque instant, couraient le danger d'être mis à mort; dès que les tirailleurs chargés de les garder croyaient à des tentatives de délivrance, ils les couchaient en joue; dans un de ces mouvements, un fusil était parti; et la balle avait frappé la muraille au-dessus de M. Jules Simon. Surexcités comme ils l'étaient, les tirailleurs ne se rendaient aucun compte de la situation, ils n'obéissaient plus à leurs chefs et se refusaient aux tentatives d'accommodement que ceux-ci entreprenaient pour se sauver. MM. Delescluze et Dorian s'étaient présentés à M. Jules Ferry sur la place Lobau au moment où, à la tête de la garde nationale, il se préparait à enfoncer la porte et à pénétrer dans l'Hôtel de ville; ils lui avaient expliqué qu'une attaque de vive force pouvait coûter la vie à ses collègues du gouvernement. Delescluze ayant dit en outre qu'il se chargeait d'amener les gens qui tenaient l'Hôtel de ville à l'évacuer sans résistance, M. Jules Ferry avait de son côté consenti à laisser sortir tout le monde librement et il avait sursis à l'attaque.

Cependant la promesse des élections pour le lendemain obtenue de MM. Dorian et Arago, paraissait insuffisante aux chefs de la Commune, ils désiraient donc s'assurer l'adhésion des membres du gouvernement prisonniers entre leurs mains. Aussi font-ils tous leurs efforts pour amener ceux-ci à consentir à des élections immédiates et à la libre sortie de l'Hôtel de ville. M. Dorian, mû par le péril de ses collègues et le désir d'éviter

une collision sanglante; Millière anxieux de se tirer de la position compromise dans laquelle il se trouve, Delescluze lui-même, viennent successivement presser M. Jules Favre et ses collègues de se prêter à un arrangement; mais de ce côté ils ne subissent que des refus; M. Jules Favre repousse toutes leurs instances; il répond qu'il est prisonnier et n'a plus ni volonté, ni droit pour agir.

Pendant ces pourparlers la nuit s'écoulait, l'impatience des hommes armés qui entouraient l'Hôtel de ville grandissait. M. de Legge, commandant des mobiles du Finistère, lassé d'attendre, s'engage dans les souterrains qui font communiquer la caserne de la place Lobau avec le palais. Les hommes de la Commune ignoraient l'existence de ce passage. Ils sont surpris et en partie désarmés par les mobiles qui surgissent inopinément dans une des cours. Il se fait de toutes parts un grand mouvement; dans la salle où les membres du gouvernement sont retenus, un frisson passe sur l'assistance; un capitaine de la Commune vient annoncer l'approche des mobiles; ceux qui gardent les membres du gouvernement arment leurs fusils et mettent en joue; les prisonniers purent croire leur dernière heure arrivée. Dans ce péril, le G^{al} Le Flo se précipite sur Millière, il lui dit qu'il peut seul comme ministre de la guerre et Breton contenir les mobiles bretons qui ne parlent pas français et que, s'il ne va les arrêter, tous les partisans de la Commune seront passés par les armes. Millière laisse sortir le général. Les hommes qui gardent

les membres du gouvernement, après hésitation, ont relevé leurs fusils. Le Gal Le Flo, descendu dans les cours (1), arrête les mobiles du Finistère qu'il trouve en face des tirailleurs de Flourens prêts à en venir aux mains. Les portes de l'Hôtel de ville avaient déjà été ouvertes par les mobiles. M. Jules Ferry entrait suivi par un flot de gardes nationaux, il monte l'escalier qui conduit à la salle du gouvernement et force l'entrée. Ceux de la Commune avaient à ce moment perdu toute assurance, ils ne tentèrent aucune défense, et la sortie laissée libre, ils évacuèrent sur-le-champ l'Hôtel de ville. Il était quatre heures du matin.

La Commune était expulsée de l'Hôtel de ville, mais ses partisans s'agitaient encore et restaient maîtres de certaines mairies dont ils s'étaient emparés. Le premier soin du gouvernement, le 1er novembre au matin, fut d'annuler l'arrêté de MM. Dorian et Arago sur les élections. Le gouvernement fit lacérer l'affiche par laquelle on avait convoqué les électeurs, il la fit immédiatement remplacer par une nouvelle annonçant qu'aucune opération électorale n'aurait lieu ce jour-là. Il fallut communiquer cette décision aux maires qui, la veille, réunis pour la seconde fois à la mairie du IIe arrondissement, à dix heures du soir, avaient été informés de la résolution prise par MM. Dorian et Arago de procéder de suite aux élections et qui s'y étaient ralliés. Plusieurs maires voulaient persister,

(1) Gal Le Flo, *Enquête parlem.*, tome I, p. 628.

comme moyen d'apaisement, à appeler les électeurs au scrutin, et le gouvernement dut insister pour les faire renoncer à leur projet. Les partisans de la Commune, à la nouvelle du retard apporté aux élections, manifestèrent l'intention de se maintenir dans les mairies qu'ils occupaient ; ils cédèrent cependant, et, par toute la ville, le gouvernement vit dans la journée son autorité rétablie et ses ordres respectés.

Le gouvernement se préoccupa ensuite de punir les attentats commis la veille ; mais alors se posa la question de la transaction intervenue. M. Arago et ses adjoints, M. Dorian, le préfet de police M. Adam, s'étaient engagés à l'oubli ; à l'entrée des mobiles, dans l'imminence du péril, le Gal Tamisier avait pris Blanqui par le bras pour se protéger contre les chassepots des hommes de la Commune, puis, en retour, il l'avait escorté hors de l'Hôtel de ville jusqu'à ce qu'il fût en sûreté (1) ; M. Jules Ferry en pénétrant dans le palais, avait librement laissé sortir tout le monde. Ces incidents rendaient discutables l'opportunité et la légitimité des poursuites ; mais si le gouvernement en corps eût pu ne pas tenir compte de promesses isolées faites en dehors de lui, ceux qui avaient pris des engagements, et M. Dorian entre autres, se croyaient personnellement liés et ils menaçaient de donner leur démission si on procédait à des arrestations. Le gouvernement eût été fort affaibli par des démissions nombreuses, il eût

(1) Gal Tamisier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 337.

pu difficilement se priver des services de M. Dorian pour l'armement et la fabrication des armes et n'eût pu en aucune manière se passer de sa popularité; il décida donc qu'il ne serait fait aucun retour sur les événements de la veille. Mais dans la journée même les chefs de la Commune ayant, dans des réunions publiques, ouvertement déclaré que, loin de les faire renoncer à leurs espérances, l'échec subi ne devait être pour eux que le point de départ de tentatives nouvelles mieux combinées, le gouvernement revint sur la détermination qu'il avait d'abord manifestée de ne pas sévir. MM. Adam et Rochefort persistèrent seuls à s'opposer aux poursuites, et ils donnèrent leur démission. Le nouveau préfet de police, M. Cresson, dressa une liste de vingt-trois prévenus à rechercher; un certain nombre fut insaisissable, entre autres Blanqui; quatorze arrestations purent cependant être opérées. Le gouvernement révoqua en outre quinze chefs de bataillon de la garde nationale qui s'étaient joints à l'insurrection ou avaient refusé de marcher contre elle.

Cependant le gouvernement de la Défense nationale restait sans titre régulier puisé dans l'élection; les partisans de la Commune le lui reprochaient sans cesse; il devait donc chercher auprès du suffrage universel une consécration qui enlevât à ses adversaires un des principaux moyens d'attaque dont ils se prévalaient contre lui. Comment, d'un autre côté, dans les circonstances extraordinaires que l'on traversait, livrer les membres d'un gouvernement déjà

constitué au hasard d'un scrutin individuel ! Le gouvernement se refuse donc à abandonner isolément ses membres à l'élection ; il repousse en même temps la nomination d'un conseil municipal central qui constituerait en face de lui un pouvoir rival ou dominant. Il a recours en ce qui le concerne au vote plébiscitaire; il invite les électeurs à déclarer par oui ou par non, si tel qu'il est composé, il doit continuer à exister ou cesser d'être, et il soumet simplement à l'élection, dans chaque arrondissement, le maire et les adjoints qu'il avait lui-même nommés après le 4 septembre. Le plébiscite eut lieu le 3 novembre. Les vingt arrondissements de Paris donnèrent pour la continuation du gouvernement 321,000 oui, 53,000 non; l'armée 236,000 oui, 9,000 non. L'élection des maires et adjoints s'effectua les 5, 6 et 7 novembre. Les partisans de la Commune l'emportèrent dans trois arrondissements, les 20e, 19e et 11e, où ils firent nommer maires MM. Ranvier, Delescluze et Mottu. La population s'étant, le dernier jour, sensiblement désintéressée du scrutin et le nombre des votants se trouvant très-réduit, quelques candidats de la Commune furent en outre élus adjoints, Millière, Flourens, Miot, Lefrançais. La grande majorité des maires et adjoints n'en fut pas moins composée d'hommes modérés, qui, par la force qu'ils avaient puisée dans l'élection, servirent au gouvernement d'utiles auxiliaires.

La journée du 31 octobre amena certains autres changements. Le gouvernement, trop exposé aux sur-

prises à l'Hôtel de ville, transféra le siége de ses réunions au Louvre, chez le gouverneur de Paris. Il supprima la mairie centrale. M. Jules Ferry fut délégué à l'Hôtel de ville pour remplir les fonctions de maire ou de préfet. M. Chaudey remplaça comme adjoint MM. Brisson et Floquet, démissionnaires. Le Gal Clément Thomas succéda dans le commandement de la garde nationale au Gal Tamisier.

Pendant ce temps, M. Thiers, négociait à Versailles, muni des pouvoirs qu'il était venu chercher à Paris. M. Thiers et M. de Bismarck avaient successivement arrêté les conditions de l'armistice; une durée de vingt-cinq jours, la liberté des élections pour la nomination de l'assemblée, les armées belligérantes immobilisées de part et d'autre, enfin le ravitaillement pendant la durée de l'armistice des places de guerre investies et en particulier de Paris. Ce dernier point était admis en principe, il ne restait plus qu'à fixer la quantité de vivres à introduire. Les négociateurs s'étaient donc séparés, le 2 novembre au soir, confiants d'arriver à un arrangement, lorsque le lendemain matin, M. Thiers trouva M. de Bismarck soucieux et préoccupé : — « Avez-vous des nouvel-« les de Paris? lui dit celui-ci, qui, par les avant-postes, « avait eu bruit des événements de Paris. — Aucune. « — Eh bien ! une révolution a eu lieu et elle a tout « changé. » M. Thiers protesta que, si un soulèvement s'était produit, il aurait certainement été comprimé par la garde nationale dont il connaissait le bon esprit; cependant l'existence du gouvernement qui l'accréditait

était devenue douteuse, et il pouvait se faire qu'il se trouvât réellement sans pouvoirs; il fallut donc mettre un temps d'arrêt dans la négociation. On envoya à Paris M. Cochery, un des secrétaires de légation qui accompagnaient M. Thiers; il revint dans la nuit du 3 ou 4, apportant la nouvelle qu'une tentative révolutionnaire avait en effet eu lieu, mais qu'elle avait été comprimée. Malgré cela, lorsque M. Thiers reprit les pourparlers le 4, il trouva les dispositions de son adversaire complétement modifiées; M. de Bismarck refusait maintenant pour Paris l'armistice avec ravitaillement ou il ne l'accordait qu'en échange d'un fort.

Les conditions de l'armistice telles que les avait consenties M. de Bismarck, étaient en effet, au désavantage de la Prusse. L'arrêt, dans leur marche en avant, des deux cent mille Allemands que la capitulation de Metz rendait disponibles, le ravitaillement de Paris pendant vingt-cinq jours, permettant au gouvernement de la Défense nationale de gagner du temps pour la formation de nouvelles armées et d'atteindre l'hiver sans épuiser ses ressources, étaient des conditions absolument favorables à la France. Et pourquoi les Prussiens les avaient-ils accordées? Parce que l'armistice ne devait être que la préface de la paix qu'ils désirent. Déjà avant la chute de Metz, M. de Bismarck avait envoyé à Paris le général américain Burnside proposer un armistice sans ravitaillement que le gouvernement de la Défense nationale avait refusé (1).

(1) Wickham Hoffman, *Camp Court and Siege*, p. 196

Puis, en négociant avec M. Thiers, il s'était laissé aller à des concessions. Il avait cru que la capitulation de Metz, ajoutée à celle de Sedan, briserait le ressort de la nation et amènerait celle-ci à consentir à la paix, même au prix de la cession de territoire qu'il exige; mais voici qu'à Paris la simple mention d'un armistice a failli renverser le gouvernement qui négocie et qu'à Tours la nouvelle de la chute de Metz n'a d'autre résultat que de faire pousser par M. Gambetta un cri de résistance à outrance qui, dans le pays, trouve de l'écho ! M. de Bismarck se trompait donc, la paix ne sortira vraisemblablement pas de l'armistice, la France ne se sent pas encore assez abattue pour consentir au démembrement de son territoire, toutes les concessions faites par lui en vue d'arriver à la paix seront en pure perte; c'est alors qu'il les retire et revient à l'armistice sans ravitaillement. Les instructions du gouvernement de la Défense nationale ne comportaient de négociations que pour un armistice avec ravitaillement, M. de Bismarck le refusait; M. Thiers se trouvait donc dans l'impossibilité de rien conclure.

Mais si, au lieu de séparer absolument la signature préliminaire d'un armistice de la conclusion de la paix, on fondait les deux opérations plus ou moins en une seule, et si M. Thiers prenait sur lui de se faire l'initiateur du traité de paix lui-même, pour ne plus porter à Paris seulement les termes de l'armistice, mais encore ceux de la paix ! Les négociateurs s'expliquent dans ce sens, et M. de Bismarck laisse entrevoir les conditions qu'il mettrait à la paix. La

résistance prolongée de Paris, la formation de nouvelles armées en province, l'approche de l'hiver obligeant à faire campagne pendant la mauvaise saison, étaient autant de raisons qui l'amenaient, pour le moment, à accorder la paix en se contentant de trois milliards d'indemnité et de l'Alsace et de la Lorraine allemande en arrière de Metz (1); mais M. de Bismarck déclarait que si, n'acceptant pas ces conditions, on faisait faire à la Prusse les sacrifices nécessaires pour prendre Paris et briser en province toute résistance, il comprendrait plus tard Metz dans le territoire à céder et élèverait considérablement le chiffre de l'indemnité de guerre (2). M. Thiers ne pouvait se faire aucune illusion sur les conditions absolument désavantageuses dans lesquelles la France poursuivait la guerre avec des armées improvisées; il pensait donc qu'il y avait lieu de se résigner à la paix en profitant des concessions, quelles qu'elles fussent, que la résistance de Paris arrachait à l'ennemi. Cependant, dès qu'il se fut rencontré de nouveau avec M. Jules Favre, il apprit combien la paix était impossible dans l'état d'esprit de la population. Non-seulement on n'avait pas osé laisser entrer M. Thiers dans Paris, de peur qu'il ne fût exposé à des sévices, mais M. Jules Favre avait dû sortir à la dérobée pour s'aboucher avec lui dans une maison abandonnée du

(1) Thiers, *Enquête parlem.*, tome I, p. 27. Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 319. Chaper, *Rapport sur les procès-verbaux des séances du gouvern. de la Déf. nat.* (Notes Dréo), p. 60.

(2) Voyez la note A.

bois de Boulogne ; le Gal Trochu avait évité d'accompagner le ministre des affaires étrangères, craignant l'irritation qu'une semblable démarche de sa part pourrait causer, et, pour la question militaire à traiter, avait envoyé le Gal Ducrot. M. Jules Favre, qui personnellement était enclin à la paix (1), déclara qu'il y avait impossibilité (2) de faire accepter à Paris un armistice sans ravitaillement, alors que la population avait été sur le point de renverser le gouvernement pour avoir admis le principe d'un armistice comportant cependant le ravitaillement. Les négociations engagées avaient continué à éveiller les plus vives défiances d'une partie de la population, pour laquelle toute convention d'armistice entraînait l'idée d'une faiblesse égale à celle de la capitulation. Et sur cette question particulière, le gouvernement eût eu tout le monde contre lui, même les classes conservatrices et l'armée. Le Gal Ducrot, partageant les opinions des plus ardents conservateurs, prit la parole lorsque M. Thiers eut fait connaître les conditions de la Prusse, pour dire qu'il était impossible de les accepter, qu'un armistice sans ravitaillement était contraire au droit des gens, que, sans se faire d'illusions sur les forces dont on disposait, sans même nourrir l'espoir de débloquer Paris, il fallait poursuivre une défense qui relevât des honteux désastres de Sedan et de

(1) Jules Favre, *Gouvern. de la Déf. nat.*, tome II, p. 25. Thiers, *Enquête parlem.*, tome I, p. 24.

(2) Jules Favre, *Gouvern. de la Déf. nat.*, tome II, p. 25.

Metz (1), que, si la génération actuelle était appelée à souffrir, les suivantes bénéficieraient de l'honneur sauvé. M. Jules Favre ne pouvait prendre aucune décision sans l'avis du gouvernement. Il déclara à M. Thiers qu'il lui enverrait à Versailles des instructions définitives. Le soir même, le G^al Trochu, dans le conseil du gouvernement, était l'interprète du sentiment unanime de ses collègues endisant qu'accepter les conditions de la Prusse, serait un déshonneur, qu'on devait au pays et à son avenir, sinon de triompher, du moins de ne succomber qu'après avoir vaillamment combattu. Le gouvernement décida donc que les propositions de M. de Bismarck étaient inacceptables, et M. Thiers, invité à rompre les négociations, quitta Versailles le 7 novembre pour retourner à Tours.

Le gouvernement fit connaître sa détermination par une note insérée au *Journal Officiel* le 6 novembre : « Les grandes puissances neutres, l'Angleterre, la « Russie, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne et la Turquie « avaient pris l'initiative d'une proposition d'armis- « tice à l'effet de faire élire une assemblée nationale. « Le gouvernement de la Défense nationale avait « posé ses conditions, qui étaient le ravitaillement de « Paris et le vote pour l'assemblée nationale par toutes « les populations françaises. La Prusse a expressé- « ment repoussé la condition du ravitaillement. Elle « n'a d'ailleurs admis qu'avec des réserves, le vote « de l'Alsace et de la Lorraine. Le gouvernement a

(1) G^al Ducrot, *Enquête parlem.*, tome III, p. 95.

« décidé à l'unanimité que l'armistice ainsi compris « devait être repoussé. »

Subsidiairement M. de Bismarck avait proposé à M. Thiers de laisser procéder aux élections sans armistice, s'engageant à assurer la plus complète liberté électorale sur le territoire occupé par ses troupes. Le gouvernement refusa de se prévaloir de cette ouverture pour en faire le sujet d'une négociation. Il lui parut que les élections sans armistice nuiraient à la défense et indiqueraient le désir de la paix à tout prix ; que, du reste, l'acceptation d'une semblable proposition courrait risque de susciter dans le pays des déchirements qu'il était impossible d'affronter.

La rupture des pourparlers d'armistice répondait au sentiment de la majorité des habitants de Paris et fut même accueillie, par une fraction de la population, avec des manifestations de joie. La fin des négociations avec l'ennemi, le plébiscite, l'élection des maires et adjoints avaient enlevé aux partisans de la Commune leurs principaux moyens d'agitation; aussi voit-on s'ouvrir une nouvelle période de calme relatif dans les esprits et de tranquillité dans la rue, pendant laquelle le gouvernement pourra se consacrer tout entier au soin de la défense.

CHAPITRE III

La dictature de M. Gambetta.

La province, à la fin de l'empire, satisfaite du développement de richesse matérielle dont elle jouissait, ne demandait qu'à travailler et qu'à produire en paix; elle s'était rendormie le lendemain du plébiscite, pleine de confiance dans la stabilité de son gouvernement et dans la puissance de la France; les grandes villes avaient seules conservé un ferment de vie politique. On avait à peine eu le temps après Sedan de regarder autour de soi et de mesurer la profondeur de l'abîme ouvert depuis que Paris était investi, et cette disparition du centre de tous les rouages gouvernementaux et administratifs amenait une cause de trouble de plus. Les regards s'étaient alors reportés vers Tours, où il fallait renouer les fils de l'action gouvernementale.

M. Crémieux était arrivé à Tours le 13 septembre (1): du 13 au 18, il eut seul la direction de tous les services. Le 18, M. Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon venaient se joindre à lui. Dès le lendemain, les communications de Paris avec le dehors se trouvaient inter-

(1) Crémieux, *Gouvernement de la Déf. nat.*, p. 1.

ceptées et la délégation des trois membres du gouvernement de la Défense nationale restait chargée de tout le poids de l'administration de la France. Au ministère de la justice et des cultes dont il avait été nommé titulaire le 4 septembre, M. Crémieux ajoutait maintenant à Tours, par délégation, ceux de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances, du commerce, des travaux publics et de l'instruction publique. L'amiral Fourichon joignait au ministère de la marine, celui de la guerre par délégation. Des employés supérieurs avec une partie du personnel des ministères, étaient venus s'installer à Tours ; ils avaient reconstitué les services, et en avaient pris la direction. M. Laurier à l'intérieur, M. de Chaudordy aux affaires étrangères exerçaient, sous des titres secondaires, de véritables attributions ministérielles.

Le G^al^ Lefort, secrétaire général du ministère de la guerre, avait commencé l'organisation d'un noyau d'armée. En prenant dans les dépôts, et en choisissant parmi les meilleurs bataillons de la garde mobile, il avait réuni à Nevers, Bourges, Vierzon, trois divisions appelées à former le 15^e^ corps (1), puis commencé la formation d'un 16^e^ corps. La délégation rendait en même temps divers décrets pour l'augmentation des forces militaires. Elle mettait les corps de francs-tireurs à la disposition du ministère de la guerre et les soumettait à la discipline des mobiles, en leur allouant une solde. Elle acceptait le concours des

(1) G^al^ Lefort, *Enquête parlem.*, tome III, p. 75 et 81.

zouaves pontificaux renvoyés de Rome par le gouvernement italien ; elle donnait toutes facilités au Gal Cathelineau pour la création d'un corps franc, recruté parmi les royalistes de l'Ouest. Dans un ordre d'idées opposé, elle accordait un commandement au Gal Garibaldi qui, avec un certain nombre de volontaires étrangers, s'offrait pour contribuer à défendre la France républicaine.

Mais ni l'amiral Fourichon ni les chefs de service de son ministère n'avaient foi dans la résistance à poursuivre (1) ; d'ailleurs attachés aux errements traditionnels, n'osant prendre les mesures exceptionnelles que l'étendue du péril nécessitait, ils ne pouvaient réunir que d'assez faibles effectifs. Les généraux devant l'ennemi qui n'avaient plus à commander que des conscrits et qui avaient l'imagination frappée par l'immensité des désastres subis, montraient la plus grande faiblesse. Le Gal Boyer évacuait Chartres à la hâte (2), à la première reconnaissance faite dans cette direction par l'ennemi. A Orléans, sous le coup de fausses alertes, le Gal Peytavin, puis son remplaçant le Gal de Polhès, pris de panique, avaient l'un après l'autre abandonné la ville (3). Des dissentiments s'élevaient à Lyon entre les autorités civiles et militaires. Le préfet, M. Challemel-Lacour, demandait que le général

(1) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 11.

(2) Glais-Bizoin, *Enquête parlem.*, tome I, p. 612.

(3) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 13. Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 9. Armand Rivière, *Le Gouvernement de la Déf. nat.*, p. 82.

commandant lui fût subordonné. Un désaccord s'était produit sur cette question au sein de la délégation. MM. Crémieux et Glais-Bizoin avaient conféré au préfet les pouvoirs supérieurs qu'il réclamait. L'amiral Fourichon, ayant absolument refusé son acquiescement, s'était démis du ministère de la guerre et avait été remplacé par M. Crémieux (1).

Les embarras politiques intérieurs s'ajoutaient au péril militaire. A Lyon et à Marseille les fractions extrêmes du parti républicain dominaient. M. Challemel-Lacour, en venant occuper la préfecture de Lyon, s'était trouvé prisonnier de la garde nationale des quartiers révolutionnaires ; celle-ci s'était emparée de l'Hôtel de ville le 4 septembre et avait organisé un comité de salut public. M. Challemel-Lacour réussissait cependant à faire des élections et à remplacer le comité par un conseil municipal. Le 28 septembre, les gardes nationaux révolutionnaires essayaient de reprendre possession de l'Hôtel de ville sous la direction de Cluseret et de Bakounine (2). Ils étaient repoussés par les bataillons dévoués au préfet. A la suite de ce succès M. Challemel-Lacour avait pu commencer à exercer ses fonctions. Son autorité restait toutefois des plus précaires, il ne disposait d'aucune force organisée et il était obligé à beaucoup de concessions. C'est ainsi que, pour éviter la guerre civile, il avait demandé à la délégation de faire partir de Lyon le Gal Mazure, commandant la place, contre lequel la population

(1) Crémieux, *Gouvern. de la Défense nation.*, Ire partie, p. 123.
(2) Challemel-Lacour, *Enquête parlem.*, tome II, p. 460.

se soulevait avec violence (1). Le général refusant de se dessaisir du poste qu'il occupait avant d'en être relevé par ses supérieurs hiérarchiques, M. Challemel-Lacour avait pris sur lui de le destituer et même de le faire emprisonner pour lui sauver la vie. Il se formait sous le nom de Ligues du sud-ouest et du midi, à Toulouse et à Marseille, des confédérations qui aspiraient à organiser à part, en dehors de l'action gouvernementale, la défense d'un certain nombre de départements. La Ligue du midi surtout, dans laquelle les opinions politiques extrêmes dominaient et qui laissait voir la tendance d'agir dans un intérêt purement local, donnait de graves inquiétudes. La délégation du gouvernement établie à Tours, faiblement constituée, se trouvait donc au-dessous de la tâche que la grandeur des périls militaire et politique nécessitait ; les hommes qui la composaient manquaient de prestige et d'autorité (2) pour s'imposer. Le pays ne se sentait pas gouverné (3).

Les membres de la délégation avaient un juste sentiment de leur faiblesse (4), aussi appelaient-ils de tous leurs vœux la réunion d'une assemblée à laquelle ils pussent remettre leurs pouvoirs. Ils avaient rendu un décret convoquant les électeurs le 16 octobre pour nommer une assemblée. Le gouvernement de Paris s'était décidé au contraire à surseoir aux élections et il

(1) Challemel-Lacour, *Enquête parlem.*, tome II, p. 473.
(2) Clément Laurier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 41.
(3) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 436.
(4) Fourichon, *Enquête parlem.*, tome I, p. 636.

envoyait M. Gambetta porter à Tours un décret annulant celui de la délégation. M. Gambetta, accompagné de M. Spuller, partait de Paris le 7 octobre, à onze heures du matin, par le ballon l'*Armand Barbès*. Le ballon dans sa marche s'abaissa très-près de terre, les voyageurs faillirent tomber aux mains de l'ennemi et essuyèrent une fusillade qui leur fit courir de grands dangers. Ils descendirent à Épineuse, près de Montdidier, à neuf heures du soir; ils gagnaient de suite Amiens et arrivaient à Tours le 9 vers midi.

Le jour de l'arrivée de M. Gambetta dans l'après-midi, il y eut une première réunion du conseil de la délégation (1). L'ordre du gouvernement de Paris de surseoir aux élections fut fort mal accueilli par les membres de la délégation (2). M. Marc-Dufraisse qui assistait au conseil s'éleva vivement contre cet ajournement. Cependant les instructions de Paris étaient formelles; M. Gambetta qui en était porteur déclarait qu'il n'y avait qu'à obéir. Les membres de la délégation cédèrent donc et renoncèrent à faire procéder aux élections. Le soir même, la délégation se réunit une seconde fois (3). M. Gambetta nommé, le 4 septembre, ministre de l'intérieur, prenait tout naturellement possession à Tours du ministère dont il était titulaire; il exposa en outre que, pour imprimer une action plus énergique à la défense dans un aussi pressant péril, il fallait concentrer entre ses mains les deux minis-

(1) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 424.
(2) Crémieux, *Gouvern. de la Déf. nat.*, 1re partie, p. 13.
(3) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem*, tome IV, p. 425.

tères de l'intérieur et de la guerre (1). M. Crémieux ne consentit point à se démettre du ministère de la guerre (2). M. Gambetta fit alors connaître un décret du gouvernement de Paris qui lui accordait double voix au sein de la délégation, mais MM. Crémieux et Glais-Bizoin opposés à sa demande annulaient sa double voix (3). L'amiral Fourichon, auquel on offrit de part et d'autre (4), comme transaction, de reprendre le ministère de la guerre, refusant le poste et se prononçant pour que M. Gambetta l'occupât de préférence à M. Crémieux (5), fit pencher la balance. A partir de ce moment, M. Gambetta, titulaire des deux ministères de l'intérieur et de la guerre, va se trouver investi d'un immense pouvoir.

L'arrivée inopinée de M. Gambetta produisit en province la plus vive impression. Il y avait dans ce voyage en ballon quelque chose de neuf et de hardi qui déjà parlait à l'imagination (6). Dans les villes que M. Gambetta avait traversées, Amiens, Rouen, Tours, la population s'était portée à sa rencontre; il avait tenu le langage du plus ardent patriotisme et appelé une lutte à outrance contre l'étranger. Sa parole passionnée avait quelque chose de vibrant, elle correspondait à ce que tout le monde sentait instincti-

(1) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 422.
(2) Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 86.
(3) Glais-Bizoin, *Ibid.*, *ibid.*
(4) Gambetta, *Enquête parlem.*, tome I, p. 555. Crémieux, *Gouvern. de la Déf. nat.*, Ire partie, p. 13.
(5) Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 86.
(6) Georges Sand, *Journal d'un voyageur pendant la guerre*, p. 101.

vement et avait de suite trouvé le cœur du pays. A la place d'un gouvernement faible, aux mains de vieillards, on voyait apparaître un homme jeune, énergique, plein de détermination. On avait voulu les élections pour constituer un gouvernement qui eût de la force et du prestige, mais M. Gambetta offrait tout cela en sa personne. Le décret d'ajournement des élections est donc favorablement accueilli, ainsi que la concentration de pouvoirs opérée entre les mains du nouveau venu (1). On était, en effet, dans une de ces situations où les anciens peuples créaient la dictature à court terme et spontanément : le péril immense et immédiat commandait de tout subordonner à l'action militaire. Aussi M. Gambetta ne va pas seulement posséder dans la délégation une influence prépondérante, il va se trouver investi d'une réelle dictature. Ses collègues s'effacent devant lui, en partie dominés par sa supériorité personnelle, mais surtout guidés par le besoin qu'ils éprouvent, en commun avec la nation, de laisser l'organisation de la défense à un seul homme pour obtenir une action plus rapide et plus énergique.

Dès le 10 octobre, M. Gambetta déléguait M. Charles de Freycinet au ministère de la guerre. C'était un ingénieur déjà secrétaire, avec voix consultative, d'une commission militaire que l'on constituait auprès du gouvernement (2). Promu au rang de délégué du ministre, M. de Freycinet exercera sous le seul contrôle

(1) M. *Gambetta, de son rôle à Tours et à Bordeaux*, p. 14.
(2) De Freycinet, *Enquête parlem.*, tome III, p. 1.

de M. Gambetta une autorité absolue sur toutes les affaires du département de la guerre. Jusqu'alors on n'avait vu devant l'ennemi que de faibles corps, et, comme tout manquait, il paraissait impossible de reconstituer de grandes armées. MM. Gambetta et de Freycinet se mettent à improviser les institutions et le mécanisme qui, seuls, peuvent permettre de les former.

Le manque d'officiers était le principal obstacle à vaincre pour encadrer de grandes masses; on chercha à y remédier par tous les moyens. On suspendit les lois sur l'avancement; de simples lieutenants-colonels purent devenir généraux et être mis à la tête de corps d'armée. Le même mouvement ascensionnel se reproduisit à tous les degrés du commandement, on prit largement parmi les sous-officiers et même les anciens soldats pour se procurer des officiers de régiment. Le nombre des officiers ainsi obtenu demeuré insuffisant, on doubla l'effectif en hommes des compagnies. En dehors de ces mesures s'appliquant à ce qu'on pouvait obtenir avec les éléments restés de l'ancienne armée, on créa, à l'imitation des États-Unis pendant la guerre de la *sécession*, une organisation absolument nouvelle sous le titre d'armée auxiliaire (1). Pour en former les cadres, on conféra des grades, valables seulement pendant la durée de la guerre, d'abord aux officiers de marine, puis à des militaires étrangers, et enfin à des hommes pris dans la vie civile qui, par leurs aptitudes

(1) De Freycinet, *La guerre en province*, p. 52.

et leur dévouement, parurent propres à exercer des commandements.

Les hommes destinés à remplir les cadres ainsi créés vinrent de sources diverses ; l'appel des anciennes classes et de celle de l'année courante donna deux cent trente mille hommes ; cent dix mille furent fournis par les gardes mobiles dont l'organisation avait été antérieurement fixée ; enfin lorsque, trouvant les effectifs de la ligne et de la garde mobile trop faibles, on fit de nouvelles levées, la garde nationale mobilisée fut appelée à son tour à contribuer. En ajoutant les francs-tireurs, la cavalerie, l'artillerie et le génie, on arrive à un chiffre d'hommes armés et équipés de plus de six cent mille qui, avec les troupes déjà réunies à l'arrivée de M. Gambetta, permit à M. de Freycinet, entre le 10 octobre et le 9 février, de mettre sur pied douze corps d'armée, du 15e au 26e.

La délégation, pour suffire à l'immensité de la tâche, eut recours à l'initiative locale. Elle institua dans les départements menacés d'invasion des conseils de défense, et lorsqu'elle eut décrété que chaque département fournirait autant de batteries d'artillerie attelées qu'il avait de fois cent mille habitants, l'organisation de ces batteries fut laissée aux autorités départementales. Il fallut du reste improviser à Tours tout un personnel d'administration ; le nombre des employés de bureau amenés de Paris était absolument insuffisant. Au nombre des organismes nouveaux du ministère de la guerre se trouvait une commission d'armement présidée par M. Le Cesne. Elle deman-

dait en France à l'industrie privée, la fabrication d'armes nouvelles et la transformation du vieux matériel, et achetait en même temps sur tous les marchés étrangers, particulièrement en Angleterre et aux États-Unis, les armes perfectionnées et les munitions de guerre ; elle parvint ainsi à se procurer six cent mille fusils et carabines à tir rapide et huit cents pièces de canon (1). Grâce à ces achats ajoutés au matériel qu'elle puisa dans les arsenaux, on obtint de sa propre fabrication, la direction de l'artillerie, sous le contrôle du Gal Thoumas, put livrer aux armées quatorze cents pièces de canon attelées de divers modèles (2). On réorganisa l'intendance ; les sujets spéciaux manquaient, on prit pour le personnel parmi les ingénieurs de chemin de fer habitués aux grands mouvements de transport. Les ingénieurs formèrent encore, sous le titre de Génie civil des armées, une organisation appelée à faire exécuter les travaux de défense des places ou de protection des troupes en campagne. On recueillit, par tous les moyens, des renseignements sur les positions et la marche des armées ennemies, on encouragea la formation de corps d'éclaireurs à cheval, et on centralisa en une direction l'envoi d'agents et d'espions sur le territoire envahi. Les cartes manquaient; à l'aide de la photographie, on livra aux officiers jusqu'à trente mille cartes. D'autre part, le rétablissement de la discipline dans l'armée fut poursuivi par des exemples sévères. Un décret fut rendu pour renvoyer devant

(1) Le Cesne, *Commission d'armement*, p. 62.
(2) De Freycinet, *La guerre en province*, p. 30.

les conseils de guerre les généraux qui se laisseraient surprendre.

M. Gambetta fit également sentir son action à l'intérieur. Les Ligues du midi et du sud-ouest prirent fin, et les velléités d'organisation séparée cessèrent. Le parti extrême maintenait à Marseille depuis le 4 septembre une situation anarchique, en se prévalant de la faiblesse du commissaire général, M. Esquiros ; un nouveau préfet, M. Gent, sut, par sa fermeté et au péril de sa vie, rétablir l'autorité du gouvernement central.

M. Gambetta, à son arrivée à Tours, le 9 octobre, avait fait paraître une proclamation qu'il terminait en disant : « Il faut mettre en œuvre toutes nos res-« sources, qui sont immenses, secouer la torpeur des « campagnes, réagir contre les folles paniques, mul-« tiplier la guerre de partisans, et, à un ennemi fécond « en embûches, opposer des piéges, surprendre ses « derrières, et enfin, inaugurer la guerre nationale. « La République fait appel au concours de tous; son « gouvernement se fera un devoir d'utiliser tous les « courages, d'employer toutes les capacités; c'est sa « tradition à elle d'armer les jeunes chefs. Nous en « ferons. Le ciel lui-même cessera d'être clément pour « nos adversaires; les pluies d'automne viendront, « et, contenus, retenus par la capitale, les Prussiens « si éloignés de chez eux, inquiétés, troublés, pour-« chassés par nos populations réveillées, seront déci-« més pièce à pièce par nos armées, par la faim, par « la nature. Non! il n'est pas possible que le génie de « la France soit voilé pour toujours, que la grande na-

« tion laisse prendre sa place dans le monde par une « invasion de cinq cent mille hommes.

« Levons-nous donc en masse et mourons plutôt que « de subir la honte du démembrement. A travers tous « nos désastres, et sous les coups de la mauvaise for- « tune, il nous reste encore les sentiments de l'unité « française, de l'indivisibilité de la république. Paris, « cerné, affirme plus glorieusement encore son immor- « telle devise, qui dictera aussi celle de toute la France: « Vive la Nation ! Vive la République une et indivi- « sible ! »

Lorsque le pays entendit tenir ce langage, lorsqu'il vit organiser si rapidement de nouvelles armées, il prêta son concours sans réserve à M. Gambetta et au gouvernement républicain. Toutes les dissidences prirent fin, les partis politiques disparurent. Dans les classes moyennes, dans le peuple des villes, dans le clergé, parmi les descendants de la vieille noblesse qui avaient particulièrement conservé les traditions de l'honneur militaire, l'élan était spontané et la détermination de poursuivre la lutte virile et générale. Si quelques hommes isolés, surtout dans les campagnes, ressentaient une réelle épouvante de l'immensité des efforts à s'imposer, une sorte de pudeur faisait au moins refouler la manifestation de pareils sentiments et empêchait que le signe visible d'aucune défaillance ne se produisît.

CHAPITRE IV

L'armée de la Loire.

Les Allemands, après avoir réalisé l'investissement de Paris, ne voyant aucune force sérieuse les menacer, s'étaient abstenus d'étendre au loin leur rayon d'occupation. Les Français avaient pu disposer autour d'eux un cordon de troupes passant entre Gournay et Neufchâtel en Normandie, et continuant par Évreux, Dreux, Chartres, Arthenay et Pithiviers. Les fragments de corps ainsi dispersés, dans un état d'indécision absolu sur le plan de campagne à suivre, étaient presque exclusivement composés de gardes mobiles, de francs-tireurs, placés sous des chefs divers, agissant sans unité.

La délégation de Tours était cependant arrivée à former des concentrations sur deux points, dans les Vosges et à Orléans. Dans les Vosges, le Gal Cambriels avait réuni le noyau d'une armée, mais après une série d'affaires malheureuses à la Bourgonce, Cussey, Châtillon-le-Duc, où s'était révélé tout ce qui manquait d'organisation et de discipline à ses troupes (1), il était

(1) Gal Crouzat, *Le 20e corps*, p. 3. *La République et la guerre à Besançon*, par un patriote comtois, p. 45.

obligé de chercher refuge sous la place de Besançon, et à la fin d'octobre toute lutte sérieuse cessait de ce côté. A la suite des paniques qui avaient momentanément fait abandonner Orléans, la délégation s'était décidée à y réunir des forces sérieuses pour s'y maintenir et tenir en échec la cavalerie ennemie qui parcourait la Beauce. Le 5 octobre, une colonne française, envoyée en reconnaissance d'Orléans, rencontrait la cavalerie ennemie à Toury, la rejetait sur Étampes, et lui enlevait un convoi de vivres. Le grand quartier général prussien, pour mettre fin aux inquiétudes qui lui venaient de ce côté, prenait alors ses mesures pour occuper Orléans. Le Ier corps bavarois, la XXIIe division prussienne avec trois divisions de cavalerie, sous le commandement du général bavarois von der Thann (1), étaient chargés de cette mission. Au même moment, les Français faisaient venir eux-mêmes à Orléans le 15e corps sous les ordres du Gal de La Motte-rouge. La concentration de ce corps n'était pas encore terminée lorsque, le 10 octobre, les Bavarois, dans leur marche en avant, rencontrèrent une fraction des forces françaises à Arthenay et la mirent en déroute. Le lendemain, Orléans était attaqué. Quelques régiments isolés firent seuls une défense vigoureuse, à la gare des Aubrays et à l'entrée des faubourgs. Le Gal de La Motterouge montra la même faiblesse que ses prédécesseurs (2); il se mit de suite en retraite, abandonna

(1) *Guerre franco-allemande*, IIe partie, p. 219.
(2) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 28. Auguste

la ville pour se couvrir de la Loire, et ramena le 15e corps en désordre sur la Ferté-Saint-Aubin.

Le Gal d'Aurelle de Paladines, appelé au commandement du 15e corps en remplacement du Gal de La Motterouge, établit son quartier général à Salbris, entre Orléans et Vierzon. Il choisit la ligne de la Sauldre pour rallier son corps d'armée et organiser un nouveau corps, le 16e. Le Gal d'Aurelle s'appliqua par des mesures sévères à discipliner et à instruire ses jeunes troupes, et en peu de jours les forces placées sous ses ordres avaient acquis un degré de discipline et d'instruction tout nouveau. Le 24 octobre, à un conseil de guerre réuni à Salbris, auquel prit part M. de Freycinet, on forma le projet de reprendre Orléans, en partant de Blois et en s'avançant par la rive droite de la Loire. Le 26 octobre, à une nouvelle conférence tenue à Tours, en présence de M. Gambetta, et à laquelle était venu assister le Gal d'Aurelle, la reprise d'Orléans fut définitivement résolue (1).

Le 27 octobre, les 15e et 16e corps formant l'armée de la Loire furent transportés, par chemin de fer, de leurs campements sur la Sauldre, à Blois, pour marcher immédiatement sur Orléans. Mais arrivé à Blois, le Gal d'Aurelle, impressionné par le mauvais temps survenu et divers contre-temps, hésitait et suspendait le mouvement; il le reprenait au bout de quelques jours. Le 9 novembre, l'armée de la Loire rencontrait

Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 18. Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 63.

(1) Gal d'Aurelle, *La 1re armée de la Loire*, p. 41.

les Bavarois à Coulmiers, entre Orléans et Beaugency. Les Français se rangèrent en bataille au milieu d'une plaine unie, dans un ordre parfait, qui montrait les progrès rapides qu'avait faits la jeune armée (1) : à droite, s'étendant jusqu'à la Loire, le 15e corps sous les ordres directs du général en chef; à gauche, le 16e, sous ceux du Gal Chanzy. Les Bavarois restèrent sur la défensive, retranchés à Coulmiers et dans les villages et les fermes environnants; les Français les attaquèrent, et le soir avaient enlevé tous les villages. Les Bavarois laissèrent sur le champ de bataille 800 hommes et perdirent deux canons. Les Français avaient environ 1,500 hommes hors de combat. Les Bavarois, repliés sur Toury, y furent renforcés par des troupes prussiennes placées sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg, qui succéda dans le commandement au Gal von der Thann.

Les Français avaient remporté une victoire, la première depuis le début de la guerre, mais les Bavarois devaient s'estimer heureux de s'être tirés sans plus de perte de la situation périlleuse dans laquelle ils s'étaient trouvés. Ils n'avaient eu que 22,000 hommes à opposer (2) à 70,000 (3) Français, et ceux-ci avaient combiné, pour les prendre à revers deux mouvements qui, s'ils eussent réussi, eussent pu amener leur entière destruction. Pendant que les 15e et 16e corps se mettaient en marche de Blois, une division de 20,000 hom-

(1) Gal d'Aurelle, *La Ire armée de la Loire*, p. 102.
(2) *Guerre franco-allemande*, IIe partie, p. 133, 134 supplément.
(3) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 487.

mes sous les ordres du Gal Martin des Pallières partait de Gien à l'opposé, pour atteindre Orléans au moment même où on avait calculé que les corps venant de Blois y arriveraient (1); mais les Bavarois, en sortant d'Orléans et en s'avançant vers Coulmiers à la rencontre du gros de l'armée de la Loire, avaient fait manquer la concordance et évité l'attaque simultanée (2). A Coulmiers même, pendant la bataille, les Français avaient disposé leur cavalerie sur leur gauche, pour tourner l'ennemi et le couper de sa ligne de retraite sur Paris. La cavalerie, mal conduite par le Gal Reyau (3), avait complétement manqué ce mouvement.

La victoire de Coulmiers eut en France et en Europe un grand retentissement. L'armée de la Loire, considérée jusqu'alors comme un simple rassemblement sans consistance, parut désormais une force sérieuse, susceptible d'imprimer un cours nouveau aux événements. En France, les courages s'affermirent, la confiance qu'on avait placée dans le gouvernement de M. Gambetta fut consolidée. Cette victoire venait à propos pour contre-balancer l'impression causée par la chute de Metz, qui avait capitulé le 27 octobre. L'immensité de ce désastre, qui rendait à l'ennemi la disposition de l'armée immobilisée par le blocus, n'avait cependant pas fait naître le découragement qu'on eût pu en attendre d'une vue de sang-froid. On était au

(1) Gal Martin des Pallières, *Orléans*, p. 69.

(2) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 485.

(3) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 31. Auguste Boucher, *La bataille de Coulmiers*, p. 33.

premier moment de la résistance, plein d'élan, se refusant à rien découvrir dans les événements qui pût ôter l'espoir. Aussi la proclamation que la délégation avait fait paraître en apprenant cette fatale nouvelle avait-elle trouvé de l'écho. M. Gambetta excitait la nation à redoubler de résolution, et, comme il avait appris que des négociations politiques avaient été poursuivies à Metz avec l'ennemi, il accusait hautement le M^al Bazaine de trahison :

« Français, élevez vos âmes et vos résolutions à la « hauteur des effroyables périls qui fondent sur la « patrie. Il dépend encore de vous de lasser la mau- « vaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un « grand peuple qui ne veut pas périr, et dont le cou- « rage s'exalte au sein même des catastrophes.

« Metz a capitulé !

« Un général sur qui la France comptait, même « après le Mexique, vient d'enlever à la patrie en dan- « ger plus de cent mille de ses défenseurs. Le M^al Ba- « zaine a trahi ! il s'est fait l'agent de l'homme de « Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de « l'honneur de l'armée dont il avait la parole, il a li- « vré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt « mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses « canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de « la France, Metz, vierge jusqu'à lui des souillures de « l'étranger ! un tel crime est au-dessus même des « châtiments de la justice ; et maintenant, Français, « mesurez la profondeur de l'abîme où vous a préci- « pités l'Empire. Vingt ans la France a subi ce pou-

« voir corrupteur, qui tarissait en elle les sources de « la grandeur et de la vie. L'armée de la France, dé- « pouillée de son caractère national, devenue, sans le « savoir, un instrument de règne et de servitude, est « engloutie, malgré l'héroïsme des soldats, par la tra- « hison des chefs, dans les désastres de la patrie..... « Quelle que soit l'étendue du désastre, il ne nous « trouve ni consternés, ni hésitants ; nous sommes « prêts aux derniers sacrifices, et, en face d'ennemis « que tout favorise, nous jurons de ne jamais nous « rendre ; tant qu'il restera un pouce du sol sacré sous « nos semelles, nous tiendrons ferme le glorieux dra- « peau de la Révolution française. Notre cause est « celle de la justice et du droit. L'Europe le sait, l'Eu- « rope le sent..... Pas d'illusions, ne nous laissons « ni allanguir, ni énerver, et prouvons, par des actes, « que nous voulons, que nous pouvons tenir de nous- « mêmes l'honneur, l'indépendance, l'intégrité, tout « ce qui fait la patrie libre et fière. Vive la France ! « Vive la République une et indivisible ! »

La guerre avait pris, depuis le 4 septembre, un aspect nouveau. La résistance était devenue réellement nationale. Tout le monde maintenant participait aux efforts à faire. Les espérances et les sentiments qui se faisaient jour étaient sans doute mélangés d'idées fausses et d'illusions, on n'en assistait pas moins à un élan général de patriotisme et de dévouement personnel qui avait manqué sous l'empire. On avait été douloureusement frappé, aux premiers jours de l'invasion, de l'impunité avec laquelle l'ennemi avait partout

lancé ses cavaliers à de grandes distances pour s'éclairer. On formait, pour remédier à cet état de choses, de nombreux corps de francs-tireurs volontaires. Ces corps, bien que divers par l'organisation, la discipline et le courage rendaient de grands services. Ils harcelaient l'ennemi, lui enlevaient des détachements, mettaient obstacle aux reconnaissances et aux surprises de ses éclaireurs, pendant qu'ils contribuaient au contraire à garder et à renseigner les corps de troupe français.

On ne voyait plus les villes s'abandonner à de faibles partis ennemis. Elles résistaient autant que possible et ne se rendaient qu'à des forces supérieures. Plusieurs même se défendaient sans autre espoir que de sauver l'honneur. Les citadins, les gardes nationaux combattaient à côté des troupes régulières. A Saint-Quentin, le 9 octobre, le préfet, M. Anatole de la Forge, arrêtait derrière les barricades, à la tête des gardes nationaux, des pompiers et des francs-tireurs, une colonne ennemie qui voulait s'emparer de la ville et la contraignait à se retirer (1). Le 18 octobre, Châteaudun était attaqué par la XXII[e] division, venant d'Orléans sous les ordres du G[al] de Wittich (2). Les Allemands trouvèrent les entrées des rues barricadées. La ville était occupée par les francs-tireurs de Paris commandés par le colonel Lipowski, par des francs-tireurs de Nantes et de Cannes, soutenus par

(1) Abel Deroux, *L'invasion dans l'arrondissement de Saint-Quentin*, p. 37.

(2) *Guerre franco-allemande*, II[e] partie, p. 242.

une partie de la garde nationale sédentaire ; elle résista huit heures au bombardement et aux attaques de l'ennemi, qui dut emporter d'assaut les barricades en subissant de fortes pertes. Les obus avaient mis le feu à de nombreuses maisons ; les Allemands victorieux en incendièrent de nouvelles (1) ; deux cent trente-cinq maisons furent ainsi détruites (2). La délégation de Tours déclara par décret que la ville de Châteaudun avait bien mérité de la patrie. Le 30 octobre, la division badoise, sous les ordres du G^al^ de Beyer, arrivait devant Dijon qui n'avait qu'une faible garnison. Le conseil de guerre, assemblé, déclarait toute résistance impossible ; il faisait partir les troupes et désarmer la garde nationale pour sauver les armes. Cependant la population avait absolument exigé qu'on se défendît, on avait donc réarmé la garde nationale et rappelé les troupes. On se battait toute la journée du 30, et on arrêtait l'ennemi à l'entrée des faubourgs où l'on avait organisé la résistance. La ville capitulait le lendemain pour faire cesser un bombardement qui avait déjà allumé plusieurs incendies. Sur les six cents hommes mis hors de combat dans la défense de Dijon, cent quatre-vingts appartenaient à la garde nationale urbaine ou du département (3).

Pour dompter le soulèvement national et empêcher

(1) Gustave Isambert, *Combat et incendie de Châteaudun*, p. 49. Coudray, *Défense de Châteaudun*, p. 49. Rapport adressé au maire de Châteaudun par le capitaine des pompiers.

(2) Rapport du maire de Châteaudun au ministre de l'intérieur.

(3) Clément Janin, *Journal de la guerre de* 1870-71 *à Dijon*, I^re^ partie, p. 95.

les populations civiles de participer à la défense, les Allemands avaient recours à la terreur et ils imprimaient à la lutte le caractère sauvage de la guerre de conquête. Dès la bataille de Sedan, ils avaient incendié le village de Bazeilles et fusillé onze habitants accusés d'avoir secondé la résistance des troupes françaises (1). Ils devaient répéter les actes de ce genre par tout le territoire envahi, chaque fois que des agressions leur feraient sentir le besoin de semer l'épouvante. Les villages d'Ablis, près de Vendôme, de Civry et de Varise, près de Châteaudun, d'Etrepagny en Normandie, de Fontenay, près de Toul, de Parmain, près de l'Isle-Adam, allaient être par eux livrés aux flammes, pendant qu'ils fusillaient les hommes qui, n'appartenant pas aux troupes régulières, étaient pris les armes à la main. A mesure aussi que les hostilités se prolongeaient, la pratique du vol et du pillage se révélait dans les armées allemandes. Les convoyeurs à la suite des corps recélaient et expédiaient le butin, et on voyait jusqu'à des officiers faire main-basse dans les maisons sur les objets à leur convenance (2).

L'armée de la Loire s'était arrêtée à Orléans après la bataille de Coulmiers. Le 12 novembre, MM. Gambetta, de Freycinet, les généraux d'Aurelle, Borel, Martin des Pallières, M. Péreira, le préfet d'Orléans, se réunissaient en conseil. Ils se demandèrent s'il fal-

(1) Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 55. *Sedan en 1870*, par un Sedanais, p. 138.

(2) Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 60.

lait reprendre de suite l'offensive, et marcher sur Paris. Aucun d'eux n'osa résolûment recommander ce parti (1). On reconnut que les forces dont on disposait étaient encore insuffisantes pour débloquer Paris, et on décida qu'on resterait pour le moment à Orléans, en se fortifiant dans un camp retranché. On prit de suite des mesures pour l'établissement du camp et on fit venir le matériel nécessaire à son armement. En même temps la délégation se hâta d'accroître l'effectif de l'armée. Dès le 19 novembre, trois nouveaux corps étaient adjoints à l'armée de la Loire qui, désormais, compta environ deux cent mille hommes (2) divisés en cinq corps ; 15e, Gal Martin des Pallières ; 16e, Gal Chanzy ; 17e, Gal de Sonis ; 18e, Gal Billot ; 20e Gal Crouzat ; le Gal d'Aurelle de Paladines, commandant en chef.

L'armée de la Loire ainsi grossie, on se préoccupa de nouveau du plan d'opération à adopter. Le Gal d'Aurelle se prononçait absolument pour demeurer à Orléans, afin de recevoir dans le camp retranché l'attaque de l'ennemi. Il était, avant tout, frappé de l'infériorité de son armée à l'égard des armées de vieille formation de l'ennemi, surtout pour l'offensive qui nécessite des mouvements compliqués et met dans la plus mauvaise situation des armées improvisées. MM. Gambetta et de Freycinet étaient au contraire d'avis de marcher sans retard en avant pour faire lever le siége de Paris. Les résultats de cette opération de-

(1) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 37.
(2) Voir la note B.

vaient être tellement décisifs, en cas de succès, qu'il fallait, à leurs yeux, tout sacrifier pour la tenter. La prise de Metz, en rendant disponible l'armée du prince Frédéric-Charles, commandait du reste d'agir de suite. Si on différait l'entreprise jusqu'à ce que les renforts, envoyés de Metz, fussent arrivés, ils devaient assurer à l'ennemi une telle supériorité que toute tentative d'offensive deviendrait impossible, ou ne pourrait plus s'effectuer qu'avec des chances énormément accrues d'insuccès.

Il y avait d'autant plus lieu d'agir avant l'apparition du prince Frédéric-Charles, que les avantages de la défensive étaient en somme des plus restreints, par suite des mauvaises conditions de l'emplacement d'Orléans. Les environs d'Orléans n'offrent aucune disposition de terrain favorable à la défense, les travaux d'un camp retranché ne pouvaient remédier à la faiblesse naturelle du lieu, on était, après comme avant, obligé de recevoir l'ennemi en plaine, avec ses ailes en l'air et un grand fleuve à dos. Dans ces conditions les avantages que devait donner aux Français la défensive sur l'offensive, ne pouvaient en rien compenser la supériorité qu'assurerait à l'ennemi le retard, mis à l'attaquer, qui lui permettrait de faire arriver le prince Frédéric-Charles. En bivouaquant immobile autour d'Orléans au froid et dans la boue, on épuisait du reste la somme d'ardeur qu'avait procurée aux troupes la victoire de Coulmiers, et le moral des hommes se trouverait affaibli avant tout combat (1).

(1) Bertrand de Beuvron, *Journal d'un aumônier militaire*, p. 92.

MM. Gambetta et de Freycinet, le chef d'état-major de l'armée, G^al Borel (1), se prononçaient donc pour que l'on marchât en avant, ils demandaient au moins qu'on se portât à la rencontre des corps d'observation que l'ennemi maintenait entre Orléans et l'armée d'investissement de Paris. Le G^al Chanzy proposait en particulier au G^al d'Aurelle d'avancer avec son corps dans la direction de Chartres, pour attaquer le grand-duc de Mecklembourg (2).

Toutes les instances auprès du général en chef demeuraient vaines. MM. Gambetta et de Freycinet lui écrivaient à diverses reprises, ils le pressaient d'agir, et lui demandaient de leur soumettre un plan d'offensive avec Paris pour objectif (3). Le général exposait les raisons de détail qu'il pouvait avoir de ne rien faire et se renfermait dans l'abstension. La raison déterminante de sa conduite était la résolution dans laquelle il persistait plus que jamais d'attendre l'ennemi sur les positions d'Orléans (4). N'ayant pu décider le G^al d'Aurelle à se porter en avant, le ministère de la guerre, à Tours, arrête lui-même un projet d'offensive et donne les ordres d'exécution aux chefs de corps. Le G^al d'Aurelle garda la direction des 15^e et 16^e corps et M. de Freycinet prit celle des 17^e, 18^e et 20^e. Le 17^e effectua sur la gauche des opérations qui n'amenèrent aucun engagement important. Les 18^e

(1) De Freycinet, *Enquête parlem.*, tome III, p. 5.
(2) G^al Chanzy, *La 2^e armée de la Loire*, p. 48.
(3) De Freycinet, *La Guerre en province*, p. 41.
(4) G^al d'Aurelle, *La 1^re armée de la Loire*, p. 158, 172.

et 20e furent dirigés sur Pithiviers. Le plan de M. de Freycinet, pour la marche sur Paris, faisait passer l'armée par Pithiviers et la forêt de Fontainebleau. Le mouvement des 18e et 20e corps vers Pithiviers devait du reste produire un double résultat : il mettrait ces deux corps sur la route que toute l'armée de la Loire était destinée à suivre pour se porter sur Paris, et, en inquiétant l'ennemi, il ferait rappeler le duc de Mecklembourg, qui se montrait vers le Mans et donnait des craintes pour la sécurité de la ville de Tours et la gauche de l'armée de la Loire.

Les 18e et 20e corps avaient été primitivement placés devant Gien et Briare. En marchant sur Pithiviers le 20e corps rencontrait l'ennemi, le 24 novembre, à Ladon et Maizières, et le 28, les 20e et 18e corps réunis livraient bataille à Beaune-la-Rollande. Les Français réussirent à refouler en partie l'ennemi hors de Beaune-la-Rolande, ils ne purent cependant occuper la ville, les Prussiens y rentrèrent le lendemain et y demeurèrent, sans être de nouveau attaqués (1). A la suite de la bataille de Beaune-la-Rollande, les divers corps de l'armée de la Loire se trouvaient placés : les 18e et 20e, à Bellegarde et Chambon, sur la route de Pithiviers ; les 16e et 17e à Sainte-Péravy et la forêt de Marchenoir ; le 15e, à Chevilly et Chilleurs en face d'Orléans. L'armée occupait de la sorte un front de trente lieues, (2) elle avait ses deux masses principales aux ailes, faiblement reliées pa-

(1) Gal Crouzat, *Le 20e corps*, p. 24.
(2) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 490.

le 15e corps au centre. Les ailes se trouvaient en outre séparées l'une de l'autre par la forêt d'Orléans dont les routes défoncées rendaient toute communication transversale des corps entre eux à peu près impossible. Telle était la situation lorsqu'arrive à Tours la nouvelle d'une grande opération qui va être tentée à Paris. Le Gal Trochu annonce que le Gal Ducrot sortira de Paris le 29 décembre, pour forcer la ligne ennemie au sud et marcher sur la Loire vers Gien. Le ballon porteur de la nouvelle est parti le 24, mais il est tombé en Norvége, ses dépêches ne sont arrivées à Tours que le 30, la sortie est fixée pour le 29, l'armée de Paris doit donc être déjà engagée. M. de Freycinet part de Tours immédiatement, et le 30 au soir réunit en conseil, à Saint-Jean de la Ruelle, près d'Orléans, les généraux d'Aurelle, Borel et Chanzy. M. de Freycinet communiqua aux généraux les dépêches reçues de Paris, il dit qu'en prévision de l'arrivée du Gal Ducrot vers Fontainebleau, il y avait lieu de diriger de suite l'armée de la Loire sur Paris, par Pithiviers et la forêt de Fontainebleau. Les généraux représentèrent les dangers d'une pareille opération en face d'un ennemi qui pouvait être en forces à Pithiviers (1); ils firent aussi valoir qu'avant de prendre l'offensive, il faudrait concentrer les corps derrière la forêt d'Orléans pour déboucher en masse (2) sur le point choisi. Mais M. de Freycinet insista sur le fait que le Gal Ducrot pouvait avoir forcé la ligne d'investissement et être

(1) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 57.
(2) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 491.

déjà en route, que si on perdait du temps pour se concentrer derrière la forêt, on courrait le risque d'amener sa perte en le laissant sans appui au milieu des armées ennemies. Le point de vue de l'aide à donner au Gal Ducrot finit par l'emporter sur toute autre considération auprès des membres du conseil (1). La marche de tous les corps de l'armée de la Loire sur Pithiviers fut donc décidée. Les 16e et 17e, placés à gauche d'Orléans, et le 15e en avant de la forêt, à la distance la plus grande de Pithiviers, durent se mettre en mouvement les premiers.

Le 1er décembre le mouvement de l'aile gauche de l'armée commença. Le 17e corps venant de la forêt de Marchenoir n'était pas encore prêt à entrer en ligne, et le 15e corps en face de la forêt d'Orléans devait moins s'avancer que le 16e, aussi ce fut sur ce dernier corps que porta tout le poids de l'action. Le 16e corps partit de Sainte-Péravy et de Patay pour se diriger sur Toury et Allaines (2), il rencontra une résistance vigoureuse, mais ses efforts furent couronnés de succès. Le soir venu il avait chassé les Bavarois du château de Villepion qui formait le nœud des positions attaquées. Le lendemain, le Gal Chanzy reprit son mouvement; il venait d'apprendre la sortie du Gal Ducrot et la nouvelle d'un grand combat livré à Champigny où l'armée de Paris avait couché sur ses positions, il était lui-même victorieux de la veille; il se porta donc en avant plein d'espoir, pour assaillir Loigny

(1) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 490.
(2) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 58.

et poursuivre sa marche sur Toury (1). Il réussit d'abord à s'emparer de Loigny, mais une fois le combat engagé l'ennemi ne cessa de découvrir de nouvelles forces. Le 16e corps dut se mettre sur la défensive et bientôt perdit du terrain ; le soir venu il se trouvait ramené sur les positions du matin. En vain une division du 15e corps essaye une diversion sur la droite du 16e, le 15e corps assailli lui-même vigoureusement se maintient avec peine sur ses positions. Le Gal de Sonis n'avait pu amener sur le terrain, dans l'éloignement où il se trouvait, qu'une fraction du 17e corps. Le soir, ses troupes pliant et des régiments de nouvelle formation se débandant (2), il avait réussi en avant de Patay à arrêter l'ennemi à la tête des zouaves pontificaux, mais il était resté grièvement blessé sur le champ de bataille ainsi que le colonel de Charette, et sur 300 zouaves, 198 étaient hors de combat. Le 16e corps, et une fraction des 15e et 17e étaient donc refoulés, et ils avaient découvert devant eux de grandes forces ennemies concentrées.

Les prévisions formées au conseil de Saint-Jean de la Ruelle étaient déjouées. Lorsqu'on s'était décidé à marcher enfin sur Paris on ignorait la situation exacte de l'ennemi ; les généraux pensaient trouver les Prussiens concentrés à Pithiviers ; les plus optimistes MM. Gambetta et de Freycinet allaient jusqu'à supposer qu'on n'éprouverait point de résistance sé-

(1) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 65.
(2) Gal de Sonis, *Enquête parlem.*, tome III, p. 261.

rieuse à Pithiviers (1), les corps ennemis ayant dû se porter au secours de l'armée d'investissement de Paris pour s'opposer à la sortie du Gal Ducrot. Cependant à ce moment même le prince Frédéric-Charles arrivé de Metz avait déjà tout disposé pour s'emparer lui-même d'Orléans. Il avait ramené vers Toury les deux corps du duc de Mecklembourg, Ier bavarois et XIIIe prussien qui avaient opéré du côté de Chartres, il leur avait joint trois corps de la IIe armée, les IIIe, IXe et Xe, venus de Metz et il se dirigeait avec ces forces concentrées droit sur Orléans.

Le mouvement de l'armée de la Loire sur Paris devenait impossible. Dans la situation où ils se trouvaient le 2 décembre au soir, il ne restait plus aux Français qu'à passer de l'offensive à la défensive, pour s'appuyer sur le camp retranché d'Orléans. Le 3 décembre les 16e et 17e corps se replient sur la gauche d'Orléans. L'ennemi les néglige; il les talonne simplement pour les occuper, et il porte son effort sur Orléans. Il n'y a en avant de la ville et de la forêt que les trois divisions du 15e corps, l'ennemi pèse maintenant sur elles de tout son poids. Les divisions Martineau et Peytavin placées à Artenay battent en retraite dans la journée du 3, elles opposent une résistance énergique et tiennent tête à Chevilly jusqu'à la nuit, protégées par les canons de marine du camp retranché, dont le gros calibre contint l'ennemi aussi longtemps qu'il fit jour. Mais les armées improvisées

(1) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 491.

sont peu capables d'efforts prolongés, la nuit venue les hommes tombèrent dans une panique et une démoralisation complètes, ils s'enfuyaient à la débandade, sans qu'on put les retenir derrière les épaulements du camp retranché. La troisième division du 15e corps attaquée de son côté à Chilleurs, reculait à travers la forêt, et arrivait à Orléans dans une égale désorganisation. Le 4 décembre au matin l'évacuation de la ville était devenue inévitable et l'ordre de l'exécuter était donné. Dans l'après-midi, le Gal d'Aurelle reprenait espoir et essayait de nouveau de se maintenir, il reconnut bien vite l'inutilité de la tentative. Le soir Orléans était évacué à la suite d'un accord intervenu avec l'ennemi pour éviter le bombardement (1). Le 15e corps traversait la Loire et se retirait désorganisé sur La Ferté Saint-Aubin, laissant un grand nombre de traînards et d'hommes débandés prisonniers. Les 16e et 17e corps coupés de leurs communications avec Orléans, n'avaient pu prendre part au combat. Quant aux 18e et 20e corps sur la droite, ils étaient restés, au cours de cette série d'opérations, complétement inutiles. Lorsqu'on avait décidé à Saint-Jean de la Ruelle une attaque simultanée de tous les corps sur Pithiviers, les 18e et 20e déjà rendus en face de cette ville devaient attendre, pour se mettre en marche, que les corps de l'aile opposée les eussent rejoints. Pendant que les 15e, 16e et 17e commençaient leur mouvement, ils étaient donc restés immobiles,

1) Gal Martin des Pallières, *Orléans*, p. 227.

mais lorsque l'offensive vigoureuse de l'ennemi vint brusquement renverser les combinaisons arrêtées et qu'il fallut se replier sur le camp retranché, ils se trouvèrent placés à une trop grande distance d'Orléans pour pouvoir arriver en temps utile et contribuer à la défense de la ville.

En portant son effort sur le point faible de la ligne française, le centre, pour l'écraser, le prince Frédéric-Charles avait donc coupé en deux l'armée de la Loire et fait échouer sa tentative d'offensive. Les Français, pour avoir perdu du temps, pour avoir divisé le commandement, pour être restés sans unité de vue, avaient également manqué les deux opérations qui s'offraient à eux, la marche sur Paris et la défense des positions retranchées d'Orléans.

Orléans occupé par l'ennemi, les corps de l'armée de la Loire battaient en retraite dans des directions divergentes. Les 20e et 18e corps passaient la Loire à Jargeau et Gien pour se réunir au 15e corps vers Bourges, les Prussiens s'avançant jusqu'à Vierzon. La retraite fut excessivement pénible. Le froid était devenu intense. La Loire charriait. L'équipement de l'armée était resté incomplet. Les hommes manquaient en partie de chaussures, de havre-sacs, ou n'avaient que des vêtements de toile (1). Dans ces conditions les souffrances physiques s'ajoutaient à la démoralisation de la défaite, des masses d'hommes se cachaient dans les fermes ou s'enfuyaient à de gran-

(1) Gal Crouzat, *Le 20e corps*, p. 26.

des distances. Les 16e et 17e corps se sont retirés sur Beaugency. Le Gal Chanzy qui commande s'est résolu, en ce qui le concerne, à ne pas traverser la Loire pour se dérober à l'ennemi. Il reste au nord du fleuve, prêt à reprendre la marche sur Paris, si des conditions favorables viennent à se présenter. La rivière du Loir coule dans une direction parallèle à la Loire, à trente kilomètres au nord-ouest de Beaugency. La forêt de Marchenoir rend infranchissable la plus grande partie de l'étendue comprise entre les deux rivières, elle ne laisse d'accessible à une armée qu'un espace découvert de onze kilomètres, le long de la Loire. C'est ce passage resserré que le Gal Chanzy vint occuper, pour barrer la route aux Allemands. La délégation lui envoya, comme renfort, un nouveau corps, le 21e organisé au Mans et une division formée à Tours sous les ordres du Gal Camo. L'armée du Gal Chanzy prit le titre de 2e armée de la Loire, le 16e corps sous les ordres de l'amiral Jauréguiberry; le 17e, du Gal de Colomb; le 21e, de l'amiral Jaurès. Les 15e, 18e et 20e corps retirés à Bourges formèrent une armée distincte, dite 1re armée de la Loire sous les ordres du Gal Bourbaki. Le Gal d'Aurelle de Paladines auquel on avait, à la place de son grand commandement, offert un poste secondaire, le commandement des lignes de Carentan, qu'il avait refusé, rentra dans la retraite.

Le Gal Chanzy se trouva établi, le 5 décembre, sur les positions qu'il avait choisies pour attendre l'ennemi. Le 21e corps gardait la forêt de Marchenoir jusqu'au Loir, les 16e et 17e corps en avant de

Josnes, à Lorges, Ourcelles, Villejouan, défendaient l'espace découvert compris entre la forêt et la Loire, la division Camo était devant Beaugency. Le 7 décembre, le grand duc de Mecklembourg, avec le Ier corps bavarois et deux divisions prussiennes, attaqua les Français entre la forêt de Marchenoir et la Loire, son principal effort portant sur Beaugency. Il fut repoussé. Cette première attaque n'était qu'une sorte de grande reconnaissance. Le lendemain la lutte s'engagea à fond. L'effort principal des Allemands porta sur le centre français entre Villorceau et Villevert. Les Français conservèrent partout leurs positions sauf à Beaugency. A la suite d'un malentendu (1), le Gal Camo fit opérer un mouvement de recul à sa division. L'ennemi en profita pour s'emparer de Beaugency. Le désordre se mit dans la division Camo, qui se replia sur Mer en perdant cinq canons. Le 9, le Gal Chanzy n'occupant plus Beaugency, avait infléchi sa ligne en arrière et s'était établi au ravin de Tavers. Les Allemands dans l'espoir de trouver les Français affaiblis sur leur droite, par l'échec de la division Camo, portèrent leur effort de ce côté. En même temps qu'ils attaquaient le centre français à Origny, il lançaient sur Tavers de fortes colonnes; ils échouèrent; les Français se maintinrent à Tavers et réoccupèrent Origny, qu'ils avaient un instant perdu. Le 10 décembre, les tentatives des Allemands furent principalement diri-

(1) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 129.

gées sur le centre et la gauche français. On se battit toute la journée avec acharnement sur un front de douze kilomètres. Le soir venu les Allemands étaient une fois de plus repoussés.

Après quatre jours de lutte la 2e armée de la Loire conservait donc ses positions; l'ennemi, pour les lui faire abandonner, cherchait à la tourner. Maître du passage de la Loire à Orléans, il avait fait descendre des troupes sur la rive gauche du fleuve, qui avaient surpris le parc de Chambord et étaient apparues devant Blois. Le pont de Blois avait été rompu, malgré un commencement de bombardement, on avait fait bonne contenance en ville et l'ennemi s'était retiré sans effectuer le passage, mais il restait sur la rive gauche, et il pouvait réussir à traverser le fleuve par surprise, en jetant un pont de bateaux. La position de la 2e armée de la Loire était donc des plus critiques. Le prince Frédéric-Charles envoyait comme renfort au grand duc de Mecklembourg, deux nouveaux corps avec lesquels il pouvait enfin espérer de rompre la ligne française; si les troupes descendues vers Blois, parvenaient en même temps à franchir le fleuve et à prendre l'armée de la Loire à revers, celle-ci pouvait éprouver un immense désastre. Le Gal Chanzy pour se délivrer des appréhensions qui lui venaient du côté de Blois, demandait au Gal Bourbaki de se porter avec la 1re armée sur cette ville, afin d'obliger l'ennemi à replier sur Orléans. Le Gal Bourbaki lui répondait qu'il allait se mettre en marche, mais que, dans l'état de désorganisation où était tombée son ar-

mée, il lui faudrait au moins six jours pour arriver devant Blois (1). Le Gal Chanzy ne pouvait attendre aussi longtemps, il se décida donc à abandonner la Loire pour prendre position sur le Loir à Vendôme.

Le flanc gauche de l'armée avait été jusqu'à ce moment protégé par la forêt de Marchenoir. La forêt s'étendant au nord jusqu'au Loir, devait continuer pendant la retraite à couvrir la gauche française. Le danger serait sur la droite, alors que l'armée qui de ce côté s'était appuyée à la Loire, l'abandonnerait pour se retirer en plaine à découvert. Dans le but de dissimuler autant que possible sa retraite à l'ennemi, le Gal Chanzy la fait faire en deux fois. Le 11, la gauche de l'armée resta immobile contre la forêt de Marchenoir, le centre se replia sur Concriers, la droite fit un mouvement en arrière plus prononcé sur Avaray, mais là elle touchait toujours la Loire, de telle sorte que l'ennemi ne pouvait encore juger si les Français étaient définitivement en retraite ou modifiaient simplement leurs positions. Il n'y eut pendant cette journée que des escarmouches insignifiantes. Enfin le 12 vint le moment décisif où il fallut lâcher la Loire pour entreprendre une grande conversion en plaine. Le Gal Chanzy commença son mouvement de très-bonne heure, le temps fort mauvais lui était favorable, la pluie et un brouillard épais couvraient la campagne, l'armée ne fut donc point sérieusement inquiétée. Le soir les troupes bivoua-

(1) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 163.

quaient à moitié chemin de Vendôme et le lendemain 13 elles occupaient les positions qui leur étaient assignées autour de cette ville.

Les Allemands dès le 14 tâtaient les Français sur le Loir et à Fréteval, et le lendemain ils les attaquaient en force en avant de Vendôme. Les Français se maintinrent sur tous les points sauf sur un seul, mais des plus importants, à Bel-Essort, près du ruisseau de la Houzée. Les Allemands commandaient de Bel-Essort le passage du Loir, la défense de Vendôme devenait donc difficile. La 2e armée de la Loire manifestait d'ailleurs des signes d'épuisement qui donnaient à craindre qu'elle ne pût longtemps continuer à soutenir le choc. L'ennemi maintenant maître des rives de la Loire et de Blois, s'avançait par Montoire pour couper la ligne de retraite sur le Mans. Il fallait donc se replier encore une fois. Le 16 l'armée commençait son mouvement de retraite sur le Mans et la Sarthe. Avec des cadres imparfaits, des soldats n'ayant qu'une instruction rudimentaire, épuisés par les luttes soutenues et les souffrances d'une campagne d'hiver, la retraite nouvelle à effectuer était des plus périlleuses. Une partie de l'armée tomba en décomposition. On avait déjà perdu de la Loire à Vendôme un certain nombre d'hommes vaincus par la fatigue ou démoralisés, qui se laissaient prendre par l'ennemi; on en perdit de nouveau et en plus grand nombre, on perdit aussi quelques canons et du matériel. Mais le Mans était l'objectif de l'armée, c'était une ville importante où l'on entrevoyait le repos et le ravitaillement, tous les hommes déban-

dés se mirent donc à s'y précipiter. L'armée d'abord serrée de près par l'ennemi, opéra la dernière partie du trajet sans difficultés. Les Allemands abandonnaient la poursuite et renonçaient à s'avancer dans l'ouest jusqu'au Mans. La 2e armée de la Loire enfin libre de ses mouvements, arrivait au Mans le 20 décembre, et s'établissait autour de la ville.

La prise de Metz qui, en rendant aux Allemands la disponibilité des troupes d'investissement, leur avait permis de frapper sur la Loire des coups décisifs, leur procurait encore le moyen d'étendre au nord et à l'ouest de Paris, leur rayon d'occupation. Le Gal de Manteuffel était parti de Metz avec deux corps d'armée, le Ier et le VIIIe se dirigeant vers l'ouest. Il marcha d'abord sur Amiens. M. Testelin avait été nommé commissaire général des départements de l'Aisne, du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais. La défense de cette région s'était organisée sous son impulsion. Avec les officiers et les soldats échappés de Sedan et de Metz (1), les hommes pris dans les dépôts, les gardes mobiles, le matériel trouvé dans les places fortes, on avait formé un corps d'armée, le 22e, placé sous les ordres du Gal Bourbaki. Le général auquel on reprochait sa sortie de Metz, et sa mission auprès de l'Impératrice, s'était vu en butte à des manifestations hostiles dans les villes du nord, et la délégation de Tours l'avait transféré à l'armée de la Loire. Le commandement par intérim du 22e corps

(1) Gal Faidherbe, *Campagne de l'armée du Nord*, p. 8.

était donc exercé par le Gal Farre, lorsque les Prussiens arrivèrent sur Amiens. Le Gal Farre se plaça à Villers-Bretonnaux en avant d'Amiens pour barrer le chemin au Gal de Manteuffel. Il fut attaqué sur toute sa ligne, le 27 novembre; ses troupes n'étaient encore que très-imparfaitement organisées, elles firent cependant, avant de plier, une résistance énergique, elles combattirent jusqu'à la nuit et le lendemain purent se retirer vers Arras sans être poursuivies. A la suite de cette bataille, la ville d'Amiens et sa citadelle étaient occupées par le Gal de Manteuffel.

D'Amiens, les Allemands se dirigèrent sur Rouen. Les abords de la Normandie avaient été défendus jusqu'alors par des corps de mobiles et de francs-tireurs qui avaient eu des engagements partiels avec des colonnes ennemies détachées de l'armée d'investissement de Paris (1). On avait cherché à grouper à Rouen les forces de la région. On n'avait encore obtenu que de faibles résultats, lorsqu'on apprend que d'Amiens les Allemands se portaient sur Rouen à marches forcées. Cette agression imprévue jeta le plus grand désarroi parmi les autorités et la population (2). On essaya d'arrêter l'ennemi en avant de Rouen. Les troupes, conduites dans le plus grand désordre, ne purent être concentrées à temps sur le point choisi à Bucy, et d'ailleurs elles étaient, par leur manque d'instruction, incapables d'opposer une résistance sérieuse aux soldats aguerris du Gal de Manteuffel.

(1) L. Rolin, *La guerre dans l'Ouest.*
(2) Dessolins, *Les Prussiens en Normandie.*

Après un petit combat que soutinrent presque seuls les éclaireurs Mocquard, Rouen évacué vit entrer l'ennemi le 5 décembre. Les Allemands s'étendirent, vers la mer, jusqu'à Dieppe, et, sur la rive gauche de la Seine, jusqu'au Calvados. Les troupes sorties de Rouen, sous les ordres du Gal Briand se réfugièrent au Havre qu'on avait fortifié et dont l'ennemi renonça à entreprendre le siége.

Dans l'est, depuis que les Allemands s'étaient emparé de Dijon, les Français tenaient une ligne passant par Besançon, Dôle, Nuits et Autun. Les troupes qui avaient formé la première armée des Vosges repliée sous Besançon, avaient ensuite composé le 20e corps envoyé à l'armée de la Loire. Le Gal Garibaldi avait groupé à Dôle les éléments d'une nouvelle armée des Vosges; on lui avait donné un certain nombre de bataillons de gardes mobiles, auxquels s'ajoutèrent des corps de francs-tireurs français et étrangers, principalement italiens. De Dôle, Garibaldi s'était transporté à Autun, pendant que le Gal Cremer avec une forte division se postait à Nuits; ils couvraient ainsi Chagny et la route de Lyon. Une brigade de l'armée des Vosges commandée par Ricciotti Garibaldi avait fait une pointe au delà de Dijon, surpris et en partie enlevé à Châtillon-sur-Seine (1) une garnison prussienne. L'armée des Vosges livrait, le 26 novembre, à Prénois et Lantenay un combat heureux, à la suite duquel le Gal Garibaldi avait tenté sur Dijon une

(1) Edmond Thiébault, *Ricciotti Garibaldi et la 4e brigade*, p. 21.

surprise de nuit. Il avait échoué et s'était replié en désordre sur Autun. Suivi et attaqué à Autun, le 1er décembre, il avait repoussé l'attaque et les Prussiens étaient revenus à leur tour sur Dijon.

Le Gal Cremer était de son côté attaqué à Nuits le 18 décembre par le Gal de Werder. Le combat, par rapport au nombre d'hommes engagé, fut un des plus sanglants de la guerre. Les mobiles du Rhône, sous les ordres du colonel Celler qui fut tué, et les mobiles de la Gironde, sous ceux du colonel de Carayon-Latour, s'étaient particulièrement distingués. Les Français abandonnaient le soir le champ de bataille et se retiraient sur Beaune, pendant que les Prussiens se repliaient eux-mêmes dès le lendemain sur Dijon. A la suite de ces affaires de détail, les belligérants conservaient donc dans l'est leurs positions respectives.

CHAPITRE V

Strasbourg, Metz et Belfort.

Les Allemands, en s'avançant en France, avaient dû faire le siége des forteresses qu'ils laissaient derrière eux. Strasbourg, par sa position à l'extrême frontière, avait été la première ville investie; dès le 12 août, six jours après Frœschwiller, elle était coupée de toute communication avec le dehors. A la division badoise qui avait d'abord cerné la ville, vinrent bientôt se joindre la division de landwehr de la garde, la Ire division de réserve de landwehr des corps spéciaux d'artillerie, de génie, de pionniers, le Gal de Werder commandait en chef (1). Rien n'avait été préparé à Strasbourg pour soutenir un siége. La garnison improvisée était formée d'éléments disparates. Le 87e régiment de ligne et un bataillon du 21e, laissés dans la ville par le 1er corps étaient les seules forces d'infanterie sur lesquelles on pût réellement compter. A ce noyau s'ajoutaient les hommes des dépôts de plusieurs régiments fixés à Strasbourg, les fuyards de toute arme revenus de Frœschwiller, des douaniers, un bataillon de garde

(1) *Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 1270.

mobile, des gardes nationaux sédentaires. Le service de l'artillerie était fait par un régiment de pontonniers, un certain nombre de marins fournis par la flottille qu'on avait espéré lancer sur le Rhin et des artilleurs de la garde mobile. Cet ensemble s'élevait à 20,000 hommes ; le Gal Uhrich commandait en chef et, le 14 août, le général d'artillerie de Barral, qui s'était glissé dans la ville sous un déguisement, prenait la direction de l'artillerie. La garnison fit une sortie, le 16 août, elle fut ramenée en désordre laissant trois canons aux mains de l'ennemi. Cette épreuve du peu de solidité des troupes fit renoncer à de nouvelles entreprises hors des murs.

Le Gal de Werder avait, à son arrivée, sommé la ville de se rendre, le Gal Uhrich avait répondu qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. La canonade entre les assiégeants et les assiégés avait commencé le 19 août. Les Allemands ayant bombardé la citadelle, à l'aide de batteries établies sur la rive droite du Rhin près de Kehl, les Français, dans la riposte, tirèrent sur cette ville (1). Le feu dirigé contre Strasbourg fut d'abord assez faible, l'ennemi avait besoin d'un certain temps pour amener sa grosse artillerie ; lorsqu'elle fut rendue le 21 août, le Gal de Werder envoya de nouveau demander qu'on lui remît la ville avec menace de la bombarder en cas de refus. La réponse du Gal Uhrich fut la même que précédemment. Pour s'épargner un siége régulier, les Allemands se résolurent

(1) *Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 1280.

à soumettre la ville au bombardement le plus violent, ils espéraient par là amener la population à peser sur la garnison et le général commandant pour les obliger à se rendre. Ce ne fut cependant pas sans quelque hésitation, qu'ils se décidèrent à l'emploi de pareils moyens, mais l'espérance d'obtenir une prompte reddition, qui leur permettrait d'utiliser ailleurs l'armée de siége, l'emporta. Ils mirent en avant, pour calmer leurs scrupules, le tir de la citadelle sur Kehl et ils prétendirent, en bombardant Strasbourg, rendre simplement la peine du talion aux Français (1). Le 23 au soir les obus du plus gros calibre commencèrent à pleuvoir sur Strasbourg (2). Les ravages que firent les projectiles tombant sur les maisons et les rues resserrées furent énormes. Dans la nuit du 24 au 25 août le Temple neuf un des principaux édifices religieux de Strasbourg, le Musée et la galerie de tableaux, enfin la bibliothèque renfermant près de 200,000 volumes et une précieuse collection de livres rares et de manuscrits, furent réduits en cendres. Le 26, dans la nuit, la toiture de la cathédrale prît feu à son tour. On avait établi un poste d'observation sur la cathédrale, l'ennemi tira dessus, atteignit et dégrada partiellement la flèche. Le 26 l'évêque, M. Rœss, se rendit auprès du G^{al} de Werder, pour l'implorer de mettre fin au bombardement; il rentra sans rien obtenir. Strasbourg manquait de casemates et d'abris blindés (3).

(1) *Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 1283.
(2) Raymond-Signouret, *Souvenirs*, p. 124.
(3) G^{al} Uhrich, *Documents relatifs au siége*, p. 48.

Les femmes, les enfants restèrent donc exposés au danger, et chaque jour vit accroître le nombre des victimes. On se réfugia dans les caves et aux étages inférieurs des maisons où l'on se protégea le mieux que l'on put, pendant que les hommes valides s'organisaient pour combattre les incendies qui éclataient de toutes parts.

Le but que l'ennemi avait poursuivi par le bombardement, contraindre la ville à se rendre, fut du reste complétement manqué (1). Les Alsaciens refusaient de se laisser arracher à la France, et les Allemands, qui s'étaient annoncés comme des frères, employaient, pour briser leur résistance, les moyens les plus cruels que connaisse la guerre; du reste sans nécessité, car l'étendue de leurs victoires leur donnait la certitude de s'emparer de la ville par le blocus ou par un siége en règle, que le manque de préparation de la défense rendait facile. Les horreurs du bombardement produisirent dans Strasbourg une indignation qui vint tendre tous les courages, la résolution de poursuivre la résistance, en dépit des risques, fut générale.

Le bombardement seul n'amenant pas la reddition de la ville, les Allemands y ajoutent l'attaque régulière des fortifications. Strasbourg va être ainsi soumis jusqu'à la fin à tous les moyens de destruction, et de nouveaux édifices publics, le théâtre, la préfecture seront brûlés de fond en comble (2). Strasbourg comptait au siècle dernier parmi les forteresses de premier

(1) Gustave Fischbach, *Le siége de Strasbourg*, p. 86.
(2) Idem, *Ibid.*, p. 97.

rang; depuis, aucune addition n'avait été faite à son système de fortification et elle avait beaucoup perdu de sa force de résistance. Elle manquait de forts détachés; elle était commandée par des hauteurs qui, avec la portée accrue de l'artillerie, donnaient à l'assiégeant de grandes facilités d'approche. Le point faible de l'enceinte se trouvait au nord-ouest près de la porte de Pierres; la fortification était dominée, dans cette direction, par les hauteurs de Schiltingheim sur lesquelles l'ennemi s'était dès le premier jour établi. Dans la nuit du 27 au 28 août la première parallèle fut ouverte de ce côté. La grande supériorité de l'assiégeant sur l'assiégé se révéla de suite. L'artillerie prussienne comprend des pièces nouvelles du plus gros calibre se chargeant par la culasse, qui ont un avantage énorme sur les pièces françaises de vieux modèle, de moindre justesse et portée; les Français n'ont sur les remparts que des abris insuffisants, qui sont percés et bouleversés (1).

Un certain nombre d'habitants, pour se soustraire aux horreurs du siége, s'étaient présentés aux avant-postes prussiens les 28 et 29 août, demandant à quitter la ville, ils avaient été repoussés à coups de fusil. Le G^al de Werder avait cependant informé le G^al Uhrich qu'il s'abstiendrait désormais de tirer sur la cathédrale qui pourrait devenir un lieu de refuge. La cathédrale s'était alors remplie de la population des quartiers incendiés.

(1) Dupetit-Thouars, *Le siége de Strasbourg. Le Correspondant*, 25 décembre 1871, p. 999.

Le sort de Strasbourg excitait une profonde commisération. Quoique les Allemands répétassent sans s'émouvoir que le bombardement d'une ville est dans les droits que la guerre confère, l'Europe entière saignait au spectacle de femmes et d'enfants qui périssaient sous les bombes. Nulle part les malheurs de la population assiégée n'inspiraient plus de pitié qu'en Suisse, où de vieux souvenirs d'alliance et de bon voisinage reliaient à l'ancienne ville libre de Strasbourg. Le Dr Bischoff, secrétaire d'État de Bâle, se préoccupa de secourir les Strasbourgeois (1). Il forma un comité, des offres de concours vinrent de toutes les parties de la Suisse pour la réception, le logement et l'entretien des réfugiés strasbourgeois. Une députation partit de Suisse munie de lettres de recommandation de l'ambassadeur de Prusse à Berne et du président de la Confédération helvétique pour le Gal de Werder, elle demanda au général de laisser sortir de la ville les vieillards, les femmes et les enfants, il y consentit. Les Suisses entrèrent dans Strasbourg le 11 septembre, pour régler avec les autorités françaises le départ d'une partie des habitants. On forma divers convois, et environ deux mille personnes purent par ce moyen se réfugier en Suisse.

Les Suisses avaient apporté à Strasbourg la nouvelle de la capitulation de Sedan et de la chute de l'empire. La proclamation de la république fut accueillie avec enthousiasme; malgré le deuil public, un grand

(1) Schnéegans, *La guerre en Alsace, Strasbourg*, p. 186.

nombre de maisons se pavoisèrent en signe d'allégresse (1). Le préfet de l'empire, baron Pron, se démit de ses fonctions, le G^al^ Uhrich donna son adhésion au nouveau gouvernement par une proclamation. On installa une administration républicaine. M. Gambetta avait nommé M. Valentin préfet du Bas-Rhin. Le nouveau préfet, en cherchant à pénétrer dans Strasbourg à l'aide d'un passe-port américain, avait été deux fois arrêté par les Allemands et renvoyé au loin. Secondé par la population, qui facilitait ses tentatives, il s'était caché dans la maison même où le G^al^ de Werder prenait ses repas (2). Après avoir étudié les travaux et les positions de l'ennemi, il parvenait à franchir la tranchée et s'élançait vers les ouvrages de la forteresse sous une grêle de projectiles; il traversait les fossés à la nage, et le 20, se faisant reconnaître, prenait possession de son poste. Il n'arrivait que pour assister à la chute de la ville.

A mesure que les opérations du siége se poursuivaient, la supériorité de l'assiégeant se faisait de plus en plus sentir. Dès le 30 août, les Allemands avaient eu sur la rive gauche du Rhin vingt et une batteries en position, armées de 88 grosses pièces d'artillerie. A partir du 9 septembre ils opèrent avec 96 pièces rayées et 38 mortiers (3). Ce jour-là, un des ouvrages avancés de la fortification, la lunette 44, était

(1) Raymond Signouret, *Souvenirs du bombardement de Strasbourg*, p. 200.—Gustave Fischbach, *Le siége de Strasbourg*, p. 165.
(2) Raymond Signouret, *Souvenirs*, p. 238.
(3) *Guerre franco-allemande*, 2^e^ partie, p. 109.

réduit au silence ; les lunettes 52 et 53 tombaient successivement au pouvoir de l'ennemi qui battait enfin en brèche le mur même de la place. Le 27 septembre, le directeur des fortifications et le chef du génie vinrent aviser le Gal Uhrich qu'une brèche était praticable, et qu'on était à la merci de l'ennemi qui pouvait donner l'assaut le soir même (1). Le conseil de défense se réunit. Il reconnut qu'avec la concentration de feux dont l'ennemi disposait pour commander la brèche, il était impossible de repousser l'assaut. On se décida donc à hisser le drapeau blanc et à capituler, pour éviter à la ville déjà si éprouvée les horreurs d'une prise d'assaut (2). Au moment où on cessait la résistance, l'assaut n'était point aussi imminent qu'on le craignait, l'accès de la brèche était encore interdit par les fossés (3) pleins d'eau ; on n'avançait du reste que de quelques heures, une reddition devenue fatale. Les conditions accordées à la garnison furent celles de la capitulation de Sedan. L'ennemi trouvait dans l'arsenal 1,200 canons et 200,000 fusils (4) ; ses pertes s'étaient élevées pendant le siége à 900 hommes ; celles de la garnison à 2,900. 340 individus des deux sexes appartenant à la population civile (5) avaient été tués par les projectiles ennemis ou devaient succomber à leurs blessures ; plus de six cents maisons étaient détruites ou

(1) Gal Uhrich, *Documents relatifs au siége*, p. 132.
(2) Idem, *ibid.*, p. 134.
(3) *Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 140.
(4) *Ibid.*, p. 136.
(5) Jacques Flach, *Strasbourg après le bombardement*, p. 4.

entièrement inhabitables, et 25,000 personnes (1), tombées dans le besoin, allaient participer aux dons des comités de secours organisés dans le monde entier pour alléger les souffrances des Strasbourgeois. Les ruines de Strasbourg devinrent un but d'excursions, et la joie du triomphe manifestée par les touristes allemands, fut un surcroît d'humiliation infligé à la population vaincue (2).

Les Allemands s'étaient abstenus d'employer contre Metz l'attaque de vive force qui les rendait maîtres de Strasbourg, ils s'étaient bornés à un blocus rigoureux, pour obtenir par la famine la reddition de l'armée du Rhin. Le 4 septembre, on apprenait à Metz, à la suite d'un échange de blessés, la bataille de Sedan, la capitulation de l'armée de Châlons et la captivité de l'Empereur (3). Le 10, le M^al^ Bazaine était informé, par un officier échangé, de la révolution du 4 septembre, de la proclamation de la république et de la composition du gouvernement de la Défense nationale. Le lendemain ces nouvelles étaient confirmées, sans qu'il pût subsister aucun doute, par de nouveaux renseignements des avant-postes. Le 12 septembre, le M^al^ Bazaine réunit les commandants de corps d'armée et les généraux de division, il leur communiqua les nouvelles reçues, et, enfin le 16, par un ordre du jour, il portait à la connaissance de l'armée la catastrophe de Sedan, la révolution de Paris,

(1) Jacques Flach. *Strasbourg après le bombardement*, p. 3 et 5.
(2) Schnéegans, *La guerre en Alsace, Strasbourg*, p. 165.
(3) *Procès Bazaine*, Déposition du commandant Samuel.

donnait les noms des membres du nouveau gouvernement et terminait en disant :

« Généraux, officiers et soldats de l'armée du « Rhin,

« Nos obligations militaires envers la patrie en dan- « ger restent les mêmes. Continuons donc à la servir « avec dévouement et là même énergie, en défendant « son territoire contre l'étranger et l'ordre social con- « tre les mauvaises passions. Je suis convaincu que « votre moral, ainsi que vous en avez déjà donné « tant de preuves, restera à la hauteur de toutes les « circonstances et que vous ajouterez de nouveaux ti- « tres à la reconnaissance et à l'admiration de la « France. » Quoique au premier abord le Mal Bazaine eût paru reconnaître le gouvernement républicain, après réflexion il devait le négliger complétement, pour témoigner au contraire de son attachement persistant à l'empire.

La catastrophe de Sedan avait singulièrement aggravé la situation de l'armée bloquée dans Metz. Le Mal Bazaine ne pouvait plus espérer l'appui de l'armée de secours qu'il attendait lorsqu'il avait livré la bataille de Noiseville. A la tâche déjà si ardue de forcer le cercle d'investissement, devait maintenant s'ajouter pour lui celle de traverser, sans point d'appui, le pays occupé par l'ennemi pour regagner le territoire français libre. Le strict devoir militaire obligeait cependant le maréchal d'essayer coûte que coûte de briser le cercle ennemi, car son armée contenait les cadres, et les vieilles troupes, qui étaient indispensables

à la France pour organiser ses nouvelles levées. S'il y avait peu de chances de ramener l'armée entière, on pouvait peut-être espérer, en multipliant les tentatives, de faire passer des fractions de corps et des groupes d'officiers. Échouât-on dans toutes les tentatives, on aurait fait son devoir et le jour où, vaincu par la famine, on serait contraint de se rendre, on succomberait sans déshonneur. Il y a, il est vrai, une autre conduite à tenir, au cas où l'on délaisserait la défense militaire pour se placer sur le terrain politique. Précisément parce que la France a perdu toutes ses forces organisées et son gouvernement régulier, on peut supposer que l'armée de Metz, si elle était à même d'intervenir à l'intérieur, aurait la puissance de régler souverainement les affaires du pays. Si le M^al^ Bazaine, du consentement de l'ennemi, parvient à sortir de Metz; il peut croire qu'il demeurerait en France l'arbitre suprême des événements. Il faudrait cependant tenir compte du gouvernement de la Défense nationale. Mais, bloqués dans Metz, sans nouvelles du dehors, jugeant uniquement ce gouvernement d'après leur intuition, le M^al^ Bazaine et ses lieutenants ne le considèrent que comme une apparition insurrectionnelle et éphémère; ils le supposent incapable d'assurer l'ordre, de diriger la défense du pays et d'offrir assez de garanties pour que l'ennemi veuille traiter avec lui.

Le rôle politique qui s'offrait au commandant de l'armée de Metz, était tellement indiqué, qu'au moment même où le M^al^ Bazaine se livrait aux réflexions

qui le portent à s'aboucher avec l'ennemi, celui-ci lui faisait spontanément des invites. Le 11 septembre, paraissait dans l'*Indépendant Rémois*, un communiqué qui établissait pour le public la position prise par l'Allemagne à l'égard de la France et se terminait ainsi : « Les gouvernements allemands dont le but n'est pas « la guerre, ne refuseraient pas de conclure la paix « avec la France si elle était sérieusement demandée « par le pays. Les gouvernements allemands pourraient « entrer en négociation avec l'empereur Napoléon, dont « le gouvernement est jusqu'à ce moment reconnu, ou « avec la régence instituée par lui. Ils pourraient « également traiter avec le M^al^ Bazaine qui tient son « commandement de l'Empereur. Mais il est impossi- « ble de comprendre de quel droit les gouvernements « allemands pourraient négocier avec un pouvoir (le « gouvernement de la Défense nationale), qui ne re- « présente, jusqu'à présent, qu'une partie de l'ancien « Corps législatif. » Le 16 septembre, le M^al^ Bazaine se laissait aller à une première démarche contraire à ses strictes obligations militaires. En violation des règlements qui interdisent à un commandant assiégé de nouer des communications avec l'ennemi, le maréchal écrivait au prince Frédéric-Charles pour lui demander des renseignements sur les événements accomplis en France. Le prince lui répondait le soir même et lui envoyait un extrait de journal. Il lui faisait connaître la captivité de l'Empereur, la retraite de l'Impératrice en Angleterre, la formation d'un gouvernement irrégulier à l'Hôtel de ville, disant

que ce gouvernement n'était même pas reconnu partout en France, enfin l'arrivée des armées allemandes sous les murs de Paris. Il terminait sa lettre par ces mots : « Du reste, Votre Excellence me trouvera « prêt et autorisé à lui faire toutes les communi- « cations qu'elle désirera. » Le gouvernement prussien, par l'intermédiaire du prince Frédéric-Charles, allait donc au-devant des désirs du maréchal, et, à partir de ce jour, l'échange de lettres va continuer. Les déclarations de l'*Indépendant Rémois*, les nouvelles envoyées par le prince Frédéric-Charles étaient du reste de nature à persuader que le gouvernement improvisé à Paris, n'était doué d'aucune consistance et aussi désormais, soit dans ses communications avec les Allemands au dehors, soit dans ses agissements à l'intérieur de Metz, le M^al^ Bazaine ne tiendra-t-il aucun compte de son existence. Le maréchal était maintenant prêt pour des rapports plus intimes avec l'ennemi : il avait écrit au prince Frédéric-Charles (1), pour obtenir l'envoi de son aide de camp le colonel Boyer au quartier général du roi Guillaume ; il avait la réponse du prince qui consentait au départ de l'aide de camp (2), lorsque, le 23 septembre, un négociateur inattendu arrivait à Metz.

Le sieur Régnier, lors de la déclaration de guerre, habitait le département de Seine-et-Marne avec sa famille. L'invasion lui avait fait chercher refuge en

(1) *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 89.
(2) Rapport du G^al^ de Rivière, p. 213.

Angleterre (1). Il avait, de son initiative propre, formé le projet de restaurer l'empire et de conclure la paix par l'entremise de l'Impératrice. Il avait adressé à Hastings plusieurs mémoires à l'Impératrice, il s'était ensuite présenté chez elle; mais, malgré tous ses efforts, il n'avait point été reçu. Ainsi éconduit, il avait manifesté l'intention d'aller trouver l'Empereur à Wilhelmshœhe et il avait enfin obtenu que le Prince impérial signât son nom au dos de deux vues photographiques qu'il lui avait fait remettre ; au bas d'une troisième le prince écrivait pour son père : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings ; « j'espère qu'elles vous plairont. Louis Napoléon (2). » Muni de ces photographies, Régnier allait demander à M. de Bismarck l'autorisation de se rendre à Wilhelmshœhe; il arrivait à Ferrières le jour même où M. Jules Favre s'y trouvait. Régnier était absolument inconnu, il n'avait pour s'accréditer que les photographies signées par le Prince impérial, mais M. de Bismarck dut penser que, pour des ouvertures d'une nature particulièrement délicate, on n'avait pas voulu se compromettre à Hastings par la remise de lettres de créance en règle. Le ton d'importance que se donnait Régnier, la vue des photographies paraissent donc avoir suffi pour faire croire à M. de Bismarck qu'il a réellement devant lui un envoyé de l'Impératrice ou de ses conseillers. M. de Bismarck accueille Régnier, il cause avec lui, mais ses plans d'une restauration de

(1) *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 5.
(2) *Ibid.*, p. 16.

l'empire sont vagues et peu pratiques. Après échange de vues, les deux interlocuteurs tombent d'accord que le M^al Bazaine et son armée constituent la seule force, sur laquelle l'Impératrice puisse s'appuyer pour rétablir la régence et conclure la paix. Régnier s'offre pour aller immédiatement à Metz (1). Le 23, dans l'après midi, il se présentait, conduit par un parlementaire prussien, aux avant-postes devant Metz et obtenait immédiatement audience du M^al Bazaine au quartier général du Ban Saint-Martin.

Régnier montra au maréchal ces mêmes photographies qui lui avaient déjà servi à Ferrières; il se dit envoyé de l'Impératrice et autorisé par M. de Bismarck, et aussitôt le maréchal se laisse aller à une longue conversation avec lui, il lui expose la triste situation de son armée, il fixe même l'époque, qu'il dit être le 18 octobre (2) où le manque de vivres deviendra complet, il se déclare enfin prêt à consentir à la neutralisation de l'armée: les troupes se rendraient sur un point du territoire à désigner et se tiendraient à la disposition de l'Impératrice pour convoquer les anciennes chambres et rétablir l'empire, la forteresse de Metz serait exceptée du traité et resterait maîtresse d'elle-même. Régnier présente ensuite au maréchal une des photographies au dos de laquelle le Prince impérial a signé son nom; il lui demande d'écrire le sien au-dessous de celui du prince, ce que le maréchal fait de suite. Régnier

(1) *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 23.
(2) *Ibid.*, p. 31.

retourne le soir coucher au quartier général du prince Frédéric-Charles; des télégrammes de M. de Bismarck sont arrivés à son adresse autorisant la sortie de Metz qu'il a demandée, d'un général français. Régnier revient le lendemain au Ban Saint-Martin et, dans cette seconde entrevue (1), pour mettre l'Impératrice à même d'entrer en arrangement avec l'ennemi, en étant sûre de l'adhésion de l'armée, il propose au M^al Bazaine d'envoyer à Hastings un de ses généraux. Régnier demande soit le M^al Canrobert, soit le G^al Bourbaki. Le M^al Canrobert décline la mission, le G^al Bourbaki l'accepte, mais à la condition, accordée par le M^al Bazaine, qu'un ordre de départ écrit lui sera donné. On profite du rapatriement de médecins luxembourgeois renfermés dans Metz, pour faire partir le G^al Bourbaki incognito, habillé en bourgeois. Le général se rend à Hastings par la Belgique, tandis que Régnier retourne auprès de M. de Bismarck à Ferrières.

L'Impératrice se montra très-surprise de l'arrivée du G^al Bourbaki, elle lui dit qu'elle n'avait jamais chargé le sieur Régnier d'aucune mission, qu'elle avait au contraire absolument refusé de le recevoir. Le général exposa la triste situation de l'armée dans Metz, l'Impératrice prit la part la plus vive au sort de l'armée, elle refusa cependant de négocier avec l'ennemi, par la raison qu'elle pourrait nuire à la défense nationale et qu'elle ne voulait

(1) *Réponse au livre l'armée du Rhin du M^al Bazaine*, p. 8. M^al Canrobert, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 279.

courir ce risque (1). Le Gal Bourbaki n'ayant obtenu aucun fruit de sa démarche essaya de rentrer à Metz ; l'ennemi lui opposa des obstacles ; il se rendit alors à Tours et mit son épée à la disposition de la délégation.

Lorsque Régnier de son côté fut revenu à Ferrières la simple signature du Mal Bazaine qu'il rapportait sur une photographie, parut à M. de Bismarck un pouvoir insuffisant pour conclure un arrangement. M. de Bismarck envoya donc à Metz le télégramme suivant : « Le Mal Bazaine acceptera-t-il, pour la « reddition de l'armée qui se trouve devant Metz, « les conditions que stipulera M. Régnier, restant « dans les instructions qu'il tiendra de M. le Maré- « chal ? » Ce télégramme avait été transmis par le Gal de Stiehle, chef d'état-major du prince Frédéric-Charles ; ce fut à lui que le maréchal, en réponse, adressa ses explications : « Je ne saurais répondre « d'une manière absolument affirmative à la question « qui m'est faite, par son Excellence M. de Bismarck. « Je ne connais nullement M. Régnier, qui s'est pré- « senté à moi comme muni d'un laissez-passer de « M. de Bismarck, et qui s'est dit l'envoyé de S. M. « l'Impératrice, sans pouvoirs écrits. M. Régnier m'a « fait savoir que j'étais autorisé à envoyer auprès de « l'Impératrice soit son Exc. le Mal Canrobert soit le « Gal Bourbaki. Il me demandait en même temps « s'il pouvait exposer les conditions dans lesquelles il

(1) *Procès Bazaine*, Déposition du Gal Bourbaki, p. 311.

« me serait possible d'entrer en négociations avec le « commandant en chef de l'armée allemande devant « Metz pour capituler. Je lui ai répondu que la « seule chose que je puisse faire serait d'accepter une « capitulation avec les honneurs de la guerre ; mais « que je ne pouvais comprendre la place de Metz « dans les conventions à intervenir. »

M. de Bismarck, puisque Régnier ne pouvait présenter de pouvoirs en règle pour traiter, soit de l'Impératrice, soit du M^al^ Bazaine, interrompit ses rapports avec lui. La combinaison que MM. de Bismarck et Régnier avaient formée et à laquelle le M^al^ Bazaine s'était montré prêt à adhérer, l'Impératrice rétablissant la régence et signant la paix avec l'appui de l'armée de Metz, était manquée, l'Impératrice par son refus la faisait échouer.

Le mois de septembre s'était écoulé et l'armée dans Metz n'avait tenté aucun effort pour percer le cercle d'investissement. Des entreprises partielles avaient été faites, pour se procurer des vivres et des fourrages, les 22 et 23 septembre sur Lauvallier et Chieulles, le 27 sur Peltre et le château de Ladonchamps. On était revenu chaque fois sur ses anciennes positions sans rien garder du terrain conquis. Le 2 octobre, on attaquait de nouveau le château de Ladonchamps que l'on fortifiait et dans lequel on se maintenait. Le 7 octobre, une sortie plus sérieuse et faite avec des forces considérables, avait lieu sur la gauche de la Moselle, sur Saint-Remy, Bellevue, les Tapes. La division des voltigeurs de la garde aborda

les positions ennemies avec beaucoup de vigueur. On fit 600 prisonniers. Les 3e et 4e corps mis en mouvement pour appuyer les voltigeurs ne furent cependant point engagés à fond. Les troupes reprirent leurs cantonnements, ayant 1290 hommes hors de combat. Ce fut le dernier combat livré sous Metz.

Cependant, les privations avaient commencé avec le mois d'octobre, et la famine venait rapidement. L'armée allait se trouver impropre à tout grand effort par suite de l'affaiblissement physique des hommes et du manque de chevaux. Elle était déjà réduite, pour se nourrir, à manger les chevaux, qui du reste périssaient faute de fourrages (1). Dans cet état de choses, le Mal Bazaine voulut connaître l'appréciation de ses lieutenants. Le 7 octobre, il informe les chefs de corps de l'approche de la famine; il leur demande de réunir leurs généraux de division, de tenir conseil avec eux et de lui envoyer par écrit leurs avis communs et suggestions motivées (2). Dans un seul corps, le 3e, les généraux se prononcèrent catégoriquement pour tenter, une fois de plus, le sort des armes. Le Mal Lebœuf, dans sa réponse au Mal Bazaine recommande personnellement une attaque immédiate et à fond sur les lignes ennemies et indique les mesures à prendre pour l'exécuter. Le Gal de Ladmirault expose que les hommes sont déjà bien affaiblis pour la marche, que cependant l'infanterie est encore capable d'un grand effort, mais que les che-

(1) Dr F. Quesnoy. *Armée du Rhin*, p. 143.
(2) Mal Bazaine, *L'armée du Rhin*, p. 142.

vaux de la cavalerie et de l'artillerie, étant hors de service, la situation est assez triste ; qu'on peut, dans tous les cas, compter sur le plus énergique dévouement de son corps pour les résolutions suprêmes, qu'on jugerait convenable de prendre. Le G^al^ Desvaux, commandant la garde impériale ne pense pas, qu'après les insuccès passés et dans l'état où se trouvent les chevaux, il y ait aucune opération à essayer, il faut donc prolonger la défense de la ville le plus longtemps possible ; lorsqu'on sera sur le point de manquer de vivres, on cherchera à connaître les conditions de l'ennemi ; si elles sont contraires à l'honneur, on sortira en combattant. Le G^al^ Coffinières commandant supérieur de la place de Metz, déclare que le manque de vivres ne permettra pas de prolonger la résistance après le 19 octobre. Il ne croit pas qu'il y ait le moindre espoir de réussir dans une attaque contre les lignes ennemies. Il ajoute qu'il se produit cependant une opinion, qui prend sa source dans des sentiments militaires fort respectables, c'est qu'il est impossible d'entrer en arrangement avec l'ennemi avant d'avoir tenté un suprême effort. Le M^al^ Canrobert et ses généraux sont d'avis qu'en face de la supériorité numérique de l'adversaire, des travaux qu'il a faits, de l'épuisement des chevaux, de l'impossibilité de se soustraire, si l'on parvenait à sortir, à une poursuite obstinée, il y a lieu de chercher à obtenir une convention honorable, « c'est-à-dire de partir « avec armes et bagages et sous condition de ne pas « servir contre la Prusse, pendant un temps qui n'ex-

« cédera pas un an ». Ils déclarent du reste que si les conditions de l'ennemi sont inacceptables, ils préfèrent, plutôt que de les subir, mourir les armes à la main. Le G[al] Frossard examine les difficultés d'une attaque et la considère d'un succès presque impossible ; il se prononce donc pour une convention qui permettrait de sortir avec armes et bagages, et, seul de tous les généraux, il joint aux considérations d'ordre purement militaire pour recommander cette solution, des motifs politiques ; il fait valoir qu'en agissant ainsi « l'armée demeure debout, entière, « organisée, prête à être portée sur les points où la « nécessité de sauvegarder l'ordre social nécessiterait « son intervention. » Il ne fait d'ailleurs qu'une allusion indirecte aux pertes cruelles que l'armée serait encore en état d'infliger, si on voulait lui imposer des conditions inacceptables.

Le M[al] Bazaine, ayant reçu les avis motivés de ses chefs de corps, réunit ceux-ci en conseil ; le 10 octobre, se trouvèrent présents : les maréchaux Canrobert, Lebœuf, les généraux Frossard, de Ladmirault, Desvaux, Coffinières, Soleille, commandant l'artillerie, Lebrun, intendant en chef. Le M[al] Bazaine exposa que, malgré toutes ses tentatives pour communiquer avec Paris, il n'avait jamais reçu de nouvelles officielles du gouvernement. Le G[al] Coffinières et l'intendant Lebrun font connaître le manque de vivres prochain. Quatre questions sont posées : 1° l'armée doit-elle tenir sous les murs de Metz jusqu'à entier épuisement des ressources alimentaires ? Il est

répondu oui à l'unanimité, par la raison qu'elle immobilise sous Metz deux cent mille ennemis. 2° Doit-on essayer de nouvelles tentatives autour de la place pour se procurer des vivres et des fourrages ? Il est répondu non à l'unanimité, par suite du peu de probabilité de trouver des ressources sérieuses. 3° Peut-on entrer en négociation avec l'ennemi et débattre les termes d'une convention militaire ? Il est répondu oui à l'unanimité, à condition d'entamer les pourparlers dans les quarante-huit heures pour ne pas s'exposer à les voir prolonger jusqu'à épuisement complet des vivres. 4° Doit-on tenter encore une fois le sort des armes ? Le Gal Coffinières précisant, demande si ce n'est pas là ce qu'il conviendrait de faire avant d'ouvrir les négociations. Cette solution est écartée à la majorité. Les membres du conseil déclarent du reste, énergiquement et à l'unanimité, en en faisant mention dans le procès verbal, que la convention devra être honorable et que si l'ennemi élève des prétentions contraires à l'honneur et au sentiment du devoir militaire, ils tenteront de se frayer passage les armes à la main. Mais quelles sont les conditions du traité qu'ils croiraient pouvoir accepter ? Le procès-verbal est absolument muet sur ce point. Les généraux avaient pourtant délibéré pendant quatre heures (1) et s'étaient mis d'accord sur le sens des propositions à présenter à l'ennemi. Ce qu'ils désignaient laconiquement par le titre de « convention mi-

(1) *Metz, campagnes et négociations*, p. 299.

litaire » était une combinaison politique. Les seules conditions pour les troupes qu'ils voulussent admettre, étaient les honneurs de la guerre et le départ de Metz avec armes et bagages, et, pour s'assurer ces avantages, ils faisaient intervenir la politique. L'armée, sortie de Metz, s'engagerait à ne pas porter les armes contre les Prussiens pendant un an; elle serait neutralisée, et, comme il n'y avait pas lieu pour elle de reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, issu d'une insurrection et avec lequel on disait que l'ennemi refusait de traiter, elle se mettrait à la disposition de l'assemblée que le pays élirait (1) pour constituer un gouvernement régulier qui pût faire la paix. On paraît avoir agité dans le conseil la question de savoir si on continuerait à tenir l'Empire pour le gouvernement légal et si la convocation de l'assemblée serait faite en son nom (2), mais on fût entré ainsi dans une voie d'immixtion directe en faveur de la famille Bonaparte que la majorité des membres du conseil refusa de prendre. Il fut donc entendu que l'armée se tiendrait simplement à la disposition de l'assemblée à élire et ferait exécuter ses décisions (3). Quant aux problèmes de toute nature que soulevait la réalisation d'un pareil programme, ils étaient impossibles à prévoir et à régler d'avance, surtout pour des hommes enfermés dans une place forte; aussi ne précisait-on rien et restait-on

(1) *Procès Bazaine*, déposition du Gal Frossard, p. 364.
(2) Gal Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 55.
(3) Mal Canrobert, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 278.

dans le vague (1). On laissa au M^al Bazaine le soin de formuler définitivement les propositions à soumettre à l'ennemi, et le G^al Boyer, son aide de camp, fut chargé de les porter au quartier général du roi de Prusse.

Les instructions que le M^al Bazaine rédigeait à part lui (2) pour le G^al Boyer, allaient singulièrement accentuer le caractère politique de la négociation : « Au moment où la société est menacée par l'attitude « qu'a prise un parti violent, et dont les tendances « ne sauraient aboutir à une solution que cherchent « les bons esprits, le maréchal commandant l'armée « du Rhin, s'inspirant du désir qu'il a de sauver son « pays et de le sauver de ses propres excès, interroge « sa conscience, et se demande si l'armée placée sous « ses ordres n'est pas destinée à devenir le palladium « de la société.

« La question militaire est jugée, les armées alle- « mandes sont victorieuses, et S. M. le roi de « Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile « triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule « force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie « dans notre malheureux pays, et assurer à la France « et à l'Europe un calme devenu si nécessaire après « les violentes commotions qui viennent de l'a- « giter.

« L'intervention d'une armée étrangère, même vic- « torieuse, dans les affaires d'un pays aussi impres-

(1) G^al de Ladmirault, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 296.
(2) Rapport du G^al de Rivière, p. 191.

« sionnable que la France, dans une capitale aussi « nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, surex- « citer outre mesure les esprits et amener des mal- « heurs incalculables.

« L'action d'une armée française encore toute cons- « tituée, ayant bon moral et qui, après avoir loyale- « ment combattu l'armée allemande, a la conscience « d'avoir su conquérir l'estime de ses adversaires, « pèserait d'un poids immense dans les circonstances « actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la « société, dont les intérêts sont communs avec ceux « de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet « de cette même action, une garantie des gages qu'elle « pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin « elle contribuerait à l'avénement d'un pouvoir ré- « gulier et légal avec lequel les relations de toute na- « ture pourraient être reprises sans secousses et na- « turellement. » Le M^al^ Bazaine ne tenait dout point compte des attén,,ations que recommandaient ses lieutenants, il se prononçait d'avance contre le parti politique arrivé au pouvoir à Paris, l'armée interviendrait directement pour rétablir l'ordre dans le pays et elle assurait à l'ennemi le fruit de ses victoires. Le G^al^ Boyer, porteur de ces instructions, se mit en route pour Versailles le 12 octobre, sous la surveillance de deux officiers du prince Frédéric-Charles, chargés de lui interdire toute communication avec ses nationaux.

Les habitants de Metz assistaient frémissants à la longue inaction de l'armée qui, repliée sous leurs

murs, consommait leurs vivres (1). Ils eussent voulu que le Mal Bazaine fît des tentatives pour rompre le blocus et s'éloigner d'eux. Quoique l'insuffisance de préparation de la ville et des forts eût été constatée, ils ne demandaient qu'à le voir reprendre la campagne en laissant une garnison pour soutenir le siége. Les Messins étaient prêts à tous les sacrifices dans l'intérêt de la défense; leur patriotisme était en outre surexcité par le renom de leur ville à maintenir: Metz la Pucelle n'avait jamais vu d'ennemis entrer dans ses murs; ils montraient donc le plus grand dévouement. Les femmes de toute classe rivalisaient pour les soins à donner aux blessés et bravaient aux ambulances le danger des épidémies (2), les hommes dans la garde nationale sollicitaient d'être appelés à marcher. Une adresse était remise au maire à la fin de septembre pour lui faire part de l'inquiétude générale, on le priait de demander des explications au Mal Bazaine. Le maire, M. Maréchal, fit la démarche réclamée, il fut accueilli avec courtoisie, mais il ne reçut aucune parole rassurante (3). Au mécontentement causé par l'inaction de l'armée, se joignaient les appréhensions que l'on ressentait de la persistance mise à ne pas reconnaître le gouvernement de la Défense nationale. L'irritation devint des plus vives lorsqu'après le départ du Gal Bourbaki et en dernier lieu du Gal Boyer, les bruits d'une restauration de l'em-

(1) *Le blocus de Metz.* Publication du Conseil municipal, p. 12.
(2) Gal Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 54.
(3) Publication du Conseil municipal, p. 18.

pire d'accord avec l'ennemi furent en circulation. Le 11 octobre une grande agitation se manifeste à Metz; la foule se porte en masse vers l'Hôtel de ville (1). Des rumeurs inquiétantes circulaient sur la conduite du M^al^ Bazaine et sur ses négociations avec l'ennemi; on parlait en outre d'une grande victoire remportée en France contre les Prussiens. Les conseillers municipaux étaient en séance, les officiers de la garde nationale vinrent les trouver. Au dehors on criait : A bas les aigles! On arrache l'aigle du drapeau qui flottait à l'Hôtel de ville, on le jette sur la place, on le foule aux pieds. Les officiers de la garde nationale se rendent ensuite chez le G^al^ Coffinières pour obtenir des explications sur la nouvelle d'une victoire et sur l'attitude prise par l'armée et ses chefs à l'égard du gouvernement de Paris, demandant la résistance à outrance. Le G^al^ Coffinières leur dit qu'il n'avait aucune nouvelle du dehors et que du reste il transmettrait leur demande au M^al^ Bazaine. Lorsque le maréchal apprit l'enlèvement de l'aigle de l'Hôtel de ville, il adressa une dépêche assez dure au G^al^ Coffinières, et dans le conseil de guerre du 12 octobre, un des généraux proposa que cet emblème fût rétabli par la force. Le G^al^ Coffinières déclara qu'il n'agirait que sur un ordre écrit du M^al^ Bazaine, et l'incident n'eut pas de suite (2).

Le 13 octobre le G^al^ Coffinières écrivait au maire

(1) *La vérité sur Metz*, p. 64.
(2) G^al^ Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 57.

pour lui dire qu'à partir de ce jour les magasins de l'armée étant complétement vides, on allait prendre les subsistances dans ceux de la ville, qui ne pouvaient fournir pour plus de six jours de vivres. L'annonce de la famine produisit une profonde émotion. Le conseil municipal se réunit aussitôt et tint séance jusqu'à une heure avancée de la nuit. La population attendait au dehors dans l'anxiété (1). Le conseil rédigea une adresse énergique pour recommander la lutte à outrance, le maire sortit escorté des conseillers municipaux et la lut sur la place, aux cris de : Vive la France ! Vive la République ! La République apparaissait comme une dernière espérance, on l'acclamait pour protester contre les intrigues politiques du M^al^ Bazaine. L'adresse est portée par le maire au G^al^ Coffinières. Celui-ci y donna son adhésion et fut entraîné à une reconnaissance implicite du gouvernement de la Défense nationale. Mais dominé par le M^al^ Bazaine et l'armée qui campait sous les murs de la place qu'il commandait, alors que, dans la ville, on l'accusait d'être complice du M^al^ Bazaine, dans le conseil des généraux les sentiments hostiles de la population dont il se faisait plus ou moins l'interprète le faisaient mal venir. Pendant que la population s'agitait pleine d'angoisse, le M^al^ Bazaine restait invisible à son quartier-général du Ban Saint-Martin (2). Il ne se montrait ni dans les camps, ni aux ambulances.

(1) Publication du Conseil municipal, p. 23.
(2) P. Marchal, *Le drame de Metz*, p. 22.

Il demeurait seul avec quelques familiers, au premier rang le Gal Boyer (1), sans rapports intimes avec ses lieutenants (2). Une seule fois, à l'occasion des renseignements réclamés par la population, il fait paraître une proclamation, dans laquelle il assure que depuis le début du siége il n'a point de nouvelles du dehors et dit en finissant : « Quoi qu'il advienne, une « seule pensée doit en ce moment absorber tous les « esprits, c'est la défense du pays ; un seul cri doit « sortir de toutes les poitrines : Vive la France! » D'ailleurs les journaux de Metz étaient soumis à la censure et il semblait qu'on s'appliquât systématiquement à décourager les publications qui faisaient appel aux résolutions énergiques et pouvaient surexciter le patriotisme (3).

Le Gal Boyer était arrivé à Versailles le 14 octobre. Le jour même, il dit à M. de Bismarck, dans une première entrevue, que l'armée du Rhin, par la manière dont elle avait combattu, croyait mériter non pas une capitulation, mais une convention qui lui permît de sortir de Metz avec les honneurs de la guerre. M. de Bismarck répondit que la question militaire ne le concernait nullement, qu'il pouvait cependant déclarer d'avance qu'au seul point de vue militaire, l'armée de Metz n'obtiendrait pas d'autres conditions que l'armée qui avait capitulé à Sedan. Le

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 255.

(2) Gal de Ladmirault, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 290.

(3) Hippolyte Chanloup, *Le blocus de Metz*, p. 23. *La vérité sur Metz*, p. 58. C. Rambaud, *Journal d'un aumônier*, p. 172.

Gal Boyer affirma qu'une convention était impossible sur ces bases. Il est vrai qu'à côté de la question militaire, il y avait la question politique et M. de Bismarck l'aborda de suite. Il prétendit qu'il ne voulait pas traiter avec le gouvernement de la Défense nationale, tandis qu'il conclurait volontiers un arrangement avec l'Impératrice, si l'armée lui témoignait son attachement par une manifestation. M. de Bismarck reprenait donc avec le Gal Boyer la combinaison qu'il avait une première fois imaginée avec Régnier. Dans le conseil de guerre du 10 octobre, le Mal Bazaine s'était engagé à demander à l'ennemi la convocation d'une assemblée, pour représenter la France; dans ses instructions au Gal Boyer, il avait passé cette stipulation sous silence, et celui-ci ne fait à Versailles aucune ouverture dans ce sens. Il entre au contraire d'emblée dans les vues de M. de Bismarck et les complète en observant: « L'armée appelée à rejoindre l'impératrice, « le devoir du Mal Bazaine, avec l'assentiment du con- « seil de guerre, serait d'appeler les pouvoirs publics « tels qu'ils étaient constitués avant le 4 septembre et « de leur dire: Vous étiez en séance le 4 septembre, « reprenez votre délibération telle qu'elle était à ce « moment-là, quelle que soit votre décision, nous « l'accepterons (1). » M. de Bismarck devait, avant de rien conclure, obtenir l'agrément du roi; les deux interlocuteurs se séparèrent donc ce jour-là sans prendre de décision. Le lendemain M. de Bismarck dit au

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 248.

Gal Boyer que le roi et son conseil adhéraient à ses vues et se résumant : « Ainsi donc, obtenez de l'Impé-« ratrice de signer les préliminaires d'un traité de « paix, obtenez de l'armée qu'elle manifeste sa ferme « intention de suivre l'Impératrice et, dans ces condi-« tions, l'armée pourra se retirer avec les honneurs de « la guerre emmenant ses canons et ses drapeaux. La « place de Metz restant en dehors de toute conven-« tion, il n'est pas question d'elle (1). »

Le Gal Boyer rentra à Metz le 17 octobre. La combinaison qu'il rapportait était identique à celle que le Mal Bazaine avait déjà acceptée de Régnier, elle eut donc naturellement et de suite son approbation. Le conseil de guerre composé des mêmes membres que celui du 10 octobre, plus du vieux Gal Changarnier qui suivait l'armée comme volontaire, reçut communication le 18 au matin des propositions de M. de Bismarck. Il y avait dans le conseil une minorité dont le Gal Frossard faisait partie qui se prononçait en toute occasion en faveur de l'empire, mais en somme la majorité hésitait aussitôt qu'elle se sentait entraînée sur le terrain politique. Déjà, le 10 octobre, les généraux avaient témoigné une certaine répugnance à se laisser aller à des ouvertures politiques déguisées sous le nom de convention militaire ; maintenant qu'il s'agissait de faire un nouveau pas dont aucun déguisement ne pourrait voiler le caractère, leur répugnance devait être autrement vive. Le Gal Boyer se chargea de la vaincre. Dans sa première

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 248.

audience à Versailles, le Gal Boyer était resté trois heures en conversation avec M. de Bismarck, celui-ci avait traité fort librement toutes sortes de sujets, il avait donné son opinion sur le gouvernement de la Défense nationale, parlé de la mission de M. Thiers en Europe (1), il avait surtout fait un exposé des plus sombres de la situation de la France : le pays était dans le désarroi, le gouvernement de la Défense nationale n'était pas reconnu partout; le drapeau rouge flottait à Lyon; dans l'ouest, il était vraisemblable que le parti clérical allait s'agiter. Il avait même dit au Gal Boyer qu'il ne croyait pas rencontrer de résistance dans le nord; que certaines villes de cette région ne devaient pas être éloignées d'appeler des garnisons prussiennes pour leur sécurité; il est vrai, avait-il ajouté, que c'étaient des villes manufacturières, Roubaix, peut-être aussi Rouen. Le Gal Boyer, dans la mention qu'il fait au conseil de guerre de ses conversations avec M. de Bismarck, détache spécialement la partie relative à la situation de la France, il répète, en le chargeant encore, le sinistre exposé de M. de Bismarck, et le point le plus douloureux, celui de villes appelant l'ennemi, qui lui a été présenté comme simple hypothèse, d'une réalisation éventuelle, il le transforme en événement déjà survenu et dit aux généraux : « Rouen et plusieurs autres villes ont, pour leur « sécurité, appelé des garnisons prussiennes (2). » M. de Bismarck lui avait remis des journaux, leur contenu

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 247.
(2) Voir la note C.

était en contradiction (1) avec les renseignements qu'il fournissait. Il s'abstient d'en donner connaissance.

Les communications du Gal Boyer eurent sur l'esprit des généraux une influence décisive. Le seul Gal Coffinières se prononça pour qu'on rejetât de suite les propositions venues de Versailles, et qu'on s'en tînt purement et simplement au projet formulé le 10 octobre (2). Le conseil fut d'avis qu'avant de prendre une décision définitive, il y avait lieu de faire connaître aux officiers de l'armée les propositions de M. de Bismarck et les nouvelles rapportées par le Gal Boyer. On verrait quelle serait leur impression et les résolutions qu'on pourrait en attendre. Les membres du conseil de guerre se séparèrent donc pour aller, chacun à part soi, convoquer leurs divisionnaires, et ils fixèrent une nouvelle séance au lendemain matin, 19 octobre.

Lorsque les chefs de corps se trouvèrent en présence de leurs lieutenants et qu'il fallut exposer ce qu'on attendait de l'armée, certains d'entre eux paraissent avoir éprouvé un véritable trouble à s'expliquer (3); cepen-

(1) *Procès Bazaine*, déposition du Mal Canrobert, p. 362. Rapport du Gal de Rivière, p. 202.

(2) Gal Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 63.

(3) Dans la réunion des généraux du 6e corps, le Mal Canrobert fut excessivement embarrassé dans les détails sur la mission du Gal Boyer, il parla longuement pour ne rien dire, sa voix tremblait, et, après bien des circonlocutions, il finit par nous dire que le roi de Prusse ne voulait pas reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, mais qu'il traiterait volontiers, et au grand avantage de l'armée française, avec le gouvernement de la régence. Gal Bisson, Lettre à *l'Étoile belge*, reproduite par le *Moniteur universel*, 12 novembre 1870.

dant les nouvelles du Gal Boyer firent encore une fois une telle impression, que les généraux de division promirent leur concours. Seuls, ceux du 4e corps le refusèrent (1). Les divisionnaires communiquèrent ensuite à leurs sous-ordres et aux officiers de régiment les renseignements qu'ils venaient de recevoir. Le tableau que le Gal Boyer avait fait de la France prenait, en se transmettant, des couleurs de plus en plus sombres. Il paraît surtout avoir reçu des additions très-diverses de ces officiers bonapartistes qui voulaient fermement le rétablissement de l'empire et cherchaient à peser sur leurs subordonnés pour les entraîner. Les historiques de régiment et les notes prises sur l'heure par des officiers constatent de très-grandes variantes dans l'exposé fait par les divers généraux de la situation au dehors : au dire de quelques-uns, l'ennemi serait déjà répandu non-seulement jusqu'à Rouen et au Havre, mais encore jusqu'à Nantes (2) ; du reste tous sont d'accord pour présenter la France sans gouvernement obéi, en proie à la plus complète anarchie (3), incapable d'offrir aucune résistance aux envahisseurs qui foulent son sol.

Aussi, lorsque le conseil de guerre se trouva de nouveau assemblé le 19 au matin, sauf pour le 4e corps qui était hostile et un autre douteux, les chefs déclarèrent-ils qu'ils répondaient de l'adhésion de leurs

(1) Gal Grenier, *Souvenirs de l'armée du Rhin*, p. 35.

(2) Rapport du Gal de Rivière, p. 303.

(3) Comte de Montferrier, *L'armée du Rhin*, p. 114. Georges de Crambes, *Récit d'un soldat*, p. 94.

troupes aux projets présentés par le Gal Boyer. Une discussion confuse suivit (1). Le Gal Coffinières voulant se tenir en dehors de ce qui se ménageait eut à subir les reproches des bonapartistes du conseil. On l'avait déjà blâmé d'avoir, dans ses rapports avec la municipalité de Metz, reconnu le gouvernement de la Défense nationale (2); on demanda maintenant sa destitution de commandant supérieur de Metz (3). Le Gal de Ladmirault qui, en faisant connaître l'opposition des généraux du 4e corps, déclarait l'approuver, fut regardé comme un révolutionnaire (4). Cependant lorsqu'il fallut se prononcer définitivement sur l'envoi du Gal Boyer à l'Impératrice, la discussion fut longue et l'hésitation très-grande (5). Le Gal Coffinières proposait de tenter une dernière fois le sort des armes, le Mal Leboeuf et le Gal de Ladmirault, tout en déclarant ne pas croire au succès, se rangeaient à ce parti. L'intervention du Gal Changarnier mit fin au débat (6). Dans une courte allocution, prononcée d'un ton ému et énergique, le général exposa que la France et l'armée ne pouvaient trouver de salut qu'en se ralliant franchement au gouvernement de l'Impératrice (7); il

(1) Gal Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 64.
(2) *Id.*, *ibid*, p. 62.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 64.
(4) Gal Grenier, *Souvenirs de l'armée du Rhin*, p. 25.
(5) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 249.
(6) *Procès Bazaine*, déposition du Mal Bazaine, p. 87. Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 249.
(7) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 250.

engageait donc les membres du conseil à prendre une décision dans ce sens. On vote aussitôt, et à l'exception du Mal Lebœuf et du Gal Coffinières, les généraux décident que le Gal Boyer sera envoyé à l'Impératrice pour la solliciter d'entrer en arrangements avec l'ennemi et l'assurer du concours de l'armée. Le conseil pour atténuer encore une fois, autant que possible, le caractère politique de l'acte auquel il se livrait, stipulait, en en faisant mention dans le procès-verbal, qu'en aucun cas, le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin n'accepterait de délégation de la Régente pour signer un traité, son action resterait purement militaire. Le Mal Bazaine n'est point intervenu dans les discussions de ces deux derniers conseils de guerre: il s'abstient au vote qui a lieu sur l'envoi du Gal Boyer à l'Impératrice et ne signe même pas le procès-verbal de la séance, soit qu'en face de si graves résolutions, il cherche, en laissant cours à l'initiative de ses lieutenants, à diminuer sa propre responsabilité, soit qu'il considère les projets comme plus susceptibles d'adoption, s'il évitait de les défendre.

Quels que fussent les voiles, les atténuations et les réserves dont les généraux du conseil de guerre cherchaient à entourer leurs résolutions, ils n'en n'avaient pas moins décidé, sur des propositions venues de l'ennemi, que l'armée du Rhin se mettrait aux ordres de l'Impératrice pour rétablir l'empire. Du reste, dans les conditions où ils se trouvaient à Metz, rien de moins surprenant que des hommes qui conservaient intacts les sentiments qui autrefois dans le

pays avaient enfanté l'empire, se soient trouvés entraînés à une semblable détermination. Le M^al^ Bazaine, de qui dépendait en dernier ressort, comme général en chef, la conduite à suivre, était un de ces officiers, tels que la guerre d'Afrique en avait beaucoup formé, intrépide au feu et excellent divisionnaire, mais étranger aux parties élevées de l'art de la guerre ; c'était un engagé volontaire d'un esprit médiocre et sans élévation morale ; il avait passé la plus grande partie de sa vie dans les camps, hors de France. Appelé à commander une armée déjà fort compromise, il n'avait trouvé en lui aucune des ressources qui lui eussent permis de la sauver par une retraite rapide sur Châlons et Paris. Une fois cerné dans Metz, la plus difficile de toutes les opérations de guerre, briser un cercle resserré d'ennemis, se présentait à lui. Pour entreprendre avec quelque chance de succès une attaque à fond sur les lignes d'investissement, il eût fallu aux Français un de ces chefs capables de multiplier les combinaisons, sachant sur l'heure réparer les accidents et les mécomptes et en même temps profiter des moindres fautes de l'ennemi. Le M^al^ Bazaine n'était point un homme de cet ordre ; aussi bien il se sentait impuissant à forcer le cercle qui l'étreignait et il voyait arriver avec la fin de ses vivres une capitulation pure et simple et la captivité. Par contraste avec cette horrible vision, s'en dresse une autre. L'Empereur est prisonnier, l'Impératrice en exil ; si, sorti de Metz avec l'armée, le maréchal rétablit l'empire, qui peut dire la position prépondérante qui

lui reviendra dans l'État? Il est vrai qu'il y a, pour le retenir, le devoir et l'honneur, l'obligation dans laquelle il est comme chef d'armée de combattre l'ennemi et de repousser ses avances, l'horreur qu'il doit éprouver d'intervenir par les armes dans les affaires intérieures du pays. Mais comment ces barrières pourraient-elles l'arrêter et même beaucoup moins peuvent-elles lui apparaître avec les précédents qu'il trouve dans l'histoire du gouvernement qui lui a conféré ses grades et son commandement? L'empire n'a-t-il donc pas été une première fois établi par un général qui, fuyant l'Égypte et désertant son armée, a mis violemment la main sur l'État? Que si, pour détourner le M^al^ Bazaine de la voie que Napoléon Bonaparte a ouverte, il y a l'inégalité du prestige et de la gloire militaires, pareille différence existe-t-elle donc entre lui et le second empereur? Louis-Napoléon Bonaparte que l'armée a vu à sa tête et qu'on lui a appris à respecter, par quelles actions d'éclat s'était-il signalé lorsque, le 10 décembre 1848, la nation lui avait une première fois donné ses suffrages? Ne s'est-il donc pas ensuite élevé au trône en violation de toutes les lois? et cependant sept millions d'hommes l'ont encore acclamé par trois fois! Le M^al^ Bazaine peut bien se croire l'égal de celui-là, et qui lui interdit de supposer, renfermé comme il l'est dans Metz, que ses actes ne rencontreraient pas à leur tour l'approbation d'un plébiscite?

En dehors du mirage de sa grandeur personnelle, il est une raison tirée de l'intérêt public qui agit sur

le M^al^ Bazaine et qui dicte surtout la conduite de ses lieutenants : c'est le désir, en sauvant l'armée, de conserver au pays, dans l'état de désorganisation où il paraît tombé, une force disciplinée qui soit pour lui un instrument de salut (1). Le G^al^ Boyer a dit que la France était en pleine anarchie, et cet énoncé concorde si bien avec ce que les généraux sont naturellement portés à concevoir comme inévitable, l'empire disparu, qu'ils le tiennent pour vrai d'emblée, sans demander d'explications (2). Les nouvelles viennent de l'ennemi, mais loin que cette provenance fasse pressentir des exagérations intentionnelles, à peine un soupçon de ce genre germe-t-il dans quelques esprits (3) ; la pente naturelle est si forte qu'à mesure que

(1) Hippolyte Chanloup, *Le blocus de Metz*, p. 49.

(2) M. Ulric Perrot au M^al^ Canrobert : « Le G^al^ Boyer vous a-t-il dit qu'il lui avait été complétement impossible de contrôler aucun de ces faits? » — Le M^al^ Canrobert : « Non, il ne l'a pas dit, et personne ne le lui a demandé devant moi. » *Enquête parlem.*, tome IV, p. 281.

(3) Le tort de l'armée, nous avons déjà fait ce pénible aveu, fut de n'avoir pas assez foi dans le patriotisme de ses concitoyens et d'admettre la possibilité d'une guerre civile en présence de l'invasion. *L'agonie de l'armée du Rhin*, par un officier d'artillerie du 3^e^ corps, p. 71.

Le G^al^ Boyer aurait rapporté de son voyage à travers la France les impressions les plus désastreuses..... Il peut, il doit même y avoir quelque chose de vrai dans cela ; mais je m'étonne de voir mon entourage ajouter créance à l'ensemble, presque sans contrôle. ..... Mais je parais être à peu près seul à faire ces réflexions et à concevoir ces doutes. On me traite d'incrédule et ceux-là mêmes qui, il y a un mois, paraissaient se rallier le plus franchement au gouvernement de la Défense nationale, n'ont plus aujourd'hui à son endroit que de l'indignation et du mépris. De Meissas, *Journal d'un aumônier*, p. 323.

En apprenant ces nouvelles données à peu près comme officielles,

les renseignements se transmettent, leur gravité grossit au contraire d'elle-même et s'enfle spontanément. Il ne pouvait manquer d'en être ainsi, car, pour l'armée, en même temps que l'Empereur disparaissait, la société perdait sa clef de voûte. L'Empereur, le Napoléon, qu'est-ce donc? sinon un être qui, par sa supériorité, assure la prépondérance de la nation à l'extérieur et sa sécurité à l'intérieur. Car l'histoire et la poésie n'ont cessé de grandir Napoléon Ier et de l'exalter par dessus la nature humaine. Et Napoléon III! Est-ce que depuis le 2 décembre 1851 les fonctionnaires, le clergé, la magistrature, le Corps législatif, le Sénat n'ont pas protesté de leur profond dévouement à sa personne, pour avoir mis fin à l'anarchie et tiré le pays de l'abîme? En même temps que la chute de l'empire, les généraux ont d'ailleurs appris l'avénement de la république, ils ont les noms des hommes arrivés au pouvoir, et cela est bien fait pour les confirmer dans leurs craintes (1). Le coup d'état, l'acte sauveur a précisément été entrepris

nos cœurs se serrent et les bras nous tombent. Je fais observer aux officiers qui me les racontent, qu'il faut se méfier de Bazaine et de son envoyé; que celui-ci n'avait pu se mettre en rapport qu'avec le quartier général ennemi, et que l'état-major prussien avait tout intérêt à nous tromper. On s'étonne de mon opiniâtre incrédulité. P. Marchal, *Le drame de Metz*, p. 23.

(1) Nous avons appris la révolution du 4 septembre. Cette révolution a été quelque chose de terrible parce qu'en même temps que nous apprenions que le gouvernement impérial était tombé, nous apprenions que Gambetta et Rochefort faisaient partie du nouveau gouvernement. Vous devez comprendre que nous n'étions pas rassurés pour la France. Mal Canrobert, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 277.

contre la république, et l'armée, qui a prêté ce jour-là le concours de la force matérielle, a dû garder l'impression que les républicains représentaient de bien perverses doctrines, puisque, en violation de toutes les lois, on l'a appelée, dans les commissions mixtes, à les proscrire et, dans la rue, à les massacrer avec Baudin. Des soldats, des hommes de guerre ne peuvent avoir de conceptions politiques que celles que leur font les gouvernements et les classes dirigeantes des sociétés auxquelles ils appartiennent, et toutes les doctrines et les idées qui avaient eu action sur l'armée depuis vingt ans devaient nécessairement l'amener à ne rien sentir vivre en dehors de l'Empereur. La patrie, la nation, la république ne sont que des abstractions, que de vaines images depuis longtemps bannies qui ne se présentent plus à l'esprit. Aussi tandis que par toute la France, avec la liberté reconquise, s'étaient réveillées des passions profondes suscitant la résistance même sans espoir, l'armée du Rhin restait inerte, la France lui apparaissait perdue et elle ne voyait plus de salut que dans l'intervention de l'Impératrice (1).

Le G^al^ Boyer partit de Metz, le 19 octobre, muni pour l'Impératrice d'une lettre officielle du M^al^ Bazaine et d'une lettre particulière du G^al^ Frossard ; son voyage par le Luxembourg et la Belgique fut long, et il ne put

(1) Le plus grand nombre comptait sur l'Impératrice. On considérait que son adhésion à la politique du général en chef s'imposait à elle, comme un double devoir vis-à-vis du pays et vis-à-vis de l'armée qui ne pouvait attendre que d'elle sa délivrance. G^al^ Deligny, *L'armée de Metz*, p. 56.

arriver à Londres et voir l'Impératrice à Chislehurst que le 22. Lorsque le Gal Boyer avait quitté Metz, les vivres arrivaient à leur fin, il fallait donc avant toute chose essayer de gagner du temps. L'Impératrice, dans ce but, fit transmettre une dépêche à M. de Bismarck pour demander un armistice de quinze jours avec ravitaillement. Puis elle réunit les chefs du parti bonapartiste qui se trouvaient à Londres MM. Rouher, le duc de Persigny, Jérôme David, Chevreau, de La Valette, et le Gal Boyer et leur fit part des propositions de M. de Bismarck. En résumé, si l'Impératrice prenait l'initiative de signer les préliminaires d'un traité de paix, la Prusse lui concéderait la libre sortie de l'armée de Metz. Mais quelles étaient les conditions mises à la paix? Le Gal Boyer ne pouvait le dire, car M. de Bismarck n'était entré à ce sujet dans aucune explication. L'Impératrice télégraphia à l'Empereur à Wilhelmshœhe, pour lui demander s'il connaissait les conditions de paix. L'Empereur lui répondit qu'elle devait les connaître aussi bien que lui. Le Gal Boyer alla se renseigner auprès de M. de Bernstorff, l'ambassadeur à Londres de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Celui-ci lui donna à entendre que M. de Bismarck n'accorderait point la paix sans une cession de territoire. Il ne pouvait en effet subsister de doutes à cet égard. Lorsqu'il fallut se décider, l'Impératrice déclara qu'elle ne consentirait jamais à une mutilation du territoire (1). Le Gal Boyer remarqua que M. de Bern-

(1) *Procès Bazaine*, déposition de M. Rouher, p. 367.

storff lui avait laissé entrevoir que les exigences de M. de Bismarck pourraient être moindres envers elle qu'envers le gouvernement de la Défense nationale; comme ce n'était pas là question du plus ou moins de territoire à céder qui l'arrêtait, mais le principe même d'une cession qu'elle ne voulait pas admettre, elle se refusa absolument à entrer en négociation avec M. de Bismarck sur ces bases. L'Impératrice tenait ainsi une conduite identique à celle de M. Jules Favre à Ferrières et à celle que le gouvernement de la Défense nationale allait suivre à l'occasion des propositions d'armistice rapportées de Russie par M. Thiers. L'Impératrice empêchée, par son refus de cession de territoire, de signer les préliminaires de paix, chercha de nouveau à gagner du temps. Elle se mit en relation personnelle avec M. de Bernstorff (1); elle lui envoya des télégrammes pour M. de Bismarck dans lesquels elle insistait pour un armistice. Elle s'adressa directement au roi Guillaume et fit appel à sa générosité. M. de Bismarck répondit que l'Impératrice n'avait rempli aucune des conditions posées au G^al^ Boyer; qu'il n'avait donc aucune garantie que la paix pût être conclue; que, par conséquent, la demande d'un armistice avec ravitaillement était inacceptable. Le roi fit une réponse analogue.

Sur ces entrefaites, la délégation de Tours avait été avisée des négociations ouvertes par l'ennemi avec le M^al^ Bazaine et l'Impératrice; elle en avait conçu de

(1) *Affaire Bazaine.* Plaidoirie complète de M^e^ Lachaud. p. 121.

vives inquiétudes. Elle appréhendait que l'on ne conclût un arrangement favorable au rétablissement de l'empire et qu'en outre la cessation de la résistance de Metz ne fournît à l'ennemi le moyen de briser la résistance qui s'organisait à Paris et sur la Loire. La délégation fit connaître indirectement à l'Impératrice les craintes qu'elle ressentait de sa conduite, tant par le canal de Lord Granville que par celui de M. de Metternich, l'ambassadeur d'Autriche. Ce dernier écrivit officieusement à l'Impératrice le 24 octobre pour lui exposer qu'une armée sérieuse s'organisait sur la Loire, et il lui fit entrevoir les responsabilités qu'elle encourrait si, par des arrangements pris avec l'ennemi, elle venait à paralyser la défense. Les craintes de la délégation furent promptement calmées. Dès le 25 (1), Lord Granville informait M. Tissot, chargé d'affaires de France à Londres, que les négociations étaient closes entre le M^al^ Bazaine et les Prussiens. Le 26, M. de Metternich recevait à Tours une réponse de l'Impératrice qui lui disait que les vivres manquaient à Metz, qu'il fallait se hâter de conclure un armistice et que si elle s'employait à négocier, c'était, tout en réservant ses droits, par patriotisme et pour sauver l'armée. La délégation ainsi rassurée chargea M. Tissot de remercier l'Impératrice (2) pour ses efforts en faveur de l'armée. L'Impératrice cherchait de nouvelles combinaisons afin d'obtenir des délais de M. de Bis-

(1) Sorel, *Histoire diplomatique*, tome II, p. 58.
(2) Sorel, *Histoire diplomatique*, tome II, p. 59.

marck, lorsque le 27, elle apprenait que ses démarches étaient désormais inutiles : Metz privé de vivres venait de capituler.

On avait été informé à Metz le 24 octobre de l'insuccès de la mission du Gal Boyer. M. de Bismarck avait mandé au Mal Bazaine par un télégramme qu'aucune des garanties que la Prusse exigeait pour entrer en arrangement avec la Régente n'avait été remplie, et qu'il n'entrevoyait plus la possibilité de faire réussir les négociations politiques. Le conseil de guerre réuni aussitôt, se cramponnant aux espérances qui s'évanouissaient, se décidait à demander au prince Frédéric-Charles la libre sortie dans des conditions analogues à celles qu'il avait fait proposer à Versailles. Le Gal Changarnier, que son âge désignait pour présenter une pareille requête avec les meilleures chances de se faire écouter, se rendit au quartier général ennemi. Le prince le reçut avec la plus grande courtoisie (1), mais lorsqu'il parla de la sortie de l'armée avec armes et bagages, il l'arrêta par un refus formel et absolu. Les Prussiens n'avaient plus aucun intérêt à négocier. Il est douteux en effet qu'une combinaison, aussi hasardeuse que le rétablissement de la régence avec l'appui de l'armée de Metz, ait jamais pu tenter sérieusement M. de Bismarck, surtout lorsqu'il la reprit une seconde fois avec le Gal Boyer, après l'arrivée de M. Gambetta à Tours et le grand élan de résistance qui se produisait en province. Ce-

(1) Gal Changarnier, *Discours à l'Assemblée nationale*, 29 mai 1871.

pendant si, au point de vue politique, la négociation doit rester sans résultat, au point de vue militaire on obtient en la poursuivant d'arrêter les tentatives de l'armée de Metz pour se délivrer, on s'assure ainsi sa capture et on s'épargne dans tous les cas les pertes d'hommes que coûterait une série de combats avec elle, même heureux. Ces avantages, M. de Bismarck les a maintenant définitivement recueillis, il peut rompre tous les pourparlers, l'ennemi qu'il endort et berce d'illusions depuis un mois, est à bout de ressources et à sa merci.

On ne pouvait plus éviter la capitulation pure et simple, est envoyé auprès du chef de l'état-major prussien et le Gal de Cissey, le Gal de Stiehle, pour s'enquérir de ses conditions. Celui-ci déclara que l'armée de Metz subirait le même traitement que l'armée de Châlons à Sedan ; il remit au Gal de Cissey un protocole sommaire portant que l'armée et la forteresse seraient rendues simultanément et, avec elles, le matériel de guerre et les drapeaux. Le conseil de guerre se réunit le 26 pour prendre connaissance du protocole. Les clauses furent plusieurs fois lues et commentées, on cherchait les moyens d'obtenir des atténuations, mais les généraux Changarnier et de Cissey, qui s'étaient convaincus personnellement de la dureté de l'ennemi, déclaraient qu'il était inutile de croire qu'on obtiendrait des concessions. Le conseil de guerre était donc appelé à subir les conditions les plus humiliantes possibles. Il était dans cette situation qu'il avait prévue et qui avait fait l'objet

de sa réserve expresse, qu'avant de se résigner on tenterait de se faire jour les armes à la main. Mais ce suprême effort, qu'on a ajourné pendant le mois de septembre, alors que l'armée conservait toute sa vigueur, qu'on a encore remis le 10 octobre pour négocier, alors qu'il restait une force réelle, il est devenu réellement impossible. Les chevaux sont morts ; on n'a plus ni cavalerie ni artillerie ; il y a vingt mille malades dans les hôpitaux; les hommes qui campent à l'humidité, sous de petites tentes-abri, dans le camp retranché transformé en véritable cloaque par des pluies incessantes, sans autre nourriture que la viande de chevaux étiques à manger sans sel, ont déjà contracté le germe des maladies dont ils vont aller mourir par milliers en captivité et sont tombés dans un état de débilité physique qui ne permet plus de rien en attendre (1). Dans ces conditions, non-seulement il est impossible de forcer le cercle d'investissement que l'ennemi n'a cessé de perfectionner, mais il n'y a aucun espoir de livrer un combat tant soit peu brillant qui puisse être autre chose qu'une inutile boucherie. Il faut donc passer sous le joug, et le chef d'état-major de l'armée, le G^al^ Jarras, est envoyé au quartier général ennemi discuter les clauses définitives de la capitulation. Il dut faire en sorte d'obtenir certaines atténuations aux conditions sommaires rapportées par le G^al^ de Cissey.

Le G^al^ Jarras trouva l'ennemi inflexible, le G^al^ de

(1) D^r^ Quesnoy, *Armée du Rhin*, p. 195. *Procès Bazaine*, déposition du G^al^ de Ladmirault, p. 376.

Stiehle lui dit qu'il entendait s'en tenir purement et simplement au protocole remis au Gal de Cissey, qui contenait les instructions transmises par le roi. Le Gal Jarras demanda qu'un détachement de troupes de toutes armes pût se retirer librement en Algérie, cette faveur lui fut absolument refusée; il insistait au moins pour obtenir les honneurs de la guerre et pour que les officiers conservassent leurs armes et leurs bagages. Le lendemain, à une seconde entrevue, le Gal de Stiehle lui dit que le roi cédait sur ces deux points, mais les honneurs de la guerre comportaient un défilé devant l'ennemi auquel le Mal Bazaine se refusait, et ils furent en définitive écartés de la convention qui ne contint, comme concession, que les armes et bagages laissés aux officiers. Les allées et venues nécessitées par cette négociation prirent un certain temps, et ce ne fut que le 27 octobre au soir (1) que se trouva définitivement signée la capitulation par laquelle 3 maréchaux de France, 50 généraux, 6,000 officiers, 170,000 hommes, y compris la garde nationale de Metz, devenaient prisonniers de guerre.

Le 26, la nouvelle qu'on capitulait se répandit dans les camps et fut communiquée officiellement au conseil municipal de Metz. Le 27, le Gal Coffinières annonçait dans une proclamation que le sort de la ville était lié à celui de l'armée, les soldats se voyaient donc condamnés à la captivité pendant que les ha-

(1) Colonel Fay, *Journal*, p. 284.

bitants subissaient la conquête étrangère. Dès le commencement d'octobre, un certain nombre d'officiers s'étaient secrètement réunis ; inquiets des négociations engagées par le M^al^ Bazaine avec l'ennemi, ils s'étaient entretenus des mesures à prendre pour obtenir un changement dans le commandement de l'armée. La capitulation amena de nouvelles réunions, cette fois-ci au grand jour. Des officiers de toute arme, parmi lesquels le capitaine Rossel du génie, se joignent aux officiers de la garde nationale. Ils veulent se soustraire à la captivité en appelant les troupes à se frayer passage à travers les lignes ennemies ; mais ils durent reconnaître que, dans l'état de prostration où était tombée l'armée, ils ne pourraient compter que sur un nombre d'hommes infime pour l'acte absolument désespéré qu'ils méditaient (1). Le G^al^ Clinchant, qui devait se mettre à la tête de l'entreprise si on lui amenait un nombre d'hommes suffisant à conduire à l'ennemi, ne voyant rien de sérieux, se tint définitivement à l'écart et la tentative avorta. En ville, la journée du 28 est remplie par des scènes de tumulte et de désespoir ; on sonne le tocsin ; on se porte pour l'envahir vers l'hôtel du commandant supérieur, qu'il faut faire protéger par des troupes ; on voile d'un crêpe noir la statue du héros messin, le M^al^ Fabert, érigée sur une des places de la ville. C'était la dernière convulsion de l'agonie ; ensuite le silence se fit.

(1) *Metz, campagnes et négociations*, p. 395. Colonel Rossel, *Les derniers jours de Metz*.

Le 29, la ville et les forts furent remis à l'ennemi. On avait pendant le blocus achevé les forts; incomplets au début du siége, ils se trouvaient en parfait état au moment de la reddition. Il semblait ainsi que l'armée du Rhin ne fût restée à Metz que pour compléter une forteresse appelée à renforcer d'une manière formidable la base d'opération des armées allemandes. On livrait en outre intacts les fusils et les canons de campagne de l'armée, enfin tout le matériel de l'arsenal, 1,665 canons, 9,000 affûts, 3 millions de projectiles, 23 millions de cartouches de divers modèles, 419,000 kilogrammes de poudre (1). Ces ressources seront utilisées contre la France et en particulier pour le siége de Thionville entrepris avec des canons tirés de l'arsenal de Metz. On avait laissé arriver la dernière heure, sans se préoccuper du démantèlement des remparts et des forts, et dans le conseil du 26, lorsqu'on parla de l'opérer, le temps eût manqué; le délai était encore suffisant, il est vrai, pour briser les armes et le matériel, mais il fut décidé qu'on s'abstiendrait de toute destruction.

Au nombre des demandes contenues dans le protocole rapporté par le G^{al} de Cissey, se trouvait la remise des drapeaux. Dans le conseil de guerre du 26, les chefs de corps s'émeuvent particulièrement de cette clause; l'un d'eux, le G^{al} Desvaux, dit, en sortant, au M^{al} Bazaine : « Et les drapeaux? » A quoi le

(1) *Procès Bazaine*, déposition de M. Raymond, p. 396.

maréchal répond : « C'est vrai ! » Et il donne l'ordre de les envoyer à l'arsenal pour être brûlés. Cet ordre verbal n'a pas été entendu de tout le monde, et la journée du 26 se passe sans que les drapeaux soient portés des corps à l'arsenal, mais le Gal Jarras est rentré le 26 au soir du quartier général ennemi sans avoir signé la capitulation, on a donc encore à soi toute la nuit du 26 et la journée du 27. Cependant certains chefs dans l'armée, inquiets pour les drapeaux, font procéder eux-mêmes à leur destruction ; le Gal Laveaucoupet détruit ainsi ceux de sa division, et les généraux Lapasset et Jeanningros ceux de leurs brigades. Si le Mal Bazaine veut réellement la disparition des drapeaux de son armée, il n'a qu'à laisser faire ou qu'à donner des instructions pour généraliser ce mouvement spontané. Mais loin de là, il envoie le 27 un ordre écrit très-précis pour que les drapeaux soient versés à l'arsenal et, afin de rassurer sur leur sort et d'éviter qu'on ne les détruise dans les corps, il a soin de mentionner qu'il les fera brûler (1). Or, pendant qu'il adresse aux corps l'ordre répété de porter les drapeaux à l'arsenal, il ne transmet à l'arsenal aucun avis pour les détruire lorsqu'ils arriveront (2). Au contraire le 27, entre onze heures et midi (3), le Gal Soleille, commandant en chef de l'artillerie, en sortant du rapport chez le maréchal, a écrit deux dépêches qui portent en tête : « Par ordre du maréchal », l'une

(1) Rapport du Gal de Rivière, p. 239.
(2) *Procès Bazaine*, déposition du colonel de Girels, p. 388.
(3) *Procès Bazaine*, déposition de M. Morlière, p. 381.

pour les généraux commandant l'artillerie des corps, prescrivant de verser les drapeaux à l'arsenal, l'autre pour le colonel de Girels, directeur de l'arsenal, ordonnant non pas de brûler les drapeaux, mais bien de les conserver et de les inventorier. Cette seconde dépêche, cependant, le Gal Soleille la retient sur sa table (1); et autant qu'on peut s'expliquer le fait, voici pourquoi.

Lorsque le 25 le Gal de Stiehle avait demandé au Gal de Cissey la remise des drapeaux, celui-ci cherchant un subterfuge qui permît de les faire disparaître, avait répondu qu'ils portaient des aigles et avaient dû être détruits au changement de gouvernement après le 4 septembre (2). Le Mal Bazaine s'est approprié cet argument; lorsque, le 27, le Gal Jarras part une seconde fois pour le quartier général ennemi, le maréchal le charge de dire au Gal de Stiehle que les drapeaux ont été brûlés comme emblèmes politiques. Si le chef de l'état-major prussien se contente de cette défaite et n'insiste pas dans la capitulation pour avoir les drapeaux, on pourra alors les détruire tranquillement, mais s'il exige au contraire absolument que la remise soit opérée, comme le Mal Bazaine, plutôt que de voir aggraver les clauses de la capitulation, a déjà pris son parti de livrer les drapeaux, ceux-ci dans l'intervalle n'ayant pas été détruits, on enverra à l'arsenal l'ordre de les conserver pour l'ennemi. Et l'ordre dans ce

(1) *Procès Bazaine*, déposition du colonel Vasse de Saint-Ouen, p. 380.

(2) Lettre du Gal de Cissey, *Plaidoirie complète* de Me Lachaud, p. 137.

sens est écrit d'avance, car on peut bien prévoir que le Gal de Stiehle n'acceptera pas l'argument que les aigles ont été brûlés après le 4 septembre, alors qu'il sait que le Mal Bazaine n'a cessé d'adhérer à l'empire et de négocier pour son rétablissement. En effet, lorsque le Gal Jarras a mis en avant que les drapeaux ont été détruits comme emblèmes politiques, il n'a rencontré de la part du Gal de Stiehle que la plus profonde incrédulité. Celui-ci a insisté plus énergiquement que jamais pour la remise des drapeaux. Le Gal Jarras a dû céder. Lorsqu'il revient le 27 au soir avec la capitulation signée, il est trop tard, à Metz, pour détruire les drapeaux, puisqu'il y a parole donnée et engagement écrit de les livrer. Alors le Gal Soleille fait porter le 28 au matin (1) l'ordre rédigé d'avance, la veille, à l'adresse du colonel de Girels, de conserver les drapeaux, et 56 aigles (2) passent de cette manière aux mains de l'ennemi. Ne sachant comment expliquer tant de condescendance envers le vainqueur, ne voyant en échange des dépouilles livrées que la concession de laisser aux officiers leurs armes et leurs bagages, le Mal Bazaine a pu être accusé de n'avoir eu d'autre souci que de sauver ses bagages, pour emporter son argenterie et le traitement qu'il avait touché pendant le blocus de Metz (3).

(1) Rapport du Gal de Rivière, p. 246.

(2) *Guerre franco-allemande.* Seconde partie, p. 296.

(3) Lettre du colonel d'Andlau à l'*Indépendance Belge. Plaidoirie complète* de Me Lachaud, p. 19. *Metz, campagnes et négociations*, p. 391. *Procès Bazaine.* Réquisitoire du Gal Pourcet, p. 399.

Le 29, les soldats de l'armée du Rhin se mirent en marche, désarmés, pour se constituer prisonniers. Les officiers avaient voulu accompagner leurs soldats jusqu'aux avant-postes, où des sous-officiers prussiens devaient en prendre le commandement. Les adieux furent déchirants et pleins d'une inexprimable angoisse. Tous ces hommes pleuraient leur gloire passée et la chute et le déshonneur de leur pays qu'ils croyaient laisser, d'après les récits qu'on leur avait faits, absolument perdu, se livrant lui-même à l'étranger.

La prise de Strasbourg et de Metz avait rendu aux Allemands la disponibilité de grandes forces et leur avait permis à deux reprises d'envoyer des renforts à leurs armées en campagne. Une partie des troupes employées autour de Metz et de Strasbourg avait spécialement eu pour mission de réduire les forteresses françaises de second ordre. Le système de défense des frontières de la France remontait à une époque déjà éloignée. La France conservait un cordon de petites places entourées d'une simple enceinte bastionnée. Ces places d'abord impuissantes, avec les énormes masses d'hommes dont se composent les armées modernes, à retarder la marche de l'ennemi, étaient ensuite incapables, avec la portée accrue de l'artillerie, de résister à un bombardement. Elles souffraient, en général, du manque de préparation, qui atteignait toutes les parties de l'organisation militaire française au début des hostilités ; à leur faiblesse naturelle s'ajoutaient un armement incom-

plet et des garnisons formées de recrues. L'ennemi, pour s'en emparer, n'avait donc besoin que de les bombarder, sans recourir à la méthode lente des siéges en règle. Les villes exposées aux ravages d'une artillerie à longue portée que les canons de leurs remparts ne pouvaient contre-battre, se rendaient forcément pour éviter une destruction totale. C'est ainsi que Toul, Soissons, Schélestadt, Verdun, Neufbrisach, Rocroy, Phalsbourg, Montmédy, La Fère, Thionville, Mézières, Longwy capitulaient successivement. Quelques-unes de ces villes, dans les conditions où elles étaient appelées à résister, avaient cependant déployé une réelle constance. Toul, avec une faible garnison de gardes-mobiles, après avoir repoussé une première attaque tentée par surprise le 16 août, avait ensuite prolongé sa défense jusqu'au 23 septembre. Verdun et Montmédy avaient l'une et l'autre résisté à un premier bombardement et ne s'étaient rendues qu'à un second. Mézières, lorsqu'elle capitula, était en partie réduite en cendres. Phalsbourg subit un blocus de quatre mois, des bombardements répétés détruisirent le tiers de la ville, sans que les habitants montrassent de faiblesse ou que la garnison voulût accepter l'offre de sortir librement. Les vivres épuisés, le commandant Taillant détruisit son artillerie et ses munitions, il brisa ses fusils, puis ouvrit les portes et prévint l'ennemi qu'il se rendait à discrétion. Les Allemands, pour honorer la belle conduite de la garnison, laissèrent aux officiers leurs épées et leurs bagages, aux soldats leurs sacs, et ils les autorisèrent

tous à choisir les villes d'Allemagne où ils voudraient séjourner comme prisonniers (1).

De toutes les places assiégées Bitche et Belfort résistèrent seules victorieusement et se trouvèrent encore debout à la fin des hostilités. La petite forteresse de Bitche, située dans les Vosges sur une hauteur isolée avait été attaquée dès le 7 août. Le bombardement auquel on l'avait soumise à diverses reprises étant resté sans résultat, l'ennemi, à partir du 22 septembre, cessait ses attaques et se bornait à maintenir un corps d'observation en vue de la place (2). Bitche, abondamment pourvue de vivres que le 5e corps y avait laissés, ne fut rendue, par sa garnison qui sortit librement avec armes et bagages, que le 27 mars 1871 sur l'ordre du gouvernement français.

Belfort avec son Château et ses forts de la Miotte et de la Justice s'élève sur une sorte de rocher isolé au milieu de la plaine de la Savoureuse. A l'époque où Vauban l'avait érigé, cet ensemble était des plus importants, mais par suite du rayon étendu que la portée accrue de l'artillerie exige pour une bonne défense des places, il était devenu trop exigu et on avait résolu de l'agrandir en y ajoutant des forts détachés. Lorsque la guerre éclata, un seul des ouvrages projetés, celui des Barres était construit. On procéda à l'érection de fortifications de campagne sur les points désignés pour l'établissement des autres forts, à Bellevue

(1) Rapport officiel sur les capitulations, p. 32.

(2) Voyez Dalsème, *le Siege de Bitche.*

et sur les hauteurs des Hautes- et Basses-Perches. Les travaux d'appropriation et d'armement des points extérieurs à occuper prirent la plus grande activité sous l'impulsion du colonel du génie Denfert-Rochereau appelé le 19 octobre au commandement supérieur de Belfort. La défense se trouvait donc suffisamment organisée (1), lorsque, le 3 novembre, le G^al de Tresckow arriva avec une division prussienne pour commencer l'investissement. La place, en prévision du siége à soutenir, avait été amplement approvisionnée de vivres et de munitions, elle avait reçu une garnison de 16,000 hommes suffisante comme nombre, mais qui ne comprenait cependant que deux bataillons (2) de troupes de ligne d'ancienne formation.

Le colonel Denfert, avec les ressources dont il disposait, avait étendu le plus loin possible le rayon de défense de Belfort, en occupant non-seulement les ouvrages avancés construits autour de la place, mais encore les villages et les points favorables intermédiaires (3). De la sorte, l'ennemi ne pourrait attaquer le corps même de la forteresse qu'après avoir forcé la ceinture des défenses extérieures. Le lendemain de son arrivée devant Belfort, le G^al de Tresckow avait demandé par lettre au colonel Denfert, si, pour épargner aux habitants les dommages d'une attaque, sa conscience ne lui suggérait pas de lui rendre la ville. Le colonel lui répondit qu'il ne connaissait qu'un

(1) Thiers et de la Laurencie, *La défense de Belfort*, p. 59.
(2) *Ibid.*, p. 79.
(3) *Ibid.*, p. 55.

moyen d'éviter aux populations les horreurs de la guerre, qui était la retraite de l'armée prussienne. Le Gal de Tresckow n'avait que des forces restreintes ; il fut contraint de débuter par un simple blocus, et le cordon d'investissement que les positions avancées des Français le forcèrent à disposer autour de la ville se trouva tellement étendu, qu'il dut garder d'abord la défensive pour résister aux entreprises de la garnison. Cependant les Prussiens recevaient des renforts et leur parc de siége, et le 3 décembre, ils commencèrent à bombarder la ville, en même temps qu'ils effectuaient une attaque en règle de l'ouvrage de Bellevue sur la rive droite de la Savoureuse. Les Prussiens, après avoir ouvert la seconde parallèle et avancé la tranchée jusqu'à trois cents mètres de Bellevue, renoncent au commencement de janvier à pousser leurs cheminements plus avant de ce côté et prennent désormais, pour objectif de leurs travaux d'approche, les hauteurs des Hautes- et Basses-Perches sur la rive opposée de la Savoureuse. Les Perches étaient flanquées à droite et à gauche par les villages de Danjoutin et de Pérouse, que le colonel Denfert avait organisés défensivement et qu'il occupait par des corps de troupes. L'ennemi dirigea d'abord ses efforts contre les deux villages qu'il soumit au bombardement le plus violent. Dans la nuit du 7 au 8 janvier, les Prussiens abordent Danjoutin de front et de flanc ; deux compagnies de mobiles postées pour repousser l'attaque de flanc ayant précipitamment pris la fuite, le village se trouva en-

veloppé et les 600 hommes qui l'occupaient furent faits prisonniers. Pérouse attaqué à son tour avec des forces considérables, le 20 janvier, était évacué par sa garnison qui se repliait en arrière sur la ville. L'ennemi, maître des villages, avait isolé les Perches : il crut possible de s'en emparer par un coup de main. Le 26 janvier, à la nuit, il lançait ses colonnes d'assaut, mais la garnison était sur ses gardes et l'éveil était partout donné. Les canons du Château et de la place même de Belfort, qui avaient vue sur les devants des Perches, joignirent leur feu à celui des défenseurs des ouvrages, et les colonnes prussiennes furent mises en déroute avec perte. 225 hommes venus jusque dans les fossés y furent faits prisonniers (1).

Depuis l'ouverture du bombardement les Prussiens avaient ajouté à leur matériel de siége des pièces du plus gros calibre, ils dirigeaient un feu continu et des plus violents non-seulement sur les points d'attaque du cercle extérieur choisis par eux, mais encore sur les ouvrages et les maisons même de Belfort. La ville n'était plus qu'une ruine, les habitants vivaient sous les décombres, dans les caves et les souterrains. Le Château et les batteries de la place répondaient de leur mieux, néanmoins leur feu devenait chaque jour inférieur à celui de l'ennemi. A mesure que le siége se prolongeait, la provision réduite de projectiles obligeait à diminuer le nombre des coups tirés et faisait utiliser

(1) Thiers et de la Laurencie, *La défense de Belfort*, p. 343.

de vieux boulets pleins trouvés en magasin, dont l'action, par comparaison avec celle des énormes obus de l'ennemi, était presque nulle. A la suite de leur infructueuse tentative d'assaut, les Prussiens avaient repris activement les travaux d'approche contre les Perches. Enfin ils arrivent si près des ouvrages et ceux-ci sont tellement bouleversés et rendus intenables par les projectiles, que, le 3 février, les Français commencent à les évacuer et à en enlever le matériel; une poignée d'hommes y est seule laissée avec ordre de se replier à l'entrée de l'ennemi. Le 8, les Prussiens, qui ont reconnu que les Perches sont abandonnées, viennent s'y établir. Il ne leur avait donc pas fallu moins de soixante-huit jours de bombardement et en partie d'approches en règle, pour forcer le cercle de défense extérieure que le colonel Denfert avait formé autour de Belfort et pour être en mesure d'attaquer directement la forteresse centrale.

Lorsque les places fortes furent prises ou investies, la conquête s'appesantit sur tout le territoire envahi, sans qu'il y eût possibilité de résistance. Les garnisons mises par l'ennemi dans les places, dans les villes ouvertes, sur les points désignés comme lieux d'étapes, empêchaient tout soulèvement. Pour faire face à une telle occupation, des renforts continuels arrivaient d'Allemagne; aux troupes de l'armée active s'ajoutaient celles de la landwehr et plus de sept cent mille hommes devaient ainsi entrer en France.

Les charges qui pesaient sur le pays occupé

étaient énormes. Outre les impôts ordinaires dus au fisc par les contribuables, que l'ennemi recouvrait autant que possible, c'étaient des contributions de guerre graduées d'après la richesse des lieux ou la résistance qui avait été faite. Les Allemands prélevaient de ces sources 80 millions de francs (1). Puis venaient les réquisitions de denrées et d'objets de toute nature, de charrettes et de chevaux avec leurs conducteurs (2), que levaient des colonnes volantes et des détachements visitant tous les points du pays. C'étaient enfin le logement et la nourriture des troupes en marche ou en garnison auxquelles il fallait pourvoir, et dans les lieux d'étapes, situés sur les grandes voies stratégiques, les habitants se voyaient, pendant des mois entiers (3), privés de leurs lits par les soldats des colonnes ennemies qui se succédaient sans interruption. Les Allemands ne faisaient d'ailleurs que pratiquer la guerre de conquête dans les conditions où on l'a toujours faite et où les Français l'avaient eux-mêmes longtemps poursuivie en Allemagne et en Espagne sous le premier empire. Et même l'invasion allemande pouvait se prévaloir, comme atténuation à ses horreurs, du respect général porté à l'honneur des femmes. Cependant les souffrances que les Français avaient à supporter leur étaient d'autant plus douloureuses qu'elles leur paraissaient absolument sans pré-

(1) Rapport de M. Passy à l'Assemblée nationale.

(2) Alphonse de Rubble, *L'administration allemande*, p. 3. De la Rue, *Sous Paris pendant l'invasion*, p. 218.

(3) Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 59.

cédent. Aucun point de comparaison ne s'offrait en effet à leur esprit. Dans les récits qu'ils avaient faits de leurs guerres au dehors, ils avaient, comme tous les victorieux, négligé de mentionner les souffrances du vaincu et passé sous silence les dommages qu'ils lui avaient infligés ; et, n'ayant eux-mêmes jamais subi d'envahissement prolongé, ils n'avaient encore pu juger par expérience quelle est la condition d'un pays conquis.

Les tortures morales endurées sous l'occupation étaient du reste de celles qui éprouvent le plus les courages. L'approche de l'ennemi répandait d'abord cette attente pleine d'angoisse que suscite la venue d'un fléau qu'on sait irrésistible ; l'ennemi arrivé, sa domination établie, il semblait que tout se fût effondré, la patrie était comme engloutie, la France s'en était allée. La vue seule de l'envahisseur était intolérable ; aussi tendait-on toutes ses facultés pour découvrir les moindres signes d'un retour de fortune. Les communications étaient rares ou interrompues et les bruits les plus étranges circulaient, on se transmettait continuellement l'annonce d'immenses victoires remportées par les armées françaises apportant la délivrance (1). Lorsque la vérité se faisait jour, l'abattement succédait à l'espoir, celui-ci reprenait bientôt sur de nouvelles rumeurs (2) pour faire encore place au découragement ; cependant chaque fois qu'on

(1) Baron Ernouf, *Souvenirs de l'invasion en Normandie*, p. 195. Auguste Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 79.

(2) Alphonse de Rubble, *L'administration allemande*, p. 87. Ernest Caillot, *Les Prussiens à Chartres*, p. 67.

retombait de ses illusions, la chute était plus profonde, le ressort pour se relever moins puissant. Le moment vint enfin où, au spectacle des armées françaises reculant toujours, l'abattement fut complet et on n'attendit plus sa délivrance que de la paix après laquelle on soupira ardemment.

A mesure que la conquête s'étendait, les Allemands divisaient le territoire français en gouvernements distincts. Le 21 août ils avaient créé le gouvernement général d'Alsace. Le 29, celui de Lorraine avec son siége à Nancy, comprenant les départements de la Meuse, des Vosges, de la Haute-Marne, de la Meurthe et de la Moselle. A la fin de septembre, celui de Champagne avec son siége à Reims, s'étendant aux départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de Seine-et-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Oise. Le 17 décembre, le gouvernement du Nord de la France avec son siége à Versailles était formé à son tour du département de Seine-et-Oise distrait du gouvernement de Champagne, et des départements de la Somme, de l'Oise, de la Seine-Inférieure, d'Eure-et-Loir et du Loiret auxquels vinrent s'ajouter les derniers départements envahis à la fin de la guerre. A la tête de chaque gouvernement était placé un officier supérieur qui exerçait la suprême autorité sous le titre de gouverneur général; a côté de lui se trouvait un subordonné pour diriger l'administration en qualité de commissaire de l'administration civile; puis, en sous-ordre, s'échelonnaient des préfets (1) et

(1) Voyez *Die Präfectur in Blois. Tagebuch-Skizzen.*

des sous-préfets, chargés particulièrement des rapports avec les maires et les employés français. Un *Moniteur officiel*, au siége de chaque gouvernement, publiait les proclamations et les décrets des autorités allemandes, les nouvelles de guerre que seules les feuilles françaises fussent autorisées à reproduire et, comme il était à craindre que ces journaux restassent sans lecteurs, l'abonnement avait été rendu obligatoire pour les communes.

Le roi de Prusse s'était établi à Versailles avec M. de Bismarck et le G^{al} de Moltke ; les nombreux princes allemands venus à sa suite, les officiers supérieurs, les chefs du gouvernement civil formaient une sorte de cour autour de lui, aussi pouvait-il se faire proclamer empereur avec tout la pompe voulue. Cette cérémonie devait être la consécration du changement politique accompli en Allemagne. Les deux confédérations du Nord et du Sud, entre lesquelles le pays avait été divisé par le traité de Prague, venaient d'être fondues en une seule sous la dénomination d'Empire allemand, avec le titre impérial héréditaire dans la maison royale de Prusse. Cette nouvelle constitution, après avoir été ratifiée par le Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord convoqué à Berlin à cet effet, avait successivement reçu l'adhésion des États de l'Allemagne du Sud, qui, en entrant dans le nouvel empire, avaient, par des conventions spéciales, cherché à se maintenir certains droits en échange de la pleine souveraineté qu'ils abdiquaient.

Le 18 janvier, jour anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, un autel était dressé dans la galerie des Glaces du palais de Versailles. Le roi Guillaume prit place en face, entouré des princes, des grands dignitaires, des officiers et des fonctionnaires allemands. Après le service divin et un psaume chanté par un chœur de soldats, le prédicateur de division M. Rogge fit ressortir, dans une allocution, le caractère à la fois politique et religieux (1) de la cérémonie. Le roi se leva ensuite et dit :

« Illustres princes et alliés,

« D'accord avec tous les princes allemands et les « villes libres, vous vous êtes associés à la demande « qui m'a été adressée par S. M. le roi de Bavière, de « rattacher à la couronne de Prusse, en rétablissant « l'Empire d'Allemagne, la dignité impériale alle- « mande pour moi et mes successeurs. Je vous ai déjà « écrit mes remercîments pour la confiance que vous « m'avez manifestée et je vous ai fait part de ma réso- « lution de donner suite à votre demande. J'ai pris « cette résolution dans l'espoir qu'avec l'aide de Dieu, « je réussirai à remplir, pour le bonheur de l'Alle- « magne, les devoirs attachés à la dignité impériale. « Je fais part de mes résolutions au peuple allemand, « par une proclamation en date d'aujourd'hui, que « j'ordonne à mon chancelier de lire. »

(1) *Moniteur Officiel de Seine-et-Oise,* 19 janvier 1871.

Le chancelier, M. de Bismarck lut alors la proclamation suivante :

« Au peuple allemand,

« Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de « Prusse, savoir faisons :

« Après que les princes allemands et les villes li- « bres nous ont adressé l'appel unanime de renouve- « ler, en rétablissant l'empire d'Allemagne, la dignité « impériale allemande qui n'a pas été exercée depuis « soixante-dix ans, et après que dans la constitution « de la Confédération allemande, des dispositions y « relatives ont été prévues, nous avons considéré « comme un devoir envers la patrie de donner suite à « cet appel des princes et des villes libres, et d'accep- « ter la dignité impériale allemande.

« Conformément à ces dispositions, nous et nos suc- « cesseurs porterons, désormais rattaché à la couronne « de Prusse, le titre impérial dans toutes nos relations « et affaires de l'Empire allemand, et nous espérons « en Dieu qu'il sera donné à la nation allemande de « mener la patrie, sous l'enseigne de son antique puis- « sance, vers un avenir heureux.

« Nous acceptons la dignité impériale dans la con- « science de notre devoir de protéger, avec la fidélité « allemande, les droits de l'empire et de ses membres, « de sauvegarder la paix, de défendre l'indépendance « de l'Allemagne appuyée sur la force réunie de son « peuple. Nous l'acceptons dans l'espoir qu'il sera per- « mis au peuple allemand de jouir de la récompense

« de ses luttes ardentes et héroïques, dans une paix « durable et protégée par des frontières capables d'as- « surer à la patrie des garanties contre de nouvelles « attaques de la France et dont elle a été privée depuis « des siècles.

« Quant à nous et à nos successeurs de la couronne « impériale, puisse la divine Providence nous accorder « d'être le « toujours auguste » de l'Empire, non pas « en conquérant, mais en procurant les douceurs et « les richesses de la paix sur le terrain du bien-être, « de la liberté et de la morale (1).

« GUILLAUME. »

Le grand-duc de Bade, après avoir salué le roi, l'acclamait empereur d'Allemagne, et l'assemblée tout entière répétait par trois fois l'acclamation. Les assistants se séparaient au bruit des musiques militaires jouant l'hymne national et des marches triomphales.

(1) *Moniteur Officiel de Seine-et-Oise*, 19 janvier 1871.

CHAPITRE VI

Le siége de Paris.

Les sorties opérées par les défenseurs de Paris pendant le mois d'octobre n'avaient été que des affaires de détail; elles avaient surtout pour but d'aguerrir les soldats et de les préparer à une grande attaque faite en vue de percer le cercle d'investissement. Pour se promettre la réussite d'une semblable opération, il fallait pouvoir mettre en ligne de grandes masses, aussi le Gal Trochu règle-t-il la distribution définitive de ses troupes après le 31 octobre. Le 8 novembre, la totalité des forces militaires renfermées dans Paris sous le commandement supérieur du Gal Trochu a été répartie en trois armées : la 1re sous les ordres du Gal Clément Thomas se compose des 266 bataillons de la garde nationale sédentaire; la 2e sous les ordres du Gal Ducrot, destinée à la grande attaque que l'on médite pour s'ouvrir un passage au dehors, a été formée des meilleures troupes, soit des 13e et 14e corps, auxquels on a joint tous les fragments de corps organisés dans Paris depuis le début du siége et les bataillons de mobiles considérés comme les meil-

leurs. Ces divers éléments ont été répartis à nouveau en trois corps d'armée, à trois divisions chacun, le 1er sous les ordres du Gal Blanchard, le 2e sous ceux du Gal Renault, le 3e du Gal d'Exea. La 3e armée sous les ordres du Gal Vinoy, forte de six divisions conservées isolées, est presque exclusivement formée de garde nationale mobile.

Les généraux Trochu et Ducrot devaient diriger leur grande attaque du côté de la presqu'île de Gennevilliers, pour se mettre en communication avec le dehors et se ravitailler par la basse Seine. Ils avaient étudié un plan dans cette donnée, fait construire des ponts de bateaux, disposé des batteries fixes pour commander le cours de la Seine (1); ils étaient sur le point de passer à l'action, lorsque le 14 novembre arriva la nouvelle de la bataille de Coulmiers et de la reprise d'Orléans par l'armée de la Loire. L'annonce de ces succès produisit à Paris un effet immense, on ne put songer désormais qu'à rejoindre l'armée de la Loire, que tout le monde voyait s'avancer d'Orléans, pour faire lever le siége de Paris (2). Les généraux Trochu et Ducrot, forcés de renoncer à leur premier projet, se mirent le plus rapidement possible en mesure d'effectuer leur grande sortie sur la Marne dans une direction à pouvoir donner la main à l'armée de la Loire. Ils construisirent de nouvelles batteries fixes de ce côté, destinées à soutenir l'effort des

(1) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 81. Gal Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 93.

(2) Gal Trochu, *Enquête parlem.*, tome I, p. 315.

troupes, et ils occupèrent le plateau d'Avron qui commande le cours de la Marne.

Des coteaux où sont situés les redoutes de la Faisanderie et de Gravelle, on domine la Marne, et par delà une plaine basse qui s'étend jusqu'à Champigny. Les Français commandaient donc de face la plaine de Champigny; en même temps ils occupaient sur un de ses flancs la presqu'île de Saint-Maur, et sur l'autre le fort de Nogent et le plateau d'Avron. Ils pouvaient de la sorte diriger une telle masse de feux croisés sur la plaine, qu'il serait impossible à l'ennemi de s'y maintenir pour disputer le passage de la rivière. Aussi est-ce sur ce point que les généraux résolurent de franchir la Marne dans l'intention, après avoir rompu les lignes ennemies en enlevant les villages de Champigny et de Bry en première ligne, de Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly en seconde ligne, d'atteindre Lagny et de se porter à la rencontre de l'armée de la Loire du côté de Fontainebleau.

Le 28 novembre au soir les trois corps de la 2e armée bivouaquent dans le bois de Vincennes et derrière le fort de Nogent; ils doivent traverser la Marne la nuit même. Les ingénieurs Krantz et Ducros avaient été chargés de placer une série de ponts de bateaux. Pour dérober le secret des opérations à l'ennemi, les ponts avaient été tenus en arrière. La nuit venue, ils sortiront du canal de Saint-Maur, remorqués par des bateaux à vapeur, et remonteront la Marne, pour venir se fixer sous le fort de la Faisanderie, aux points du rivage où des rampes d'accès ont

été préparées. A onze heures du soir les ponts débouchent du canal de Saint-Maur, mais une crue subite s'est produite dans la Marne, et, sous le pont de Joinville, un courant violent arrête la flottille. En insistant, on fait couler les premiers pontons attachés aux remorqueurs (1). Il faut revenir, refaire les convois. On met plus d'intervalle entre les pontons, on charge les soupapes, on force la vapeur et on parvient à passer. Toutefois la nuit s'est avancée et il sera maintenant impossible de placer les ponts en temps voulu pour que l'armée puisse franchir la Marne assez matin (2). Les ingénieurs courent informer de ce contre-temps le Gal Ducrot qui se rend aussitôt auprès du Gal Trochu au fort de Rosny pour tenir conseil. Après examen, il fut reconnu que, quelque préjudiciable à l'entreprise que dût être tout retard pouvant permettre à l'ennemi de prendre éveil, on était cependant obligé de renvoyer à la nuit suivante le passage de la Marne (3). On avait combiné, pour tromper l'ennemi, un certain nombre de feintes et d'affaires secondaires venant s'ajouter à l'attaque principale sur la Marne. On pensa qu'il convenait de les laisser exécuter au moins en partie, on détournerait ainsi, autant que possible, l'attention de l'ennemi de la grande agglomération d'hommes, opérée dans le bois de Vin-

(1) *Rapport de M. Krantz.* Gal Ducrot, *la défense de Paris*, t. II, p. 387.

(2) *Rapport de M. Krantz.* Gal Ducrot, *la défense de Paris*, t. II, p. 387.

(3) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 161.

cennes (1). Le 29 dans la matinée une pointe vigoureuse était faite sur l'Hay par des troupes de la 3e armée sorties des Hautes-Bruyères ; mais le village était fortement retranché et occupé par les Prussiens, et les assaillants repoussés durent se replier avec perte. En même temps des fusiliers-marins soutenus par des gardes nationaux parisiens mobilisés, enlevaient la Gare-aux-Bœufs en avant de Choisy et, après l'avoir gardée quelques heures, revenaient sans être inquiétés.

Dans la nuit du 29 au 30 novembre les préparatifs sont enfin terminés et les 1er et 2e corps de la 2e armée franchissent la Marne sur sept ponts en avant des forts de Nogent et de la Faisanderie. Les Français s'avancent sous la protection de toutes leurs batteries qui tirent à l'extrême portée par-dessus les têtes des colonnes, ils ne rencontrent d'abord presque aucune résistance, traversent la plaine de Champigny et abordent les pentes. A 10 heures, ils ont enlevé Bry, Champigny et l'espace intermédiaire, et doivent maintenant attaquer Villiers et Cœuilly. Mais si les Allemands n'avaient occupé que faiblement les premiers villages situés trop près des forts de Paris, ils avaient en seconde ligne accumulé les obstacles. Face à Bry, le mur du parc de Villiers donne un front de 400 mètres, il a été crénelé, renforcé de levées de terre, soutenu de redoutes et d'épaulements pour l'artillerie, flanqué d'abatis. Le parc de Villiers est ainsi devenu

(1) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 163.

un ouvrage redoutable. Le château et le parc de Cœuilly situés par-devant de grands bois, sur un mamelon, en face de Champigny, ont été de même soigneusement fortifiés. A trois reprises, les Français s'élancent pour aborder Villiers et Cœuilly et chaque fois, arrivés à découvert, sous le feu des positions retranchées derrière lesquelles se tient l'ennemi, ils sont contraints d'abandonner l'attaque. On essaye d'ouvrir une brèche à Villiers, le mur du parc est situé un peu en contre-bas d'un pli de terrain, l'artillerie, pour le découvrir et tirer sur lui avec effet, doit tellement se rapprocher que le feu des défenseurs lui rend la position intenable (1). Les Allemands avaient à plusieurs reprises profité des mouvements de recul des Français pour passer eux-mêmes à l'offensive et tenter de reprendre Bry et Champigny ; ils avaient été à leur tour repoussés et ramenés. Pendant que les 1er et 2e corps attaquaient directement Villiers et Cœuilly, le 3e traversant la Marne à Bry et Neuilly, au-dessous du plateau d'Avron, devait enlever Noisy-le-Grand, pour passer entre lui et Villiers, et prendre à revers ce dernier village. Cette partie de l'opération avait complétement manqué. La pose des ponts en arrière de Bry s'opéra sous le feu de l'ennemi et éprouva des retards (2). Puis, lorsqu'il fallut traverser la rivière, le Gal d'Exea vit à plusieurs reprises l'ennemi réapparaître, dans ses retours offensifs, sur les hauteurs qui

(1) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 232.

(2) La Roncière le Noury, *la marine au siége de Paris*, p. 199. Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 238.

commandaient le débouché des ponts. Il n'osa pas risquer le passage dans ces conditions et resta inactif pendant que les deux autres corps combattaient (1). A 2 heures seulement, une des divisions du 3e corps sous les ordres du Gal de Bellemarre franchit la Marne. Au lieu de se diriger sur Noisy, pour prendre à revers la position de Villiers, selon les instructions du Gal Ducrot, le Gal de Bellemarre, se portant sur le terrain où il voyait le combat, vint donner directement sur Villiers. Cette nouvelle tentative, quoique soutenue par le Gal Ducrot avec des troupes du 2e corps, demeura aussi infructueuse que les précédentes (2).

Pour seconder le grand effort fait sur le plateau de Villiers-Champigny, deux diversions avaient été ménagées, l'une en face de Créteil, entre la Seine et la Marne, l'autre du côté de Saint-Denis. Le Gal Susbielle avec une division; partant de Créteil, s'était élancé sur Mont-Mesly et l'avait enlevé aux Prussiens. Le général, s'il réussissait à s'avancer suffisamment, devait se rabattre sur Ormesson pour chercher vers Chennevières à prendre à revers les forces ennemies opposées à la 2e armée; mais il n'avait pu dépasser Mont-Mesly; un retour vigoureux de l'ennemi l'avait même contraint à l'abandonner, et il était revenu occuper ses premières positions à Créteil après avoir subi de grandes pertes. Les opérations entreprises dans la direction de Saint-Denis, sur Épinay et en avant d'Aubervilliers n'étaient que des feintes, desti-

(1) A. Ballue, *les zouaves à Paris pendant le siége*, p. 80.
(2) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 264.

nées à inquiéter l'ennemi pour l'empêcher d'envoyer des renforts sur la Marne. A 2 heures de l'après-midi, des colonnes formées de marins, de troupes de ligne et de mobiles sortaient de Saint-Denis, s'élançaient sur Épinay et s'en emparaient. Le village ne devait pas être gardé et les Français rentraient à Saint-Denis sans être inquiétés (1).

La sortie décisive que l'on préparait dans Paris depuis le début du siége pour rompre le cercle d'investissement s'était effectuée dans la journée du 30 novembre, et elle avait échoué. Sur tous les points où ils avaient opéré des attaques secondaires, les défenseurs de Paris avaient été ramenés ou s'étaient repliés d'eux-mêmes ; seule la 2e armée se maintenait au-delà de la Marne sur un terrain conquis à l'ennemi, mais en face d'elle Villiers et Cœuilly lui opposaient des obstacles infranchissables. Comment en effet, maintenant que les Allemands, informés du véritable objectif de l'armée sortie de Paris, allaient faire affluer les renforts sur le point menacé, pouvait-on se promettre d'attaquer avec succès des positions qu'on n'avait pu enlever lorsqu'elles n'étaient encore défendues que par des forces peu nombreuses? Aussi, le 1er décembre, la 2e armée ne faisait-elle aucun effort pour se reporter en avant. Elle demeurait au contraire immobile sur le champ de bataille de la veille et s'y établissait pour recevoir à son tour le choc de l'ennemi. Bry et Champigny étaient barricadés, les mai-

(1) Amiral La Roncière le Noury, *la marine au siége de Paris*, p. 203.

sons crénelées, sur le terrain découvert entre les deux villages, on élevait des retranchements et des épaulements de batteries. L'ennemi restait lui-même sur la défensive et dans la journée on concluait un armistice de quelques heures pour enlever les blessés et enterrer les morts. Les Allemands faisaient pendant ce temps arriver des renforts. Ils n'avaient eu d'engagés dans la journée du 30 novembre que la XXIVe division du XIIe corps (saxon) et deux brigades de la division wurtembergeoise, ils grossissent ces forces de fractions nouvelles du XIIe corps, de la troisième brigade wurtembergeoise et du IIe corps prussien.

L'assiégeant occupe une position embrassante ; il entoure l'assiégé et peut ainsi l'attaquer facilement par ses ailes s'il cherche à percer. Les Allemands se prévalent de cet avantage, ils se jettent, le 2 décembre, à l'aube du jour, sur Bry et Champigny aux extrémités opposées de la ligne française. Les Français se laissèrent aux deux points absolument surprendre. L'ennemi s'avance dans Champigny, enlève une partie du village, fait plusieurs centaines de prisonniers; les Français reculent en désordre, la panique se communique sur les derrières, les convois et les équipages s'enfuient vers les ponts de la Marne (1). Il n'y avait dans la 2e armée que deux régiments d'ancienne formation, le 35e et le 42e, qui se distinguaient en toute occasion par leur solidité. Ils se trouvaient précisément du côté de Champigny, et, grâce à eux, on put, la pre-

(1) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome III, p. 5.

mière surprise passée, organiser la défense et arrêter l'ennemi. Les Allemands, après être entrés à l'aile opposée dans le village de Bry, furent d'abord contenus, puis finirent par être complétement repoussés. Ils s'étaient en même temps déployés à découvert entre Bry et Champigny, mais le feu terrible auquel ils se trouvèrent exposés non-seulement de la part de l'artillerie de la 2e armée, mais encore des grosses pièces des forts et des batteries fixes qui, sur les positions rapprochées où ils s'étaient avancés, les atteignaient en plein, leur fit subir de grandes pertes et ils durent rentrer dans leurs lignes. Le soir venu, les deux armées restaient en face l'une de l'autre dans la situation de la veille, sauf à Champigny, où les Allemands se maintenaient dans la partie nord du village. La journée du 2 décembre était donc à l'avantage des Français qui, combattant sur la défensive, étaient restés maîtres du champ de bataille; mais c'était une victoire stérile qui achevait d'épuiser le vainqueur. Les officiers s'étaient prodigués dans les deux jours de bataille pour entraîner les troupes (1), 429 étaient hors de combat, parmi lesquels 34 (2) officiers supérieurs depuis le grade de chef de bataillon. Le Gal Ladreit de la Charrière était au nombre des morts, le Gal Renault du 2e corps, le commandant des éclaireurs à cheval de la Seine, Franchetti, devaient succomber à leurs blessures. Dans les régiments de marche dont se composait la plus grande partie de la

(1) Louis Jézierski, *Combats et batailles du siége*, p. 293.
(2) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome III, p. 99.

2e armée, la pénurie de sujets après Sedan n'avait pas permis de porter les cadres d'officiers au complet, dans les bataillons de mobiles, les véritables officiers connaissant leur métier étaient en très-petit nombre, les fortes pertes subies laissaient donc les cadres et le commandement désorganisés. Les troupes étaient épuisées par deux journées de combat suivies de bivouacs en plein air par un froid terrible, sans abris ni couvertures, car, pour s'alléger en vue de marches rapides, au cas où on fût parvenu à percer, on n'avait emporté ni tentes ni bagages. Enfin, si, dans la bataille du 2 décembre, on avait repoussé l'ennemi, on ne s'était cependant pas senti un seul instant assez forts pour se reporter sur Villiers et Cœuilly qui restaient inexpugnables. Tout espoir était ainsi perdu de forcer de ce côté le cercle d'investissement et, en persistant à se maintenir sur ses positions, on s'exposait à voir l'ennemi revenir avec des forces encore accrues et à être jetés dans la rivière qu'on avait à dos. Tout commandait donc de repasser la Marne pour revenir sous Paris, aussi le 2 décembre au soir le Gal Ducrot donnait-il des ordres en conséquence. Le 3 décembre on faisait d'abord partir les convois et l'artillerie de position, puis les troupes se repliaient elles-mêmes successivement sans être inquiétées. Les Français avaient perdu, dans cette série de combats, en tués, blessés ou restés prisonniers, 12,085 hommes, et les Allemands 6,172. Pendant les deux batailles, le Gal Ducrot s'était sans cesse porté au premier rang, donnant à tous l'exemple de l'ardeur et du courage; mais comme il rentrait sur

un insuccès après avoir dit, dans une proclamation, qu'il ne reviendrait que « mort ou victorieux », il fut désormais en butte aux sarcasmes des habitants de Paris.

L'armée avait repassé la Marne sous l'impression décourageante de son infériorité, lorsque le 5 décembre les nouvelles du dehors venaient ruiner par ailleurs presque toutes ses espérances. Le gouverneur de Paris avait reçu la lettre suivante du G^al de Moltke : « Il pourrait être utile d'informer Votre Ex- « cellence que l'armée de la Loire a été défaite hier « près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par « les troupes allemandes. Si toutefois Votre Excellence « juge à propos de s'en convaincre par un de ses offi- « ciers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf- « conduit pour aller et venir. » Le G^al Trochu répondit au G^al de Moltke qu'il ne croyait pas devoir accueillir son offre, et le gouvernement, en rendant publiques les deux lettres, ajoutait, sous forme de proclamation : « Cette nouvelle, qui nous vient par l'ennemi, en « la supposant exacte, ne nous ôte pas le droit de « compter sur le dévouement de la France accourant « à notre secours. Elle ne change rien à notre résolu- « tion ni à notre devoir. Un seul mot les résume : « combattre ! » La population était restée incrédule ou indifférente (1) à l'annonce de la reprise d'Orléans, et sa résolution de poursuivre la résistance sans faiblir, quelle que pût être la situation au dehors, se trou-

(1) Adolphe Michel, *le siége de Paris*, p. 305. Francis Wey, *Chronique du siége de Paris*, p. 253.

vait parfaitement à l'unisson (1) des déterminations du Gal Trochu et du gouvernement ; mais, pour les hommes de guerre, le recul de l'armée de la Loire par delà Orléans fut une amère déception. Quand on était sorti à Champigny, on avait cru pouvoir donner la main, dans le voisinage, à une armée de secours et obtenir d'elle son ravitaillement. Mais maintenant, l'armée partie de Paris qui aurait rompu la ligne d'investissement, comment, sans point d'appui du dehors, parviendrait-elle à franchir le long espace qui la séparerait des armées de province? Comment elle-même, sans cavalerie, réussirait-elle à se nourrir pendant le trajet, ou à préserver, contre la nombreuse cavalerie ennemie, les convois qui lui sont indispensables, si elle doit se suffire avec ce qu'elle emportera de Paris? Il ne s'agit donc plus, pour se délivrer, de percer le cercle d'investissement et de se joindre à une armée de secours qui ne vient plus, il faudrait s'engager suffisamment à fond pour battre complétement l'armée ennemie, et l'obliger à soi seul à lever le siége !

On ne pouvait, malgré tout, rester sur l'insuccès de Champigny, et le 21 décembre le Gal Trochu, qui a recomposé ses cadres, combine une nouvelle grande sortie, cette fois-ci dans la plaine de Saint-Denis. La 2me armée, en avant du Drancy, sera appuyée, à gauche par des troupes qui se jetteront sur le village du Bourget, à droite par une partie de la 3me ar-

(1) Du Mesnil, *Paris et les Allemands*, p. 190.

mée s'avançant le long de la Marne sous les ordres du Gal Vinoy. Le Bourget formait une pointe en avant des positions prussiennes, il devait être le premier attaqué. Le 21 au matin, les forts, des canons placés sur des locomotives blindées, une partie de l'artillerie de campagne de la 2me armée dirigent sur le Bourget un feu violent qui cesse brusquement au moment où trois colonnes sorties de Saint-Denis, s'élancent à l'assaut. La colonne de gauche, principalement composée de marins sous les ordres du capitaine de frégate Lamothe-Tenet, s'empare, dans son premier élan, d'une partie du village, et s'y établit (1). Les autres colonnes arrêtées par des barricades infranchissables réussissent tout au plus à déloger les Allemands de quelques maisons avancées. Des renforts arrivaient à l'ennemi et les marins de Lamothe-Tenet furent bientôt contraints de se mettre sur la défensive. On voulut alors reprendre la canonnade contre la partie du village restée au pouvoir des Allemands, mais les combattants se trouvaient tellement enchevêtrés de maison à maison que les obus les frappaient sans distinction (2). Le commandant Lamothe-Tenet abandonné à lui-même, et exposé de toutes parts, dut lâcher prise et le Bourget fit tout entier retour aux Allemands. Pendant ce temps la 2me armée s'était établie parallèlement à la voie du chemin de fer de Soissons, mais là elle se trouva en face des retranchements prussiens protégés

(1) Amiral La Roncière, *la marine au siége de Paris*, p. 240.
(2) *Ibid*, p. 242.

par les deux ruisseaux débordés de la Molette et de la Morée. L'ennemi tint son infanterie à distance, et engagea du plus loin un combat d'artillerie. La possession du Bourget laissant les Allemands maîtres d'une position fortifiée sur le flanc gauche de la deuxième armée, le Gal Trochu crut dans ces conditions qu'il était impossible de se porter plus avant et il fit arrêter tout mouvement. Le Gal Vinoy avait pour sa part enlevé, en face du plateau d'Avron, la Maison-Blanche et Villa-Évrard sur le bord de la Marne. Les jours les plus courts de l'année laissaient à peine quelques heures de clarté pour les opérations, la terre gelée à une grande profondeur mettait obstacle aux travaux de terrassement que l'on eût voulu entreprendre pour se retrancher sous le feu de l'ennemi. Pendant la nuit une bise glaciale fit descendre le thermomètre à 14° au-dessous de zéro, il y eut neuf cents cas de congélation (1), des milliers d'hommes tombèrent malades. Les souffrances produites par l'intensité du froid eurent sur le moral des troupes, que la mauvaise nourriture éprouvait déjà, une influence désastreuse. Aussi, à la fin de décembre, les soldats de la 2me armée, profondément découragés et mal contenus par la discipline, demandaient-ils à haute voix la paix.

Cependant la défense militaire n'absorbait qu'une partie des efforts de toute nature que le siége était venu exiger. On s'était particulièrement ingénié à

(1) Gal Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 123. Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome III, p. 188.

chercher des moyens de communiquer avec le dehors. Les diverses tentatives faites pour envoyer des messagers à travers les lignes ennemies avaient échoué. Un câble télégraphique coulé dans la Seine avait été rompu par l'ennemi. L'envoi de corps flottants renfermant des messages et abandonnés au cours de la Seine n'avait pas donné de résultats. De tous les systèmes de communication essayés, il n'était donc resté que les ballons et les pigeons voyageurs. On avait dès le début du siége établi des ateliers de confection pour les ballons à la gare d'Orléans. Des ballons partaient à peu près tous les deux jours, avec les messages officiels, les journaux et les lettres de la correspondance privée, les personnes que le gouvernement envoyait en mission ou même des passagers civils. Ils emmenaient des pigeons voyageurs, et c'est par le retour de ceux-ci que Paris recevait des nouvelles du dehors. On fixait en province par la photographie, sur une pellicule excessivement mince, une réduction microscopique des dépêches à transmettre. On mettait plusieurs de ces pellicules dans une plume de corbeau attachée à la queue du pigeon messager qu'on lâchait, et un seul oiseau emportait ainsi jusqu'à cent mille dépêches (1). Mais ce double moyen d'échange par ballons et par pigeons était soumis à toutes sortes d'accidents, qui mettaient obstacle à la transmission, en temps voulu, des plus importantes communications. Un certain nombre de bal-

(1) Rampon, *Enquête parlem.*, tome II, p. 70.

lons furent entraînés sur le territoire occupé par l'ennemi ou même en Allemagne, d'autres allèrent tomber très-loin, ou se perdirent en mer. Les pigeons avaient à braver les neiges et les brouillards qui les empêchaient de trouver leur route, les oiseaux de proie qui les dévoraient, beaucoup ne retournaient pas ou n'arrivaient qu'après de longs délais. On parvenait à l'occasion dans Paris à se procurer un supplément de nouvelles, par les journaux qu'échangeaient les avants-postes, ou qu'on prenait sur les morts et les prisonniers, mais on n'obtenait ainsi que des renseignements fragmentaires qui, loin de la satisfaire, ne faisaient qu'irriter la soif de nouvelles.

Le soin de nourrir la population, en ménageant les vivres le plus possible, était pour le gouvernement une source de grandes difficultés et exigeait un énorme labeur. Un premier relevé de la quantité des grains et farines avait permis de porter à trois mois la durée des subsistances; cependant, dans la crainte de mécomptes et pour ne pas exciter de fausses espérances, on n'avait annoncé, dans le *Journal officiel*, de ressources que pour deux mois. Les premiers approvisionnements dont le gouvernement se trouvait nanti, provenaient des achats faits par le ministre du commerce de l'empire, M. Clément Duvernois, soit 118,000 quintaux, la ville avait acquis de son côté 210,000 quintaux, l'administration de la guerre céda, sur les denrées réunies pour les armées du Rhin et de Châlons qui n'avaient pu être expédiées à temps, 60,000 quintaux, les hospices 7,000; on eut ainsi un premier stock de 395,000 quintaux re-

présentant, à 7,000 quintaux par jour, la consommation de cinquante-six jours (1). Le gouvernement avait, le 29 septembre, rendu un décret pour réquisitionner tous les grains et farines dont les particuliers étaient détenteurs. L'inventaire auquel on se livra des existences de ce genre donna, tant pour les réserves des boulangers que pour celles des négociants et des cultivateurs réfugiés, une nouvelle quantité de 408,000 quintaux (2) qui, avec celle qu'on s'était d'abord procurée et des cessions supplémentaires faites par l'administration de la guerre, assurait des vivres pendant plus de quatre mois.

Pour résoudre les nombreuses questions relatives à l'alimentation, le gouvernement avait nommé une commission présidée par M. Jules Simon et formée d'hommes spéciaux, d'économistes, des chefs des divers services qui avaient à diriger l'aménagement, la répartition, le rationnement des subsistances. On avait constitué une caisse de la boulangerie, qui délivrait chaque jour aux boulangers une quantité de farine calculée pour fournir aux besoins quotidiens de leur clientèle. Lorsque les farines furent épuisées, il fallut utiliser les grains. L'industrie de la mouture n'existait pas dans Paris, on la créa de toutes pièces. L'administration impériale avait fait venir 600 paires de meules. Les compagnies de chemins de fer mirent leur personnel, leurs locaux, leur matériel à la disposition du gouvernement, on construisit des moulins dans les

(1) Jules Simon, *le Gouvern. de la Défense nation.* p. 204.
(2) *Ibid.*, p. 219.

gares. Ces premiers moulins se trouvèrent insuffisants ; l'usine Cail établit dans ses ateliers 300 paires de meules d'un système particulier, et désormais on put moudre au jour le jour une quantité de grains suffisante pour l'alimentation de la ville.

Le gouvernement devait en outre fournir la viande à la population. Il disposait de bœufs et de moutons achetés par l'administration impériale et entretenus sur pied dans Paris. La viande avait été rationnée à partir du 10 octobre. Le gouvernement avait renoncé à faire lui-même la distribution aux habitants, un tel travail étant par son immensité jugé impossible, il se bornait à délivrer en bloc à chaque arrondissement une quantité de viande proportionnée au chiffre de sa population. Dans les mairies on faisait ensuite la répartition des 200 grammes alloués tous les deux jours à chaque personne. La mise en pratique du rationnement fut plus ou moins heureuse, selon le savoir-faire des administrateurs des différentes mairies, et les facilités ou les difficultés qui naissaient des circonstances locales. Dans le courant de décembre, on avait consommé toute la viande de boucherie et on commença à manger les chevaux. On recensa les animaux chez les particuliers pour les réquisitionner ensuite au fur et à mesure des besoins.

La vie de la ville à maintenir dans des conditions si anormales, demandait la mise en jeu d'une foule de rouages nouveaux. Tout le monde se trouvait donc appelé à participer à la défense ou à prendre part aux affaires publiques. Les ingénieurs civils s'employaient

aux travaux de fortification, les industriels fondaient des canons, transformaient les vieux fusils, confectionnaient des équipements. Les savants avaient formé des commissions d'hygiène ; ils dirigeaient la fabrication des poudres ; ils appliquaient l'électricité à l'éclairage du terrain en avant des forts pour faciliter le tir de nuit ; ils utilisaient pour l'alimentation les substances susceptibles d'être transformées par la chimie en produits alimentaires (1). Les mairies d'arrondissement se chargeaient d'un énorme travail que n'eût pu opérer à elle seule la mairie centrale. On avait constitué dans chaque arrondissement des comités d'armement pour la garde nationale, des comités pour le recensement de la population et la distribution des cartes de rationnement ; des comités pour l'installation et le fonctionnement des cantines municipales destinées à nourrir les nécessiteux. Aux mairies d'arrondissement incombait encore le soin de réquisitionner les appartements vacants, pour procurer des logements aux populations des environs réfugiées dans Paris. De toutes parts, en dehors de la grande société internationale de secours aux blessés, s'étaient constitués des comités de quartier pour la réception et le soin des blessés.

Il ne fallait en effet rien moins qu'un gigantesque effort pour faire durer la défense, car, à mesure que le siége se prolongeait, on sentait tarir les sources de la vie. Le gouvernement avait accaparé tout le com-

(1) Voyez Saint-Edme, *la Science pendant le siége de Paris.*

bustible et il l'employait exclusivement à la fabrication des armes, à la mise en mouvement des moulins, à la cuisson du pain. On avait cessé de fabriquer le gaz; les rues, mal éclairées par de rares lampes à pétrole, étaient plongées la nuit dans l'obscurité. Les boutiques, dont un certain nombre n'ouvraient même plus le jour, se fermaient dès la tombée de la nuit. On avait d'abord tenu les théâtres ouverts, pour continuer l'emploi à leur nombreux personnel, mais maintenant que la lumière et le chauffage manquaient, ils demeuraient clos. Les journaux, faute de papier, se trouvaient ramenés à un tout petit format. La circulation des voitures diminuait, à mesure qu'on mangeait les chevaux, et les rues devenaient désertes et silencieuses. Du même coup étaient arrivées la disette et les souffrances. Presque toutes les familles aisées avaient disposé, pendant les deux premiers mois, d'approvisionnements de réserve, mais il n'était point entré dans les prévisions que le siége dût autant se prolonger, et elles avaient vite épuisé leurs ressources. Les denrées à acheter étaient devenues d'un prix fabuleux, et du reste leur quantité était presque nulle, tout le monde, à partir du mois de décembre, se trouvait donc réduit au pain et à la viande de cheval allouée par le rationnement, c'était pour beaucoup une source d'alimentation insuffisante. Le combustible manquait, l'hiver était très-rigoureux, aussi le froid était-il des plus pénibles à supporter. Les affaires étaient interrompues, la gêne était devenue générale, les cantines municipales devaient dans cer-

tains quartiers fournir gratuitement des aliments à une grande partie de la population. Toutes ces causes de souffrance se faisaient de plus en plus sentir sur la mortalité; d'une moyenne de moins de mille par semaine en temps ordinaire, les décès montaient à deux mille en novembre et à trois mille en décembre (1).

Cependant la prolongation du siége, les privations sans cesse accrues n'ébranlaient aucunement le courage de la population. La ville était devenue un camp; aux yeux des habitants le point de vue militaire dominait. On se sentait engagé d'honneur à ne pas capituler et à ne point entrer en arrangements avec l'ennemi tant que, d'une manière quelconque, on pourrait prolonger la résistance. On se pliait aux habitudes que le siége était venu imposer; on supportait, sans se plaindre, toutes les privations; on se soutenait, on s'exaltait, on s'égayait quand même les uns les autres. Le sentiment du patriotisme surexcité, le besoin de faire quelque chose qui relevât le nom français de la honte des capitulations de Sedan et de Metz remplissaient toutes les âmes. Aussi bien, quelles que fussent les haines sourdes des classes et des partis, au dernier moment, à la pensée de la défense à soutenir en commun et de l'ennemi prêt à profiter des dissensions, les armes s'abaissaient, et les crises aiguës s'ajournaient. La ville était sans police, le soir sans lumière, cependant il ne se commettait plus de crimes, les tribunaux n'avaient pas de besogne et pouvaient chômer.

(1) Dr Sueur, *la Mortalité pendant le siége*, p. 31.

Sur ces entrefaites une nouvelle cause d'angoisse, le bombardement, vint s'ajouter à toutes les autres. On avait attendu le commencement du bombardement pour divers anniversaires qu'on supposait devoir être fêtés de cette manière par l'armée allemande, mais les jours s'étaient écoulés sans que l'ennemi démasquât une seule batterie. C'est que les Allemands avaient besoin, avant d'entreprendre une attaque de vive force, de faire arriver un énorme matériel. Le transport de ce matériel avait été retardé par la résistance prolongée de la ville de Toul puis par la nécessité d'amener d'abord les vivres et l'approvisionnement indispensables à l'entretien de l'armée d'investissement. Cependant à la fin de décembre les canons de siége étaient arrivés et l'érection des batteries terminée. Au sein de l'armée et en Allemagne on était profondément mécontent de la longueur hors de toute prévision du siége de Paris. On voulait en finir n'importe comment, aussi le 27 décembre le feu fut-il ouvert contre les forts de l'Est, de Noisy à Nogent. Le 5 janvier les batteries érigées contre les forts du Sud, Issy, Vanves et Montrouge furent à leur tour démasquées. Les forts et les remparts de Paris répondirent avec énergie et la canonnade ne s'interrompit plus jusqu'à la fin du siége.

Le bombardement dépassa au sud la limite des forts et des remparts et atteignit la ville. Les batteries allemandes lançant les projectiles à l'extrême portée des pièces de siége, les obus tombèrent sur les quartiers de la rive gauche depuis le Jardin des Plantes

jusqu'aux Invalides; au centre les rues voisines de la Seine se trouvèrent seules protégées par la distance. L'espérance que l'ennemi avait pu avoir de hâter la reddition de Paris par le bombardement fut complétement déçue. Les emplacements vacants, les jardins et les cours, les larges rues étaient si nombreux dans la partie de la ville bombardée que la puissance de destruction des obus se trouvait fort atténuée. On voyait des maisons éventrées, des commencements d'incendies, mais aucun de ces grands feux et de ces écroulements qui se produisent dans les villes resserrées et que l'imagination s'était par avance représentée. Les premiers jours, les habitants des lieux bombardés quittèrent en assez grand nombre leurs logements pour se réfugier dans les quartiers préservés, mais bientôt l'émigration se restreignit; le soir on se réfugiait dans les caves, on matelassait les portes et les fenêtres et on prit l'habitude de vivre sous les bombes. Les sentiments que le bombardement fit naître dans la population, furent avant tout l'indignation et le mépris. Les vivres diminuaient et le siége approchait de sa fin, la chute des obus destinée à rester sans résultat par suite de l'immense superficie à bombarder, n'en faisait pas moins périr chaque jour un certain nombre de victimes innocentes, de femmes et d'enfants; les établissements hospitaliers, les écoles, les édifices consacrés aux sciences tels que le Muséum, nombreux dans cette partie de la ville, se trouvaient atteints. Le bombardement entrepris dans de telles conditions, était un acte de cruauté inutile

qui révoltait d'autant plus les Parisiens que, d'après l'opinion qu'ils s'étaient faite de la civilisation allemande, beaucoup d'entre eux s'étaient refusés à en croire l'ennemi capable.

Le bombardement en exaspérant la population accrut le désir qu'elle éprouvait de voir renouveler les attaques contre les lignes ennemies. C'est que, loin de se décourager, à mesure que le siége se prolongeait, on se maintenait au contraire dans l'optimisme. On se reprenait toujours après la défaite à espérer le succès. On s'était accoutumé à négliger les faits désavantageux pour mettre en relief ceux qui paraissaient favorables. Dans cette voie, c'était surtout l'au-delà, l'inconnu, les événements de province qui prêtaient au grossissement et au travail de l'imagination. Ainsi on avait cru, pendant la sortie de Champigny, entendre le canon de l'armée de la Loire vers Fontainebleau. Les nouvelles que l'on recevait du dehors étaient épiloguées et passées au crible, on ne manquait point d'y découvrir quelque côté favorable, quand il n'y avait rien de tel, on créait de toutes pièces des avantages (1). Chanzy sur la Loire, Faidherbe dans le Nord, Bourbaki dans l'Est fixaient tour à tour l'attention et, passant de l'un à l'autre, on attendait chaque jour une armée de secours. Il semblait que la France, en perdant sa suprématie militaire, dût absolument s'abîmer. La patrie ravagée, menacée de démembrement, si elle succombe définitivement, pourra-t-elle

(1) Voyez entre autres, Francisque Sarcey. *Le siége de Paris*, p. 231.

jamais se relever? Le patriotisme sous le coup d'aussi terribles appréhensions, prenait un degré d'exaltation singulier. Un mot revenait sans cesse et résumait toutes les discussions : « Il faut avoir la foi. » On avait donc foi dans le succès définitif et, pour garder sa confiance, on se rejetait de l'analyse positive des faits dans des effusions de sentiment, dans des élans mystiques. Les écrivains, M. Vitet dans la *Revue des Deux Mondes*, MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar Quinet dans les journaux républicains encourageaient la population et, comme personne ne voulait se laisser dépasser en sérénité à supporter le malheur, leurs écrits à tous respiraient non-seulement la résignation à souffrir, mais encore la conviction que les épreuves subies conduiraient à la délivrance. La république exerçait un prestige magique, elle était aux yeux des républicains le talisman qui devait donner la victoire. On prenait pour modèles, sans remarquer la différence des temps et des situations, les volontaires de 1792 et on rappelait les succès qui, après une série de revers au début, avaient couronné leurs efforts. Dans ces dispositions on décrivait les faits de guerre et les combats du siége de Paris de telle sorte qu'on n'eût pu trouver de termes plus louangeurs pour raconter les victoires des meilleurs soldats. On avait donc complétement perdu de vue la nature médiocre de l'armée qu'on avait improvisée avec des réservistes et des mobiles et qui, au feu, loin de révéler les qualités que l'on vantait, ne pouvait laisser voir et n'avait en effet montré qu'une

valeur très-relative. Mais si on se trompait ainsi sur l'armée qu'on avait au milieu de soi et qu'on eût pu observer, à plus forte raison portait-on de faux jugements sur celle qui assiégeait la ville. Là tout était obscur, rien de précis sur le nombre, l'organisation, les dispositions prises pour l'attaque ou la défense, n'était connu. Aussi se figurait-on les troupes allemandes sous les murs de Paris comme soumises à de grandes souffrances et capables de se lasser de la résistance opposée. Or rien n'était moins vrai.

Les Allemands avaient trouvé d'excellents (1) logements dans les villes, villages, châteaux et maisons de campagne qui forment autour de Paris une ceinture continue. Ils s'étaient hâtés de rétablir les voies de communication et, entre autres, autant qu'ils avaient pu, les chemins de fer. Ils recevaient directement d'Allemagne leurs approvisionnements, leur armement de siége, leurs munitions; le service sur les lignes françaises était fait par des employés allemands avec matériel allemand (2) et jusqu'à Orléans, de Juvisy on voyait circuler des trains réguliers. Ils avaient pour le camionnage et le transport sur les routes, en outre des équipages de l'armée, les nombreuses charrettes réquisitionnées en France, et celles des convoyeurs venus du fond de l'Allemagne à la suite de l'armée (3). Dans les bourgs et les villages du rayon même d'investissement que les habitants avaient abandonnés, des

(1) *Guerre franco-allemande*. Seconde partie, p. 145.
(2) Dr Louis Fleury. *Occupation et bataille de Villiers*, p. 167.
(3) Idem. *Ibid.*, p. 162.

boutiques ouvertes par des Allemands (1), mettaient à la disposition du soldat les objets nécessaires à son bien-être. En arrière du rayon d'investissement, les troupes appliquaient à leur usage par réquisitions, par achat (2), par la voie de marchés tenus dans les villes et les bourgs (3), les denrées de toute sorte que le pays fournit en temps ordinaire à l'alimentation de Paris.

Ainsi établis les assiégeants avaient tout disposé pour repousser les sorties des Parisiens. Ils avaient rendu leur ligne d'investissement aussi solide que possible, par des travaux variés se complétant les uns les autres (4). Ils avaient transformé les bourgs et les villages en véritables forteresses. Ils avaient créneié et soutenu par des levées de terre les murailles ayant vue sur la campagne, surtout celles des parcs et jardins, qui donnent un grand développement de feux. Ils avaient relié par des tranchées-abris les villages et les maisons isolées et, lorsque l'espace découvert entre deux points était considérable, ils avaient, en retrait de la première ligne, creusé des tranchées latérales ou élevé des épaulements de batterie, pour prendre en flanc l'assaillant qui aurait pénétré dans l'intervalle. Dans les bois, ils avaient fait des abattis. Ils avaient placé dans des redoutes, les batteries de position avec lesquelles ils canonnaient les forts et qui, au cas d'une

(1) De La Rue. *Sous Paris pendant l'invasion*, p. 161.

(2) Paul Mahalin. *Montretout*, p. 88.

(3) De La Rue. *Sous Paris pendant l'invasion*, p. 160. F. Husson. *Paris bombardé*, p. 83.

(4) *Guerre franco-allemande.* Seconde partie, p. 147. De La Roncière. *La marine au siége de Paris*, p. 457.

sortie des assiégés, devaient, à de longues distances, décimer ses rangs et démonter son artillerie.

En face d'un adversaire ainsi préparé, l'armée sortie de Paris devait effectuer les opérations compliquées que nécessite l'attaque, combiner la marche des corps et des colonnes, manœuvrer, se déployer. C'était une armée improvisée, les hommes n'avaient qu'une instruction militaire fort incomplète, les officiers d'élite étaient rares, et, dans certains corps, faisaient absolument défaut. Les vices du mécanisme se révélaient donc, dans les opérations entreprises, par toutes sortes de manquements et d'acoups. Les troupes françaises attaquant à découvert étaient exposées au feu sûr et précis d'un adversaire abrité et invisible. Elles avaient au premier moment l'avantage du nombre, mais l'ennemi possédait sur elle toutes les autres supériorités; ses soldats aguerris, quelque fût d'abord leur petit nombre opposaient une résistance tellement acharnée qu'ils parvenaient à conserver leurs positions jusqu'à l'arrivée des renforts. Les réserves des Allemands une fois survenues, les Français n'avaient plus aucune chance de percer la ligne d'investissement. Ils finissaient donc par être invariablement repoussés, et les deux armées, étant ce qu'elles étaient, et se trouvant dans la situation respective qu'elles occupaient, il est impossible de concevoir aucune combinaison militaire qui eût pu amener un résultat différent.

Aussi, le mois de janvier arrivé, les généraux, auxquels la connaissance du métier ne permettait pas d'illusions, ne conservaient-ils plus d'espérance. A

un conseil de guerre convoqué le 31 décembre, en présence du gouvernement, l'avis presque unanime des officiers fut qu'il était désormais impossible de percer la ligne d'investissement. Les habitants de Paris et l'armée se trouvaient donc dans des dispositions d'esprit diamétralement opposées, et portaient sur les affaires militaires les jugements les plus différents. La population, dans l'état d'illusion où elle se maintenait, faisait remonter de plus en plus la cause des insuccès aux hommes à la tête du gouvernement et de l'armée. Si on ne battait pas l'ennemi, si on ne forçait pas ses lignes, c'est que les chefs étaient des incapables ou même des traîtres. La pensée que les généraux ne voulaient pas vaincre par attachement à l'empire déchu, et pour ne pas aider au triomphe de la république, finit donc par s'emparer de beaucoup d'esprits (1). Le flot grossissant des soupçons et du mécontentement se fixait en dernier ressort sur le G^al^ Trochu. Ses partisans et ses défenseurs avaient graduellement diminué et avaient enfin complétement disparu, à la suite d'un incident qui prit aux yeux du public une très-grande importance, l'évacuation du plateau d'Avron.

Le plateau d'Avron constituait une position isolée entre les assiégeants et les assiégés, il était difficile sinon impossible à garder, dès qu'il serait soumis au feu de pièces de gros calibre, d'autant plus que la nature du sol ne permettait pas de s'y retran-

(1) Juliette Lamber, *Journal d'une Parisienne*, p. 204, 365. M^me^ Edgar Quinet. *Paris, journal du siége*, p. 254, 296.

cher profondément. Mais il commandait le cours de la Marne, et, pour s'assurer le passage de la rivière lors de la sortie de Champigny, on l'avait occupé, puis on y était demeuré, en faisant certains travaux de défense. Lorsque les Prussiens démasquèrent leurs batteries contre les forts Est de Paris, ils dirigèrent d'abord leur feu sur Avron. Le plateau fut reconnu intenable et, dans la nuit du 28 au 29 décembre, il fut abandonné. Cette évacuation produisit dans Paris, comme l'affaire du Bourget, un violent accès de colère. A partir de ce moment, le déchaînement contre le général en chef devint universel. Tout le monde accusa le Gal Trochu de manquer de confiance, de décision, de vigueur et entendit lui imposer une conduite plus énergique. Le général finit même par perdre l'appui de ses collègues du gouvernement, qui pour le remplacer se mirent en quête d'un chef supposé plus capable.

Ce qui rendait particulièrement puissante la demande d'agir, c'est que la population exigeait que les nouvelles sorties fussent faites en totalité ou en partie par la garde nationale prise dans son sein. Les Allemands renonçant à un siége en règle et se contentant de bombarder la ville de loin, la surveillance du mur d'enceinte assignée à la garde nationale était restée sans danger. Le rôle exclusivement défensif et dénué de risques auquel on la restreignait, avait donc fini par mécontenter profondément la garde nationale. « Et quoi ! disait-on, nous « sommes dans Paris plus de 300,000 hommes armés,

« l'ennemi nous tient bloqués depuis cent jours, il « bombarde nos monuments, tue nos femmes et nos « enfants, et nous persistons à ne pas nous ruer sur « lui! Laisserons-nous les vivres s'épuiser, serons- « nous contraints de rendre nos armes sans avoir « tenté au moins un suprême effort ? » Il était impossible de ne pas faire droit à ces réclamations d'un sentiment généreux qui s'élevaient de toute part et dont les maires de Paris, les membres du gouvernement se faisaient les interprètes. Le Gal Clément Thomas, dans le conseil de guerre du 31 décembre, avait demandé qu'on opérât une nouvelle sortie et qu'on y associât la garde nationale qu'il commandait. Le Gal Trochu avait résumé la discussion en disant qu'il fallait persévérer dans la lutte aussi longtemps qu'elle serait possible, qu'un succès imprévu couronnerait peut-être une suprême tentative, qu'en conséquence on livrerait une dernière bataille à laquelle, selon le désir de la population, la garde nationale participerait (1).

On avait fait d'énormes efforts depuis le 4 septembre pour l'armement et l'instruction de la garde nationale. On avait élevé la solde à 1 fr. 50 par jour, pour fournir aux hommes des moyens d'existence. Les gardes nationaux s'étaient exercés sans relâche, même la nuit à la lueur du gaz. Les résultats obtenus étaient donc considérables, toutefois ils n'étaient que relatifs et la nature des choses ne permettait pas qu'il en fût autrement. S'il eût fallu résister derrière les

(1) Gal Trochu. *Pour la vérité et la justice*, p. 173.

murs, dans des tranchées ou sur des barricades, on eût pu compter sur le courage de la garde nationale et sa discipline et son instruction eussent été suffisantes. Mais il s'agissait de l'offensive, et il était impossible aux hommes de guerre de croire qu'une troupe comme la garde nationale, improvisée en trois mois avec des citadins sans instruction militaire, pût être employée avec succès dans des tentatives où la ligne et la mobile avaient échoué. Aussi la participation de la garde nationale aux opérations actives, contre laquelle les généraux n'avaient cessé de s'élever, continuait-elle à soulever chez la plupart d'entre eux de vives répugnances.

La divergence qui existait dans les jugements que les chefs de l'armée et la population portaient sur les affaires militaires; était surtout très-grande à l'égard de la garde nationale. Dès que la garde nationale avait eu un commencement d'instruction, on avait exalté ses mérites sans aucune réserve. On trouvait dans l'éloge des motifs d'encouragement et puisqu'il fallait se battre, le doute sur sa valeur, l'hésitation à croire en soi eussent paru lâches et criminels. D'ailleurs, comme c'était soi-même que l'on vantait, les louanges avaient été vite prises au pied de la lettre. L'emploi de la garde nationale pour les opérations actives avait été l'une des demandes persistantes faite dès le début du siége par les partisans de la Commune. Le refus d'accéder à cette demande alors qu'aucune organisation n'existait encore, puis les délais apportés à y faire droit lorsque les préparatifs furent commencés, étaient

parmi les principaux griefs élevés par les mécontents. Dans les clubs, dans les journaux, parmi les stratégistes improvisés, on proposait de faire un colossal déploiement de tous les hommes armés dans Paris pour se jeter sur un point choisi des lignes ennemies. On réclamait ce qu'on appelait une sortie « torrentielle ». Telle était la surexcitation des esprits, que ce projet avait beaucoup d'adhérents convaincus, tandis que chez les autres la crainte de paraître lâches retenait les critiques, aussi n'eût-il dépendu que du Gal Trochu de faire réellement sortir de Paris tous les hommes armés. Conduire au combat une multitude confuse de citadins de tout âge eût été courir au-devant de quelque grande catastrophe; aussi, se refusant à essayer rien de semblable (1), le Gal Trochu se bornait-il à préparer pour l'offensive les seuls éléments de la garde nationale jugés aptes au service actif.

Dès le mois d'octobre, on avait, sous la pression de l'opinion publique, extrait des bataillons les hommes les plus jeunes pour en composer des compagnies de marche. On avait d'abord eu recours aux enrôlements volontaires. Mais on n'avait obtenu qu'un nombre d'hommes insuffisant et, le 8 novembre, le gouvernement rendait un décret par lequel chaque bataillon était appelé à mobiliser quatre compagnies, recrutées parmi les célibataires de vingt à quarante-cinq ans. Ces compagnies étaient équipées pour le service actif, et, pendant que le gros des bataillons restait attaché à la

(1) Gal Trochu. *Une page d'histoire contemporaine*, p. 190.

garde du mur d'enceinte, elles furent employées aux avant-postes, à partir de la fin de novembre. Maintenant qu'on s'était décidé à agrandir encore le rôle de la garde nationale et à l'étendre jusqu'à l'offensive, il fallut grouper les compagnies de plusieurs bataillons en régiments. On forma ainsi cinquante-neuf régiments de garde nationale mobilisée. On créa pour les commander des lieutenants-colonels choisis parmi les chefs de bataillons jugés les meilleurs. Puis, comme les généraux n'avaient pas assez de confiance dans l'instruction et la solidité de la garde nationale pour l'employer seule, on répartit les régiments dans les brigades de l'armée active, afin de leur donner comme soutien des régiments de ligne. Toutes ces créations à réaliser, sans sujets pour former les cadres et les états-majors, prenaient beaucoup de temps et les préparatifs ne purent être terminés avant le milieu de janvier.

La nouvelle sortie a été fixée au 19 janvier. Le 18, dès sept heures du matin, la garde nationale mobilisée se mit en mouvement dans Paris; le défilé sur les boulevards et les Champs-Élysées, dura toute la journée au milieu d'une foule énorme. Les régiments marchaient musique en tête, chantant des chants patriotiques, beaucoup d'entre eux escortés de la partie sédentaire des bataillons. Les maires leur avaient fait des harangues enflammées. Le gouvernement avait publié la proclamation suivante :

« Citoyens,

« L'ennemi tue nos femmes et nos enfants; il nous

« bombarde jour et nuit; il couvre d'obus nos hôpitaux.
« Un cri : Aux armes ! est sorti de toutes les poitrines.
« Ceux d'entre nous qui peuvent donner leur vie
« sur le champ de bataille marcheront à l'ennemi;
« ceux qui restent, jaloux de se montrer dignes de
« l'héroïsme de leurs frères, accepteront au besoin les
« plus durs sacrifices, comme un autre moyen de se
« dévouer pour la patrie. Souffrir et mourir, s'il le
« faut, mais vaincre. Vive la République ! »

Au sein de la foule, dans les familles dont les fils partaient, personne ne témoignait d'hésitation ou de faiblesse; tout le monde voulait la victoire et était prêt à la payer par tous les sacrifices.

Le Gal Trochu avait proposé, dans un conseil de guerre, de prendre le plateau de Châtillon comme objectif de la nouvelle sortie. Les lignes prussiennes forcées de ce côté, il aborderait Versailles par le sud. Les généraux furent d'avis de chercher à percer sur Versailles, mais l'enlèvement du plateau de Châtillon leur parut impossible et ils demandèrent que la forteresse du mont Valérien servît de point de départ à l'opération (1). Le Gal Trochu se rendit à cette opinion. L'armée destinée à agir fut composée de 19 régiments d'infanterie de ligne, 32 bataillons de mobile et 19 régiments de garde nationale parisienne mobilisée, formant un total de 84,000 hommes (2). Les troupes étaient réparties en trois colonnes, l'une opérant à

(1) Gal Trochu. *Une page d'histoire contemporaine*, p. 126.
(2) Gal Vinoy. *Opérations du 13e corps*, p. 400.

gauche du mont Valérien, sous les ordres du Gal Vinoy, se porterait sur Saint-Cloud et Montretout, la seconde en face de la forteresse, sous les ordres du Gal de Bellemare, sur la Bergerie et le château de Buzanval, la troisième à droite, sous les ordres du Gal Ducrot, sur la Malmaison et le parc de Longboyau.

L'entreprise que l'on tentait était d'un succès impossible. Le terrain entre le mont Valérien et Versailles est accidenté, en grande partie couvert de bois et divisé en parcs entourés de grands murs. Il se prête on ne peut mieux aux travaux de défense : aussi les Prussiens y avaient-ils multiplié les obstacles. Ils avaient établi trois lignes successives de défense; chaque ligne était composée d'abattis d'une grande profondeur faits dans les bois et, sur la partie non boisée, de murs crénelés, de tranchées et de redoutes (1). Quelle que fût la soudaineté d'une attaque, de tels obstacles devaient au moins donner aux Allemands le temps d'amener derrière leur troisième ligne des forces suffisantes pour la rendre infranchissable.

Les troupes françaises se mirent en marche dans la nuit du 18 au 19 janvier pour aller occuper, sans être découvertes par l'ennemi, les positions qui leur étaient assignées en avant du mont Valérien. La nuit était profondément noire, en sortant de Paris le passage sur les chemins était rétréci par les barricades (2)

(1) *Guerre franco-allemande*. Seconde partie. Plan 15, A. Gal Vinoy. *Opérations du 13e corps et de la 3e armée*, p. 515.

(2) Jules Moret. *La garde nationale aux avant-postes*, p. 103. Gal Vinoy. *Opérations du 13e corps*, p. 402.

élevées au début du siége comme moyen de défense. Les troupes durent se diviser et passer des deux côtés du mont Valérien ; à gauche, entre la forteresse et la Seine, l'espace est resserré, l'artillerie, les impedimenta, les voitures d'ambulance s'enchevêtrent et la circulation se trouva arrêtée ; à l'extrême droite vers Rueil, les routes avaient été réservées au Gal Ducrot venant de Clichy et de Levallois, mais elles furent interceptées par l'artillerie et les convois des autres corps (1). Par suite de ces accidents, l'entrée en action des colonnes, au lieu de se produire à la première heure du jour, comme on l'avait espéré, n'eut lieu pour celles de gauche et du centre qu'à sept heures et demie (2). La colonne du Gal Ducrot ne put s'engager en même temps que les deux autres et n'intervint que beaucoup plus tard.

La colonne de gauche, d'un premier élan, pénétra dans Saint-Cloud, enleva les crêtes au-dessus de Saint-Cloud et occupa la redoute de Montretout, faisant partie de ces ouvrages nouveaux inachevés lors de l'investissement qu'on avait abandonnés. Les zouaves au centre s'avancèrent momentanément jusqu'à Garches. La colonne du centre enleva en outre le château de Buzanval, après avoir franchi le mur extérieur du parc qui a vue sur la campagne du côté du mont Valérien ; mais elle se heurta ensuite à un second mur, servant de clôture intérieure au parc du côté de Longboyau et de l'étang de Saint-Cucufa. C'était cette mu-

(1) Gal Ducrot. *Enquête parlem.*, tome III, p. 103.
(2) Gal Vinoy. *Opérations du 3e corps, etc.*, p. 403.

raille, située hors des atteintes du mont Valérien, que les Prussiens avaient choisie comme défense; ils l'avaient crénelée et soutenue par une banquette en terre (1). L'infanterie du centre français placée à découvert, se trouva absolument arrêtée devant cet obstacle d'où partait un feu plongeant (2).

On voulut faire soutenir l'infanterie par du canon. Les pièces étaient restées en arrière, retardées par l'encombrement, lorsqu'elles furent enfin à distance sur les chemins, il fut impossible de les mettre en position à travers champs. Le dégel était survenu, une pluie fine et pénétrante ne cessait de tomber, le sol détrempé à une grande profondeur était transformé en un véritable bourbier (3). Pour contre-battre avec avantage les grosses pièces de l'ennemi placées derrière des retranchements, on avait précisément laissé les légères pièces de 4 d'un calibre trop faible, et on n'avait emmené que des pièces de 12 et de ces pièces de 7 (4) se chargeant par la culasse, fondues à Paris pendant le siége, en partie à l'aide de souscriptions publiques et dont les Parisiens attendaient les plus grands résultats. On doubla les attelages, mais les chevaux affaiblis par les privations et par la disette de nourriture, ne purent venir à bout de traîner les lourdes pièces embourbées (5).

(1) Jézierski. *Combats et batailles du siége*, p. 427.

(2) Charles Habeneck. *Les régiments martyrs*, p. 176.

(3) Jules Moret. *La garde nationale aux avant-postes*, p. 104, Paul Mahalin. *Montretout*, p. 21.

(4) Gal Vinoy. *Opérations du 13e corps, etc.*, p. 406.

(5) Idem. *Ibid.*

La garde nationale, depuis qu'on l'employait pour l'offensive, avait éprouvé de ces défaillances et de ces paniques partielles inévitables au sein des troupes improvisées (1), elle en éprouva de nouvelles le 19 janvier (2); néanmoins les gardes nationaux firent en majorité bonne contenance, et plusieurs bataillons, dont le commandement était échu à des hommes énergiques, montrèrent une réelle fermeté. Les régiments parisiens de la colonne du centre restèrent de longues heures dans le parc de Buzanval sous le feu des retranchements prussiens sans lâcher prise (3). Là fut tué entre autres le peintre Henri Regnault. Vers une heure de l'après-midi, la colonne du Gal Ducrot s'engagea à son tour, mais prise d'écharpe par des batteries placées à Croissy, de l'autre côté de la Seine, qu'on ne put éteindre, de face, elle se heurta au mur crénelé de Longboyau qui lui opposa un obstacle infranchissable.

Les Prussiens, surpris par l'attaque, n'avaient d'abord eu sur le terrain que de l'infanterie; à partir de dix heures (4), leur artillerie arriva et ils garnirent successivement les embrasures de leurs nombreuses redoutes. Le tir des pièces prussiennes soigneusement repérées était d'une justesse parfaite. Tous les efforts des Français du côté de Saint-Cloud,

(1) Gal Vinoy. *Opérations du 13e corps*, p. 321.

(2) Louis Jézierski. *Combats et batailles du siége*, p. 442. Gal Vinoy. *Opérations du 13e corps, etc.*, p. 411. Gal Ducrot. *Enquête parlem.*, tome III, p. 105.

(3) Charles-Habeneck. *Les régiments martyrs*, p. 177.

(4) Ballue. *Les zouaves à Paris pendant le siége*, p. 124.

pour mettre leur artillerie en batterie et particulièrement pour armer la redoute de Montretout échouèrent, aussitôt que les pièces paraissaient, elles étaient démontées et les attelages tués (1). Le soir venu, les Français conservaient les crêtes au-dessus de Saint-Cloud, et ils avaient repoussé diverses tentatives faites pour les reprendre ; mais l'ennemi restait déployé à une faible distance sans qu'ils se sentissent assez forts pour revenir contre lui à l'offensive. Même les troupes manifestaient des signes de fatigue et d'épuisement qui donnaient à craindre qu'une nouvelle attaque ne vînt définitivement les faire fléchir (2). Le G^al Trochu avait suivi l'ensemble de l'action du mont Valérien; sa droite et son centre s'étant trouvés impuissants à entamer la ligne adverse, et sa gauche, qui seule avait conquis du terrain, se sentant définitivement arrêtée, il dut ordonner une retraite générale. Les Français avaient 3,000 hommes hors de combat, les Prussiens 700. Les Français perdaient en outre un bataillon des mobiles de la Seine-Inférieure, placé à la villa Pozzo di Borgo sur le point le plus avancé de Saint-Cloud, avec ordre de se retrancher et qui fut oublié au moment de la retraite. L'ennemi victorieux réoccupa Saint-Cloud et y mit le feu. La petite ville brûla tout entière.

Pendant qu'on combattait à Buzanval, Paris était dans une attente fébrile. La foule s'était portée sur les Champs-Élysées et les boulevards, dans la direction

(1) G^al Vinoy. *Opérations du 13^e corps*, p. 409. Paul Mahalin. *Montretout*, p. 51.

(2) G^al Vinoy. *Opérations du 13^e corps, etc.* p. 415.

du combat pour recueillir plus vite des nouvelles. On avait appris le matin l'occupation de Montretout. Le bruit courait que l'armée avançait de toutes parts, qu'elle approchait de Versailles, les plus ardents l'y voyaient déjà. La garde nationale faisait preuve, d'après les récits qui circulaient, d'un courage incomparable et tout le monde, grâce à elle, espérait enfin arracher une victoire. On était encore plein de confiance lorsqu'arrivèrent les télégrammes du Gal Trochu annonçant l'abandon du champ de bataille et la retraite derrière le mont Valérien. La population de Paris se trouvait donc une fois de plus brusquement enlevée à ses illusions et ramenée à la contemplation de la plus affreuse réalité. Et dans cette circonstance, où ne pouvait plus conserver d'espérance; tout le monde sentait que la fin du siége approchait; après les troupes de ligne et les mobiles, la garde nationale venait d'échouer à son tour, et après elle il n'y avait plus rien.

La colère et le désespoir de la population commencèrent à se manifester dès le soir du 19 et grandirent le lendemain. Le Gal Trochu s'était jusqu'alors défendu de l'absolu découragement qui régnait dans l'armée, il avait persisté presque seul des généraux à vouloir faire droit à la demande des Parisiens d'entreprendre de nouvelles sorties (1); mais, au spectacle de l'impuissance définitive qui se révélait à Buzanval,

(1) Gal Trochu. *Une page d'histoire contemporaine*, p. 126, De Lareinty. *Enquête parlem.*, tome II, p. 316. Gal Ducrot. *Enquête parlem.*, tome III, p. 101.

il fut pris d'un trouble et d'une angoisse profonds. Un de ses télégrammes publié le 20 dans Paris y porta la consternation, en faisant croire à des pertes d'hommes, hors de proportion avec la réalité : « Il faut, disait-« il, parlementer d'urgence à Sèvres pour un armis-« tice de deux jours, qui permette l'enlèvement des « blessés et l'enterrement des morts. Il faudra pour « cela du temps, des efforts, des voitures très-solide-« ment attelées et beaucoup de brancardiers. » Cette fois-ci l'exaspération contre les membres du gouvernement et avant tout contre le Gal Trochu, se manifesta violente et irrésistible. Des attroupements se formaient réclamant la déchéance du gouvernement. Des bandes passaient devant l'hôtel du gouverneur, dans la rue de Rivoli, criant : A bas Trochu! La Commune s'agitait de nouveau et l'insurrection se préparait ouvertement dans les clubs.

Les membres du gouvernement avaient plus ou moins partagé les espérances de la population et à la douleur de la défaite qui leur était commune avec elle, vint s'ajouter l'anxiété que leur causaient les manifestations de la colère publique. Pour comble d'amertume, ils recevaient ce soir même l'avis d'une défaite subie au Mans par le Gal Chanzy et perdaient ainsi tout espoir d'être secourus par l'armée de la Loire (1). Les membres du gouvernement prirent le parti d'enlever le commandement au Gal Trochu; c'était le seul moyen qu'ils eussent d'apaiser la popula-

(1) Jules Favre. *Gouvernement de la Déf. nat.*, tome II, p. 334.

tion et de l'empêcher de se soulever. Les maires de Paris consultés se prononçaient énergiquement pour cette mesure. On exposa les difficultés de la situation au général et l'état de l'opinion publique à son égard, et on le contraignit à donner sa démission. On le remplaça à la tête de l'armée par le Gal Vinoy, en lui conservant cependant la présidence du gouvernement.

Le Gal Trochu succombait sous le poids des haines et du mécontentement. Les accusations qui le poursuivaient variaient selon les partis et les opinions, elles étaient impossibles à concilier et souvent même absolument contradictoires, il n'y avait accord que pour le déclarer insuffisant comme chef militaire. Après Sedan on doutait que la ville de Paris pût soutenir un siége, et certes personne dans le monde n'eût cru à une défense de plus de quatre mois comme celle que le Gal Trochu avait faite. Il semblait donc qu'ayant réussi à prolonger la résistance au delà de toute prévision, le Gal Trochu eût accompli une œuvre difficile dont on dût lui savoir gré. Il n'en était rien : c'est que depuis les premiers revers, l'optimisme avait si bien repris le dessus, on était tellement revenu à l'espérance, que les difficultés d'un siége à soutenir avaient complétement disparu des esprits. La population, déplaçant la question primitive, n'avait plus vu que l'armée assiégeante à vaincre et à faire reculer. Or comme on avait échoué dans cette tâche, on attribuait l'insuccès de l'offensive au chef militaire, parce qu'il est dans la nature des choses que le général vaincu soit tenu responsable de la défaite, et parce qu'avec les

préjugés du chauvinisme encore subsistants, il était impossible à cette époque que les Français fussent définitivement vaincus sans accuser leurs chefs d'incapacité et de trahison.

Le Gal Trochu était loin de partager, au début de la guerre, l'opinion si favorable qu'on se formait de l'armée française. Il n'avait point compté sur la victoire avec la vieille armée intacte et il pouvait encore moins y compter après des désastres qui ne laissaient que des conscrits. Il s'était dévoué à l'idée de prolonger la résistance de la France en faisant durer le siége de Paris, pour sauver au moins l'honneur national. Tous ses actes avaient donc été subordonnés à cette pensée. Il avait d'abord, sans être bonapartiste, offert sa popularité à l'Empereur pour le ramener à Paris avec l'armée, tentative tellement ardue qu'elle avait fait reculer l'Impératrice et son conseil; puis au 4 septembre, il s'était joint, sans être républicain, aux hommes qui pouvaient contenir la révolution et poursuivre la défense. Esprit élevé, caractère noble et désintéressé, il avait su maintenir son autorité sans employer la force, en faisant appel aux seuls sentiments généreux de la population, et il avait réussi jusqu'au dernier jour à rallier ses collègues du gouvernement par son éloquence. Maintenant il acceptait sa chute sans amertume et sans plainte, comme la conséquence naturelle du rôle auquel il s'était sacrifié.

A la suite du soulèvement d'opinions qui s'était produit contre les hommes du parti extrême au 31 octobre, et aussi longtemps que la population s'était pro-

mise de grands résultats des sorties que l'on préparait, la Commune avait disparu de la scène, ses journaux avaient perdu tout crédit et l'un des principaux *La Patrie en danger* de Blanqui avait même cessé sa publication faute de lecteurs. Les chefs du parti s'étaient réfugiés dans des conciliabules secrets et dans quelques clubs de Belleville et des quartiers excentriques, où ils continuaient leurs attaques contre le gouvernement sans attirer l'attention. Mais à mesure qu'avec les insuccès militaires la population perdait confiance dans le gouvernement de la Défense nationale, les adhérents revenaient aux hommes qui, par la continuité de leurs critiques et l'assurance avec laquelle ils présentaient des plans de guerre, et, dans le cas de leur adoption, promettaient la victoire, paraissaient offrir une dernière chance de vaincre. Les défaites, en même temps qu'elles faisaient baisser les hommes du 4 septembre dans l'opinion, relevaient donc du même coup ceux de la Commune : aussi chaque incident qui affectait la population était-il pour ces derniers l'occasion de quelque tentative nouvelle (1). Le 6 janvier, au commencement du bombardement, le parti de la Commune faisait paraître un manifeste, dans lequel il cherchait à exploiter contre le gouvernement les griefs et les soupçons que tous les Parisiens partageaient plus ou moins. Le manifeste signé de 80 délégués des vingt arrondissements de Paris, était placardé sous forme de grande affiche rouge :

(1) Francisque Sarcey. *Le siége de Paris*, p. 297.

« Au peuple de Paris !

« Le gouvernement qui le 4 septembre s'est chargé « de la défense nationale a-t-il rempli sa mission ? « Non.

« Nous sommes 500,000 combattants et 200,000 Prus- « siens nous étreignent ! A qui la responsabilité, si- « non à ceux qui nous gouvernent? Ils n'ont pensé « qu'à négocier, au lieu de fondre des canons et de fa- « briquer des armes.

« Par leur lenteur, leur indécision, leur inertie, ils « nous ont conduits jusqu'au bord de l'abîme; ils n'ont « su ni administrer ni combattre alors qu'ils avaient « sous la main toutes les ressources, les denrées, les « hommes. Ils n'ont su rien prévoir; là où pouvait « exister l'abondance, ils ont fait la misère; on meurt « de froid, déjà presque de faim; les femmes souf- « frent; les enfants languissent et succombent.

« La direction militaire est plus déplorable encore : « sorties sans but; luttes meurtrières sans résultat; « insuccès répétés qui pouvaient décourager les plus « braves. Paris bombardé.

« Le gouvernement a donné sa mesure, il nous tue. « Le salut de Paris exige une décision rapide. Si les « hommes de l'Hôtel de ville ont encore quelque pa- « triotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser le « peuple de Paris prendre lui-même le soin de sa dé- « livrance. La municipalité ou la Commune, de quel- « que nom qu'on l'appelle, est l'unique salut du peuple, « son seul recours contre la mort.

« Le grand peuple de 89 qui détruit les Bastilles et « renverse les trônes, attendra-t-il, dans un désespoir « inerte, que le froid et la famine aient glacé dans son « cœur, dont l'ennemi compte les battements, sa der- « nière goutte de sang ! Non.

« La population de Paris ne voudra pas accepter « cette honte. Elle sait qu'il est temps encore, que « des mesures décisives permettront aux travailleurs « de vivre, à tous de combattre :

« Réquisitionnement général ;

« Rationnement gratuit ;

« Attaque en masse.

« La politique, la stratégie, l'administration du 4 sep- « tembre continuées de l'empire sont jugées. Place au « peuple ! Place à la Commune ! »

Un autre groupe prenant le titre d'Alliance républicaine, faisait paraître une proclamation dans le même sens. Des rassemblements formés sur la place de la Bastille essayaient d'entraîner la foule au cri de Vive la Commune ! Le Gal Trochu répondit aux accusations des partisans de la Commune en protestant de sa ferme détermination de poursuivre la défense, il déclara qu'il ne capitulerait pas, et le gouvernement, après avoir fait lacérer les affiches séditieuses, ordonnait l'arrestation des principaux signataires. D'un autre côté Delescluze demandait à ses collègues les maires de se prononcer contre le gouvernement ; mais ceux-ci refusaient de le suivre et continuaient à se renfermer dans leurs attributions municipales ; Delescluze et ses adjoints donnaient alors avec osten-

tation leur démission. M. Jules Ferry, qui avait déjà remplacé la municipalité du XIX^e^ arrondissement formée de Ranvier, Millière et Flourens par une commission municipale, remplaça de même Delescluze et ses adjoints.

Lorsque Paris s'abandonna une fois de plus à la colère après la défaite de Buzanval, les partisans de la Commune crurent trouver une occasion meilleure que jamais de s'emparer du pouvoir. Le cri de « Vive la Commune! » sort de nouveau des attroupements; les proclamations de l'Alliance républicaine reparaissent; les clubs décident une attaque en règle de l'Hôtel de ville. Ces appels furent encore impuissants à entraîner le peuple. Les hommes prêts à s'insurger se trouvèrent en petit nombre; ils ne renoncèrent pas pour cela à agir.

Flourens recherché pour sa participation à l'insurrection du 31 octobre, s'était longtemps dérobé; le 7 décembre, il avait enfin été arrêté et incarcéré à Mazas. Le 21 janvier à onze heures et demie du soir, cent trente de ses partisans en armes (1) surprirent la prison et s'en emparèrent. Flourens délivré se rendit à la mairie de Belleville. Il chercha à convoquer ses anciens chefs de bataillon et ses tirailleurs; mais, ne trouvant pas de concours suffisant, il renonça à la résistance et se réfugia dans une maison amie, où il se tint caché. Pendant que Flourens échouait dans sa tentative de soulever Belleville, l'Hôtel de ville était attaqué. Le 22 janvier au matin la place de Grève

(1) Flourens. *Paris livré*, p. 230.

commença à se remplir de ces gardes nationaux qui avaient pris rendez-vous la veille dans les clubs. Le commandant militaire de l'Hôtel de ville, à l'aspect hostile des rassemblements, avait fait rentrer les mobiles chargés de la défense du palais et les tenait prêts. Deux députations conduites par M. Tony Révillon avaient été successivement reçues par Gustave Chaudey en l'absence de M. Jules Ferry, lorsque vers deux heures, le 101e bataillon débouche de la rue de Rivoli et fait irruption sur la place au pas de course (1). Les hommes arrivés devant l'Hôtel de ville mettent le genou en terre, d'autres se sont embusqués aux fenêtres des maisons qui ont vue sur la place ; tous ensemble, font feu contre les mobiles placés aux fenêtres du palais. Ceux-ci répondent par des décharges, qui mettent en fuite les assaillants. Au nombre des morts se trouvait l'ex-commandant de la garde nationale Sapia, qui avait dirigé l'attaque.

Le gouvernement prit des mesures pour empêcher le retour de semblables tentatives. Il ferma les clubs ; il supprima le *Combat* et le *Réveil*, et en fit rechercher les rédacteurs en chef, Félix Pyat qui réussit à se cacher, Delescluze qui fut arrêté ; il créa deux nouveaux conseils de guerre pour le jugement des coupables. Le gouvernement devait, en effet, prendre une suprême résolution qui pouvait amener de nouvelles convulsions et de nouveaux soulèvements ; il lui fallait négocier avec l'ennemi et cesser la défense. La famine était arrivée.

(1) Colonel Vabre, *Enquête parlem.*, tome II, p. 233.

La provision de blé était presque entièrement épuisée. On faisait maintenant le pain avec de l'avoine et du riz, mélangés à une faible proportion de farine de blé. On n'obtenait de la sorte qu'un pain noir, indigeste et visqueux, chargé de barbes d'avoine, ne pouvant se cuire convenablement. On avait mangé quarante mille chevaux; on mangeait les chiens, les chats, les rats. Après avoir successivement interdit la fabrication du pain de luxe et du biscuit, on avait à la fin rationné le pain (1). On avait dû abaisser la ration de pain à 300 grammes, et celle de viande de cheval à 30 grammes, ce qui ne fournissait plus qu'une nourriture insuffisante. Pour avoir la ration, on faisait queue, pendant de longues heures, à la porte des boucheries et des boulangeries dans le brouillard et au froid; c'était là une grande source de maladies. Tant de privations et de souffrances avaient énormément accru la mortalité. Les décès s'élevaient à 4,500 par semaine; la mort frappait particulièrement les vieillards et les enfants, les nouveau-nés succombaient presque tous. Au bombardement des quartiers sud de Paris qui continuait toujours, était venu s'ajouter, d'une manière particulièrement violente, celui de la ville de Saint-Denis.

La commission des subsistances, le 23 janvier, après une supputation aussi exacte que possible des ressources qui restaient, ne trouvait de vivres que pour

(1) Clamageran, *Cinq mois à l'Hôtel de ville*, p. 18.

douze jours (1) au plus. Le pays autour de Paris était épuisé et ravagé, et on allait être obligé de se ravitailler au loin ; les chemins de fer étaient rompus près de Paris, puis encore sur les divers points du territoire où les armées étaient en présence. On devait penser qu'avant le rétablissement des chemins de fer, et l'arrivée des premiers convois de vivres, il s'écoulerait au moins une semaine. On avait donc atteint l'extrême limite de la résistance à opposer, sans courir le risque de faire absolument mourir de faim la population de Paris.

Le gouvernement s'était demandé s'il n'y aurait pas lieu, avant de traiter, de tenter un nouvel effort militaire. Mais tous les généraux supérieurs, Trochu, Vinoy, Ducrot, Clément Thomas, qui déjà avaient effectué la sortie de Buzanval presque sans espoir, comme suprême tentative réclamée par l'honneur, se prononçaient maintenant contre toute nouvelle entreprise qui, d'après l'impuissance constatée, eût amené une effusion de sang absolument inutile. La population se montrait pleine de défiance à l'égard des vieux généraux, elle demandait sans cesse que l'on cherchât, parmi les chefs jeunes et les officiers inconnus, des hommes d'ardeur et d'intelligence pour répéter les exploits des jeunes généraux de la première république. On se décida donc à appeler un certain nombre de généraux de brigade et de colonels à un conseil de guerre chez M. Jules Simon, en présence d'une

(1) *Rapport de M. Chaper* (Notes Dréo), p. 146. Magnin, *Enquête parlem.*, tome I, p. 515.

partie des maires de Paris. Les officiers convoqués furent unanimes à reconnaître qu'aucune tentative ne saurait plus aboutir, et, tout en protestant qu'ils étaient personnellement prêts à faire le sacrifice de leur vie, aucun d'eux ne se déclara capable de procurer le succès (1). Après ce dernier conseil, les membres du gouvernement et les maires de Paris furent obligés d'admettre qu'il n'y avait plus aucune opération militaire à entreprendre.

Il fallait donc traiter avec l'ennemi. Mais de quelle nature seraient les négociations entamées, militaires? entreprises par les chefs de l'armée, ou municipales? ne concernant que la ville de Paris et dirigées par les maires, ou bien politiques? embrassant le pays tout entier, et alors poursuivies par le gouvernement. On ne savait comment les ouvertures que l'on ferait seraient accueillies à Versailles, et on craignait que les conditions imposées à Paris ne fussent des plus dures. D'un autre côté, loin que la population fût abattue par les souffrances qu'elle subissait et résignée, elle se raidissait au contraire contre le sort, et, autant que la force d'âme peut le faire, elle lui restait supérieure. Le peuple persistait à croire de nouvelles tentatives militaires possibles, et cherchait des chefs, des sauveurs. Malgré tous les signes de la famine arrivée, on voulait se persuader qu'il y avait encore des vivres, et comme le gouvernement, pour ne pas révéler son horrible situation à l'ennemi, ne disait rien de précis

(1) Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, tome II, p. 334.

à cet égard, on prenait son silence pour une sorte d'acquiescement. Personne ne voulait donc entendre parler de capituler, personne surtout ne voulait se charger de négocier. Les maires, en apprenant l'extrémité où l'on était réduit par la famine, avaient versé des larmes ; lorsqu'on leur avait proposé de se faire les intermédiaires entre la ville et l'ennemi, ils avaient absolument refusé. Tout paraissait préférable à l'horreur d'aller trouver le vainqueur. Les propositions les plus désespérées avaient des prôneurs : ouvrir les portes, s'abandonner à merci, laisser les Allemands devant Paris sans rien arrêter avec eux. On sentait surtout que, dans l'état d'exaspération de la population, celui qui se chargerait de négocier et de signer la convention deviendrait le bouc émissaire de la colère publique, et encourrait une énorme impopularité. Mais la famine était là implacable, et il fallait que quelqu'un se dévouât.

M. Jules Favre, le 24 janvier au matin, envoyait un billet (1) à M. de Bismarck, pour lui demander une entrevue ; il recevait une réponse favorable et partait le soir même pour Versailles.

(1) Jules Favre. *Gouvernement de la Déf. nat.*, tome II, p. 378.

CHAPITRE VII

Les dernières défaites.

Les succès des Prussiens sur la Loire et dans le Nord, qui leur avaient permis d'occuper Orléans, Amiens, Rouen, n'avaient cependant point eu le résultat de briser la résistance de la province. Quelque pertes que les armées françaises eussent subies, elles devaient se retrouver promptement en état de tenir la campagne.

Le G^{al} Faidherbe, commandant la division militaire de Constantine, avait été choisi pour remplacer le G^{al} Bourbaki à la tête de l'armée du Nord. Les Prussiens, parvenus jusqu'à Dieppe et à la mer, séparaient les départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord, où il allait commander, du reste de la France et l'appelaient ainsi à opérer sur un terrain clos, entièrement abandonné à lui-même. On s'était hâté à Lille, après la bataille de Villers-Bretonnaux, de renforcer le 22^{e} corps qui formait le premier noyau de l'armée du Nord ; ce corps sous les ordres du G^{al} Lecomte fut porté de trois brigades à trois divisions. On procéda en même temps à la formation d'un nouveau corps, le 23^{e}, sous les ordres du G^{al} Paulze d'Ivoy. Le

Gal Faidherbe aussitôt arrivé d'Algérie, prit l'offensive avec le 22e corps et ces fractions du 23e qu'on avait pu organiser. Il se dirigea d'abord sur Ham et La Fère, il enleva le château de Ham et y fit 200 prisonniers, mais il ne put reprendre La Fère où l'ennemi tenait garnison. Les Allemands, pour arrêter l'armée du Nord, rappelèrent sur Amiens une partie des forces qui avaient pénétré en Normandie. Le Gal Faidherbe attendit l'ennemi en face d'Amiens, à Pont-Noyelle, au confluent de la Somme et de l'Hallue; son armée placée sur des hauteurs était protégée par les deux rivières coulant devant elle; il fut attaqué le 23 décembre. On combattit toute la journée, sans obtenir de part et d'autre de résultat décisif. Le lendemain les armées restèrent immobiles; mais les Allemands appuyés sur la citadelle d'Amiens pouvaient recevoir rapidement des renforts soit de la Normandie soit de l'armée d'investissement de Paris. Le Gal Faidherbe se trouvait ainsi trop exposé sur la Somme; il revenait en arrière et se plaçait sur la Scarpe entre les villes fortes d'Arras et de Douai. Les Allemands renonçaient à le suivre jusque-là.

Le Gal Faidherbe, informé que les Prussiens venaient d'investir Péronne, reprit l'offensive pour secourir cette ville. Il rencontra en avant de Bapaume les forces ennemies qui couvraient le siége de Péronne. Le 2 janvier des engagements de détail eurent lieu à Achiet-le-Grand et à Béhagnies et le 3 janvier la bataille s'engagea à fond. Les Français enlevèrent à l'ennemi les villages qu'il occupait devant Bapaume et

couchèrent sur le champ de bataille ; toutefois leur succès demeura sans résultat, car ils n'occupèrent pas Bapaume et surtout ils ne réussirent point à faire lever le siége de Péronne. Le G^al Faidherbe non-seulement s'arrêta, mais il se reporta une fois de plus en arrière et prit ses cantonnements autour de Boileux en avant d'Arras. Il eût été, en effet, par trop téméraire, s'il se fût laissé entraîner au loin avec une armée improvisée et d'un faible effectif. Les places fortes du Nord étaient son seul appui et sa seule protection en cas de défaite, et il ne pouvait s'en éloigner au point de courir le risque d'en être coupé. Puis l'ennemi, si on l'eût longtemps serré de près, pouvait subitement se renforcer, en puisant à volonté dans l'armée d'investissement de Paris, et alors l'armée du Nord eût été à coup sûr écrasée.

Le G^al Faidherbe passant une troisième fois à l'offensive (1) reprit le chemin de Bapaume pour reconnaître la situation de Péronne. Le 11, arrivé à Bapaume, il apprenait la capitulation de Péronne. Il avait compté que cette place, qui était relativement forte, ferait une défense prolongée. Mais les Prussiens avaient, selon leur habitude, dirigé le feu de leurs batteries, par dessus les remparts, sur les maisons de la ville. Les ravages causés par le bombardement furent très-considérables, les habitants avaient été un instant soutenus par le canon de la bataille de Bapaume qu'ils avaient entendu ; lorsque l'armée du Nord se fut

(1) G^al Faidherbe. *Campagne de l'armée du Nord*, p. 49.

reportée en arrière, ils perdirent tout espoir, et la ville, menacée d'une reprise du bombardement, avec des pièces de siége de gros calibre, avait capitulé.

Cependant le moment était venu pour l'armée du Nord de tenter un grand effort (1). Un télégramme de M. de Freycinet recommandait au Gal Faidherbe d'attirer à lui le plus d'ennemis possible, pour diminuer d'autant les forces qui seraient opposées à une grande sortie que projetait l'armée de Paris. L'armée du Nord était à Albert ; dans cette position la Somme et les villes d'Amiens et de Péronne occupées par l'ennemi, lui présentaient au sud une barrière infranchissable. Le Gal Faidherbe cherche une autre ligne d'opération, il se porte latéralement sur Saint-Quentin d'où il pourra menacer l'ennemi dans la direction de Paris vers La Fère et Noyon. L'armée du Nord se mit en mouvement par un froid terrible, le verglas qui couvrait les routes, rendait la marche excessivement pénible ; l'armée avait été grossie de tous les éléments qu'on avait pu réunir en leur donnant une organisation quelconque, elle avait atteint un effectif de près de 40,000 hommes. C'est ainsi qu'une division était en partie composée de gardes nationaux mobilisés incorporés dans les régiments de ligne.

Les troupes ennemies que l'armée du Nord combattait, appartenaient aux Ier et VIIe corps placés en dernier lieu sous les ordres du Gal de Gœben. Le général prussien maître du cours de la Somme, pouvait déro-

(1) Gal Faidherbe. *Campagne de l'armée du Nord*, p. 59.

ber ses mouvements et concentrer ses forces en toute sécurité. Lorsqu'il a vu le Gal Faidherbe marcher d'Albert sur Saint-Quentin (1), il s'est rapidement trouvé prêt à se jeter sur lui, et le 18 janvier il attaquait son arrière-garde à Vermand entre Péronne et Saint-Quentin. Le Gal Faidherbe serré de trop près prenait position à Saint-Quentin pour faire tête à l'ennemi. Il rangea son armée sur les hauteurs en avant de Saint-Quentin des deux côtés de la Somme et du canal, le 22e corps sur la rive gauche, le 23e sur la droite. Les Prussiens étaient supérieurs en cavalerie et en artillerie, ils avaient en infanterie un nombre d'hommes moindre que celui des Français, mais la qualité de leurs troupes compensait bien au delà cette infériorité. On se battit toute la journée du 19; les Français montrèrent une grande ténacité et ne furent délogés de leurs positions et refoulés dans Saint-Quentin qu'à la nuit. Les Allemands, au moment de la bataille, avaient reçu des renforts de l'armée d'investissement de Paris; les hommes transportés par chemin de fer jusqu'à La Fère (2) n'avaient eu qu'une étape à parcourir pour atteindre Saint-Quentin. L'armée du Nord laissait aux mains de l'ennemi quelques canons, un certain nombre de combattants faits prisonniers dans la ville, tous ces traînards, écloppés et fuyards, au nombre d'environ 8,000, que les souffrances d'une pénible campagne d'hiver et la démoralisation de la défaite faisaient sortir des rangs. Mais le Gal Faid-

(1) Gal Faidherbe. *Réponse à la relation du Gal de Gœben*, p. 20.
(2) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 174.

herbe avait réussi à conserver sa ligne de retraite sur Cambrai et il parvenait une fois de plus à se dérober derrière les places du Nord, sans être inquiété sérieusement. Il réorganisait rapidement son armée qui, en peu de jours, se trouvait en état de tenir de nouveau la campagne, même avec un effectif accru. Les Prussiens s'avancèrent jusqu'à Cambrai et Landrecies, puis revinrent en arrière.

Dans l'Ouest le répit procuré à la 2me armée de la Loire par sa retraite sur le Mans devait être de courte durée. Le Gal Chanzy s'était appliqué au Mans à reformer ses troupes, puis il avait détaché vers l'ennemi des colonnes mobiles. Le Gal Jouffroy se portait avec une division sur la Bray à Bessé et Lavenay. Il pénétrait jusque dans les faubourgs de Vendôme, sans toutefois pouvoir chasser l'ennemi de la ville. A droite du Gal Jouffroy, le Gal de Curten s'était emparé de Château-Renault sans coup férir. A gauche une colonne, sous les ordres du Gal Rousseau, atteignait Nogent-le-Rotrou et prenait position autour de la ville. Ce retour offensif s'était opéré sans grandes difficultés ; il avait même procuré certains avantages sur les détachements auxquels l'ennemi, en se repliant, avait confié la garde du pays. Cependant les Prussiens se décidaient à reprendre la lutte avec la 2me armée de la Loire. Le prince Frédéric-Charles laisse une division à la garde d'Orléans et du cours de la Loire et se met en marche sur le Mans avec trois corps d'armée, les IIIe, IXe et Xe, la XXIVe division du XIIIe corps, trois divisions de ca-

valerie et 200 pièces de canon. Ces forces s'étendant sur un front égal à celui qu'étaient allé occuper en avant du Mans les colonnes mobiles françaises, eurent une série d'engagements avec elles. Quelques efforts que fissent les Français pour tenir tête, les colonnes mobiles furent refoulées sur le Mans après des pertes sensibles.

Le Gal Chanzy avait fait choix pour recevoir l'ennemi d'un terrain accidenté en avant du Mans, retranché le plus possible. Les positions situées des deux côtés de l'Huisne, qui se jette dans la Sarthe au Mans, se divisaient, par suite des mouvements du sol, en trois parties distinctes ou secteurs : au nord de l'Huisne, les hauteurs qui vont de Montfort à Sargé formaient la gauche de la ligne française ; au sud de l'Huisne le plateau d'Auvour qui s'élève isolé et domine tout le pays, marquait son centre; enfin les collines en arrière de Changé s'étendant jusqu'à la Sarthe vers Armage, constituaient sa droite. Le 21e corps, amiral Jaurès, défendait le secteur au nord de l'Huisne; il se reliait au 17e corps, Gal de Colomb, chargé d'occuper le plateau d'Auvour et une partie des positions en arrière de Changé ; le reste de la ligne, jusqu'à la Sarthe au sud, était tenu par le 16e corps, amiral Jauréguiberry.

Les Français furent attaqués sur tout leur front le 11 janvier. Au nord de l'Huisne deux des trois divisions du 21e corps furent seules sérieusement engagées. L'amiral Jaurès se maintint à Montfort et à Pont-de-Gesse où il se rattachait à l'Huisne; à sa gauche sa deuxième

division pressée par l'ennemi cédait du terrain; toutefois, en se reportant en arrière, elle évitait d'avoir à défendre un front trop étendu (1), et elle possédait le soir venu de bonnes positions défensives. Mais c'était au sud de l'Huisne que devait se décider la bataille.

L'Huisne rencontre d'abord le plateau d'Auvour à une de ses extrémités, à Champagné; elle se détourne, passe au nord de lui et revient le toucher près d'Yvré-l'Évêque. Les Allemands, en même temps qu'ils abordaient le plateau de front, dirigeaient de vigoureuses attaques sur Champagné et dans la direction d'Yvré-l'Évêque. En s'emparant des points qui donnent accès aux extrémités du plateau, ils pourraient combiner une attaque venant de trois côtés différents. Ils ne gagnèrent point de terrain du côté d'Yvré-l'Évêque, mais ils enlevèrent Champagné. Vers 2 heures ils montent de ce village, et prennent en flanc la division Paris, qui avait jusqu'alors résisté aux corps ennemis, attaquant le plateau de front. La division Paris perd trois canons et descend sur l'Huisne en arrière, dans une complète débandade (2). Si le plateau d'Auvour est laissé à l'ennemi, le centre des positions françaises est forcé et l'armée n'a plus qu'à battre immédiatement en retraite. Le Gal Gougeard rassemble les troupes sur lesquelles il peut le plus compter: un bataillon d'infanterie, les mobilisés de Rouen, un bataillon de mobilisés de Nantes,

(1) Gal Chanzy. *La 2e armée de la Loire*, p. 312.
(2) Gal Gougeard. *Division de l'armée de Bretagne*, p. 50.

les zouaves pontificaux (1), il leur adresse quelques paroles énergiques et gravit avec elles les pentes du plateau (2). L'ennemi attend l'attaque de pied ferme et à vingt pas fait une décharge qui cause des pertes énormes, surtout parmi les zouaves pontificaux qui sont en première ligne (3) ; mais l'élan est donné et les assaillants, avec la vieille furie française, se jettent en avant. On se bat corps à corps, on se fusille à bout portant dans les taillis. Un fort détachement du 10e bataillon de chasseurs, qui s'était maintenu (4) inébranlable sur les pentes, prend part à l'attaque. A la nuit le plateau était réoccupé, sans qu'on pût cependant pousser l'avantage jusqu'à chasser l'ennemi de Champagné et des crêtes qui dominent ce village. A la droite l'amiral Jaurréguiberry s'était maintenu toute la journée sur les collines en arrière de Changé.

Il était près de six heures, la nuit tombait et le succès paraissait acquis. Au dernier moment, les Prussiens font une tentative contre la Tuilerie qu'ils n'avaient point encore attaquée. C'est une position à l'extrême droite de la ligne française, qui coupe la route de Tours au Mans, elle est très-forte et bien protégée par des redoutes et des épaulements pour l'artillerie, aussi en a-t-on laissé la garde aux derniers renforts arrivés à l'armée, les mobilisés bre-

(1) Gal Gougeard. *Division de l'armée de Bretagne*, p. 51.
(2) Gal Chanzy. *La 2e armée de la Loire*, p. 315.
(3) Jacquemont. *La campagne des zouaves pontificaux*, p. 155.
(4) Id., *ibid.*, p. 156.

tous du camp de Conlie. L'état d'instruction et d'organisation de cette troupe est fort imparfait, les hommes sont armés de simples fusils à percussion (1). A peine l'ennemi a-t-il fait avancer un bataillon et tiré quelques coups de canon, que les mobilisés, pris d'épouvante, fuient en tous sens (2). Les généraux donnent l'ordre aux troupes de réserve à Pontlieue de reprendre la Tuilerie, mais la fuite des mobilisés, à laquelle les soldats viennent d'assister, la nouvelle que l'ennemi est maître d'une position dont la force est connue s'ajoutant à la fatigue, au froid et à la faim, produisent une prostration complète; les officiers sont impuissants à faire marcher les hommes; ceux-ci, après quelques pas, se couchent dans la neige (3). Le lendemain matin tous les efforts pour reprendre l'offensive restaient vains, la démoralisation et le découragement s'étendaient au contraire et gagnaient de proche en proche. Les Prussiens maîtres de la Tuilerie avaient tourné les positions françaises (4); ils avaient à parcourir, pour atteindre le Mans et la Sarthe, beaucoup moins de chemin que les corps français placés à Auvour et à Montfort. L'armée de la Loire devait donc battre immédiatement en retraite sous peine d'être prévenue et coupée au Mans par l'ennemi. En outre le plateau d'Auvour venait d'être reperdu. La division Paris, qu'on y avait rame-

(1) D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. 159.

(2) Charles Mengin. *La bataille du Mans*, p. 43. D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. 161.

(3) D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. 170.

(4) Charles Mengin. *La bataille du Mans*, p. 56.

née n'avait pu retrouver sa cohésion ; le Gal de Colomb avait dû lui faire repasser l'Huisne pour la reformer (1).

Le 12 janvier les 16e et 17e corps traversaient la Sarthe au Mans et se retiraient sur Laval et la ligne de la Mayenne. L'ennemi ne se montra point entreprenant. Le prince Frédéric-Charles n'avait appris qu'assez tard le succès remporté à la Tuilerie. Les Français n'eurent donc à soutenir que quelques engagements d'arrière-garde ; ils eurent le temps d'évacuer 1,200 wagons accumulés à la gare et ne perdirent qu'un certain nombre de voitures, arrêtées par l'encombrement à la tête des ponts du Mans. Le 21e corps au Nord de l'Huisne avait été plus sérieusement engagé. Attaqué par des forces considérables autour de Souligné, il avait tenu tête sans se laisser entamer ; dans la matinée du 13 janvier, il passait à son tour la Sarthe à Beaumont, au nord du Mans, et rejoignait les autres corps en retraite.

L'armée, pour gagner Laval, suivait deux routes parallèles. L'état des 16e et 17e corps était des plus tristes ; l'effectif était très-réduit par les prisonniers tombés aux mains de l'ennemi, par la débandade et la désertion. Des soldats s'enfuyaient jusqu'à Rennes (2). On s'arrêta pour éviter qu'une retraite trop précipitée ne vînt accroître la désorganisation. Le 14 janvier le 16e corps soutenait à Saint-Jean sur Èvre un combat auquel on ne mettait fin, pour re-

(1) D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. 175.

(2) Id., *ibid.*, p. 239. De Freycinet, *La guerre en province*, p. 285.

prendre la marche, qu'après avoir résisté à l'ennemi pendant plusieurs heures. Le même jour le 21e corps, qui avait conservé une bien meilleure attitude que les deux autres, contenait à Sillé-le-Guillaume l'ennemi qui le poursuivait et refoulait ses têtes de colonne. Il ne reprenait la retraite que lorsque le 17e corps placé à ses côtés eut reculé précipitamment. Le Gal Chanzy arrivé à Laval s'établit autour de la ville, pour réorganiser une fois de plus son armée. Les Allemands renoncèrent à s'avancer jusqu'à Laval. Ils revinrent au Mans, et envoyèrent des détachements d'un côté occuper Tours, de l'autre se relier à celles de leurs forces qui tenaient déjà la Normandie.

La délégation du gouvernement de la Défense nationale, à la suite de l'évacuation d'Orléans, avait quitté Tours le 9 décembre et s'était établie à Bordeaux. Elle avait continué sans relâche à former de nouveaux corps et, après les défaites, à reconstituer et à réorganiser les anciens. C'était en effet une tâche immense que de conserver en état de tenir la campagne des armées improvisées. A chaque revers les parties faibles amenaient des brèches qu'il fallait réparer. Aussi la Délégation, malgré tous ses efforts, n'obtenait-elle que des résultats relatifs. Rien ne pouvait contre-balancer pour les Français l'avantage que donnait aux Allemands la supériorité d'instruction et de discipline de leurs officiers et de leurs soldats ; le chiffre des hommes tombés sur le champ de bataille en témoignait; les Allemands infligeaient en presque toute occasion des pertes bien supérieures à celles qu'ils subissaient eux-mêmes ;

dans toute la période de la défense nationale ils ne devaient avoir que 51,000 hommes mis hors de combat. Du reste, si la Délégation était impuissante à refouler l'invasion, elle réussissait cependant à la limiter. Après quatre mois de lutte, loin que l'ennemi eût réussi, comme il se l'était promis au début, à s'avancer jusqu'aux extrémités du territoire, il n'avait encore pu dépasser Orléans au sud, le Mans et Alençon à l'ouest, Dijon et Auxerre à l'est ; chaque pas en avant lui coûtait un effort et un combat. Les nouvelles armées mises sur pied par la France montraient en définitive une constance qui pouvait étonner après de si grands revers. On voyait se produire à leur tête des généraux du plus grand mérite ; du milieu de ces régiments où officiers et soldats apprenaient les rudiments du métier en allant au feu, se faisaient jour des actes éclatants de courage et de dévouement. Cependant plus la lutte se prolongeait, moins les Français étaient capables de résister avec succès, et cela par deux causes : d'abord les défaites répétées finissaient par amener un découragement auquel une minorité d'élite échappait seule; puis les renforts envoyés aux armées diminuaient sans cesse de qualité.

L'invasion allemande disposait de grandes masses d'hommes et il n'y avait aucun espoir de la repousser sans lui opposer d'énormes effectifs. Tous les appels d'anciens soldats, des conscrits de 1870, des hommes des anciennes classes et enfin des gardes mobiles ne donnant guère qu'un chiffre de 450,000

hommes (1) qui paraissait insuffisant, la Délégation avait eu recours à la levée en masse. Elle avait rendu le 2 novembre un décret pour mobiliser et tenir à la disposition du ministre de la guerre la totalité des hommes mariés ou non jusqu'à quarante ans. Cependant, par une atténuation au décret, elle se bornait à appeler immédiatement, sous le titre de gardes nationaux mobilisés, les seuls célibataires de vingt et un à quarante ans. C'était encore une masse de 5 à 600,000 hommes à équiper et instruire sur-le-champ.

La garde nationale mobilisée ne pouvait devenir un bon instrument de guerre. Les hommes étaient en grand nombre arrivés à un âge où, par les habitudes contractées et les arrangements pris pour la vie, les sacrifices qu'exige le service militaire sont des plus pénibles à faire, surtout lorsqu'on n'y a pas été préparé par un séjour antérieur sous les drapeaux. Le ministère de la guerre avait déjà, dans l'organisation des troupes de la ligne et de la mobile, une œuvre qui absorbait toutes ses forces, il s'était donc déchargé, sur le ministère de l'intérieur, de la levée des mobilisés. Ceux-ci étaient ainsi remis à des autorités civiles, et par conséquent les traditions, l'esprit et la discipline militaires allaient leur manquer alors que, par leur faiblesse naturelle, ils en eussent eu particulièrement besoin. L'immensité et la hâte du travail obligeaient de laisser s'armer eux-mêmes en dehors du con-

(1) De Freycinet, *La guerre en province*, p. 28.

trôle immédiat de la délégation, d'abord ces territoires comme les départements du Nord, la ville du Havre, qui étaient entourés par l'ennemi, puis les départements menacés d'invasion, où se formaient des comités de défense locale, enfin ces grandes villes, Lyon, Marseille, qui étaient le centre de formations de troupes considérables. Cette multiplicité d'action avait l'inconvénient d'élever le prix des fournitures, par la concurrence que se faisaient les divers comités d'achats, elle était cause en outre que le choix et la réception des armes fussent remis à des personnes peu compétentes. Aussi les fournisseurs, en faisant des offres simultanées sur divers points, réussissaient-ils le plus souvent à faire accepter des armes et des effets défectueux (1). On établit, pour instruire les mobilisés, onze camps régionaux à Saint-Omer, Cherbourg, la Rochelle, les Alpines, Nevers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier, Sathonay et Conlie. Une pareille création à réaliser de suite fut la source de complications nouvelles ; les emplacements dans plusieurs cas se trouvèrent mal choisis, la nature du sol fut défavorable. On plaça à la tête de chaque camp un conseil administratif, composé d'un commandant militaire avec rang de général de division, d'un chef instructeur avec rang de général de brigade ou de colonel, d'un chef du génie, d'un administrateur faisant fonction d'intendant. Mais les hommes spéciaux auxquels ces postes fussent revenus en temps

(1) Le Cesne, *Commission d'armement*, p. 20. Naquet, *Enquête parlem.*, tome II, p. 526.

ordinaire manquaient absolument, et on avait dû improviser tout un personnel. D'anciens officiers de grades très-inférieurs, des civils même étaient devenus, à titre auxiliaire, commandants militaires de camps, le génie était tenu par des ingénieurs et l'intendance par des négociants. C'est-à-dire qu'ici encore, comme en toute improvisation, on avait obtenu, selon le hasard des choix, les résultats les plus divers. Cependant, comme tout le monde apportait un grand dévouement et que l'activité déployée était énorme, les camps eurent tous un commencement d'organisation et plusieurs furent mis en état de recevoir de 20 à 25,000 hommes.

L'équipement des immenses levées qu'on appelait offrait toutes sortes de difficultés. Les fournitures ne pouvaient parer aux besoins, et, dans la hâte, on livrait aux troupes des objets de qualité inférieure. L'équipement imparfait, qui eût suffi dans la belle saison, devenait au contraire une source de terribles souffrances, pour des hommes faisant campagne en plein hiver. Les armes perfectionnées manquèrent. Quoiqu'on eût mis toutes les manufactures d'armes à fabriquer des chassepots, la production était restée insuffisante. On acheta à défaut les fusils à tir rapide Remingtons, Snyders, que l'étranger put fournir. C'était déjà un armement défectueux, qui exigeait des cartouches de divers modèles et compliquait ainsi, d'une façon fâcheuse, la distribution des munitions sur le champ de bataille; mais ces armes aussi se trouvèrent en nombre restreint, et lorsqu'il fallut pourvoir en dernier les gardes nationaux mobilisés, on n'eut plus à

distribuer que des fusils d'anciens modèles transformés ou se chargeant par le canon. Les hommes ainsi armés furent profondément découragés. Cependant, lorsque les mobilisés furent réunis, un vice plus grand que tous les autres, et celui-là absolument ruineux, se fit sentir, le manque de cadres. Les anciens soldats jusqu'à trente-cinq ans, les officiers et sous-officiers en retraite avaient repris le service actif et étaient aux armées, les marins, les hommes énergiques aptes au commandement étaient déjà employés à titre auxiliaire, ou avaient formé des corps de volontaires et de francs-tireurs, et il ne restait aucun élément à utiliser dans la nation pour instruire et encadrer les dernières recrues.

Les impossibilités de toute nature que rencontrait l'emploi de la garde nationale mobilisée apparaissaient surtout au camp de Conlie, où les essais d'organisation avaient lieu le plus en grand. M. de Kératry avait quitté Paris en ballon le 14 octobre. Le 22 un décret de M. Gambetta l'investissait, avec le titre de général de division, du commandement des francs-tireurs, gardes mobiles, et gardes nationaux mobilisés des cinq départements formés de l'ancienne Bretagne. M. de Kératry avait parcouru la Bretagne, tous les partis, toutes les classes avaient rivalisé d'ardeur, 50,000 hommes répondaient à son appel (1). M. de Kératry devait former des contingents placés sous ses ordres une armée distincte, dite armée de Breta-

(1) Jay, *L'armée de Bretagne*, p. 81.

gne. Il avait choisi, pour instruire ses troupes, un vaste plateau, à Conlie, en arrière du Mans, sur la route de Laval. L'eau manqua, sur cet emplacement, et on employa d'abord les hommes à de pénibles corvées pour aller la chercher. On remédia à ce vice par une pompe à vapeur et des conduits qui distribuaient l'eau dans toutes les parties du camp. Lorsque les pluies d'automne survinrent, elles détrempèrent le sol, d'une nature argileuse, et une mer de boue rendit les manœuvres des plus difficiles. M. de Kératry ne trouvait point à former ses cadres parmi les mobilisés eux-mêmes, il demanda divers officiers qui étaient aux armées devant l'ennemi, qu'on ne lui accorda qu'à contre-cœur et qui furent en nombre insuffisant (1). Il avait promis dans ses proclamations et ses discours de Bretagne des fusils à tir rapide, des canons perfectionnés, mais les hommes réunis à Conlie ne reçurent que des fusils vieux modèles ; les armes nouvelles manquaient, ou l'administration de la guerre n'en possédait plus qu'un petit nombre qu'elle réservait pour parer aux besoins extrêmes. L'organisation de l'armée de Bretagne ne fit dans ces conditions aucun progrès, l'instruction des hommes resta en retard. Le ministère dut abandonner l'idée d'employer cette grande masse comme armée distincte, agissant par elle-même, pour la fractionner en divisions destinées à être séparément incorporées aux armées. M. de Kératry, dont les espérances

(1) Jay, *L'armée de Bretagne*, p. 53.

s'évanouissaient et qui ne pouvait tenir ses promesses, donna sa démission. L'inaction, les souffrances d'un campement d'hiver, le sentiment de tout ce qui leur manquait avaient d'ailleurs éteint chez la plupart l'ardeur du premier moment et, sauf quelques bataillons mis à part, sous les ordres du G^al Gougeard, les mobilisés de Bretagne ne rendirent aucun service (1).

En définitive, l'effort militaire utile que la France pouvait faire était épuisé. Le recrutement s'adressait de chute en chute à des hommes impropres à la guerre. Les armées impériales avaient eu leurs premiers corps composés des vieux soldats et des troupes d'Afrique, puis avaient reçu, comme renfort, l'élément déjà inférieur des réservistes; ce qui restait des réservistes était au contraire devenu le noyau relativement instruit des armées de la République, formées de mobiles et de conscrits; maintenant qu'en dessous encore des mobiles et des conscrits, on voulait constituer, avec la garde nationale mobilisée, de nouvelles armées, on tentait l'impossible. Et c'est à cette impuissance que devait, en dernier ressort, conduire le système militaire depuis longtemps pratiqué en France. En n'appelant chaque année par la conscription qu'une fraction des jeunes hommes, en diminuant encore, par le remplacement, le nombre de ceux qui pussent acquérir l'instruction militaire, on avait laissé la population sans connaissance du métier des armes et sans organisation, et, dans le plus grand des périls, elle se trouvait incapable de résister à l'ennemi.

(1) Voir la note D.

Les Français conservaient, il est vrai, la domination indisputée de la mer, mais la configuration des côtes de l'Allemagne et les événements les empêchaient de retirer aucun fruit de cet avantage. Au début des hostilités, la France avait formé deux escadres de vaisseaux cuirassés, l'une à destination de la Baltique sous les ordres de l'amiral Bouet-Willaumez, l'autre de la mer du Nord, successivement commandée par les amiraux Fourichon et de Geydon. Les côtes dans la Baltique étant très-basses et parsemées de hauts-fonds, les cuirassés avaient un trop grand tirant d'eau pour pouvoir approcher utilement du rivage. Le port de Kiel, par sa profondeur, était seul accessible, mais, situé au fond d'une baie étroite, bordée de falaises sur lesquelles l'ennemi avait élevé des batteries armées de pièces du plus gros calibre, l'essai qu'on eût tenté d'en forcer l'entrée eût pu amener la perte de plusieurs bâtiments, sans que le bénéfice de l'opération, en cas de succès, compensât les risques à courir. L'arsenal de Kiel en voie d'établissement ne renfermait qu'une vieille frégate en bois et une autre en construction. La flotte française se borna donc dans la Baltique au blocus des côtes, jusqu'à ce que les glaces eussent interrompu la navigation.

Les Allemands avaient leur propre flotte de cuirassés dans la mer du Nord. Ils la tinrent renfermée dans les bassins de Wilhelmshafen à l'embouchure de la Jahde. La navigation de la Jahde était des plus périlleuses, l'ennemi avait enlevé les bouées et éteint les phares. Le port de Wilhelmshafen creusé artifi-

ciellement dans les terres, était entouré d'une enceinte et protégé par des forts. La flotte française ne pouvait donc l'attaquer sans une armée de débarquement qui lui manquait, et elle dut se restreindre au blocus de la Jahde, de l'Elbe et du Weser. La marine française tint en outre bloqués les bâtiments de guerre allemands en station sur des points lointains. La corvette *Augusta* eut seule la hardiesse de prendre la mer; elle traversa la Manche, à la fin de décembre, enleva un navire de commerce français devant Brest, fit deux autres prises à l'embouchure de la Gironde, puis se réfugia à Vigo où elle resta bloquée. Le commerce allemand perdit, il est vrai, un assez grand nombre de navires que les croiseurs français capturèrent. Mais lorsque les Allemands eurent conquis une partie du territoire français, les pertes que leur commerce subissait par le blocus et les prises leur devenaient indifférentes, puisqu'ils étaient certains de pouvoir toujours à la fin de la guerre s'indemniser avec usure des dommages subis. Ils s'étaient du reste hâtés d'arrêter à Dijon et dans les autres villes de Bourgogne, pour les envoyer à Brême comme otages (1), un nombre de notables égal à celui des capitaines de navires marchands que la France avait capturés en mer et qu'elle retenait prisonniers. Dans cette situation le nombre des cuirassés français fut réduit au chiffre strictement nécessaire pour retenir la flotte militaire allemande

(1) *De Dijon à Brême*, p. 86.

dans la Jahde, et toutes les ressources de la marine en hommes et en matériel furent employées aux armées.

La Délégation, sans se laisser détourner du soin de la défense, devait cependant veiller à maintenir la paix publique. Le même parti qui à Paris réclamait la Commune s'agitait en province, à Lyon, Marseille, Toulouse, Saint-Étienne, à Bordeaux même, dans une certaine mesure, depuis que la ville était devenue le siége du gouvernement. Il fallait tenir en échec les exaltés et les violents, sans se laisser entraîner à l'emploi de la force, parce qu'on devait éviter la guerre civile en présence de l'ennemi, et aussi parce qu'en l'absence de troupes organisées, on ne pouvait suffisamment compter sur le concours des modérés pour être sûr de rester maître dans une lutte armée. La Délégation réussissait à empêcher que les actes d'usurpation qui s'étaient produits, après le 4 septembre, ne se renouvelassent, mais elle était obligée de tolérer une situation qui ne ressemblait en rien à celle des temps réguliers (1). Elle faisait de nombreuses concessions et laissait souvent, dans les grandes villes, son action discutée et comme tenue en suspens. C'était toujours à Lyon que la tranquillité était le plus menacée. La salle Valentino à la Croix-Rousse servait de lieu de réunion à d'obscures sectaires qui prêchaient le renversement du préfet, l'avénement du gouvernement direct du peuple et la

(1) Challemel-Lacour, *Enquête parlem.*, tome II, p. 461. Voyez aussi *Six mois de drapeau rouge à Lyon.*

république universelle. Le 19 décembre la nouvelle du combat de Nuits arrive à Lyon, les mobilisés de Lyon ont été engagés et leurs pertes sont grandes; l'imagination populaire grossit la défaite et la transforme en désastre; tous ces soupçons accoutumés de trahison et de mauvais vouloir dans les chefs se font jour. Les habitués de la salle Valentino décident qu'ils iront s'emparer de l'hôtel de ville de Lyon, pour se débarrasser des autorités réactionnaires. Le lendemain un rassemblement tumultueux se forme à la Croix-Rousse; des femmes vêtues de noir les précèdent avec un drapeau rouge. Les émeutiers avaient déjà arrêté le commandant d'un des bataillons de la garde nationale, Chavant, lorsqu'un autre commandant, Arnaud, un républicain éprouvé, se présente. Il est saisi et massacré, à la suite d'injures prolongées et de mauvais traitements. Les émeutiers n'osèrent point après ce meurtre pénétrer dans Lyon; les femmes seules se rendirent à l'hôtel de ville en députation. M. Gambetta arrivait à Lyon précisément le lendemain de l'événement; il suivit le convoi du commandant Arnaud et, après s'être fait sur la tombe l'interprète de l'indignation générale, il activa de la manière la plus énergique la recherche et l'arrestation des coupables.

Cependant une source de difficultés pour la Délégation autrement dangereuse que l'agitation des grandes villes, venait s'ajouter à toutes les autres, l'accord parfait de toutes les énergies et de toutes les volontés qui, s'était produit à l'arrivée de M. Gambetta n'existait plus; de grandes divergences

d'opinion se faisaient jour ; les partis réapparaissaient et commençaient à entrer en lutte.

Les classes rurales se refusaient à poursuivre plus longtemps la résistance. Sur la Loire, au centre et dans l'ouest de la France, où l'invasion s'était étendue, les habitants ne possédaient point ce dévouement des populations de la frontière, pour lesquelles le souvenir de guerres nombreuses a surexcité le patriotisme et créé la haine contre l'étranger. Les campagnes ont bénéficié dans ce siècle d'un grand développement de richesse et les pertes matérielles que l'ennemi leur infligeait par ses réquisitions et son passage leur étaient intolérables. Du reste pour les paysans, dispersés dans les fermes ou les villages, l'impression de terreur produite par l'arrivée de l'ennemi, était autrement irrésistible que pour les habitants des villes qui supportaient leur malheur en commun. Aussi, à mesure que des défaites répétées ôtaient tout espoir de repousser l'invasion et qu'on se demandait pour combien de temps on aurait à subir la domination étrangère, le peuple des campagnes perdait-il toute force de résistance. Non-seulement les paysans décourageaient les individus isolés qui, en voulant se défendre, eussent attiré des dommages sur une localité, mais ils montraient souvent de la malveillance aux francs-tireurs et aux troupes qui se postaient sur un territoire pour y combattre ; ils allaient jusqu'à refuser à leurs compatriotes les vivres qu'ils offraient ensuite à l'ennemi, pour obtenir sa bienveillance ; les soldats qui, après les défaites, s'enfuyaient à la débandade, étaient cachés par

les villageois, qui les encourageaient à se soustraire aux réclamations des autorités.

Dans ces dispositions le décret sur la levée en masse avait jeté l'épouvante et avait profondément irrité les habitants des campagnes contre la Délégation qui l'avait rendu. Il n'était jamais venu à l'esprit de considérer les hommes mariés comme aptes à un service de guerre actif et comme redevables à la patrie des sacrifices qu'il impose. Aussi aucune considération n'eût-elle pu amener les populations rurales à se résigner à leur départ. La Délégation avait donc atténué son décret en n'appelant que les seuls célibataires, mais même la levée des gardes nationaux mobilisés célibataires ne s'effectuait-elle point dans certains départements sans difficultés; les hommes quittaient leurs foyers avec désespoir, comme pour aller à la boucherie. Dans les campagnes l'imagination avait généralement idéalisé l'Empereur, elle en avait fait un être d'une sagesse et d'un génie incomparables. Les traditions, les chansons, la littérature et l'imagerie populaires avaient, à côté de l'Empereur, exalté, au détriment des jeunes soldats, les vieux grognards, les zouaves et les troupes d'Afrique. Soudain toutes ces puissances sont foulées aux pieds; mais alors c'est que l'ennemi qui en a triomphé est doué lui-même d'une force irrésistible! Et aux paysans restés les derniers sans instruction militaire on demande de se lever pour repousser cet ennemi! Il était impossible de développer chez les mobilisés une force morale suffisante pour contre-balancer les causes

de terreur que le cours des anciennes idées suscitait dans leur esprit.

La bourgeoisie, les conservateurs de toute nuance avaient également fini par vouloir la paix, mais non plus par faiblesse morale. C'étaient en effet les représentants des classes moyennes et de la noblesse qui, en grande partie, contribuaient sur les champs de bataille à soutenir le courage des armées. Dans la grande improvisation militaire qui avait été faite, c'était même la vieille noblesse qui avait fourni proportionnellement le plus grand nombre de sujets pour former les cadres, et les officiers de cette classe, par les traditions de famille et les aptitudes dues à l'hérédité, se montraient les mieux doués, pour supporter les responsabilités du commandement. Les conservateurs avaient commencé à désirer la paix après la reprise d'Orléans par les Allemands et la défaite de l'armée de la Loire, parce qu'ils avaient alors perdu toute espérance de vaincre. La résistance opposée leur semblait suffisante pour sauvegarder l'honneur et ils croyaient qu'on devait maintenant accepter les conditions de l'ennemi. Si, en concluant la paix avant d'être complétement épuisé, on pouvait obtenir des concessions sur ce que l'ennemi exigerait quand, Paris pris et toute résistance impossible, on serait à sa merci, on les réaliserait. D'ailleurs on limiterait, en traitant de suite, les dommages matériels et le poids des dettes que la continuation de la guerre, sans espoir de vaincre, accumulait, selon eux, inutilement sur le pays. Cette dernière considération était même

des plus puissantes auprès du parti conservateur, formé des classes riches en possession des capitaux. Quoiqu'il ne fît point connaître son opinion publiquement, M. Thiers, retiré à Bordeaux, laissait savoir que la paix lui paraissait nécessaire, et cette opinion lui rattachait les conservateurs et tous ceux qui, perdant espoir dans le succès de la résistance, voulaient la fin des hostilités.

Pendant que les populations rurales et les conservateurs passaient des idées de lutte au désir de la paix, M. Gambetta et les républicains se maintenaient au contraire inébranlables dans leur volonté première de résister à outrance et de poursuivre la guerre en dépit de tous les revers. A la surexcitation du patriotisme les républicains joignaient, pour ne pas faiblir, leurs passions et leurs intérêts de parti. Les républicains n'avaient jamais formé en province qu'une minorité. Ils se recrutaient presque exclusivement parmi les ouvriers et dans la petite bourgeoisie, et tout ce qui prenait la tête de la société, la noblesse, la vieille bourgeoisie, le clergé, la magistrature, l'armée les avait regardés de haut et traités comme inférieurs de rang social. Dans les campagnes et les petites villes, il avait fallu, pour rester ouvertement républicain, subir de continuels dédains, de véritables persécutions, supporter même des dommages matériels, aussi le parti républicain ne disposait-il, dans beaucoup de lieux, que d'adhérents isolés. Et ceux-ci, qui avaient tout bravé pour rester fidèles à leurs idées, étaient devenus des sortes d'apôtres, dont souvent

les opinions politiques étaient immuables à l'égal de dogmes religieux. En prenant, le 4 septembre, la direction de la défense nationale, les républicains, surtout en province, n'avaient donc cessé d'associer étroitement la cause de la République à celle de la résistance, se demandant avec angoisse, au cas où la France serait définitivement vaincue, si la République n'allait pas de nouveau sombrer, et si eux-mêmes ils ne retomberaient pas dans le pays à l'état d'opprimés. D'ailleurs pour les républicains, qui croyaient au droit qu'ont les hommes à disposer d'eux-mêmes, consentir à la prise de possession violente que l'Allemagne voulait faire de l'Alsace-Lorraine, était un acquiescement donné à un acte inique, auquel on ne pouvait se résigner tant qu'il restait un moyen quelconque de poursuivre la guerre. Les républicains et les conservateurs différaient encore de sentiments parce qu'ils n'étaient point à un égal degré dans l'action. Chez les républicains se manifeste cette tension de la volonté que produit une lutte acharnée contre la mauvaise fortune, et le besoin de reculer sans cesse une catastrophe dont on sera tenu responsable. Et en effet cet état d'esprit était partagé par les conservateurs, partout où ils se trouvaient étroitement associés à l'effort, aux armées et dans les villes assiégées, à Paris et à Metz. Mais dans les départements les républicains, le 4 septembre, s'étaient exclusivement chargés du gouvernement et de l'administration. Les conservateurs mis à l'écart et sans responsabilité pouvaient donc envi-

sager les faits de sang-froid, en critiques dépris de l'action. Aussi, tandis que M. Gambetta et les siens se roidissaient à chaque défaite et cherchaient, par un nouvel effort, à écarter le dénoûment fatal qui apparaissait, les conservateurs ne voyaient jamais dans les événements que des motifs de cesser la résistance, puisque ce n'était pas à eux mais à leurs adversaires qu'on allait en attribuer l'issue malheureuse..

Les hommes qui soupiraient après la paix ne manifestaient point directement leur désir. Les Français avaient depuis des siècles montré en Europe une telle superbe, ils avaient prétendu à une telle supériorité guerrière que maintenant que des désastres inouïs leur faisaient reconnaître la nécessité de céder au vainqueur, ils étaient cependant retenus dans l'expression de cette opinion par une sorte de honte et n'osaient contredire ouvertement M. Gambetta, qui promettait le succès définitif en dépit de tous les revers. Aussi ceux qui croyaient que la résistance était désormais sans but prenaient-ils un biais pour la faire cesser, ils se bornaient à demander les élections et la nomination d'une assemblée. Cela leur suffisait en effet, car ils savaient bien que, dans les dispositions modifiées du pays, l'assemblée nommée ferait la paix. Et comme tous ceux qui voulaient la paix avaient pour obstacle M. Gambetta, la demande des élections se motivait sur la manière inhabile, dont on prétendait qu'il usait d'un pouvoir auquel une assemblée mettrait fin. Lorsqu'en octobre la Délégation avait rap-

porté son décret sur les élections, il s'était bien trouvé un certain nombre de candidats pour murmurer, les journaux hostiles à la République avaient fait entendre des protestations, mais toutes les plaintes s'étaient perdues dans le grand concert d'approbation qui avait accueilli les débuts de M. Gambetta. Cependant, à mesure que le désir de la paix grandissait, la voix de ceux qui n'avaient cessé de demander les élections trouvait de l'écho, et le nombre des réclamants allait croissant. Dans le milieu de décembre les conservateurs étaient unanimes à demander les élections, et des hommes considérables, entre autres M. Guizot, se prononçaient publiquement pour la convocation d'une Constituante.

Lorsqu'il fut évident que le pays, dans son ensemble, leur retirait son adhésion, M. Gambetta et le parti républicain cherchèrent, par tous les moyens, à comprimer les conservateurs et à retenir le gouvernement qu'on voulait leur enlever. Les républicains refusent donc d'obtempérer à la demande des élections, par le double motif que la nomination d'une assemblée serait nuisible au pays, en faisant cesser la résistance, et à la République, en la livrant à ses ennemis. La révolution du 4 septembre n'avait, de tous les corps électifs établis sous l'Empire, respecté que les seuls conseils généraux. Le Corps législatif avait disparu, les conseils municipaux avaient été dissous quand on avait décrété les élections municipales, puis, celles-ci ajournées, avaient été remplacés par des commissions municipales.

Lorsque M. Gambetta et ses conseillers sentirent s'élever contre eux l'inimitié des classes rurales et conservatrices, ils crurent qu'ils avaient trop longtemps laissé subsister les conseils généraux qui, composés presque exclusivement de conservateurs et en partie de personnages anciennement dévoués à l'Empire, formaient autant de corps politiques dont l'influence leur semblait un danger. M. Gambetta résolut de prendre occasion de l'ouverture d'une nouvelle année pour les briser. Le 26 décembre un décret les déclarait dissous. Ils devaient être immédiatement remplacés par des commissions départementales nommées par les préfets. Si la dissolution des conseils généraux eût eu lieu au lendemain du 4 septembre, elle eût probablement passé inaperçue et n'eût pas soulevé de plus vives protestations que la dispersion du Corps législatif, mais survenant après de longs retards, dans les dispositions modifiées du pays, elle eut les conséquences les plus désastreuses, pour le gouvernement de M. Gambetta, et le parti républicain. M. Gambetta, en les frappant, donna précisément aux conseillers généraux la puissance d'action qu'il redoutait. Il les traitait en ennemis et, par là, il les recommandait aux électeurs des campagnes, qui voulaient se défaire de lui, parce qu'il leur imposait la continuation de la guerre. Les conseillers généraux dissous se trouvèrent ainsi tout naturellement appelés, dans les départements, à prendre la direction du mouvement électoral. A partir de la dissolution des conseils généraux, l'ac-

cusation dirigée contre M. Gambetta et les républicains d'imposer au pays la domination d'une minorité, sans tenir compte des droits du suffrage universel, parut fondée dans les campagnes. Car on ne pouvait prétexter, pour légitimer la mesure prise, l'intérêt suprême de la défense nationale ; les conseils généraux n'avaient point fait d'opposition, ils avaient accordé, pour l'armement des départements, des sommes considérables, la Délégation avait trouvé en eux de dociles auxiliaires (1). Aussi M. Gambetta n'invoquait-il, dans son décret, d'autre raison que l'intérêt politique du parti républicain, le motif mis en avant était que ces conseils, nommés par une loi qui leur accordait neuf ans de durée, « constituaient « une représentation départementale en opposition « complète avec l'esprit des constitutions républi- « caines. »

La dissolution des conseils généraux ne nuisit pas seulement à M. Gambetta, en fournissant des armes à ses adversaires naturels, elle l'affaiblit encore, en diminuant ses adhérents parmi les républicains. Les modérés, opposés aux mesures d'intimidation, reculèrent lorsque, autour de M. Gambetta, on s'engagea dans une lutte ouverte avec la majorité du pays. Tous ceux encore qui, dans un intérêt électoral, avaient les regards fixés sur les électeurs ruraux et qui reconnaissaient combien l'adhésion à des mesures impopulaires eût ruiné leurs espérances,

(1) Amiral Fourichon. *Enquête parlem.*, tome I, p. 637.

croyaient devoir manifester leur désapprobation. Sous l'influence de ces causes complexes, on voyait par exemple M. Pascal Duprat réclamer les élections et la convocation d'une assemblée, et M. Lanfrey écrire contre M. Gambetta une lettre amère, appelée au plus grand retentissement. Quelques préfets avaient déjà témoigné de l'hésitation à appliquer, dans toute sa rigueur, le décret sur la levée des gardes nationaux mobilisés, mais devant la désapprobation que rencontre le décret sur les conseils généraux, un plus grand nombre manifeste du mécontentement ou donne sa démission ; aucuns, pour atténuer l'effet de la mesure, composent en partie leurs commissions départementales avec les anciens membres des conseils généraux. Les conseillers généraux dissous rédigèrent des protestations dont les journaux conservateurs s'emparèrent, pour diriger de violentes attaques contre la Délégation. On chercha alors, dans l'entourage de M. Gambetta, à intimider la presse par des suspensions.

M. Esquiros avait une première fois suspendu un journal légitimiste de Marseille, la *Gazette du Midi*, mais M. Gambetta s'était hâté de faire rapporter (1) la mesure. Une seconde fois on avait arrêté au Mans M. Le Nordez, rédacteur de l'*Union de la Sarthe*. Amené à Tours, il était retenu prisonnier quatorze jours (2) avant d'être reconnu innocent. Il est vrai que l'arres-

(1) Esquiros. *Enquêt. parlem.*, tome II, p. 507.
(2) Le Nordez. *Enquêt. parlem.*, tome IV, p. 555.

tation se motivait sur l'accusation précise d'avoir publié, au sujet du camp de Conlie, des renseignements utiles à l'ennemi. La presse légitimiste et catholique allait être de nouveau frappée et cette fois sans réserve. M. Engelhard, préfet de Maine-et-Loire, suspendait pour deux mois, avec l'approbation de M. Gambetta, l'*Union de l'Ouest* et l'*Ami du Peuple* d'Angers. Et dans ce cas c'était bien à l'occasion d'un dissentiment politique que la Délégation imposait silence à ses adversaires. L'*Union de l'Ouest* avait engagé les conseils généraux à ne pas reconnaître la validité du décret de dissolution et à résister aux mesures illégales dont ils étaient l'objet. M. Gambetta suspendait le journal, lui imputant de provoquer à la désobéissance du gouvernement dans un département menacé d'invasion, et de se rendre, par là, coupable de connivence avec l'ennemi et de trahison envers la patrie. M. Gambetta, informé en outre que le prince de Joinville suivait l'armée de la Loire sous le nom d'un colonel américain, envoyait au Mans le directeur de la sûreté M. Ranc, qui faisait escorter le prince jusqu'à Saint-Malo avec ordre de quitter la France (1).

A la suite de ces incidents, l'hostilité des conservateurs contre les républicains au pouvoir ne connut aucune borne. Les attaques de la presse, particulièrement des journaux catholiques, deviennent de plus en plus passionnées. A chaque mouvement tumul-

(1) Ranc. *Enquête parlem.*, tome II, p. 65.

tueux des grandes villes, à chaque mesure arbitraire à laquelle un fonctionnaire républicain ou les hommes qui participent au gouvernement peuvent se laisser entraîner, les conservateurs évoquent le fantôme de la terreur et leurs craintes sont hors de proportion avec le danger couru ou le dommage subi. M. Gambetta avait à supporter, en dernier ressort, tout le poids des haines et des accusations. On ne lui reconnaissait plus aucun mérite. Les défauts, les vices et les lacunes qui s'étaient naturellement produits dans l'organisation d'armées improvisées, étaient mis à sa charge personnelle. C'était à sa prétendue incapacité et à celle de son délégué M. de Freycinet qu'on attribuait maintenant l'avortement de la défense nationale. On s'entendait surtout pour transformer la dictature de fait, créée à son profit par l'élan du pays et l'effacement de ses collègues, en une prise de possession violente et audacieuse du gouvernement, et on se servait du refus qu'il continuait à faire des élections, pour le représenter comme un véritable tyran, désireux de prolonger indéfiniment son usurpation à l'encontre des volontés du pays.

Le vide se faisait autour du parti au pouvoir. La Délégation ne trouvait plus d'appui que dans les villes, devenues des sortes d'oasis républicaines au milieu des campagnes hostiles. Aussi les républicains tendent-ils toutes leurs forces, pour une lutte suprême et désespérée. Leurs attaques dans la presse contre les hommes qu'ils qualifient de réactionnaires, à commencer par M. Thiers, deviennent de plus en plus acerbes;

ils multiplient les réunions publiques, ils prodiguent les discours et, pour en imposer à leurs adversaires, affichent une confiance qu'au fond ils n'ont plus. A défaut de Paris, qui jusqu'à ce jour avait permis à la minorité républicaine de compenser son infériorité numérique par la puissance de ses manifestations, Bordeaux était devenu le centre d'où la propagande essayait de rayonner au dehors. Le conseil municipal de Bordeaux, composé d'ardents républicains, fêtait M. Crémieux, en séance solennelle, le 27 décembre. Le maire M. Fourcand lui disait : « C'est un hon-« neur pour le conseil municipal de recevoir le chef « honoré de ce gouvernement, qui a pris l'énergique « résolution de sauver la patrie et de sauver la Répu-« blique désormais indissolublement unies. » M. Crémieux répondait par une harangue pleine des mêmes sentiments. Le surlendemain le préfet de la Gironde, M. Allain-Targé, en distribuant les drapeaux à la garde nationale, déclarait : « Vous avez à garder le gouver-« nement de la République, vous avez en dépôt l'idée « républicaine. Vous ne souffrirez pas que cette idée, « pendant que Paris est enfermé dans un cercle de « fer, soit amoindrie ou attaquée. »

M. Gambetta, en voyage dans le Nord, devait être rentré à Bordeaux le 1er janvier. Les républicains voulurent célébrer son retour et l'ouverture de la nouvelle année par une grande manifestation. Le 1er janvier cinquante mille personnes se réunirent autour de la préfecture. M. Gambetta parut au balcon et fit entendre les paroles suivantes :

« Mes chers concitoyens,

« A la vue de ce magnifique spectacle, en face de « tous ces citoyens assemblés pour saluer l'aurore « d'une année nouvelle, qui n'aurait confiance dans « le succès, dû à la persévérance et à la ténacité de « nos efforts? Succès mérité pour deux raisons : la « première, parce que la France n'a pas douté d'elle- « même ; la seconde, parce que seule dans l'univers « entier, la France représente aujourd'hui la justice « et le droit. (Acclamations prolongées.)

« Oui, qu'elle soit à jamais close, qu'elle soit à ja- « mais effacée de votre mémoire, si faire se peut, cette « horrible année 1870, qui, si elle nous a fait assister « à la chute du plus imposteur et du plus corrup- « teur des pouvoirs, nous a livrés à l'insolente fortune « de l'étranger. C'est à ce moment que la République, « apparaissant pour la troisième fois dans notre his- « toire, a assumé le devoir, l'honneur et le péril de « sauver la France. (Cris enthousiastes de Vive la « République.)

« Ce jour, c'était le 4 septembre, l'ennemi s'avançait « à grandes journées sur Paris; nos arsenaux étaient « vides, notre armée à moitié prisonnière, nos res- « sources de tous côtés disséminées, éparpillées. Deux « pouvoirs : un pouvoir passé captif, une Chambre « que sa servilité rendait incapable de saisir le gou- « vernail. Oh ! ce jour-là, nul ne contestait la légi- « timité de la République. Ce fut plus tard, lorsque « la République eut mis Paris dans cet état d'invio-

« labilité sacrée (bravos), lorsqu'il fut établi que la « République avait tenu sa promesse du 4 septem- « bre : sauver l'honneur du pays, organiser la dé- « fense et maintenir l'ordre, lorsqu'il fut démon- « tré, grâce à la République, que la France ne saurait « périr, ce fut alors que ses adversaires commencèrent « à contester sa légitimité et à discuter ses origines. « La République liée, associée comme elle l'est à la « défense et au salut de la patrie, la République est « hors de question, elle est immortelle. Ne confondez « pas d'ailleurs la République avec les hommes de son « gouvernement, que le hasard des événements a « portés passagèrement au pouvoir; ces hommes, « quand ils auront rempli leur tâche, qui est d'expul- « ser l'étranger, descendront du pouvoir et se sou- « mettront au jugement de leurs concitoyens. (Accla- « mations prolongées.)

« Je ne veux pas terminer sans vous dire que le « gouvernement ayant pour unique base l'opinion, « nous n'entendons servir qu'elle, à l'encontre des « gouvernements despotiques qui nous ont précédés, « et n'ont servi que leur convoitise dynastique. Je re- « mercie la patriotique population de Bordeaux, ainsi « que la population accourue des villes et des cam- « pagnes voisines, du concours éclatant qu'elles ap- « portent au gouvernement républicain dans l'impor- « tante manifestation de ce premier jour de l'année « 1871. Je les remercie surtout au nom de nos chers « assiégés, au nom de notre héroïque Paris, dont « l'exemple nous soutient, nous guide et nous en-

« flamme. Ah ! que ne sont-ils témoins, nos chers « assiégés, de toutes les sympathies, de tous les dé- « vouements que suscite leur vaillance ; leur joie dans « le succès s'en accroîtrait encore, si toutefois elle « peut s'accroître. Nous leur transmettrons vos vœux, « citoyens; puissions-nous bientôt, nous frayant un « passage à travers les lignes ennemies, les leur por- « ter de vive voix, avec l'expression de l'admiration « du monde et de la profonde et impérissable grati- « tude de la France. Vive la République ! »

M. Gambetta, malgré les événements, n'avait rien modifié à ses premières espérances, rien changé au langage qu'il avait d'abord tenu à Tours. Les défaites, l'épuisement des armées, l'affaissement de l'esprit public passaient sur lui sans faire impression. Il se prodiguait pour faire durer la défense, et le travail qu'il accomplissait était énorme. Il visitait les armées dans l'Est et sur la Loire, allait trouver le G^al^ Chanzy au Mans, le G^al^ Faidherbe à Lille, se rendait à Lyon et partout cherchait à ramener l'espérance et à raffermir les courages. Il avait, à son arrivée, réellement enflammé le pays, mais à mesure que les défaites s'étaient accumulées, sa voix avait commencé à se faire entendre comme dans le vide, et maintenant, quelle que fût la surexcitation de la passion, elle ne touchait plus qu'une minorité de partisans politiques.

Le gouvernement de la Défense nationale, après le 4 septembre, s'était abstenu d'exercer aucune poursuite contre les hommes du régime déchu. Tout au plus

quelques personnes connues pour leur attachement à l'Empire s'étaient-elles vues passagèrement exposées à la vindicte publique ou avaient-elles eu à subir un emprisonnement momentané de la part de certaines autorités locales ; dans aucun cas les persécutions endurées n'avaient été réellement graves. En province les républicains demandaient cependant qu'on sévît contre les magistrats qui, associés en 1851 à l'œuvre de proscription des commissions mixtes, avaient ensuite été appelés à siéger dans les cours et les tribunaux. Il est vrai que, pour les atteindre, il fallait violer le principe de l'inamovibilité de la magistrature ; aussi le ministre de la justice M. Crémieux témoignait-il de l'hésitation. Il annulait même des arrêtés que les préfets du Var et de la Haute-Garonne avaient rendus de leur autorité propre, pour interdire l'exercice de la justice à ceux de ces magistrats qui siégeaient dans leurs départements (1). Toutefois il entrait bien dans les intentions dernières de MM. Crémieux et Gambetta d'arriver à frapper d'indignité les anciens membres des commissions mixtes. M. Crémieux, désireux de se fortifier de l'autorité du gouvernement de la Défense nationale tout entier, demandait à M. Jules Favre à Paris de rendre un décret contre eux (2). Celui-ci, tout en admettant le bien fondé de la demande, renvoyait à un moment plus favorable pour prendre une décision. La Délégation de Bordeaux, lasse d'attendre, agit

(1) Crémieux. *Actes de la Délégation*, 2e partie, p. 36.
(2) Crémieux. *Ibid.*, *ibid.*, p. 40.

elle-même et le 20 janvier, après avoir flétri les magistrats autrefois entrés dans les commissions mixtes, elle les déclarait déchus de leurs siéges et exclus de leurs magistratures. Cet acte reçut l'approbation des républicains, comme œuvre trop longtemps différée de justice et de réparation; il souleva au contraire la désapprobation des conservateurs, qui ne virent que l'atteinte portée à l'inamovibilité de la magistrature. Les magistrats frappés devinrent, pour beaucoup de personnes, de simples victimes de la vindicte républicaine. Se sentant soutenus ils furent loin d'accepter leur condamnation. Le président du tribunal de la Rochelle M. Chaudreau ne tint pour sa part aucun compte du décret, il persista à exercer ses fonctions (1). La Délégation ordonna de suspendre les audiences du tribunal de la Rochelle (2). Le commissaire général des départements de l'Ouest M. Ricard ferma le tribunal, et le cours de la justice se trouva interrompu (3).

Tous les yeux en France, dans le mois de janvier, se fixaient, sur la frontière de l'Est, où s'accomplissait une entreprise militaire dont on attendait les plus grands résultats. Pendant que la 2me armée de la Loire s'était repliée d'Orléans sur Vendôme et le Mans, la 1re armée, sous les ordres du Gal Bourbaki, était restée entre Vierzon et Bourges. La Délégation l'avait réorganisée et grossie, en y versant 20,000 hommes

(1) Chaudreau. *Enquête parlem.*; tome V, p. 2.
(2) Crémieux. *Enquête. parlem.*,tome V, p. 49.
(3) Ricard. *Enquête parlem.*, tome V, p. 39.

de nouvelles troupes et en renvoyant aux corps les fuyards arrêtés sur divers points (1). L'ennemi s'abstenait de toute entreprise contre cette armée. Il fallait donc, sous peine de la laisser inactive, arrêter un plan d'offensive. M. Gambetta allait trouver le Gal Bourbaki, il le pressait d'agir et lui recommandait de s'avancer sur la rive droite de la Loire (2). Le général, dans cet ordre d'idées, projetait de gagner Nevers, puis Montargis, pour attaquer les Prussiens venus jusqu'à Cosne (3). Le Gal Chanzy, désireux d'obtenir une action combinée des diverses armées, suggérait à M. de Freycinet de diriger la 1re armée de la Loire sur Châtillon-sur-Seine et de l'établir entre la Marne et la Seine (4). M. de Freycinet refusait son adhésion à ces deux projets, qui avaient la direction de Paris pour commun objectif. Il s'arrêtait à une opération complétement différente, qui était d'envoyer la 1re armée dans l'est, d'abord sur Dijon, puis sur Belfort. On ferait ainsi lever le siége de Belfort et même, si les circonstances étaient favorables, on chercherait à couper les communications des armées ennemies avec l'Allemagne. M. Gambetta se rallia à ce plan de campagne, sur les explications que M. de Freycinet lui fit présenter par un attaché de son cabinet, M. de Serres (5). Le Gal

(1) De Freycinet. *La guerre en province*, p. 219.
(2) Gal Bourbaki. *Enquête parlem.*, tome III, p. 450.
(3) Id., *ibid.*, tome III, p. 450.
(4) Gal Chanzy. *La 2e armée de la Loire*, p. 247.
(5) De Serres. *Enquête parlem.*, tome III, p. 35.

Bourbaki y adhéra de son côté, aussitôt qu'il lui fut soumis (1), car il était heureux de discontinuer le mouvement sur Montargis, qui lui paraissait des plus périlleux et auquel il ne s'était déterminé qu'à contre-cœur (2).

On décida que des trois corps qui composaient la 1re armée deux seulement, les 18e et 20e, seraient envoyés dans l'est. Le 15e resterait à Vierzon, où sa présence servirait à dissimuler à l'ennemi le départ des autres. Les 18e et 20e corps durent être transportés vers Dijon par chemin de fer, et on comptait beaucoup, pour le succès de l'entreprise, sur la rapidité du trajet. Cependant on fut sur ce point complétement déçu. Le transport et le débarquement d'une armée nombreuse avec son matériel et ses munitions, sont des opérations compliquées qui non-seulement exigent une entente préalable entre les généraux, l'intendance et les compagnies de chemins de fer, mais, de leur part à tous, une connaissance acquise des conditions à observer pour la réussite (3). Or, à cette époque, on ne s'était jamais livré en France à une étude approfondie du transport des armées par chemin de fer. L'état-major se borna donc à faire connaître à la compagnie de Lyon-Méditerranée le nombre d'hommes et la quantité approximative de matériel à envoyer, sans se préoccuper des détails nombreux qu'il eût fallu régler par avance et

(1) De Serres. *Enquête parlem.*, tome III, p. 36.
(2) Gal Bourbaki. *Enquête parlem.*, tome III, p. 351.
(3) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 191.

des difficultés d'exécution à prévoir (1). Le transport, de Bourges à Chalon et à Chagny, des 18e et 20e corps prit huit jours, du 21 décembre au 29. Les Prussiens s'aperçurent alors du mouvement des Français. Ils évacuèrent Dijon et se replièrent sur Vesoul (2). Puis que la lenteur apportée à l'opération ne permettait plus d'agir par surprise et allait au contraire donner à l'ennemi le temps de se renforcer, on jugea utile de soutenir les 18e et 20e corps par les 15e et 24e. La Délégation avait demandé à la compagnie de Lyon-Méditerranée de faire arriver le 15e corps en trente-six heures, en réalité il fallut douze jours (3). L'ennemi s'était retiré en arrière de Dijon et la concentration des corps, pour marcher à lui, devait s'effectuer maintenant plus en avant, à Dôle, Dampierre et Besançon. Au lieu d'acheminer les troupes déjà débarquées par les routes de terre, on les remit en chemin de fer. Dès lors, l'encombrement des lignes et des gares devint complet (4). Les convois d'hommes, de munitions, d'approvisionnements se confondent et s'enchevêtrent. Des trains stationnent immobiles pendant plusieurs jours, en pleine campagne. Il faisait 16 degrés de froid, les souffrances des hommes furent excessives, des chevaux gelèrent. On avait désigné Clerval, entre Besançon et Montbéliard, comme point avancé pour débarquer le 15e corps. La station située

(1) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 189.
(2) De Freycinet. *La guerre en province*, p. 224.
(3) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 190.
(4) Friant. *Enquête parlem.*, tome III, p. 525.

dans une vallée encaissée se trouva sans quais de débarquement, sans voies d'évitement, absolument impropre à la réception de grandes masses d'hommes (1). Les corps d'armée ne purent donc entamer les opérations que le 5 janvier (2), quinze jours après le premier départ de Bourges. L'armée du Gal Bourbaki, désormais connue sous le nom d'armée de l'Est, se trouva définitivement composée des 18e corps Gal Billot, 20e Gal Clinchamp, 15e Gal Martineau, 24e Gal Bressolles, plus une division séparée sous les ordres du Gal Cremer, formant un effectif d'environ 130,000 hommes.

Le Gal Bourbaki se dirigea d'abord sur Vesoul, dans le but de couper le Gal de Werder de Belfort. Les 18e et 20e corps partant d'Auxonne et de Dampierre, dans les vallées de la Saône et du Doubs, passèrent l'Ognon à Presles et Voray, et remontèrent la rive droite de cette rivière, pendant que le 24e corps s'élevait parallèlement sur la rive gauche. Cependant le Gal de Werder abandonne Gray et Vesoul et se place à Villersexel, sur l'Ognon, entre Vesoul et Montbéliard. Le Gal Bourbaki, par un changement correspondant, se porte droit sur lui. Le 9 janvier, les Français attaquent les positions allemandes à Villersexel, des deux côtés de l'Ognon, et, après une lutte prolongée, les enlèvent. Mais le lendemain, au lieu de serrer l'ennemi de près, ils s'arrêtent et perdent la journée à attendre le 15e corps et les vivres que l'encombre-

(1) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 193.
(2) De Freycinet. *La guerre en province*, p. 229.

ment des chemins de fer et l'état des routes couvertes de neige et de verglas empêchent d'arriver. Le 11 janvier, les Français reprennent la marche, mais avec lenteur. Le 13 seulement ils abordent de nouveau l'ennemi à Arcey, à moitié chemin de Villersexel et d'Héricourt, et le refoulent une fois de plus. Le 14 au soir, ils se trouvent devant les positions d'Héricourt, que l'ennemi a choisies pour livrer une dernière bataille, à 10 kilomètres seulement en avant de Belfort.

Si les Prussiens avaient été assez longtemps à reconnaître l'importance du mouvement entrepris par les Français dans l'est, ils avaient, aussitôt éclairés, pris les meilleures mesures de précaution. Le G^al de Werder replié à Héricourt s'y trouva renforcé de toutes les réserves qu'on avait pu envoyer rapidement d'Allemagne; il n'avait eu que 28,000 hommes à Villersexel, il en eut maintenant 45,000. Il occupait à Héricourt, sur la rive gauche de la Lisaine, des hauteurs naturellement fortes, dont la valeur défensive était encore accrue par de grands bois, par le mont Vaudois qui s'élève isolé et par les remblais du chemin de fer de Montbéliard à Belfort. Il s'était couvert, particulièrement sur le mont Vaudois, de retranchements armés de pièces de gros calibre, prises dans le parc d'artillerie affecté au siége de Belfort. Trois corps français durent aborder les lignes de la Lisaine de front: à droite le 15^e corps chercherait à s'emparer de Montbéliard; au centre, le 24^e attaquerait Bassuret et Beltroncourt; à gauche le 20^e, Héri-

court et le mont Vaudois. Pendant ce temps le 18e corps et la division Cremer, formant à l'extrême gauche une masse de 40,000 hommes sous les ordres du Gal Billot, déborderaient la droite ennemie, pour prendre à revers le mont Vaudois. On se promettait les plus grands résultats de cette diversion, qui avorta. La division Cremer et cette partie du 18e corps chargée spécialement du mouvement tournant, retardées par le mauvais état des chemins et divers accidents, ne purent s'engager en temps utile (1). Les premières troupes du Gal Billot arrivées en ligne, qui se liaient aux autres corps français, vinrent échouer contre le mont Vaudois (2). Les 20e et 24e corps n'eurent pas plus de succès. Seul le 15e s'empara de la ville de Montbéliard; du reste, comme il ne put se rendre maître du Château, cet avantage partiel restait sans résultat. L'attaque fut reprise le 16; la division Cremer à l'extrême gauche entama les positions ennemies et enleva le village de Chénebier (3), mais il était trop tard, maintenant que l'ennemi était averti, pour obtenir du mouvement de flanc les grands résultats qu'on s'en était promis le premier jour. Les corps français échouèrent sur tout le reste de la ligne, particulièrement contre le mont Vaudois. Le Gal Bourbaki n'avait cessé sur le champ de bataille d'entraîner les hommes par sa bravoure et son élan; sans se laisser décourager, il recommença les tentatives le 17. Dans

(1) Gal Billot. *Enquête parlem.*, tome III, p. 474.
(2) Id., *ibid.*, tome III, p. 476.
(3) *Le Gal Cremer. Ses opérations militaires*, p. 70.

cette troisième journée il fut partout repoussé et même il reperdit le village de Chénebier.

L'armée de l'Est était définitivement arrêtée. Elle rencontrait à Héricourt des obstacles qu'elle était impuissante à surmonter. Tout espoir était perdu pour elle de faire lever le siége de Belfort ; il lui fallait revenir en arrière. Le 18 janvier la retraite commença. La défaite, la rigueur de l'hiver, la fatigue et les privations avaient profondément démoralisé les troupes. On bivouaquait dans la neige, les chevaux n'avançaient qu'avec des peines infinies, sur les routes rendues glissantes par le verglas. Le chiffre des combattants avait déjà été réduit à Héricourt par les hommes restés à la traîne ; le nombre des traînards s'accroît maintenant (1) dans d'énormes proportions, des corps entiers s'effondrent, et cèdent à l'ennemi presque sans résistance.

Le Gal Bourbaki, au lieu de battre en retraite rapidement, s'arrête à Besançon, dans l'espoir de refaire ses troupes avec les ressources de la place. Il établit donc son armée sur les positions défensives que présentent les environs de Besançon (2) et particulièrement au nord, dans la direction de Montbéliard, il arrête le 24e corps aux défilés des monts Lomond. Toutes ces mesures avortèrent. Besançon se trouva dépourvu d'approvisionnements, les troupes chargées de garder les monts Lomond se replièrent précipitamment à l'apparition du Gal de Werder. L'in-

(1) *La république et la guerre à Besançon*, p. 150.
(2) Colonel Leperche. *Enquête parlem.*, tome III, p. 396.

succès de la tentative faite pour se maintenir sous Besançon contre le Gal de Werder eût eu peu de gravité si celui-ci eût été seul, car en reculant plus au sud, on pouvait toujours lui échapper. Mais en continuant à faire de l'armée qu'il avait combattue à Héricourt l'objet de ses principales préoccupations, le Gal Bourbaki avait négligé un nouvel adversaire autrement dangereux pour lui : le Gal de Manteuffel qui surgissait à l'ouest avec deux corps d'armée.

La 1re armée de la Loire, appelée à s'avancer entre Paris et la frontière de l'Est, opérait dans les conditions d'un désavantage irrémédiable ; elle était exposée à des attaques indépendantes sur chacun de ses flancs. Si elle se dirigeait à l'ouest vers Paris, l'ennemi, maître de Dijon et de Metz, et par derrière tirant des renforts d'Allemagne, se jetait sur son flanc droit ; si au contraire elle se tournait à l'est vers l'Allemagne, l'ennemi possesseur d'Orléans et de la Champagne et puisant dans l'armée d'investissement de Paris, l'attaquait par son flanc gauche. C'est en effet une agression sur sa gauche qui venait surprendre l'armée de l'Est.

Lorsque le grand quartier général prussien avait vu se dessiner le premier mouvement du Gal Bourbaki sur Montargis, il avait pris des mesures de précaution et, entre autres, détaché le IIe corps de l'armée d'investissement de Paris pour l'envoyer à Montargis. Après qu'il eut reconnu que la 1re armée de la Loire était au contraire dirigée vers Belfort, il s'empressa d'acheminer le IIe corps sur Châtillon-sur-Seine et Nuits-sous-Ravière, et d'amener en même temps le

VII[e] corps sur les mêmes points. Ces deux corps concentrés le 12 janvier, sous les ordres du G[al] de Manteuffel, forment un effectif de 45,000 fantassins et 9,000 cavaliers avec 168 canons (1). Le G[al] de Manteuffel quitte Châtillon-sur-Seine le 13 janvier; il se dirige en droite ligne sur Vesoul, pour se relier à l'armée du G[al] de Werder et tomber sur le flanc gauche du G[al] Bourbaki.

Le G[al] de Manteuffel doit passer entre Langres et Dijon, deux villes occupées par les Français. Langres était devenue une forteresse de premier ordre, depuis qu'on avait construit des forts détachés autour de sa citadelle. Elle avait une garnison de 15,000 hommes dont 5 ou 6,000 de bonnes troupes (2), mais son commandant ne fit aucune entreprise sérieuse contre le flanc gauche du G[al] de Manteuffel qui passait devant lui; les détachements qu'il fit sortir (3) furent contenus sans difficulté par un corps ennemi maintenu en vue de la place. Dijon était gardé par le G[al] Garibaldi, qui s'y était rendu d'Autun, lorsque le G[al] de Werder eut reculé devant l'armée de l'Est. Dijon était un nœud de routes et de chemins de fer, aussi, le G[al] Garibaldi avait-il ordre de s'y fortifier, en prévision d'un retour de l'ennemi. Lorsque le G[al] de Manteuffel arriva au nord de Dijon, la question se posa pour le G[al] Garibaldi, non plus seulement de rester sur la défensive

(1) Wartensleben. *Operationen der Sud-armee*, p. 52.
(2) *Langres pendant la guerre de* 1870-71, p. 52.
(3) *Ibid.*, p. 77.

mais de sortir pour chercher à lui barrer la route vers l'est. L'armée des Vosges, sous les ordres du Gal Garibaldi, s'élevait à 12,000 hommes environ (1); elle était formée de corps francs armés de la façon la plus diverse. Les hommes étaient énergiques et se battaient bien, néanmoins la cohésion et la discipline pour agir en ligne, en rase campagne, leur manquaient absolument. Le Gal Garibaldi disposait encore d'environ 17,000 (2) gardes nationaux mobilisés commandés par le Gal Pelissier, mais sans instruction et entièrement dépourvus d'artillerie. Le Gal Garibaldi, dans ces conditions, ne se crut pas de force à tenir tête à découvert aux troupes d'élite de l'ennemi (3), il reste donc immobile derrière ses retranchements. Le Gal de Manteuffel prend alors l'offensive et détache sur Dijon une brigade aux ordres du Gal Kettler. Pendant trois jours, les 21, 22 et 23 janvier, le Gal Kettler attaqua les positions tenues par l'armée des Vosges et les mobilisés autour de Dijon. Il fut repoussé et laissa même un drapeau sur le champ de bataille, le seul perdu par les Allemands pendant toute la guerre. Quoique battu, il avait réussi à neutraliser les forces françaises placées à Dijon, et, derrière lui, le Gal de Manteuffel poursuivait sa marche en sécurité.

Cependant le Gal de Manteuffel a appris l'insuccès

(1) Gal Pelissier. *Enquête parlem.*, tome III, p. 511. Bordone. *L'armée des Vosges et la Commission d'enquête*, p. 157.

(2) Gal Pelissier. *Enquête parlem.*, tome III, p. 511.

(3) Voyez Gal Garibaldi, *Lettre à Fabrizzi.* Bordone. *L'armée des Vosges et la Commission d'enquête*, p. 196.

des Français à Héricourt. Le Gal de Werder peut donc se passer des renforts qu'il lui amène, puisque avec ses seules forces il a déjà repoussé l'armée de l'Est. Le Gal de Manteuffel change alors d'objectif, il renonce au mouvement sur Vesoul; il infléchit sa marche sur Gray et Dôle et se propose, non plus de tomber sur le flanc des Français, mais de se porter plus au sud, droit sur la frontière suisse et, en interceptant toutes les routes, d'obliger le Gal Bourbaki à se réfugier en Suisse. Le Gal de Manteuffel ne trouva pas plus d'obstacles, entre Dijon et Besançon, qu'il n'en avait rencontré entre Dijon et Langres. Si le Gal Garibaldi s'était renfermé dans Dijon, le Gal Bourbaki avait de son côté négligé de protéger ses derrières, en défendant Gray et Dôle. Il s'est borné à occuper la ligne de la Loue, Quincey et Mouchard, dans le voisinage immédiat de Besançon, au sud (1). Le Gal de Manteuffel s'avance rapidement, il a dépassé Dôle, il commence à intercepter les communications de l'armée de l'Est, son avant-garde est à Quincey-Vaudrey et touche à la route de Besançon à Lons-le-Saunier. Tous les yeux s'ouvrent enfin du côté des Français sur l'immense danger que court l'armée de l'Est, et, le 24 janvier, le Gal Bourbaki réunit un conseil de guerre à Château-Farine, près de Besançon. Deux partis s'offraient : effectuer la retraite sur Lyon par Auxonne et les vallées de la Saône et du Doubs, comme M. de Freycinet le recommandait d'une manière pressante,

(1) Gal Bourbaki. *Enquête parlem.*, tome III, p. 352.

ou bien par Pontarlier et Gex, le long de la frontière suisse. La retraite par Auxonne parut impraticable au Gal Bourbaki et à la majorité des chefs de corps. Les vallées de la Saône et du Doubs étaient déjà au pouvoir de l'ennemi, et, dans l'état de démoralisation de l'armée, tenter le passage, c'était se jeter entre le Gal de Manteuffel au sud et le Gal de Werder au nord, et courir au-devant de la destruction (1). On décida donc que la retraite s'effectuerait par Pontarlier. Le Gal Bourbaki avait été profondément affecté par les attaques dirigées contre lui à l'occasion de sa sortie de Metz et de sa mission auprès de l'Impératrice ; à cette première cause de trouble se joignaient l'insuccès d'Héricourt et la crainte de voir son armée entièrement perdue, obligée de passer en Suisse ; il recevait enfin de M. de Freycinet des dépêches du ton le plus acerbe. Il perdit possession de lui et le 26 janvier se tira un coup de pistolet dans la tête ; sa blessure, sans être mortelle, le mettait hors d'état de commander. Le Gal Clinchamp qui le remplaça n'eut qu'à continuer la retraite commencée (2). Il arrivait à Pontarlier le 28 janvier, avec la plus grande partie de l'armée. Le lendemain un télégramme de la Délégation de Bordeaux, l'informait qu'un armistice général venait d'être signé à Versailles, entre M. Jules Favre et M. de Bismarck.

(1) Gal Clinchamp. *Enquête parlem.*, tome III, p. 308.
(2) Id., *ibid.*, tome III, p. 308.

CHAPITRE VIII

L'armistice et les élections.

De grands changements s'étaient accomplis en Europe, pendant que la France poursuivait sa résistance : les Italiens étaient entrés à Rome, et la Russie avait dénoncé la clause du traité de Paris qui restreignait son droit de navigation dans la mer Noire. Le gouvernement français, dès les premiers revers, avait rappelé les troupes qu'il maintenait à Rome. Le pape n'avait plus eu, pour se protéger, que sa petite armée. Les Italiens, après Sedan, ne virent plus d'obstacles à leurs desseins sur Rome. Le 18 septembre, l'armée italienne arrivait devant Rome, le 20 elle commençait l'attaque. Le pape rendait la ville le jour même, après une courte résistance, faite pour constater la violence qu'il subissait ; il se retirait dans le Vatican et l'Italie s'annexait Rome et le territoire qui l'entoure. Par une des clauses du traité signé à Paris le 20 mars 1856, qui avait mis fin à la guerre de Crimée, la Russie s'était engagée à ne maintenir dans la mer Noire qu'un nombre restreint de navires de guerre de faible tonnage. Cette limitation de sa puissance navale était pour elle une humiliation qui

lui rappelait sans cesse sa défaite. La France, qui de concert avec l'Angleterre lui avait imposé le traité, se trouvant abattue, elle jugea que le moment était venu de s'affranchir. Le prince Gortchakoff, dans une circulaire adressée le 29 octobre 1870 aux puissances signataires du traité de Paris, déclarait qu'à l'avenir, la Russie se tiendrait quitte de l'engagement contracté et qu'elle entretiendrait dans la mer Noire telle marine qu'elle jugerait convenable.

C'était la Prusse qui à elle seule avait vaincu la France. L'Italie et la Russie, profitant de l'abaissement de la puissance militaire française, pour s'assurer certains avantages, se trouvaient donc indirectement ses obligées. M. de Bismarck avait eu soin d'exploiter autant que possible cette situation, pour s'assurer les bonnes grâces de ces deux nations et les empêcher d'intervenir efficacement en faveur de la France. L'Allemagne avait encouragé les Italiens à marcher sur Rome; il est vrai que ceux-ci, sans engagements avec elle à l'égard du pape, n'avaient nul besoin de son agrément pour aller à Rome, et, par conséquent, M. de Bismarck ne pouvait mettre à très-haut prix l'appui moral que l'Allemagne donnait à l'Italie. Il en était autrement à l'égard de la Russie. En répudiant le traité de Paris, la Russie manquait à des engagements contractés en quelque sorte envers la Prusse elle-même, puisque celle-ci avait participé au traité, comme grande puissance signataire. Cependant M. de Bismarck était trop heureux que cette circonstance lui permît de conce-

der quelque chose à la Russie, qui au début de la guerre était engagée avec lui dans une alliance à laquelle elle restait fidèle ; la dénonciation du traité de Paris recevait donc son complet assentiment et il s'empressait de la faire accepter par l'Europe. Dans cet état de choses, tous les efforts de la diplomatie française, pour obtenir l'intervention des neutres, devaient échouer.

M. de Chaudordy, après MM. Jules Favre et Thiers, s'était lui aussi adressé aux puissances européennes. Il les avait particulièrement sollicitées de s'entremettre auprès de la Prusse, pour les conditions de la paix. M. de Chaudordy, lié par le refus de cession de territoire que faisait le gouvernement de la Défense nationale, n'avait pu offrir que le démantèlement des forteresses. Les puissances avaient refusé d'intervenir sur cette base, la concession leur paraissait insuffisante (1). L'Italie avait cependant engagé la Prusse, dans une note, à conclure la paix sans démembrer le territoire français. L'empereur de Russie avait écrit au roi Guillaume, pour lui demander d'user de modération envers la France. Cette démarche restait sans résultat. C'était une marque de sympathie purement gratuite que l'empereur témoignait à la France, afin de contre-balancer, dans une certaine mesure, les assurances de bonne amitié et d'intérêt, qu'il ne cessait de prodiguer aux princes de la famille royale de Prusse victorieux. Le

(1) De Chaudordy. *Enquête parlem.*, tome II, p. 4.

pape Pie IX était seul intervenu sans réserve. Il avait offert sa médiation au roi de Prusse qui l'avait refusée (1).

Une occasion se présentait qui donnait un instant espoir à la diplomatie française de se faire entendre des grandes puissances. La répudiation faite par la Russie d'une des clauses du traité de Paris, avait été généralement considérée en Europe comme une violation injustifiable d'engagements contractés, et avait amené des protestations, surtout de la part de l'Angleterre. La France, l'alliée de l'Angleterre en Crimée, se trouvant vaincue et annihilée, l'Angleterre abandonnée à elle-même ne pouvait rien. Cependant, en même temps qu'on reconnaissait qu'il n'y avait nul moyen d'arrêter la Russie, on pensa que, puisqu'un congrès européen avait été l'auteur du traité de Paris, il fallait au moins que la répudiation du traité fût soumise aux puissances réunies en conférence. La Prusse se fit l'intermédiaire de la Russie, pour provoquer la réunion de la conférence. Il était impossible d'oublier la France, qui avec l'Angleterre était la plus directement intéressée dans la question ; l'Angleterre en particulier insistait absolument pour qu'elle fût invitée. On convint donc que le gouvernement de la Défense nationale, quoiqu'il n'eût point été officiellement reconnu en Europe, enverrait un représentant à la conférence. M. de Bismarck prévoyait bien que la France chercherait à saisir les puis-

(1) De Chaudordy. *Enquête parlem.*, tome II, p. 4.

sances de son différend avec la Prusse, aussi avait-il fait d'avance ses réserves et spécifié que les diplomates, réunis pour s'occuper du traité de Paris, n'aborderaient aucun autre sujet. MM. Gambetta et de Chaudordy, sans tenir compte des restrictions de M. de Bismarck, s'étaient en effet promis d'exposer à la conférence les griefs de la France. Ils avaient accepté avec empressement l'invitation qui leur était faite, ils avaient choisi M. Jules Favre pour représentant, et lui avaient envoyé, par pigeon, l'avis pressant de sortir de Paris, pour se rendre à Londres, où la conférence devait se réunir. L'offre de participer à la conférence ne reçut point à Paris, du public, de la presse et du gouvernement, le même accueil favorable qu'elle avait trouvée à Bordeaux. On était à Paris en proie à l'indignation qu'amenait le bombardement. La pensée de voir M. Jules Favre s'asseoir à côté du représentant de la Prusse, pour discuter paisiblement le droit de navigation dans la mer Noire, inspirait une profonde répulsion. M. Jules Favre était lui-même partagé entre le désir de faire entendre à la conférence les protestations de la France et l'éloignement qu'il éprouvait à sortir de Paris bombardé. Il craignait que son départ n'eût l'apparence d'une fuite et ne semblât dicté par le désir de se soustraire aux responsabilités de la capitulation qui approchait. D'un autre côté, M. de Bismarck avait su mettre toutes sortes de retards dans l'envoi à M. Jules Favre de l'invitation à la conférence, puis du laissez-passer pour franchir les lignes de l'armée assiégeante. La confé-

rence finit par se réunir sans que la France fût représentée et elle se borna à ratifier les changements apportés par la Russie au traité de Paris.

Ainsi lorsque M. Jules Favre arriva à Versailles le 23 janvier pour négocier, il trouvait l'ennemi dégagé de toute crainte d'une intervention de l'Europe, et en même temps victorieux sur tous les points, au Mans, à Saint-Quentin et à Héricourt. M. Jules Favre dit à M. de Bismarck, en l'abordant, qu'il venait reprendre l'entretien où il l'avait laissé à Ferrières. « Vous arrivez « trop tard, lui répondit celui-ci, nous avons traité avec « votre Empereur. Comme vous ne pouvez ni ne voulez « vous engager pour la France, vous comprendrez que « nous cherchions le moyen le plus efficace de terminer « la guerre. » Il ajouta : « Votre erreur après Sedan a « été de croire que vous pouviez refaire des armées; « quel que soit le patriotisme d'une nation, elle ne peut « improviser des armées. Au commencement de la « campagne nous avons trouvé le troupier français « avec toute sa valeur, seulement il était commandé « par des chefs incapables, et c'est pourquoi nous vous « avons battus. Aujourd'hui, ceux que vous nous op- « posez ne manquent ni de courage ni d'abnégation, « mais ce sont des paysans et non pas des soldats. « S'il suffisait de donner un fusil à un citoyen pour en « faire un soldat, ce serait une grande duperie de dé- « penser le plus clair de la richesse publique à former « et à entretenir des armées permanentes. Or, c'est « encore là qu'est la vraie supériorité et c'est pour l'a- « voir méconnu, que vous êtes dans la situation ac-

« tuelle. Vous vous êtes honorés grandement par une « résistance qu'à l'avance je savais parfaitement inu- « tile et qui n'a été qu'un acte d'amour-propre natio- « nal. Maintenant nous sommes bien décidés à finir « la guerre, et nous voulons pour cela chercher le « moyen le plus sûr. Ne trouvant point en vous de « gouvernement régulier, nous sommes en négocia- « tion avec celui qui, à nos yeux, représente la tradi- « tion et l'autorité. Nous sommes en face de trois « combinaisons, l'Empereur, le Prince impérial avec « une régence ou le prince Napoléon. Nous avons éga- « lement la pensée de ramener le Corps législa- « tif (1). » M. Jules Favre exprima à M. de Bismarck sa surprise de le voir s'arrêter à de pareils projets, il lui dit que leur réalisation plongerait la France dans des déchirements qui en feraient un foyer d'agitation funeste même à l'Allemagne, et il lui demanda pourquoi il écartait la solution la plus naturelle, qui était d'appeler la nation à se prononcer librement par une assemblée. M. de Bismarck : « Je n'y répugne- « rais pas absolument, mais je crois la chose actuelle- « ment impossible. Gambetta a partout fait dominer « la terreur. Chaque commune est sous le joug d'un « comité imposé par lui. D'ailleurs plusieurs de vos « départements sont devenus des solitudes. Dans ces « conditions, il serait impossible de consulter les ci- « toyens par les voies ordinaires. » M. Jules Favre fit observer qu'un pareil tableau de la situation de la

(1) Jules Favre. *Gouvernement de la Défense nat.*, tome II p. 383.

France était sans doute fort exagéré, et il finit par s'enquérir des conditions qui seraient mises à la reddition de Paris.

Tout ce que M. de Bismarck avait dit de ses intentions de renouer avec l'Empire et des empêchements qu'il entrevoyait en province, n'avait probablement d'autre but que d'impressionner M. Jules Favre pour le rendre conciliant, car aussitôt que celui-ci se fut informé des conditions de la reddition de Paris, il commença à les lui révéler. Rien n'était encore arrêté entre le roi, le G^{al} de Moltke et lui, cependant il considérait que l'armée devrait être prisonnière et la garde nationale désarmée. Quant à l'entrée dans Paris, le roi et l'armée y tenaient tellement, qu'il ne pouvait céder sur ce point, mais les troupes ne dépasseraient pas les Champs-Élysées. M. Jules Favre déclara que, dans l'état d'esprit des habitants, la prise de possession absolue de la ville pouvait seule permettre à l'ennemi de désarmer la garde nationale et de faire son entrée avec sécurité. M. de Bismarck se fit donner ces observations par écrit, pour les soumettre au roi, et les deux interlocuteurs se séparèrent.

M. Jules Favre emportait de ce premier entretien l'impression que M. de Bismarck traiterait avec lui. Il fixa donc dans son esprit les principaux points de la convention à intervenir. La reddition de Paris ne pouvait être refusée, mais il y mettrait trois conditions : l'armée prisonnière resterait dans Paris, la garde nationale conserverait ses armes, l'ennemi

n'entrerait pas dans la ville. M. Jules Favre était persuadé que la capitulation de Paris terminerait la résistance de la France, il entendait donc l'englober dans un armistice général, qui permettrait d'élire une assemblée pour conclure la paix. En obtenant la convocation d'une assemblée, il écarterait d'ailleurs la restauration de l'Empire et éviterait l'ingérence de l'ennemi dans les affaires intérieures du pays.

Lorsque M. de Bismarck revit M. Jules Favre le 24, il lui dit qu'il était autorisé par le roi à négocier avec lui. Il abandonnait donc son premier projet de traiter avec l'Empire, sauf à le reprendre s'ils ne parvenaient à s'entendre. M. de Bismarck admit sans objection l'armistice général et la nomination d'une assemblée. La durée de l'armistice fut fixée à trois semaines.

Le débat devint fort vif sur les clauses de la reddition de Paris et se prolongea. M. de Bismarck ne voulut point renoncer au droit, pour l'armée prussienne, d'entrer dans la ville, il en renvoya seulement l'exercice après l'expiration de l'armistice. M. de Bismarck consentait à ne pas emmener en Allemagne l'armée prisonnière, il se bornait à la faire garder par les troupes prussiennes hors de l'enceinte de Paris, dans la presqu'île de Genevilliers. M. Jules Favre fit ressortir quelle serait l'humiliation de soldats parqués prisonniers sous les yeux de leurs concitoyens, et aussi combien il serait cruel de tenir des hommes campés en plein hiver. M. de Bismarck admit enfin que les troupes fussent laissées dans la ville. Il insista davantage

pour le désarmement de la garde nationale. D'ailleurs il donnait des raisons qui n'étaient pas seulement tirées de son intérêt d'ôter au vaincu tout moyen de résistance, il appuyait encore sur les dangers que courrait la paix publique dans Paris, si on maintenait sous les armes une population surexcitée et animée de passions révolutionnaires. Il demandait au moins qu'on ne conservât armés que les soixante bataillons formés sous l'Empire, avec des hommes acquis aux idées d'ordre. Cette demi-mesure était impraticable; les anciens bataillons de la garde nationale avaient été grossis depuis le siége et plus ou moins fondus avec les nouveaux. Le gouvernement de la Défense nationale se sentait du reste absolument impuissant à désarmer la garde nationale en totalité ou en partie. Il n'eût pu enlever les armes à la population qu'en appelant les Prussiens à prendre entière possession de Paris. Mais M. Jules Favre, chargé de défendre les droits et l'honneur d'une ville qui venait de résister pendant quatre mois, considérait au contraire comme le premier de ses devoirs d'écarter l'occupation de l'ennemi. Les arguments qu'il fit valoir contre le désarmement de la garde nationale amenèrent M. de Bismarck à céder encore sur ce point. M. Jules Favre se servit alors des remarques de son interlocuteur sur le péril que courrait l'ordre public, pour demander qu'on lui laissât trois divisions armées, destinées à assurer la tranquillité. M. de Bismarck n'accorda, après avis du Gal de Moltke, qu'une seule division de 12,000 hommes qui,

avec la gendarmerie et la police, devait faire une force de 16 à 18,000 hommes.

M. Jules Favre revint à Paris le 24 au soir. Ses collègues du gouvernement l'attendaient dans la plus grande anxiété ; les conditions obtenues leur parurent admissibles ; plusieurs d'entre eux les trouvèrent même relativement favorables (1). M. Jules Favre retourna dès le lendemain matin à Versailles, pour poursuivre la négociation. Chaque soir il revenait à Paris, soumettait les propositions au gouvernement et repartait le lendemain, pendant que M. de Bismarck de son côté voyait le roi et le Gal de Moltke, et obtenait leur adhésion aux clauses nouvelles ou modifiées qu'il arrêtait. Le 25 on fixa la contribution de guerre que Paris aurait à payer. La veille, M. de Bismarck avait réclamé un milliard, sous prétexte que la ville de Paris était un trop grand personnage pour que sa rançon pût être moindre. M. Jules Favre, en communiquant cette demande au gouvernement, avait été autorisé à accorder cinq cents millions. Revenu à Versailles, il offrit cent millions et transigea définitivement avec M. de Bismarck pour deux cents.

M. Jules Favre était laissé seul à conduire une négociation qui exigeait l'examen de questions militaires en dehors de sa compétence ; il en avait fait l'observation dès le 24, afin qu'on lui adjoignît un général. La difficulté était de trouver un officier qui voulût se rendre auprès de l'ennemi. Le Gal Callier sur

(1) *Rapport de M. Chaper* (Notes Dréo), p. 148.

lequel le gouvernement avait d'abord jeté les yeux, avait trouvé un motif d'excuse (1). Le Gal Trochu, à son défaut, choisit le Gal de Beaufort d'Hautpoul, qui avait autrefois pris part à des missions diplomatiques; il alla lui-même le 27 au matin l'inviter à partir. Le général n'obéit qu'en pleurant (2), et la surexcitation du patriotisme lui fit tenir à Versailles un langage tellement cassant (3) que M. Jules Favre dut le soir même demander un autre auxiliaire. Enfin, M. Jules Favre emmena le 28 le Gal de Valdan, chef d'état-major du Gal Vinoy, et il arrêta définitivement avec son concours les clauses militaires de l'armistice : l'armée de Paris conserverait ses drapeaux; les armes, fusils et canons, seraient versés en magasin par les troupes et remis ensuite à l'ennemi; les Allemands occuperaient les forts; les canons des remparts seraient démontés de leurs affûts et renversés en bas de la banquette, sur le chemin de ronde.

Lorsqu'il fallut tracer la ligne de démarcation aux armées que l'armistice immobilisait en province, M. Jules Favre et le Gal de Valdan, sans renseignements sur la situation au dehors, se trouvèrent à la merci du vainqueur. La règle, en pareil cas, est de prendre pour base les positions respectives des belligérants à la signature de l'armistice, mais cette fois

(1) *Rapport de M. Chaper* (Notes Dréo), p. 157.
(2) Calvet. *Enquête parlem.*, tome III, p. 168.
(3) De Beaufort. *Enquête parlem.*, tome III, p. 165. Trochu. *Enquête parlem.*, tome I, p. 320.

les Allemands s'octroyèrent des positions importantes qu'ils n'occupaient point. Au nord ils acquirent ainsi la place d'Abbeville (1); en Normandie, ils s'étendirent dans la Seine-Inférieure et le Calvados; au sud de la Loire ils gagnèrent une partie des départements d'Indre-et-Loire et du Loiret, et les lignes du Cher et de la Vienne (2). Cette dernière perte allait devenir d'autant plus sensible en province qu'au moment même où l'armistice se négociait, le Gal Pourcet, à la tête du 25e corps, avait reconquis du terrain de ce côté, et enlevé à l'ennemi le faubourg de Blois. Dans l'est, M. de Bismarck demandait la place de Belfort qui, prétendait-il, ne pouvait résister plus de dix jours. M. Jules Favre, en l'absence de tous renseignements, se refusait à la livrer. On avait fondé à Paris de si grandes espérances sur la marche de l'armée de l'Est et on avait été tellement encouragé à y persévérer par la nouvelle du succès de Villersexel, que M. Jules Favre était encore enclin à croire le Gal Bourbaki victorieux; M. de Bismarck le représentait au contraire comme complétement battu et entouré, sans autre refuge que la Suisse; il déclarait, du reste, que les lignes télégraphiques étaient coupées dans l'est et que les nouvelles de cette région étaient fort en retard ; il ne pouvait donc fournir de renseignements précis sur la position des armées. Dans cet état d'incertitude, on convint d'exclure provisoirement de l'armistice Belfort et les trois départements du Doubs, du Jura

(1) Gal Faidherbe. *Campagne de l'armée du Nord*, p. 69.
(2) De Freycinet. *La guerre en province*, p. 319.

et de la Côte-d'Or. MM. de Bismarck et Jules Favre, enfin d'accord sur tous les points, signèrent la convention d'armistice le samedi 28 janvier, à 10 heures du soir (1).

M. de Bismarck avait, dès le 26, jugé la négociation assez avancée pour proposer à M. Jules Favre d'interrompre les hostilités autour de Paris; celui-ci s'était empressé d'accepter, et à minuit, le 26 janvier, le dernier coup de canon était tiré par la ville assiégée (2). Au moment où Paris cessait sa résistance, toutes ses défenses étaient encore debout. Les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, sur lesquels s'étaient concentrés au sud les efforts des Allemands, quoiqu'ils eussent beaucoup souffert, n'en continuaient pas moins à répondre au feu de l'ennemi. Ils étaient soutenus en arrière par les batteries du mur d'enceinte, leurs garnisons réparaient la nuit les dégâts subis et rien ne faisait encore prévoir l'époque où ils pourraient être réduits (3). Les forts de la Briche et de la Double-Couronne, à Saint-Denis, par leur isolement, leur faible étendue, leur exposition au feu plongeant des hauteurs voisines, étaient, de tous les ouvrages extérieurs, les plus sérieusement menacés (4). Ils subissaient depuis quelques jours un bombardement terrible (5), auquel leur artillerie ne répondait qu'imparfaitement; l'ennemi avait commencé contre eux

(1) Jules Favre. *Gouvernement de la Déf. nat.*, tome II, p. 408.
(2) Id., *ibid.*, tome II, p. 406.
(3) Gᵃˡ Vinoy. *L'armistice et la Commune*, p. 38.
(4) Id., *ibid.*, p. 62.
(5) Amiral La Roncière. *La marine au siége de Paris*, p. 384.

des travaux d'approche; cependant leur chute eût pu être encore assez longtemps retardée.

Le 29 janvier, les Allemands occupèrent les forts et les ouvrages extérieurs, sauf le château de Vincennes. Ils établirent autour de Paris, entre les forts et le mur d'enceinte, un nouveau cordon d'investissement. Les garnisons françaises des forts et toutes les troupes rentrèrent dans la ville.

M. Jules Favre avait laissé ignorer à M. de Bismarck, pendant les négociations, que Paris subissait la famine. Le gouvernement avait si bien attendu les derniers délais pour entrer en rapport avec l'ennemi, qu'à mesure que la discussion de l'armistice se prolongeait, il en était venu à craindre sérieusement de manquer de vivres. M. Jules Favre, aussitôt l'armistice signé, révéla à M. de Bismarck l'horrible situation dans laquelle on se trouvait. Celui-ci, fort impressionné, mit à la disposition de Paris les farines dont l'armée allemande pouvait se priver, ce qui représenta une quantité de vivres suffisante pour nourrir la population pendant un jour et demi, et fournit ainsi à la ville un secours important. Il donna en outre toutes facilités pour que le ravitaillement pût s'effectuer de suite, en modifiant la clause de l'armistice qui le renvoyait après le désarmement de l'enceinte et de la garnison. Les compagnies de chemins de fer se hâtèrent de réparer leurs lignes, des quantités considérables de denrées avaient été réunies au dehors par le commerce, pour parer aux immenses besoins qu'on prévoyait que Paris éprouverait à la fin du siége. Le ravitaillement put

donc commencer plus promptement qu'on ne l'avait supposé. Dès le 3 février, un train de vivres arrivait par la ligne d'Orléans. Le 4 la ligne du Nord livrait passage à un immense envoi de provisions, que la ville de Londres offrait aux habitants de Paris. A partir de ce jour, la famine cessa et l'alimentation reprit peu à peu son cours régulier

Le gouvernement avait révélé l'existence des négociations d'armistice par une note insérée le 27 janvier au *Journal officiel*. L'émotion dans Paris fut profonde. Des velléités de révolte et de résistance désespérée se produisirent (1). Néanmoins la population se contint, dominée par le sentiment de son impuissance et par la crainte de prolonger inutilement les souffrances que la famine faisait éprouver aux femmes et aux enfants.

La nouvelle de la signature de l'armistice arriva à Bordeaux le 29 janvier, à 9 heures du matin, apportée par un télégramme de M. Jules Favre à la Délégation (2). « Nous signons aujourd'hui un traité avec « M. le comte de Bismarck. Un armistice de vingt-et-« un jours est convenu. Une assemblée est convoquée « à Bordeaux pour le 15 février. Faites connaître cette « nouvelle à toute la France. Faites exécuter l'armis-« tice et convoquez les électeurs pour le 8 février. « Un membre du gouvernement va partir pour Bor-« deaux. » Le 30 janvier à 2 heures de l'après-midi, la Délégation n'avait reçu à Bordeaux aucune nouvelle

(1) Jules Claretie. *Paris assiégé*, p. 311.
(2) Crémieux. *Gouvern. de la Déf. nat.*, 1re partie, p. 88.

dépêche, et l'envoyé annoncé n'était ni arrivé ni même signalé, aussi M. Gambetta télégraphiait-il à M. Jules Favre, pour obtenir les renseignements complémentaires, indispensables à la convocation des électeurs. Le télégramme de M. Gambetta, transmis par Versailles, fut donné à M. de Bismarck qui répondit lui-même : « Votre télégramme à M. Jules Favre, qui « vient de quitter Versailles, lui sera remis demain « à Paris. A titre de renseignement, j'ai l'honneur de « vous communiquer ce qui suit : l'armistice conclu « durera jusqu'au 19 février. » Puis M. de Bismarck faisait connaître la ligne de démarcation tracée aux armées belligérantes et disait : « Les hostilités con- « tinuent devant Belfort et dans le Doubs, le Jura et « la Côte-d'Or jusqu'à entente. » Il terminait par les conditions mises à la reddition de Paris.

Les rapports entre le gouvernement de Paris et la délégation de Bordeaux avaient pris, depuis quelque temps, une certaine aigreur. On était porté de chaque côté à alléger sa part de responsabilité, en surchargeant celle de l'autre. Paris attribuait sa chute à l'impuissance de la province à faire lever le siége ; Bordeaux reprochait à l'armée de Paris de laisser écraser les armées de province, en ne sachant pas retenir un nombre d'ennemis suffisant autour de la ville. M. Gambetta avait, dans le cours de janvier, envoyé à M. Jules Favre des dépêches très-pressantes, pour l'exciter à une action militaire plus énergique. Il s'était en outre élevé contre le Gal Trochu, demandant qu'il fût remplacé par un chef plus vigoureux.

Une dernière cause de dissentiment avait été le jugement différent porté, à Paris et à Bordeaux, sur l'opportunité de participer à la conférence de Londres. Dans ces circonstances, des mesures aussi graves que la conclusion d'un armistice et la convocation des électeurs arrêtées en dehors de la Délégation, ne pouvaient manquer d'être mal accueillies par celle-ci. Les républicains en province se sentaient d'ailleurs doublement atteints par les décisions prises à Paris, comme patriotes et comme hommes de parti. Les grandes villes s'abandonnaient à une sorte de fureur patriotique qui les empêchait de juger sainement la situation. Le parti de la guerre à outrance, à la tête duquel était M. Gambetta, persistait donc, même Paris tombé, à croire la résistance possible; il se promettait toujours de lasser l'ennemi par sa persévérance et de finir par le repousser. L'armistice amenait les élections; les républicains de Bordeaux voulaient les renvoyer après la victoire qu'ils espéraient obtenir, certains qu'autrement elles leur seraient défavorables. A voir ainsi toutes leurs combinaisons renversées par le gouvernement de Paris, M. Gambetta et les républicains serrés autour de lui éprouvaient une grande irritation. Le télégramme de M. de Bismarck les surprenant dans ces dispositions les exaspéra.

M. Jules Favre avait transmis la nouvelle de l'armistice sans donner de détails. M. de Bismarck apprenait quels agrandissements il s'était assuré en traçant la ligne de démarcation. En même temps parvenaient

à Bordeaux les plaintes des généraux, contraints de céder des territoires qu'ils avaient eu tant de peine à protéger. M. Gambetta, dans l'ignorance où M. Jules Favre le laissait de l'exception faite pour l'est, avait naturellement étendu la suspension d'armes à cette région. Il était informé, après coup, par M. de Bismarck, que les hostilités devaient continuer dans l'est, et il recevait des télégrammes du Gal Clinchamp qui déclarait que l'ennemi ayant continué à marcher, pendant qu'au contraire lui s'arrêtait sur l'avis de l'armistice, un temps précieux était perdu pour la retraite de son armée. Puis arrive la nouvelle d'un désastre irréparable : l'armée de l'Est, coupée de toutes parts, a dû se réfugier en Suisse. On se faisait à Bordeaux de grandes illusions au sujet de cette armée, on ignorait la véritable position des ennemis à sa poursuite, l'assertion du Gal Clinchamp, qui attribuait la catastrophe au temps d'arrêt amené par l'annonce de l'armistice, fut donc acceptée comme exacte. La douleur de M. Gambetta, en apprenant la perte de l'armée de l'Est, fut immense, et alors sa colère déborda contre ceux auxquels il faisait remonter ce malheur. Comment! ce gouvernement dont l'action militaire à Paris avait paru si molle, tombé prisonnier aux mains de l'ennemi, signait un armistice pour toute la France, il abandonnait à l'ennemi des territoires non occupés, il oubliait une armée et amenait sa perte! Évidemment il avait jugé que Paris rendu, la province cesserait toute résistance. Mais M. Gambetta et son entourage ne l'entendaient point ainsi. On pouvait

selon eux continuer à résister même sans Paris. On devait poursuivre les armements pendant l'armistice, pour être en mesure de reprendre plus tard la lutte dans de meilleures conditions. Au lieu de cela, la suspension d'armes, telle qu'on l'avait conclue, était devenue une nouvelle cause d'affaiblissement. M. Gambetta ne put maîtriser l'indignation qu'il ressentait. Il fit paraître une proclamation dans laquelle il dénonçait « la coupable légèreté » du gouvernement de Paris, excitait la nation à redoubler d'ardeur et l'invitait à poursuivre la guerre à l'expiration de l'armistice.

M. Gambetta déclara enfin, dans le conseil de la Délégation, qu'il n'accepterait l'armistice et ne convoquerait les électeurs qu'à condition de prendre des précautions contre les hommes du gouvernement précédent. La pensée de frapper d'inéligibilité les serviteurs de l'Empire était d'ailleurs depuis longtemps arrêtée dans son esprit. Il l'avait manifestée, dans les conseils du gouvernement (1) à Paris, et depuis dans ceux de la Délégation (2), chaque fois qu'on avait traité la question électorale. Les circonstances difficiles dans lesquelles les élections allaient avoir lieu, ne faisaient que le confirmer dans son dessein. Ses collègues de la Délégation éprouvaient, il est vrai, de grandes répugnances à empiéter sur les droits du suffrage universel, en créant des catégories d'inéligibles, mais d'un autre côté la démission dont il les menaçait, leur faisait appréhender la guerre civile. La retraite

(1) Jules Simon. *Enquêt. parlem.*, tome I, p. 505.
(2) Amiral Fourichon. *Enquêt. parlem.*, tome I, p. 637.

de M. Gambetta, dans l'état d'agitation des grandes villes, devait en effet laisser la Délégation sans force pour se maintenir. Comment alors procéderait-on aux élections? Que deviendrait même l'armistice? MM. Crémieux et Glais-Bizoin consentirent donc à signer les décrets que M. Gambetta leur présentait; l'amiral Fourichon résista plus longtemps, mais finit lui aussi par donner sa signature (1). Les décrets furent affichés sur les murs de Bordeaux et insérés au *Moniteur*, le 1er février, au matin, avec la date du 31 janvier. Ils déclaraient inéligibles, les individus appelés aux fonctions de ministres, de sénateurs, de conseillers d'État, de préfets, ou investis de la candidature officielle aux élections législatives, depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870. Ils excluaient également les membres des familles ayant régné sur la France depuis 1789. Les bulletins qui porteraient les noms des inéligibles seraient considérés comme nuls et n'entreraient point dans la supputation des votes. Toutefois, par une circulaire explicative aux préfets, il était prescrit de conserver ces mêmes bulletins, pour les annexer aux procès-verbaux des opérations électorales.

Quelques heures après l'apparition des décrets, M. Jules Simon, désigné par le gouvernement pour se rendre auprès de la Délégation, arrivait à Bordeaux avec MM. Lavertujon et Liouville. La nécessité d'obtenir un laissez-passer de M. de Bismarck, les lenteurs

(1) Glais-Bizoin. *Dictature de cinq mois*, p. 210.

d'un voyage sur les lignes de chemin de fer coupées et encombrées, ne leur avaient pas permis d'arriver plus tôt. M. Jules Simon avait été nommé ministre de l'intérieur, pour remplacer M. Gambetta qui ne devait conserver que le ministère de la guerre. Il était investi des pouvoirs les plus étendus (1) et muni du décret réglementaire des élections rendu à Paris le 29 janvier : la loi de 1849 était remise en vigueur, qui composait l'Assemblée nationale de 750 membres, élus au scrutin de liste par départements, avec le vote au canton ; tous les citoyens français, jouissant de leurs droits civils et politiques, étaient indistinctement reconnus éligibles.

Dans le conseil de la Délégation réuni aussitôt son arrivée, M. Jules Simon demanda que le décret qu'il apportait fût déclaré exécutoire par la Délégation, qui elle-même retirerait son décret sur les inéligibilités. M. Gambetta se refusa absolument à agir ainsi et, au cas où on prétendrait l'y contraindre, offrit de nouveau sa démission. Ses collègues de la Délégation, sans tenir en principe à la clause des inéligibilités, prirent cependant parti pour lui contre M. Jules Simon, ils croyaient plus que jamais que sa démission serait la cause de troubles profonds. D'ailleurs, la prétention de M. Jules Simon de faire prévaloir, d'emblée, un décret rendu à Paris par un gouvernement prisonnier de l'ennemi et sans connaissance de la situation au dehors, contre une mesure de la Délégation

(1) *Rapport de M. Chaper* (Notes Dréo), p. 168.

qui depuis quatre mois gouvernait la province, leur paraissait excessive. Ils eussent voulu que M. Jules Simon entrât, comme simple membre du gouvernement, dans le conseil de la Délégation et qu'après examen, on décidât à la majorité des voix (1). A l'issue de la séance le maire de Bordeaux, M. Fourcand, se présente avec les membres du conseil municipal, qu'il amenait sur la demande même de M. Jules Simon, désireux de connaître l'état de l'opinion (2). MM. Jules Simon et Gambetta firent l'exposé de leur différend et les conseillers municipaux se prononcèrent en faveur de ce dernier; les uns parce qu'ils partageaient ses idées sur les inéligibilités et la continuation de la guerre, les autres, tels que M. Fourcand, parce que, tout en préférant le décret de Paris, ils pensaient que la démission de M. Gambetta menait à la guerre civile. M. Jules Simon ne ralliait donc personne et il était évident que dans les dispositions d'esprit où la capitulation de Paris, l'armistice et les élections les avaient mis, les républicains de Bordeaux n'abandonneraient point M. Gambetta pour aller à lui.

M. Jules Simon entra en rapport avec le G^{al} Foltz, commandant la division, avec l'intendant du camp de Bordeaux, avec le premier président M. Célérier. Il reçut d'eux promesse d'appui au cas où il ne pourrait éviter une lutte ouverte (3); puis il chercha à donner toute la publicité possible au décret de Paris. Le

(1) Jules Simon. *Enquêt. parlem.*, tome I, p. 505.
(2) Fourcand. *Enquêt. parlem.*, tome III, p. 556.
(3) Jules Simon. *Enquêt. parlem.*, tome I, p. 505.

Moniteur officiel avait reçu l'ordre de la Délégation de ne point insérer ses communications et le télégraphe celui de ne pas transmettre ses dépêches, il eut recours à la poste et envoya par lettres, dans toutes les directions, copie du décret.

M. de Bismarck avait reçu, dans l'intervalle, le décret sur les inéligibilités. Il l'avait trouvé en contradiction avec la clause de l'armistice, qui garantissait la libre nomination de l'assemblée appelée à décider de la paix ou de la guerre. Il se hâtait donc d'envoyer sa protestation à M. Gambetta : « Versailles, 3 février 1871. Au nom de la liberté des « élections stipulée par la convention d'armistice, je « proteste contre les dispositions émises en votre nom, « pour priver du droit d'être élus à l'assemblée des « catégories nombreuses de citoyens français. Des « élections faites sous un régime arbitraire ne pour- « ront pas conférer les droits que la convention d'ar- « mistice reconnaît aux députés librement élus. » Les républicains de Bordeaux prirent cette protestation pour une insulte et une ingérence de l'étranger intolérable. M. Gambetta, en insérant au *Moniteur* la dépêche de M. de Bismarck, la faisait suivre, d'un commentaire indigné, dans lequel il appelait la nation à se révolter contre l'outrage.

Les journalistes ennemis de la République ou simplement conservateurs, qui étaient depuis longtemps unanimes à réclamer les élections et à désapprouver la conduite de M. Gambetta, avaient, de leur côté, rédigé une protestation contre la clause des inéligibilités.

Lorsqu'ils apprirent que M. Jules Simon apportait un décret contraire à celui de la délégation, ils le lui firent demander. M. Jules Simon en donna de suite copie. Cet incident accrut encore l'exaspération des républicains de Bordeaux. Ceux-ci en lutte avec les ennemis de tout ordre de la république, non-seulement se voyaient obligés de faire les élections, à un moment défavorable pour eux, mais le gouvernement de Paris, annulant la clause des inéligibilités, leur enlevait les moyens de protection dont ils croyaient avoir besoin et de plus il semblait qu'il eût envoyé un de ses membres pour soutenir leurs adversaires. M. Jules Simon, dans une lettre à la *Gironde*, avait beau répudier toute solidarité avec les journalistes qui étaient venu le trouver, expliquer qu'il devait donner la plus grande publicité possible à son décret par toutes les voies indistinctement, la communication qu'il avait faite à des feuilles hostiles, paraissait aux républicains une véritable trahison. M. Jules Simon eut à subir de violents reproches, non plus seulement de M. Gambetta, mais encore de M. Crémieux (1). Il produisit, alors le décret qu'il avait gardé secret, par lequel les pouvoirs les plus étendus lui étaient conférés. La délégation n'en refusa pas moins de céder. On se trouva plus que jamais en désaccord : la délégation maintenant son décret et résolue à interdire de toutes manières la publication de celui de Paris, et M. Jules Simon déclarant que, chargé de

(1) Crémieux. *Le gouvernement de la Déf. nat.*, 1re part., p. 91.

faire exécuter les décisions du gouvernement, il accomplirait sa mission sans tenir compte des résistances. Les journaux qui insérèrent le décret qu'ils tenaient de M. Jules Simon furent saisis par le directeur de la sûreté M. Ranc. M. Jules Simon afficha son décret, avec une proclamation ; M. Gambetta fit enlever les affiches.

A mesure que la connaissance du désaccord entre M. Jules Simon et la délégation se répandait, l'émotion croissait en ville. Bordeaux depuis qu'il servait de siége au gouvernement, avait vu accourir plusieurs milliers d'agitateurs et d'aventuriers, qui se fussent facilement prêtés à des actes de violence (1). Des députations survenaient de diverses villes, pour recommander à M. Gambetta de persister dans la politique de guerre à outrance et le bruit s'accréditait de l'arrestation de M. Jules Simon. Dans cette situation tendue, les membres de la délégation, firent partir M. Crémieux, pour soumettre le différend au gouvernement de Paris. Le public fut informé de cette démarche par une note du *Moniteur :* « M. Jules Simon membre du gouvernement de « Paris, a apporté à Bordeaux, l'annonce d'un décret « électoral, qui serait en désaccord sur un point, avec « le décret rendu par le gouvernement siégeant à « Bordeaux. Le gouvernement de Paris, est investi « depuis quatre mois, coupé de toute communication « avec l'esprit public, de plus, il est à l'état de pri-

1) Fourcand. *Enquêt parlem.*, tome II, p. 552.

« sonnier de guerre. Rien ne dit que, mieux informé,
« il ne fut pas tombé d'accord avec le gouvernement
« de Bordeaux, rien ne dit non plus, qu'en dehors de
« la mission de faire procéder aux élections, donnée
« en termes généraux à M. Jules Simon, il ait entendu
« régler d'une façon absolue et définitive, le cas par-
« ticulier des incompatibilités. Dans ces circonstances,
« le gouvernement de Bordeaux croit devoir mainte-
« nir son décret. Il le maintient, malgré les remon-
« trances et l'ingérence de M. de Bismarck dans les
« affaires intérieures du pays, il le maintient au nom
« de l'honneur et des intérêts de la France. Un mem-
« bre du gouvernement de Bordeaux, part aujourd'hui
« même, pour porter à la connaissance du gouverne-
« ment de Paris le véritable état des choses. »

M. Jules Simon avait, en ce qui le concernait, déjà renvoyé M. Liouville à Paris. M. de Bismarck, dès le 3 février, avait d'ailleurs informé M. Jules Favre de l'existence du décret sur les inéligibilités. Il lui avait en même temps communiqué la protestation qu'il transmettait à Bordeaux, et lui avait dit que les manifestations belliqueuses de M. Gambetta, si elles n'étaient désavouées, pourraient amener la rupture de l'armistice. Le gouvernement de Paris s'était de suite résolu à briser la résistance de la délégation. Il avait seulement sursis, pour prendre ses mesures, jusqu'à la réception directe du décret et des proclamations de Bordeaux (1). M. Liouville arrivait presque aussitôt

(1) *Rapport Chaper* (Notes Dréo), p. 181.

avec les documents et les explications désirés. Le gouvernement, après l'avoir entendu, rendait alors un nouveau décret pour confirmer son premier décret réglementaire des élections du 29 janvier, et annuler celui de la délégation sur les inéligibilités. Il envoyait à Bordeaux trois de ses membres MM. Arago, Pelletan, Garnier-Pagès avec mandat de soutenir M. Jules Simon. Enfin comme il voulait prévoir le cas où M. Gambetta, refusant de céder, l'emporterait à Bordeaux, il convint de se transporter alors à Poitiers et d'y convoquer l'assemblée (1).

Les trois membres du gouvernement partis de Paris se croisèrent à Vierzon avec M. Crémieux. Celui-ci informé du but de leur voyage s'arrêta et retourna avec eux à Bordeaux. M. Gambetta, lorsqu'il eut connaissance du nouveau décret de Paris, qui annulait en termes formels la clause des inéligibilités, cessa de résister. Il persista seulement à donner sa démission qui fut acceptée. M. Jules Simon avait été désigné à Paris pour occuper le ministère de l'intérieur, mais dans l'état de surexcitation des esprits, les membres du gouvernement réunis à Bordeaux, jugèrent inopportun de lui laisser tenir ce poste. Ils appelèrent au ministère, comme mesure d'apaisement, M. Arago, resté étranger au conflit survenu. M. Gambetta en se retirant adressa une circulaire aux préfets, pour les inviter à suivre les instructions qu'ils recevraient de son successeur. M. Arago fit immédiatement savoir que

(1) *Rapport Chaper*, (Notes Dréo), p. 181.

la souveraineté du suffrage universel, ne serait atteinte par aucune restriction, et l'élection des députés à l'Assemblée nationale put avoir lieu aujour fixé le 8 février.

Les déclarations belliqueuses de M. Gambetta, en donnant des inquiétudes à l'état-major prussien à Versailles, avaient rendu M. de Bismarck très-exigeant, pour le règlement des questions de détail, qui naissaient de l'exécution de l'armistice. Il avait émis un moment des prétentions inacceptables, telles que de ne pas reconnaître au Gal Garibaldi et à son armée la qualité de belligérants, mais aussitôt que M. Gambetta se fut retiré, il reprit une attitude conciliante et accorda à M. Jules Favre, qui réclamait une durée plus grande de l'armistice, une première prolongation de deux jours, en lui en promettant une nouvelle, l'assemblée réunie.

Il restait toujours à mettre fin aux hostilités dans l'est et à tracer, de ce côté, une ligne de démarcation aux armées. M. Gambetta, lorsqu'il avait transmis les ordres pour exécuter l'armistice, laissé dans l'ignorance de l'exception qui atteignait les départements de l'est, avait représenté la suspension d'armes comme applicable à l'armée de l'Est et aux armées ennemies en face d'elle. La nouvelle d'un armistice arrivait le 29 dans l'après-midi (1) au Gal Clinchamp, comme une faveur inespérée du sort. Son armée était à ce moment concentrée à Pontarlier, sans vivres (2); elle venait, à

(1) Beauquier. *Les dernières campagnes dans l'est*, p. 192.
(2) Beauquier. *Les dernières campagnes*, p. 192.

Chaffois et à Sombacourt, de subir de graves échecs et de perdre 4,000 hommes, 2 généraux et 12 canons. Elle n'avait conservé d'ouverte, avec la France, qu'une seule route, celle de Mouthe. C'était un chemin longeant l'extrême frontière, entre les montagnes, rendu des plus pénibles par le verglas et l'amoncellement des neiges. L'armée ne pouvait certes défiler par cette unique voie, en tenant tête à la fois aux ennemis qui, au nord de Pontarlier, la serraient de près et à ceux qui, au sud, arrivaient lui couper la retraite. Les colonnes du Gal de Manteuffel, dans leur marche vers la frontière suisse au sud de Pontarlier, avaient déjà le 29 au soir leur avant-garde aux Planches (1). Foncine-le-Bas, où la route de Mouthe pouvait être interceptée, se trouvait beaucoup plus rapproché des Planches que de Pontarlier, par conséquent les Allemands, s'avançant des Planches, devaient à coup sûr fermer le passage aux Français, partant de Pontarlier. Aussi toutes les mesures adoptées par le Gal Clinchamp indiquent-elles qu'il considérait comme impraticable de sauver ses troupes en les maintenant en France. Les positions qu'il avait prises autour de Pontarlier, sur lesquelles arrivé le 28 il reste immobile le 29 (2), révèlent avant tout la préoccupation de s'assurer la ligne de retraite sur la Suisse qui, à côté, offre le seul port de salut. Dès le 28 les Français avaient opéré des mouvements qui laissaient voir l'intention de se réfugier en

(1) Wartensleben. *Operationen der Sud-armee*, p. 64.
2) Gal Clinchamp. *Enquêt. parlem.*, tome III, p. 318.

Suisse (1) et déjà des hommes débandés, des groupes de soldats traversaient la frontière (2). Mais si l'armée de l'Est n'eut pu utiliser la route de Mouthe, pendant que les Allemands continuaient à s'avancer, une suspension d'armes lui eut donné le temps d'y défiler à loisir et par là d'opérer sa retraite en France. Aussi le Gal Clinchamp, dès qu'il eut reçu la nouvelle de l'armistice, s'empressa-t-il de la communiquer à l'ennemi, avec injonction de s'arrêter. On lui répondit qu'exception était faite pour la région de l'est et, en effet, cet avis lui fut bientôt confirmé de Bordeaux par son propre gouvernement. L'armistice ne venant pas le sauver, le Gal Clinchamp n'avait plus qu'à passer en Suisse.

Par une convention conclue avec le Gal Herzog commandant l'armé suisse, les Français à l'entrée en Suisse durent déposer leurs armes et remettre leur matériel, qui seraient rendus à la France à la paix ; les soldats resteraient internés également jusqu'à la paix. L'armée partit de Pontarlier dans la nuit du 31 janvier et employa toute la journée du 1er février à franchir la frontière. La retraite fut protégée par le Gal Billot qui livra un vigoureux combat d'arrière-garde à La Cluze, près du fort de Joux et contint l'ennemi. Le Gal Clinchamp, dans un dernier ordre du jour, attribuait la nécessité de passer en Suisse, non pas à la position désespérée dans laquelle il s'était trouvé

(1) Marc Debrit. *La guerre de 1870 par un neutre*, p. 312.
(2) Davall. *Rapport rédigé par ordre du département militaire fédéral*, p. 31.

à Pontarlier, mais à l'avis erroné de l'armistice qui était venu inopportunément l'arrêter. Il avait par là, disait-il, perdu un temps précieux qui, utilisé, lui eût permis d'opérer une retraite encore possible, lorsque la nouvelle de l'armistice l'avait surpris. C'est là une assertion que l'examen scrupuleux des faits ne permet pas d'admettre (1). De toute l'armée de l'Est, environ quinze mille hommes envoyés en avant sur la route de Mouthe et les sentiers de montagne, parvinrent seuls à se maintenir en France, et furent ramenés à Lyon par le Gal Crémer (2). 90,000 Français entrèrent en Suisse (3); ils y arrivèrent à la débandade, épuisés par les longs bivouacs dans la neige, en proie à la faim, malades en grand nombre et presque tous atteints d'une toux sèche et continue (4). Les soldats réfugiés excitèrent en Suisse la plus profonde sympathie, un accueil touchant leur fut fait, la population s'empressa autour d'eux; les dons, les offrandes, les secours de tout genre vinrent les trouver et mettre fin à leurs souffrances.

Les Prussiens, après avoir refoulé en Suisse le Gal Clinchamp, profitaient encore de ce que la convention de Versailles exceptait la région de l'est pour s'y étendre et s'y établir dans les meilleures conditions possibles. L'obstacle à la généralisation de

(1) Voir la note E.

(2) Gal Cremer. *Enquêt. parlem.*, tome III, p. 537. *Le général Cremer. Ses opérations militaires*, p. 103.

(3) Davall. *Rapport*, p. 83.

(4) Davall. *Rapport*, p. 44. Marc Debrit. *La guerre de 1870 par un neutre*, p. 299.

l'armistice avait été la reddition de Belfort que M. Jules Favre n'avait voulu accorder, mais lorsque les départements de l'est se trouvèrent sans défense, il fallut bien, pour les faire bénéficier de la suspension d'armes, consentir aux exigences de l'ennemi. D'ailleurs les nouvelles reçues ne permettaient plus de refuser Belfort. Les Prussiens maîtres des Hautes et Basses Perches avaient pu, à partir du 8 février, diriger directement leurs attaques contre le Château, qui faisait partie du corps même de la place. Le colonel Denfert, sans prêter attention aux propositions de l'ennemi, montrait l'inébranlable résolution de poursuivre la défense jusqu'aux dernières limites du possible; mais la supériorité de l'artillerie ennemie était devenue très-grande, il avait lui-même presque épuisé ses projectiles, et le moment allait venir où la place succomberait. M. Picard se rendit à Versailles le 13 février (1). Il offrit Belfort, pour obtenir l'extension de l'armistice à la région de l'est, sous la réserve que la garnison sortît librement avec les honneurs de la guerre. Après une certaine résistance du G^{al} de Moltke qu'il fallut vaincre, M. de Bismarck souscrivit à ces conditions. Le 15 février une convention additionnelle signée à Versailles étendait l'armistice aux département de l'est. Le colonel Denfert avait été informé le 13 février du consentement donné par son gouvernement à la reddition de Belfort. Il refusa de considérer comme probante la dépêche transmise par l'ennemi, qui lui appor-

(1) G^{al} de Valdan. *Enquêt. parlem.*, tome III, p. 183.

tait la nouvelle (1). Ce ne fut que lorsqu'il eut obtenu d'envoyer un de ses officiers sur le territoire neutre à Bâle, se mettre en rapport direct avec son gouvernement et que la confirmation de la première dépêche lui fut parvenue par cette voie, qu'il cessa enfin sa résistance. Les 17 et 18 février la garnison de Belfort, qui avait tiré dans cette guerre le dernier coup de canon, sortait avec ses armes et bagages, et les archives de la place. Elle franchissait la zone d'occupation marquée à l'ennemi par l'armistice et rentrait sur le territoire français libre ,par les vallées de l'Ain et du Rhône.

Pendant ce temps, l'Assemblée nationale s'était réunie à Bordeaux. Elle tenait sa première séance au Grand-Théâtre le 13 février, sous la présidence de M. Benoit d'Azy, président d'âge. M. Jules Favre venait, à la tribune, mettre fin à l'existence du gouvernement de la Défense nationale :

« Messieurs,

« Je remplis un devoir qui m'est particulièrement « doux, en déposant les pouvoirs du gouvernement de « la Défense nationale, entre les mains des représen- « tants du pays. Depuis que les membres du gouver- « nement ont été chargés du fardeau qu'ils ont accepté, « ils n'ont pas eu d'autre préoccupation, ni d'autre « désir que de voir arriver le jour, où ils pourraient « se trouver en face des mandataires du peuple.

(1) Thiers et de La Laurencie. *La défense de Belfort*, p. 409.

« Ils y sont dans les circonstances les plus doulou-
« reuses et les plus cruelles; mais grâce à votre pa-
« triotisme, grâce à l'ardeur de tous, nous réussirons
« à bander les plaies de notre chère patrie et à recons-
« tituer son avenir. C'est à vous, Messieurs, qu'appar-
« tient cette grande œuvre. Quant à nous, nous ne
« sommes plus rien, si ce n'est vos justiciables,
« prêts à répondre de tous nos actes. En attendant qu'un
« pouvoir nouveau soit constitué, je dépose sur le
« bureau de l'Assemblée la déclaration suivante : *Les*
« *membres du gouvernement de la Défense nationale ont*
« *l'honneur de déposer leurs pouvoirs entre les mains du*
« *président de l'Assemblée nationale. Ils resteront à leur*
« *poste, pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois,*
« *jusqu'à ce qu'ils en aient été régulièrement relevés.* »

CHAPITRE IX

La France et l'Allemagne à la fin de la guerre.

Les efforts de la France après Sedan, pour repousser l'invasion Allemande avaient échoué. Non que la force de volonté et la somme d'énergie déployées eussent été en défaut ; la persistance apportée si longtemps à soutenir une guerre désastreuse et l'obstination mise à reprendre la lutte après chaque défaite, placent la Défense nationale en parallèle des actes de résistance les plus résolus, jamais entrepris par un peuple. Si la France n'a pu vaincre, c'est qu'elle a poursuivi la guerre dans des conditions d'infériorité trop grande envers l'ennemi. La France, après la perte de son armée permanente, a dû improviser fiévreusement de nouvelles armées, en puisant de toutes parts, pour remplir les rangs et créer des cadres et un armement. Des armées ainsi formées d'hommes dépourvus des connaissances qui constituent les vrais officiers et les vrais soldats, ne pouvaient battre l'armée allemande, qui, à l'entrée en campagne, était parfaitement organisée et qui avait de suite acquis l'ascendant moral que donne la victoire. Les capitulations de Sedan et de Metz, en

livrant à l'ennemi trois cent mille hommes, ont privé la France d'une partie de sa population réellement apte au service militaire, et dans des circonstances où le nombre d'hommes à mettre en ligne, était, pour la lutte, un élément de succès décisif, car la Prusse, avec son système militaire particulier, disposait de toute sa population jeune et valide. La plupart du temps, les peuples envahis compensent, en se soulevant, la mauvaise qualité de leurs troupes improvisées par la grande supériorité du nombre, mais cet avantage manquait cette fois, complétement aux Français, qui, après avoir subi au début une perte d'hommes sans précédent, avaient justement à repousser des armées immenses. La France, n'offrait du reste, aucune de ces particularités de sol et de climat, qui deviennent fatales à des envahisseurs, telles que la Russie en avait présentées dans ses plaines nues et ses glaces, et l'Espagne dans son soleil ardent et ses chaînes de montagnes. La France donnait au contraire, par son sol fertile, sa population dense, ses voies de communication multiples, toutes facilités aux armées ennemies pour subsister et se mouvoir facilement. La Défense nationale, a donc été poursuivie dans des conditions tellement défavorables que le succès en était impossible.

Du reste si les Français ont pu nourrir l'espérance de repousser l'invasion, en continuant la guerre, ce n'est cependant pas à la suite d'un calcul des chances de succès, qu'ils ont persisté à résister après Sedan; leur détermination a été alors instinctive, et le ré-

sultat d'un soulèvement spontané. Ils ont rejeté la paix sans examen, aux conditions où elle leur était offerte. Et l'instinct qui les a guidés s'est trouvé juste, les résultats pour eux-mêmes au point de vue moral qu'ils ont obtenus en prolongeant la guerre, la position différente dans laquelle la France et l'Allemagne se sont respectivement trouvées dans l'opinion du monde, au lendemain de Sedan et à la fin des hostilités, sont des avantages suffisants, malgré la victoire qui a manqué, pour compenser les pertes et les douleurs subies.

Il semblait après Sedan que la France fût définitivement abîmée. On doutait qu'elle possédât les éléments d'une rénovation. L'empire, en déclarant la guerre, avait indisposé tout le monde contre lui ; aussi sa chute n'inspira aucune pitié; elle arrivait même comme une délivrance, non-seulement pour l'Allemagne, mais pour la Belgique qui s'était sentie en péril, pour l'Angleterre qui s'intéressait à celle-ci, enfin pour l'Italie qui détruisait le pouvoir temporel des papes. L'Europe ne se croyait du reste tenue à aucune commisération. En essayant d'intervenir en Allemagne, en violation du droit qu'ont les peuples de régler librement leurs affaires intérieures, l'empire avait trouvé sa perte ; il n'avait que le châtiment qu'il méritait. On dépassait le gouvernement impérial et on enveloppait la France entière dans l'expression du dédain et de la raillerie : voilà donc, disait-on, à quoi devait aboutir cette prétention des Français de posséder pour la guerre des facultés et des aptitudes spéciales ! Et si la nation

est ainsi tombée sur les champs de bataille, comment se relèverait-elle par ailleurs ! Depuis vingt-ans, elle est à l'égard des institutions politiques en arrière des peuples voisins, la poursuite exclusive des jouissances, un relâchement de mœurs semblent avoir étouffé, dans son sein, les aspirations et les sentiments d'ordre élevé. Si la France qui n'a gardé de ses anciens éléments de grandeur que la prépondérance militaire, perd aussi celui-ci, c'est que l'heure d'un affaissement définitif à sonné pour elle.

Mais on commence à suspendre ce jugement lorsqu'on voit surgir un nouvel ordre politique constitué par la petite élite, qui avait revendiqué, sans se lasser, les droits populaires et les libertés publiques. La partie intelligente et progressive de la nation reprenait donc le dessus. Dès lors l'empire n'était plus qu'un accident, les aspirations nobles qu'on avait supposées à jamais disparues, n'avaient été que momentanément étouffées. Puis les sympathies se prononcent et s'affirment, lorsqu'on voit tous les partis politiques d'accord, pour poursuivre sans hésitation la plus inégale des luttes. Ces Français qu'on avait pu croire absolument dégénérés et désormais impropres à la guerre, montraient qu'ils savaient affronter le plus horrible danger, qu'ils étaient capables de tout subir, pour défendre l'intégrité de leur sol et sauvegarder leur honneur. La France se relevait donc aux yeux du monde par son courage à supporter le malheur, par les souffrances qu'elle endurait pour une cause devenue juste et noble; et les sympathies qu'elle recueillait

s'accentuaient d'autant plus qu'en sens inverse, l'Allemagne, par sa conduite et son abus de la victoire, détachait d'elle les partisans qu'elle avait eus au début.

Les Allemands avaient été pris d'un véritable délire au spectacle de leurs victoires et de cette grandeur qui les amenait à exercer, en Europe, la prédominance politique qui avait auparavant appartenu aux Français. Pour comprendre leur ivresse et la nature des passions qui les ont à ce moment-là possédés, il faut se rappeler les longues souffrances de leur patriotisme. L'Allemagne n'avait encore jamais été une nation. Le territoire occupé au centre de l'Europe, par la race germanique restait mal défini, il se confondait aux frontières avec celui d'hommes de race différente ou bien était devenu partie intégrante d'empires voisins. Cependant les Allemands, longtemps retardés dans leur développement par les divisions et les guerres amenées par la Réforme, avaient fini par produire une littérature originale; dans la science, ils avaient rejoint et au moins égalé les peuples leurs devanciers; en philosophie et dans un grand art, la musique, ils les avaient dépassés. Pendant que l'Allemagne se développait dans l'ordre intellectuel, elle restait dans le même néant politique. Où est la patrie de l'Allemand? Arndt avait répondu, partout où l'on parle allemand, mais à ce vaste territoire, ni l'ancien Saint-Empire romain, ni la moderne confédération germanique, sortie des traités de 1815, n'avaient donné d'organisation unitaire et de gou-

vernement pour l'action. L'Allemagne demeurait partagée en une multitude d'états, régis par des princes indépendants. Il n'est guère de moment dans l'histoire où par leur mauvais gouvernement, leurs caprices, leurs abus de pouvoir, quelques-uns de ces princes n'aient fait subir toutes sortes d'avanies à leurs sujets; et encore les souffrances qu'ils infligeaient à l'intérieur, n'étaient-elles rien en comparaison des dommages qu'ils attiraient de l'extérieur. C'était toujours par l'appel de quelque souverain, par une alliance nouée avec un état particulier que l'étranger s'immisçait dans les affaires allemandes et entretenait, au sein de l'Allemagne, la division et la faiblesse. La bassesse et la servilité que tant de princes allemands avaient montrées pour des monarques étrangers puissants, pour Napoléon Ier, par exemple, puis pour l'empereur Nicolas, étaient une cause d'humiliation profonde pour l'Allemand, qui en échange de l'oppression qu'il subissait au dedans, n'obtenait au dehors, ni protection, ni considération. Pendant que l'Anglais, le Français, le Russe trouvaient au loin, pour les protéger, des agents parlant au nom de grands empires, l'Allemand devait s'adresser au représentant de quelque minime prince qui lui-même, auprès des potentats étrangers, avait peut être pris la position d'un dépendant ou d'un homme lige.

Cependant tout ce qui leur manquait pour l'action politique et l'influence extérieure, les Allemands le voyaient réuni par la France. Le spectacle d'un voisin

en possession indisputée des biens qui font vainement l'objet de vos désirs, suffit pour faire naître des sentiments de convoitise et d'envie, et ainsi en était-il dans ce cas. A l'envie se joignait le souvenir d'anciens dommages subis. Les nations européennes n'ont jamais eu, dans leurs rapports entre elles, de règle de conduite inspirée par la justice; toutes, lorsqu'elles ont eu la prépondérance en ont sans scrupule, fait sentir le poids à leurs voisins et ainsi avait fait la France pour l'Allemagne. Depuis des siècles lorsque la France déclarait la guerre, elle devait à sa force et à sa concentration politique de la porter hors de chez elle. Pendant les guerres de Trente ans, de Louis XIV, de Sept ans, de la révolution et de l'empire, c'était l'Allemagne qui avait servi de champ de bataille à l'Europe et, parmi les nations qui avaient foulé son sol et apesanti sur elle leur bras victorieux, se trouvait la France.

A toutes ces raisons d'inimitié, s'en ajoutait une plus profonde encore, sur laquelle il faut insister, pour expliquer le débordement de passion qui va se faire jour en Allemagne contre la France, car peut-être autant que toutes les autres réunies, elle a contribué à le produire : c'est l'infériorité, non pas seulement nationale, mais personnelle, dans laquelle individuellement, comme homme, l'Allemand était censé être vis-à-vis du Français (1).

La France avait eu son épanouissement littéraire

(1) Voyez entre autres : Ludwig Bamberger. *Zur naturgeschichte*

aux dix-septième et dix-huitième siècles, alors qu'aucune nation en Europe ne pouvait contrebalancer son influence intellectuelle. Elle était ainsi devenue le modèle et l'arbitre universels du goût ; sa langue s'était répandue dans toutes les cours et avait, particulièrement en Allemagne, supplanté l'idiome national, pour le commerce des gens policés. Lorsque l'Allemagne, avait eu à son tour son éclosion littéraire, elle avait substitué sur son sol sa langue et sa littérature à celles de la France, mais elle n'était jamais parvenue à exercer une action dominante à l'extérieur, et surtout elle n'avait rien produit de comparable à cette politesse et à cette élégance, que la cour de Louis XIV et les salons du dix-huitième siècle avaient affinées et qui, dans la haute société, continuait à placer tout ce qui venait de France hors de pair. Aussi, du fait de ces avantages nationaux, le Français ne manquait-il d'affirmer sa prééminence et de la faire sentir à l'Allemand. A cette première assertion d'une plus grande noblesse comme homme du monde, est venue s'ajouter, pour développer encore la croyance à une supériorité de race chez le Français, le sentiment de la suprématie militaire et des perfections guerrières. Ce sont ces dernières prétentions, entretenues par le souvenir des guerres de Louis XIV et enfin surexcitées outre mesure par les campagnes de Napoléon Ier, qui ont définitivement amené la France,

des Krieges, p. 91. — Karl Hillebrand. *Frankreich und die Franzosen*, p. 361. — Friedrich von Hellwald. *Culturgeschichte*, tome II, p. 554.

à se donner pour une nation privilégiée et qui, partout dans le monde, ont fait prendre individuellement au Français un air et une attitude d'homme supérieur à tous les autres. Il est vrai qu'en Allemagne, l'élégance française était présentée comme une faiblesse et une corruption, auxquelles étaient bien préférables la bonhomie et la rudesse germaniques, que les passions militaires, l'amour de la gloire du Français étaient dénoncées comme des restes de vieille barbarie à mépriser. Ce dédain n'était qu'apparent. Au fond la supériorité reconnue du Français, comme homme du monde et comme guerrier, que l'Allemand ne pouvait s'empêcher de ressentir à chaque instant, était pour lui une source inépuisable de blessures d'amour-propre, et s'il prétendait la mépriser, c'est uniquement qu'elle lui manquait. Et même à force de n'entendre jamais vanter que leur bonhomie, leur simplicité de mœurs, leur naïveté, les Allemands avaient fini par tenir leurs vertus en peu d'estime. Ne les traitait-on pas en même temps de rêveurs, de métaphysiciens, de maîtres d'école! Ces titres leurs paraissaient d'autant plus odieux qu'ils en étaient venus, après tant d'essais restés vains, à douter s'ils pourraient jamais, en politique, sortir des rêves et des abstractions et s'il n'y aurait pas réellement, dans une différence de race, quelque chose qui, leur manquant pour l'action, les condamnerait perpétuellement à occuper, aux yeux du monde, un rang inférieur à celui du Français.

Tout à coup, en 1866, l'Allemagne réalise son unité

nationale et de la manière qui peut le plus l'enorgueillir, par la guerre et la victoire. Elle est encore dans tous les transports nés de son heureuse fortune, que la France l'attaque, pour lui disputer la possession des biens inestimables qu'elle vient d'acquérir. Alors se réveillent, s'échauffent, s'exaltent contre la France, tous ces sentiments de courroux, d'envie, de besoin de vengeance, d'amour-propre froissé, couvés depuis si longtemps. En un mois, par une rapidité d'action qui égale tout ce que les Français avaient jamais montré en ce genre, les Allemands remportent des victoires inouïes, et ravissent à la France sa prépondérance politique et militaire. On chercherait en vain dans l'histoire, un autre exemple d'un peuple qui ait accompli, d'une manière aussi subite, un tel changement de fortune et qui, dans la réalisation de ses longs désirs, ait dépassé tous ses rêves et toutes ses convoitises. L'Allemagne, sous le coup d'un ébranlement profond, va donc traverser une de ces phases, où les nations prennent un aspect imprévu, par suite des particularités de caractère qui s'exagèrent subitement et des passions longtemps étouffées qui s'épanouissent.

On voit se produire en Allemagne cette surexcitation de l'imagination, qui ouvre la perspective d'une prospérité et d'une puissance sans limites et sans fin et qui, dans le premier moment d'un désir réalisé donne à croire que les sentiments d'ivresse auxquels on s'abandonne, garderont éternellement leur fraîcheur et leur omnipotence. En réaction contre cette

bonhomie bourgeoise qu'on leur avait prêtée et ces dispositions qui les avaient portés aux études désintéressées et aux spéculations métaphysiques, les Allemands se laissent envahir par la soif du butin et des conquêtes, et se montrent insensibles aux spectacles les plus horribles de la guerre. Aucune protestation ne s'élève au milieu d'eux, même contre les bombardements de Paris et de Strasbourg, qui remplissaient l'Europe d'horreur et qui eussent dû leur sembler d'autant plus odieux que l'un, celui de Paris, était sans résultat militaire possible, et l'autre, celui de Strasbourg, s'adressait à une population qu'ils déclaraient faire partie de leur chair et de leur sang. Cette dureté militaire qui avait été une des particularités de la Prusse, et qui, en Allemagne même, avait suscité de si vives répugnances, colorée par le prestige de la victoire, était devenue la plus précieuse des qualités. Toute l'Allemagne se l'appropriait et, par cette adaptation, elle croyait s'assurer l'énergie pour l'action qui avait paru lui manquer jusqu'alors (1). Loin que le retrait des sympathies de l'Europe, à mesure que la guerre se prolongeait, impressionnât désagréablement les Allemands, le mélange de trouble et d'effroi causé par leurs victoires, les remplissait d'un secret contentement. Il leur procurait la sensation de leur force et de leur puissance nouvelles. Ah! on les craignait, on tremblait devant eux, on se plaignait de leur dureté! Au moins on ne parlerait plus

(1) D. F. Strauss. *Briefe an Ernst Renan*, p. 46.

d'eux comme de rêveurs et de maîtres d'école! Le sentiment national et le patriotisme si longtemps contrariés, maintenant que les événements leur donnaient satisfaction, prenaient le caractère de passions féroces, jalouses de tout partage. On voit le patriotisme allemand se manifester sous cette forme rétrécie du patriotisme antique, pour lequel le seul vrai patriote, est celui qui joint à l'amour du pays le dédain des peuples étrangers. Tout ce qui au sein de l'Allemagne n'est pas exclusivement national, tout ce qui en religion, en politique, par origine ou par nature, peut avoir des affinités avec des formes analogues hors d'Allemagne, est regardé d'un mauvais œil, tenu pour suspect, ou même absolument dénoncé comme coupable envers la patrie allemande.

La résultante, dans l'ordre politique, des aspirations et des besoins nouveaux, était la mise en pied d'un empereur, par la superfétation du titre impérial au titre du roi de Prusse. M. du Bois-Reymond, dans un discours prononcé comme chancelier de l'Université de Berlin, au début de la guerre, s'était pourtant fait applaudir de l'Allemagne, en déclarant que jamais prince allemand ne devrait être investi du titre d'empereur souillé par la famille Bonaparte (1). A plus forte raison après la fin de Napoléon III à Sedan, ce titre

(1) Es lebe Kœnig Wilhelm von Preussen — Kaiser der Deutschen dürfen wir ihn nicht nennen, und vielleicht möchten wir es nicht einmal mehr, seit der Name Cœsar durch das Haus Bonaparte von Neuem mit so viel Greueln besudelt worden ist. Lassen wir

devait-il paraître assez peu enviable, et peu en rapport avec les prétentions des Allemands de réagir contre les erreurs françaises. Mais si, en effet, on éprouve une certaine gêne, après les discours autrefois tenus, à manifester son enthousiasme pour le nouveau titre impérial, et si les publicistes embarrassés en sont réduits, pour le dehors, à atténuer l'importance de la transformation (1), l'Empereur n'en n'était pas moins irrésistiblement appelé à être, par des forces sociales devenues toutes puissantes qui, en l'élevant, assuraient leur propre grandeur.

C'était l'Allemagne protestante qui triomphait avec la Prusse, mais avant de parvenir à une aussi haute fortune, elle avait eu de pénibles débuts, elle avait subi de grands revers et traversé de longues années de faiblesse. Le protestantisme à sa naissance avait vu se dresser contre lui la suprême autorité politique de l'Allemagne, l'Empereur. Dans la lutte que l'Allemagne catholique appuyée sur l'Empereur, avait entreprise contre l'Allemagne protestante, celle-ci avait été vaincue et très-près d'être absolument anéantie. Ce n'est qu'avec l'appui du dehors, d'abord de Gustave-Adolphe, puis, à la fin de la guerre de Trente ans, de la France elle-même, que le protestantisme était parvenu à arracher à l'Empereur son droit à l'existence. Toutefois né de l'esprit de révolte contre la hiérarchie antique et illustre du catholicisme, sans autres

also den Titel lateinischer Herkunft. — Du Bois-Reymond. *Rede am. 3 August.* 1870 in *der Universität zu Berlin*, p. 46.

(1) Von Sybel. *Der Friede von* 1871, p 12.

défenseurs des princes secondaires, pendant que le catholicisme continuait à jouir de la protection impériale, le protestantisme restait en Allemagne dans une position humble et inférieure. Sa situation s'était améliorée, lorsque, par la création du royaume de Prusse, un prince protestant de haut rang avait surgi en Europe et, à partir de ce jour, sa grandeur s'était trouvée liée à celle des Hohenzollern. Dans la Confédération germanique, de 1815, le protestantisme paraissait enfin élevé à la dignité du catholicisme, puisque le roi de Prusse était placé sur le pied d'égalité avec l'Empereur, réduit du titre d'empereur des Romains au moindre titre d'empereur d'Autriche. Il n'en n'était rien cependant. Le titre d'empereur gardait des traditions et des vieux souvenirs un prestige supérieur, et en effet, depuis 1815 jusqu'à l'époque absolument récente, la Prusse avait conservé, et presque accepté, une position secondaire à l'égard de l'Autriche. En 1866 contre l'Autriche, et en 1870 contre la France, l'Allemagne protestante, sous l'égide de la Prusse, développe une force inconnue, qui la place définitivement en Europe, dans une position prééminente. Mais quel peut être le couronnement d'une aussi grande fortune? N'est-ce pas l'agrandissement du roi de Prusse et sa transformation en empereur? Et n'est-ce donc pas le signe de la prépondérance définitive du protestantisme, que cette acquisition, par un prince protestant, du titre suprême impérial qui, jusqu'à ce jour, est resté l'apanage de princes catholiques? N'est-ce pas, pour les protestants la

revanche de leurs longues souffrances, que de voir l'empereur, qui leur a toujours été hostile rangé enfin de leur côté? Aussi bien, le pieux roi Guillaume et l'église protestante n'ont cessé, dans cette guerre, de pousser vers le ciel un même hosannah. D'ailleurs, ce qui témoigne du caractère et de la raison d'être de la nouvelle forme politique, c'est qu'aussitôt créé, l'empereur protestant fait subir au catholicisme, autant que le permettent les mœurs et l'esprit du temps, la persécution que l'empereur catholique avait autrefois infligée au protestantisme. Si l'église, catholique ou protestante, réclame un empereur, c'est qu'elle sent bien qu'il lui donnera pour combattre ses adversaires une force sans égale. Lorsque le monarque a pris une prépondérance immense, lorsqu'il est devenu roi des rois, comme l'empereur de l'ancien Saint-Empire romain et de la moderne Allemagne, ou roi-soleil comme Louis XIV, il est si auguste et si élevé au-dessus des sujets, la nation se personnifie tellement en lui, que c'est une sorte de rébellion, que de ne pas être de la religion qu'il pratique et protége. La raison donnée pour expliquer la persécution des catholiques en Prusse sera donc de même ordre que celle autrefois alléguée sous Louis XIV contre les protestants : que n'appartenant pas à la religion du monarque et de l'État, qui se ralliant à une église qui a des adhérents au delà des frontières et chez les ennemis, ce sont des patriotes douteux, des rebelles en perspective.

L'armée de son côté réclamait un empereur qui

devînt dans l'État l'image vivante de ses victoires ; et les aspirations de l'armée, en tant que troupe victorieuse, étaient encore fortifiées de l'esprit propre à la noblesse, qui fournit la plus grande partie des officiers et qui trouvait, en cette circonstance, ses intérêts de classe d'accord avec ses passions militaires. La noblesse prussienne, sans priviléges ou droits politiques spéciaux, en partie besoigneuse, ne conserve guère de prestige et d'influence que ceux qu'elle tire de la carrière des armes ; aussi une constitution politique qui au sommet de l'état agrandissait le chef militaire auquel elle est étroitement associée, raffermissait-elle, du même coup, son importance sociale. L'église et l'armée qui, ont en tout lieu la tendance à s'appuyer l'une sur l'autre, amenaient donc l'Allemagne, comme conséquence de ses victoires, à donner à la suprême puissance dans l'État, cette forme qui leur assure à elles-mêmes le maximum possible de force et d'influence.

Pendant que les généraux victorieux étendaient leurs conquêtes sur le sol français, au sein de l'Allemagne, les journalistes, les prédicateurs, les hommes politiques, tous ceux qui par la parole ou par la plume, pouvaient se faire entendre, s'élevaient contre la France pour exiger son châtiment (1) et empêcher qu'on ne lui témoignât la moindre condescendance. La France était uniformément dénoncée comme une nation que son ambition insatiable, ses

(1) Voyez Baldamus, *Literatur des deutsch-französische Krieges*.

vices, sa corruption avaient précipitée dans une irrémédiable décadence. L'opprimé, le vaincu a la mémoire longue, et chez lui le souvenir des offenses subies se conserve vivant. Toutes les entreprises que les Français avaient pu se permettre contre l'Allemagne longtemps inerte, leur étaient maintenant rappelées, sans préoccupation de dates, comme autant de dommages à réparer. Avec cette méthode accumulée de présenter les faits, il n'y avait plus de distinction d'époques historiques et de degré de civilisation des divers âges ; le temps présent se trouvait chargé de tous les crimes, vrais ou supposés, que pouvait fournir une longue suite de siècles.

Par-dessus tout les Allemands revenaient sans cesse à cet argument, que la France les avait provoqués et avait pris l'initiative de l'agression ; et sur ce point ils exagéraient les torts qu'elle avait eus à leur égard de deux manières : en passant sous silence tout ce qui, dans la conduite de la Prusse était de nature à atténuer l'odieux de l'agression de l'empire français, et en dénaturant les sentiments qui, en France, avaient réellement eu action sur le gouvernement pour le jeter dans la guerre. Ils semblaient ignorer les intrigues, plus ou moins accompagnées de promesses, dans lesquelles M. de Bismarck s'était engagé avec l'empereur Napoléon III, pour obtenir son consentement aux changements projetés en Allemagne ; ils oubliaient le service que le gouvernement français, en 1866. avait rendu à la Prusse, en lui permettant de s'allier à l'Italie, dans le but d'écraser l'Au-

triche ; ils ne parlaient nullement de la facilité avec laquelle M. de Bismarck, aussitôt que l'affaire Hohenzollern avait pris à ses yeux une tournure favorable, avait accepté la guerre et y avait même précipité son ennemi.

D'un autre côté ils ne se bornaient pas à accuser la France d'avoir éprouvé de tels sentiments de jalousie des agrandissements de la Prusse après Sadowa, qu'à force de reprocher au gouvernement impérial de les avoir permis, elle lui avait, pour son salut présumé, rendu la guerre nécessaire, en l'obligeant à se parer du lustre de nouvelles victoires, allant au delà de ce grief, ils en formulaient un autre : celui d'avoir entrepris la guerre dans le dessein préconçu de conquérir la limite du Rhin (1). Or, quels qu'aient été dans le passé les empiétements faits sur le territoire de langue allemande par divers gouvernements français pour se porter jusqu'au Rhin, on doit reconnaître que, en 1870, la France ne songeait point à reculer ses frontières. Si, pendant des années, le souvenir des traités de 1815 est demeuré, en France, amer et vivant, si dans les premiers temps, après avoir été dépouillé, on jette un regard de regret et même de convoitise vers cette limite du Rhin qu'on avait possédée, ces traces de vieilles passions étaient constamment allées en diminuant et avaient fini par disparaître. A la déclaration de guerre on n'en retrouve l'indice

(1) Voyez entre autres : Schultze-Delitzsch. *Briefe an die italienischen Patrioten*, p. 9. — D. F. Strauss, *Briefe an Ernst Renan*, p. 12.

dans aucun des grands partis politiques qui, à côté du gouvernement impérial, possèdent la France. Le parti démocratique républicain, depuis qu'il s'était absolument séparé des bonapartistes, était devenu pacifique et par principe, répudiait les conquêtes; quant au parti libéral parlementaire, comprenant presque toute la bourgeoisie, il s'était montré au pouvoir, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, passionnément attaché à la paix. Du reste l'extension vers le Rhin, à l'époque où elle fut poursuivie, avait surtout été l'œuvre des gouvernements et des politiques. La conquête du Rhin n'a jamais correspondu à un sentiment populaire, réellement vivant dans les entrailles de la nation, tel que l'avait été le souvenir des guerres des Anglais et tel que l'est devenu le regret causé, par l'enlèvement de l'Alsace et de la Lorraine. On ne trouve en France aucun de ces chants, comme il en existe en Allemagne, pour célébrer le Rhin. Par la position géographique, c'est l'Allemand et non le Français qui voit dans le pays rhénan la terre de la vigne et du soleil. Au moment de la déclaration de guerre, ce n'est donc que dans le parti bonapartiste, qui a besoin pour rasseoir l'empire de victoires et de conquêtes, qu'apparaît le désir de prendre le Rhin, et encore pareille convoitise ne se manifeste-t-elle que chez les plus exaltés et les enfants perdus. Rien dans les chefs, dans les hommes responsables, dans l'Empereur ne montre qu'on ose nourrir de pareils projets. Et, s'il est impossible d'affirmer que la soif des conquêtes ne se fût im-

médiatement affichée dans tout le parti de l'empire et par derrière n'eût gagné la nation elle-même, si la France, au lieu d'être vaincue eût remporté des victoires aussi décisives que celles de l'Allemagne, c'était cependant une singulière exagération que de représenter la France de 1870 comme ayant une fois de plus déclaré la guerre pour s'étendre, de propos délibéré, jusqu'au Rhin. Il est vrai que ce n'était pas seulement le débordement de passion auquel ils se laissaient instinctivement aller qui portait les Allemands à ces accusations injustes, dans ce cas spécial les accusations étaient calculées et faites, par l'invocation de la loi du talion, pour justifier le démembrement qu'ils voulaient eux-mêmes faire subir à la France.

Cette Allemagne qui manifestait des sentiments d'inimitié si universels contre la France, avait cependant laissé voir, à diverses reprises, une véritable communauté de vues et d'aspirations avec elle. Lorsqu'autrefois les idées d'émancipation qui triomphaient avec la révolution du 4 septembre s'étaient fait jour, en 1789, en 1830 et en 1848, l'Allemagne avait tressailli et reçu du mouvement français une impulsion, pour son propre développement, dont les suites avaient laissé des résultats permanents. Cette fois-ci, le rétablissement du régime politique libre qui ramenait dans toute l'Europe les sympathies aux Français, ne modifiait point la manière de sentir et de s'exprimer de l'Allemagne à leur égard. C'est qu'aujourd'hui la révolution se produisait en France à un moment où les passions qu'elle pouvait faire vibrer en

Allemagne étaient étouffées ou satisfaites. D'abord l'établissement d'un empire allemand, fondé sur la suprématie du protestantisme et au détriment d'une partie des princes légitimes violemment dépossédés, était assez en rupture avec les traditions de l'ancien régime, pour satisfaire les mécontents et rallier les révolutionnaires (1). Puis l'Allemagne enivrée de sa grandeur nouvelle et de ses victoires militaires, subissait sans réserve la prédominance de ces puissances et de ces classes qui les lui avaient procurées, et celles-ci ne pouvaient manquer d'être instinctivement hostiles à la forme démocratique et républicaine, sous laquelle réapparaissait en France le gouvernement libre, car elles voyaient dans les adhérents des idées républicaines sur le sol allemand de dangereux ennemis. Et précisément parce qu'autrefois des affinités pour les aspirations démocratiques françaises s'étaient manifestées en Allemagne et que l'établissement politique que l'on fondait ne pouvait subsister qu'autant que de pareils germes seraient étouffés, les moyens les plus énergiques de compression sont pris contre les hommes qui ont résisté à l'entraînement des passions nationales et qui, à la réapparition de la république, sentent revivre leurs sympathies pour la France. C'est seulement, en effet, chez un petit nombre de républicains qu'apparaît la pensée que l'Allemagne doit user avec retenue de sa victoire. Le fils d'un exilé politique, M. Karl Vogt, écrit pour protester contre

(1) Ludwig Bamberger, *Zur naturgeschichte des Krieges*, p. 94.

le démembrement que l'on veut faire subir à la France, en lui enlevant l'Alsace et la Lorraine (1). Au sein même de l'Allemagne des socialistes et quelques hommes restés fidèles aux principes de l'ancien parti démocratique fédéraliste le Volk's partei sont animés d'une égale bienveillance pour la France, mais les principaux d'entre eux, qui osent la faire connaître, MM. Jacobi, Bebel, Liebknecht, accusés du crime de lèse-patrie, sont sommairement renfermés dans des forteresses.

Les Allemands du nouvel empire éprouvaient de leur force et de leur grandeur subites un enivrement profond. L'admiration et la satisfaction de soi qui se manifestent en Allemagne sont des sentiments absolument universels et irrésistibles. L'idée que la race germanique possède en propre quelque chose de plus que les autres, que sa force, sa sagesse, ses vertus sont incomparables, se fait jour de toutes parts. Et cependant au moment où cette croyance à une pareille supériorité, venait aux Allemands, tout montrait, au contraire, la similitude de leurs instincts et de leurs passions avec ceux des autres hommes, car les symptômes qui apparaissaient chez eux, à la suite de leurs triomphes militaires étaient les mêmes qui antérieurement s'étaient révélés en France dans des circonstances analogues. Aujourd'hui en Allemagne comme autrefois en France, nulle modération dans la victoire, la préoccupation de bénéficier en entier des

(1) Karl Vogt, *Briefe an Friedrich Kolb*.

avantages présents, sans souci des retours et des éventualités de l'avenir, et, comme conséquence, de ces blessures infligées au vaincu dont l'oubli lui devint impossible.

L'Europe au spectacle de la guerre entre la France et l'Allemagne avait fini par ressentir une horreur profonde. Elle n'avait point vu depuis un demi-siècle de ces luttes, où les peuples se prennent corps à corps et combattent jusqu'à épuisement, l'un pour la conquête, l'autre pour la vie. Dans l'histoire tout le dessous de la guerre, la partie grossière avaient été perpétuellement tenus dans l'ombre, les actions d'éclat, les combats et les victoires avaient seuls fait l'objet des récits. L'imagination, de toute antiquité, avait d'ailleurs paré la guerre de ses couleurs brillantes, elle y avait mis « la gloire, » les guerriers étaient devenus « des héros, » les chefs victorieux des empereurs et des demi-dieux. A l'époque contemporaine, la littérature et les arts français, éblouis par les victoires nationales, avaient su donner une splendeur et un lustre incomparables au métier des armes. Le tableau que la lutte entre la France et l'Allemagne mettait sous les yeux, faisait reprendre à la guerre sa vraie physionomie.

Dans l'Europe du dix-neuvième siècle, les peuples s'étaient rapprochés; les idées de philanthropie, le développement de la culture et de l'instruction dans toutes les classes, avaient élevé le niveau de la moralité et accru la douceur des mœurs. Et avec la rapidité et la précision nouvelle des moyens d'information, l'Europe assiste maintenant jour par jour,

dans leurs moindres détails, aux scènes variées qui réunies, forment le drame complet de la guerre. On voit naître cette surexcitation du champ de bataille qui seule peut amener les natures faibles à affronter la mort, et qui réveille chez l'homme toutes les passions de la bête féroce, se ruant au sang et au carnage. On entend les gémissements de ces milliers de blessés abandonnés dans la nuit ou expirant entre les mains des chirurgiens. Puis le vainqueur s'avance. Il faut qu'il impose la soumission : il fusille les citoyens qui se sont armés contre lui. Il faut qu'il vive : il prend aux paysans leurs récoltes et leurs bestiaux. A la vue de ces populations ruinées, de ces milliers d'êtres innocents frappés par la guerre, de l'étalage que fait après cela le victorieux de son contentement et de son insolence, les spectateurs n'éprouvaient plus qu'un profond serrement de cœur. Jusqu'à ce jour, la conception de « l'héroïque » dans la guerre et « du héros » sur le champ de bataille avait été associée à un déploiement de force personnelle, permettant aux qualités individuelles de décider de la victoire dans une action dramatique ; mais les énormes armées modernes munies d'engins perfectionnés, dirigées, comme un engrenage mécanique, par des généraux devenus des savants de cabinet, ne laissant plus place à l'imagination et appelant, au contraire, la raison à juger froidement de la guerre, celle-ci éprouvait une répulsion profonde à voir les découvertes de la science, appliquées à un objet dont les résultats frappaient d'horreur l'être sensible.

L'armée allemande ne devait donc point hériter du prestige poétique et de l'auréole qui avaient entouré l'armée française, elle restait douée à tous les yeux d'une force incomparable, mais elle n'inspirait aucune sympathie. A la fin de la guerre l'Allemagne, par la dureté montrée au vaincu, avait perdu une partie de sa bonne renommée, et se trouvait dépouillée de cette sérénité majestueuse, qu'on lui avait attribuée, en prêtant à la nation entière les qualités personnelles du grand Gœthe.

FIN DU LIVRE SECOND.

NOTES

NOTE A.

La question des concessions que M. de Bismarck a laissé entrevoir à M. Thiers qu'il ferait à la France, si elle voulait signer la paix en novembre 1870, est restée des plus controversées. M. Thiers, dans son rapport et dans sa déposition de l'enquête parlementaire, ne s'étant pas expliqué, les éléments ont paru manquer pour préciser les faits et on s'en est tenu aux suppositions. Pour nous, il n'est pas douteux que M. de Bismarck n'ait offert à M. Thiers de faire la paix, en se contentant de trois milliards d'indemnité et de l'Alsace et la Lorraine allemande, laissant Metz à la France.

On a dit que la délimitation du territoire à enlever à la France a été fixée, en Allemagne, au lendemain des premières victoires. Cela est vrai, et entre autres faits, qui le prouvent avec certitude : la carte qui a servi lors de la signature des préliminaires de paix à établir les nouvelles divisions territoriales, avait été dressée à Berlin en septembre 1870, et sur cette carte la frontière telle qu'elle a été fixée par le traité de paix, était déjà tracée. Mais il n'en n'est pas moins certain que M. de Bismarck, pour s'éviter une pénible campagne d'hiver, a pu chercher à un moment donné à restreindre ses exigences premières, sauf, sa proposition de paix repoussée, à les reprendre intégralement. C'est en effet ce qui a eu lieu.

Or l'étendue des concessions que M. de Bismarck a pu se laisser aller à consentir, nous est donnée par l'état de l'esprit public en Allemagne. L'Allemagne, au lendemain de ses

grandes victoires, a manifesté la volonté absolument arrêtée de s'approprier tout le territoire possédé par la France, sur lequel se parlait la langue allemande. C'est là un mouvement d'opinion national, universel, tout puissant, auquel aucun gouvernement n'eût pu refuser de faire droit; aussi pas plus M. de Bismarck que le roi Guillaume, en supposant qu'ils eussent eu des motifs pour ne pas partager sur ce point les passions de leur pays, n'eussent-ils cependant pu leur résister. Il est donc bien certain qu'après Sedan il était impossible, par aucune considération d'aucun ordre, d'amener l'Allemagne à se départir, en quoi que ce fût, de ses prétentions sur la totalité du territoire français où se parlait la langue allemande. Mais Metz était une ville de langue française, et si, dès le premier jour et sur la carte de septembre, elle figure dans le territoire à enlever à la France, c'est parce qu'elle est place forte, qu'elle commande la ligne de la Moselle, et son annexion est surtout réclamée par l'armée. Dans les dispositions d'esprit où ils se trouvent, les Allemands ne demandent pas mieux que de voir ajouter Metz ou tout autre point stratégique au territoire à annexer, mais à cet égard ils ne sont cependant pas inébranlables et unanimes, comme pour le pays de langue allemande. Ceci est, entre autres, parfaitement expliqué par M. Mommsen, dans son écrit *La Pace* adressé aux Italiens :

« Molti Tedeschi oggi chiedono la piazza di Metz, non per « diritto di nazionalità (essendo citta tedesca una volta, se « ora però francese), ma perchè si crede indispensabile alla « tutela durevole dei confini. Siccome ogni leggitore di gior- « nali si fa un poco generale, e in questo scompiglio ora po- « chi sentono il grave periglio di formare una provincia te- « desca, comunque piccola, da reggersi con leggi e decreti « francesi, cosi è difficile far capire alla gente che quella « questione spetta agli uomini del mestiere, et che l'opinione « pubblica, quando mette Metz sull'istesso rango coll'Alsazia « e la Lorena tedesca, è fuorviata. Io almeno lascierò queste « considerazioni agli arbitri dei destini delle due nazioni. « Ma, ve lo ripeto, la nazione non è unanime, se non per « riavere le contrade che le appartengono attualmente per

« lingua e per costumi, nè vuole che la rivendicazione de-
« generi in conquista. » *Il Secolo* (di Milano), 13 septembre 1870.

On comprend maintenant les avantages que M. de Bismarck a pu promettre à M. Thiers, pour hâter la conclusion de la paix. Il ne pouvait consentir à laisser à la France aucune parcelle territoriale de langue allemande, mais il pouvait laisser Metz, et, comme c'était surtout en Allemagne l'armée qui demandait cette ville par des considérations militaires, il pouvait amener l'armée à en faire l'abandon, en lui évitant, en échange, une longue campagne d'hiver et les pertes que devaient entraîner le siége en règle de Paris et la destruction de la résistance en province.

D'ailleurs tout indique que M. de Bismarck était personnellement enclin à renoncer à Metz et au territoire de langue française. M. de Bismarck, dans ses discours, n'a jamais montré d'enthousiasme pour le démembrement à faire subir à la France; il n'a jamais dissimulé les désagréments qu'il prévoyait que les pays annexés causeraient à l'Allemagne. Mais s'il a manifesté de pareils sentiments par rapport à l'annexion même des territoires de langue allemande, à plus forte raison sa répugnance devait-elle être grande à s'emparer de territoires, comme Metz, de langue française. On en a du reste la preuve dans le retour de Belfort à la France qu'il a consenti en signant la paix. Cette adjonction de pays français aux territoires annexés faisait perdre aux annexions l'apparence de simple reprise de son ancien domaine que l'Allemagne voulait leur donner, pour leur faire prendre le caractère odieux de la pure conquête militaire. En outre l'Allemagne, en s'annexant des pays qu'elle ne pouvait espérer s'assimiler en les germanisant, augmentait singulièrement les difficultés que le gouvernement des terres conquises devait lui donner.

En fait de concessions, pour avoir la paix après le 31 octobre, M. de Bismarck, indépendamment d'une réduction de l'indemnité de guerre, n'a donc pu proposer à M. Thiers que la ville de Metz, et ce que l'on connaît de ses vues indique qu'il a dû, à ce moment, la lui proposer.

Jugeant les choses du côté allemand, on en serait cependant réduit aux conjectures, car M. de Bismarck n'a jamais, à notre connaissance, donné d'explications sur ce qui s'est passé entre lui et M. Thiers. Mais M. Thiers a parlé à plusieurs reprises, et ce qu'il a dit concorde parfaitement avec ce que l'on sent que M. de Bismarck pouvait et désirait faire. M. Thiers, de passage à Orléans, à son retour de Versailles, a déclaré à l'évêque M. Dupanloup, que M. de Bismarck avait offert de lui laisser Metz, si la France consentait de suite à la paix. L'assertion de M. Thiers nous a été conservée, notée sur l'heure, par un ami de l'évêque d'Orléans, M. Auguste Boucher (*Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 319). M. Thiers a depuis fait la même déclaration à diverses personnes.

Quant au chiffre de l'indemnité, on a parlé de deux milliards, deux milliards et demi, trois milliards. Nous tenons pour véritable ce dernier chiffre, qui a été officiellement communiqué au gouvernement de la Défense nationale et considéré par lui, sur le moment, comme la somme exacte des exigences pécuniaires allemandes. (Chaper, *Rapport sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale*, Notes Dréo, p. 60.)

NOTE B.

Pendant toute la période de la défense nationale, il est presque impossible de donner avec exactitude l'effectif des armées en campagne et le chiffre des pertes subies sur les champs de bataille. On comprend que dans ces armées, où tout était improvisé, et se faisait et se défaisait sans cesse, il n'y ait eu aucun moyen d'arriver à établir des états de troupe absolument réguliers. Du reste, fût-on en mesure de donner des chiffres exacts, ils n'apprendraient rien. Ce qui fait l'intérêt des chiffres d'effectifs, au point de vue du jugement à porter sur les opérations d'une armée, c'est que dans les armées régulières et de vieille formation, les corps sont composés d'éléments à peu près identiques; on peut donc se promettre de voir, dans chaque cas spécial, tel corps de troupe donner un ré-

sultat en rapport avec le nombre d'hommes dont il est composé. Rien de pareil ne se peut concevoir avec les armées improvisées par la défense nationale. Là, dans chaque corps, tout étant divers, la discipline, le degré d'instruction, le moral, le commandement, mentionner le nombre d'hommes dont se compose un corps, n'est rien dire; il faudrait, pour chaque cas spécial, indépendamment du nombre, préciser les autres éléments, ce qui est impossible.

NOTE C.

Il n'y a aucun doute à avoir sur la teneur et le caractère des communications faites par M. de Bismarck au Gal Boyer. Nous avons, pour asseoir notre jugement, la déposition du Gal Boyer lui-même, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Voici les paroles textuelles du Gal Boyer rapportant sa conversation avec M. de Bismarck :

« Du reste je (M. de Bismarck) dois vous dire que de tous « les renseignements qui me parviennent, de tous les dires « des prisonniers que nous faisons et que nous interrogeons, « il résulte que dans le nord certaines villes *ne seraient pas* « *éloignées* de recevoir des garnisons allemandes. . . . . « Sur l'observation que je lui fis qu'il était dur pour un Fran- « çais de s'entendre dire de pareilles choses, il me répondit : « Les villes que je vous signale, sont des villes manufactu- « rières, Roubaix, *peut-être* même Rouen. *Un moment j'ai* « *pensé que nous pourrions rencontrer* au Havre, je ne dis pas « un bon accueil, mais certaines facilités. Le commerce est « égoïste. » (Déposition du Gal Boyer. Enquête parlementaire, t. IV, p. 258.)

Il faut se rappeler qu'au moment où le Gal Boyer faisait cette déposition, le 16 septembre 1871, il parlait en pleine liberté d'esprit, sans les craintes pour son ami le Mal Bazaine ou pour lui-même, sous le coup desquelles il a plus tard été appelé à déposer dans le procès de Trianon. En septembre 1871, M. Gambetta et les républicains, qui avaient accusé le Mal Bazaine de trahison et réclamé sa poursuite, étaient

tombés du pouvoir; ils avaient été remplacés par M. Thiers qui s'était fait le défenseur du maréchal et qui était opposé à ce qu'il passât en jugement; l'apologie du maréchal avait été présentée à la tribune par le Gal Changarnier, aux applaudissements de l'Assemblée nationale. Rien donc ne faisait prévoir la mise en jugement et la condamnation du maréchal Bazaine. La déposition du Gal Boyer, recueillie dans ces conditions, doit faire foi, pour l'historien, de préférence à des déclarations postérieures, introduites sous le coup de préoccupations d'apologie personnelle.

Il est donc acquis, par la déposition du Gal Boyer devant la commission d'enquête, que M. de Bismarck n'a donné que comme un fait d'avenir, d'une réalisation hypothétique, l'appel que certaines villes françaises pourraient faire de garnisons prussiennes. Mais comme il n'est pas moins acquis, par les dépositions des chefs de corps au procès de Trianon, que le Gal Boyer a présenté au conseil de guerre de l'armée, la demande que certaines villes auraient faite de garnisons prussiennes, comme déjà introduite et suivie d'effet, il en découle que le Gal Boyer, pour peindre, dans le conseil de guerre, la situation de la France sous les plus sombres couleurs, a fait un rapport absolument inexact des communications de M. de Bismarck.

NOTE D.

L'insuccès de la tentative faite au camp de Conlie, pour créer une armée avec les mobilisés de Bretagne, a suscité de longues polémiques. On s'est mutuellement renvoyé la responsabilité de l'échec subi, et les reproches d'incapacité, d'ambition personnelle substituée à l'intérêt public, ont été mis en avant, pour expliquer l'avortement de l'entreprise. Toutes ces polémiques, qui ont pu avoir de l'intérêt pour les personnes en cause et en conserver pour l'histoire locale, n'en ont aucun pour l'histoire générale. Jugeant les choses de loin et de sang-froid, on n'a nul besoin de raisons puisées dans le mauvais vouloir des hommes à l'œuvre, pour

expliquer l'insuccès du camp de Conlie. On reconnaîtra que vouloir improviser, avec 50,000 recrues sans cadres, une armée distincte, agissant par elle-même, était une entreprise d'une réussite, en toute circonstance, impossible.

NOTE E.

La perte de l'armée de l'Est fournissait à l'esprit de parti une occasion tellement favorable d'attaquer certains hommes, qu'il ne devait se faire faute d'en profiter. Le Gal Garibaldi et M. Jules Favre d'un côté, le Gal Bourbaki de l'autre, ont donc été en butte à toutes sortes d'accusations. Voyons ce qu'elles peuvent avoir de fondé :

1° Le Gal Garibaldi. — On a accusé le Gal Garibaldi d'avoir causé la perte de l'armée de l'Est, en se renfermant dans Dijon, au lieu d'en sortir, pour barrer le passage à l'armée du Gal de Manteuffel, soit entre Langres et Dijon, soit sur la Saône, entre Dijon et Besançon. Le Gal Garibaldi et les officiers de son état-major ont répondu qu'ils avaient bien eu connaissance du mouvement du Gal de Manteuffel, mais qu'avec les forces dont ils disposaient, il leur était absolument impossible de l'arrêter. Le Gal Pellissier, commandant les mobilisés, placés à Dijon avec l'armée des Vosges, a déclaré devant l'Assemblée nationale (séance du 22 avril 1871) qu'il avait lui-même partagé cette opinion.

Pour juger de ce que l'armée des Vosges du Gal Garibaldi et les mobilisés du Gal Pellissier auraient pu faire, il n'y a qu'à voir ce qu'ils ont fait réellement. Il est vrai qu'ils ont résisté pendant trois jours à Dijon, combattant sur des positions choisies et retranchées, à la brigade Kettler détachée de l'armée du Gal de Manteuffel. Mais s'ils se sont maintenus contre cette seule brigade, ils ne se sont pas senti assez forts, après l'avoir repoussée, pour prendre contre elle l'offensive, en la poursuivant en rase campagne. Or, si l'infériorité d'organisation, de discipline et d'armement était telle du côté de Garibaldi, que tout ce qu'il pût faire, c'était de résister sur la défensive, dans des positions choisies, à une seule brigade

prussienne, on se convaincra qu'il avait raison de croire qu'en se plaçant en rase campagne, pour arrêter les deux corps d'armée du Gal de Manteuffel, il se ferait certainement détruire sans y réussir.

On pourra donc reprocher ou non au Gal Garibaldi, selon qu'on le jugera convenable, de ne pas avoir poussé l'abnégation et le dévouement jusqu'à se faire détruire, pour essayer quand même d'arrêter le Gal de Manteuffel, mais personne ne pourra croire qu'il dépendit de lui que la catastrophe qui a terminé la campagne de l'est fût évitée.

2° Le Gal Bourbaki. — On a reproché au Gal Bourbaki de ne pas s'être préoccupé assez tôt de l'apparition du Gal de Manteuffel et d'avoir négligé d'envoyer des troupes sur la Saône, pour empêcher le passage de cette rivière. Mais on peut se demander, dans l'état de désorganisation et d'épuisement où l'armée de l'Est était tombée, si le corps que le Gal Bourbaki eût envoyé, n'eût pas été, tout autant que l'armée des Vosges, incapable de retarder longtemps la marche de l'ennemi.

La faute essentielle que le Gal Bourbaki a commise, c'est de s'être attardé à Besançon, au lieu de battre immédiatement en retraite sur Lyon. Il est des positions tellement périlleuses qu'il n'y a qu'à en sortir le plus vite possible, et le Gal Bourbaki dans l'est, pris entre la frontière et l'armée du Gal de Manteuffel qui s'avançait, était certes dans une de celles-là. Du reste on n'oserait point dire, après examen, que l'arrêt du Gal Bourbaki à Besançon ait été assez long pour qu'en l'évitant, il eût assuré le salut de l'armée.

3° M. Jules Favre. — On a avancé que M. Jules Favre, en oubliant dans son télégramme à la délégation de Bordeaux de faire mention de l'exception concernant la région de l'est, avait amené la perte de l'armée française. Cette assertion ne résiste pas à un examen précis et circonstancié des faits.

Lorsque le télégramme de la délégation de Bordeaux, annonçant un armistice général, est arrivé à Pontarlier, le 29 janvier dans l'après-midi (Voyez Béauquier, *Les dernières campagnes dans l'est*, p. 192), il ne restait plus au Gal Clin-

champ d'autre ressource que de passer en Suisse. Ce n'est donc pas pour s'être arrêté sur la nouvelle d'un armistice qui ne le concernait pas que le Gal Clinchamp a été perdu, il l'était déjà avant. Mais il est vrai que si l'armistice eût compris la région de l'est, il arrivait, comme une faveur inespérée du sort, pour sauver l'armée française, en lui laissant ouverte la route de Mouthe, dont sans l'armistice, dans les positions occupées par l'ennemi (Voyez Wartensleben, *Operationen der Sud-armee*, p. 64), elle ne pouvait faire usage. L'oubli de M. Jules Favre, dans son télégramme, n'a donc été pour rien dans la perte de l'armée, mais l'ignorance dans laquelle le négociateur s'est trouvé en sortant de Paris, sur la situation des affaires militaires dans l'est, qui l'a empêché de consentir à la reddition de Belfort, a été réellement cause que l'armistice n'a pu intervenir, dans cette région, pour sauver une armée autrement déjà cernée et sans autre refuge possible que la Suisse.

Si l'on juge les événements au point de vue exclusivement militaire, on reconnaîtra donc, qu'à partir du moment où le Gal de Manteuffel s'est mis en marche avec deux corps d'armée entiers pour se jeter sur les communications de l'armée de l'Est, cette armée, engagée dans une impasse à Héricourt, démoralisée par l'insuccès, épuisée par les souffrances d'une terrible campagne d'hiver, était perdue.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

DANS CE VOLUME

Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Déposition des témoins. Paris, Germer-Baillière.

GARNIER-PAGÈS. *Séance du 4 septembre, dans la salle à manger de la présidence.* Paris, Degorce-Cadot.

Gal VINOY. *Opérations du 13e corps et de la 3e armée.* Paris, Plon, 1872.

CHARLES YRIARTE. *La retraite de Mézières, effectuée par le 13e corps d'armée.* Paris, Plon, 1871.

Gal DUCROT. *La défense de Paris.* Paris, Dentu, 1875-77.

A. BALLUE. *Les zouaves à Paris pendant le siége.* Paris, Lechevalier, 1872.

AMBROISE RENDU. *Souvenirs de la mobile.* Paris, Didier, 1872.

Gal TROCHU. *Pour la vérité et pour la justice. Pétition à l'Assemblée nationale.* Paris, Hetzel.

JULES FAVRE. *Gouvernement de la Défense nationale.* Plon, 1871.

Quel est votre nom, N. ou M.? Une étrange histoire dévoilée. Bruxelles, Office de publicité, 1870.

LOUIS VEUILLOT. *Paris pendant les deux siéges.* Paris, Victor Palmé, 1871.

MICHEL CORNUDET. *Journal du siége de Paris.* Paris, Douniol, 1872.

Théophile Gautier. *Tableaux du siége.* Paris, Charpentier. 1872.

E. S. Beesley. *A word for France.* London, Truelove.

Blanqui. *La patrie en danger.* Paris, A. Chevalier, 1871.

La guerre franco-allemande de 1870-71, rédigée par la section historique du grand état-major prussien. Seconde partie. Paris, Dumaine, 1876-77.

De Molinari. *Les clubs rouges pendant le siége de Paris.* Paris, Garnier frères, 1871.

Mérigot. *Le feu grégeois.* Paris, Librairie générale, 1871.

Lefrançais. *Aux Parisiens. Le 31 octobre.* Paris, Dereux, 1870.

Gal Trochu. *La politique et le siége de Paris.* Paris, Hetzel.

Flourens. *Paris livré.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

Étienne Arago. *L'Hôtel de ville de Paris au 4 septembre et pendant le siége.* Paris, Hetzel.

Maurice Joly. *Son passé, son programme par lui-même.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1870.

Jules Simon. *Souvenirs du 4 septembre. Le gouvernement de la Défense nationale.* Paris, Michel Lévy frères, 1874.

Wickham Hoffmann. Secretary U. S. legation at Paris. *Camp, court and siege.* New-York, Harpers brothers, 1877.

Auguste Boucher. *Récits de l'invasion. Journal d'un bourgeois d'Orléans.* Orléans, Herluison, 1871.

Rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux du gouvernement de la Défense nationale. Paris, Germer-Baillière.

Crémieux. *Le gouvernement de la Défense nationale.* Tours, Ernest Mazereau, 1871.

Baguenault de Puchesse. *L'armée de la Loire et ses opérations autour d'Orléans.* Revue des questions historiques. Paris, Victor Palmé, juillet 1871.

Armand Rivière. *Le gouvernement de la Défense nationale à Tours.* Paris, Dentu, 1871.

Glais-Bizoin. *Dictature de cinq mois.* Paris, Dentu, 1873.

George Sand. *Journal d'un voyageur pendant la guerre.* Paris, Michel Lévy frères, 1871.

M. Gambetta. De son rôle à Tours et à Bordeaux. Bruxelles. Office de publicité, juillet 1871.

De Freycinet. *La guerre en province pendant le siége de Paris.* Paris, Michel Lévy frères, 10e édition, 1872.

Le Cesne. *Commission d'armement. Rapport sommaire.* Versailles, Cerf, 1871.

Gal Crouzat. *La guerre de la défense nationale. Le 20e corps à l'armée de la Loire.* Besançon, Jules Robiot, 1872.

La république et la guerre à Besançon, par un patriote comtois. Besançon, J. Jacquin, 1872.

Gal d'Aurelle de Paladines. *La 1re armée de la Loire.* Paris, Plon, 1872.

Gal Martin des Pallières. *Orléans.* Paris, Plon, 1872.

Gal Chanzy. *La 2e armée de la Loire.* Paris, Plon, 1873.

Auguste Boucher. *La bataille de Coulmiers.* Orléans, Herluison, 1871.

Abel Deroux. *L'invasion dans l'arrondissement de Saint-Quentin.* Saint-Quentin, Meurisse-Hurdequin, 1871.

Gustave Isambert. *Combat et incendie de Châteaudun.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

L. D. Coudray. *Défense de Châteaudun.* Paris, Dentu, 1871.

Prise et incendie de Châteaudun. Rapport adressé au maire de Châteaudun par le capitaine des sapeurs-pompiers. Châteaudun, H. Lecesne, 1871.

Clément Janin. *Journal de la guerre de 1870-1871 à Dijon.* Dijon, Ropiteau, 1878.

Gabriel Monod. *Allemands et Français. Souvenirs de campagne.* Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

Sedan, par un Sedanais. Paris, Dentu, 1872.

Bertrand de Beuvron. *Journal d'un aumônier militaire, pendant la campagne du Rhin et la campagne de la Loire.* Paris, Adolphe Josse, 1872.

Gal Faidherbe. *Campagne de l'armée du Nord en 1870-1871.* Paris, Dentu, 1871.

L. Rolin. *La guerre dans l'ouest.* Paris, Plon, 1874.

Dessolins. *Les Prussiens en Normandie.* Paris, André Sagnier, 1873.

Edmond Thiébault. *Ricciotti Garibaldi et la 4e brigade.* Paris, Librairie universelle, 1872.

Raymond Signouret. *Souvenirs du bombardement et de la capitulation de Strasbourg.* Bayonne, Cazals, 1872.

Gal Uhrich. *Documents relatifs au siége de Strasbourg.* Paris, Dentu, 1872.

Gustave Fischbach. *Le siége et le bombardement de Strasbourg.* Strasbourg, Maurice Schauenburg, 1871.

A. Schnéegans. *La guerre en Alsace. Strasbourg.* Neuchâtel, Sandoz.

Jacques Flach. *Strasbourg après le bombardement. Rapport sur les travaux du comité de secours strasbourgeois pour les victimes du bombardement.* Strasbourg, Gustave Fischbach, 1873.

Procès du maréchal Bazaine. Compte rendu des débats. Édition Auguste Ghio. Paris, 1874.

Procès Bazaine. Rapport du Gal de Rivière. Édition complète. Paris, Dentu, 1873.

Réponse au livre L'armée du Rhin du maréchal Bazaine, par l'auteur de Quel est votre nom, N. ou M. Paris, A. Ghio, 1873.

Dr Ferdinand Quesnoy. *Armée du Rhin.* Paris, Furne, 1871.

Mal Bazaine. *L'armée du Rhin.* Paris, Plon, 1872.

Metz, campagnes et négociations, par un officier supérieur, Paris, Dumaine, 1872.

Gal Coffinières. *Capitulation de Metz. Réponse du Gal Coffinières de Nordeck à ses détracteurs.* Bruxelles, Muquardt, 1871.

Le blocus de Metz en 1870. *Publication du conseil municipal de Metz.* Metz, Warion, 1871.

La vérité sur Metz, par un témoin oculaire. Tours, Ladevèze, 1870.

P. Marchal, aumônier de la garde impériale. *Le drame de Metz.* Lyon, Josserand, 1870.

Hippolyte Chanloup. *Le blocus de Metz et les événements qui l'ont amené.* Bordeaux, Fouraignan, 1870.

C. Rambaud. *Journal d'un aumônier.* Lyon, Josserand, 1871.

Gal Grenier. *Mes souvenirs de l'armée du Rhin.* Grenoble, Maisonville, 1871.

Cte de Montferrier. *L'armée du Rhin.* Bordeaux, A. Bord, 1871.

Georges de Crambes. *Récit d'un soldat. Ma première campagne, ma captivité.* Lyon, Josserand, 1872.

L'agonie de l'armée du Rhin, par un officier d'artillerie du 3e corps. Paris, Dentu, 1871.

De Meissas. *Journal d'un aumônier militaire.* Paris, Charles Douniol, 1872.

Gal Deligny. *Armée de Metz.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

Affaire Bazaine. Plaidoirie complète de Me Lachaud. Paris, Lachaud et Burdin, 1873.

Albert Sorel. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* Paris, Plon, 1875.

Colonel Fay. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin.* Paris, Dumaine, 1876.

Colonel Rossel. *Les derniers jours de Metz.* Chez tous les libraires, 1871.

Rapport officiel du conseil d'enquête sur les capitulations. Paris, A. Ghio, 1872.

Dalsème. *Le siége de Bitche.* Paris, Dentu, 1875.

Édouard Thiers et de la Laurencie. *La défense de Belfort.* Paris, Armand le Chevalier, 1872.

Alphonse de Ruble. *L'armée et l'administration allemandes en Champagne.* Paris, Hachette, 1872.

De la Rue. *Sous Paris pendant l'invasion.* Paris, Furne, 1871.

Baron Ernouf. *Souvenirs de l'invasion prussienne en Normandie.* Paris, Didier, 1872.

Ernest Caillot. *Les Prussiens à Chartres.* Chartres, Petrot-Garnier, 1871.

Die Präfectur in Blois. Tagebuch-Skizzen. Hamburg, Otto Meissner, 1871.

Amiral de la Roncière le Noury. *La marine au siége de Paris.* Paris, Plon, 1872.

Louis Jezierski. *Combats et batailles du siége de Paris.* Paris, Garnier frères, 1872.

Adolphe Michel. *Le siége de Paris.* Paris, Courcier.

Francis Wey. *Chronique du siége de Paris.* Paris, Hachette, 1871.

A. DU MESNIL. *Paris et les Allemands.* Paris, Garnier frères, 1871.

Gal TROCHU. *Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale.* Paris, Dumaine, 1871.

SAINT-EDME. *La science pendant le siége de Paris.* Paris, Dentu, 1871.

Fr SUEUR. *Étude sur la mortalité à Paris pendant le siége.* Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

FRANCISQUE SARCEY. *Le siége de Paris.* 11e édition, Paris, Lachaud, 1871.

Dr LOUIS FLEURY. *Occupation et bataille de Villiers-sur-Marne,* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

PAUL MAHALIN. *Montretout.* Paris, Decaux, 1877.

F. HUSSON. *Paris bombardé.* Bruxelles, Sacré-Duquesne, 1871.

JULIETTE LAMBER. *Le siége de Paris. Journal d'une Parisienne.* Paris, Michel Lévy frères, 1873.

Me EDGAR QUINET. *Paris. Journal du siége.* Paris, Dentu, 1873.

JULES MORET. *La garde nationale aux avant-postes. Sensations d'un fusilier.* Paris, Taride, 1873.

CHARLES HABENECK. *Les régiments martyrs.* Paris, Pagnerre, 1871.

CLAMAGERAN. *Cinq mois à l'Hôtel de ville.* Paris, Guillaumin, 1872.

Gal FAIDHERBE. *Réponse à la relation du Gal de Gœben, pour faire suite à la campagne de l'armée du Nord.* Paris, Dentu, 1873.

JACQMIN. *Les chemins de fer pendant la guerre.* Paris, Hachette, 1874.

Gal GOUGEARD. *Deuxième armée de la Loire. Division de l'armée de Bretagne.* Paris, Dentu, 1871.

JACQUEMONT. *La campagne des zouaves pontificaux en France.* Paris, Plon, 1871.

D. MALLET. *La bataille du Mans.* Le Mans, Champion, 1873.

CHARLES MENGIN. *La bataille du Mans.* Nantes, Etiembre et Plédran, 1872.

AIMÉ JAY. *L'armée de Bretagne.* Paris, Plon, 1873.

De Dijon à Brême. Paris, Armand Colin, 1871.

Six mois de drapeau rouge à Lyon. Lyon, Josserand, 1871.

Le Gal Cremer, ses opérations militaires, par un officier d'état-major. Paris, Lachaud, 1871.

HERMAN GRAF WARTENSLEBEN. *Die operationen der Sud-armée im Januar und Februar* 1871. Berlin, Mittler und sohn, 1872.

Langres pendant la guerre de 1870-1871. Paris, Hurteau, 1873.

BORDONE: *L'armée des Vosges et la commission d'enquête.* Paris, Le Chevalier, 1873.

Gal VINOY. *L'armistice et la Commune.* Paris, Plon, 1872.

JULES CLARETIE. *Paris assiégé.* Paris, Lemerre, 1871.

BEAUQUIER. *Les dernières campagnes dans l'Est.* Paris, Lemerre, 1873.

MARC DEBRIT. *La guerre de* 1870, *notes au jour le jour par un neutre.* Genève, Richard, 1871.

E. DAVALL. *Les troupes françaises internées en Suisse. Rapport rédigé par ordre du département militaire fédéral.* Berne, Max Fiala, 1873.

KARL HILLEBRAND, *Frankreich und die Franzosen in der zweiten hälfte des XIX Iahrhundert.* Berlin, Robert Oppenheim, 1874.

LUDWIG BAMBERGER. *Zur Naturgeschichte des französischen Krieg.* Leipzig, Ernst Günther, 1871.

FRIEDRICH VON HELLWALD. *Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung.* Augsburg, Lampart, 1877.

DAVID FRIEDRICH STRAUSS. *Krieg und Friede. Zwei Briefe an Ernst Renan.* Leipzig, Hierzel, 1870.

EMIL DU BOIS-REYMOND. *Ueber den deutschen Krieg. Rede am* 3. *August* 1870 *in der Aula der Universität zu Berlin.* Berlin, August Hirschwald, 1870.

HEINRICH VON SYBEL. *Der Friede von* 1871. Düsseldorf, Julius, Buddeus, 1871.

BALDAMUS. *Literatur des deutsch-französische Krieges.* Leipzig, Hinrische-Buckhandlung, 1871.

SCHULTZE-DELITZSCH. *Briefe an die italienischen Patrioten über den deutschen Krieg.* Berlin, Otto Janke, 1871.

KARL VOGT. *Politische Briefe an Friedrich Kolb.* Biel, Steinheil, 1870.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE I. — LA RÉPUBLIQUE. — L'ENTREVUE DE FERRIÈRES. — État d'esprit et composition du parti républicain au 4 septembre 1870. — Popularité des députés de Paris. — Ils sont appelés à composer le nouveau gouvernement. — Le Gal Trochu se rallie à eux. — M. Rochefort arrive à l'Hôtel de ville. — Séance du Corps législatif dans la salle à manger de la Présidence. — Nouvelle séance des députés à huit heures du soir à la Présidence. — MM. Jules Favre et Jules Simon font connaître au Corps législatif le refus des députés de Paris de s'entendre avec lui pour la formation d'un gouvernement. — Le Corps législatif se sépare. — Protestation isolée de MM. Buffet et Daru. — Le 4 septembre le Sénat est laissé dans l'abandon, puis aboli par décret du nouveau gouvernement. — Le Gal Trochu appelé à présider le gouvernement, qui prend le titre de gouvernement de la Défense nationale. — La population de Paris après le 4 septembre se prononce spontanément pour résister aux Prussiens. — Préparatifs faits pour soutenir un siége. — Retraite de Mézières sur Paris du 13e corps, aux ordres du Gal Vinoy. — Le 14e corps en formation à Paris, placé sous les ordres du Gal Ducrot. — Le Gal Ducrot attaque l'ennemi à Châtillon le 19 septembre. — Les troupes prises de panique reculent et prennent la fuite. — Paris complétement investi le 19 septembre. — Envoi d'une délégation du gouvernement à Tours. — Rapports de M. Jules Favre avec les représentants des puissances étrangères. — M. Thiers envoyé comme négociateur auprès des cours d'Europe. — M. Jules Favre se décide à aller trouver M. de Bismarck au quartier général ennemi. — Première entrevue de M. Jules Favre avec M. de Bismarck au château de la Haute-Maison le 19 septembre. — Seconde et troisième entrevues

de MM. Jules Favre et de Bismarck à Ferrières les 19 et 20 septembre. — Refus de M. Jules Favre de consentir à la reddition de Strasbourg. — M. Jules Favre, revenu à Paris, fait un récit complet de ses rapports avec M. de Bismarck. — Effet extraordinaire produit en France par cette publication. — Le pays unanime à vouloir résister. — L'insuccès de la tentative de négociation entreprise à Ferrières amène l'ajournement des élections. — Les fractions exaltées du parti républicain se mettent d'accord pour réclamer l'élection d'une Commune de Paris. — Manifestations de gardes nationaux armés pour demander des élections municipales à Paris. — Tentative d'intimidation exercée contre le gouvernement sur la place de l'Hôtel de ville le 8 octobre..... 1

CHAPITRE II. — LE 31 OCTOBRE. — Armement des remparts et des forts de Paris. — Formation et composition de l'armée de défense. — Plan suivi par les Allemands pour investir Paris. — Sorties des défenseurs de Paris et combats de Chevilly, Bagneux, la Malmaison. — Etat moral des habitants de Paris. — Faiblesse et impuissance du gouvernement de la Défense nationale. — Combat et perte du Bourget. — Impression que cet échec produit sur la population. — M. Thiers arrive à Paris, de retour de sa mission diplomatique en Europe. — Il apporte l'offre d'un armistice et la nouvelle de la capitulation de Metz. — Effet produit par ces nouvelles. — Le 31 octobre au matin toute la population de Paris hostile au gouvernement. — Manifestations sur la place de l'Hôtel de ville. — Envoi de députations au gouvernement. — A mesure que la journée s'avance, la foule sur la place devient de plus en plus hostile et menaçante. — Les maires réunis demandent que le gouvernement concède les élections. — Le gouvernement les accorde. — Le Gal Tamisier est abandonné de la garde nationale qu'il commande. — Les partisans de la Commune à 4 heures du soir envahissent l'Hôtel de ville. — Les membres du gouvernement sont retenus prisonniers. — Flourens cherche à constituer un nouveau gouvernement. — Le commandant Ibos avec le 101e bataillon délivre le Gal Trochu et MM. Jules Ferry et Arago. — Les autres membres du gouvernement retenus comme otages. — Blanqui arrivé à l'Hôtel de ville se joint à Flourens et à Tibaldi. Changement survenu dans l'esprit de la population à la nouvelle que les partisans de la Commune sont maîtres de l'Hôtel de ville. — La garde nationale prend les armes pour délivrer le gouvernement. — M. Jules Ferry cerne l'Hôtel de ville. — Pourparlers avec les partisans de la Commune pour éviter une lutte armée. — M. de Legge avec les mobiles du Finistère entre dans l'Hôtel de

ville par les souterrains. — Les partisans de la Commune sont désarmés. — Le gouvernement se décide à sévir contre les auteurs de l'insurrection du 31 octobre. — Démission de M. Rochefort et du préfet de police M. Adam. — Plébiscite en faveur du maintien du gouvernement. — Nomination à l'élection des maires et adjoints d'arrondissement. — Négociation pour un armistice entre MM. Thiers et de Bismarck à Versailles. — La négociation sur le point d'aboutir est interrompue par la nouvelle des événements survenus à Paris. — Dispositions de M. de Bismarck complétement modifiées. — M. de Bismarck accroît ses exigences. — Impossibilité de M. Thiers de rien conclure dans ces conditions. M. de Bismarck laisse entrevoir à M. Thiers les conditions qu'il mettrait à une paix immédiate. — Entrevue de M. Thiers et de M. Jules Favre au bois de Boulogne. — Impossibilité, dans l'état d'esprit de la population de Paris, d'accepter les propositions de l'ennemi. — M. Thiers rompt les négociations et retourne à Tours..... 39

CHAPITRE III. — LA DICTATURE DE M. GAMBETTA. — État moral de la province à la chute de l'Empire. — Installation à Tours de la délégation du gouvernement de la Défense nationale. — Embarras de la Délégation. — Agitation des grandes villes. — Faiblesse des chefs de l'armée et insuffisance des armements. — La Délégation, reconnaissant sa faiblesse, se décide à faire nommer une assemblée. — M. Gambetta arrive par ballon porteur d'un décret du gouvernement de Paris pour empêcher les élections. — M. Gambetta est nommé titulaire des deux ministères de l'intérieur et de la guerre et se trouve investi d'une véritable dictature. — M. de Freycinet délégué au ministère de la guerre. — Accroissement des armements. — Levées d'hommes, armement, équipement, formation de cadres. — Proclamation de M. Gambetta à son arrivée. — Accueil fait par le pays aux mesures prises par le gouvernement de M. Gambetta..... 85

CHAPITRE IV. — L'ARMÉE DE LA LOIRE. — Premières concentrations de troupes en province, dans les Vosges et sur la Loire. — Le Gal Cambriels battu dans les Vosges se réfugie sous Besançon. — Le Gal de la Motterouge battu à Arthenay abandonne Orléans au général bavarois von der Thann. — Le Gal d'Aurelle de Paladines succède au Gal de la Motterouge. — Il établit ses campements sur la Sauldre et ramène ses troupes à la discipline. — Conseil de guerre tenu à Salbris, où l'on décide la reprise d'Orléans. — Les 15e et 16e corps, formant l'armée de la Loire, marchent de Blois sur Orléans. — Victoire de Coulmiers le 9 no-

vembre. — Orléans réoccupé. — Résistances des villes ouvertes Saint-Quentin, Châteaudun, Dijon. — Mesures d'intimidation employées par les Allemands pour terroriser les populations. — Conseil de guerre tenu à Orléans. — On se décide à laisser momentanément l'armée de la Loire s'établir dans un camp retranché à Orléans. — L'armée de la Loire portée à cinq corps. — MM. Gambetta et de Freycinet se prononcent pour marcher sans retard sur Paris. — Le Gal d'Aurelle persiste au contraire à demeurer à Orléans. — N'ayant pu se mettre d'accord, M. de Freycinet laisse une partie des corps aux ordres du Gal d'Aurelle et donne directement ses instructions aux autres. — Bataille de Beaune-la-Rolande. — Arrivée de la nouvelle d'une sortie décisive de l'armée de Paris. — Conseil de guerre de Saint-Jean de la Ruelle. — Les généraux, sur les nouvelles apportées par M. de Freycinet, se décident à marcher sur Paris. — Combat du 16e corps à Villepion. — Bataille de Loigny. — Les 16e et 15e corps sont refoulés. — Le prince Frédéric Charles marche sur Orléans à la tête de 5 corps d'armée. — Il s'empare d'Orléans le 4 décembre. — L'armée de la Loire coupée en deux. — Les 18e, 20e et 15e corps battent en retraite sur Vierzon et Bourges et sont mis sous les ordres du Gal Bourbaki. — Les 16e et 17e sous les ordres du Gal Chanzy, renforcés du 21e corps, s'arrêtent à Beaugency entre la forêt de Marchenoir et la Loire. — Pendant quatre jours le Gal Chanzy repousse les attaques des Allemands. — Menacé d'être tourné sur la droite, par l'ennemi maître de la rive gauche de la Loire, il bat en retraite sur Vendôme et le Mans. — L'armée du Gal Chanzy s'établit au Mans. — Deux corps d'armée prussiens, les Ier et VIIe marchent de Metz sur Amiens. — Bataille de Villers-Bretonaux. — Les Prussiens entrent à Amiens et d'Amiens envahissent la Normandie. — Rouen occupé par l'ennemi le 5 décembre. — Position des belligérants dans l'est. — Le Gal Garibaldi à Autun, le Gal Cremer à Nuits..... 98

CHAPITRE V. — STRASBOURG, METZ ET BELFORT. — Strasbourg investi par le Gal de Werder le 12 août 1870. — Faiblesse de la garnison et manque de préparation de la défense. — Bombardement de Strasbourg. — Incendie du Temple neuf et de la Bibliothèque. — Attaque en règle des fortifications. — Le nouveau préfet M. Valentin pénètre dans la ville en franchissant les fossés à la nage. — Strasbourg capitule le 27 septembre. — Etendue des ravages causés dans la ville par le bombardement. — Blocus de Metz. — On apprend à Metz la capitulation de Sedan, la chute

de l'Empire, l'avénement de la République. — Proclamation du Mal Bazaine. — Situation de l'armée du Rhin dans Metz et état d'esprit du Mal Bazaine. — Le Mal Bazaine entre en rapports suivis avec le prince Frédéric Charles. — Le sieur Régnier cherche à contribuer au rétablissement de l'Empire. — Il est éconduit par l'Impératrice à Hastings. — Il va trouver M. de Bismarck à Ferrières. — M. de Bismarck accueille Régnier qu'il suppose envoyé par l'Impératrice. — Régnier se présente à Metz, comme envoyé à la fois de l'Impératrice et de M. de Bismarck. — Entrevue du Mal Bazaine et de Régnier au Ban-Saint-Martin. — Le Mal Bazaine consent à se prêter au rétablissement de l'Empire. — Le Gal Bourbaki est envoyé auprès de l'Impératrice. — Insuccès de sa mission. — Régnier retourné près de M. de Bismarck sans pouvoirs en règle du Mal Bazaine est éconduit par M. de Bismarck. — Approche de la famine dans Metz. — Le Mal Bazaine sollicite l'avis de ses chefs de corps, puis les réunit en conseil de guerre. — Le Gal Boyer est envoyé au quartier général du roi Guillaume à Versailles. — Entrevue de M. de Bismarck et du Gal Boyer à Versailles. — M. de Bismarck offre au Gal Boyer la libre sortie de l'armée de Metz, si elle veut adhérer au gouvernement de l'Impératrice régente. — Retour du Gal Boyer à Metz. — Le conseil de guerre réuni décide qu'on communiquera aux troupes les propositions de l'ennemi et les nouvelles rapportées par le Gal Boyer. — La majorité des officiers de l'armée adhère. — Nouveau conseil de guerre des chefs de corps, qui décident que le Gal Boyer sera envoyé auprès de l'Impératrice pour lui porter l'adhésion de l'armée et la solliciter d'entrer en arrangements avec l'ennemi. — Le Gal Boyer arrive à Chislehurst. — L'Impératrice refuse de traiter avec l'ennemi, sur les bases d'une cession de territoire. — L'Impératrice cherche à obtenir un armistice avec ravitaillement pour l'armée de Metz. — Insuccès de ces démarches. — Le Mal Bazaine informé dans Metz, par un télégramme de M. de Bismarck, de l'insuccès de la mission du Gal Boyer. — Le Gal Changarnier se rend auprès du prince Frédéric-Charles, pour obtenir la sortie de l'armée avec les honneurs de la guerre. — Insuccès de sa mission. — Le Gal de Cissey envoyé à son tour au quartier général ennemi, rapporte les conditions mises à la capitulation. — Dureté de ces conditions. — Impossibilité de s'y soustraire. — Signature de la capitulation. — L'armée prisonnière de guerre. — Les drapeaux tombent aux mains de l'ennemi. — Sièges des forteresses françaises de second rang. — Bitche et Belfort résistent seules victo-

rieusement. — Défense prolongée de Belfort par le colonel Denfert. Situation morale des départements conquis. — Charges matérielles que l'occupation fait peser sur le pays. — Divisions administratives faites par les Allemands des départements envahis. — Le roi Guillaume proclamé empereur d'Allemagne à Versailles 127

CHAPITRE VI. — LE SIÉGE DE PARIS. — Distribution des troupes renfermées dans Paris en trois armées. — La 2me armée sous les ordres du Gal Ducrot destinée à l'offensive. — La nouvelle de la victoire de Coulmiers parvient à Paris. — Sortie sur la Marne de la 2me armée, pour forcer le cercle d'investissement et se joindre à l'armée de la Loire. — Première bataille de Champigny, le 30 novembre. — Impuissance des Français à forcer le cercle ennemi et à enlever Villiers et Cœuilly. — Seconde bataille de Champigny le 2 décembre. — Les Allemands partout repoussés rentrent dans leurs lignes. — Combats et affaires secondaires à Mont-Mesly, Épinay et l'Haÿ. — La 2me armée repasse la Marne et revient sous Paris. — Nouvelle sortie dans la plaine Saint-Denis le 21 décembre. — L'armée de Paris démoralisée par ses insuccès, l'intensité du froid et les privations. — Créations diverses auxquelles les besoins du siége donnent naissance. — Les ballons et les pigeons. — Service de la boulangerie. — Commission des subsistances sous la présidence de M. Jules Simon. — Rationnement de la viande. — Paris bombardé. — État moral de la population. — Optimisme et illusions persistantes. — La population exige de nouvelles sorties et l'emploi pour l'offensive de la garde nationale. — Bataille de Buzenval le 19 janvier. — Colère et désespoir de la population. — Soulèvement universel contre le Gal Trochu. — On lui enlève le commandement de l'armée et on le remplace par le Gal Vinoy. — Caractère du Gal Trochu. — Réapparition du parti de la Commune. — Proclamation au peuple. — Tentative d'insurrection le 21 janvier. — La famine. — Accroissement de la mortalité. — Dernier conseil de guerre chez M. Jules Simon, qui reconnaît l'impossibilité de tenter aucune nouvelle sortie. — M. Jules Favre part pour Versailles le 24 janvier..... 194.

CHAPITRE VII. — LES DERNIÈRES DÉFAITES. — Le Gal Faidherbe nommé général en chef de l'armée du Nord. — Il reprend le château de Ham. — Bataille de Pont-Noyelle. L'armée du Nord sur la Scarpe. — Bataille de Bapaume. — L'armée du Nord en avant d'Arras. — Bataille de Saint-Quentin. — Le Gal Chanzy retiré au Mans reprend l'offensive avec des colonnes

00102624

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018